This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

TAYLOR INSTITUTION

DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA

Zch III A 50

Ces 2 vol.

TAYLOR INSTITUTION

DOMINUS ILLUMINATIO MEA

MEMOIRES
DE
M. FONTAINE.

TOME I.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
31 JUL 1964
OF OXFORD
LIBRARY

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DE
PORT-ROYAL.

PAR M. FONTAINE.

TOME PREMIER.

A COLOGNE,
Aux dépens de la Compagnie.

M DCC XXXVIII.

AVERTISSEMENT.

MONSIEUR FONTAINE est connu par les excellentes Traductions qu'il a données de divers Ouvrages des saints Peres & particulierement de S. Jean Chrysostôme. On a lieu d'espérer que ces Memoires dont il est l'Auteur ne nuiront pas à sa réputation, & qu'ils seront favorablement reçus du public. Leur titre a par lui même de quoi exciter l'attention & l'empressement de tous ceux qui connoissent un peu ce que c'est que PORT-ROYAL. Les curieux seront bien aises de s'instruire de plus en plus de ce qui regarde une maison qui a fait tant de bruit dans le monde, & qui n'est pas moins celebre par le mérite de ceux qui l'ont composée que par les disgraces qui ont été jusqu'à la renverser de fond en comble. Les savans l'estiment par rapport aux excellens Ouvrages qui en sont sortis sur diverses matieres, & ils apprendront avec plaisir diverses personnalités de la vie de Messieurs de Saint-Cyran, de Barcos, Arnauld, de Saci, le Tourneux, de Tillemont, Lancelot, &c. Les personnes de piété qui vivent dans le monde, dans de saints monasteres, dans l'état ecclesiastique, ou dans les exercices de la retraite & de la pénitence, regardent Port-Royal avec un respect religieux, parce

A 3 qu'elles

qu'elles savent que cette maison a été comblée des graces du ciel à mesure de ce qu'elle a été exercée par les passions des hommes, & qu'on peut la considérer comme la source la plus prétieuse de ce qu'il y a aujourd'hui dans l'Eglise de lumieres plus pures & de vertu plus solide. C'est principalement pour des personnes de ce caractere qu'ont été dressés ces Mémoires, & c'est pour leur édification qu'on les publie.

Quoiqu'ils soient intéressans par mille particularités qui y sont rapportées fort en détail & avec beaucoup de naïveté, ils le sont incomparablement davantage par les sentimens de la piété la plus tendre & de la reconnoissance la plus vive qui y éclatent de toutes parts. M. Fontaine qui en étoit plein en a rempli son Ouvrage. En ne pensant qu'à dépeindre les grands hommes dont il parle, il s'y est depeint lui même d'une maniere qui ne peut que faire extrémement aimer un si bon cœur & un esprit si bien fait. Il ne sauroit parler sans une espece de transport du bonheur qu'il a eu de demeurer avec les Solitaires de Port-Royal, & de la vertu de ces hommes admirables. On voit que leur exemple qui l'avoit si fort édifié le soutenoit & l'animoit dans tout le cours d'une vie très longue & très sainte. Dans son Ecrit tout respire l'amour de la vérité, le mépris du monde & de ses faux biens, le goût de la retraite &

de la piété, le desir de rejoindre dans l'éternité les Saints avec lesquels il avoit vécu, & une exacte fidelité à s'y préparer.

Comme ces Memoires n'ont été écrits que long-tems après la plûpart des évenemens qui y sont rapportés, & que M. Fontaine ne cherchoit qu'à se rappeller sous les yeux de Dieu les merveilles que sa grace avoit opérées, sans s'embarrasser de la suite des faits, il n'a pas toujours gardé l'ordre des tems. On a tâché d'y suppléer, soit en marquant aux bas des pages ou dans la suite du texte la datte des faits, soit par les Tables des personnes & des matieres qu'on a mises à la fin de chacun des deux volumes. On a fait aussi pour l'exactitude du stile, & pour éviter les repetitions, quelques changemens, que M. Fontaine auroit faits lui-même s'il eût revu son Ouvrage, ou qu'il eût cru qu'il dût être donné au Public.

Quoique M. Fontaine rapporte plusieurs circonstances de sa vie dans le cours de ses *Memoires* on a cru devoir les donner dans un ordre suivi. C'est ce qu'on a fait dans l'*Abregé de la vie de M. Fontaine*, qui est imprimé à la suite de cet Avertissement.

On a mis à la tête du premier volume une histoire abregée de l'Abbaye de Port-Royal qui a été imprimée en 1710. & que les lecteurs seront bien aises de retrouver ici. On y a ajouté trois petites pieces: la pre-

miere est un Memoire ou Journal de M. le Maitre, dans lequel il marquoit ceux qui venoient se retirer à Port-Royal, & qui servira à faire mieux connoître plusieurs personnes dont il est parlé dans l'Ouvrage de M. Fontaine. La seconde est un recit de la conduite & des exercices de ces illustres solitaires, justifiés par des principes & des exemples tirés de l'antiquité. La troisiéme est un Memoire sur les écoles de Port-Royal, dont le fameux M. Lancelot & M. de Beaupuis étoient les principaux conducteurs.

ABREGE' DE LA VIE DE M. FONTAINE.

MONSIEUR Nicolas Fontaine dont on donne les Mémoires au public étoit Parisien, fils d'un maître écrivain. Ayant perdu son pere à l'âge de douze ans, il fut presque entierement abandonné aux soins du Pere Grisel Jesuite, qui étoit son parent, & homme de bon sens. Ce Pere plein d'affection pour ce jeune homme, mais ne consultant peut-être qu'une affection trop humaine, l'introduisit dans le monde, & voulut le placer auprès du Cardinal de Richelieu, dans l'espérance qu'il pourroit s'avancer par cette voie, & avoir part aux graces dont ce favori étoit le canal & presque l'unique dispensateur. Le jeune Fontaine ne put gouter ce parti. Il aimoit la retraite, & croyant en trouver une convenable chez les Jesuites, il forma le dessein d'entrer dans cette Société. Il s'en ouvrit au Pere Grisel, bien persuadé que ce Pere ne manqueroit pas de l'approuver. Il fut trompé, & le Pere Grisel le détourna de prendre un parti dont il sentoit lui-même les inconveniens.

Monsieur Fontaine demeura donc indécis sur l'engagement qu'il devoit contracter: mais cette incertitude ne dura pas. Quel-

ques liaisons bien différentes qu'il ne tarda pas à former deciderent bientôt de son sort pour le reste de ses jours. Madame sa mere l'introduisit auprès de M. Hillerin, alors Curé de la paroisse de S. Merri à Paris, & ami particulier du celebre M. Arnaud d'Andilly, & de la plûpart de ceux qui formoient ce que l'on appelloit *la Societé de Port-Royal.* Par là M. Fontaine eut occasion de connoître ce qu'il y avoit à Paris de plus pieux & de plus savant, & la douceur de ses mœurs ne tarda pas à lui acquerir leur estime & leur amitié. M. Hillerin qui l'avoit pris chez lui tâcha de lui inspirer le goût des bonnes lectures, & principalement celui des Livres saints & des Peres de l'Eglise, & M. Fontaine répondit à ses soins au delà même de ses espérances.

Lorsque Monsieur Hillerin se fut démis de sa Cure pour se livrer à la pénitence & à son amour pour la retraite, il emmena son disciple avec lui dans son petit Prieuré de Saint André en Poitou, le 5. de Fevrier 1643. Mais peu après craignant qu'il ne perdit au moins une partie de son tems dans une retraite où il manquoit de secours pour l'étude, & de cette émulation qui est pour l'ordinaire si utile à la jeunesse, il le ramena à Paris, & le confia en 1645. à la solitude de Port-Royal, où il ne pouvoit manquer de trouver avec abondance tous les secours que la retraite de Poitou ne pouvoit lui offrir. M. Fontaine avoit alors vingt ans. M. Hillerin, quoiqu'éloigné, ne put l'oublier,

blier, & en mourant il lui légua tous les Ouvrages de Saint Augustin qui avoient fait les delices de sa retraite. Voici quelles étoient les occupations de M. Fontaine à Port-Royal, c'est-à-dire dans le lieu où l'on ait mieux connu le bon emploi du tems, & la nécessité de n'en pas perdre une seule partie. Pour s'accoutumer à une pénitence proportionnée à son état & à son temperament, & sur-tout aux veilles, il voulut d'abord se charger du soin d'éveiller les solitaires qui étoient retirés à Port-Royal. Dans la suite on lui confia le soin des études de quelques jeunes enfans qu'on y élevoit dans la piété & dans les belles lettres, & à ses heures de loisir il s'occupoit à transcrire les Ecrits de plusieurs des solitaires. Il étoit d'autant plus propre à ce genre d'occupation qu'il ne manquoit pas lui-même d'instruction, qu'il avoit beaucoup de jugement, & que le caractere de son écriture étoit fort bon. Lorsque le celebre Docteur Antoine Arnauld eut été obligé de se retirer après avoir été exclus de Sorbonne en 1656. pour l'affaire que tout le monde sait, M. Fontaine l'accompagna dans sa retraite à Paris, & il continua d'y cultiver l'amitié de M. Nicole qui partagea pendant quelque tems la même solitude avec M. Arnauld. Depuis ce tems-là l'estime respectueuse dont il se sentoit pénétré pour ces Messieurs, l'amitié qu'ils avoient pour lui, & les services qu'il se trouvoit en état de leur rendre, en leur servant comme de secretaire, le rendirent presque tou-

jours fidele compagnon de leurs différentes retraites. Il suivit aussi Messieurs Singlin & de Saci dans celles qu'ils furent contraints de se choisir, & dont l'injustice des hommes les obligea souvent de changer. Il demeuroit en 1666. dans le Fauxbourg Saint Antoine, vers le lieu appellé le Throne, avec Messieurs le Maitre de Saci, & Thomas du Fossé, lorsqu'il fut arrêté par ordre de Louis XIV. le 14. de Mai, vers la place royale. Il alloit avec M. de Saci à l'hôtel de Longueville, où l'on tenoit quelques conferences particulieres, avec Messieurs Arnauld, Nicole, de la Lane, & plusieurs autres, dans lesquelles on revoyoit la Traduction françoise du nouveau Testament, ébauchée plusiuers années auparavant par M. Antoine le Maître. M. de Saci étoit alors chargé de la preface qu'il avoit composée, & qu'il devoit montrer à ces Messieurs. Après avoir été remenés & gardés pendant environ douze jours dans leur logis, on les conduisit au château de la Bastille, où ils furent mis chacun dans une chambre separée. Trois mois après M. Fontaine fut réuni avec M. de Saci, & dès ce moment la prison n'eut plus rien d'amer pour lui. Cette réunion dura jusqu'au jour de leur sortie qui fut le dernier d'Octobre 1668.

M. Fontaine qui ne pouvoit se separer de M. de Saci, l'accompagna depuis successivement à Pompone, à Paris & ailleurs. Il le suivit aussi à Port-Royal des champs d'où il venoit souvent à Paris, parce qu'il s'étoit chargé de veil-

veiller à l'impression des Ouvrages de M. de Saci. Pour en être plus à portée, il choisit enfin une maison à S. Mandé, comme l'approchant de plus près de la ville. En 1679. il voulut retourner à Port-Royal, mais les solitaires qui édifioient dans ce desert ayant eu ordre cette même année de se retirer de nouveau, il resta à Saint Mandé, & M. de Saci alla à Pompone. Après la mort de M. de Saci arrivée le 4. de Janvier 1684. M. Fontaine changea plusieurs fois de demeure, gardant toujours une exacte retraite. Sur la fin de ses jours il se retira à Melun où il est mort le Lundi 28. de Janvier 1709. sur la paroisse de Saint Aspais, âgé de 84 ans.

Les Ouvrages qu'il a mis au jour sont une preuve de sa piété, & de son grand amour pour le travail. Outre les Memoires touchant Port-Royal que nous publions aujourd'hui, & qui depuis du tems étoient manuscrits entre les mains de plusieurs personnes, il paroit certain qu'il est auteur des Figures de la Bible données sous le nom de Royaumont, & que l'on a toujours attribuées à M. de Saci. L'extrait mortuaire de M. Fontaine couché sur les regîtres de la paroisse de S. Aspais de Melun, lui donne cet Ouvrage, & il y a lieu de croire que le Curé en étoit instruit par le defunt ou par quelqu'un de ses amis. Les autres Ouvrages qui passent certainement pour être de M. Fontaine sont ceux qui suivent, dont nous ne ferons que rapporter les titres. Abregé de

S. Jean Chrysostôme sur le nouveau Testament *in* 8. à Paris 1670. & sur l'ancien Testament aussi *in* 8. Pseaumes de David traduits en François avec des notes latines tirées de S. Augustin *in* 12. 1674. à Paris chez Josset. Dans une autre édition ces notes ont paru en françois. Explication du nouveau Testament tirée de S. Augustin & des autres Peres latins, à Paris 1675. 4. volumes *in* 8. réimprimés en 2. volumes *in* 4. Les huit Beatitudes à Paris *in* 12. Meditations sur la semaine sainte, à Paris 1678. Vies des Patriarches avec des reflexions tirées des saints Peres *in* 8. 1683. Vies des Prophetes avec des reflexions *in* 8. 1685. Vies des Saints pour tous les jours de l'année *in* 8. 4. volumes à Paris. Les O de l'Avent avec des reflexions, *in* 12. Traduction françoise du *Paradisus animæ christianæ* de Horstius, sous le titre d'Heures chrétiennes, &c. à Paris 1685. Instruction sur le mariage traduite du latin de Lindenbrogius. Prieres de l'Ecriture sainte pendant la Messe, à Paris 1685. Le dernier jour du monde, ou traité du jugement dernier, à Paris 1689. Le Dictionaire chrétien, à Paris 1689. *in* 4. Imitation de Jesus-Christ avec des reflexions sur le premier Livre. Traité de la conversion du pécheur, traduit en françois. On lui attribue la traduction françoise des institutions & des conferences de Cassien, publiées en 2 volumes *in* 8. sous le nom de Saligni.

Tous ces Ouvrages dont la plûpart ont été

plus

plus d'une fois réimprimés, ont fait beaucoup d'honneur à M. Fontaine, & ont été recherchés avec empressement: mais la traduction des homélies de S. Jean Chrysostôme sur les Epitres de Saint Paul qu'il donna depuis 1682. jusqu'en 1690. en cinq volumes *in* 8. & qui parut aussi *in* 4. lui suscita des affaires qui le chagrinerent. On l'accusa d'avoir renouvellé l'ancienne hérésie du Nestorianisme. Le fameux Pere Daniel crut avoir trouvé une occasion favorable de se venger des dénonciations du péché philosophique. Il s'éleva le premier contre cette traduction par une Lettre qu'il rendit publique. Cette Lettre fut suivie d'une Dissertation latine. Dans ces deux Ecrits le Pere Daniel, avoue néanmoins qu'il ne peut croire que le traducteur ait dans l'esprit l'erreur qu'exprimoient les propositions qu'il releve. Le Pere Riviere vint à l'appui de son confrere par un Ecrit François qu'il intitula, *Le Nestorianisme renaissant dénoncé à la Sorbonne.* C'est contre cet Ecrit que le Pere Quesnel a fait celui qu'il intitulé, *Le Roman seditieux du Nestorianisme renaissant*, qui parut *in* 4. en 1693. Celui du Pere Quesnel donna occasion à une Lettre apologetique du Pere Daniel, où il continua à maltraiter les Ecrivains de Port-Royal. On n'a pas manqué d'inserer ces divers Ecrits de ce Jesuite dans le troisiéme Tome du Recueil de ses Opuscules qu'on a imprimé en 1724.

M. Fontaine qui jusques-là avoit gardé le silen-

lence, se crut enfin obligé de s'expliquer. Le 4. Septembre 1693. il envoya de Viris où il étoit, une Lettre à M. de Harlai Archevêque de Paris, dans laquelle il fait une profession de foi très exacte sur les erreurs qu'on lui imputoit. Il accompagna cette Lettre d'une retractation humble & respectueuse, consentant que l'on en fît usage, & qu'elle fût mise à la tête de sa traduction. Il fit mettre aussi plusieurs cartons à quelques endroits de cette même traduction que l'on avoit jugé plus reprehensibles. M. de Harlai ne laissa pas de la condamner, & M. Fontaine souffrit en patience cette humiliation. Mais voyant que l'on continuoit encore de lui imputer ce qu'il n'avoit jamais eu intention d'enseigner, il donna un nouvel écrit intitulé: "Avertissement de l'Auteur de „ la traduction des homelies de S. Chrysostôme, „ sur quelques passages des homelies sur l'Epi„ tre aux Hebreux," dans lequel il fait de nouveau sa profession de foi sur les vérités opposées aux erreurs dont on ne cessoit de l'accuser." Cet Avertissement n'arrêta pas l'envie de ses ennemis, & donna encore lieu à plusieurs Ecrits, entre autres à celui qui a pour titre, „ Nouveau progrès du Nestorianisme rénaissant, „ ou questions proposées par un Docteur de „ Sorbonne au traducteur des homelies de S. „ Chrysostome." On attribue encore cet Ecrit au Pere Riviere, Jesuite. Nous ne savons point que M. Fontaine y ait répondu: il se contenta de gémir de la haine de ses adversaires.

HISTOIRE ABREGE'E DE L'ABBAYE DE PORT-ROYAL

Depuis sa fondation en 1204. jusqu'à sa destruction en mil sept cent dix.

L'Abbaye de Port-Royal doit son origine à Mathilde de Garlande femme de Mathieu I. de Marli, cadet de la maison de Montmorenci. Ce Seigneur en partant pour la Terre sainte, laissa à sa femme une somme pour l'employer en des œuvres de piété, afin d'obtenir la protection de Dieu sur sa personne & un bon succès de son voyage. Pour suivre l'intention de son mari, Mathilde consulta l'Evêque de Paris Odon de Sulli, proche parent de Philippe Auguste & du Roi d'Angleterre. Ce Prelat la porta à fonder un monastere; & ce fut par son conseil & par ses soins qu'elle commença la fondation de celui-ci par la donation du fief de Porrois ou Port-Royal, situé dans une vallée près de Chevreuse à six lieues de Paris vers l'occident, qu'elle achetta pour l'exécution de son dessein. C'est dans ce lieu qu'elle plaça ce monastere qui en a tiré son nom. Elle lui donna encore quelques autres revenus.

Dès le mois d'Août 1204. l'Eglise portoit le nom de Nôtre-Dame de Port-Royal. Il y avoit auparavant une Chapelle sous le nom de Saint Laurent, dont la Fête s'y est toujours celebrée avec solemnité & concours du peuple.

Il paroit que la maison étoit bâtie en 1207 : mais on ne voit pas qu'il y eut des Religieuses avant 1208.

Au mois de Décembre 1214. Pierre de Nemours Evêque de Paris donna à ce monastere le droit de paroisse, & en fit faire cession au Curé de Magni-Lessarts à qui il assigna quelques dédommagement. Ce Prelat fit en même tems une visite à Port-Royal pour connoître l'état de la maison ; & en ayant supputé les biens il trouva qu'il y avoit de quoi entretenir treize ou quatorze Religieuses. Il permit aussi qu'on y élût une Abbesse selon l'intention des fondateurs. Néanmoins il n'est parlé d'Abbesse qu'en 1216.

On donna la conduite de ce monastere aux Religieux de l'Abbaye des Vaux de Cernai, Ordre de Cîteaux, qui n'en est éloignée que d'une lieue & demie ; & on voit qu'il y avoit en 1225. deux Moines de cette Abbaye qui étoient Confesseurs & Chapelains de Port-Royal.

Le Pape Honoré III. accorda à cette Abbaye plusieurs privileges par une Bulle du 18. Janvier 1223. addressée à l'Abbesse & aux Religieuses. Et entre autres choses il défend aux Evêques d'empêcher l'élection reguliere de l'Abbesse ou d'en déposer une élue canoniquement. Il annulle toutes les suspenses & excommunications que les Evêques pourroient porter contre elles, & contre les personnes qui leur appartiennent. Il leur permet de celebrer les divins offices pendant un interdit général. Il défend qu'on arrête personne & qu'on exerce aucune violence dans leur maison ni dans l'enclos de leurs granges ; & il excommunie ceux qui troubleront ce monastere, qui s'empareront de ses biens & qui les retiendront.

Gregoire IX. qui par une Bulle avoit pris l'Abbesse & les Religieuses de Port-Royal & tous leurs

leurs biens ſous la protection du S. Siege, en donna une nouvelle en 1229. pour la dedicace de leur Egliſe. Il y accorde un an & quarante jours d'indulgence pour ceux qui aſſiſteroient à cette cérémonie ou qui viſiteroient l'Egliſe pendant l'octave, & cent jours d'indulgence pour ceux qui viſiteroient cette Egliſe le jour de l'anniverſaire de ſa dedicace. Elle fut dédiée le 25. Juin, apparemment de l'an 1230. On en celebroit l'anniverſaire le premier Dimanche de Juillet.

On fit en peu de tems beaucoup de donations conſidérables à cette nouvelle Abbaye. Philippe Auguſte, Louis VIII. S. Louis, Marie de Bourbon femme de Jean Comte de Dreux, Renauld de Corbeil Evêque de Paris comme Baron de Chevreuſe, & pluſieurs autres Seigneurs furent du nombre de leurs premiers bienfaiteurs. Les adminiſtrateurs des biens de Port-Royal trouverent dès le mois des Novembre 1233. qu'ils étoient ſuffiſans pour nourrir ſoixante Religieuſes. Cette ſupputation fut faite en preſence d'Etienne Abbé de Savigni, nommé par le Chapitre général de Cîteaux pour en faire l'examen & la diſcuſſion. S. Thibauld fils de Bouchard I. de Marli, Abbé des Vaux de Cernai, & en cette qualité ſuperieur de Port-Royal dont ſes parens étoient les fondateurs, & commis par l'Evêque de Paris, y établit encore un de ſes Religieux pour troiſiéme Chapelain.

Il ne s'eſt pas conſervé d'anciens monumens qui nous apprennent les particularités de ces premiers tems. On ne trouve pas même une ſucceſſion des Abbeſſes bien ſuivie. Voici ce que j'en ai pu découvrir de plus vraiſemblable. Quoiqu'Eremberge ſoit la plus ancienne que l'on nomme Abbeſſe, & qu'on marque ſa mort le 4. Novembre vers 1227. onze années ſeulement

après la premiere mention qui soit faite d'une Abbesse de Port-Royal, néanmoins la suite donne lieu de croire qu'elle n'a pas été la premiere, & qu'il y en a eu quelqu'une qui l'a précedée. Le Nécrologe de Port-Royal la nomme la IV. Abbesse; ce qui ne paroit point convenir avec le tems de sa mort non plus qu'avec la suite des Abbesses. Marguerite l'étoit en 1228. & elle vivoit encore en 1234. Petronelle lui succeda apparemment; & elle est nommée Abbesse dans un Acte du mois de Juin 1245. Amicie au mois d'Avril 1265. Anne est marquée la VII. Abbesse vers 1268. & le Nécrologe met sa mort le 14. Fevrier. Eustace avoit cette dignité au mois de Novembre 1270. & mourut le 26. Avril 1272.

Petronelle de Montfort fille d'Amauri Comte de Montfort Connétable de France & de Beatrix de Viennois succéda à Eustace, & mourut le 5. Fevrier 1275. Philippe de Levi fut Abbesse après elle & mourut le 19. Juillet: on n'en marque pas l'année. Mais soit après sa mort soit par sa demission Marthe occupoit sa place au mois de Novembre 1281. Mahaut de la Ville-neuve fut sans doute la premierè Abbesse après Marthe. Elle mourut le 25. de Nombre 1297. Philippe de Varennes lui succeda & mourut le 6. Decembre 1325. Elle étoit sœur ou belle-sœur de Mathieu de Trie Marechal & Grand-Chambellan de France.

Beatrix de Dreux, fille de Robert IV. Comte de Dreux & de Beatrix Comtesse de Montfort étoit Abbesse de Port-Royal vers l'an 1326. On met sa mort le 15. de Mai sans en marquer l'année. Sa sœur Yoland épousa Alexandre III. Roi d'Ecosse, & fut bienfaitrice de ce monastere. Jacqueline de Saint Benoit qui succeda à Beatrix de Dreux, est nommé la XII. Abbes-

se, elle mourut le 26. Decembre 1332. ou 1335. Denise de Praialaux étoit Abbesse vers 1335. Ainsi elle doit avoir précedé Agnès de Trie qui étoit Abbesse en 1343. quoique Agnès soit nommée la XIII. Abbesse, sans doute par quelque erreur. Agnès étoit fille de Matthieu de Trie, Grand Chambellan & Maréchal de France.

Tiphaine d'Ardeville étoit revêtue de la dignité d'Abbesse de Port-Royal en 1352. & mourut le 21. Mai. On n'en marque pas l'année. Petronille nommée la XVII. Abbesse lui succeda sans doute, & mourut le 28. Decembre 1363. Guillemette de Sandreville, qui en 1354. étoit Tresoriere ou Celeriere de Port-Royal, en fut élue Abbesse le 15. Juin 1364. & mourut le 10. Juillet vers l'an 1375. Petronelle de Gaillonnet étoit Abbesse en 1381. & 1389. Elle mourut le 9. Fevrier vers 1392. Elle est marquée la XX. Abbesse de Port-Royal, mais tous ces nombres sont peu surs & ne paroissent point exacts.

Agnès des Essarts est marquée Abbesse de Port-Royal dans un Acte du 21. Decembre 1399. Emerance de Calonne est nommée Abbesse en 1404. & 1413. Le jour ni l'an de sa mort ne sont point marqués, non plus que de celle qui la précede & des trois qui lui ont succedé. Jeanne de Louvain tenoit le Siege abbatial en 1419. & 1433. Michelle de Langres l'occupoit en 1440. & 1454. & Huguette au mois de Mars 1467.

Jeanne de la Fin fut faite Abbesse au commencement de 1468. & possèda cette dignité 45 ans. Elle la resigna en 1513. à sa niece nommée aussi Jeanne de la Fin, & mourut le 4. Decembre 1522. Sa niéce fut Abbesse 44 ans & quelques mois, & mourut le 27. Mai 1558. Ces deux Dames de la Fin rendirent de grands services à leur Ab-

 baye,

baye : la premiere en recouvrant beaucoup de biens alienés, ou en remettant les autres en bon état ; & la seconde en reparant entierement l'Eglise & toute la maison. Ce fut cette derniere qui, des deniers provenus d'une vente des bois de haute futaie, fit faire un nouveau choeur avec de très belles chaises qui furent achevées le 29. Août 1555. La tante portoit le manteau : mais la niece prit la coulle, c'est-à-dire une robe à grandes manches, ce qui n'a pas été suivi.

Catherine de la Vallée succeda en 1558. à cette seconde Jeanne de la Fin, & fut Abbesse 17 ans & quatre mois. Elle resigna cette Abbaye à Jeanne de Boulchard, se reservant 200 livres de pension ; & se retira à Collinance monastere de l'Ordre de Fontevrauld, où elle mourut le 17. Fevrier 1580. Jeanne de Boulchard qui étoit Abbesse en 1575. prit pour Coadjutrice Jacqueline Marie Angelique Arnauld, & mourut le 4. Juillet 1602. ayant été 27 ans & 7 mois Abbesse.

Angelique Arnauld née le 8. Septembre 1591. avoit pris l'habit de Religion dans l'Abbaye de Saint Antoine à Paris le 2. Septembre 1599. n'ayant pas encore huit ans accomplis. Elle sortit de Saint Antoine & alla à Maubuisson où elle fit profession le 29. Octobre 1600. Quoique nommée Coadjutrice de l'Abbesse de Port-Royal, elle ne quitta Maubuisson que le 15. Juillet 1602. lorsqu'elle alla prendre possession de son Abbaye, après la mort de la Dame de Boulchard. Elle fut bénie le 29. de Septembre suivant, & ce même jour elle fit sa premiere communion. A peine avoit-elle onze ans accomplis. C'étoit un abus trop commun en ce tems-là.

Elle trouva à Port-Royal onze Religieuses professes, dont il y en avoit trois imbecilles, & deux no-

novices. Rien n'étoit plus pitoyable que l'état de cette maison. On n'y gardoit ni clôture ni régularité.* Une Abbesse de cet âge & qui ne goutoit pas alors sa vocation, ne sembloit pas propre pour y rétablir quelque observance de la regle. Le Moine confesseur de la maison ne pensoit pas à l'y porter. Six années s'écoulerent dans ce relachement sous la jeune Abbesse, qui ne cherchoit qu'à dissiper ses ennuis par quelque amusement d'enfant. Elle fut dangereusement malade en 1607.

Dieu se servit l'année suivante de quelques Capucins pour lui ouvrir les yeux sur ses devoirs; & elle conçut en 1608. le dessein de la reforme. Pendant le carême de l'année 1609. elle remit en commun ce que chaque Religieuse possedoit en particulier. Aussi-tôt après elle établit la clôture. Comme ses voeux faits à un âge incompétent, n'étoient pas valides, elle les renouvella le 7. de Mai 1610. Elle commença le 4. Août 1614. l'abstinence de viande. Toutes ces reformes lui attirerent beaucoup de contradiction: mais elle s'éleva au dessus avec cette fermeté & ce courage qu'on admira toujours en elle.

La grace soutenant toutes les grandes qualités naturelles que Dieu lui avoit données, lui fit faire en peu de tems des progrès extraordinaires dans le changement de sa maison. Cette reforme fit bientôt connoître sa capacité & son mérite. On jetta les yeux sur elle pour la charger de reformer l'Abbaye de Maubuisson, où les desordres les plus grossiers avoient fait un éclat scandaleux. Elle y alla le 19. Février 1618. n'ayant encore que 26 ans & demi. L'Abbesse qu'on en avoit chassée, trouva le moyen d'y rentrer & d'en faire sortir par violence cette reformatrice le 10. Septembre suivant. Mais on l'y fit retourner quelque-tems après, & on en chassa de nou-

 veau

veau cette indigne Abbesse par un Arrêt du Parlement.

Ce fut dès le commencement de son sejour à Maubuisson que la Mere Angelique fit connoissance avec Saint François de Sales. Ils lierent ensemble une amitié étroite, & un commerce de Lettres qui ne fut interrompu que par la mort de ce saint Evêque arrivé le 28. Decembre 1620.

Au milieu des travaux de la reforme, la Mere Angelique sentit plus que jamais le poids de la charge d'une Abbesse. Pour obtenir plus aisément la liberté de se demettre de son Abbaye, elle proposa de le faire en faveur de sa sœur Agnès de S. Paul Arnauld. On n'écouta cette proposition que pour faire recevoir cette sœur Coadjutrice : les Bulles en furent expediées au mois de Septembre 1620. La Mere Agnès avoit alors 26 ans, étant née le 31. Decembre 1593. Elle avoit été mise au mois d'Octobre 1599. dans l'Abbaye de S. Cir, où elle prit l'habit de Religion le 24. Juin de l'année suivante; mais elle ne fit profession qu'en 1612. Elle aima son état dès l'enfance où elle fit paroître une gravité prématurée; & l'âge fit toujours croître son amour pour une vie serieuse & réguliere.

La Mere Angelique n'étant point dechargée par cette coadjutorerie du gouvernement de Port-Royal, ne crut pas devoir abandonner plus longtems sa propre maison pour prendre soin d'une autre maison, bien que celle-ci ne lui fut pas étrangere, puisque c'étoit celle de sa profession. Durant près de cinq années qu'elle demeura à Maubuisson, elle avoit reçu neuf Religieuses à la profession. Lorsqu'elle eût pris la resolution de s'en retourner à Port-Royal, il y avoit vingt & une Novice à Maubuisson à qui elle avoit donné l'habit. Toutes ces filles ne purent se resoudre à se separer de leur mere. Elles la suivirent ainsi au nombre de

de trente. Quoiqu'elles n'apportassent pour elles toutes que 500 livres de rente dans une maison peu riche, elles y furent reçues avec une joie incroyable de toute la communauté. La presence de leur Abbesse les dédommageoit de tout. Ce grand desinteressement a toujours été le partage de Port-Royal, & en recompense Dieu fidele aux promesses de son Evangile ne laissa jamais cette maison manquer du nécessaire, ni de persecutions.

Peu après son retour la Mere Angelique envoya dans l'Abbaye du Lis près de Melun la Sœur Anne Eugenie de l'Incarnation Arnauld sa sœur, en qualité de Prieure, & la Sœur Marie des Anges Suireau pour maitresse des novices afin d'y établir la reforme. Elle y fit elle-même un voyage deux ans après en 1625. avec trois de ses Religieuses.

Au retour du Lis elle s'établit à Paris à l'extremité du Fauxbourg Saint Jacques; sa mere lui donnant une maison fort grande qu'elle avoit dans ce lieu qu'on appelloit de Clagni. Ce fut là qu'elle fit bâtir l'Abbaye de Port-Royal de Paris. Elle obtint par Lettres patentes du Roi Louis XIII. la permission d'y transferer toute sa communauté. L'Archevêque de Paris & l'Abbé de Cîteaux y donnerent leur consentement. Cette communauté qui étoit de 84 Religieuses, dont quelques-unes avoient été transferées dès l'année precedente, y vint donc en 1626. La maison de Port-Royal des champs n'avoit point alors de bâtimens suffisans pour un si grand nombre de Religieuses. Ils étoient en très mauvais état, & l'habitation en étoit fort mal saine, parce que la conduite des eaux qui y passent ayant été long-tems negligée y formoit des marécages très incommodes. Ce fut une des principales raisons de la translation de cette maison à Paris: translation qui en a enfin été la ruine. On laissa dans l'an-

cienne maison de Port-Royal un Chapelain pour desservir l'Eglise. Le S. Sacrement y fut toujours conservé. On y conserva de même le droit de paroisse. Ce fut aussi dans ce même lieu que l'on continua à rendre foi & hommage & tous les autres droits seigneuriaux.

L'éclat de la nouvelle reforme la fit desirer en diverses maisons Bénédictines & Bernardines. La Coadjutrice de l'Abbaye de Gif alla à Port-Royal pour s'instruire de la reforme. Elle y passa les années 1626. & 1627. On envoya des Religieuses de Port-Royal aux Isles d'Auxerre pour réformer cette maison. La Mere Agnès alla en 1626. établir la reforme dans l'Abbaye de Gomerfontaine, au Diocese de Rouen dans le Vicariat de Pontoise. Elle alla en 1629. l'établir aussi à Dijon dans l'Abbaye de Tard. La Prieure de S. Aubin au Diocese de Rouen vint à Port-Royal, en 1628. avec quatre de ses Religieuses, pour y prendre l'esprit & se former dans les exercices de la reforme; & la Mere Angelique y alla l'année suivante & y passa six semaines.

Le desir de conserver la ferveur de la reforme dans Port-Royal, lui fit prendre le dessein de deux changemens dans l'état de sa maison: l'un de se mettre sous la jurisdiction de l'Ordinaire, & l'autre de se démettre de sa dignité d'Abbesse pour y rétablir l'élection. Le peu de secours qu'elle recevoit des Moines qu'on lui donnoit pour confesseurs, l'opposition qu'elle trouvoit quelquefois à ses bons desseins du côté des superieurs mêmes, & l'amour de l'ordre lui firent prendre cette resolution. Elle obtint donc au mois de Juin 1627. un Bref du Pape Urbain VIII. qui la tiroit de la jurisdiction de l'Ordre de Cîteaux, pour la soumettre à celle de l'Archevêque de Paris. Le Bref porte qu'excepté

qu'el-

qu'elles seront soumises à la jurisdiction de l'Ordinaire, elles jouiront de toutes les graces & privileges dont jouit & pourra jouir l'Ordre de Cîteaux. Le Roi donna les Lettres patentes pour l'enregistrement de ce Bref au mois de Juillet de la même année. C'est ainsi que cette pieuse Mere cherchant un coopérateur au bien que la misericorde de Dieu avoit établi dans sa maison, la jetta sans y penser entre les mains de son destructeur. Mais il ne faut pas toujours juger des bons desseins par leurs suites peu heureuses.

Elle obtint une autre grace de Louis XIII. au mois de Janvier 1629. par le moyen de la Reine Marie de Medicis. Le Roi renonça à son droit de nomination en faveur de la reforme, & fit expedier des Lettres patentes pour accorder l'élection triennale de l'Abbesse. Tout cela revêtu des formalités requises, la Mere Angelique donna sa démission pure & simple au mois de Juillet 1630. en presence de l'Official de Paris. La Mere Agnès renonça aussi à son droit de Coadjutorerie, avec cette réserve que ce n'étoit qu'au cas que la reforme subsistât dans Port-Royal. Tous ces Actes furent enregistrés au Grand-Conseil en 1631. selon les regles accoutumées. La premiere élection se fit le 23. Juillet 1630. en presence d'un Grand-Vicaire de l'Archevêque de Paris. Marie Geneviéve de S. Augustin le Tardif fut élue Abbesse & continuée jusqu'à l'année 1636.

La Mere Angelique dès l'année 1625. qu'elle étoit venue s'établir à Paris, avoit conçu le dessein de former un nouvel Institut de l'adoration perpétuelle du S. Sacrement. Elle étoit secondée en cela par Etienne Zamet Evêque de Langres. Ce Prelat, après s'être retiré de la Cour & du grand monde où il étoit fort répandu,

avoit embrassé une vie édifiante. Devenu par sa conversion plus appliqué à la conduite de son Diocese, il travailla beaucoup à établir la reforme dans l'Abbaye de Tard. Il eut pour ce sujet recours à la Mere Angelique, qui le voyant si zelé se mit sous sa conduite. Ce fut durant cette direction qu'ils formerent le dessein d'établir une maison consacrée à l'adoration perpétuelle du S. Sacrement. On sollicita des Bulles pour cet établissement. Urbain VIII. en donna au mois d'Août 1627. Il fut difficile d'obtenir des Lettres patentes. Louis XIII. ne les accorda qu'en 1630. après un vœu qu'il fit dans une maladie qu'il eut à Lion où elles furent expediées. On eut encore plus de peine à obtenir le consentement de Jean François de Gondi premier Archevêque de Paris, parce qu'on lui associoit pour superieurs de ce monastere Octave de Bellegarde Archevêque de Sens & l'Evêque de Langres; & c'étoit là le grand obstacle à l'exécution de ce dessein.

Lorsqu'enfin il y eut consenti, la Mere Angelique se trouvant libre par sa démission de l'Abbaye de Port-Royal, fut choisie pour superieure de cette nouvelle Institution. On loua une maison auprès du Louvre où la Mere Angelique alla le 9. Mai 1633. avec trois Religieuses professes de Port-Royal & quatre postulantes. Les vues & la conduite encore trop humaines de l'Evêque de Langres étoient si opposées à celles de cette superieure, qu'elle prit le parti d'abandonner cet établissement & de s'en retourner à Port-Royal, ce qu'elle fit le 10. Fevrier 1636. Elle se fit donner cet ordre par l'Archevêque Paris, pour lui faciliter par ce changement les moyens de mettre cette maison sous son autorité seule. On envoya en sa place la Mere Genevieve de S. Augustin alors Abbesse de Port-Royal. L'Ar-

L'Archevêque de Paris devenu seul supérieur de la maison donna peu après l'habit aux filles qui commençoient ce nouvel établissement, tant aux professes dont il changea le scapulaire noir en blanc avec une croix rouge dessus, qu'aux postulantes qui ne l'avoient point reçu depuis trois ans qu'elles étoient dans cette maison. Le lieu n'étoit point propre pour y mettre un monastere. On n'avoit point d'ailleurs de fonds suffisans pour achetter une autre maison, comme le vouloit l'Archevêque avant que d'y faire faire aucune profession. Ainsi ces quatre Religieuses & les quatre novices furent obligées de s'en retourner à Port-Royal au mois de Mai 1638.

Un des plus grands avantages que la Mere Angelique trouva à Paris fut la connoissance qu'elle fit avec le celebre Jean du Vergier de Hauranne Abbé de S. Cyran. Elle se mit sous sa conduite après avoir quitté celle de l'Evêque de Langres. Ce pieux & savant Abbé lui servit beaucoup pour avancer dans le véritable esprit de la religion. Elle lui fit un renouvellement en 1635. & toutes les Religieuses de Port-Royal se mirent alors sous conduite. Mais elle ne le conserva que jusqu'au 14. Mai 1638. qu'il fut arrêté & renfermé dans le château de Vincennes.

La Mere Agnès de S. Paul Arnauld fut élue Abbesse après la Mere de S. Augustin le 19. Septembre 1636. & continuée jusqu'en 1642.

En 1637. le celebre Avocat Antoine le Maître, neveu de la Mere Angelique, renonça au Barreau, & renvoya même un brevet de Conseiller d'Etat que son mérite extraordinaire lui avoit fait donner à l'âge de 28 ans. Son frere de Sericourt qui suivoit la profession des armes la quitta en même tems. Tous deux ne pensant plus qu'à se consacrer à Dieu dans la solitude & dans les exercices de la pénitence, s'étoient retirés

le 10. Janvier 1638. dans une petite maison près de Port-Royal de Paris. Leurs freres de Saci, de S. Elme & de Vallemont, M. Lancelot & quelques autres personnes se joignirent à eux. Aussi-tôt après la détention de l'Abbé de S. Cyran, l'Archevêque de Paris leur fit dire qu'il avoit ordre de la Cour de les faire deloger de cette maison. Ils en sortirent & allerent demeurer à Port-Royal des champs. Ils étoient dix ou douze, & avoient avec eux quelques enfans. Ils n'y furent que deux mois en paix. M. de Laubardemont y fut envoyé de la part de la Cour, pour les interroger & les faire sortir de cette solitude.

On avoit voulu lui donner l'ordre d'interroger aussi la Mere Angelique. L'Archevêque de Paris l'empêcha, & alla lui-même faire une visite dans la maison de Port-Royal de Paris. On craignit même qu'on n'enlevât la Mere Angelique: mais l'Archevêque détourna encore cette tempête.

Lorsqu'on la crût un peu appaisée, ces solitaires retournerent à Port-Royal des champs à la fin de 1639. quinze mois après leur sortie. La bonne odeur de leur piété & de leur vertu éprouvée y attira dans la suite plusieurs autres personnes, dont Dieu avoit touché le cœur. La retraite, la pénitence & le silence qu'ils observoient dans cette solitude, leur application à la priere & au travail des mains representoit admirablement la vie des anciens Anachoretes. Ils étoient habillés pauvrement. Ils recitoient tous les jours l'office de l'Eglise avec le Chapelain, & le chantoient aux fêtes solemnelles. Ils se levoient la nuit à deux heures pour dire Matines. Leur nourriture étoit très simple & très frugale. Dans les jeûnes solemnels de l'Eglise ils faisoient leur unique repas le soir. C'étoit là la vie de plusieurs personnes qui avoient paru avec distinction dans l'Eglise, dans l'Epée, dans la Robe & à la Cour.

La Mere Angelique, qui depuis douze ans qu'elle s'étoit démise de l'Abbaye de Port-Royal y avoit vu l'élection de deux Abbesses continuées toutes deux six ans chacune, fut enfin élue elle-même le 2. Octobre 1642. & continuée douze ans dans cette charge jusqu'en 1654. Quatre mois après son élection Dieu lui rendit l'Abbé de S. Cyran qui fut mis en liberté le 6. Février 1643. mais il mourut le 11. Octobre suivant.

Le Livre *de la fréquente Communion* imprimé au mois d'Août 1643. qui rapporte les maximes saintes des premiéres Peres de l'Eglise pour l'administration des sacremens, attira une violente persecution à son auteur Antoine Arnauld Docteur de Sorbonne. Le contrecoup retomba sur Port-Royal où il avoit au dedans sa mere, plusieurs soeurs & plusieurs niéces Religieuses, & au dehors diverses personnes de sa famille. L'ignorance & encore plus la malignité de ses adversaires voulut faire passer ces anciennes pratiques pour une nouveauté pernicieuse. A force de crier contre on rendit suspecte dans l'esprit des personnes trop credules la doctrine de Port-Royal, où l'on tâchoit de pratiquer ces maximes. Ce fut le prétexte dont on se servit pour examiner les sentimens de ceux qui conduisoient la maison, & le sujet des visites que l'Archevêque de Paris y fit ou y fit faire en divers tems. Il y en eut une longue qui fut terminée le 13. Decembre 1644.

On jetta les premiers fondemens de l'Eglise de Port-Royal de Paris le 22. Avril 1646. Elle fut achevée en 1648. & bénie le 7. Juin de la même année par l'Archevêque de Paris.

L'Institution de l'adoration perpétuelle du S. Sacrement n'ayant pu se soutenir, comme je l'ai marqué, les Religieuses qui l'avoient commencée s'étoient retirées à Port-Royal, & y avoient ap-

porté les biens donnés pour cet établissement. La Mere Angelique qui avoit une dévotion particuliere à cet auguste sacrement, ne crut pas devoir frustrer les intentions de ceux qui avoient voulu contribuer de leurs biens à cette sainte fondation. Elle travailla donc à établir dans sa maison ce qui n'avoit pu subsister dans cette autre. Elle obtint pour ce sujet un Bref du Pape en 1647. & le 24. Octobre de la même année elle prit & fit prendre à ses Religieuses le scapulaire blanc avec la croix rouge, pour marque de ce nouvel engagement qu'elles contractoient.

Le monastere de Port-Royal de Paris se trouva trop petit pour contenir le grand nombre de Religieuses que la reforme y attiroit. Après avoir fait beaucoup travailler à dessecher des marais, défricher les jardins, & relever des terres pour rendre l'ancien monastere de Port-Royal des champs plus sain & plus habitable, l'Abbesse & les Religieuses presenterent une requête à l'Archevêque de Paris, pour lui demander la permission d'envoyer dans cette maison quelques-unes de leurs Religieuses afin de soulager celle de Paris, tant par la diminution du nombre des Religieuses, que par le soin que celles qui y seroient envoyées prendroient du temporel de ce monastere, étant sur les lieux où étoit la plus grande partie de leurs revenus. Une raison qu'en donna encore la Mere Angelique, c'est qu'elles ne devoient pas laisser faire leur office par des seculiers, ni abandonner un lieu où les fondateurs de l'Abbaye avoient desiré que Dieu fut perpétuellement honoré par des Religieuses.

Cette permission leur fut accordée le 22. Juillet 1647. à condition que les Religieuses qui seroient envoyées dans cette maison, ne feroient point un corps de communauté particuliere, mais seroient toujours soumises à la jurisdiction de l'Or-

l'Ordinaire, & à l'autorité de l'Abbesse qui commettroit une Religieuse pour la conduite de la maison, qu'elle la destitueroit, rappelleroit & changeroit les Religieuses quand elle le jugeroit nécessaire. La Mere Angelique y vint le 13. Mai 1648. avec sept Religieuses de choeur & deux Converses.

Les solitaires qui durant l'absence des Religieuses habitoient la maison, & qui avoient travaillé à la reparer, se retirerent dans la maison des *granges* située au haut de la montagne. Il y resta seulement deux Prêtres, un Médecin, un Chirurgien, un Gentilhomme de Poitou qui, apprès avoir beaucoup paru dans l'armée, avoit pris le métier de cordonnier par esprit de pénitence, & pour servir les Religieuses & les Solitaires en cette qualité. M. d'Andilly y demeura aussi.

Au commencement de 1649. les solitaires, qui étoient montés aux granges furent obligés d'en descendre & de se renfermer dans l'Abbaye à cause des guerres civiles. Six Religieuses de Gif s'y refugierent aussi. Les autres ne voulurent pas y aller, parce qu'elles avoient peur de la doctrine de cette maison qu'on décrioit dès lors comme nouvelle & dangereuse.

Le monastere de Paris situé au Fauxbourg S. Jacques se trouva aussi fort exposé durant le siege de Paris. La Mere Agnès en sortit avec trente Religieuses pour se réfugier dans la ville le 11. Janvier 1649. Les plus âgées y demeurerent le mieux renfermées qu'elles purent. Celles qui en étoient sorties, y revinrent le 10. Mars suivant. Elles furent accompagnées dans cette sortie de plusieurs Magistrats en robes de Palais, qui les conduisirent dans la maison où elles se retirerent.

La Mere Angelique Abbesse étoit alors à

Port-Royal des champs. Elle en revint en 1650. & assista à l'enterrement de son neveu de Sericourt mort le 4. Octobre de cette année. Elle retourna à Port-Royal des champs & fit commencer à bâtir les dortoirs & rehausser l'Eglise au commencement de 1652. Peu après elle fut obligée par la guerre des princes de revenir à Paris avec toutes ses Religieuses, qui n'y retournerent que le 15. Janvier 1653. Elle quitta la qualité d'Abbesse au mois de Novembre 1654. On élut pour lui succeder la Mere Marie des Anges Suireau qui, après avoir été 22 ans Abbesse de Maubuisson, & avoir extrêmement travaillé pour y établir la reforme, quitta cette Abbaye & revint à Port-Royal lieu de sa profession.

En 1653. parut la Bulle d'Innocent X. portant la condamnation des cinq fameuses Propositions attribuées à M. Jansenius Evêque d'Ypre. La principale vue qu'on eut en demandant cette Bulle, fut de tendre un piege à Port-Royal, & à tous ceux qui étoient dans les sentimens des personnes qui conduisoient cette maison. Leurs adversaires répandoient par-tout de faux bruits sur leur doctrine. Ils les représenterent à la Reine Regente comme des hypocrites & des impies qui, sous pretexte de retraite & de pénitence, vouloient renverser la discipline de l'Eglise & abolir l'usage des sacremens; comme des hérétiques plus dangereux que Luther & Calvin, qui corrompoient la foi par de nouvelles erreurs; comme des traîtres & des rebelles qui entretenoient commerce avec les ennemis du royaume.

On publia en 1654. un Ecrit pour repousser ces calomnies. Les Religieuses écrivirent le 9. Janvier 1655. au Cardinal de Retz Archevêque de Paris, qui étoit pour lors à Rome. Mais en vain se justifierent-elles devant le public & auprès

près de leurs superieurs. Leurs ennemis redoublerent leurs impostures & leurs artifices, & engagerent la Cour à envoyer le 30. Mars 1656. le Lieutenant-civil d'Aubrai à Port-Royal des champs, pour en chasser tous ceux qui y étoient retirés, & renvoyer tous les enfans qu'on y élevoit aux granges. On prévint la visite du Lieutenant civil, & l'on envoya ces enfans en d'autres maisons voisines. Les solitaires se retirerent chacun de leur côté. Il en resta seulement quelques-uns qui avoient des emplois néceſſaires. Le Lieutenant civil trouva ainsi le lieu vuide; mais il vit bien qu'il ne pouvoit pas contenir autant de monde qu'on le publioit pour rendre cette assemblée suspecte, & qu'il n'y avoit point de Chapelle comme on le disoit. Quelques mois après M. d'Andilly obtint pour lui & pour son fils de Luzanci la permission de retourner à Port-Royal. Les troubles étant ensuite un peu appaisés, presque tous les solitaires y revinrent peu à peu.

Pendant que les hommes se déchainoient ainsi contre Port-Royal, Dieu se déclara en sa faveur par plusieurs miracles qui furent attestés & confirmés par toutes les autorités néceſſaires. Cette protection de Dieu suspendit pour un tems la persecution. L'Archevêque de Paris donna à ces Religieuses pour superieur un Prêtre d'une vertu & d'une piété singuliere, nommé Antoine de Singlin qui étoit leur confesseur depuis près de 20 ans. Revêtu de cette qualité il fit en 1657. la visite des deux maisons. La Mere Marie des Anges Abbesse mourut le 10. Decembre 1558. La Mere Agnès qui lui succeda fut élue trois jours après.

Quoique la persecution ne fut plus si violente, le calme n'étoit pas encore fort grand. Le Lieutenant civil retourna le 10. Mai 1661. à Port-Royal des champs, & en chassa les enfans

qui

qui étoient encore dans des villages circonvoisins, aux Troux & au Chenêt. La perte de Port-Royal avoit été resolue dans le Conseil du Roi le mercredi saint 13. Avril. On voit assez à la sollicitation de qui on prenoit ces violens desseins, par la proximité des fêtes où l'on en faisoit la résolution. Le Lieutenant civil alla le vendredi de Pâques 23. Avril faire sortir toutes les pensionnaires de Port-Royal de Paris. On chargea de la même expédition un Commissaire pour la maison de Port-Royal des champs; & il l'exécuta le lendemain 24. Avril.

Dans le fort du feu de cette persecution on ne laissa pas de faire le dimanche de Quasimodo 25. Avril quatre novices, & le lundi 26. Avril trois autres. Le 6. Mai le Lieutenant civil alla à Port-Royal des champs enlever quatre pensionnaires qui attendoient leurs parens pour sortir, & le 13. du même mois il retourna à Port-Royal de Paris pour faire ôter l'habit à ces sept dernieres novices, & pour les faire sortir avec toutes les postulantes. Il fit défense aux Religieuses de recevoir des filles ni de leur donner l'habit. Ces novices sortirent le lendemain avec le voile & l'habit de Religion, que l'Abbesse ne crut pas pouvoir en conscience leur ôter, & qu'elles garderent long-tems dans l'espérance de pouvoir retourner pour continuer leur noviciat. Le 25. Juillet le Lieutenant civil accompagné du Procureur du Roi visita tous les dehors de la maison de Port-Royal de Paris & les murs de clôture. Il ordonna qu'on murât la porte de communication du couvent avec l'appartement de la Marquise de Sablé.

Les Vicaires-Généraux du Cardinal de Retz publierent le 8. Juin 1661. un Mandement pour la signature du Formulaire. Comme le fait & le droit y étoient distingués, aussi bien que la dif-

difference des soumissions dues pour l'un & pour l'autre, les Religieuses de Port-Royal le signerent sans difficulté. On ne fut pas content de ce Mandement des Grands-Vicaires, & on les obligea d'en faire un autre. Ces Religieuses le signerent encore, mais avec explication. Le Doyen de Notre-Dame en qualité de Grand Vicaire alla à Port-Royal de Paris pour en chasser les confesseurs, & nomma un autre superieur en la place de M. *Singlin*, qui s'étoit retiré pour éviter une Lettre de cachet.

Ce fut au milieu de ces troubles que la reverende Mere Marie Angelique Arnauld se reposa en paix dans le Seigneur, & alla le 6. d'Août 1661. recevoir de Dieu la recompense de tant de travaux, si généreusemont soutenus pour la gloire de son saint nom. Elle vit les grandes benédictions que Dieu répandit par elle sur sa maison, sans s'en élever, parce qu'elle lui en rapportoit toute la gloire. Elle envisagea sans s'étonner toute la fureur des hommes & des démons, qui s'efforçoient de détruire cette œuvre de Dieu. Une humilité profonde avec un genie sublime, une noble générosité avec une simplité surprenante, une grandeur d'ame au dessus de son sexe, une fermeté inebranlable au milieu des dangers les plus pressans & des contradictions les plus accablantes, une foi & une confiance en Dieu digne des tems apostoliques, une sensibilité extrême pour les biens & pour les maux de l'Eglise, un zele ardent pour le salut du prochain, une tendresse de mere pour ses Religieuses, un mépris souverain des biens de la terre, une magnifique liberalité envers tous les indigens, toutes ces vertus rassemblées en elle dans un degré éminent firent son caractere particulier.

Après les trois ans expirés du triennat de la Mere Agnès de S. Paul Arnauld, on élut en sa place

place Madeleine de Sainte Agnès de Ligni Seguier le 12. Decembre 1661. Elle fut Abbesse jusqu'à l'année 1669. sans nouvelle élection, à cause des troubles qui durerent sans relâche les cinq dernieres années de ce tems.

Le Cardinal de Retz donna en 1662. sa démission de l'Archevêché de Paris. Pierre de Marca Archevêque de Toulouse fut nommé pour lui succeder, en recompense de ce qu'il avoit fait contre le prétendu Jansenisme. Mais il mourut le 29. Juin 1662. n'ayant pu prendre possession de l'Archevêché de Paris que par procureur la veille de sa mort. Durant la vacance du Siége le Chapitre de l'Eglise de Paris nomma sept Grands-Vicaires, qui firent un troisiéme Mandement pour ordonner la signature du Formulaire. Car c'étoit alors comme aujourd'hui le signe unique du salut ou de la reprobation. Ils firent signifier ce Mandement aux Religieuses de Port-Royal, qui en appellerent comme de juges incompétens.

On ne voyoit alors tous les jours que nouveaux Mandemens & que nouveaux Formulaires. Chacun en faisoit à sa façon & selon ses préjugés; & il y avoit entre tous les auteurs de ces Mandemens une diversité de langage aussi étrange qu'entre les fabricateurs de la fameuse Tour de Babel. Quelques assemblées tumultuaires d'Evêques courtisans qui prenoient le nom d'Assemblées du Clergé de France, avoient prescrit un Formulaire qu'ils avoient fait autoriser par la Cour. Les autres Evêques ne se crurent pas obligés de le recevoir ni de le proposer à leurs diocesains. On eut donc recours à Rome pour en avoir un qui fut uniforme, & convenable aux desseins que l'on avoit pris. Alexandre VII. qui avoit déja defini le fait par une Bulle de 1656. en donna une nouvelle en 1664. avec un Formulaire qui renfermoit sous une même créance le fait & le droit.

Hardouin de Beaumont de Perefixe nommé à l'Archevêché de Paris après la mort de Pierre de Marca, n'eut ses Bulles, qu'en 1664. Il en prit possession au commencement du carême de cette année. Il fit bientôt voir à quelles conditions on lui avoit donné cet Archevêché. Le 20. Mai suivant il alla à Port-Royal faire une visite de civilité. Le 7. Juin il publia un Mandement pour la signature; où nonobstant la definition réïterée d'Alexandre VII. & malgré les termes si précis du Formulaire, il déclara qu'on ne pouvoit soutenir que par malice ou par ignorance que l'Eglise exige qu'on croie par un acquiescement de foi divine que les cinq Propositions sont de Jansenius & que c'est au sens de cet Evêque qu'elles ont été condamnées, ajoutant que dans la signature du Formulaire l'Eglise n'exigeoit sur ce fait qu'un acquiescement de foi humaine. Ce Mandement fut refuté par un savant Traité *de la foi humaine** qui décria étrangement cette nouvelle opinion.

L'Archevêque dès le lendemain de la publication de son Mandement indiqua sa visite pastorale à Port-Royal. Il la commença le 9. Juin & la finit le 14. La fin de cette visite étoit la signature du Formulaire. Mais en vain repeta-t-il de vive voix à ces Religieuses ce qu'il avoit déclaré dans son Mandement, qu'il ne demandoit par cette souscription qu'une foi humaine du fait de Jansenius: il ne put leur persuader de signer purement & simplement le Formulaire. Pour les porter à la soumission qu'il exigeoit d'elles, il leur laissa le Vicaire de S. Nicolas du Chardonnet nommé Chamillard, Docteur de Sorbonne & zelé Moliniste, à qui il donna la qualité de superieur. Les faux & pitoyables rai-

* On sait que ce Traité est de M. Nicole.

raisonnemens qu'il leur fit & qu'il publia depuis furent refutés avec force dans plusieurs Ecrits.

Quoique les Religieuses de Port-Royal eussent par deux signatures satisfait pleinement à leur devoir, elles en envoyerent à l'Archevêque une troisiéme conçue en ces termes: „ Nous soussi„ gnées promettons une soumission & une „ créance sincere pour la foi; & sur le fait, „ comme nous ne pouvons en avoir aucune con„ noissance par nous-mêmes, nous n'en formons „ point de jugement; mais nous demeurons dans „ le respect & le silence conformes à notre con„ dition & notre état." L'Archevêque alla les voir le 21. Août, & leur demanda une signature pure & simple du Formulaire. Elles lui representerent qu'elles ne pouvoient pas lui en donner une autre que celle qu'elles lui avoient envoyée. Sur ce refus il leur interdit verbalement l'usage des sacremens, & les déclara privées de voix active & passive.

C'étoit le prelude des violences qu'il devoit bientôt exercer contre elles. L'avis qu'elles eurent qu'on pourroit bien pousser les choses jusqu'à la derniere extremité, leur fit prendre la précaution de faire & de signer divers Actes de protestations, d'oppositions & d'appels de tout ce qu'on pourroit faire contre elles, à quoi elles n'auroient peut-être pas la liberté de pourvoir dans le tems. Elles donnerent des procurations pour faire valoir ces Actes en tems & lieu.

Le 26. du même mois d'Août l'Archevêque, sans avoir fait aucune procedure juridique contre elles, retourna à Port-Royal accompagné du Lieutenant civil, du Chevalier du Guet, d'Exemts & de 200 gardes, en enleva douze Religieuses, entre lesquelles étoient l'Abbesse, la Prieure & les principales de la Communauté;

&

& les fit conduire en differens monasteres, où elles furent privées de tout commerce au dedans & au dehors. Le même jour il introduisit dans Port-Royal de Paris la Mere Eugenie Religieuse de la Visitation, avec cinq autres Religieuses du même Ordre pour gouverner le temporel & le spirituel de la maison.

Au mois de Novembre suivant il alla à Port-Royal des champs où il y avoit alors seize Religieuses de chœur. Il leur demanda la même chose qu'à celles du monastere de Paris. Mais les trouvant dans les mêmes sentimens & n'en recevant pas d'autre réponse, il rendit une ordonnance en datte du 17. Novembre, par laquelle il leur interdit à toutes l'usage des sacremens & les déclara privées de voix active & passive. Peu de jours après il fit encore enlever quatre Religieuses de la maison de Port-Royal de Paris, qui comme les douze premieres furent conduites & enfermées dans des couvens étrangers. Celles qui resterent protesterent, & appellerent comme d'abus, en la maniere qu'elles le purent, de tous ces enlevemens, & de l'introduction de la Mere Eugenie.

Dans l'intervalle de ces deux enlevemens onze ou douze Religieuses de la maison de Paris signerent au gré de l'Archevêque, & se soumirent à la conduite de la Mere Eugenie. Entre celles là il y en avoit deux imbecilles, qui étoient privées de toute voix en chapitre depuis plusieurs années. L'ambition d'être Abbesse en corrompit deux autres & ne put en satisfaire qu'une. Ces deux dernieres gagnerent les autres, & les porterent à cette soumission.

Je ne dis rien ici de la maniere dont les Religieuses prisonnieres furent traitées durant près de dix mois. Beaucoup de personnes en ont vu une partie dans la relation que la Mere Ange-

lique

lique de S. Jean Arnauld a faite de sa captivité. Presque toutes les autres en ont fait de semblables qu'on pourra donner un jour au public*. On y verra la dureté impitoyable des Religieuses geolieres, & la patience admirable de ces innocentes persecutées; les disputes que celles-ci eurent à soutenir contre des Docteurs ou d'autres gens qui se mêlerent de les entreprendre, & l'insuffisance des juges mêmes de la doctrine pour répondre aux raisons de ces filles, sinon par des bévues & des égaremens inexcusables.

Au commencement de Juillet 1665. l'Archevêque renvoya dans le monastere de Port-Royal des champs toutes les Religieuses qui avoient été enlevées, & celles de la maison de Paris qui ne s'étoient pas soumises à ses volontés & au gouvernement de la Mere Eugenie. Par le retour de toutes ces Religieuses au monastere de Port-Royal des champs, la Communauté se trouva composée de soixante & onze Religieuses de chœur & de dix-sept Converses. Il fit mettre en même tems une garnison de quatre gardes du corps commandée par un Exemt. Ces gardes s'emparerent de toutes les portes du monastere, tant au dedans des jardins qu'au dehors de la maison, pour empêcher les Religieuses d'avoir aucune relation même par Lettres avec les personnes du dehors. Cette garnison y demeura jusqu'au mois de Février 1669.

Cependant l'Archevêque déclara les dix ou douze Religieuses, qui étoient restées dans la maison de Port-Royal de Paris, capables de faire corps de Communauté, & leur ordonna d'élire entre elles une Abbesse. En consequence de cette ordonnance elles élurent le 16. Novembre 1665. la Sœur Dorothée Perdreau, qui prit aussi-tôt le maniement des affaires de la maison. Après cette

* Elles on été imprimées en 1724.

te prétendue élection l'Archevêque fit retirer la Mere Eugenie & ses cinq compagnes. Les Religieuses de Port-Royal des champs protesterent contre cette élection & en appellerent comme d'abus, representant qu'elle s'étoit faite sans leur participation ; outre que leur Abbesse n'avoit point été déposée, & ne s'étoit point démise, ce qui est absolument nécessaire pour proceder à une nouvelle élection.

Le 8. Février 1666. l'Archevêque rendit une ordonnance par laquelle il assigna vingt mille livres, à prendre tous les ans sur les revenus de l'Abbaye, pour la subsistance des Religieuses qui étoient à Port-Royal des champs, à condition que sur cette somme de 20000 livres on diminueroit 200 livres pour chacune de celles qui viendroient à mourir.

Par Arrêt du Conseil d'Etat en datte du 12. Février de la même année, le Roi confirma tout ce qu'avoit fait l'Archevêque, évoqua à soi tous les appels interjettés par les Religieuses de Port-Royal des champs, & leur ordonna de mettre dans huit jours leurs moyens d'abus entre les mains des Commissaires qu'il avoit nommés : mais elles ne le purent faire par le defaut de liberté.

Deux années s'écoulerent sans qu'il parut rien de nouveau contre ces Religieuses, mais c'étoit pour elles un spectacle bien nouveau & bien affligeant que la vie scandaleuse que menoient chez elles presque toutes les personnes qu'on y avoit mises. Ces gardes du corps ne leur permettoient pas de sortir dans leurs jardins. Ils étoient presque jour & nuit à se promener dans leur enclos, à y chanter & à s'y divertir. Une miserable tourriere, que l'Archevêque les avoit forcées de recevoir par une ordonnance qu'il fit exprès, se familiarisa tellement avec un scelerat

de Chapelain, placé aussi par ce zelé Prelat; qu'elle en eut un enfant. Mais ces desordres crians ne paroissoient pas si effroyables que le phantôme que l'on persecutoit dans ces filles, dont on étoit forcé d'ailleurs de reconnoître & d'admirer la vie sainte & reguliere.

Au mois de Mai 1668. le Roi par ses Lettres patentes déclara qu'il vouloit rentrer dans le droit de nomination à l'Abbaye de Port-Royal, & en consequence de cette déclaration nomma la Sœur Dorothée Perdreau Abbesse. Elle obtint des Bulles le mois de Juin suivant sur l'exposé qu'on envoya à Rome que l'Abbaye étoit vacante par la mort de la Mere Angelique, & que la Mere Agnès sa sœur étoit incapable, inhabile, & destituée de tout titre legitime. Les Bulles furent accordées à deux conditions; la premiere que les deux tiers au moins de la Communauté y donneroient leur consentement; & la seconde que ce n'étoit qu'au cas qu'il n'y eut point alors d'autre Abbesse canoniquement pourvue.

Des Bulles qui se détruisoient par les conditions qu'elles marquoient ne laisserent pas d'être fulminées par l'Official de Paris, registrées & insinuées au Greffe des insinuations ecclesiastiques le 6. du mois de Novembre suivant. Le 15. du même mois le Fevre Procureur au Grand Conseil, & fondé en procuration, tant de l'Abbesse & des Religieuses que de la Mere Agnès ci-devant Coadjutrice, forma opposition à l'exécution du Brevet de nomination de la Sœur Dorothée Perdreau, à ses Bulles de provision, & à tous les Actes de prise de possession ou autres qu'elle pourroit avoir faits ou pourroit faire dans la suite à leur préjudice, même à l'enregistrement des Lettres patentes par lesquelles le Roi déclaroit vouloir rentrer dans le droit de nomination. Cette opposition fut signifiée au Procureur général du

Grand Conseil & à la Sœur Dorothée Perdreau. Elle ne fut point levée, ni tous ces actes enregistrés au Grand Conseil.

D'ailleurs le Roi rendit le 23. Octobre de cette année 1668. un Arrêt pour la pacification des troubles excités au sujet de la signature du Formulaire. En vertu de cet Arrêt toutes les personnes chassées de leurs bénéfices pour le refus de la signature pure & simple rentrerent en possession de leurs titres; & ceux qui en avoient été pourvus par Bulles, Brevets, & autres provisions furent obligés de les céder, ce qui détruisoit entierement tout ce qui avoit été fait en faveur de la Sœur Dorothée Perdreau.

Les Religieuses de Port-Royal pour avoir part à cette paix presenterent une requête à l'Archevêque de Paris, où elles firent une nouvelle déclaration de leurs sentimens entierement conforme à l'acte du 3. Decembre 1668. envoyé au Pape au nom des quatre Evêques d'Alet, de Pamiers, d'Angers & de Beauvais, & dont Sa Sainteté avoit été satisfaite. Sur cette requête l'Archevêque rendit une ordonnance le 17. Février 1669. par laquelle il reconnut la pureté de leurs sentimens, & la sincerité de leur soumission, les restitua à la participation des sacremens & les déclara capables de faire corps de Communauté & de jouir de voix active & passive. Cette requête ne contenoit que ce qu'elles avoient marqué dans leurs signatures précedentes, pour lesquelles on les avoit traitées comme des hérétiques, leur refusant les sacremens même à la mort, & la sepulture ecclesiastique. La Cour s'en contentoit alors. Par là elles cesserent d'être des rebelles à l'Eglise, dans l'esprit de ceux qui n'ont point d'autre loi que la volonté du prince.

Par cette sentence de l'Archevêque & par l'Arrêt du 23. Octobre 1668. l'Abbesse & les Re-

Religieuses qu'on avoit envoyées à Port-Royal des champs en 1665. devoient rentrer en possession des deux maisons & de tous les biens. La Sœur Dorothée Perdreau devoit en consequence renoncer à toutes les protections que lui paroissoient donner son Brevet de nomination, ses Bulles & sa prise de possession: actes qui étoient toujours demeurés distitués des formalités nécessaires pour leur validité. Mais on étoit allé trop avant pour pouvoir se resoudre à revenir jusqu'au point d'une entiere justice.

Sous prétexte que les contestations passées pouvoient avoir aliené les esprits des Religieuses des deux maisons, on prit le dessein de les separer les unes des autres. C'est ce que fit le Roi par Arrêt rendu le 13. Mai 1669. par lequel il separa les deux maisons de Port-Royal en deux titres d'Abbaye independans l'un de l'autre, l'un à Paris pour être à perpétuité de nomination royale, & à cette occasion il confirma la nomination qu'il avoit faite de la Sœur Perdreau pour Abbesse titulaire; & l'autre titre d'Abbaye aux champs pour être à perpétuité élective & triennale, sous la conduite de l'Abbesse que les Religieuses qui y étoient avoient élue ou éliroient dans la suite, conformément aux Lettres patentes de Louis XIII. du mois de Février 1629.

Par une suite de cette separation des deux maisons, le Roi partagea aussi les biens de l'Abbaye en deux. Il ordonna que les deux tiers appartiendroient à perpétuité à l'Abbaye de Port-Royal des champs, & l'autre tiers à l'Abbaye de Port-Royal de Paris, sans que pour quelque cause ou raison que ce soit aucun de ces deux monasteres pût jamais rien prétendre sur ce qui auroit été assigné à l'autre.

Plus de quatre-vingts Religieuses qui étoient alors à Port-Royal des champs, dont la maison n'étoit ni bâtie ni meublée d'une maniere suffi-

fante à tant de personnes, n'eurent que deux tiers de leur bien, pendant que neuf ou dix Religieuses qui étoient à Paris dans une maison grande & spatieuse & parfaitement bien meublée en prenoient le tiers. Et ce tiers fut separé si inégalement qu'il en valoit au moins la moitié. Tout se suivoit sur le même pied dans un partage où l'équité n'avoit aucune part.

Le Roi, qui s'étoit chargé d'obtenir une Bulle de confirmation de ce partage, la sollicita par le Cardinal d'Este, qui faisoit alors les affaires de France à Rome, & en écrivit même à Sa Sainteté. Clement X. l'accorda le 23. Septembre 1671. sur une Supplique qui lui fut presentée au nom des Religieuses des deux maisons, quoique celles qui étoient au monastere des champs n'en eussent aucune connoissance. Il insera dans cette Bulle toutes les clauses les plus fortes pour rendre cette separation irrévocable. Elle fut fulminée par l'Archevêque de Paris le 20. Avril 1672. Le Roi donna des Lettres patentes en forme de déclaration addressées au Grand Conseil pour confirmer & approuver cette Bulle, & pour en ordonner l'enregîtrement, qui fut fait par Arrêt du 22. Decembre de la même année 1672.

L'Abbaye de Port-Royal des champs subsista donc en paix dans cette nouvelle forme. On y fit l'élection d'une Abbesse le 23. Juillet 1669. Ce fut Henriette Marie de Sainte Madeleine du Fargis d'Angennes, qui fut continuée jusqu'en 1678. que la Mere Angelique de S. Jean Arnauld lui succeda le 3. Août. On y reçut plusieurs Religieuses à la profession. Ceux qui aimoient cette solitude eurent la liberté de s'y retirer. La princesse de Longueville Anne Geneviéve de Bourbon s'y fit bâtir un Château. Diverses personnes s'y firent aussi bâtir des appartemens, & ce desert devint en peu plus florissant que jamais.

Mais cette paix ne dura que jusqu'à la mort de Madame de Longueville arrivée le 15. Avril 1679. Aussi-tôt après François de Harlai Archevêque de Paris alla à Port-Royal des champs, pour faire sortir toutes les pensionnaires & toutes les personnes qui y étoient retirées, & pour défendre de la part du Roi d'y recevoir des novices. Il déclara que cette défense n'auroit lieu que jusqu'à ce que la Communauté, qui étoit alors composée de soixante treize Religieuses de chœur, fut réduite au nombre de cinquante. Il ajouta que l'intention du Roi étoit de fixer à ce nombre toutes les Communautés du royaume.

Le 20. Janvier 1684. mourut la Mere Angelique de S. Jean Arnauld Abbesse, digne niece de la Mere Angelique reformatrice, pleine de son esprit, avec encore quelque chose de plus brillant. Elle finissoit son second triennat. La Mere Henriette Marie de Sainte Madeleine du Fargis d'Angennes lui succeda, & fut encore six années Abbesse. La Mere Agnès de Sainte Thecle Racine fut élue après elle le 2. Fevrier 1690. & fut continuée neuf ans.

On vit dans la suite que cette limitation de la Communauté de Port-Royal au nombre de cinquante Religieuses, n'étoit qu'une palliation du dessein qu'on avoit avoit de détruire cette maison. Lorsque les Religieuses par la mort de XXIII. de leurs Sœurs, se trouverent réduites à ce nombre, elles demanderent à l'Archevêque la permission de recevoir des novices. La réponse fut qu'il y comprenoit aussi les Converses. Il fut aisé de reconnoître que sans un grand changement il n'y avoit rien à espérer de ce côté-là. Aussi toutes les tentatives qu'on put faire furent toujours inutiles.

Quoique les Religieuses de Port-Royal de Paris eussent pris toutes les mesures imaginables

pour

pour mettre la ſeparation des deux maiſons & des biens hors d'atteinte, elles voulurent en 1697. revenir contre le partage des biens, & preſenterent une requête au Roi pour en demander un nouveau. Sa Majeſté chargea l'Archevêque de Paris Louis Antoine de Noailles de nommer des Commiſſaires, pour examiner les revenus & les charges des deux Abbayes. L'Archevêque nomma l'Abbé Roynette ſuperieur de Port-Royal des champs & le Pere de Loo Prieur de Saint Germain des prés, ſuperieur de Port-Royal de Paris, tous deux ſes Grands-Vicaires. Ils firent conjointement la viſite des deux maiſons, dreſſerent leurs procès verbaux, & les porterent à l'Archevêque. Il en fit ſon rapport au Roi qui jugea les prétentions des Religieuſes de Port-Royal de Paris mal fondées, & n'y eut alors aucun égard.

La Mere Agnès de Sainte Thecle Racine ayant fini ſes neuf années, on élut en ſa place le 5. Fevrier 1699. la Mere Elizabeth de Sainte Anne Boulard, qui a été Abbeſſe de Port-Royal des champs juſqu'à ſa mort arrivée le 20. Avril 1706.

Les Religieuſes de Port-Royal de Paris ne furent pas long-tems tranquilles. Au mois de Juillet 1702. elles firent aſſigner les Religieuſes de Port-Royal des champs au Grand Conſeil, pour les obliger à leur remettre entre les mains tous leurs titres, papiers, biens, &c. & à ſe contenter d'une penſion viagere de 200 livres pour chacune d'elles. La Déclaration du Roi qui permit alors aux Eccleſiaſtiques & Religieux de rentrer en poſſeſſion de leurs biens aliennés en payant le huitiéme denier, fut le prétexte de cette nouvelle tentative. Elles furent déboutées de leur demande & condamnées aux depens par Arrêt d'audience du 22. Fevrier 1703.

Le Pape Clement XI. donna en 1705 une Bulle que le Roi, à l'instigation de Paul Godet Evêque de Chartres, avoit sollicitée sur le Jansenisme. Les adversaires de ce phantôme se trouvant embarrassés par la paix de Clement IX. voulurent la détruire par le fondement. On demanda donc à Clement XI. de prononcer sur la suffisance ou l'insuffisance du silence respectueux à l'égard des faits décidés par l'Eglise. Il comprit bien la question : mais il ne voulut pas y répondre. Il confondit ce qu'on le prioit de décider avec ce qu'on ne lui demandoit pas, & déclara par cette nouvelle Bulle que le silence respectueux n'est pas une deference suffisante à l'égard des Constitutions apostoliques. Cela est vrai en général : les Constitutions apostoliques renfermant des points de foi & des faits. A l'égard des points de foi, il ne suffit pas certainement de garder le silence. Il faut les confesser & les croire. Tout le monde en convient. Cette confusion affectée de deux choses si differentes a causé & cause encore tous les jours de très grands maux dans l'Eglise. Et quelque tort que l'on ait de se servir de cette Bulle, comme si elle condamnoit le silence respectueux à l'égard des faits, l'autorité & la violence viennent au defaut de la raison & de la justice.

Cette Bulle fut publiée dans tout le royaume par ordre de la Cour, avec des Mandemens de chaque Evêque. Ni le Pape ni les Evêques n'en ordonnerent la signature. On voulut néanmoins obliger les Religieuses de Port-Royal des champs à la signer. Elle le firent dans les termes mêmes que l'Archevêque leur avoit prescrits. Mais comme elles savoient l'abus que l'on faisoit de cette Bulle pour faire condamner ce qu'elle ne condamnoit pas, elles ajouterent à cette formule que c'étoit *sans déroger à ce qui s'étoit*

passé

passé à leur égard à la paix de l'Eglise sous le Pape Clement IX. Elles crurent ne pouvoir opposer au mauvais usage qu'on faisoit de la Bulle de Clement XI. rien de plus respectable que le jugement de Clement IX. & de toute l'Eglise de France.

Cette signature qu'on exigeoit d'elles n'étoit qu'un piege qu'on leur tendoit. On ne fut pas content de leur clause à la Cour. Mais quand elles auroient signé purement & simplement, elles ne se seroient pas tirées des mains de leurs ennemis. Leur perte étoit resolue de quelque maniere qu'elles eussent agi. C'est ce que le Cardinal de Noailles dit expressément à leur Confesseur.

La premiere punition qu'elles reçurent de cette prétendue desobéissance fut un Arrêt par lequel le Roi leur défendit de recevoir aucune novice, jusqu'à ce qu'il en eut été ordonné autrement. Cette défense avoit été faite dès 1679: mais elle n'avoit été que verbale. L'Arrêt est du 17. Avril 1706. & leur fut signifié environ huit jours après.

Dans l'intervalle de la datte de cet Arrêt & de sa signification, la Mere Elizabeth de Sainte Anne Boulard derniere Abbesse de Port-Royal des champs, mourut le 20. Avril âgée de 79 ans. C'étoit une Religieuse d'une vertu & d'une regularité extraordinaire; & sa ferveur pour se trouver la premiere à tous les Offices & à toutes les observances ne se relâcha point par son grand âge. Les troubles excités contre sa maison, & dont on prévoyoit bien les tristes suites, ne furent point capables d'alterer la tranquillité d'une ame qui adoroit les desseins de Dieu, avec une ferme foi qu'il n'arriveroit que ce que sa divine sagesse jugeroit à propos de permettre. Elle mourut avec une parfaite resi-

gnation aux ordres de la providence & dans une paix profonde au milieu de toutes ces allarmes.

Avant que de mourir, voyant sa Prieure Françoise de Sainte Julie Baudrand prête à expirer comme elle, elle nomma en sa place la Sœur Louise de Sainte Anastasie du Mesnil. L'Abbesse & la Prieure furent enterrées ensemble, & la Celleriere deux ou trois jours après.

La nouvelle Prieure & les Religieuses écrivirent aussi-tôt après la mort de leur Abbesse au Cardinal de Noailles, pour lui demander la permission d'en élire une autre. Elles lui firent plusieurs fois depuis la même demande, mais toujours inutilement. Il ne leur donna aucune raison de son refus, n'en ayant sans doute que de secretes.

Ce fut en ce tems-là qu'on arracha enfin de la Dame de Harlai de Chanvallon la démission de l'Abbaye de Port-Royal de Paris, qu'elle refusoit de donner depuis long-tems qu'on l'en pressoit. On nomma en sa place la Dame de Château-Renaud, Abbesse de Monsors à Alençon, Ordre de S. Benoit. Depuis long-tems cette Dame cherchoit un bénéfice à Paris, & elle avoit déja manqué le Prieuré de Bon-secours au Fauxbourg S. Antoine. Elle fut plus d'un an sans pouvoir prendre possession de l'Abbaye de Port-Royal, ayant eu besoin d'un Bréf du Pape pour changer d'Ordre, & de faire un noviciat. Elle commença dans le couvent du Sang-prétieux, d'où elle sortit pour aller le recommencer à Port-Royal de Paris, où elle ne fut pas reçue sans difficulté ni d'une maniere fort canonique.

A la fin de la même année 1706. les Religieuses de Port-Royal de Paris presenterent une requête au Roi pour demander la revocation de l'Arrêt de partage du 13. Mai 1669. & des Lettres patentes de 1672. la suppression du titre de l'Ab-

l'Abbaye de Port-Royal des champs, & la réunion de ses biens à la leur. La requête ne fût point communiquée aux Religieuses de Port-Royal des champs. Le Roi commit M. Voisin Conseiller d'Etat ordinaire & à present Secretaire d'Etat, pour aller examiner les revenus & les charges des deux maisons.

En exécution de cette commission M. Voisin alla le 1. Janvier 1706. à Port-Royal de Paris, & fit son procès verbal de l'état de cette maison. Le 19. du même mois il alla à Port-Royal des champs où il fit la même chose. Les Religieuses lui demanderent une expédition de ce procès verbal qu'il leur promit d'abord & qu'il refusa dans la suite.

Celles de Port-Royal de Paris presenterent une seconde requête au Roi, pour supplier Sa Majesté de statuer sur les suppression & réunion qu'elles avoient requises. Le Roi la répondit par un Arrêt du 9. Fevrier, par lequel il revoqua l'Arrêt de partage du 13. Mai 1669. & les Lettres patentes, sans faire mention de la Bulle de Clement X. obtenue à son instance. Et à l'égard de l'extinction du titre de l'Abbaye de Port-Royal des champs & de la réunion de ses biens, comme c'étoit une affaire du ressort de la jurisdiction ecclesiastique, il renvoya par devant le Cardinal de Noailles pour y proceder suivant les regles & constitutions canoniques. Le Roi ordonna que cependant il seroit mis tous les ans en sequestre six mille livres des revenus de l'Abbaye de Port-Royal des champs. Quoiqu'il ne marquât pas la destination de cette somme, on sait assez que c'étoit pour l'Abbaye de Port-Royal de Paris.

Les Religieuses de cette maison presenterent au mois de Mars une requête au Cardinal de Noailles pour demander la suppression du titre de l'Abbaye de Port-Royal des champs & la réunion de ses bien à la leur. Le Cardinal la ré-

répondit par un *soit communiqué au Promoteur*, & sur les conclusions de son Promoteur, il rendit le 22. Mars 1707. une Ordonnance par laquelle il nomma M. Vivant Grand Penitencier Commissaire pour informer des avantages ou des inconveniens de cette demande. Les Religieuses de Port-Royal des champs formerent alors opposition aux Arrêts du Conseil dont j'ai parlé, & presenterent une requête au Roi. Mais elles furent deboutées de leur opposition par un nouvel Arrêt du Conseil du 12. Mai. En vertu de cet Arrêt le sequestre fit saisir les revenus de Port-Royal des champs.

Elles formerent aussi opposition à la nomination du Commissaire; & il fallut plaider devant l'Official de Paris sur cette opposition. Elles se bornerent à trois moyens. Le premier étoit la vacance de leur Siege Abbatial, pendant laquelle on ne pouvoit rien innover dans leur maison. Le second étoit la vacance du Siege Abbatial de Port-Royal de Paris, pendant laquelle les Religieuses de ce monastere n'étoient point parties capables pour intenter une pareille action. Le troisiéme enfin que la separation de l'Abbaye de Port-Royal en deux titres d'Abbaye ayant été faite, non-seulement par Arrêt du Conseil, mais aussi en vertu des Bulles du Pape, il étoit néceſſaire pour réunir ces deux maisons d'avoir recours à la même puissance qui les avoit divisées, & que l'Archevêque ne pouvoit pas faire cette réunion par sa seule autorité.

Après quelques incidens qui occuperent environ une quinzaine de jours, on commença à plaider le Mercredi 6. Juillet. L'Official prit avec lui pour Assesseurs les Abbés Pirot & Dorsanne, & MM. le Maire & Blanc

Avo-

Avocats en Parlement. Cette cause tint huit audiences. Il y eut un concours extraordinaire de monde. On alloit trois ou quatre heures auparavant retenir des places. C'étoit une vraie scene que d'entendre tous les discours qui se tenoient là en attendant l'audience. Les uns traitoient de mommerie cet appareil de juges, qui entendoient si longtems plaider une cause dont ils avoient, disoit-on, reçu la sentence par écrit. Les autres felicitoient l'Avocat des Religieuses de Port-Royal de Paris sur la bonté de sa cause, & lui en promettoient le gain, mais non pas pour les raisons qu'il allegueroit. Il fut plusieurs fois interrompu avec tant de bruit, qu'il étoit obligé de s'arrêter & de demander audience. Mais l'Avocat de Port-Royal des champs nommé Hebert, fut toujours écouté avec une grande attention & avec un profond silence.

Le Mecredi 27. Juillet qui étoit la septiéme audience, le Vice-Promoteur, au defaut du Promoteur qui n'avoit point paru aux premieres audiences à cause qu'il étoit incommodé, employa près de deux heures à faire le rapport de tout ce qu'avoient dit les deux Avocats. Pour venir ensuite à ses conclusions & les donner d'une maniere qui ne fut pas entierement opposée aux vues du Cardinal, & qui en même tems ne pût blesser l'autorité du Pape, (car il savoit que le Nonce envoyoit regulierement son Auditeur à toutes lesdites audiences) il entreprit de persuader qu'il n'étoit pas nécessaire d'entrer dans les moyens des Religieuses de Port-Royal des champs, qu'il vouloit faire passer pour étrangers à la cause, & prétendit que nonobstant leur opposition le Commissaire de l'Archevê-

que pouvoit se transporter dans les deux Abbayes de Port-Royal pour y examiner l'état du spirituel & du temporel, s'instruire de leur discipline réguliere, & prendre connoissance du droit des Abbesses & du pouvoir des Prieures pendant la vacance du Siege Abbatial; difficultés qu'il lui paroissoit important d'éclaircir, sans cependant cesser d'instruire au fond un procès dont on contestoit la competence du juge.

L'Official & ses assesseurs furent huit jours à deliberer sur la sentence. Quelque soin qu'on eut pris d'en choisir, au moins le plus grand nombre, de favorables aux desseins qu'on avoit, ils ne convenoient pas en tout. Ils s'accordoient tous à faire perdre la cause aux Religieuses de Port-Royal des champs. Mais trois ne voulurent point qu'on ajoutât que la sentence seroit exécutée nonobstant opposition ou appellation quelconques. Elles furent donc deboutées de leur opposition, mais sans cette clause. C'étoit la sentence la moins injuste qu'on pût espérer d'un tribunal aussi livré à l'Archevêque. Les Religieuses de Port-Royal des champs, qui n'attendoient pas un meilleur sort de leur cause, en interjetterent aussi-tôt appel & le firent signifier le même jour.

Le Cardinal ne pouvant donc envoyer son Penitencier comme Commissaire pour faire l'information projettée, l'envoya à Port-Royal des champs (je ne sai dans quel dessein) pour y faire de sa part une visite pastorale. Il y arriva le onziéme Août 1707. de grand matin. Les Religieuses distinguant fort bien la soumission legitime qu'elles devoient à leur Archevêque, & l'autorité qu'il a reçue pour leur édification & non pas pour leur destru-

ction, reçurent très volontiers cette visite. Elle dura deux jours, pendant lesquels le Penitencier vit toutes les Religieuses en particulier & en commun, & fit tout ce qu'on a accoutumé de faire en pareille rencontre, sans leur parler du sujet de sa premiere commission, non plus que de la clause qu'elles avoient ajoutée à leur signature. Elles lui demanderent une carte de visite selon la coutume. Mais il la leur refusa, & dit que, quand il auroit fait son rapport au Cardinal, Son Eminence statueroit ce qu'elle jugeroit à propos.

De trois Prêtres qui étoient ordinairement à Port-Royal des champs, l'un avoit été obligé de se retirer il y avoit près de deux ans; l'autre étoit mort il y avoit plus d'un an, en rendant publiquement, lorsqu'on lui apporta les derniers sacremens, un témoignagne fidele & sincere à la pureté des sentimens des Religieuses & à la sainteté de leur conduite. Il ne restoit que le Sacristain, pour qui on avoit obtenu tous les pouvoirs nécessaires. Le Cardinal lui donna ordre de se retirer, & envoya en sa place le sieur Pollet Vicaire de S. Nicolas du Chardonnet, avec un autre Prêtre de cette Communauté. Ils arriverent à Port-Royal le 14. Septembre. Le Dimanche 25. du même mois M. Pollet reçut un ordre de Son Eminence de faire une nouvelle visite, d'entrer quand bon lui sembleroit dans la maison, & de parler à toutes les Religieuses en général & en particulier. Il exécuta sa commission dès le même jour & les jours suivans.

Il s'en retourna à Paris le 28. & revint le lendemain avec un ordre verbal pour leur refuser les Sacremens: ce qu'il déclara le même jour à la Prieure. Elle lui répondit qu'elle ne pouvoit pas s'en rapporter à un ordre verbal, & qu'elles

les ne laisseront pas de se presenter à la sainte table, ne sentant leur conscience chargée d'aucun crime qui dût les en separer. Cependant elles jugerent à propos de presenter là-dessus une requête au Cardinal le 20. Octobre. Le mois s'écoula sans qu'elles en reçussent aucune nouvelle. Elles crurent donc devoir aller à la communion le jour de la Toussaint. La Prieure la reçut n'ayant peut-être pas été reconnue. Mais une autre Religieuse de choeur s'étant presentée après elle, le Prêtre lui refusa la communion sur cette prétendue défense du Cardinal.

Les Religieuses dresserent un acte de ce refus, & presenterent requête à l'Official de Paris, pour obtenir la permission de faire assigner ce Prêtre en reparation du scandale qu'il avoit causé. L'Official dit qu'il ne pouvoit rien faire sans en parler au Cardinal, garda la requête quelques jours & la rendit en disant qu'il ne pouvoit la répondre, & que Son Eminence la répondroit elle-même, ce qui étoit un déni formel de justice.

M. Pollet qui étoit revenu à Paris avant la Fête de Toussaint retourna à Port-Royal le 5. Novembre. Il y reçut un nouvel ordre du Cardinal, pour revoir toutes les Religieuses en général & en particulier, & pour dresser un procès verbal de leurs réponses. Il leur proposa de le signer. Elles y consentirent à condition qu'il leur en laisseroit une expédition, ce qu'il refusa : ainsi elles ne le signerent point. Il retourna à Paris le 9. du même mois.

Pour réponse à leur requête & en consequence de ces commissions & de ces visites, le Cardinal rendit le 18. de Novembre une ordonnance par laquelle il leur interdit l'usage des sacremens, les prive de voix active & passive, & leur défend de s'assembler pour élire une Abbesse. Cette sentence leur fut signifiée le 22. de

ce

ce mois. Elles en interjetterent appel peu de jours après, & cette instance est encore pendante à la Primatie.

Tout ce qui avoit quelque relation à Port-Royal méritoit d'avoir part à leur disgrace. Quelques créanciers à qui il étoit du des rentes viageres ayant formé opposition à la saisie des biens de l'Abbaye, pour être payés preferablement de leurs dettes, furent déboutés de leur opposition par un Arrêt du Conseil d'Etat du 4. Octobre. L'Agent de Port-Royal * y fut arrêté le 20. Novembre, & conduit par un Exemt, un Capitaine de Brigade, trois Hoquetons & trois Archers à la Bastille; & tous ses papiers & ceux de la maison qu'il avoit furent enlevés. On ôtoit ainsi à cette Communauté un des moyens les plus nécessaires pour se défendre, liberté qu'on ne refuse pas aux criminels & aux scelerats les plus déclarés. On ne voulut pas même recevoir dans aucun lieu la plainte d'un de leurs domestiques, tout meurtri des coups qu'il avoit reçus des gens de Port-Royal de Paris.

Le 18. de Février 1708. jour auquel les Religieuses de Port-Royal des champs faisoient mémoire de leur retablissement à la participation des sacremens par la sentence de 1669. elles prierent un des Prêtres de Saint Nicolas qu'elles avoient chez elles de dire la Messe de la Trinité, qu'elles avoient accoutumé de faire dire ce jour là en actions de graces. Il leur répondit qu'elles feroient ce qu'elles voudroient entre elles, mais qu'il n'y prendroit point de part; & il dit la Messe de la Sainte Vierge.

Les Religieuses qui avoient interjetté appel de la sentence qui leur interdisoit les sacremens, presenterent une requête à l'Official de Lion pour demander la communion pascale. Mais elles ne purent rien

* M. le Noir de S. Claude Avocat au Parlement.

rien obtenir. Après l'Octave de Pâques les deux Prêtres de Saint Nicolas se retirerent de Port-Royal. Alors elles presenterent à l'Archevêque des Ecclesiastiques très pieux pour remplir leur place; mais il les refusa & dit qu'il falloit chercher quelque Irlandois qui n'entendît pas le François, de crainte qu'il ne se gâtât avec elles. Il trouva bon cependant qu'elles prissent un Prêtre qui étoit Vicaire dans le Diocese, à qui il donna le pouvoir de confesser les Converses seulement & les domestiques, & de leur administrer les sacremens.

Les Religieuses sachant qu'on sollicitoit fortement à Rome une Bulle de suppression du titre de leur Abbaye & de réunion de leurs biens à l'Abbaye de Port-Royal de Paris, ce qui étoit reconnoître l'incompétence de l'Archevêque pour cette suppression & réunion, elles écrivirent au Pape pour le supplier de n'en point accorder sans les avoir entendues, lui representant qu'elles n'osoient pas lui exposer par avance les raisons qu'elles avoient de s'y opposer, jusqu'à ce que l'instance qui étoit actuellement pendante sur ce point devant l'Official de Lion fût jugée, & pût ensuite être portée devant le tribunal de Sa Sainteté. En même tems elles firent renouveller l'opposition qu'elles avoient déja formée à la Daterie. Le Pape répondit à leur Agent qu'il leur rendroit justice. Cependant il accorda une Bulle le 27. Mars 1708. & il dit à cet Agent qu'il n'avoit pu la refuser aux sollicitations d'un aussi grand prince qu'étoit le Roi de France: digne motif d'une Bulle si équitable.

Elle ne fut pas encore au gré des ennemis de Port-Royal, & on en sollicita plus fortement une autre. Le Pape la refusa long-tems, & l'accorda enfin quatre ou cinq mois après. Elle fut anti

dat-

dattée du même jour que la premiere. C'est le moindre de ses defauts. Les Religieuses ayant appris l'arrivée de cette Bulle & qu'on avoit résolu de la faire recevoir au Parlement, écrivirent au Pape, au Nonce, au Roi, au Cardinal de Noailles & au Cardinal d'Etrées. Leurs raisons plus que suffisantes pour justifier leur conduite, ne furent pas capables de leur rendre les puissances plus favorables. Elles ne furent pas seulement écoutées. Le Roi ayant donné ses Lettres patentes le 13. Novembre 1708. pour l'enregistrement de cette derniere Bulle, elle fut registrée au Parlement le 15. Decembre suivant, nonobstant ce qu'il y avoit de contraire aux libertés de l'Eglise Gallicane.

Le même jour 15. Decembre il mourut une Religieuse paralytique depuis neuf ou dix mois. Dans plusieurs attaques d'apoplexie qu'elle eut durant ce tems, elle avoit demandé les sacremens avec beaucoup d'instance. Le Cardinal refusa toujours la permission de les lui administrer si elle ne se soumettoit à ses volontés. Sa conscience ne lui permit pas de le satisfaire, & elle mourut dans une paix qui faisoit voir que la grace des sacremens ne lui manquoit pas, quoique l'injustice des hommes lui en refusât la participation exterieure. Il en mourut encore une autre le 26. Mars 1709. privée des sacremens.

Le 13. Fevrier 1709. les Religieuses de Port-Royal de Paris firent signifier à celles des champs la Bulle, les Lettres patentes, l'Arrêt d'enregistrement & la nouvelle commission que le Cardinal de Noailles avoit donnée au Penitencier pour aller informer *de commodo vel incommodo*. Les Religieuses de Port-Royal des champs formerent opposition à cette nouvelle commission: le Cardinal ordonna qu'on passeroit outre. Les

Re-

Religieuses interjetterent appel de cette ordonnance, & malgré cet appel le Commissaire fit son information dans l'Abbaye de Port-Royal de Paris. Il indiqua ensuite sa descente à Port-Royal des champs pour le 13. du mois d'Avril. On lui signifia le 11. une nouvelle opposition qui ne l'empêcha pas de s'y transporter pour continuer son enquête; mais les Religieuses bien loin de souffrir l'enquête, renouvellerent leurs oppositions & appels dont elles firent charger son procès verbal.

L'Official de la Primatie de Lion qui avoit long-tems refusé un relief d'appel, en accorda un enfin le 10. Avril avec défenses de passer outre, après plusieurs sommations qui lui en furent faites de la part des Religieuses de Port-Royal des champs. Elles firent signifier ce relief d'appel le 15. du même mois.

Le Cardinal publia ce même jour un Mandement pour l'impression d'une Lettre attribuée au feu Evêque de Meaux Benigne Bossuet. Elle étoit écrite du tems que ce Prelat n'étoit que simple Prêtre & demeuroit à Navarre. On croit qu'il la supprima lui-même dans la crainte d'une réponse qui en auroit fait voir le foible & le faux. Les Religieuses écrivirent une Lettre au Cardinal de Noailles, pour se plaindre de ce Mandement où elles étoient fort mal traitées. Elles y refuterent en peu de mots les principes de la Lettre, d'une maniere à faire sentir à cet Archevêque le peu de soin qu'il avoit pris de les examiner. Un Ecrit* publié depuis lui a pu faire voir aussi qu'il s'est fait plus de tort qu'à elles par un Mandement si mal concerté.

Les

* Reflexions sur le Mandement de Son Eminence M. le Cardinal de Noailles Archevêque de Paris, portant permission d'imprimer une Lettre de feu M. l'Evêque de Meaux aux Religieuses de Port-Royal.

Les Religieuses de Port-Royal de Paris firent signifier aux Religieuses de Port-Royal des champs le 8. Mai 1709. deux Arrêts du Parlement, dont l'un les recevoit appellantes comme d'abus des défenses portées par le relief d'appel de l'Official de Lion, & l'autre les recevoit aussi appellantes comme d'abus de la Bulle de Clement X. qui autorisoit l'Arrêt de partage du 13. Mai 1669. Pendant ce tems-là le Commissaire continuoit toujours l'enquête & entendoit les témoins, sur la suppression du titre de l'Abbaye de Port-Royal des champs, & sur la réunion de ses biens à celle de Port-Royal de Paris. Ces dépositions ne se trouvant pas favorables aux desseins qu'avoit pris Jezabel de s'emparer de la vigne de Naboth, on assigna encore dans le mois de Juin sept ou huit Curés voisins pour aller deposer à l'Officialité. Et afin que leurs dépositions fussent suffisantes, on donna à chaque témoin assigné ce qu'il avoit à répondre. Ce fut l'homme d'affaire de Port-Royal de Paris, qui leur porta cette leçon dans un billet de la part du Cardinal. Les Religieuses de Port-Royal des champs presenterent une requête au Lieutenant criminel de Paris, pour demander permission d'informer de cette subornation de témoins. Le Lieutenant criminel embarrassé de cette requête en écrivit à M. Voisin, qui lui fit réponse que ces Religieuses ayant des instances touchant le fond de l'affaire, & au Parlement & devant l'Archevêque de Paris, c'étoit à ces tribunaux là qu'elles devoient s'addresser. De cette sorte le Lieutenant criminel se tira d'intrigue, & répondit la requête par un renvoi devant les juges qui en doivent connoître.

Le Cardinal rendit le 11. Juillet son decret de suppression du titre de l'Abbaye de Port-Royal des champs, & de réunion de ses biens à celle

de

de Port-Royal de Paris, contre les défenses portées par le relief d'appel de l'Official Primatial de Lion, & avant que les appels comme d'abus eussent été jugés: defaut qui joint à bien d'autres qui se rencontrent dans toute cette procedure rend son decret absolument nul. On le signifia le 7. Août suivant aux Religieuses de Port-Royal des champs qui en appellerent à Lion. Mais l'Official qui avoit reçu des plaintes de la Cour de son relief d'appel avec défenses, refusa d'en donner un nouveau, malgré toutes les sommations qui lui furent faites: après quoi elles appellerent comme d'abus au Parlement de ce déni de justice.

Les Religieuses de Port-Royal de Paris obtinrent un Arrêt par defaut sur leur appel comme d'abus du relief de l'Official de Lion & de la Bulle de Clement X. Les Religieuses de Port-Royal des champs y formerent opposition dans la huitaine. Cependant la Dame de Chateau-Renaud Abbesse de Port-Royal de Paris se crut en droit d'aller prendre possession de Port-Royal des champs. Elle y alla le premier jour d'Octobre avec deux Religieuses de sa maison & deux Notaires. Les Religieuses de Port-Royal des champs lui refuserent l'entrée de leur clôture, protesterent contre cette prétendue prise de possession; & quoique la Prieure eût fait inserer son opposition dans le procès verbal que les Notaires dresserent, on la signifia encore le lendemain par un acte en forme aux Religieuses de Port-Royal de Paris.

Cette affaire trainoit trop en longueur. On y voulut mettre fin par des voies de fait, & lever toutes ces oppositions par une dispersion générale de toutes ces Religieuses, en les mettant dans une captivité où elles n'auroient plus la liberté de rien dire ni de rien faire. Je rapporterai les circonstances de cet enlevement avec plus d'étendue. Un évenement si étrange fait qu'on desire

fire d'en apprendre les particularités.

Le 29. Octobre (1709.) à sept heures & demie du matin les Religieuses à la sortie de la Messe qu'elles avoient entendue après Prime, étoient allées au Chapitre pour dire le *Pretiosa* & tenir l'assemblée ordinaire pour regler ce qui regarde l'Office divin. On fit sortir la Mere Prieure promtement pour aller au parloir. C'étoit pour parler à un homme qui étoit accouru des bois, pour lui dire qu'il venoit plusieurs carosses vers la maison. Un moment après arriva M. d'Argenson Conseiller d'Etat & Lieutenant de police, accompagné des Commissaires Calli & Borton, d'un Greffier des commissions extraordinaires, & de quelques Exemts & Archers à cheval. En entrant il fit donner la clef de la porte du dehors à un garde qu'il y établit. Il prit ensuite le nom & la fonction des domestiques qu'il rencontra, leur ordonnant en même tems de ne pas branler du lieu qu'il leur marquoit.

Il alla au Tour demander la Prieure, la Sousprieure, & la Celleriere sans dire son nom, mais seulement qu'il venoit de la part du Roi. On le conduisit au grand parloir où ces Religieuses se rendirent. La Mere Prieure n'ouvrit d'abord que les volets de la grille & ne tira point le rideau. M. d'Argenson s'en plaignit, se nomma & dit que, venant de la part du Roi, il lui sembloit que c'étoit manquer au respect du à Sa Majesté. La Mere Prieure tira aussi-tôt le rideau & lui fit ses excuses de ne l'avoir pas fait d'abord, manque d'avoir su son nom.

M. d'Argenson fit lire ensuite le commencement de l'Arrêt du Conseil d'Etat dont il venoit faire l'exécution. Il avoit été rendu trois jours auparavant, le Samedi 26. Octobre. Par cet Arrêt le Roi ordonnoit aux Religieuses d'ouvrir leurs portes à M. d'Argenson & de lui remettre

tre entre les mains tous leurs titres & leurs papiers. Il demanda à entrer dans la maison pour exécuter ses ordres. La Prieure lui répondit qu'elle alloit lui ouvrir la porte. Elle alla le recevoir à celle du Tour. Il entra avec les deux Commissaires & le Greffier qui portoit une cassette.

Il se fit conduire au Chapitre & ordonna qu'on y fît venir la Communauté. On sonna l'assemblée. Toutes les Religieuses se rendirent au Chapitre avec leurs grands voiles baissés. Il les compta plusieurs fois, * & se plaça dans la chaire de l'Abbesse: les Commissaires se mirent à ses côtés. Il dit qu'il ne venoit point revêtu d'aucune puissance ecclesiastique, mais seulement de l'autorité du Roi. Il lut de l'Arrêt à toute la Communauté ce qu'il en avoit lu dans le parloir, c'est-à-dire l'endroit où le Roi ordonnoit aux Religieuses de lui remettre tous leurs titres & papiers. Il ajouta qu'il déclareroit les volontés du Roi sur le reste, lorsqu'on auroit satisfait à cet article, & demanda si l'on n'avoit point détourné de papiers. La Prieure répondit que non, & que s'il vouloit prendre la peine de se transporter à l'endroit où ils étoient elle les lui remettroit: ce qu'il fit.

On le mena donc à l'armoire où étoient tous ces titres. Il y mit le scellé avec son cachet. Il fit transporter trois coffres très lourds dans le petit chœur qui est au-dessus du Chapitre, où il apposa aussi le scellé & de même au coffre fort. En l'ouvrant il demanda à la Mere Prieure si elle voudroit bien signer son procès verbal. Elle lui répondit que s'il vouloit lui en donner copie elle le signeroit. Il dit qu'il n'avoit point de coutume de donner de copie; qu'au reste sa signature n'étoit pas fort nécessaire & qu'on s'en passeroit. Elle dit que cela lui feroit plaisir de ne

* Elles étoient au nombre de 22. 15. Religieuses de chœur & 7. Converses, dont la plus jeune avoit plus de 50 ans.

ne rien ſigner. Il demanda à voir la Sœur Euphraſie Robert âgée de 85 ans, & paralytique depuis pluſieurs années. Elle n'étoit pas encore levée. Il s'informa ſi elle pouvoit marcher, ſi elle mangeoit & de quoi on la nourriſſoit.

Durant cette premiere expedition où il n'y eut que la Prieure, la Souprieure & la Celeriere de preſentes, les Religieuſes entendant ſonner l'heure de Tierce, s'en allerent les dire dans leur chœur, ſans ſavoir encore que c'étoit pour la derniere fois qu'elles y chantoient les louanges de Dieu. On peut juger de la ferveur qui les animoit, par l'inquiétude où elles ſe trouvoient alors ſur la concluſion de cette viſite. Après Tierce elles s'en allerent ou à leurs obéiſſances, ou à leurs cellules.

A peine y furent-elles arrivées que M. d'Argenſon retourna au Chapitre, & ordonna qu'on rappellât la Communauté. Il les compta encore, & dit qu'on fît auſſi venir les Sœurs Converſes. Lorſqu'elles furent toutes aſſemblées, il dit qu'il avoit ſujet de ſe louer de la ſoumiſſion avec laquelle on avoit obéi aux ordres du Roi; mais que c'étoit avec peine & douleur qu'il ſe trouvoit contraint de leur déclarer qu'il y en avoit de beaucoup plus rigoureux & plus pénibles, dont le ſacrifice leur couteroit bien davantage; à quoi il falloit néanmoins ſe rendre.

En même tems il fit lire la ſuite de l'Arrêt, qui portoit que le Roi, pour pluſieurs raiſons bien conſiderées & pour le bien de ſon Etat, ordonnoit que toutes les Religieuſes de Port-Royal des champs ſeroient inceſſamment ſeparées les unes des autres, & diſperſées dans des maiſons religieuſes hors le Dioceſe de Paris. La Prieure prit la parole, & dit qu'elle étoit ſurpriſe que M. le Cardinal étant leur ſuperieur les envoyât dans d'autres Dioceſes que le ſien. Il répondit

qu'il

qu'il y avoit des raisons pour cela. Elle ajouta qu'elle croyoit qu'on les auroit du moins mises deux à deux, étant toutes vieilles & infirmes. Il dit que cela ne seroit pas ainsi pour le present; qu'au reste elles pouvoient sortir sans peine, parce qu'il avoit poussé son scrupule jusqu'à aller demander leur obedience à M. le Cardinal & qu'il la lui avoit donnée.

La Prieure lui demanda quand ce seroit, & quel tems on leur donneroit pour se préparer à un tel voyage. Il répondit que ce seroit sans délai. Quelques Religieuses lui representerent qu'à peine avoient-elles pu monter à leurs cellules depuis la Messe, & qu'elles avoient besoin de quelque tems pour prendre ce qui leur étoit nécessaire. Il se laissa fléchir jusqu'à leur accorder un demi-quart d'heure. Mais il dit qu'il les suivroit pour voir si elles n'emporteroient point de papiers. Car les papiers lui tenoient bien au cœur.

Il ouvrit alors la cassette qu'il avoit apportée, d'où il tira la liste des villes & des lieux des exils. Il y avoit aussi l'argent pour payer le premier quartier de la pension des Religieuses & les frais de leurs voyages. Les Lettres de cachet n'étoient point remplies du nom des personnes. M. d'Argenson qui avoit la liberté de les remplir comme il jugeroit à propos, offrit à la Prieure de choisir pour elle & pour les autres les lieux qu'elle croiroit convenir à chacune. Elle lui dit que dès qu'on les ôtoit de leur maison toutes les autres leur étoient indifferentes. Elle le pria cependant d'avoir égard à ne pas envoyer loin les plus âgées & les plus infirmes. M. d'Argenson lui destina Blois, & remplit sa Lettre de cachet pour les Ursulines. Il remplit toutes les autres Lettres de cachet de concert avec la Prieure qui lui nommoit les noms des Religieuses, & les Com-

Commiſſaires en même tems les écrivoient ſur deux ou trois regiſtres differens.

Ces pauvres filles étoient là à écouter leur ſentence ſans dire un ſeul mot, & n'ayant pas la liberté de ſortir de leur Chapitre. Après avoir entendu leur ſort elles ne furent pas plus libres. Si-tôt que quelqu'une remuoit il la faiſoit raſſeoir dans le moment. Une penſa tomber évanouie. Une autre qui avoit été ſaignée la veille ſentit que ſon bras s'étoit rouvert & qu'elle perdoit ſon ſang. Il fallut le montrer à M. d'Argenſon pour qu'il permît à cette Religieuſe de ſortir, & il lui ordonna de revenir auſſi-tôt. Trois ou quatre ſortirent en même tems. Une autre ſe hazarda de lui demander la permiſſion de ſortir auſſi pour un moment. „ Voilà, répondit-il, bien des ſorties; revenez „ donc au plus vîte."

Quand il eut marqué l'exil de chacune, il demanda les reliques. La Prieure lui dit que s'il vouloit prendre la peine d'aller au lieu où elles étoient, elle l'y conduiroit. Son reſpect pour les choſes ſaintes lui fit regarder cette demande comme un ſacrilege. „ Dieu me garde, dit-il, de „ mettre la main à l'encenſoir. Mais faites venir „ votre Eccleſiaſtique à qui vous montrerez tou- „ tes choſes." En même tems il dit à un des Commiſſaires d'accompagner l'Eccleſiaſtique. Cet homme ne put s'empêcher de témoigner à la Religieuſe qui le conduiſoit, qu'il étoit ſenſiblement touché de leur état & de la peine qu'on leur faiſoit.

Les Religieuſes eurent enfin la liberté de ſortir du Chapitre, pour aller prendre leurs hardes dans leurs cellules & à la chambre de Communauté. M. d'Argenſon ſe tint dans le paſſage du dortoir, & dit qu'il viſiteroit tous leurs paquets. Elles étoient ſi renverſées d'un tel coup & ſi preſſées qu'elles ne prirent pas la moitié de

ce qui leur étoit le plus néceſſaire. Elles ne purent pas même s'embraſſer les unes les autres. Elles porterent chacune leur paquet dans le Chapitre, où elles demeurerent avec les Exemts & les Archers qui les gardoient.

La Prieure appella enſuite la Celeriere & la mena à M. d'Argenſon, qui lui demanda ce qu'on devoit aux domeſtiques. Elle le lui dit. La Prieure l'écrivit & lui en donna le mémoire. Leur état ne leur fit point oublier leur charité ordinaire, ni perdre l'attention qu'elles avoient aux beſoins des autres. Elles parlerent à M. d'Argenſon d'une pauvre femme impotente qu'elles avoient retirée chez elles depuis pluſieurs années. „ Cela eſt fâcheux, dit-il, car que faire d'une femme comme celle-là? Il faudra toujours la mettre dehors & puis l'on verra." Il ajouta qu'il y avoit une litiere pour la Sœur Euphraſie & qu'elle pourroit lui ſervir.

On lui parla encore d'une vieille fille fort infirme à qui Mademoiſelle de Vertus, qu'elle avoit ſervi juſqu'à ſa mort, avoit donné un appartement dans la maiſon qu'elle avoit fait bâtir à Port-Royal où elle étoit retirée. Il demanda où étoit cet appartement & dit: „ Nous verrons tout cela quand vous ſerez parties, mais je voudrois bien qu'on ſe dépêchât." Il demanda enſuite les Livres de compte. La Prieure le mena au Tour où la Celeriere les lui donna. En même tems il prit les clefs de la porte de clôture, & les mit entre les mains d'un Archer qui ouvroit & fermoit ſelon ſes ordres.

Après cela il rentra dans le Chapitre & avec lui une troupe de ſes Archers & Exemts. On en compta juſqu'à trente dans le Chapitre qui en étoit tout rempli. Outre ceux là, il y en avoit un grand nombre dans la Cour du dehors à garder les domeſtiques. Il y en avoit beaucoup d'au-

tres

tres à cheval, qui investissoient tout l'enclos de la maison. Toutes les avenues jusqu'à une demie lieue aux environs étoient aussi gardées par des troupes d'Archers à cheval: ensorte qu'on croit qu'il y avoit près de 300 hommes sur pied pour enlever vingt-deux filles. Un grand Seigneur qui en rencontra plusieurs corps en chassant dans ces quartiers là, fut surpris d'apprendre le sujet pour lequel ils étoient commandés, & ne put retenir quelques marques de sa compassion sur une violence si criante à l'égard de ces saintes Religieuses.

Se voyant si près de sortir & tous ces Archers entrer en foule dans leur Chapitre pour les enlever, quelques-unes d'entre elles s'approcherent de leur Prieure, & lui dirent: „ Quoi, ma Mere, „ sortirons-nous ainsi sans protester ni faire au„ cun acte?" Elle leur répondit que, comme tout se faisoit-là par Lettre de cachet, il n'y avoit point de protestations à faire, & que le seul parti qu'elles avoient à prendre étoit d'obéir avec soumission. Elles l'embrasserent & ne lui parlerent pas davantage.

Durant ce tems-là M. d'Argenson donnoit ses ordres pour faire partir promtement. Toutes ces pauvres filles étoient à jeun. Mais ce n'étoit pas de quoi s'inquietoient des gens accoutumés à compter pour peu la vie & la mort des hommes. M. d'Argenson à qui quelqu'un le representa, dit qu'on pouvoit apporter du pain & du vin dans le Chapitre, mais personne n'y toucha.

Il fallut donc se mettre en chemin. Celles qui étoient destinées pour Autun partirent les premieres. C'étoient la Sœur Marguerite de Sainte Lucie Pepin qu'on envoyoit à la Visitation de cette ville, & la Sœur Madeleine de Sainte Sophie Flescelle qui devoit aller jusqu'à Montceni

 chez

chez les Ursulines de ce lieu, qui est à quatre ou cinq lieues au delà d'Autun. M. d'Argenson les conduisit lui-même au carosse, & recommanda fort à l'Exemt d'en avoir grand soin & de les traiter avec toute sorte d'honnêtetés. Si-tôt qu'elles furent montées en carosse avec la femme de l'Exemt qui les conduisoit, on les entendit, non pas se plaindre ni murmurer, mais se disposer à dire Sexte ensemble: car elles n'avoient pas eu la liberté de les dire à l'heure ordinaire; & il étoit alors près d'une heure.

Après ces deux Religieuses on fit partir cinq Converses pour S. Denis en France, où elles furent mises, une aux Annonciades, deux aux Ursulines, & deux aux Religieuses de la Visitation. Il y eut alors quelque méprise dans l'exécution des ordres de M. d'Argenson. Car il parut très mécontent & fit courir après les carosses. Je ne sai pour quel sujet; mais les Archers entroient & sortoient du couvent avec une violence terrible.

La Sœur Anne de Sainte Cecile de Boiscervoise agée de 87 ans, & la Sœur Marie Madeleine de Sainte Cecile Bertrand exilées à Amiens partirent aussi-tôt après. La premiere pour le couvent de S. Julien qui est de Religieuses de Saint François, & l'autre pour les Filles de Sainte Marie.

On emmena ensuite la Sœur Marie Madeleine de Sainte Gertrude du Vallois, & la Sœur Françoise de Sainte Agathe le Juge, qui étoient exilées, l'une aux Filles-Dieu, & l'autre à la Visitation de Chartres. On les arrêta à la porte près d'une demie heure pour attendre deux Sœurs Converses, dont il y en avoit une impotente qui ne marchoit qu'avec le secours de deux bequilles. Pendant ce tems-là elles eurent le tri-

ste

ſte ſpectacle de tous les caroſſes qui attendoient leurs autres Sœurs, & de tous les Archers qui étoient dans la cour à rire, chanter & ſe divertir.

Après celles-là partirent la Sœur Françoiſe Madeleine de Sainte Ide le Vavaſſeur, & la Sœur Marie de Sainte Anne le Couturier, qui avoient toutes deux pour exil les deux couvents des Urſulines de Nevers.

La Sœur Anne Julie de Sainte Sincletique de Remicourt Souprieure, exilée dans le Prieuré de Bellefort à Rouen, la Sœur Jeanne de Sainte Apolline le Begue exilée chez les Religieuſes de la Viſitation à Compiegne, la Sœur Marie de Sainte Catherine Iſſali Celeriere, & la Sœur Marie Catherine de Sainte Celinie exilées à Meaux, l'une chez les Urſulines & l'autre aux Filles Sainte Marie, la Mere Prieure Louiſe de Sainte Anaſtaſie du Meſnil exilée aux Urſulines de Blois, & la Sœur Françoiſe Agnès de Sainte Marguerite de Sainte Marthe exilées chez les Chanoineſſes de Sainte Veronique dans la même ville, partirent dans l'ordre que je viens de marquer, mais ſi près les unes des autres, qu'elles ſe rencontrerent toutes ſix à la porte. M. d'Argenſon recommanda fort aux Exemts qui les devoient conduire de prendre leurs meſures pour ne ſe pas rencontrer en chemin, & il marquoit lui-même la route que chaque cocher devoit prendre. Le Prevôt de la Maréchauſſée nommée d'Auvergne fut chargé de conduire la Prieure & ſa compagne, qui avoient ſa belle-ſœur dans leur caroſſe pour les accompagner.

La Sœur Marie de Sainte Euphraſie Robert demeura ainſi ſeule dans la maiſon de Port-Royal, avec deux filles que l'on reſervoit pour la veiller durant la nuit. La litiere qui lui

 étoit

étoit destinée servit à transporter à quelques lieues de là cette pauvre femme impotente dont j'ai parlé. On mit ensuite dehors tous les domestiques de la maison, que l'on avoit retenus captifs durant toute la journée. Aussi-tôt après M. d'Argenson depêcha un courier à la Cour, pour assurer le Roi que l'expédition étoit faite.

Voilà donc toutes ces innocentes victimes de la passion des hommes en route pour aller au lieu de leur sacrifice. Celles qui étoient pour Chartres allerent coucher à Trappes. Leurs deux carosses étoient escortés d'un Exemt & de quatre gardes. Les autres furent conduites ou à Versailles ou à Paris, où il y en eut qui n'arriverent qu'à trois heures de nuit. Elles furent toutes enfermées à clef dans les chambres où elles coucherent. Mais quelles nuits passerent-elles dans la douleur qui les accabloit! Il y en eut qui furent retenues malades à Paris sans pouvoir continuer leur route. C'étoient celles qui alloient à Nevers.

Le lendemain on fit partir la Sœur Robert. On la mit dans le devant de la litiere, pour donner le fond à la femme de l'Exemt qui l'accompagnoit, & qui ne pouvoit aller à reculons. Avec cette précaution elle ne laissa pas de se trouver très mal, & la Religieuse encore plus. On lui fit faire deux journées pour une, parce qu'on la fit passer par Paris, où elle coucha, pour la mener le lendemain aux Ursulines de Mantes lieu de son exil. Elle y arriva fort tard, & si fatiguée du voyage qu'il fallut entre dix & onze heures du soir faire entrer le Médecin, parce qu'on croyoit qu'elle alloit mourir.

Les mauvais équipages des autres, la plûpart à deux chevaux seulement, ne pouvoient faire que de très petites journées dans une sai-

ſon où les chemins étoient fort rompus. Celles qui alloient à Amiens verſerent dans un endroit effroyable, d'où on les tira toutes couvertes de boue; & il fallut leur donner des habits ſeculiers pour laver leurs robes.

La prévention contre Port-Royal qu'ont preſque toutes les maiſons où on les envoyoit, fit qu'on eut beaucoup de peine à les y recevoir. On ne vouloit point ouvrir la porte du Prieuré de Bellefont à la Souprieure; & il fallut que l'Archevêque de Rouen envoyât leur dire qu'elles ne pouvoient pas ſe diſpenſer d'obéir à l'ordre du Roi.

Quoique celles qui ſont à Chartres y fuſſent arrivées la veille de la Touſſaint à deux heures après midi, il en étoit plus de huit lorſque celle qui eſt exilée aux Filles-Dieu put entrer dans cette maiſon, parce que les Religieuſes de la Viſitation, à qui on mena d'abord la Religieuſe qui leur étoit deſtinée, eurent beaucoup de peine à la recevoir.

Celles qui alloient dans des villes plus éloignées ſe trouverent en route durant la Fête de Tous les Saints. Je ne ſai pas ſi toutes eurent la liberté d'entendre la Meſſe : mais il y eut des Exemts qui ne le permirent à quelques-unes qu'avec beaucoup de difficulté Ils les regardoient comme des priſonnieres d'Etat. Et leur coutume, direnr-ils, n'étoit point de faire entendre la Meſſe à leurs priſonniers.

La Pieure arriva à Blois avec ſa compagne le 4. de Novembre d'aſſez bonne heure. Le Prévôt de la Maréchauſſée, qui les conduiſoit & qui avoit ordre de les traiter avec tous les égards poſſibles, leur accorda ce qu'elles lui demanderent, de ne les pas renfermer ce jour là dans les monaſteres de leur exil. Elles paſſerent encore cette nuit enſemble. Le lendemain

la Prieure alla avec sa compagne aux Veroniques. En se separant la Religieuse se jetta aux pieds de la Prieure pour lui demander une derniere bénédiction.

Elle fut de-là conduite aux Ursulines où l'on n'a pas de peine à la traiter suivant les ordres du Roi avec douceur & charité. Peut-être ces Religieuses déplorent-elles sa resistance aux volontés de ses superieurs. Mais elles ne peuvent se lasser d'admirer sa tranquillité dans un état capable de troubler les esprits les plus résolus & les plus fermes, sa regularité dans toutes les observances de sa regle, son exactitude à ne pas faire le moindre pas ni la moindre chose au de-là de ce qui lui est prescrit.

A peine les deux Religieuses exilées à Amiens y furent-elles arrivées, que trois jours après la Sœur Anne de Sainte Cecile agée de 87 ans, tomba malade de la fatigue du voyage & de sa chûte en chemin. L'Evêque d'Amiens y alla deux fois pour lui persuader une signature pure & simple du Formulaire: mais il y perdit sa peine & son tems. Cependant le mal pressoit & menaçoit d'une mort prochaine. On dit que l'Evêque y envoya un Grand-Vicaire qui, voyant cette fille à l'extremité & hors d'état qu'on pût lui parler long-tems, se contenta de lui demander en général, si elle ne vouloit pas mourir dans la communion de l'Eglise catholique, apostolique & Romaine, si elle ne croyoit pas tout ce que l'Eglise croit, & si elle ne condamnoit pas tout ce que l'Eglise condamne; à quoi ayant répondu qu'oui, elle obtint la grace de recevoir les sacremens & mourut dans une grande paix.

Je sai tout ce qu'on a publié sur la prétendue signature de cette Religieuse. Mais il faut en

en avoir d'autres preuves pour y donner quelque créance. Dans la premiere dispersion quels faux bruits ne répandit-on pas de la signature des plus fortes pour ébranler les plus foibles ? On doit toujours se defier du témoignage de gens qui n'ont pas certainement reçu pour partage l'amour de la vérité. On a publié de même la signature de la Sœur Euphrasie Robert. La lecture seule du procès verbal qu'on en debite suffit pour en donner un doute très bien fondé. Et que peut-on penser de la signature d'une fille qu'on sait ne pouvoir plus ni lire ni écrire, & à qui plusieurs attaques d'apoplexie jointes à son grand âge ne laissent presque pas d'usage de raison ?

D'ailleurs de quelle valeur seroit une signature extorquée de filles âgées & infirmes, privées de toute liberté, accablées d'affliction, intimidées par toutes les plus rigoureuses menaces, trompées par toutes sortes d'artifices ? Seroit-elle d'aucun usage pour le moindre intérêt civil ? Doit-on donc en tirer aucun avantage en matiere bien plus importante ? C'est un triomphe bien chimerique & bien vain, lorsqu'il n'a pas de fondement plus réel ni mieux établi. *

M. d'Argenson, après avoir exécuté l'expulsion des Religieuses de Port-Royal & des domestiques, y demeura depuis le Mardi 29. Octobre jusqu'au Vendredi premier jour de Novembre, pour faire son procès verbal & l'inventaire de toutes choses avec le Greffier, les Commissaires, les Exemts & les Archers qu'il avoit reservés auprès de lui. Le Vendredi au soir il s'en alla à Versailles rendre compte au Roi de la commission. Il lui raconta avec

 quel-

* Voyez l'Ecrit intitulé, *Avertissement sur les prétendues retractations des Religieuses de Port-Royal des champs*, imprimé en 1711.

quelle soumission ces Religieuses avoient obéï aux ordres de Sa Majesté. Le Roi en parut, dit-on, assez touché.

Un Prêtre nommé Madot, frere de l'Evêque du Bellai, esprit très brouillon & très inquiet, crut que la destruction de Port-Royal pouvoit lui être une occasion de faire quelque fortune semblable à celle de son frere. Il alla donc trouver M. d'Argenson pendant qu'il étoit à Port-Royal, se disant envoyé de la part de M. Voisin, pour chercher & examiner les papiers qui pouvoient être dans Port-Royal. M. d'Argenson s'y laissa surprendre, & lui donna pouvoir de faire toutes ces recherches. Quelque tems après cet Abbé demanda encore permission à M. d'Argenson de retourner faire une nouvelle visite à Port-Royal. Il le lui permit, & lui donna même quelques Exemts & Archers pour l'y accompagner. Il y alla & enfonça toutes les serrures des portes, des armoires, des bureaux, & des coffres qu'il trouva dans les appartemens des personnes seculieres qui en avoient dans cette maison. Il pilla tout ce qu'il lui plut d'emporter, & laissa le reste exposé au pillage. Lorsqu'on a voulu approfondir la vérité de sa commission, il a été desavoué de toutes les puissances.

L'Abbesse de Port-Royal de Paris, se voyant une telle succession assurée par l'exil de toutes les Religieuses de Port-Royal des champs, y retourna vers le commencement de Decembre avec le Pere Ciret son premier homme d'affaires, pour enlever les provisions, les meubles, les hardes & les ornemens de l'Eglise. Elle en fit emporter plus de cent charettes pleines, outre ce qu'on a vendu sur les lieux.

Pendant son séjour en ce lieu, M. Pollet y alla avec deux litieres du Roi pour ansporter-

porter toutes les reliques à Port-Royal de Paris. Il les y dépofa dans le Chapitre, où il fit un difcours digne de fon auteur, pour marquer avec quel refpect ces Religieufes devoient recevoir un dépôt fi prétieux, dont celles qu'on en avoit dépouillées, s'étoient rendues indignes par leur defobéiffance à l'Eglife. Lorfqu'on eût fait la verification de ces reliques après le retour de l'Abbeffe, & qu'on voulut les placer dans le lieu deftiné, on fit une proceffion où chaque Religieufe portoit une relique en triomphe, comme le butin que des vainqueurs remportent d'une place prife d'affaut.

Tout ce pillage ne fatisfaifoit pas la paffion de l'Abbeffe, ni de ces fuppôts. Ils ont encore obtenu un Arrêt pour démolir une maifon, qui a couté peut-être plus de quinze cens mille livres à bâtir. Cet Arrêt (du 22. Janvier 1710.) allegue pour motifs de cette demolition, la depenfe que l'entretien & les reparations des bâtimens cauferoit à l'Abbaye de Port-Royal de Paris, & l'avantage que les créanciers de cette Abbaye retireront de la vente des materiaux.*

Telle a été la fin de cette fainte maifon, dont j'ajouterai ici le portrait qu'en fait (M Petitpied) auteur d'un Livre latin publié depuis peu fous ce titre: *Obedientiæ credulæ vana religio.* (*Part.* 2. *c.* 11. *p.* 201)

„ Il n'y a point eu de monaftere où la difci-
„ pline reguliere fe foit mieux foutenue. Ja-
„ mais on n'avoit vu une maifon plus fainte,
„ plus éloignée de la corruption du monde, plus

* En 1711. par une entreprife qui fait horreur & qui marque quel étoit l'efprit qui préfidoit à cette affaire, on porta la barbarie jufqu'à déterrer tous les corps qui étoient dans l'Eglife & dans le cimetiere pour les tranfporter ailleurs. Plufieurs Eglifes de Paris & celles de Palefeau, de Magni, des Troux, devinrent les depofitaires d'une partie de ces faintes dépouilles. Le refte fut tranfporté dans le cimetiere de S. Lambert, village voifin de Port-Royal.

„ attentive aux loix de l'Eglise, plus soumise aux „ pasteurs, plus attachée à toutes les regles.

„ Le vœu de la pauvreté religieuse s'y obser„ voit dans toute son étendue. Les Sœurs ne „ possedoient rien en propre, tout étoit en com„ mun parmi elles ; & encore dans l'usage de „ ces biens qu'elles possedoient en commun, „ quelle admirable simplicité, quelle modéra„ tion, quel éloignement du faste & de la vani„ té ! Tant qu'il leur a été permis de recevoir „ des filles à la profession de la vie religieuse, „ jamais une riche dot n'a été le prix du vœu de „ pauvreté, & leur maison toujours fermée à la „ faveur, à la recommandation, aux intérêts hu„ mains, ne s'ouvroit qu'à la vertu éprouvée & „ à la vocation clairement reconnue.

„ On les voyoit pleines de respect pour les „ Meres, mais de ce respect qui produit l'ami„ tié & la confiance. Elles vivoient ensemble „ dans la plus parfaite union. Les entretiens avec „ les personnes de dehors étoient rares, mais „ sans familiarité, & toujours sous les yeux d'u„ ne assistante.

„ On admiroit ce profond silence qui regnoit „ dans la maison, cette modestie serieuse, cette „ uniformité dans les exercices, ce travail assi„ du, cette application continuelle à la priere, „ ces larmes si douces & si consolantes qui en „ étoient le fruit, ces lectures également pieu„ ses & solides, éloignées de toute vaine curio„ sité, ces aumônes versées avec abondance dans „ le sein des pauvres. La vie y étoit austere & „ frugale, le sommeil court, les veilles longues „ & fréquentes, les jeûnes soutenus jusqu'au soir, „ la foi pure, l'espérance animée, la charité bru„ lante. L'interieur de la maison étoit pour les „ jeunes filles une école de vertu & de piété. „ L'exterieur étoit rempli de laïques vertueux qui

„ s'exer-

„ s'exerçoient courageusement dans les plus ru-
„ des travaux de la pénitence. Helas! qui peut
„ dire combien il s'y est formé de Saints qui ne
„ sont connus que de Dieu seul, & dont les
„ cendres sont cachées dans ces lieux jusqu'au
„ tems de la manifestation?

„ Que dirai-je de l'office public de l'Eglise?
„ Quel concours nuit & jour! Quelle assiduité!
„ Quelle perseverance! Quelle violence, pour
„ me servir de l'expression de Tertulien, ne fai-
„ soit-on point à Dieu par l'union de ces prie-
„ res si ferventes & si animées! Les ceremonies
„ sacrées s'y faisoient avec dignité, mais sans
„ pompe & avec une simplicité édifiante. Le
„ chant ravissoit. Vous auriez cru entendre des
„ Anges. C'étoit des voix douces, distinctes,
„ articulées, harmonieuses, touchantes, qui at-
„ tendrissoient jusqu'à faire répandre des larmes,
„ & qui remplissoient en même tems le cœur
„ de joie & de consolation.

„ L'auguste Majesté de Dieu se faisoit sentir
„ dans ces saints lieux. Jesus-Christ present
„ sur l'autel y étoit adoré continuellement
„ nuit & jour sans interruption. Les saints
„ mysteres y étoient offerts avec une terreur
„ sainte, religieuse & pleine de foi. L'ardent
„ amour que ces pieuses filles avoient pour
„ Jesus-Christ leur faisoit desirer sans cesse &
„ recevoir souvent la divine Eucharistie, avec
„ un empressement & un feu dont l'activité
„ pourtant étoit quelquefois retenue par un vif
„ sentiment d'humilité & de pénitence.

„ O sainte vallée! ô sacrée demeure! ô cen-
„ dres des Saints qui reposent dans ces lieux!
„ Quoi! Celui qui devoit vous servir de pere,
„ qui a été le témoin d'une si rare vertu, & qui
„ même quelquefois s'en est déclaré le défenseur,
„ a-t-il donc pu...... Mais où m'emporte un

„ si triste souvenir?" Voici un autre extrait du même Livre qui mérite aussi d'être rapporté. (*Tom.* 2. *c. p.* 365,)

„ Le monastere de Port-Royal peut bien être „ renversé: mais la posterité saura ce que ni la „ suite des siecles, ni l'iniquité des hommes ne „ feront jamais oublier, que cette maison si „ sainte a péri enfin, non par aucun crime qui „ s'y soit commis, non par l'ambition des Re- „ ligieuses, non par aucun differend survenu en- „ tre elles, non par de folles & excessives dé- „ penses, non par des édifices somptueux témé- „ rairement entrepris, non par le relâchement „ de la discipline qui, depuis cent ans qu'elle a „ été retablie dans de monastere, s'y est tou- „ jours également soutenue; mais, ce qui est „ incroyable, par un scrupule religieux & un „ attachement inviolable à la sincerité chrétien- „ ne. Chose inouie jusqu'à nos jours! Et quand „ même il n'en resteroit aucun monument écrit, „ les ruines mêmes de ce lieu si digne de véné- „ ration éleveront, pour ainsi dire, leur voix, „ & serviront de témoignage éternel.

„ Mais pendant qu'on déracine ainsi du champ „ du Seigneur des arbres qui rapportoient tant „ de fruit, oseroit-on prendre la liberté de dire „ à Son Eminence, dont le nom & l'autorité „ sont employés à couvrir de si grands maux, „ ce que S. Bernard ne faisoit point difficulté „ d'écrire au Pape Innocent II. *Si cette terre* „ *est desormais abandonnée à des arbres infeconds* „ *& steriles, sur qui pourrai-je en rejetter la fau-* „ *te, sinon sur celui qui tient & conduit la cognée?* „ (*Lettre* 347.)

ME-

MEMOIRE

De M. le Maitre touchant les personnes que Dieu avoit touchées d'un sentiment de pénitence, & qui s'étoient retirées en divers tems dans l'ancienne Abbaye de Port-Royal des champs.

CE fut en Fevrier 1645. que M. d'Eragni Gentilhomme du Vexin vint à Port-Royal & prit le soin de la cuisine.

La même année M. Visaquet précepteur des enfans de M. le President Gobelin vint ici avec M. Lancelot.

Ensuite M. Fontaine jeune homme de vingt ans, fils d'un maître écrivain de Paris, qui s'étoit retiré avec M. Hillerin ci devant Curé de S. Merri, au Prieuré de S. André en Poitou, vint demeurer ici.

Vers le mois de Décembre, vint ici faire une retraite M. Lindo, fils d'un riche marchand de Paris, qui avoit passé par la pénitence sous la conduite de M. du Hamel Curé de S. Merri. Il y demeura jusqu'à pâques, & alors après avoir passé quatre ou cinq mois dans une grande solitude, sans être inspiré que de Dieu, & sans que je lui eusse dit une seule parole pour l'exhorter à demeurer avec nous, il se trouva plein d'une affection très grande pour demeurer ici, & ne songea plus à se retirer ailleurs.

Peu après son arrivée, en Janvier 1646. M. Manguelen Chanoine de Beauvais, homme de Dieu, de bon esprit, d'une vie très pure, très solide en science ecclesiastique & en piété, qui étoit extrêmement estimé à Beauvais, & qui étoit revenu à Paris après la mort de M. Litolphi Maroni Evêque de Bazas, se retira ici à la priere

de

de M. Singlin & à la mienne, l'en ayant supplié de vive voix & par une Lettre; & Dieu répandit d'abord beaucoup de bénédictions par sa conduite. Il amena avec lui M. de Beaupuis, jeune-homme de vingt-deux ans de Beauvais qui a fait son cours sous M. Arnauld.

M. Drilhole est venu ici en Mai 1646. & M. Borel de Beauvais en même tems.

En Juillet & Août a été ici le Pere Vachot de l'Oratoire, qui conduisoit les affaires de la maison de Notre Dame des Vertus. Il avoit pris le nom de M. Chatou, qui est l'anagramme de Vachot. Il passa ce tems en pénitence, retraite, veille, lecture, priere, & silence. C'étoit M. Singlin qui le conduisoit. Le Pere Camus Superieur de la maison de Notre Dame des Vertus étoit d'intelligence avec lui & l'aimoit fort. Sa solitude étoit telle qu'en deux mois je ne l'ai pas entretenu une seule fois.

Le 13. Septembre mourut ici le sieur Jacques Lindo solitaire dont il a été parlé ci-dessus, à 23 ans, d'un assoupissement soudain qui lui prit après sept ou huit petits accès de fievre tierce & double tierce, après avoir été un exemple d'humilité, d'obéissance & de toutes les vertus chrétiennes & religieuses. Il avoit le soin de la sacristie, servoit au refectoire & balayoit l'Eglise & le petit choeur. Il fut regreté de nous tous, & fut enterré dans le choeur de dehors à dix pas au dessous de la grille, au milieu de l'Eglise. On fit un jeûne ou abstinence de neuf jours ici pour achever sa pénitence & soulager son ame.

Le 24. du même mois de Septembre mourut ici de la même maladie M. Manguelen Chanoine de Beauvais, à qui M. Singlin avoit confié la conduite de cette maison. C'étoit un homme de Dieu, de très bon esprit, très sage, & savant en plusieurs sciences. Il avoit étudié la philoso-

phie,

phie, la chronologie, l'hiſtoire eccleſiaſtique, la theologie ſcholaſtique & les divers Peres de l'Egliſe, dont il avoit fait pluſieurs extraits. Il écrivoit très ſolidement en françois; & c'eſt lui qui a dreſſé l'Ordonnance de M. l'Évêque de Bazas, & un Memoire touchant la pénitence qu'on donna en 1646. à M. de Monchal Archevêque de Toulouſe. Il ſavoit bien le latin & fort bien le grec, & avoit commencé à ſe mettre dans l'hebreu. Sa ſageſſe, ſa piété & ſa ſuffiſance lui avoient acquis une telle reputation de ſainteté à Beauvais, que ſon départ cauſa une affliction générale à toute la ville, & qu'ayant fait vendre ſes meubles, pluſieurs perſonnes les achetterent plus qu'ils ne valoient, parce qu'on l'eſtimoit un Saint. M. Singlin le donna à M. de Bazas en 1644. pour gouverner ſous ſa conduite & ſon autorité tout ſon Dioceſe, & il y réuſſit extrêmement. Si la Cour ne nous eût point été contraire, M. de Bazas ſe fût défait de ſon Evêché entre ſes mains. Etant à Beauvais il avoit eu une ſecrete vénération pour la ſainteté & la doctrine de M. l'Abbé de S. Cyran. Lorſqu'il apprit que le Cardinal de Richelieu l'avoit mis en priſon au Bois de Vincennes, il prioit toujours Dieu en diſant la Meſſe pour ſa delivrance. Après la mort de M. de S. Cyran en 1643. il écrivit une excellente Lettre à M. Arnauld qu'il connoiſſoit un peu, & vint enſuite à Paris où il n'eut pas plutôt entretenu M. Singlin, M. Arnauld, & M. de Barcos Abbé de S. Cyran, qu'il reſolut de tout quitter. Il reſigna ſa chanoinie à M. de Creil Docteur de la maiſon de Navarre, qui depuis fut touché de Dieu, & entra dans la pénitence & dans une vie plus ſainte. Il fit ſon renouvellement en cette maiſon avec un bon vieux Chanoine de la même Egliſe nommé Rouſſel, fort charitable aux pauvres & très-craignant Dieu [qui vit encore en 1653.]

Cet-

de Paris par la sortie du Roi & de la Reine, que le Cardinal Mazarin amena à S. Germain avec M. le Duc d'Orleans & M. le Prince.

Quinze jours ou environ après, nous fûmes contraints de quitter les granges & de nous renfermer dans l'enclos de l'Abbaye, où l'on faisoit grande garde toutes les nuits.

M. Charles étoit venu ici pour y passer sa vie peu de tems auparavant.

M. de Belair, Gentilhomme qui avoit été à Moyenvic & que M. Bourgeois fit venir à Rome, quitta le monde & se retira ici.

Durant le siege de Paris, M. Celle mourut à Paris de langueur & de maigreur.

Le second Thomas qui est devenu l'aîné, se retira ici & s'appliqua au ménage avec mon cousin de Luzanci & M. Dessaux.

En la même année 1649. M. Akakia fils d'un celebre Médecin de Paris, & Bachelier en Theologie, se retira ici.

M. Giroust Chanoine de S. Nicolas du Louvre, & M. de Bessi son frere, Capitaine dans un regiment, se retirerent ici. M. Giroust avoit échangé sa chanoinie contre la Cure de Magni, qu'avoit un nommé Guarvetot Prêtre Normand qui mourut trois mois après.

En 1650. Gentian Thomas âgé de vingt-ans qui avoit été instruit au petit college, & étudioit en philosophie dans l'Université, mourut en huit jours d'une fievre très violente.

1650 Janvier. M. du Chêne professeur en philosophie au college de Navarre, dont M. le Duc de Luines & M. de Bernieres Maître des requêtes & autres avoient été écoliers, fils d'un honnête marchand de Paris & qui n'avoit qu'une sœur mariée, & une qui étoit fille, qui avoit dessein de se retirer à Port-Royal, vint ici pour y conduire l'ouvrage du lavoir de pierre, proche du

du refectoire, & m'ayant fait une relation de toute sa vie, témoigna vouloir penser serieusement à faire pénitence & quitter le monde. Il est Prêtre & Dieu l'a tiré des vices corporels, mais la philosophie lui avoit donné de mauvaises impressions & lui avoit desseché le cœur. Il est revenu ici peu après Pâques pour s'y retirer, & il conduit avec M. de Belair l'ouvrage de l'étang. Il veut s'établir ici, comme il le témoigne, & renoncer au monde. Il a fait le voyage de Rome avec M. Bourgeois.

Cette même année, M. Singlin envoya à Magni chez M. Retart Docteur qui en étoit Curé dès l'an 1648. Monsieur Godin Gentilhomme pénitent, & M. de Surmene fils d'un Avocat de Laval qui étoit entré dans la pénitence.

Le Curé du Fossé en Normandie, nommé Manan, âgé de 65 ans, se defit de sa Cure entre les mains de M. Julien; & se retira ici après la mort du Pere Maignard de l'Oratoire, qui avoit été vingt-deux ans Curé de Sainte Croix de Rouen, & s'étant retiré à S. Cyran étoit venu ici en 1649. pour y mourir, ainsi qu'il disoit; & en effet il y mourut peu de mois après, savoir le 15. Janvier 1650. âgé de 64 ans.

M. de Turbilli, Seigneur d'Anjou fort riche, se retira au petit logis du fauxbourg près de Port-Royal, pour s'y renouveller par la pénitence.

En Mai, M. Coutel Picard, savant en grec & en latin, & qui avoit été à Rome avec M. Henri Arnauld Abbé de S. Nicolas, depuis Evêque d'Angers non encore sacré, vint ici.

Au même tems M. de Bernieres Maître des requêtes vendit sa charge pour être Procureur général des pauvres à Paris & par toute la France, ayant commerce & intelligence avec toutes les personnes charitables des grandes villes,

En

En même tems M. du Gué de Bagnols de Lion, Maître des requêtes, veuf depuis trois ou quatre ans, témoigna vouloir se retirer du monde.

Le 22. Mai le Dimanche avant l'Ascension mourut ici M. Victor Pallu de Tours, Médecin de la Faculté de Paris, & de M. le Comte de Soissons, qui fut le premier touché par le Livre *de la fréquente communion* en 1633. avant qu'il fût public, M. Hillerin Curé de S. Mederic, retiré ici depuis huit ou dix mois après avoir passé trois ou quatre ans dans son prieuré en Poitou, lui ayant fait voir ce Livre imprimé à Forges où il étoit allé avec des Dames de Tours, & où étoit la princesse Marie depuis Reine de Pologne amie de Port-Royal, M. de Blancmenil, & M. le Prieur de S. Gilles d'Asson, Gentilhomme de Poitou, solitaire de Port-Royal.

Ledit sieur Pallu touché de ce Livre, vint voir feu M. l'Abbé de S. Cyran, y étant introduit par M. Segare Licentié en Theologie, depuis retiré avec M. du Hamel Curé de S. Merri par la resignation de M. Hillerin. La mort de M. de S. Cyran étant arrivée quinze jours après, le 11. Octobre 1643. il vint ici au bout de huit jours, sans savoir quel lieu c'étoit, ni qui nous étions, n'y ayant alors que M. Bascle, Charles cordonnier qui mourut après, mon cousin de Luzanci & moi, & n'ayant dessein que d'y faire un renouvellement. Il me dit d'abord qu'il ne venoit ici que pour cinq ou six jours, à quoi je lui répondis en souriant que si ce n'étoit pas Dieu qui l'y amenoit, il n'y demeureroit pas si long-tems, & que si c'étoit Dieu qui l'y amenoit, il y demeureroit plus de six mois. Ce qui fut bien vrai, car il y demeura toujours depuis sans retourner à Tours. C'étoit un homme sage, mo-

deré,

deré, de bon esprit, d'une conversation agreable, & un exemple rare d'une profonde humilité, détaché de l'argent & de soi-même, aimant passionnément cette sainte maison & nos Sœurs qu'il a servies avec une bonté extraordinaire, comme il a fait les pauvres de ce pays avec une charité fervente qui l'a fait regretter de tout le monde.

Il a employé 2000 Livres à bâtir le logement qui est sur la cave dans le jardin du monastere, qu'on appelle le petit Pallu, & l'a abandonné de bon cœur à nos Sœurs quand elles sont revenues ici en 1648. après pâque.

Depuis il a fait bâtir une chambre en galetas au logement des granges où nous sommes, laquelle il donna ensuite à M. de S. Gilles, & il a fait encore bâtir une chambre en bas près le moulin, laquelle il prêta à M. de Bagnols.

Il donna en Janvier 1645. 5. ou 6000. Livres à Port-Royal pour entretenir une de ses petites nieces, & nous fit achetter la Bibliotheque des Peres, qui couta 290 livres, & les Vies des Saints de Surius qui coutoient 90 livres. Il étoit très desintéressé & ami de la vérité catholique.

Il vouloit vendre sa terre de Ruau en Touraine, & en distribuer le prix à ses pauvres parens, mais sa mort l'en empêcha. Il a fait un testament le premier Juin 1647. par lequel il nous fait légataires mon frere de Sericourt & moi, de ses meubles, argent & livres.

La maison a perdu un très bon, très sage & très fidele ami, & sa mémoire y doit être en bénédiction à l'avenir, comme d'un bienfaîteur très affectioné & très charitable. Il y a peu de solitaires ici qu'il n'ait particulierement obligés par ses avis pieux & ses discours édifians. Les Sœurs perdent un Médecin vraiment chrétien & religieux, qui contribuoit à leur faire garder l'e-

ſprit de leur regle dans leurs maladies & leurs indiſpoſitions, ce qui eſt rare en cette profeſſion.

J'oubliois à marquer que je m'oppoſai au deſir qu'il me témoigna de me laiſſer par ſon teſtament ſes meubles & ſes livres, ne voulant recevoir ni legs ni ſucceſſion, après avoir renoncé devant Dieu à tous les biens de la terre. Mais il y fit reſoudre M. Singlin, lui diſant que ce n'étoit que pour empêcher ſes héritiers de nous venir troubler ici, ſachant que ce qu'il nous laiſſeroit ſeroit vendu, & donné aux pauvres, & non appliqué à notre profit particulier: de quoi je prie Dieu de nous garder par ſa ſainte grace. [Ceci a été écrit le lendemain de ſa mort Lundi des Rogations.]

RECIT

RECIT

De la conduite & des exercices des pénitens solitaires de Port-Royal des champs; 23. Novembre 1644.

ILs se levent tous les jours à trois heures du matin, & aussi-tôt qu'ils sont éveillés, après le signe de la croix, ils font les adorations suivantes.

Actes d'adoration pour le matin à son réveil étant encore dans le lit.

Beni soit le jour de la naissance, de la mort & de la resurrection de Jesus-Christ.

Après avoir pris une partie de ses vêtemens, Adoration à la sainte Trinité.

Je vous adore, ô mon Dieu, Pere, Fils & Saint-Esprit, en l'unité de votre essence, & en la trinité de vos personnes. Je vous remercie de m'avoir conservé durant la nuit, & je vous supplie de me conduire le long de ce jour.

J'adore, ô mon Dieu, l'arrêt que vous avez fait dans l'éternité du moment de ma vie & de ma mort.

Je vous fais amende honorable de tous les péchés que j'ai commis depuis que j'ai l'usage de raison jusqu'à present.

Adoration à Notre Seigneur Jesus-Christ.

Je vous adore, ô mon Sauveur Jesus-Christ & votre humanité sainte en tous vos états, mysteres, pensées, paroles, actions, mouvemens, souffrances interieures & exterieures. Je vous remercie de m'avoir conservé durant la nuit, & je vous supplie de me conduire le long de ce jour.

Salutation à la Sainte Vierge & à Saint Joseph.

Je vous révére, ô Sainte Vierge & vous Saint Joseph. Je vous remercie de m'avoir secouru par vos prieres le long de la nuit. Je vous supplie de m'offrir à mon Sauveur votre Fils, & de vouloir être ma sauve-garde le long de ce jour.

Salutation aux Saints.

Je vous honore, ô Saint Michel, & vous, mon Ange gardien, S. Pierre, S. Paul, S. N. patron de ce lieu, & vous S. N. mon patron. Je vous remercie de votre assistance particuliere durant la nuit, & je vous supplie de prier Dieu qu'il me veuille conduire le long de ce jour.

Demandes quotidiennes.

Faites-moi la grace, ô mon Dieu, d'être du petit nombre de vos élus.

Faites-moi la grace de coopérer à vos saintes graces.

Faites-moi la grace de vivre & mourir pénitent.

Adoration au S. Sacrement de l'Autel.

Je vous adore, ô mon Sauveur Jesus-Christ ressuscité & glorifié, juge des vivans & des morts, vivificateur des corps & des ames.

Faites-moi la grace de vous adorer en esprit & en vérité, en l'honneur des adorations éternelles que vous rendez à votre Pere celeste dans le ciel, & au S. Sacrement de l'Autel.

Après ces actes d'adoration, étant promtement habillés, ils prennent de l'eau bénite en disant : *Asperges me*, &c. Ils vont tous ensemble dans un petit chœur, qui fait partie de l'Eglise, où les Religieuses chantoient autrefois Matines, & ils aident le Chapelain, très-pieux Ecclesiastique établi par M. l'Archevêque de Paris pour

pour servir cette Eglise, à dire l'Office, savoir Matines & Laudes, selon le Breviaire de Paris, sans chant & sans notes, mais en récitant avec attention & dévotion. Ils les disent avec chant & avec notes aux jours de fêtes solemnelles seulement, & toutes les heures de même, en ayant demandé & eu permission de M. de Paris, lorsqu'ils y vinrent la premiere fois en 1639. pour se consoler en chantant les louanges de Dieu dans une grande Eglise qui lui est consacrée, il y a quatre cens ans, & qui a été bénie par Odon Evêque de Paris, qui étoit prince du sang & vivoit sous Philippe Auguste & Louis VIII. & pour rendre le culte de Dieu, que les Religieuses sont obligées par leur translation d'entretenir en cette Eglise, plus solemnel & plus digne d'une Abbaye royale, des plus anciennes de l'Ordre de S. Bernard, & qui a été fondée par ces deux Rois avant S. Louis.

Et en cet endroit des hommes pieux ont admiré, non sans raison, la providence de Dieu, qui voulant être servi dans cette Eglise où tant de corps saints sont enterrés, & où la vie religieuse & pénitente s'est entretenue plus de trois cens cinquante ans, a converti les neveux des superieures de cette Abbaye, & leur a inspiré l'amour de cet hermitage, pour y rétablir le service qu'un Chapelain lui rendoit tout seul, & y faire de nouveau revivre la pénitence, afin qu'il eût des serviteurs où il avoit des servantes, & qu'on reconnût qu'il n'avoit permis que les Religieuses incommodées de l'air & des eaux, quittassent ce lieu pour se loger à Paris, que parce qu'il avoit resolu de tirer leurs plus proches parens du milieu du monde, & de Paris même, pour les substituer en leur place dans ce saint desert, & y avoir des temples vivans où son esprit habitât, comme il y a un temple materiel & vé-

vénérable, où reſide toujours ſon Saint Corps.

Après Matines & Laudes qui durent près d'une heure & demie, ils baiſent tous la terre comme font tous les Religieux, ou même s'y proſternent, comme font les Chartreux à la conſecration durant la Meſſe, & après qu'ils ont dit la Meſſe. En quoi ils imitent ces anciens Patriarches, Abraham, Moyſe, Joſué, & autres qui adoroient Dieu le viſage contre terre; les perſonnes que le Fils de Dieu guériſſoit, qui l'adoroient de cette ſorte; Jeſus même qui ſe proſterna ainſi en priant dans ſon agonie; les premiers chrétiens qui le faiſoient à ſon exemple; les grands Saints, comme S. Martin, qui uſoient de cette adoration, quand ils vouloient faire des miracles; les anciens pénitens qui, ſelon l'hiſtoire de l'Egliſe & le Pontifical, ſe proſternoient en terre; le grand Empereur Theodoſe, qui s'étant bien voulu abaiſſer juſqu'à cette humiliation de la pénitence, dit, ayant le front ſur le pavé de l'Egliſe de Milan, *Adhæſit pavimento anima mea, vivifica me ſecundum verbum tuum*; & tous les anciens Evêques qui imitant Jeſus-Chriſt venoient ſe proſterner avec les pénitens & gémir avec eux. Ils ne ſe tiennent proſternés que durant la longueur d'un *Miſerere* au plus, ſuivant non ſeulement tant d'exemples ſi vénerables, mais encore la doctrine ſainte d'un grand Docteur de l'Egliſe, qui dit en parlant de la priere: „ Nous ſommes tous mendians de Dieu lorſque „ nous prions. Nous nous tenons devant la „ porte du grand Pere de famille. Et non ſeu„ lement nous nous y tenons, mais même nous „ nous y proſternons par terre, nous y gémiſ„ ſons avec toute ſorte de ſoumiſſion, deſirant „ de recevoir quelque choſe, & ce que nous „ deſirons, c'eſt Dieu même."

Après cela ils ſe retirent chacun dans leur cham-

chambre, prenant de l'eau bénite qu'ils y gardent toujours, & faisant une petite priere devant quelque image sainte, à chaque fois qu'ils y entrent, & comme ils font en entrant dans la chambre d'un autre, à l'imitation des Chartreux.

Leurs prieres.

ILs y lisent chaque jour un chapitre de l'Evangile & de S. Paul à genoux, comme faisoit S. Charles, dont l'éminente sainteté leur est particulierement vénérable, comme ayant été en son tems un restaurateur de la pénitence. Ils tâchent de s'appliquer les vérités divines qu'ils lisent dans l'Ecriture, pour en former, ou des actions de graces des biens qu'ils ont reçus, ou des demandes & des prieres pour celles qu'ils desirent de recevoir. Ainsi Dieu leur parle dans son Ecriture sainte, & eux lui parlent dans leurs prieres. C'est là qu'ils prennent tous les points de leur méditation, lisant ces paroles divines avec une profonde révérence; adorant celles qu'ils n'entendent pas, comme l'ordonne S. Augustin, & se nourrissant de celles qu'ils entendent, comme étant la premiere nourriture des ames, selon l'Evangile, & l'Eucharistie la seconde.

La mesure qu'ils gardent dans les prieres qu'ils offrent à Dieu, est la même qu'ils tâchent de garder dans l'amour qu'ils lui portent, qui est de le prier comme de l'aimer sans mesure. Jesus-Christ & les Apôtres nous ordonnent de prier incessamment, en tout tems & en tout lieu; & la priere continuelle étant le fruit de la foi vive, de la ferme espérance & du vrai amour, parce que ces trois vertus forment dans le cœur un continuel desir de Dieu, qui est la priere perpetuelle des vrais chrétiens, comme dit S. Augustin.

Si l'Esprit de Dieu qui prie en nous, & qui

échauffe leur cœur, éclaire aussi leur esprit, & forme des pensées dans l'un, comme il produit des gémissemens dans l'autre, ils lui en rendent graces, & s'entretiennent avec Dieu par une vraie oraison mentale. Mais si leur esprit a moins de lumiere & d'intelligence que leur cœur n'a d'ardeur & de feu, ils se contentent de le tenir dans une attention à Dieu pour éviter d'être distraits, sans lui faire violence pour s'élever à des aspirations fortes, dont tous les esprits ne sont pas capables; & alors ils se contentent de demander à Dieu sa grace & son Saint Esprit avec une grande humilité, avec une expression simple & affectueuse de leur indigence & de leurs besoins, avec des sentimens d'un amour d'enfans qui parlent à leur pere, sans employer avec lui des raisonnemens trop étudiés, mais quelques paroles de tendresse & de gratitude, que le ressentiment de ses graces & de leurs defauts tirent de leur cœur & de leur bouche sans force & sans violence.

Ils croient que Dieu ne demande pas tant d'eux qu'ils se rompent la tête dans leur priere par des abstractions qui soient au dessus de leur portée, comme il demande qu'ils se brisent le cœur par des mouvemens de componction & d'humilité, comme parle l'Ecriture; & ils honorent cette belle maxime de S. Augustin qui, écrivant de la priere à une veuve dévote, use de ces termes: „ Beaucoup prier, dit il, c'est s'élever vers celui que nous prions par une continuelle & pieuse affection du cœur; car cette affaire se traite plus d'ordinaire avec des gemissemens qu'avec des discours, & avec des larmes plus qu'avec des paroles." *S. Aug. Ep.* 121. *ad Probam.*

C'est ainsi qu'ils font sans peine ce que l'Evangile & l'Apôtre ordonnent de faire sans relâche,

che, les mouvemens du cœur & les desirs de la volonté ne faisant jamais de peine, comme dit ce grand Saint, au lieu que les pensées & les raisonnemens de l'esprit sont pénibles à l'esprit même, si on le veut élever au dessus de sa foiblesse, & les lui faire produire malgré sa sterilité. Ils ont remarqué que dans ceux qui sont moins spirituels, le corps est d'ordinaire plus affoibli par cette vehemente application que l'ame n'en est fortifiée, & que ces efforts de l'imagination & de la partie intellectuelle font plus de mal à la tête que de bien au cœur.

Ainsi ne lassant point leur esprit dans leurs prieres, parce qu'ils ne le forcent jamais, & que la lecture sainte le remplit d'une extrême joie, ils n'ont pas été obligés, non plus que les Chartreux, les anciens Fondateurs d'Ordre & le grand S. Charles, de marquer un tems reglé pour des recréations, estimant heureux ceux qui en usent bien, & plus heureux encore ceux qui n'ont pas besoin d'en user; parce que la chaleur de l'Esprit de Dieu se conserve & s'augmente autant dans la solitude & le silence, comme elle se refroidit souvent dans les divertissemens, & devient moins fervente pour l'oraison & moins féconde en affection pour Dieu & en desirs pour les biens du ciel.

C'est pour s'entretenir dans cet esprit de priere, qui est le vrai esprit du christianisme, puisque c'est lui qui nous procure la grace par laquelle nous sommes chrétiens, comme S. Augustin enseigne par tout, qu'ils ne lisent quasi jamais que les Livres saints & ecclesiastiques, comme sont les Ecritures divines, les saints Peres & les histoires de l'Eglise; ayant reconnu par expérience, que l'Esprit Saint qui habite dans les vrais chrétiens, doit être entretenu des vérités saintes & de la morale celeste de Jesus-

Christ & de l'Eglise; & que c'est le pain que les enfans de Dieu doivent manger, au lieu que les livres profanes & payens ne sont quasi que du son en comparaison des autres. En quoi ils ont même S. Ignace Fondateur d'Ordre pour exemple en ces derniers siecles, puisqu'il reconnoissoit qu'en lisant *le Soldat chrétien* d'Erasme, l'Esprit de Dieu se refroidissoit en lui, quelque saint qu'il fût d'ailleurs, & quoique ce Livre soit bien audessus des Livres des payens & plusieurs autres de sciences & curiosités toutes profanes.

C'est aussi pour se renouveller dans cet esprit de priere, qu'ils suivent exactement l'ordre de l'Eglise, laquelle nous a ordonné de prier à diverses heures, & a divisé, comme elle nous l'a marqué dans ces hymnes, la journée chrétienne & ecclesiastique en plusieurs Offices qu'elle dit l'un après l'autre, faisant succeder à l'oraison du cœur & de la pensée, celle de la langue & de la voix; afin, comme dit S. Augustin, que dans certains intervalles, ces signes exterieurs & ces paroles frappent nos sens, & qu'ils nous fassent reconnoître si nos desirs & nos mouvemens les accompagnent, & que nous ayons plus de soin de nous échauffer & de nous rendre plus fervens.

C'est pour cela aussi qu'ils suivent le conseil du même Saint, & l'exemple des solitaires d'Egypte, de faire des prieres fréquentes & courtes, & qu'ils observent avec soin d'élever leur cœur à Dieu, de faire le signe de la croix, & de se découvrir toutes les fois que l'heure sonne, qui est aussi une des pratiques du bienheureux Evêque de Genêve.

Enfin ils diversifient leur oraison pour la rendre, s'il se peut, continuelle, en priant tantôt par pensées & par mouvemens, tantôt par paroles, tantôt dans l'Office, tantôt en disant leur Chapelet,

pelet ou en méditant sur le saint rosaire, tantôt par actions en consacrant leurs ouvrages à Dieu & les faisant pour lui seul, tantôt par souffrances en pâtissant pour son amour; & au defaut de toutes ces prieres, par l'humble exposition de leur pauvreté & de leur misere en la presence de Dieu, comme les pauvres prient souvent les riches, en leur montrant seulement leurs maux & leur nudité.

A six heures & demie du matin, ils vont à Prime. A neuf heures ils disent Tierce, & ensuite *ils* assistent à la Messe, laquelle le Chapelain dit tous les jours, s'il n'est indisposé. A onze heures ils disent Sexte; & après Sexte ils font l'examen de conscience.

Ils vont diner aussi-tôt dans une sale que les Religieuses n'avoient pas ruinée. Ils sont d'un côté, & leurs serviteurs de l'autre. Le Chapelain fait la bénédiction de table marquée par l'Eglise dans le breviaire. Ils mangent par portions comme les Religieux, & dans des plats de terre. On lit durant tout le diner un chapitre du Nouveau Testament & la vie des Saints. Après le diner le Chapelain fait l'action de graces selon le breviaire; & on dit l'*Angelus*; puis on sort en silence, comme on y est venu en silence.

Au sortir de-là, on va seul se promener sur les montagnes dans les bois qui environnent la maison de toutes parts, ou avec un autre si on le desire, & on s'entretient de bons discours; ou l'on se retire dans sa chambre; ou l'on travaille des mains.

A deux heures l'on va à None, à quatre heures à Vêpres, à six heures l'on fait collation. A sept heures & un quart on dit Complies, puis les Litanies de la Vierge, à la fin desquelles on prie pour les morts, & on dit *Miserere*,

après avoir fait l'examen de conſcience ; & le Chapellain donne de l'eau bénite à tout le monde, qui ſe retire en ſilence.

On ſe couche à huit heures, après avoir fait les adorations ci-deſſus rapportées. Ainſi on dort depuis huit heures juſqu'à trois, qui ſont ſept heures.

Ouvrages des mains.

IL y a deux heures le matin & deux heures l'après-dinée pour les ouvrages des mains. On élague des arbres. On travaille aux plants & aux herbages. On cueille des fruits ; & on ne fait que des ouvrages néceſſaires. Ce qu'on a dit des ſabots & des paniers eſt inventé à plaiſir, & n'eſt pas ſeulement entré dans la penſée de ces ſolitaires ; & on les en doit croire d'autant plus, qu'ils le confeſſeroient & même publieroient hautement s'il étoit vrai. Car ils ſe tiennent heureux & même honorés de s'humilier en travaillant à des ouvrages propres à des pénitens, puiſque le Roi des Rois & le Saint des Saints a daigné lui-même faire des charues & autres ouvrages de charpenterie, ſelon l'Evangile & S. Juſtin martyr ; puiſque S. Paul travailloit lui-même & ordonne le travail aux chrétiens de ſon tems, qui ont été les modeles de ceux de tous les tems à venir ; puiſqu'un Roi de France (S. Louis) a porté la hotte pour gagner les Indulgences ; puiſqu'un Roi d'Ecoſſe (S. Fiacre) ſolitaire a beché la terre ; & que S. Bernard & ſes Religieux tenoient à honneur de labourer & fendre du bois, de faire les bleds & de porter du fumier, comme lui même le rapporte en l'une de ces Lettres, où il ſe défend contre les diſcours de ceux de Clugni qui, s'étant relâchés de leur piété auparavant ſi auſtere, leur reprochoient ces ouvrages vils, comme bas, ridicules & honteux,

teux, ne considérant pas que des pénitens ne tiennent rien de vil & de honteux que le péché, & rien de plus honorable pour eux que les exercices les plus humilians de la pénitence.

Ils passent ainsi toute leur vie dans des actions de piété, de retraite, d'étude & de travail, qui sont enchaînées ensemble, & se succedent les unes aux autres, & leur font trouver les journées plus courtes que les hommes du monde ne trouvent les heures, leur occupation étant aussi continuelle que leur oraison, & admirant sans cesse la bonté de Dieu, qui leur promet pour de petits travaux d'une vie si courte les grandes & ineffables delices d'une éternité si longue.

Leur satisfaction & leur joie.

LA grace les ayant guéris des passions les plus violentes, & des desirs des biens & des honneurs qui font souffrir aux hommes une si dure servitude, & ne cherchant que Dieu qu'ils trouvent à toute heure dans le ciel, dans l'Eucharistie & dans leur cœur, ils sont remplis d'une sainte joie & jouissent d'une égalité & d'une tranquillité d'esprit qui a étonné quelques personnes, lesquelles les ont vus autrefois agités de soins & de troubles dans le monde, & ont reconnu l'Esprit de Dieu dans l'un de ses plus excellens & de ses plus divins fruits, qui est une joie chrétienne accompagnée de discrétion & de modestie, confessant ingenuement que, si l'hermitage est triste, les hermites en recompense ne le sont pas.

Leur solitude.

ILs ne s'entretiennent que des nouvelles de l'autre monde, dont Jesus-Christ & l'esprit de Dieu nous instruisent dans l'Evangile & par les saints Peres. Ils ont renoncé à toutes celles

de celui-ci, & à l'exemple de S. Charles, ne ſongeant qu'à faire fortune dans la Cour des anges & des bienheureux, n'ayant de curioſité que pour apprendre la ſcience des Saints qui conſiſte à bien vivre & à bien mourir; & s'eſtimant plus obligés de s'enquerir des merveilles de leur celeſte patrie, que des accidens qui arrivent dans le lieu de leur banniſſement. Ils tâchent le plus qu'ils peuvent de faire que le monde ſoit mort pour eux, & qu'eux ſoient morts pour le monde.

Ils ne voient perſonne & ne ſont vus de perſonne. Comme cette Abbaye eſt toute ſeule à la campagne, & qu'ils ont témoigné par leur amour pour la ſolitude & le ſilence, qu'ils veulent mener une vie toute cachée en Jeſus-Chriſt, qui ſoit auſſi couverte de l'ombre d'un deſert & d'une cellule qu'elle étoit autrefois expoſée à la lumiere publique, les princes * qui ont fait l'honneur à quelques-uns d'eux de les venir viſiter, n'ont point trouvé mauvais qu'ils aient conſervé leur ſolitude, auſſi-bien à l'égard d'eux qu'à l'égard de tous les hommes; & ayant eu aſſez de généroſité pour honorer leur perſonne & leur famille de leur affection, ils ont eu aſſez de bonté pour honorer leur retraite de leur eſtime.

Ils ne ſortent point du lieu où Dieu les a mis que pour quelque néceſſité preſſante ou quelque charité extraordinaire, s'ennuyant quaſi par tout ailleurs, & ſoupirant dans le tumulte de la ville après le profond calme de ce deſert, & les vieilles maſures de cette maiſon à demi-ruinée.

Leur logement.

ILs ſont logés dans quelques chambres d'infirmerie que les Religieuſes ont laiſſées, ayant fait

* M. le duc de Chevreuſe. M. le prince de Guimené.

fait démolir, il y a plus de vingt ans, lorsqu'elles en furent sorties, toutes les cellules de leur dortoir & toutes les chambres qui couvroient leur cloître. Une partie de ces quatre ou cinq chambres qui restent, est natée; & l'autre n'a que les quatre murailles avec très peu de meubles, mais assez pour des personnes qui ne reçoivent point de visites, & qui croient que la pauvreté chrétienne & pénitente doit aussi-bien paroître au dehors, que regner au dedans du cœur.

Leurs austerités.

ILs n'ont pu manger maigre, comme le sieur le Maitre avoit commencé en sortant du monde, à cause du defaut de poissons & d'œufs dans cette maison seule à la campagne. Mais se trouvant obligés de manger de la viande le long de l'année pour éviter de grandes incommodités, ils ont changé le jeûne en des abstinences qui n'affoiblissent pas tant que le maigre, mais qui ne laissent pas de mortifier, ne faisant un ordinaire durant plus de huit mois l'année (savoir depuis la fin des chaleurs de l'été jusqu'à Pâque, hormis l'Octave de Noel & de l'Epiphanie, les Dimanches & les grandes Fêtes) qu'une fois le jour avec le plus de simplicité & de sobrieté qu'il leur est possible, sachant que c'est un excellent jeûne, comme ont dit les Peres du desert, qu'une perpetuelle temperance & abstinence, & ne faisant qu'une legere collation au soir, & telle qu'on fait aux jours de jeûne de l'Eglise, lesquels ils jeûnent très exactement.

Ils n'avoient pu encore faire maigre & jeuner durant tout l'Avent, mais ils en ont trouvé le moyen depuis peu, l'exemple de tant de maisons religieuses & celui de Saint Charles leur en ayant donné le desir.

Ils commencent le Carême le Dimanche de

la Quinquagesime. Ils en ont jeuné six comme l'on fait d'ordinaire, selon que l'Eglise le permet, en mangeant à midi & faisant une très legere collation au soir. Mais Dieu leur ayant donné au Carême passé le mouvement d'imiter S. Charles, qui toute l'année ne mangeoit qu'une fois en vingt-quatre heures, & ayant appris du Cardinal Bellarmin que l'ancien jeûne de l'Eglise observé universellement durant treize siecles, ordonné par des Conciles & gardé encore, selon qu'il le dit, par plusieurs catholiques qui ne faisoient comme S. Charles qu'un repas le jour, étoit le plus régulier & le plus conforme à l'intention & au desir de l'Eglise, Dieu leur donna assez de force & de vigueur pour ne manger ainsi qu'une fois en vingt-quatre heures; savoir après avoir dit Vêpres à quatre heures du soir *ante comestionem*, comme dit l'Eglise Romaine dans le breviaire, & pour n'en être point incommodés dans leur santé.

Le reste de l'année ils font quelques jeûnes au pain & à l'eau, chacun selon sa force & sa dévotion particuliere, gardant en toutes les austerités la regle de S Augustin, qui est de faire tout ce qu'on peut faire & d'aimer dans les autres ce qu'on ne fait pas. Et ainsi ils font tous en effet par cet amour ce qu'ils ne peuvent faire tous par l'infirmité particuliere de quelques-uns. Et le plus foible n'empêche point le plus fort, comme le plus fort ne presse point le plus foible. Un seul d'entre eux boit un peu de vin, les autres ne boivent que du cidre ou de l'eau. Quelques-uns portent toujours le cilice, d'autres plus infirmes ne le portent que quelques jours. Les uns prennent la discipline trois fois la semaine, d'autres seulement une fois, d'autres se contentent du cilice.

Tous couchent sur la paille. Leur directeur

les

les regle selon leur force & leur ferveur, & nul ne fait aucune austerité de son propre esprit, mais par la conduite & la discretion de son confesseur. Comme ils croient tous avoir besoin de pénitence, ils la font tous selon l'étendue de la grace que Dieu leur donne; & comme ils ont pour principale regle l'Evangile qui nous apprend que les dons du S. Esprit sont divers, comme la raison nous fait conoître que les temperamens, les corps & les âges sont differens, ils temperent tellement l'esprit de la sainte pénitence qui ne se flate & ne s'épargne point, que le plus foible la patique aussi exactement selon le pouvoir que Dieu lui donne, que le plus fort. Et ils croient que c'est une chose utile, & à l'Eglise qui étant instruite par Jesus-Christ, par les Apôtres & par les saints Peres, ne prêche que la pénitence, & à une personne seculiere déchue de la grace de son bâteme, qui veut se renouveller par la pénitence, de trouver une petite troupe de sept ou huit personnes qui le retirent des occasions du péché & du trouble du monde, ou pour deux mois, ou pour quatre, ou pour six, ou pour toujours, selon que Dieu lui inspire; qui l'échauffent par leur exemple, qui l'assistent par leurs prieres, qui partagent avec lui sa pénitence, & qui, faisant pour lui les austerités qu'il ne peut faire & les joignant avec les siennes, lui aident à satisfaire plus abondamment à la justice de Dieu, sans aucun intérêt que celui d'une pure charité.

Leurs confessions & leurs communions.

ILs se confessent d'ordinaire lorsqu'ils communient, & leurs communions sont plus ou moins fréquentes selon l'avis de leur confesseur & le degré de leur grace & de leur vertu. Les uns ne communient que tous les quinze jours, les

les autres tous les huit jours, les autres tous les Dimanches & toutes les Fêtes, & quelques jours de Saints auxquels ils ont dévotion. Ils s'y preparent, comme le conseille M. de Genêve après tous les Peres, en tâchant de mener la vie la plus pure & la plus digne de ce saint banquet qu'il leur est possible. Et pour cela ils ne suivent point de voie suréminente, ni de dévotion extraordinaire, ne sachant point de voie, selon S. Paul, plus éminente que la charité, qui est la voie commune & universelle de tous les vrais chrétiens, & selon laquelle en aimant Dieu plus que nous-mêmes & notre prochain pour Dieu & comme nous-mêmes, nous accomplissons toute la loi, & rendons à Dieu qui n'est qu'amour le seul culte qu'il aime, qui est l'amour.

Ils entendent tous les jours la sainte Messe avec toute la dévotion dont leur foiblesse est capable, se servant des pensées & des explications que feu M. l'Abbé des S. Cyran en a écrites dans ses Traités * de devotion pour mediter sur ces grands mysteres, & tâchant, suivant le desir que doivent avoir tous les catholiques & le conseil de tous les Saints, d'y communier en esprit & de tout le cœur, lorsqu'ils ne le font pas par la reception du sacrement

Ils pratiquent encore quelques dévotions particulieres, pour se preparer durant la semaine à la communion du Dimanche, ayant soin de communier plus par un sentimeut d'amour & avec ferveur & pureté de desir, que par la rencontre des Fêtes & l'accoutumance de cette action qui, étant la plus grande & la plus divine de la religion de Jesus-Christ, doit être faite avec un vrai

* Ils sont imprimés avec la *Theologie familiere* & quelques autres Traités.

vrai esprit de piété chrétienne, & une révérence extraordinaire.

Tous leurs exercices ne tendent qu'à s'avancer de plus en plus en vertu, pour se rendre dignes de communier encore plus souvent; & si Dieu avoit exaucé leurs souhaits en les guérissant en peu de tems de leurs defauts & de leurs foiblesses, ils communieroient presque tous les jours. Mais S. Augustin leur a appris que Dieu fait long-tems soupirer la plûpart de ses serviteurs dans les imperfections & les langueurs qu'il leur laisse, pour les exercer dans ce combat & les tenir dans l'humilité. Cela n'empêche pas pourtant qu'il ne travaillent sans cesse pour se purifier davantage, & mériter une participation encore plus fréquente des divins mysteres que tous les Dimanches & toutes les fêtes, quoique presque tous les saints ermites des deserts, Gennadius, S. Bonaventure, Sainte Therese & M. de Genêve aient marqué ce tems, comme le terme le plus juste des fréquentes communions pour les ames pures & d'une piété solide & constante.

Ils ont un soin particulier de donner le saint Viatique aux malades, les faisant communier dès les premiers jours de leur maladie, lorsqu'elle est un peu dangereuse, & une seconde fois encore lorsqu'elle augmente & paroit mortelle. Ce qu'ils font par l'esprit commun de toute l'Eglise, & selon la dévotion particuliere que feu M. l'Abbé de S. Cyran a eue les dix dernieres années de sa vie, de communier toujours comme par viatique, se préparant sans cesse à la mort, & prevenant ainsi la consolation & la grace que Dieu lui fit depuis, en le tirant de l'assoupissement où il tomba comme S. Charles, à quelques heures près de sa fin, pour lui donner le moyen de recevoir encore une fois son Sauveur en mourant, après l'avoir reçu tant de fois du-

durant sa vie, comme s'il eût été près de mourir.

Conclusion.

TOut cela montre que ces solitaires n'ont d'autre qualité, que celle de chrétiens catholiques qui vivent en commun, & s'efforcent, selon les exhortations de tous les Peres & de S. Charles, d'imiter en quelque chose les premiers chrétiens, que l'Ecriture nomme *des hommes religieux qui craignoient Dieu*, & qui n'avoient tous ensemble *qu'un cœur & qu'une ame.* Ils sont liés d'une étroite amitié les uns envers les autres. Ils sont vêtus comme le reste des hommes du monde qui sont plus modestes, sans aucune affectation, ni de forme ni de couleur particulieres d'habits. Ils se traitent avec une civilité, une sincerité & une fraternité chrétienne, sans s'appeller ni peres ni freres. Ils s'assistent dans la santé, dans la maladie & dans la mort. Ils ne font point de vœu particulier, mais ils renouvellent & tâchent d'observer fidelement les promesses qu'ils ont faites à leur bâteme, étant néanmoins très éloignés de penser qu'aucun seculier soit obligé de se retirer comme eux, sans une inspiration particuliere de Dieu & une disposition pareille à la leur. Ils ne desirent point se multiplier, mais conserver la ferveur de l'esprit & la pureté de la discipline dans le petit nombre, selon la conduite excellente de Sainte Therese. Ils tiennent toutes les charges civiles & tous les honneurs du monde au dessous des chrétiens qui ont leur cœur & leur tresor dans le ciel ; & toutes les dignités ecclesiastiques au dessus des pécheurs & des pénitens seculiers tels qu'ils sont tous, ayant la même dévotion que celle qu'ont eu une infinité de Saints dans tous les âges de l'Eglise, de s'estimer indignes du sacerdoce, si Dieu ne les y appelle par une vocation particuliere, & de se tenir en

la

la derniere place dans le banquet du Fils de Dieu, selon que lui-même l'ordonne dans l'Evangile. Enfin ils n'ont point d'autre ambition que de se sauver, d'autres affaires que celles de leur conscience, d'autre joie que d'être pénitens & solitaires, d'autre aversion que celle de tout péché, de tout intérêt & de toute intrigue, d'autre amour que celui de Dieu, de Jesus-Christ, de l'Eglise, de la France & de leurs freres.

Voilà les erreurs & les hérésies que feu M. l'Abbé de S. Cyran leur ami intime & leur pere leur a enseignées. Elles sont pareilles à celles qu'il a prêchées aux Religieuses de Port-Royal, qui ont tellement servi à les purifier de plus en plus, que la révérende Mere de Chantal qui honoroit particulierement la piété de M. de S. Cyran, & savoit discerner la véritable vertu religieuse d'avec la fausse, rendit graces à Dieu plusieurs fois en voyant les grands & merveilleux fruits, que les maximes si pures & si évangeliques que ce saint Abbé, qu'elle appelloit dans ses Lettres *le bon & le grand serviteur de Dieu*, avoit produits dans un monastere qu'elle chérissoit comme un des siens.

Ces Religieuses & ces Solitaires sont enfans de ce même pere, & ces deux maisons sont unies ensemble par le lien de la charité & de la grace qui unit les freres avec les sœurs: union qui est d'autant plus forte, qu'elle se trouve encore établie sur celle de la nature, Dieu ayant daigné verser avec tant d'abondance sa misericorde sur une seule famille de Paris, qu'il en a consacré à son service jusqu'à dix huit personnes qu'il a retirées dans ces deux maisons, & de l'entremise desquelles il a voulu se servir pour la reformer d'abord, pour la rendre élective afin d'y conserver davantage la discipline, pour rétablir une grande partie du temporel qui avoit

été

été ruiné, pour la transferer depuis, la fonder, & l'établir à Paris, & pour conserver de nouveau le peu de bien qu'elle possede à la campagne.

Je vois beaucoup de choses dans ces pieux & louables exercices que les libertins peuvent prendre pour des égaremens d'esprit, les ambitieux pour des bassesses de cœur, les Lutheriens & les Calvinistes pour des superstitions injurieuses aux mérites de la passion de Jesus-Christ. Mais je crois que tous les catholiques y révéreront l'esprit du christianisme, de l'Evangile, de l'Eglise, des saints Peres, des Fondateurs d'Ordres, & des plus excellens Prelats & Religieux de ces derniers tems. Je crois qu'ils n'y trouveront que charité, pauvreté, humilité, solitude, oraison, mortification; & que lorsqu'ils considéreront que ces vertus ont été jointes depuis six ans à une patience muette parmi tant d'impostures & de calomnies, ils jugeront que ce sont plutôt des effets de la grace de Jesus-Christ pere des doux & des humbles, que des impressions du démon pere de l'orgueil & des hérésies. Ils reconnoitront sans doute que cette conduite si orthodoxe ne vient pas de l'esprit d'erreur, mais de celui des plus grands Saints de l'Eglise, dont M. de S. Cyran suivoit en tout l'esprit & les sentimens; & qu'elle est plus propre à établir la pratique des vertus de l'Evangile qu'à en ruiner la doctrine; à faire de bons chrétiens que de mauvais catholiques, des pénitens que des apostats, des solitaires que des factieux, des serviteurs fideles à Dieu que des hérétiques rebelles aux princes, & des enfans très obéissans aux loix de l'Eglise & de la France, *que des pestes publiques * de la Religion & de l'Etat.*

ME-

* C'est ainsi qu'on les a appellés dans un libelle intitulé: *La Theologie du sieur Arnauld, & les maximes de l'Abbé de S. Cyran.*

MEMOIRE

Sur les écoles de Port-Royal.

MONSIEUR de S. Cyran dans une de ses Lettres écrite du Bois de Vincennes, qui n'a point été imprimée, nous apprend ce qui a donné occasion aux écoles de Port-Royal.

[Je voudrois, dit il, que vous pussiez lire dans mon cœur l'affection que je porte aux enfans. Lorsque j'avois fait le dessein de bâtir une maison, qui eût été comme un seminaire pour l'Eglise, pour y conserver l'innocence des enfans, sans laquelle je connois tous les jours qu'il est difficile qu'ils deviennent bons clercs, je ne designois de le faire que pour six enfans que j'eusse choisi dans toute la ville de Paris, selon qu'il eût plu à Dieu de me les faire rencontrer; & je leur voulois donner un maître tout exprès, pour leur apprendre le latin, & avec lui un bon Prêtre pour regler & gouverner leur conscience, lequel j'avois déja en main. Et je ne pensois à leur donner pour le latin, quand celui que j'avois fût venu à manquer, qu'un homme de vingt ou vingt-cinq ans, sachant que les hommes d'un autre âge sont d'ordinaire peu propres pour apprendre les langues aux enfans.

Ce dessein ayant été ruiné par ma prison, je n'y ai plus songé, & j'ai donné tout l'argent que j'avois, à deux mille francs près, pour le batiment de cette maison, aux pauvres. Il est vrai qu'ayant ici un petit enfant d'une veuve pauvre qui paroissoit avoir bon esprit, je l'ai peu à peu élevé dans ma chambre, & une bourasque l'en ayant chassé, je me suis trouvé obligé de lui continuer la charité en l'envoyant à Port-Royal, parce que sans cela il se fût perdu parmi les

sol-

soldats, & ceux qui me l'avoient ôté par charité eussent réussi dans le dessein qu'ils avoient de lui nuire. Enfin les circônstances ont été telles, que je ne l'ai pu abandonner sans déplaire à Dieu & sans violer les dispositions qu'il a mises en moi, lesquelles j'ai regardées comme une marque de sa sainte volonté.

Mais j'ai bien depuis consenti qu'on continuât dans Port-Royal la charité qu'on avoit commencé de faire aux enfans de M. Bignon, tant parce que j'interromps difficilement ce que je fais pour Dieu, que parce que M. Bignon m'avoit donné deux mille livres pour les employer à ce que je voudrois, mais que j'avois resolu d'employer au bâtiment susdit, afin que les enfans eussent part à la charité de leur pere. Car j'ai bien de la peine que ceux qui me choisissent pour être l'instrument de quelque bonne œuvre, ne s'en ressentent pas les premiers. J'entendois néanmoins cela d'une telle sorte que, si les enfans se trouvoient indociles, & peu susceptibles de la discipline dans laquelle je les voulois faire vivre dans cette maison, il fût en ma puissance de les renvoyer, sans que ceux de qui je les aurois pris, non pas même M. Bignon, m'en sussent mauvais gré...

Cette fonction d'instruire les enfans est de soi si penible, que je n'ai presque point vu d'hommes sages qui ne s'en soient plaints & lassés pour le peu de tems qu'ils y aient travaillé. Et ceux qui ont été les plus religieux dans l'Ordre de S. Benoît, ont trouvé cette pénitence la plus dure de toutes. Vous en pouvez lire l'exemple dans la vie de S. Arsene. Et pour moi j'ai toujours estimé cette occupation si facheuse, que je n'y ai jamais employé personne à qui Dieu n'eût donné ce don ; ou si je me suis trompé dans le choix que j'en ai fait, que je ne l'aie retiré aussi-

auſſi-tôt que j'ai reconnu qu'il ne l'avoit point...

Je croirois beaucoup faire quand je ne les avancerois pas beaucoup dans le latin juſqu'à douze ans, pour leur faire paſſer le premier âge dans l'enclos d'une maiſon ou d'un monaſtere aux champs, en leur permettant tous les paſſe-tems de leur âge, & ne leur faiſant voir que l'exemple d'une bonne vie de ceux qui ſeroient avec moi.]

Ce que M. de S. Marthe dit de ces écoles dans la défenſe des Religieuſes de Port-Royal & de leurs Directeurs, addreſſée à M. Chamillard, eſt ſi édifiant qu'on ne peut l'omettre ici.

[La charité, dit-il, de M. de S. Cyran étant catholique & univerſelle comme ſa foi, ſe répandoit juſques ſur ces petites ames qui ſont ſi abandonnées; & comme Jeſus-Chriſt a verſé ſon ſang pour elles, il ſe fut eſtimé très heureux de donner ſa vie pour les ſecourir. C'eſt cette charité qui lui donna le deſſein de procurer ces petites écoles dont vous êtes ſi ſcandaliſé, & dont je veux bien vous découvrir les maximes.

Comme on avoit reconnu que le malheur des enfans vient ſouvent du peu de lumiere & de la négligence des maîtres, on tâchoit de ne choiſir pour cet emploi que des perſonnes dont on connoiſſoit la piété, la capacité, la diſcretion, & le deſintereſſement. Ils ne ſe portoient à accepter cette charge ſi pénible & ſi difficile que par charité, & ils n'avoient pour but principal, que de conſerver dans les enfans Jeſus-Chriſt qui habite en eux, après qu'ils lui ont été conſacrés dans les eaux du bâteme. Ils ſe croyoient obligés d'élever ceux qui leur étoient confiés, d'une maniere toute contraire à celle que l'on tient ordinairement. Les enfans apprenent dans le monde tout ce qu'ils devroient ignorer, & on ſouffre qu'ils ignorent tout ce qu'ils devroient

ſa-

savoir. Ils ne trouvent par-tout que de vives images de toutes sortes de vices grossiers, qui frappent & pénétrent leurs sens, & qui entrent malgré eux dans leur cœur. On ne leur parle jamais des vices spirituels, qu'on ne peut éviter qu'autant qu'on a de lumiere pour les connoître: desorte qu'ils sont exposés à toute la corruption exterieure dont le monde est rempli, & dont ils n'ont que trop de connoissance. Ils sont en proie aux vices spirituels qu'ils ne connoissent point, & ce qui acheve de les perdre, c'est qu'ils ne sont presque jamais instruits d'aucune vérité qui puisse les fortifier contre ces horribles tentations.

Pour remedier à de si grands desordres, on tâchoit dans les petites écoles dont vous faites un crime, d'éloigner de la presence des enfans tous les objets qui leur pouvoient nuire. On avoit soin qu'ils n'entendissent & ne vissent jamais rien qui put blesser la modestie & la pureté qui est si delicate en cet âge. On tâchoit de les laisser dans une heureuse ignorance de toutes les choses dont la connoissance leur pouvoit nuire, & de tenir toujours leurs yeux fermés, afin qu'ils ne vissent jamais aucun de ces objets, dont la seule vue peut faire à l'ame des plaies mortelles. Mais comme il est bon que les enfans ne sortent jamais de cette heureuse simplicité, qui conserve en eux l'innocence chrétienne, il est à desirer qu'ils croissent pour ce qui est de l'esprit & de la sagesse, qu'ils ne soient pas aveugles pour le bien, ni imprudens quand il faut éviter le mal. C'est pour ce sujet que l'on tâchoit de leur apprendre tout ce qui pouvoit contribuer à les avancer dans la vertu. On leur parloit des choses de Dieu autant qu'ils en étoient capables. On leur inspiroit peu à peu une haine salutaire du péché. On tachoit d'allumer dans leurs cœurs

l'amour des biens éternels. On employoit tout ce que l'on avoit d'industrie pour éclairer tellement leur esprit, qu'ils pussent par les maximes générales de l'Evangile avoir assez de discernement du mal pour le fuir, & de leur en donner tant d'horreur, qu'ils ne s'arrêtassent jamais à regarder rien de tout ce qui peut porter le poison dans l'ame par les sens.

Voilà ce que tâchoient de faire les maîtres de ces écoles que vous condamnez sans les connoître; & c'est afin de s'acquitter de ces devoirs, qu'ils veilloient continuellement sur ce petit troupeau de Jesus-Christ: desorte qu'ils pouvoient dire comme Jacob : *Noctu diuque æstu urebar & gelu, fugiebatque somnus ab oculis meis.* La charité leur donnoit de la lumiere pour les instruire, & ils tâchoient de n'en perdre point d'occasion. Ils devenoient, pour ainsi dire, enfans, pour les gagner à Jesus-Christ. Ils s'accommodoient à leurs foiblesses, les supportoient sans impatience, & ne se lassoient point de les servir. Ils les considéroient comme un dépôt prétieux, que Dieu avoit confié à leurs soins & dont il leur demanderoit compte. Tout leur intérêt étoit de les conserver dans l'innocence de leur batême. C'est pour ce sujet qu'ils les avoient toujours dans leurs mains, pour en faire un ouvrage digne du ciel. On peut dire même qu'ils les portoient dans leurs cœurs, puisqu'afin de ne travailler pas inutilement, ils les offroient tous les jours à Dieu pour attirer sa bénédiction sur eux.

Comme il est presque impossible que des enfans qui sont encore entierement assujettis aux sens ne fassent ce qu'ils voient faire aux autres, ils tâchoient de les instruire encore plus par leurs actions que par leurs paroles, & même ils avoient un soin particulier de n'avoir que des domesti-

ques très reglés, afin que ces enfans ne voyant jamais devant eux que de bons exemples, fussent heureusement contraints de faire ce qu'ils voyoient faire, & de marcher dans la voie où on les conduisoit; & d'autre part, comme on les occupoit, autant qu'ils en étoient capables, à l'étude & à des exercices de piété, on leur ôtoit tout le loisir de s'occuper à des choses mauvaises; & cependant on les fortifioit contre les maximes du monde. On leur découvroit comme tout y est plein de pieges. On leur apprenoit que les chrétiens en devoient user comme n'en usant point, & que pour le vaincre il falloit n'aimer ni ses richesses, ni ses grandeurs, ni ses plaisirs.]

On a cru qu'un plus grand détail de la conduite que l'on observoit dans ces écoles ne déplairoit pas. Le voici tel qu'on la trouvé dans un Memoire écrit par feu M. Wallon marchand à Beauvais, qui avoit demeuré au Chênet où étoit une de ces écoles.

Plusieurs personnes, dit-il, touchées de Dieu, ayant compris l'obligation où sont les peres & les meres de donner ou au moins de procurer à leurs enfans une éducation chrétienne, s'addresserent à Port-Royal. Une de ces personnes qui avoit deux enfans, & une maison dans le cul de sac de S. Dominique, ceda sa maison pour y élever ses deux enfans. Plusieurs autres y joignirent les leurs, desorte qu'en peu de tems il s'en trouva un assez grand nombre. Les Jesuites en furent effrayés pour leurs colleges, & ils obtinrent un ordre de la Cour, en consequence duquel le Commissaire se transporta en cette maison dont il demanda le superieur. Il suivit celui qui étoit allé l'avertir, & entra dans sa chambre, où il le trouva qui lisoit dans un recueil de sentences de l'Ecriture sainte, des Peres, ou d'au-

d'autres Livres de pieté, pour chaque jour du mois. Le Commissaire ayant demandé au superieur quel Livre il lisoit, le superieur le lui presenta. Le Commissaire l'ouvrit & tomba au 4. d'Octobre, Fête de S. François, où après une sentence de M. de S. Cyran il y avoit au dessous: *Priez pour son Ordre.* Le Commissaire plein des idées que les Jesuites repandoient, que les Jansenistes disciples de Monsieur de Saint Cyran vouloient établir un nouvel Ordre, s'imagina que ces mots, *Priez pour son Ordre*, joints à une pensée de M. de S. Cyran, vouloit dire: Priez pour l'Ordre de S. Cyran; & il crut que les Messieurs qui avoient soin des écoles étoient de ce nouvel Ordre. Mais le superieur lui fit voir que, *Priez pour son Ordre*, avoit un rapport tout naturel avec S. François, dont le nom étoit en lettres capitales au haut de la sentence. On voit par-là jusqu'où l'on poussoit le ridicule, en suivant les préventions que les Jesuites donnoient à ceux qui les croyoient sur leur parole.

Cette visite ne produisit rien pour lors, mais on vit bien qu'il y avoit à craindre pour les écoles: ainsi on resolut de les transferer à la campagne. M. de Bernieres Maître des requêtes, ravi de trouver cette occasion pour procurer à trois fils qu'il avoit, une éducation chrétienne, offrit une maison de campagne qu'il avoit achetée depuis peu. On l'appelloit le Chênet, & elle étoit de la paroisse de S. Antoine du Buisson, qui tient aux murs du parc de Versailles; mais le Chênet en étoit un peu eloigné. M. du Gué de Bagnols pour procurer le même avantage à ses enfans, offrit la maison des Troux où l'on mit des maîtres, & l'on en mit aussi aux granges de Port-Royal.

Ces écoles étoient reglées de la même maniere. Il y avoit un maître dans chaque chambre

avec cinq ou six enfans. Les lits étoient disposés de maniere que le maître les voyoit tous du sien. Chacun avoit sa table à part, & elles étoient rangées de maniere que le maître les voyoit toutes, mais ils ne pouvoient se parler les uns aux autres. Chacun avoit son tiroir, son pupitre & les Livres nécessaires, desorte qu'ils n'étoient point obligés de rien emprunter à leurs compagnons. Le nombre des pensionnaires n'étoit pas fort grand, parce qu'on n'en donnoit à un maître qu'autant qu'il pouvoit tenir de lits dans sa chambre.

On se levoit à cinq heures & demie, & on s'habilloit soi-même. Ceux qui étoient trop petits étoient aidés par un garçon. On faisoit la priere en commun dans la chambre, & ensuite chacun étudioit sa leçon qui étoit de la prose pour le matin. A sept heures chacun la repetoit au maître l'un après l'autre. On dejeunoit ensuite, & en hiver on se chauffoit. Après le déjeuné, on se remettoit à sa table. Chaque enfant faisoit sa version qu'on leur recommandoit de bien écrire. La version faite, ils la lisoient au maître l'un après l'autre. S'il restoit du tems, on leur faisoit expliquer la suite de leur auteur qu'ils n'avoient point preparée. A onze heures on alloit au réfectoir, & un de ceux qui avoient été confirmés récitoit un verset du Nouveau Testament en latin. Les enfans d'une même chambre étoient à une même table avec leur maître, qui avoit soin de leur servir à manger, & même à boire. On faisoit la lecture pendant le repas. Au sortir du réfectoir on alloit en recréation au jardin en tout tems, excepté lorsqu'il faisoit mauvais ou qu'il étoit nuit. Comme le jardin étoit fort vaste & plein de bois & de prairies, il étoit défendu de sortir sans permission d'un espace qui étoit marqué. Les maî-

maîtres se promenoient au même lieu sans perdre jamais de vue leurs enfans.

A une heure on alloit dans une sale commune jusqu'à deux. Les enfans y apprenoient un jour la géographie & un autre l'histoire. A' deux heures ils remontoient dans leurs chambres pour étudier la poësie, dont ils faisoient la repetition au maître à quatre heures, après quoi ils goutoient. Ensuite ils étudioient le grec de la même maniere que les autres leçons, & ils en faisoient la repetition.

Vers six heures on soupoit. Tout s'y passoit comme au diné. La recréation qui suivoit ce repas duroit jusqu'à huit heures que les enfans remontoient à leurs chambres pour étudier leur leçon du lendemain. A la demie on faisoit la priere en commun. Tous les enfans des differentes chambres, les Messieurs & les domestiques y assistoient. Après qu'elle étoit finie, chacun retournoit à sa chambre pour se coucher. Le maître de chaque chambre étoit present; ainsi il se couchoit le dernier & se levoit le premier.

Les Dimanches sur les huit heures, le superieur faisoit le catéchisme avec une instruction: On alloit ensuite à la Messe de paroisse. Au retour s'il restoit du tems, on l'employoit à des lectures de piété. Après le diné qui se faisoit à l'ordinaire, on alloit à la recréation qui duroit jusqu'à deux heures, que l'on remontoit aux chambres pour faire quelque lecture, soit en commun, soit en particulier. On alloit à Vêpres à la paroisse.

On n'avoit congé que l'après-midi. On y passoit ce tems à jouer dans le jardin, ou quelquefois à aller se promener à des maisons du voisinage.

Comme ces écoles étoient plus pour la piété que pour les sciences, on ne pressoit pas si fort

les

les enfans pour les études, dont on leur donnoit cependant de solides principes. C'est ce qui a produit les belles méthodes grecque & latine, & quelques autres Ouvrages qui auroient été suivis de beaucoup d'autres. Dans la maniere de les instruire des sciences, on suivoit plutôt la raison que la coutume. Ainsi on leur faisoit traduire plusieurs des bons auteurs latins, avant que de les appliquer à écrire en cette langue & à faire des thêmes. Car comment veut-on qu'un enfant écrive en une langue qu'il ne sait pas, & dont il a seulement appris les regles? Au lieu que la lecture des bons auteurs le met en état de composer ensuite, & d'employer les expressions des auteurs qu'il a étudiés.

Telle étoit la conduite que l'on suivoit dans les écoles de Port-Royal. On y avoit un plus grand soin de l'ame que du corps. Les châtimens y étoient très rares. Un seul regard du maître faisoit plus d'impression que n'auroient fait des traitemens severes, qui auroient plutôt indisposé les enfans contre les maîtres, qu'ils ne les auroient véritablement corrigés. Si l'on en voyoit quelqu'un dont l'exemple fût nuisible aux autres, on le renvoyoit, sans qu'aucune considération fût capable de le faire rester. Ils étoient habillés d'une même maniere, afin qu'il n'y eût point entre eux de jalousie, si les uns avoient été habillés plus proprement que les autres. On leur apprenoit à bien écrire des Lettres, selon les differentes occasions qui se presentoient. On leur faisoit exercer le corps pendant les recréations, soit à la course, soit à des jeux d'adresse; mais en même tems on veilloit à les moderer, de maniere qu'ils n'en fussent pas incommodés. Quand on ne pouvoit aller faire la recréation dans le jardin, il y avoit dans une sale un billard, des échecs & des dames. Il y avoit aussi

si des jeux pour leur apprendre l'histoire, soit ecclesiastique soit profane.

Par une telle éducation, on auroit pu former d'excellens sujets, soit pour l'Eglise, soit pour l'Etat. M. de Tillemont, Dom Pierre le Nain son frere Chanoine régulier de S. Victor, puis Moine & souprieur de la Trappe, M. du Fossé & plusieurs autres en sont des preuves.

Ces écoles ne durerent pas long-tems, comme on l'a déja dit. Les Jesuites sentirent bien le tort qu'elles étoient capables de faire à leurs colleges; c'est pourquoi ils penserent à les détruire, voulant toujours être seuls dans tout ce qui se fait. Ils obtinrent la visite d'un Commissaire qui alla aux différentes écoles: mais l'effet de sa visite fut suspendu quelque tems par un triste accident qui arriva dans leur College de Clermont. On jouoit en ce tems-là à un jeu que l'on appelloit *la berne*, & qui consistoit à prendre une couverture de lit, dans laquelle on mettoit celui qui devoit être berné. Quatre autres en prenoient les quatre coins, & faisoient sauter en l'air celui qui étoit au milieu. Un neveu du Cardinal Mazarin qui étoit pensionnaire aux Jesuites, jouant à ce jeu avec d'autres, & étant berné à son tour, un de ceux qui tenoient la couverture laissa échapper son coin, & celui qui étoit au milieu étant tombé sur le pavé, mourut peu après de sa chûte. Lorsque l'éclat que fit un tel accident fut passé, les Jesuites revinrent à la charge contre les écoles de Port-Royal avec tant de chaleur, que les maîtres de ces écoles aussi bien que les enfans, n'eurent que vingt-quatre heures pour se retirer.

M E-

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DE
PORT-ROYAL.

LA crainte que j'ai de tomber dans l'oubli des graces que Dieu m'a faites, & dans l'ingratitude qui le suit ordinairement, me force de repasser dans ma memoire ce que j'ai vu dans des personnes d'une éminente pieté, avec lesquelles il m'a fait la grace de passer une bonne partie de ma vie. La retraite où je suis, & la vie que je mene, séparé de tout engagement, d'occupations & de visites, me donne une grande facilité de m'occuper à loisir du passé, pour bien user du présent, & m'animer pour l'avenir; & je crois qu'il m'est avantageux pour cela de soulager la foiblesse de ma memoire, en mettant les choses par écrit à mesure qu'elles me reviennent dans la pensée.

Le tems qui va m'échaper des mains, me confirme dans ce dessein, afin que lorsqu'il arrache & ravit tout, je tâche de mon côté de lui arracher & de lui ravir quelque chose qui subsi-

ste malgré sa rapidité, & qui me serve pour l'autre vie, en me faisant revenir dans l'esprit tant de choses qu'il a déja moissonnées, & en me peignant dans le secret de ma celule ce que j'ai vu de si abmirable en tant de differens lieux.

L'esprit oublie aisément ceux que les yeux ne voient plus †. Et de quoi un solitaire, tel que je m'efforce d'être, peut-il s'occuper l'esprit avec plus de plaisir, que d'autres solitaires qui lui ont donné à lui-même le modele d'une vie sainte & retirée ? Ma douleur, il est vrai, est de survivre à des personnes pour qui j'aurois de bon cœur donné ma vie. Ainsi toute la consolation qui me reste dans mon ennui, est de tâcher de renouveller sans cesse dans mon esprit la memoire de ce que j'ai vu, & de rallumer quelque étincelle de ce feu que leur presence allumoit si souvent dans mon cœur.

Je ne dois pas souffrir, mon Dieu, que les lumieres si pures que vous avez allumées dans votre Eglise, & dont vous m'avez fait la grace d'approcher de si près pendant un si long tems, s'effacent de mon esprit. Je veux donner toutes les heures de mon loisir, dans ma chere solitude, pour les exposer continuellement à mes yeux, afin qu'ils servent encore à me conduire dans la voie qu'ils m'ont montrée. Vous qui voyez le fond de mon cœur, mon Dieu, vous savez quel plaisir je trouve à m'entretenir d'eux, & que ce sont là mes plus grandes délices *. Il me semble que je parle avec eux & qu'ils s'entretiennent avec moi; que je les vois, que je contemple leur visage, que je m'occupe de leurs gestes; & que dans ce doux souvenir, ou

† Semper meminerim priorum, ne mens perdat quod oculi videre desierunt. *S. Jerôme.*

* Quoties carissimos vultus mihi repræsento, toties aut ego hîc non sum, aut vos hîc. *Idem.*

ou je ne suis plus ici, mais où ils étoient, ou qu'ils sont ici avec moi.

Je ne prétens point faire ici l'auteur: Dieu me garde de cette pensée. Il conviendroit mal à une personne âgée de plus de soixante-douze ans, & qui n'attend plus que la mort, d'entreprendre de faire une histoire. Je ne travaille qu'au soulagement de ma memoire & pour éviter l'oubli, marquant fidelement, mais succinctement les choses que j'ai vues. C'est pour moi uniquement que je travaille. Ce n'est point pour eux; & je puis dire avec S. Jerôme: "En „ repassant dans mon esprit de telles vertus, je „ travaille plus pour moi que pour elles, & j'en „ retire plus d'avantage que je ne leur procure „ de gloire." *Multò plus accipio quàm tribuo beneficii tantarum recordatione virtutum.* J'aurois plutôt à leur demander pardon, si j'osois toucher à leurs vertus avec des mains impures. Ce n'est donc point par présomption que j'écris, mais par la violence de l'amour qui me feroit souhaiter quelquefois que tout le monde fût qui ils étoient, & le bonheur que j'ai eu d'être honoré de leur amitié: *Brevi libello amicitias nostras æternæ memoriæ consecro.* Mon Dieu, qui voyez d'un côté l'ardeur de mon desir, & de l'autre la foiblesse de mes forces, pardonnez à l'une comme à un effet de la fragilité humaine, & soutenez l'autre comme l'effet d'une bonne volonté que je sens en moi pour vos serviteurs, dont j'implore très humblement les prieres.

PREMIERE PARTIE.

J'Avoue qu'encore aujourd'hui ce m'est une chose incomprehensible, mon Dieu, de voir les vues si secrettes, si merveilleuses, si cachées dans votre éternelle prescience, dont

vous vous êtes servi pour m'attirer à la connoissance de vos serviteurs : car je me suis trouvé uni avec eux sans les connoître. Ce n'étoit pas moi, mon Dieu, qui les cherchois : c'étoit vous qui me conduisiez à eux. J'étois vraiment alors comme un petit enfant qui ne fait que de naître, que l'on porte où l'on veut, dont on a soin sans qu'il le sache, & à qui l'on donne le lait dont il a besoin, sans qu'il connoisse encore ni sa mere ni sa nourrice.

Je puis dire de cette enfance spirituelle ce que S. Augustin dit de l'enfance de son corps: „ Votre misericorde m'a tendu les bras: j'ai été „ jetté dans le sein de votre providence pater- „ nelle"*. Et comme ce Saint reconnoit que ce n'étoit ni une mere, ni une nourrice qui le remplissoient du lait dont il avoit besoin, mais Dieu seul; je puis dire de même que ce n'étoient, ni ceux qui m'amenoient à ce lieu, ni ceux qui me recevoient, qui me faisoient cette grace, mais Dieu qui leur donnoit ce fond de bonne volonté pour moi, & qui leur faisoit trouver leur joie à me faire un plaisir dont il étoit l'unique auteur. Que tout ce qu'il y a au dedans de moi éclate en vos louanges, Seigneur, & répandez de plus en plus vos dons sur ceux dont vous vous êtes servi pour me donner votre connoissance.

Autant que je me puis souvenir de ces premiers commencemens de ma vie, j'avois déja fait quelques démarches qui pouvoient avoir de terribles suites, & j'étois dans des engagemens qui pouvoient aller loin. Je prenois une route tout opposée à celle que vous aviez resolu de me faire prendre. C'est-à-dire, mon Dieu, qu'au lieu de chercher ces Messieurs pour qui vous

* Susceperunt me consolationes misericordiarum tuarum, *Conf.* L. I. c. 6.

vous savez le fond d'estime que j'aurai toute ma vie, j'allois au contraire me jetter entre les bras de ceux qui ne m'en auroient donné qu'une extrême aversion, comme ils avoient déja commencé de faire.

Mon pere en mourant, & me laissant à douze ans, m'avoit extrêmement recommandé au Pere Grisel Jesuite, son parent, qui lui promit qu'il auroit grand soin de moi, & lui tint parole. Comme ce Jesuite étoit puissant dans sa Compagnie, je me sentis de son appui, premierement par les recommandations qu'il fit de moi à mes Regens qui m'aimoient fort, & ensuite par les connoissances qu'il me donna pour m'introduire dans le monde. Son dessein étant de m'établir auprès de M. le Cardinal de Richelieu, il m'avoit envoyé pour cela diverses fois chez M. de Bragelone qui me témoignoit beaucoup d'amitié.

Les choses étant de la sorte, j'allois tête baissée dans d'étranges précipices. Je voyois toutes les maisons des Peres Jesuites, où l'on me recevoit avec beaucoup de joie; & on me faisoit ainsi des caresses qui flattoient beaucoup mon enfance. Je me souviens même que le goût que je prenois de ce côté alla si loin, qu'il me prît quelque envie d'entrer dans ce Corps, & que je le communiquai même au Pere Grisel qui, poussé par je ne sai quel instinct que je n'ai jamais bien démêlé, me dit qu'il ne me le conseilloit pas, sans qu'il m'en donnât d'autres raisons.

Voilà, mon Dieu, l'état où j'étois; & je vous prie de lui rendre selon la bonne volonté qu'il avoit pour moi. Je serois fâché de lui être ingrat. Mais cependant que faisoit votre admirable providence qui veille à tout & qui conduit tout, pour me tirer de cette voie qui n'é-

n'étoit pas la sienne, & pour me remettre dans celle qu'elle avoit arrêtée!

J'avois une mere très sage & de très grande piété. Comme cette bonne veuve mettoit toujours sa piété à prendre pour Confesseurs les Curés des paroisses où elle se trouvoit, étant alors sur la paroisse de S. Mederic, elle alloit à M. Hillerin qui en étoit Curé avec M. Barré Chanoine de Notre-Dame. M. Hillerin étoit extrêmement ami de MM. de Port-Royal. Comme il avoit dans sa Cure M. d' Andilly chez qui étoient ces autres Messieurs, étant témoin comme il l'étoit de leur vertu, il ne pouvoit pas ne la pas estimer. Les coups de grace qu'il vit dans cette maison firent tant d'impression sur son cœur, qu' au lieu que comme Curé il auroit du leur donner l'exemple d'entrer dans la voie de la vérité, il crut au moins devoir mettre sa gloire à les suivre, & resolut de se défaire de sa Cure pour se retirer dans la solitude.

Pendant qu'il négocioit cela, & qu'il cherchoit un homme qui pût remplir dignement sa place, ma mere qui le voyoit toujours, lui ayant un jour parlé de moi au hazard, & sans aucun dessein, il voulut me voir. Il prit affection pour moi, me donna une chambre chez lui, me fit manger à sa table, m'introduisit chez M. d' Andilly, me fit jouter contre lui pour l'écriture, me fit apprendre & reciter des vers devant lui, & me traita ainsi jusqu'au jour de sa sortie de sa Cure.

Ce fut là, mon Dieu, l'ange que vous m'envoyâtes pour me retirer du précipice où j'étois déja assez avant engagé. Quelles actions de graces assez dignes puis-je vous rendre pour la misericorde que vous me fites alors sans que je le susse! Car ne puis-je pas dire qu'il s'agissoit ici de la décision de ma perte ou de mon salut;

lut; & que vous me delivrâtes en un moment d'un nombre infini de péchés où je serois indubitablement tombé, suçant la haine que l'on m'auroit inspirée contre vos fideles serviteurs, mes chers maîtres, dont mes yeux & mes oreilles m'ont fait depuis reconnoître l'innocence & admirer la vertu? Quand je me livrerois tout entier, pourrois-je rendre à votre grace la moindre partie de ce que je lui dois, m'ayant arraché d'entre les mains de ceux qui la combattoient, & m'ayant empêché moi-même d'être son persecuteur, pour m'associer à ceux qui étoient resolus de la défendre jusqu'au peril de leur vie; Je plains, mon Dieu, je plains ceux que vous n'avez pas prévenus comme moi. Je serois comme eux, si vous ne m'aviez mis à couvert sous l'ombre de vos ailes.

Je me suis étendu ici, parce qu'il est juste de donner mes premieres applications à un homme qui m'a donné les premieres teintures de la religion, & les premieres connoissances de ces heureux solitaires, en m'y conduisant lui-même. Il conçut d'abord une affection pour moi qu'il a conservée jusqu'à sa mort, où il a bien voulu me donner des marques de sa tendresse, en me laissant par sa derniere volonté un Saint Augustin de sa Bibliotheque, qui lui avoit toujours été cher.

J'ai toujours admiré l'humilité de ce serviteur de Dieu dans ses abaissemens volontaires. Avec quelle joie alloit-il se jetter aux pieds de M. de Saci pour s'y accuser de ses fautes, lui qui l'avoit vu, étant Curé, venir tout petit entendre sa Messe de paroisse. Il ne voyoit plus en M. de Saci un jeune homme, non plus qu'en lui un Curé. La grace & la pénitence avoient effacé en lui toutes ces distinctions. Put-il mieux faire voir combien les sentimens d'humilité & de reconnoissance pour M. de S. Cyran étoient de-

meurés fermes dans son cœur jusqu'à la mort, qu'en ordonnant qu'il fut enterré à ses pieds? Il m'apprend par cet exemple de quelle maniere je dois me considérer à son égard. Que du ciel où il est, il jette les yeux sur ma bassesse, comme il a fait pendant sa vie! E s'il voit en moi bien des foiblesses & des enfances, qu'il se souvienne qu'en vivant sur la terre, il m'a aimé lorsque je n'étois qu'un enfant!

Je ne puis me rassasier de parler de ce saint Curé. D'où venoit, mon Dieu, cette joie dont je fus témoin qu'il fut rempli, lorsqu'il se vit déchargé de sa Cure? N'étoit-ce pas vous qui la répandiez dans son cœur, en lui faisant comprendre la grace que vous lui faisiez de le delivrer d'un si pénible fardeau, qu'il avoit lui-même trop indiscretement mis sur ses épaules? „ Lorsque j'étois Curé, me disoit-il alors, je „ croyois que je n'avois qu'à recevoir les offran- „ des, & je ne trouvois pas un meilleur métier „ dans le monde. Je jouissois avec plaisir de „ toutes les douceurs de la vie. J'étois bien „ aimé de tous, & bien venu chez tous. Mais „ quand il a plu à Dieu de m'ouvrir les yeux, „ & de me faire voir les choses à fond, j'ai „ bien changé de sentiment. J'ai vu que cette „ humeur facile & accommodante que j'avois „ envers tout le monde, pour me faire aimer „ de tous; que cette facilité à parler dans une „ chaire de prédicateur; que cette gravité assez „ naturelle que j'avois en officiant à l'autel; que „ toutes les autres choses qui pouvoient flatter „ ma vanité, étoient pour moi de grands pie- „ ges. Plus je voulois quitter le monde, plus „ le monde s'efforçoit de me retenir. Dès le „ premier bruit que j'allois quitter ma Cure, il „ n'y eut personne qui ne voulût m'avoir chez „ lui pour me regaler. Je combattois, mais

„ quel-

„ quelquefois je reſiſtois mal. L'Abbé de Ber-
„ nai ſi celebre par ſa bonne table, étant Mar-
„ guillier de ma paroiſſe, voulut avec plus d'in-
„ ſtance que j'allaſſe manger chez lui. J'eus
„ peine à me rendre, & à me trouver chez un
„ homme ſi décrié par la delicateſſe de ſes fe-
„ ſtins." Le fameux Traiteur Gilles qui ſe pi-
quoit de devotion, fit auſſi une tentative pour
avoir ſon paſteur à ſouper. „ A Dieu ne plaiſe,
„ diſoit M. Hilerin, que j'autoriſe cette malheu-
„ reuſe profeſſion en me trouvant dans ces mai-
„ ſons là"!

Toutes ces embûches ne faiſoient que hâter
davantage ſon deſſein. „ Je vois la vanité de
„ tout cela, me diſoit-il, comme j'ai vu la va-
„ nité de ce qui ſe paſſe dans ma Cure. Hors
„ un petit nombre d'amis chrétiens, très rares,
„ je n'y en voyois preſque point. Les meil-
„ leurs, ce ſont ceux qui ſont moins vicieux.
„ Toutes les profeſſions ſont corrompues. Les
„ marchands ont les fraudes & les fourberies:
„ les gens de robe ont les injuſtices: les gens
„ d'affaires ont l'avarice: les riches & les no-
„ bles ſont corompus. Tout font ce qu'ils con-
„ damnent dans les autres. J'allois chez des
„ perſonnes extrêmement décriées pour quelque
„ deſordre: ils étoient les premiers à me parler
„ contre, & me fermoient ainſi la bouche. Et
„ quand je voyois tout cela aſſemblé les Diman-
„ ches dans mon Egliſe, quel jugement, moi
„ qui connoiſſois les choſes à fond, en pouvois-je
„ faire? Et combien cette parole d'un excellent
„ Prelat de Marſeille, me revenoit-elle ſouvent
„ dans l'eſprit: Qu'eſt-ce que preſque la plûpart
„ des aſſemblées de chrétiens en nos jours, ſi-
„ non un aſſemblage de toutes ſortes de vices*?

 „ Lorſ-

* Quid eſt aliud penè omnis cœtus chriſtianorum, quàm ſentina vitiorum? *Salvian.*

„ Lorsqu'après cela j'entrois dans le détail „ de mon Eglise, & que j'en examinois tous „ les Prêtres habitués, quelle idée en pou- „ vois-je avoir? De quatre vingt-dix qu'ils é- „ toient, il y en avoit quatre vingt-six de Nor- „ mands & quatre de Picards. C'étoient des „ Prêtres qui me ressembloient, & qui faisoient „ leur fait pour recevoir leurs rétributions. Est- „ ce là, disois-je en moi même, ce qui peut „ fléchir Dieu? Est-ce là ce qui peut l'appaiser „ sur mon peuple *? N'est-ce pas nous qui „ sommes cause que le culte de Dieu est aboli, „ & que sa majesté redoutable dans les saints „ temples est avilie? On ne voudroit pas en- „ trer chez moi avec la même immodestie qu'on „ entre dans l'Eglise. Les prieres qu'on y sem- „ ble faire se changent en nouveaux péchés. „ C'est nous autres qui causons cela, n'impri- „ mant pas à nos peuples par notre exemple la „ reverence pour nos autels. Le Prêtre & le „ peuple sont semblables: *Sicut populus sic sa- „ cerdos.*

„ Les cheveux me dressent à la tête, ajou- „ toit-il, lorsque je pense à un de mes Ecclesia- „ stiques qui vient de mourir entre mes mains. „ Vous y étiez avec moi. Vous y avez vu la „ pesanteur de son cœur, & si lorsque je lui „ demandois s'il sentoit en lui même la conso- „ lation du S. Esprit, je ne lui parlois pas un „ langage tout barbare. J'avoue que cela me „ toucha, & hâta ma retraite. Dès le lende- „ main qui étoit le jour de la Purification de „ la Sainte Vierge, je me déclarai publique- „ ment en chaire, & je dis à mes paroissiens, en „ leur faisant une espece d'adieu, que je les al- „ lois quitter pour faire pénitence; & qu'en un „ jour où l'Evangile marquoit les jours de la „ Purification de la Sainte Vierge accomplis, je

„ serois

„ serois heureux si ceux de la mienne pouvoient
„ commencer."

Mais puis-je faire ici reflexion sur ce qui suivit un si grand exemple? Le monde rendit à l'action genereuse de ce Curé pénitent, ce qu'il a coutume de rendre aux actions chrétiennes. Le démon qui craignoit les suites d'une demission faite avec un esprit si chrétien, voulut effrayer ceux qui seroient tentés de le vouloir suivre, par le mépris qu'il inspira aux personnes du monde pour celui qui y avoit si glorieusement renoncé. Il suscita contre lui toute sa famille, & fit que ses proches ajoutant l'injustice au mépris, lui firent perdre plus de seize mille livres de rente: ce que le saint pénitent reçut avec autant de joie qu'en auroit un homme qui en auroit gagné davantage.

Pourquoi faut-il, mon Dieu, que dès qu'on commence à se convertir à vous, on soit aussitôt comme dégradé dans l'esprit des personnes du monde? L'honneur de Jesus-Christ & du nom chrétien est-il devenu si avili, qu'il suffise d'en faire une véritable profession, pour n'être plus considéré par ceux mêmes qui se disent chrétiens, & qu'on soit comme forcé de perseverer dans le déreglement, de peur de tomber dans l'opprobre?

Jamais M. Hillerin ne me parut, ni aux personnes sages, plus digne de respect & de veneration, qu'après qu'il eut quitté ce qui l'élevoit dans Paris. Cependant dès qu'il perdit le nom de Curé, il semble qu'il perdit toute sa gloire. Quand on ne lui vit plus de carosse, ni de valets, on ne pensa plus à ce qui l'avoit reduit à cet abaissement volontaire; & les hommes charnels jugeant de lui sur le rapport de leurs yeux, ne traiterent qu'avec mepris un homme

qu'ils regardoient comme tombé dans une extrême folie. Aussi M. Hillerin n'ignoroit pas ce qui lui arriveroit, & il vous fit, mon Dieu, un sacrifice de ces mepris futurs, comme en reparation de l'honneur où il s'étoit trop indiscretement ingeré dans votre Eglise.

Enfin votre serviteur rompit tous ces liens. Mais puis-je oublier la force avec laquelle il parla à tous ceux qui vinrent lui dire les derniers adieux. Il n'y avoit pas un œil qui fut sec, & sa maison ne desemplissoit pas. C'étoit un flux & reflux continuel. Les uns sortoient, les autres entroient, tous le visage baigné de larmes, & tous éclatant en sanglots. Je voyois avec étonnement ce concours, & j'avois peine à fendre la presse, & à me faire un passage pour aller à ma chambre. La nuit avoit peine à chasser le monde, & ils prévenoient le point du jour.

J'avoue qu'en faisant reflexion sur ce que je voyois, j'admirois la force de la grace qui fait ces divisions, & qui remplissoit interieurement de joie un homme qui voyoit fondre en larmes à ses pieds tant de differentes personnes. Il les recevoit avec une charité pastorale, & tâchoit de les consoler. Il ne dissimuloit point „ qu'il „ avoit besoin de faire pénitence aussi bien „ qu'eux, & encore plus qu'eux; qu'il se „ trouvoit heureux au moins de ce que les ayant „ peu édifiés pendant qu'il étoit leur pasteur, il „ leur donnoit, en les quittant, l'exemple de la „ pénitence où il souhaitoit qu'ils entrassent; „ qu'il travailloit à reparer les maux de son entrée, par sa sortie; & qu'il avoit la joie, en „ les quittant, de les laisser entre les mains d'un „ homme (M. du Hamel, Curé de S. Maurice „ à Sens) qu'il avoit long-tems demandé à Dieu, „ qu'il avoit cherché & fait chercher avec de „ grands soins, & dont les commencemens si

„ édi-

„ édifians dans un autre Cure, répondoient de
„ ce qu'il feroit à cette nouvelle Cure de Paris".

Ceci me donne lieu de rappeller dans ma memoire une partie de ce qui se passa pour le choix d'un successeur. M. Hillerin qui avoit resolu de quitter sa Cure du vivant de M. de S. Cyran, ne perdit rien de cette pensée à la mort de ce saint homme. Au contraire, cet évenement ne fit que l'échauffer davantage. Il le traita donc, cette affaire, avec M. Singlin. Celui-ci qui avoit puisé par de frequentes communications avec M. de S. Cyran, ce grand fond de discernement qui a toujours paru en lui, la regarda comme étant très delicate Il crut qu'il étoit de sa sagesse de ne rien précipiter, mais de voir à loisir si cette resolution de M. Hillerin étoit fondée, & si elle venoit d'une vraie affection pour la vérité & pour son salut, ou s'il ne cherchoit point qu'on le persuadât qu'il pouvoit faire ce qu'il ne croyoit pas pouvoir faire lui-même. Ainsi quelque bonnes resolutions que M. Hillerin témoignât, M. Singlin persistoit toujours à lui dire qu'il ne répondoit point des suites qui pouvoient être incertaines; qu'il voyoit bien que sa demeure à sa Cure lui pouvoit être dangereuse, mais qu'il voyoit aussi de grands dangers dans sa sortie.

M. Hillerin qui espéroit tout de Dieu, promettoit aussi tout pour l'avenir. M. Singlin veilloit d'ailleurs de son côté à faire paroître un grand desinteressement dans cette rencontre, qui auroit pu tenter bien des gens moins affermis dans la piété. Comme donc M. Hillerin le pressoit fort de lui nommer un successeur, il s'excusa long-tems de le faire, tant par la peine d'en trouver un qui eut toute la sagesse nécessaire pour ne point faire de fautes, que pour ne pas

témoigner aussi à M. Hillerin, qu'il approuvoit sa sortie, & qu'il l'aidoit même à l'exécuter. Il le pria donc de faire savoir tous ses sentimens au Pere Gibieuf de l'Oratoire, qu'il avoit toujours consulté sur sa conscience; d'y joindre ce qu'il lui avoit répondu, & de s'en remettre à ce qu'il lui diroit. M. Singlin crut devoir user de cette précaution envers le Pere Gibieu, afin qu'il n'eût pas sujet de croire qu'il eût voulu entreprendre sur sa conduite.

Toutes ces démarches avoient duré du tems, & M. Hillerin venoit toujours trouver M. Singlin dans les mêmes resolutions, & le pressoit de lui nommer un successeur. Ce sage directeur évita avec grand soin de lui nommer aucun de ceux qui jusques-là eût eu relation avec lui ni avec ses amis, de peur qu'il ne semblât qu'il dépouilloit M. Hillerin d'une bonne Cure, pour se revêtir de ses dépouilles. Il affecta même de ne lui pas dire qu'il n'en connoissoit qu'un, le priant seulement de choisir pour cela celui qu'il jugeroit plus rempli de vertu & de lumiere divine, plus détaché du monde, & plus plein de charité; & qu'il aimeroit encore mieux un homme qui auroit moins de lumieres, qu'un autre qui se glorifieroit de suivre les regles les plus exactes sans avoir ni humilité ni discretion. Enfin on resolut de choisir M. du Hamel.

Pendant ces negociations le bruit s'étant répandu que M. Hillerin alloit quitter sa Cure, M. Barré Chanoine de Notre-Dame & son collegue en cette Cure, où l'on sait qu'il y en a deux, en fut le premier allarmé. Ils avoient été quelque tems ensemble sans se pouvoir bien accorder, comme cela n'arrive que trop souvent; & la division des chefs partageoit tout le troupeau. Mais depuis, la sage conduite de M. Hillerin les rendit si bons amis, qu'au lieu qu'auparavant ils

au-

auroient eu de la joie d'être séparés, la séparation au contraire alors, étoit une des choses qui leur pût être le plus sensible. M. Barré tenta M. Hillerin plusieurs fois, & de peur de se voir forcé à se condammer lui même par l'exemple de son confrere, il aima mieux appeller folie cette démission qu'il ne regardoit qu'avec un oeil de chair & un sens humain. Il lui representoit „ ce que c'étoit que de s'aller reduire „ dans une vie privée & solitaire. Il lui exa- „ geroit le bien qu'il avoit fait dans sa paroisse, „ l'union dans tous les esprits qui étoit en dan- „ ger de s' alterer en beaucoup de manieres; „ qu' il étoit dangereux de quitter une Cure lors- „ qu' on a des intentions si fermes de bien ser- „ vir Dieu; qu'il n'auroit rien à lui dire s'il „ avoit causé quelque scandale, mais que, gra- „ ces à Dieu, on voyoit tout le contraire; qu'il „ pouvoit bien, s'il vouloit, aller passer quel- „ que tems dans une retraite pour s'y renou- „ veller; mais que de quitter tout-à-fait sa Cu- „ re, cela feroit trop de bruit & trop d'éclat „ dans le monde, & que cela rejailliroit ensui- „ te sur ceux qui lui auroient donné ce conseil; „ que s'il avoit de nouveau à entrer dans sa „ Cure, il feroit peut-être bien d'user de pré- „ caution; mais que Dieu ayant permis la cho- „ se, il ne falloit pas punir peut-être quelque „ petit manque de lumiere, d'une telle sorte; „ & qu'enfin la resolution même où il étoit de „ tout quitter, & le peu d'attache qu'il témoi- „ gnoit avoir pour son benefice, étoit la meil- „ leure marque de la sincerité avec laquelle il se „ conduisoit, & de la fidelité avec laquelle il „ sembloit que Dieu vouloit qu'il persistât". M. Barré joignoit à ces remontrances des témoignages de tendresse qui passoient tout ce qu'il avoit fait jusqu'alors. Il y entremêloit quelque-

fois les menaces, assurant M. Hillerin que, s'il desertoit, il combattroit si ouvertement celui qu'il mettroit à sa place, que tous deux se repentiroient ensuite, l'un de l'avoir quittée, & l'autre de l'avoir prise, comme en effet il ne tint que trop sa parole dans la suite.

On peut juger des secousses de M. Hillerin dans tous ces assauts. Sa plus grande douleur fut alors de n'avoir pas pour collegue en cette Cure un homme tel qu'il eût fallu pour la lui remettre toute entiere entre les mains. Tout son desir auroit été de pouvoir enfin ôter cette longue division de sa paroisse, & d'y introduire l'unité qui est l'ame de l'Eglise & le gage de l'éternité. Il n'ignoroit pas que ce desordre est contraire aux Canons, à toute la Tradition de l'Eglise, & à l'Ecriture. Mais M. Barré ne lui paroissoit pas propre pour réunir en lui seul tout ce fardeau. Il fallut donc, malgré lui, perpetuer ce desordre. Tant de choses partageoient l'esprit de M. Hillerin, & il étoit en certains momens agité de telle sorte, que M. Singlin & les autres amis à qui il communiquoit cette affaire, avoient été quelque tems hors d'espérance de le voir conclurre. Je voyois alors M. Hillerin accablé d'ennuis, jetter de profonds soupirs devant Dieu en la chapelle du S. Sacrement, où nous allions tous les soirs faire nos prieres avant que de nous retirer.

C'est avec toutes ces peines que se passa cette action qu'on peut appeller unique, n'ayant eu gueres d'imitateurs. On peut dire qu'il n'a point tourné la tête en arriere; & encore que la tentation qu'il eut une fois, d'être inutile dans l'Eglise en vivant du bien de l'Eglise, c'est-à-dire du revenu d'un petit Prieuré, lui donnât la pensée de vouloir instruire & prêcher les peuples de la campagne, elle fit néanmoins peu d'impression
sur

sur son esprit. Le souvenir du passé le rendit reservé & circonspect pour l'avenir. Il ne se laissa point aller à de fausses lueurs dont l'éclat trompeur ne lui avoit déja causé que trop de mal; & il ne crut trouver de sureté, après s'être démis de toute autorité & de toute direction dans l'Eglise, qu'à se soumettre lui même à l'autorité & à la direction des autres.

Puis-je néanmoins omettre une tentation qu'eut ce Curé pénitent, après sa sortie, à cause de quelque different qu'il eut avec son successeur, & qu'il crut ne pouvoir terminer qu'en reprenant possession de sa Cure? Il s'ouvrit même là dessus à un ami, afin qu'il en parlât à M. Singlin. Ce sage directeur qui savoit ce que c'étoit que de tourner la tête en arriere, gémit de cette proposition, dont il sembloit qu'on n'attendoit plus que son consentement; & il répondit à cet ami, la larme à l'œil, mais d'un ton ferme: „ Il ne faut pas que M. Hillerin s'attende à aucune approbation de moi pour le retour dans sa Cure. Je le laisserai faire; & s'il continuoit d'avoir ces pensées, je voudrois pouvoir éviter de le voir: car il se fâcheroit que je ne pusse me rendre l'approbateur de ses desseins. Je serai invincible à cela, s'il plaît à Dieu. On ne se mocque point de Dieu: *Deus non irridetur*. Je suis prêt à rompre avec tout le monde, & de m'exposer à la disgrace de tous les hommes, plutôt que de me relâcher en rien des vérités que je connois. Vienne qui voudra: je ne cherche personne. Je suis prêt de m'abaisser dans tout le reste, mais pour ces choses essentielles, je suis bien resolu d'être inflexible, & opiniâtre, si l'on veut, & singulier, & superbe."

Cette réponse de M. Singlin ayant été connue de M. Hillerin, il rentra aussi-tôt en lui-même, &

& déplorant sa foiblesse, il prit une nouvelle resolution de demeurer toujours ferme dans la voie où il avoit commencé d'entrer. Il put bien dans la suite changer de lieux & de demeure pendant sa vie; mais son cœur ne changea jamais. Toutes les agitations de son successeur, dans des tems où il auroit eu tout à craindre pour lui-même, pour sa conscience, pour sa reputation, le tenoient dans une humilité profonde, & dans une continuelle action de graces. Sa langue & sa plume demeurerent mortes. Il n'eut point d'empressement pour donner des conseils dans les rencontres, & pour entrer dans la communication des affaires, se tenant à lui seul, sans se mêler d'autre chose.

Il est douloureux qu'un si grand exemple que Dieu a suscité au milieu de Paris ait eu si peu de suites. Bien des Prêtres, bien des Curés, bien des Prédicateurs, voyant M. Hillerin quitter cet emploi, devroient rentrer en eux mêmes, & se demander s'ils n'auroient pas autant de raisons de se defier d'eux mêmes, que M. Hillerin en pouvoit avoir.

Pour lui, dès que Dieu lui eut ouvert les yeux sur la nécessité d'une bonne vocation pour entrer dans l'état ecclesiastique, il n'a rien tant déploré, & dans lui & dans les autres, que les abus que l'on commettoit en ce point. Et je me souviens qu'étant encore dans sa Cure, lorsque je demeurois chez lui, un Prêtre de sa paroisse m'ayant fait à moi-même quelques instances pour me faire prendre la soutanne, M. Hillerin le fit venir, & lui en fit devant moi une reprimande bien forte, comme détruisant par ses paroles ce que son Curé établissoit si fortement par son exemple. Mon Dieu! rendez l'action de ce Curé pénitent utile à votre Eglise.

Mais ne peut-on pas jetter les yeux sur le fruit

qu'il

qu'il en déja tiré, & croire que tant de conversions qui se firent ensuite à sa paroisse, de tant de personnes, hommes & femmes, avoient une cause cachée qui agissoit peut être aussi puissamment que celle qui paroissoit au dehors; & que le Curé dépossedé travailloit autant que celui qu'il avoit mis à sa place? Celui-ci arrosoit son champ par ses fameux prônes; mais il y avoit un homme caché qui l'arrosoit par ses larmes, & qui recommandoit toujours à Dieu sa chere Eglise qu'il ne perdoit point de vue. Ce grain qui s'étoit enfoncé dans son affreuse solitude de Poitou, comme pour y mourir tout-à-fait, étoit plus en état que jamais de porter beaucoup de fruit; & sa seule absence, après la déclaration publique qu'il avoit faite qu'il ne se retiroit que pour faire pénitence, étoit une prédication puissante qu'il ne discontinuoit point.

Ainsi en regardant M. Hillerin comme entrant en partage du bien qui se faisoit dans sa Cure, lorsqu'il en étoit si éloigné pour gémir dans une espece de sepulcre, je passe insensiblement ailleurs, & je le regarde lui même comme le fruit de la prison de M. de S. Cyran. Il le voyoit souvent à Vincennes, par l'entremise de M. d'Andilly son paroissien. Ce saint prisonnier lui ouvrit insensiblement les yeux par la sagesse de ses entretiens, & le cœur par la grande affection qu'il lui témoignoit. M. Hillerin m'a raconté souvent les larmes aux yeux, de quelle maniere cet Abbé le recevoit dans ses visites. Il couroit à lui les bras ouverts, pour l'embrasser, & s'écrioit : *He! voilà notre bon ami*. Ainsi cet Abbé invisible & caché dans le fond d'une prison agissoit sur les cœurs avec une force d'autant plus efficace, que sa parole, sa vertu & sa personne étoient plus renfermées dans l'obscurité.

Je croi avoir déja marqué que M. Hillerin ordonna

ordonna en mourant, qu'on le mît aux pieds de M. de S. Cyran. Mais il est difficile, quand le cœur est plein, qu'il ne tombe en quelque redite; & je me suis déchargé en parlant tout à la fois de M. Hillerin. Car après cette action si singuliere, il n'y a plus gueres de choses à dire de lui. Toute son occupation étoit celle d'un véritable Ecclesiastique. Il étoit paisible dans sa chambre, où il lisoit l'Ecriture avec un très profond respect. Il se souvenoit, & me le disoit aussi, de ce qui est marqué de S. Charles, dont il avoit toujours le tableau devant les yeux, parce qu'il en portoit le nom, que ce Saint lisoit toujours l'Ecriture à genoux, & qu'il la tenoit posée sur un carreau magnifique. Il ne se pressoit point en la lisant. On voyoit pendant ce tems un esprit de piété qui paroissoit même sur son visage. Il n'y cherchoit que de l'édification. Il ne s'amusoit gueres aux commentaires. Il puisoit les vérités de Dieu dans leur source même. Il lisoit ensuite les Peres, & entre autres S. Augustin. C'étoit son Livre de toute l'année, & particulierement son Ouvrage sur les Pseaumes, & ses Sermons. Il ne les lisoit de même que dans le dessein de s'en nourrir, sans penser à en produire rien au dehors, parce qu'il s'étoit condamné à un perpetuel silence. Néanmoins pour s'imprimer mieux les vérités qu'il lisoit, il les mettoit par écrit; & après avoir relu ces petits recueils jusqu'à ce qu'il les possedât bien, il se mettoit peu en peine ensuite de ce que ses Ecrits deviendroient.

Sa maniere de vie n'avoit rien d'extraordinaire. Elle étoit extrêmement uniforme. Dans les commencemens de sa retraite & de sa pénitence il avoit fait de grands efforts sur lui, jusqu'à entreprendre ce qu'il ne pouvoit. Je l'ai vu un jour d'été succomber sous l'austerité, &

être forcé, à cause des grandes chaleurs, par des indispositions considérables, à quitter avant la fin du jour le cilice dont il étoit revêtu. Sur quoi M. Juliers, cet Ecclesiastique pénitent de sa paroisse qui l'avoit accompagné, & qui faisoit pénitence à feu & à sang, lui dit en souriant, pour le consoler: *Que les premieres Vêpres étoient de la fête.* Aussi il étoit reduit à faire une pénitence moins severe, mais qui étoit toujours la même.

Dieu néanmoins dont la misericorde n'a rien de mol, étant content de ce que pouvoit son serviteur, ne laissa pas de lui procurer le moyen de souffrir dans sa chair, & de payer à sa justice une partie de ce qu'il lui devoit. Ce fut par une loupe qu'il eut au genou. Il en étoit incommodé lorsqu'il étoit encore Curé, & il ne laissoit pas néanmoins de dire ses prieres à genoux. Elle étoit alors grosse comme une pomme. Depuis elle s'augmenta si fort, & l'incommoda si notablement, qu'il fut enfin obligé d'en faire un sacrifice à Dieu. Combien de fois lui ai-je vu prendre cette loupe dans sa main, & lever en même tems les yeux au ciel pour offrir à Dieu le moment qu'il avoit marqué pour en faire l'opération. Elle se fit à Paris, dans sa paroisse, chez M. le President de Blanc-menil; & elle fut telle qu'il m'a dit depuis que, s'il eût bien su ce que c'étoit, quelque desir qu'il eût de faire à Dieu quelques satisfactions pour ses péchés, il auroit néanmoins apprehendé d'exposer sa foiblesse à une si rude épreuve.

Je prens plaisir, mon Dieu, à m'entretenir devant vous de tout ce qui me vient dans l'esprit touchant votre serviteur; & plus je pense à lui, plus je vous benis avec de profondes actions de graces de l'affection que vous lui donnâtes pour moi. Il ne dedaigna point d'avoir

avec

avec lui un enfant informe, où tout pouvoit le rebuter pour le present, & où rien ne pouvoit le consoler qu'un peu d'espérance pour l'avenir. N'est-il pas admirable que ce saint homme, le jour même qu'il partoit, lorsqu'il étoit accablé de mille affaires, ne laissa pas de me joindre en particulier pour m'exhorter à bien faire le sacrifice que j'allois faire, & à dire un grand adieu à ma bonne mere? Il est vrai qu'elle m'aimoit bien, & que je l'aimois aussi beaucoup. Lorsque je me jettai à ses pieds pour lui démander sa benediction, ses entrailles maternelles furent déchirées. Elle fondoit en larmes, & je n'étois pas insensible à sa douleur.

Nous partimes donc ainsi le 5. Fevrier 1644. Personne de ceux qui étoient dans le carosse ne pleuroit. Tous quittoient Paris avec joie, & sur-tout M. Hillerin qui, dans toutes les incommodités qu'il eut pendant son voyage, n'étoit occupé que de la joie qu'il sentoit de se voir déchargé d'un lourd fardeau, & des actions de graces d'une si heureuse délivrance.

Il falloit avoir le cœur aussi pénétré qu'il l'avoit de ces sentimens, pour n'être pas surpris de l'état où il se vit en arrivant dans son Prieuré de Poitou. Car quelque ordre qu'il eut donné pour hâter le bâtiment qu'il y faisoit faire afin d'y finir ses jours, il n'y trouva rien de prêt, & nous fumes obligés tous de loger dans une espece de grenier.

J'avoue que quelque enfant que je fusse, je ne laissois pas d'admirer cette surprenante métamorphose où la pénitence changeoit les gens. Je cherchois dans M. Hillerin ce fameux Curé de Paris, & je ne le trouvois pas. Il survivoit à lui même dans cette espece de sepulcre. Cependant son amour pour la pénitence lui adoucissoit tout; & je fus témoin de sa joie pendant

tout

tout le tems de l'été que je demeurai là avec lui, ſans penſer à autre choſe qu'à finir mes jours en ce lieu, avec celui qui m'y avoit amené.

Mais M. Juliers, ce ſage Eccleſiaſtique, compagnon de ſa retraite & de ſa pénitence, avoit une autre profondeur d'eſprit; & il croyoit que j'allois là perdre miſerablement ma jeuneſſe. Dieu qui avoit d'autres deſſeins ſur moi, remua ſon cœur; & parlant de cela avec M. Hillerin, ſans m'en rien dire, ils concerterent enſemble mon retour. M. Hillerin voulut bien ſe charger lui-même du ſoin de me ramener, non à Paris, mais à Port-Royal des champs, me faiſant paſſer d'une ſolitude à une autre; & après avoir demeuré avec moi deux ou trois jours, il me laiſſa.

Mais, mon Dieu, qui peut admirer de quelle maniere vous reglez les choſes pour le bien de vos élus, & comment vous les conduiſez par des enchaînemens de moyens où, ne penſant qu'à travailler pour les autres, ils travaillent néanmoins encore plus utilement pour eux-mêmes? Il ſembloit que M. Hillerin ne faiſoit ce voyage que pour moi: c'étoit ſa penſée à lui même. Cependant Dieu avoit ſes fins. Il lui fit voir dans ce lieu où il m'amenoit, des exemples de pénitence dont la ſeule vue le couvroit de confuſion, & qui lui ſervirent comme d'un heureux contrepoids pour l'empêcher d'avoir d'autres ſentimens de ce qu'il venoit de faire, que ceux qu'il devoit avoir. Il m'a dit bien des fois, avec des ſentimens d'humilité qui rempliſſoient tout ſon cœur, qu'il avoit vu là quelque choſe de bien plus grand que ce qu'il venoit de faire; & qu'il avoit été tout confus en voyant la pénitence d'un admirable Evêque*, reſolu à quitter quelque choſe de plus conſidérable que ce qu'il avoit quitté.

Cet

* M. Litolphi Maroni Evêque de Bazas, mort le 22. Mai 1645.

Cet Evêque pénitent s'étoit déja degradé en quelque sorte lui même. Il s'étoit ôté la croix qui étoit la marque de sa dignité, pour se l'imprimer plus profondément au dedans, & pour n'en plus sentir que la confusion & l'ignominie, en se passant volontairement de la gloire qu'elle lui attiroit en paroissant sur son sein. J'avoue qu'il me fit souvenir alors de ce qui est marqué dans la vie des saints Peres, touchant S. Antoine, qu'ayant quelque petite vapeur de vanité de la vie si extraordinaire qu'il menoit, & croyant qu'il n'y avoit point d'homme sur la terre qui l'égalât, il fut divinement addressé à un autre desert, pour y voir un homme encore plus saint que lui. Ainsi la misericorde de Dieu, qui seul fait faire aux hommes de grandes choses, fait ensuite les moyens d'empêcher qu'ils ne s'en élevent, pour conserver en eux le mérite de leurs actions, par la vertu de l'humilité qui seule en peut être la gardienne.

M. Hillerin s'en retourna donc tout plein de ces pensées si saintes, & me laissa dans ce nouveau desert où je ne connoissois personne. Il n'y avoit que huit ou neuf mois que j'avois quitte ma mere, comme ne devant plus la revoir. En me séparant d'elle, je voyois au moins celui entre les mains duquel je me jettois, connoissant M. Hillerin. Mais ce sage Curé qui m'avoit servi de pere & de mere, me laissant dans un pays perdu pour moi, je me trouvai un peu surpris. J'ouvrois les yeux pour contempler attentivement des personnes qui m'étoient inconnues, & qui avoient pour moi beaucoup d'affabilité. La chaleur de votre Esprit saint, ô mon Dieu, les avoit déja embrasées. Pour moi j'étois tout froid. J'étois tout environné de lumiere, & les antres de mon enfance n'étoient pas capables de la comprendre. Vos serviteurs

comme

comme des géans couroient à grands pas dans votre voie; & moi je n'étois qu'un enfant qui ne pouvoit encore marcher. Ils étoient comme des aigles qui portoient leur vol bien haut, par les aîles que vous leur aviez données; & moi j'étois comme un foible oiseau que votre misericorde mettoit à couvert de bonne heure dans ce lieu comme dans un nid, jusqu'à ce qu'il me fût venu des plumes.

Ainsi je m'imagine que tout ce que la charité de ces saints solitaires pouvoit faire alors pour moi, étoit de me souffrir avec eux, & de me donner doucement quelque teinture de la vie chrétienne, plutôt même par leur exemple que par leurs paroles. Ne pouvant rien connoître de tout ce qui se passoit dans le secret de leurs celulles, & encore moins de ce qui se passoit dans le secret de leurs cœurs, tout ce que ma petite cervelle pouvoit faire étoit d'observer ce qui paroissoit en eux d'exterieur, afin de devenir leur singe, & de faire ce que je leur voyois faire.

Ce qui me toucha d'abord en eux fut le profond respect avec lequel je les voyois entrer dans l'Eglise, & y demeurer. Ces bienheureux solitaires n'y paroissoient qu'avec un tremblement qui faisoit voir qu'ils étoient saisis de frayeur de la majesté de celui devant lequel ils se presentoient. Leur prosternement presque continuel étoit la marque du profond abaissement de leur cœur devant les autels. Cette devotion commença à faire impression sur mon esprit, & à me faire concevoir une plus grande idée de Dieu que jusques-là je n'avois eue.

Peu à peu je sentois au dedans de moi que ce profond respect que je voyois que ces solitaires avoient pour vous, mon Dieu, rejaillissoit sur eux mêmes; & en me faisant concevoir une haute idée de vous, je m'en formai en même

tems une très grande de leur vertu. J'ouvris les yeux, & je commençai plus que jamais à admirer votre providence qui, par des ressorts incomprehensibles, m'avoit enfin si divinement mis entre leurs mains. Je ne sai, mon Dieu, si je vous rendis alors d'assez dignes actions de graces pour un tel bonheur. Agréez qu'au moins je le fasse maintenant.

Je me souviens que ne sachant que faire alors pour leur témoigner au dehors le fond de respect que je sentois pour eux au dedans, je les priai d'agréer que je prisse le soin d'être leur excitateur, qui allât les reveiller tous les matins & qui leur portât de la lumiere. Je leur sacrifiois ainsi, & le repos de la nuit qui étoit souvent troublé en moi par la crainte que j'avois de manquer à l'heure du réveil, & les premices de la journée, qu'après Dieu je ne pouvois mieux commencer que par cet office que je leur rendois, pour venir adorer Dieu & le louer par leurs cantiques.

Dirai-je, mon Dieu, l'aventure qui m'arriva la premiere nuit que je leur rendis ce service? Ce n'est rien, mais comme j'étois si jeune, l'impression qu'elle fit sur moi ne s'est jamais effacée de ma memoire. Il y avoit dans cette maison de fort grands chiens dont on se servoit contre les loups, les nuits d'été, lorsque le troupeau parquoit. On les tenoit pendant le jour à la chaîne, & on les lâchoit la nuit pour la garde de la maison, comme cela se fait d'ordinaire. Comme j'étois nouveau venu, que je ne savois pas même s'il y avoit des chiens à la maison, & qu'ils ne me connoissoient pas, dès qu'ils me virent de loin, la lanterne à la main, entrer dans un grand dortoir par un bout, ils vinrent de l'autre en aboyant & en courant fondre tous quatre sur moi, comme si j'eusse été un voleur. Je ne sai qui les arrêta, Seigneur, sinon votre main

toute-

toute-puissante, que je supplie de me garder avec encore plus de soin contre ces lions invisibles qui ne dorment point, & qui pendant ces tenebres d'ici bas s'efforcent de ravir mon ame. Mais je ne puis oublier la charité de vos serviteurs qui, compatissant à mon enfance, me firent faire le lendemain connoissance avec ces chiens, afin qu'il ne m'arrivât plus rien de semblable.

Lorsque pour prendre l'air, je sortois quelquefois & me promenois dans les dehors, j'avoue que je me sentois frappé d'une secrete frayeur dans cette triste solitude qui, réduite de toutes parts à une espece de friche, pleuroit en quelque sorte la sortie des Religieuses qui l'avoient abondonnée il y avoit quelques années, sans avoir alors aucune pensée d'y revenir. Les serpens étoient de toutes parts dans les jardins; & tout y étoit dans cet état affreux où sont les lieux que l'on ne cultive plus avec soin. Si néanmoins ce triste desert eût été capable de sentiment, il auroit du concevoir une grande joie du choix que ces solitaires en avoient fait pour y établir, en attendant le retour des Religieuses, une celebre école de pénitence, & changer cette retraite de serpens en un temple de Dieu, & en un lieu de priere.

Lorsque je me fus enfin apprivoisé dans ce lieu, j'y contractai une familiarité plus particuliere avec un bon solitaire qui y étoit. C'étoit le bon Monsieur Bascle de Bayonne*. Etant venu à Paris solliciter des affaires temporelles, & y espérant quelque secours par la recommandation de M. de S. Cyran qui étoit du même pays, il l'alla trouver au bois de Vincennes où il étoit prisonnier. Mais au lieu de ce secours pour ses affaires temporelles, il en reçut de lui un autre bien plus considérable pour l'affaire de son sa-

* C'est ici une faute. M. Bascle étoit de Martel en Querci.

lut, s'étant tout d'un coup converti par les entretiens de ce saint Abbé. Ainsi il étoit le fils de ses liens, comme on le dit de quelques disciples de S. Paul.

Ce vraiment bon homme, vêtu à la mode de son pays, avec un habit Bearnois, avoit pour moi une bonté toute particuliere. M'entretenant avec lui des personnes que je voyois en ce lieu, je lui demandai qui étoit cet homme habillé de gris, qui avoit une grosse buche à sa porte, que je lui voyois porter quelquefois. Il me dit que cet homme étoit le fameux M. le Maitre, & que cette buche étoit à sa porte pour l'échauffer, voulant se priver de feu. „ Quand il est trop pressé du froid, il monte & descend avec cette buche jusqu'à ce qu'il ait chaud. " Il me dit ensuite bien des choses de ce solitaire, que je rapporterai avec beaucoup d'autres que j'ai sues dans la suite, & que j'ai apprises de lui-même.

J'admirai d'abord, si l'on peut comparer le petit au grand, que le bonheur de ce saint pénitent, fût venu par le même canal que le mien m'étoit venu, c'est-à-dire par la pieté d'une bonne mere. Car j'admirai bien des fois, mon Dieu, que votre providence voulant produire en ce siecle des personnes qui renouvellassent dans leurs Ecrits, ce qu'avoient dit les Saints dans les siecles passés, vous avez voulu les rendre semblables par la piété des meres qui les avoient mis au monde. Si l'on revere la piété des meres de S. Augustin, de S. Bernard, & des autres, combien est venerable aussi la piété de la mere de M. Arnauld, de celle de M. de Saci & de M. le Maitre ! Aussi, mon Dieu, vous les avez traitées comme vous avez traité autrefois les meres de ces saints Docteurs; en les comblant de mille consolations, pour les larmes qu'elles avoient versées, & en leur donnant plus même qu'elles n'auroient osé vous demander.

Vous avez en leur faveur renversé l'ordre de la nature. Les meres sont devenues les filles de ceux qu'elles avoient mis au monde. La mere de M. Arnauld s'étant rendue Religieuse à Port-Royal des champs, donnoit à la Mere Angelique, sa fille selon la nature, le nom de mere; & la regardant comme son Abbesse, elle lui étoit plus soumise & plus obéissante dans son enfance spirituelle, que sa fille ne l'avoit pu être dans son enfance charnelle. La mere de M. le Maitre n'a-t-elle pas de même regardé M. de Saci, son fils, comme s'il eût été son pere? Ne lui témoigna-t-elle pas en mourant entre ses mains, combien elle s'estimoit heureuse de ce qu'au lieu que Dieu s'étoit servi d'elle pour ne lui donner qu'une vie miserable & qui devoit bientôt finir, il se servoit de lui pour lui en procurer une bienheureuse & éternelle? Quels combats de vertus, mon Dieu! N'est-on pas en suspens si ce sont les enfans qui sont plus obligés à leurs meres, que les meres ne le sont à leurs enfans? Les meres ont été assez humbles pour attribuer leur bonheur à leurs enfans; & les enfans assez justes & assez reconnoissans pour confesser que c'étoient leurs meres qui étoient la source de tous leurs biens. Ils rendoient graces à Dieu de ce que, selon le terme de S. Jerôme, ils pouvoient en une même personne honorer une bonne chrétienne, une excellente religieuse, & une admirable mere. *In una atque eadem christiana diligebatur & mater.*

On voit la reconnoissance de M. de Saci passer du secret de son cœur dans le public, & durer encore après sa mort, par les monumens qu'il en a tracés dans les Lettres qui vivront jusqu'à la fin du monde. „ Pour moi, dit-il, je ne puis „ attribuer les graces que Dieu m'a faites & à „ plusieurs de mes freres, & le soin qu'il a pris „ de nous, qu'à la grande charité de feue ma

„ mere ; qui ayant une affection si grande pour „ les pauvres que le Fils de Dieu considére com- „ me lui-même, a obtenu de sa bonté qu'il eût „ le même soin de ses enfans."

C'est avec ces yeux de foi que Madame le Maitre regardoit son fils aîné qui, ayant suivi le barreau, s'étoit acquis en très peu de tems une reputation telle qu'il n'y a personne qui ne l'ait connu. C'étoit l'honneur & la langue du Parlement. Quand il devoit parler il se faisoit au Palais un concours prodigieux, & les plus fameux Prédicateurs demandoient permission de ne point prêcher ces jours là, afin de pouvoir assister aux plaidoyers de M. le Maitre.

Dans quels périls étoit cet homme admiré de tous? Et de combien de pieges étoit-il environné, lorsqu'il étoit si en état d'en tendre lui-même aux autres, en alterant l'innocence & la justice? Car il m'a dit depuis lui-même: „ Il est bien „ difficile, en cet état, qu'on soit assez scrupu- „ leux pour refuser à un ami son assistance; & „ quand on a bien resolu une fois de le servir, „ on fait paroître innocent ce qui ne l'est pas, & „ l'on rend blanc par l'artifice &, pour le dire „ ainsi, par le charme de ses paroles, ce qui est „ noir. On jette de la poudre aux yeux des ju- „ ges, & on leur fait rendre des Arrêts qui ne „ sont pas justes." *Quis hoc nolente noxius?* dit S. Jerôme. *Quem criminosum non hujus servasset oratio, de cujus ore tot veneres fluunt? Nam si applaudisset pede, intendisset oculos, jactasset manum, verba tonasset, tenebras illicò ob oculos intendisset judicibus.* Il semble que dans cette description S. Jerôme fasse la peinture de M. le Maitre.

C'est ainsi que se formoient des chaînes pour ce celebre Avocat qui, pour être d'or, n'en étoient pas moins pesantes: mais une mere toujours fidelle,

delle, toujours vigilante, & qui accompagnoit les longues souffrances que son mari lui causoit, d'une foi & d'une patience encore plus perseverantes, ne se laissa point éblouir de cet éclat. Elle en reconnut tout d'un coup la vanité. Elle regarda cette gloire comme un obstacle au salut de son fils;& bien loin d'y prendre une molle complaisance, elle recevoit froidement tous les applaudissemens qu'on lui donnoit de toutes parts, & se roidissoit de plus en plus contre un piege qu'elle prévoyoit devoir devenir bien dangereux. Elle mit aussi en ce rang la faveur de tous les Grands du royaume, & entre autres de M. le Chancelier Seguier qui honoroit d'une affection particuliere, & même de ses liberalités, un homme sur lequel il voyoit bien qu'il pouvoit faire fond sans se tromper.

Cependant Dieu avoit d'autres vues, & il avoit marqué un terme où il attendoit pour lui celui que le monde dévoroit déja des yeux, comme devant lui appartenir.

M. d'Andilly chez qui Madame le Maitre, sa sœur, demeuroit avec ses enfans, avoit un ami intime qui étoit M. l'Abbé de S. Cyran, homme d'une profonde science, mais d'une pieté encore sans comparaison plus grande. M. d'Andilly qui avoit su connoître son mérite extraordinaire, l'avoit mené chez Madame l'Abbesse de Port-Royal, sa sœur; laquelle découvrant par ses lumieres des tresors cachés dans ce grand serviteur de Dieu, jugea aussi-tôt que s'il vouloit bien se donner la peine de lui rendre quelques visites, elle & ses Religieuses en pourroient retirer de grands avantages, pour s'acquitter selon Dieu des devoirs de leur profession: en quoi elle reconnut dans la suite qu'elle ne s'étoit point trompée.

Il arriva donc que la femme de M. d'Andilly

tomba malade. M. de S. Cyran, dont une des plus grandes maximes étoit de ne manquer jamais à ce que la charité & l'amitié pouvoient demander de lui, s'acquitta dans une occasion si affligeante, de tout ce qu'il devoit à M. d'Andilly son ami. Dans les visites frequentes qu'il lui rendoit, il disoit à la mourante tout ce qu'il devoit pour la consoler; & à ceux qui l'écoutoient, entre lesquels étoit M. le Maitre, neveu de la malade, tout ce qu'il pouvoit pour les effrayer & pour leur faire voir dans ce grand exemple, le néant du monde. M. le Maitre m'a dit depuis qu'il ouvroit tous ses yeux pour voir ce qui se passoit dans la malade, mais qu'il ouvroit encore plus l'oreille pour écouter ce que disoit l'homme de Dieu. Il étoit surpris d'entendre une voix sans comparaison plus puissante qui se rendoit maître des cœurs. Il sentoit que la parole de ce saint Abbé, ou plûtôt Dieu qui parloit par lui, triomphoit du sien. Il étoit surpris que sans tout cet attirail de figures, un homme parlant doucement auprès d'une malade, terrassoit les cœurs sans qu'ils fissent resistance; & cet étonnement le tenant dans un profond silence, les grosses larmes qui tomboient de ses yeux étoient comme les preuves du changement que la main toute-puissante de Dieu commençoit alors dans son cœur.

La mort de Madame d'Andilly acheva ce que sa maladie avoit commencé; & après qu'on eût rendu à la défunte tout ce qu'on lui devoit, M. le Maitre à qui la mort de sa tante procura la véritable vie, déclara à M. de S. Cyran tout ce qui se passoit dans son cœur. Il lui dit qu'il étoit resolu de renoncer au monde & à toutes ses espérances, pour ne penser à l'avenir qu'à servir Dieu dans la pénitence & dans la retraite; & que du moment qu'il lui parloit, il disoit adieu

au

au Palais, & qu'il le prioit de l'aider dans ce dessein & de l'assister de ses conseils.

M. de S. Cyran eut d'abord de la joie de ce qu'il entendoit. Sa lumiere néanmoins lui fit prévoir les grandes suites de cette affaire. Il vit qu'elles ne manqueroient pas de rejaillir sur lui même, parce qu'il savoit quelle étoit la reputation de M. le Maitre, & que les Grands qui avoient des relations avec lui, pourroient se fâcher de ce qu'on leur enlevoit un tel homme.

Cependant il ne pensa qu'à ce nouveau converti, & rassembla tout ce qu'il avoit de lumiere pour conduire sagement une action si importante. Il conseilla donc à M. le Maitre de ne rien précipiter, & d'attendre pour l'exécution de son dessein, que les vacances fussent venues, comme avoit fait autrefois S. Augustin dans une pareille rencontre. Il lui representa que cela feroit bien moins d'éclat; qu'il irriteroit bien moins le monde avec qui il ne romproit pas brusquement, mais avec plus de douceur; qu'il ne restoit que peu de tems, comme à ce Saint, pour acquerir une pleine liberté; qu'il falloit éviter de se faire un honneur de déclarer si précisement son dessein; & qu'il lui sembloit beaucoup mieux qu'il prêtât encore sa langue à sa profession ordinaire, en attendant paisiblement le jour qui le delivreroit actuellement d'un emploi dont Dieu avoit déja si heureusement dégagé son cœur.

M. le Maitre se rendit à la vérité d'un si sage conseil; mais il m'a dit depuis que dans cet intervalle, étant tout occupé de ses nouvelles resolutions, il lui fut impossible de trouver en plaidant le même feu qu'il avoit auparavant. Il arrêtoit ses yeux sur un crucifix tout poudreux, qu'il avoit en vue lorsqu'il parloit, & que jusques-là il ne s'étoit gueres arrêté à considérer; & il di-

soit qu'en le regardant il avoit plus d'envie de pleurer que de parler.

Cela fut tout d'un coup remarqué de ceux qui l'écoutoient; & M. Talon, Avocat général, qui avoit une envie secrette contre M. le Maitre à cause de son grand éclat, dit à ses amis que pour cette fois, au lieu de plaider, il ne faisoit que dormir. Cela fut redit à M. le Maitre qui, se sentant piqué de cette parole, parla huit jours après, à ce qu'il me dit, mais d'une telle force que jamais il n'eut plus de feu & de vigueur. Il avoit toujours M. Talon en vue. Il ne se tournoit en parlant que vers lui seul: toujours le corps bandé, toujours le bras étendu, toujours sur le bout du pied, toujours l'œil arrêté sur lui, comme étant le dernier effort qu'il faisoit, & étant resolu au sortir de-là, de faire à Dieu un sacrifice de ce talent si rare, & de rendre muette à l'avenir une bouche qui étoit l'admiration de toute la France.

Madame le Maitre qui pouvoit regarder cette conversion comme le fruit de ses prieres & de ses larmes, en rendit à Dieu des actions de graces avec plus de larmes qu'elle n'en avoit répandu pour l'obtenir; & elle lui sacrifia de bon cœur ce fils d'une si haute reputation, la ressource de sa famille, les prémices de ses enfans. Elle concerta ensuite avec M. de S. Cyran, qu'elle regardoit depuis cet heureux changement avec un nouveau cœur & de nouveaux yeux, les moyens qu'il falloit employer pour rendre le dessein de ce fils pénitent aisé à exécuter, & facile à soutenir dans la suite. Ils virent bien l'un & l'autre qu'il étoit fâcheux après ce coup de demeurer encore au milieu de Paris chez M. d'Andilly; & comprenant que la retraite étoit absolument nécessaire, cette mere transportée de joie, conçut le dessein d'un logis à l'extrêmité du faux-

bourg

bourg S. Jacques, à Port-Royal, pour y retirer M. le Maitre avec Meſſieurs ſes freres, penſant elle même à ſe retirer au dedans du Monaſtere.

Tout ceci ſe paſſa en 1637. fort ſecretement & ſans éclat. M. le Maitre ne penſoit qu'à ſe fortifier de plus en plus dans ſes reſolutions, par les entretiens qu'il avoit avec M. de S. Cyran, qui prévoyoit de grandes choſes de ce coup extraordinaire de la puiſſance de Dieu. Car M. le Maitre m'a avoué depuis que ſa converſion, dans l'état où il ſe trouvoit alors, lui paroiſſoit auſſi difficile que celle d'un Roi qui renonceroit à ſon royaume. En quoi j'ai remarqué depuis qu'il s'accordoit avec S. Paulin, qui preferoit de beaucoup la retraite de S. Severe Sulpice à la ſienne, quoique l'on comparât ſes grands biens à un royaume. „ Le miracle de votre converſion, diſoit-„ il à ſon ami, eſt bien plus éclatant que le „ mien, étant jeune comme vous êtes, dans „ l'eſtime de tout le monde & dans l'admira-„ tion du barreau, où vous commenciez à pa-„ roître comme ſur un grand théatre *. ”

Cependant les vacances du Parlement alloient finir, & on s'apprêtoit à écouter M. le Maitre. Les Chambres s'ouvrent, & on ne le voit point. On le demande de tous côtés, & on ne le peut déterrer. Quand on commença à s'appercevoir de ſon abſence, tout le Palais parut en deuil; & on ne pouvoit ſe reſoudre à croire ce qu'on

* Ad Dominum miraculo majore converſus es, qui ætate florentior, laudibus abundantior .... & in ipſo adhuc mundi theatro, id eſt, fori celebritate diverſans, & facundi nominis palmam tenens; repentino impetu diſcuſſiſti ſervile peccati jugum, & lethalia carnis & ſanguinis vincla rupiſti .... Nec minoris domeſticis opibus ingenii facultatis laudem ab hominibus non accipiens, & inanis gloriæ ſublimiter negligens, piſcatorum prædicationes Tullianis omnibus & tuis litteris prætuliſti. Confugiſti ad pietatis ſilentium ut evaderes iniquitatis tumultum. Muteſcere voluiſti mortalibus ut ore puro divina loquereris. *Epiſt.* V. *ad Severum*, n. 5. &. 6.

voyoit de ses yeux. Le bruit s'en répandit tout d'un coup du Palais dans Paris, & de Paris dans toute la France.

M. de S. Cyran conseilla à M. le Maitre d'écrire sa resolution à M. le Chancelier, afin qu'il n'eût pas sujet de se plaindre de son silence, après l'avoir honoré toujours, comme il avoit fait, d'une affection si particuliere. M. le Maitre le fit, & lui écrivit cette Lettre:

MONSEIGNEUR,

„ Dieu m'ayant touché depuis quelques mois, „ & fait resoudre à changer de vie, j'ai cru que „ je manquerois au respect que je vous dois, & „ que je serois coupable d'ingratitude si, après „ avoir reçu de vous tant de faveurs si extraor- „ dinaires, j'exécutois une resolution de telle im- „ portance, sans vous rendre compte de mon „ changement. Je quitte, Monseigneur, non „ seulement ma profession que vous m'avez ren- „ due très avantageuse, mais aussi tout ce que „ je pouvois espérer ou desirer dans le monde; „ & je me retire dans une solitude pour faire „ pénitence & pour servir Dieu le reste de mes „ jours, après avoir employé dix ans à servir les „ hommes.

„ Je ne crois pas être obligé à me justifier de „ cette action, puisqu'elle est bonne en soi, & „ nécessaire à un pécheur tel que je suis. Mais „ je pense qu'afin de vous éclaircir entierement „ sur tous les bruits qui pourroient courir de moi, „ je dois vous découvrir mes plus secretes in- „ tentions, & vous dire que je renonce aussi ab- „ solument à toutes charges ecclesiastiques com- „ me aux civiles; que je ne veux pas seulement „ changer d'ambition, mais n'en avoir plus du „ tout; que je suis encore plus éloigné de pren- „ dre les Ordres de la Prêtrise, & de recevoir „ des benefices, que de reprendre la condition

„ que

„ que j'ai quittée; & que je me tiendrois indi-
„ gne de la misericorde de Dieu si, après tant
„ d'infidelités que j'ai commises contre lui, j'imi-
„ tois un sujet rebelle qui, au lieu de fléchir
„ son Prince par ses soumissions & par ses lar-
„ mes, seroit assez présomptueux pour s'éle-
„ ver de lui même aux premieres charges du
„ royaume.

„ Je sai bien, Monseigneur, que dans le cours
„ du siecle où nous sommes on croira me trai-
„ ter avec faveur que de m'accuser seulement
„ d'être scrupuleux; mais j'espére que ce qui pa-
„ roîtra une folie devant les hommes, ne le se-
„ ra pas devant Dieu; & que ce me sera une
„ consolation à la mort, d'avoir suivi les regles
„ les plus pures de l'Eglise & la pratique de tant
„ de siecles.

„ Que si cette pensée me vient de ce que j'ai
„ moins de lumiere ou plus de timidité que les
„ autres, j'aime mieux cette ignorance respe-
„ ctueuse & craintive, qui a été embrassée par
„ des plus grands hommes du christianisme,
„ qu'une science plus hardie, & qui me seroit
„ plus perilleuse. Quoiqu'il en soit, Monsei-
„ gneur, je ne demande à Dieu autre chose que
„ de vivre & de mourir en son service, de n'a-
„ voir plus de commerce, ni de bouche ni par
„ écrit, avec le monde qui m'a pensé perdre,
„ & de passer ma vie dans la solitude comme si
„ j'étois dans un Monastere.

„ Voilà, Monseigneur, une déclaration tou-
„ te entiere de la vérité de mes sentimens. Les
„ extrêmes obligations dont je vous suis redeva-
„ ble ne me permettoient pas de vous en faire
„ une moins expresse & moins fidele; & l'hon-
„ neur d'une bienveillance aussi particuliere que
„ celle que vous m'avez témoignée, m'enga-
„ geoit à vous assurer que je ne prétends plus

„ de fortune que dans l'autre monde qui dure
„ toujours, afin que votre extrême affection pour
„ moi ne vous porte plus à m'en procurer dans
„ celui-ci dont la figure passe si-tôt. Mais quel-
„ que solitaire que je sois, je conserverai tou-
„ jours le souvenir & le ressentiment de vos fa-
„ veurs, & je ne serai pas moins dans le desert,
„ que j'ai été dans le monde, Votre très-humble,
„ &c. ANTOINE LE MAITRE."

Les grands égards que Mr. le Maitre avoit toujours eus pour Monsieur son pere, à l'exemple de sa pieuse mere qui, malgré tous les mécontentemens qu'elle avoit de son mari, ne laissoit pas d'avoir pour lui une véritable tendresse, l'engagerent à lui écrire aussi dans cette rencontre, pour lui faire savoir son changement. Il avoit aussi une vue secrette. Il avoit un grand desir de repandre sur plusieurs personnes cette nouvelle grace qu'il venoit de recevoir; & il souhaitoit que l'exemple de sa conversion fît quelque impression sur l'esprit de Monsieur son pere, & contribuât à le retirer en même tems de son heresie, & du dereglement de sa vie. C'est pourquoi il lui écrivit la Lettre suivante:

„ MONSIEUR MON PERE, Dieu s'étant servi
„ de vous pour me mettre au monde, & m'ayant
„ obligé de vous rendre tout le respect qu'on
„ doit à un pere, je violerois l'ordre de sa pro-
„ vidence & les devoirs de la nature, si je ne
„ vous faisois savoir la resolution qu'il m'a fait
„ prendre par sa bonté infinie, & que je n'ai exé-
„ cutée que depuis quatre heures seulement. Il
„ y a plus de trois mois que j'avois dessein de
„ quitter ma profession pour me retirer dans une
„ solitude, & y passer le reste de mes jours à y
„ servir Dieu; mais mes amis m'ayant empêché
„ de me déclarer dès lors, pour éprouver si c'é-
„ toit un mouvement du ciel ou de la terre qui

„ me

„ me portoit à ce changement, ils ont reconnu enfin avec moi que le tems affermissant „ cette pensée dans mon cœur au lieu de la „ détruire, elle venoit de celui qui seul est le „ maître de nos volontés, & qui les change „ quand bon lui semble.

„ Je quitte le monde parce qu'il le veut, comme vous même le quitteriez & votre Religion, s'il le vouloit; & sans que j'aie eu de „ revelation particuliere, ou de vision extraordinaire, je suis seulement la voix qui m'appelle dans l'Evangile à faire pénitence de mes „ péchés. Car je vous déclare comme à mon „ pere, que je ne quitte point le Palais pour „ me mettre dans l'Eglise, & m'élever aux charges que la vertu & l'éloquence ont acquises à „ tant de personnes. Je n'entre point aussi dans „ un Monastere, Dieu ne m'en ayant point inspiré la volonté; mais je me retire dans une „ maison particuliere, pour vivre sans ambition, „ & tâcher de fléchir par la pénitence le Dieu „ & le juge devant qui tous les hommes doivent comparoître.

„ Ce dessein vous étonnera sans doute, & je „ ne le trouve nullement étrange. Il y a six mois „ que j'étois aussi peu disposé à le prendre, que „ vous l'êtes aujourd'hui; & sans que nul homme de la terre m'en ait parlé, sans qu'aucun „ de mes amis s'en soit pu douter avant que je le „ lui aie dit, je me sentis persuadé par moi même, &, pour mieux dire, par le sentiment que „ Dieu, qui parle aux cœurs & non pas aux oreilles des hommes, a mis en moi.

„ Si l'exemple d'un fils aîné qui quitte le monde n'ayant que trente ans, lorsqu'il vivoit avec „ plus d'éclat dans une profession honorable, „ lorsqu'il avoit diverses apparences d'une fortune très avantageuse, lorsqu'il étoit honoré d'u-

„ ne

„ ne affection particuliere de quelques Grands du
„ royaume; si, dis-je, cet exemple vous pouvoit
„ toucher, j'en aurois une plus grande joie que
„ celle que vous eûtes quand je naquis; mais
„ c'est à Dieu à faire ce miracle. Més paroles
„ ne servent de rien; & vous savez d'ailleurs
„ que je n'ai jamais fait le prédicateur avec vous.
„ Je vous dirai seulement ce que vous savez sans
„ doute mieux que moi, que ce n'est pas foi-
„ blesse d'esprit d'embrasser la vertu chrétien-
„ ne, puisqu'une personne qui n'a point passé
„ jusqu'ici pour foible ni pour scrupuleux, &
„ qui est encore le même qu'il étoit lorsqu'il eut
„ l'honneur de vous voir la derniere fois, se re-
„ sout de changer ces belles qualités d'Orateur
„ & de Conseiller d'Etat, en celle de simple
„ serviteur de Jesus-Christ."

M. le Maitre n'oublia pas non plus d'informer Messieurs ses parens de ses nouvelles resolutions, & d'en écrire à ceux qui étoient éloignés de Paris. Ils en furent fort surpris. Les uns regarderent cela comme une chaleur de jeune homme, qui ne dureroit pas long-tems. Les autres qui étoient plus moderés, comme M. l'Abbé de S. Nicolas * son oncle, le prierent de ne rien précipiter, & de penser à se mettre dans l'Eglise, quoique M. le Maitre, par sa Lettre à M. le Chancelier, & par celle à Monsieur son pere, eût fait comme un vœu public du contraire. Enfin tous connoissant la solidité de son esprit, dont il avoit donné tant de preuves, & le voyant si ferme dans cette occasion, reconnurent bien que c'étoit une chose faite, & qu'ils ne devoient plus s'y opposer.

Mais M. d'Andilly & tant de saintes tantes que M. le Maitre avoit à Port-Royal, furent au contraire

* Henri Arnauld, depuis Evêque d'Angers.

traire transportés de joie de cette conversion; & lorsque le bâtiment, qui fut fait en six mois, fut rendu logeable par les ais de sapin dont on revêtit toutes les murailles, M. le Maitre y entra pour y vivre retiré & pénitent. Il ne crut pas pouvoir trouver une personne plus propre pour le conduire, que celle dont Dieu s'étoit servi pour le convertir, c'est-à-dire M. de S. Cyran. Il le supplia donc de lui rendre quelques visites dans sa retraite. En effet M. de S. Cyran ne perdit point de vue ce nouveau pénitent, & il l'enflamma d'amour pour sa solitude.

Madame sa mere ravie de joie de voir un tel fils se soumettre ainsi au joug de Jesus-Christ, auquel elle desiroit tant de se soumettre elle-même en prenant l'habit de Religion, écartoit avec un soin admirable tout ce qui pouvoit troubler le repos de ce nouveau solitaire.

Quoiqu'il eût quitté le monde, le monde ne desespéroit point encore de le gagner. Il employa pour cela différentes brigues; & même l'autorité du Roi, dont ce nouveau soldat de Jesus-Christ sut bien se parer. Les personnes qui avoient eu rapport avec lui pour leurs affaires temporelles souhaitoient avec passion, comme il en étoit pleinement instruit, d'avoir une conférence avec lui. Mais une sage mere écartoit tout, disant que M. le Maitre étoit mort à tout cela.

Un bon Religieux de province éloignée fut plus opiniâtre que les autres. Il disoit que „pour „ être converti, il ne falloit pas pour cela rompre „ une charité que l'on avoit commencée, „ & qu'il y avoit plus de vertu de la rendre „ égale & uniforme jusqu'au bout; que les affaires „ étoient temporelles à la vérité, mais „ qu'elles ne laissoient pas d'avoir beaucoup de „ rapport aux spirituelles." Il fit si fort pitié, qu'au lieu d'une visite qu'il demandoit avec tant d'in-

d'instance, tout ce que M. le Maître pour lui accorder fut qu'il dressât un Memoire, & qu'il lui donneroit les éclaircissemens qu'il demandoit. Mais après les instructions nécessaires, il lui parla d'une maniere si touchante de la profession religieuse, de la sainteté des vœux qu'il avoit faits, & de l'amour de la retraite, que ce Religieux, qui dans le fond étoit bon, en fut tout surpris, & publia par tout que M. le Maitre ne parloit plus en homme du Palais, mais en homme de l'Evangile, rehaussant la lumiere de sa prudence naturelle, par celle de la grace. Il avoua qu'il lui avoit ouvert les yeux sur son état, & qu'il n'avoit apperçu qu'en suite de ses avis que, voulant mener la vie d'un bon Religieux, il y mettoit un grand empêchement par sa demeure à Paris, & arrêtoit par là le cours des graces de Dieu.

M. le Maitre qui admiroit si religieusement les moindres traces de la providence de Dieu, regardoit avec grande joie celle qui parut en cette rencontre; & il se sentit infiniment obligé à sa bonté, de le rendre le principe & l'instrument de la solitude pour les autres, lorsqu'il croyoit n'en être encore que le novice. Et comme l'affaire de ce bon Religieux regardoit aussi le dessein d'un nouveau bâtiment, M. le Maitre déja plein de l'esprit de Dieu, l'exhorta charitablement à commencer bassement & avec peu de frais. Il lui dit que cela étoit nécessaire pour mettre l'esprit de Dieu dans le fondement, & en éloigner celui du monde. Il lui donna tant d'avis semblables que ce bon Religieux, admirant les nouvelles pénétrations de M. le Maître, s'en retourna en publiant par tout que la lumiere étoit sortie des tenebres.

M. le Maitre donna encore une grande preuve de son amour pour la retraite. M. Drisdolle,

hom-

homme d'un rare mérite, qui faisoit beaucoup de bonnes œuvres de charité, avoit eu une grande liaison avec M. le Maitre, lorsqu'il étoit encore dans le monde. Ayant connu par expérience quelle lumiere & quelle pénétration il avoit dans les affaires, il le consultoit dans toutes ses entreprises. Se voyant donc sur le point d'exécuter un grand projet, il crut devoir auparavant avoir recours à son oracle ordinaire; & il craignoit si peu que Monsieur le Maitre pût lui refuser un entretien, qu'il fut sur le point de l'aller trouver à Port-Royal. Mais ayant cru qu'il seroit plus séant de lui en demander la permission, il lui écrivit pour le prier d'agréer qu'il lui fît une visite. M. le Maitre toujours uniforme dans la vie qu'il avoit embrassée, lui fit cette réponse, qui me paroit le refus le plus obligeant du monde:

„ MONSIEUR, J'ai tâché de reconnoître devant „ Dieu, comme je devois, le desir que vous me „ témoignez avoir, de nous venir voir en notre „ nouvelle vie, & la modestie qui vous a retenu de le faire. J'ai reçu le premier comme „ une preuve de votre bienveillance, & le second comme une marque de votre affection „ envers Dieu. Je me réjouis, Monsieur, de ce „ que vous aimez mieux pratiquer la civilité chrétienne qui consiste à laisser vivre les hermites „ dans leur desert, que celle du monde qui porte „ à les visiter. Puisque nous ne devons plus nous „ connoître selon la chair, nous ne devons plus „ nous voir qu'en esprit, si la charité ne nous y „ oblige. Et comme il y a de la vertu à ne pas „ détourner les Ecclesiastiques des occupations „ saintes où Dieu les engage, il y a du mérite „ à ne pas troubler l'oisiveté sainte des solitaires. „ Votre office, Monsieur, est d'agir & de parler : le nôtre est de contempler & de nous „ taire,

„ taire. Vous priez en travaillant pour Dieu & „ pour son Eglise; & nous travaillons en priant. „ C'est ainsi que je prendrai part desormais au „ dessein dont vous me parlez. Je n'y puis gue- „ res contribuer que par les voeux & les prieres, „ lesquelles je souhaiterois être aussi pures que vos „ actions... Je vous en dirois davantage... si „ je ne devois avoir autant de soin de reprendre „ le silence... que vous avez de retenue pour ne „ pas interrompre notre solitude. Je suis avec „ respect, &c.

Mais il arriva une autre occasion où ce nouveau pénitent fit bien voir l'amour qu'il avoit pour la retraite & le silence. Ce n'étoit plus à l'égard d'un Religieux ni d'un Ecclesiastique, mais c'étoit à l'égard de personnes de très grande condition qui, ayant une affaire très importante, & croyant que les lumieres de M. le Maitre les y pourroient beaucoup servir, après s'être addressées pour cela à différentes presonnes, trouverent enfin moyen d'en prier M. de S. Cyran, qu'ils savoient être tout-puissant sur son esprit. Cet Abbé le refusa d'abord; mais ces personnes ayant fait de grandes instances, & ayant representé d'une maniere touchante le misérable état où ils couroient risque d'être reduits sans ce secours, il se rendit & consentit que M. le Maitre se laissât voir à ces personnes. Cependant quelque deférence que ce pénitent eût pour ce directeur éclairé, il ne put se resoudre à sortir de sa regle ordinaire. Il ne le voulut faire néanmoins qu'après avoir representé auparavant avec étendue toutes les raisons qu'il avoit pour éviter cette visite. M. de S. Cyran répandit des larmes de joie en lisant sa Lettre; & estimant infiniment ce refus qui s'accordoit si bien avec sa premiere intention, il se crut obligé de lui faire cette réponse pour lui ôter la peine qu'il pouvoit avoir sur ce sujet.

„ Mon-

„ Monsieur, J'ai eu de la joie de voir que „ vous ne vous démentiez point, & que vous n'ou- „ bliyez rien dans votre Lettre des raisons qui vous „ engagent à persister dans votre retraite. Je „ vous rends graces même de ce que vous m'en „ faites ressouvenir avec de si belles & de si „ fortes expressions. Si j'y pouvois ajouter quel- „ que chose de plus, je le ferois ; mais vous „ avez tout épuisé. J'admire que vous ayez eu „ tant de raisons si presentes tout à la fois dans „ votre esprit. Il paroit que si vous n'eussiez „ passé par l'experience, & du monde & de la „ solitude tout ensemble, vous ne pourriez pas „ en avoir les sentimens que vous en avez, ni „ les exprimer aussi fortement que vous le faites. „ Je ne pouvois gueres refuser la demande que „ l'on m'avoit faite avec tant d'importunité. Je „ craignois trop pour les personnes, & pour la „ ruine de leurs affaires spirituelles & temporel- „ les. Elles auroient eu quelque sujet de m'im- „ puter l'inconvénient qu'elles craignoient, qui „ alloit au renversement de leur réputation & „ de deux grands intérêts temporels. J'aimois „ mieux prendre cela sur moi en l'accordant que „ non pas en le refusant ; car je voyois assez „ que, de quelque maniere que je fisse, je cou- „ rois risque d'être cause d'un mal : en quoi je „ vous ai témoigné l'opinion que j'ai de vous, „ & dans l'infirmité où vous êtes encore je vous „ ai cru assez fort. Je vous ai cette obligation „ que moi ayant fait du bien aux uns en leur „ accordant une faveur qu'ils m'ont demandée „ avec instance, je n'ai point fait de mal à l'au- „ tre que j'avois plus dans le cœur, & que je „ voudrois conserver aux dépens de ma vie dans „ l'état & dans le lieu où Dieu l'a mis.

„ Cette resistance m'a tellement plu que je „ ne puis assez vous l'exprimer. C'est une nou-

„ velle obligation que je vous ai ..... Vous
„ voyez que je vous ouvre le fond de mon cœur,
„ ne pouvant rien vous cacher, puisque je vous
„ aime comme moi-même. Après vous avoir
„ fait connoître ma premiere intention, j'ai cru
„ aisément que vous ne pouviez prendre la se-
„ conde que comme un accommodement contre
„ ma principale volonté. Ainsi je ne crains pas
„ de vous dire que vous n'avez rien fait contre
„ moi en vous opposant fortement à ma seconde
„ intention, non plus que je n'ai rien fait contre
„ vous en m'opposant à votre premiere intention.
„ Vous avez bien jugé que je ne serois pas fâché
„ que vous fussiez d'une opinion en apparence
„ contraire à la mienne, & que vous pouviez
„ hardiment faire ce refus pour ne rien perdre
„ de votre gloire, selon le terme de S. Paul, qui
„ consiste dans la continuation de la resolution
„ que vous avez faite d'être parfaitement soli-
„ taire, sans craindre de m'offenser.

„ Tant s'en faut que j'en aie eu le moindre
„ déplaisir, que si j'eusse pu faire ce que Dieu fait
„ à notre égard, c'est-à-dire répandre mon esprit
„ dans le vôtre, je vous aurois fait faire ce refus
„ de vous laisser voir. Ainsi j'ai sujet de croire que
„ Dieu a fait en vous ce que je n'eusse pu faire
„ moi-même, & qu'en cela il a daigné me gra-
„ tifier autant que vous pour le moins. Je lui dois
„ un très humble remerciement, & à vous aus-
„ si qui avez été l'instrument de sa grace, puis-
„ que par ce moyen il m'a empêché de manquer
„ de charité à des personnes qui me la deman-
„ doient avec instance, & d'être cause du re-
„ froidissement de votre devotion. Voilà tout
„ ce que je puis vous dire sur ce sujet. Assurez-
„ vous que je ne suis attaché qu'à l'affection que
„ j'ai pour ceux que Dieu m'a donnés. Tout le
„ reste, pensées, conseils, ne me sont de rien;

„ &

„ & je ne les ai pas plutôt formés que je suis
„ prêt d'y renoncer...."

On peut juger de-là plus que par aucune autre preuve, de la sainte opiniâtreté, si on peut user de ce terme, où étoit M. le Maitre pour garder inviolablement sa solitude, où il n'étoit pas moins exact à garder aussi le silence. Mais le démon ne pouvoit souffrir ce nouvel exemple de pénitence dont il craignoit les suites. Plus il en voyoit l'éclat, plus il l'apprehendoit. Pour le traverser il fit ce qu'il a toujours fait, qui est de s'attaquer au chef, c'est-à-dire à M. de S. Cyran, qu'il regardoit comme la cause de tant d'effets qui lui déplaisoient. Il ouvrit beaucoup de bouches, & anima beaucoup de personnes contre lui. Elles publierent que c'étoit un homme qui troubloit les consciences, qui innovoit dans l'Eglise, qui répandoit en secret des maximes pernicieuses, qui vouloit renouveller la pratique de la pénitence publique, & cent autres choses semblables qui ne manquoient point à la calomnie. On se plaignoit au Chancelier de ce qu'il avoit ravi M. le Maitre au barreau, & arraché d'entre ses bras un Avocat si celebre. Ces plaintes se grossissoient, & beaucoup de faux-devots joignant à cela leurs cabales, enfin on alla aux oreilles de M le Cardinal de Richelieu qui, avant que d'être à la souveraine puissance où il étoit élevé, avoit connu & estimé le mérite de M. l'Abbé de S. Cyran. Il avoit tenté souvent de le gagner à lui, mais inutilement, parce que c'étoit un homme sans prise, que ni les caresses, ni les menaces n'ébranloient. Cette fermeté inflexible avoit déplu à un homme qui vouloit que tout lui fût soumis, & il n'eut pas beaucoup de peine à se rendre aux pressantes sollicitations des ennemis de cet Abbé, qui lui conseilloient de s'assurer de sa personne, & d'arrêter par son emprisonnement

tous

tous les maux qu'ils croyoient qu'on en devoit craindre.

M. de S. Cyran qui avoit des lumieres encore tout autres que celles de ce Ministre si fameux & de ceux qui lui portoient tant d'envie, savoit tout ce qu'on disoit de lui, & voyoit tous les jours grossir l'orage; mais il demeura toujours ferme & intrépide. Il vit les maux venir, & rejettant tout l'avenir dans le sein de Dieu, il passoit le present dans la plus grande paix du monde, s'occupant toujours de l'Ouvrage important qu'il avoit entrepris contre les hérétiques, auquel les premiers d'entre les Magistrats l'avoient engagé, & auquel même ils étoient prêts de contribuer quelque chose de leur argent.

La prise de M. de S. Cyran fit un grand bruit dans Paris & dans toute la France. Tout ce qu'il y avoit de plus considérable entre les Prelats en témoignerent ouvertement leur douleur, & en parlerent comme s'il eût été de leur Corps. M. l'Evêque de Beauvais dit qu'il ne s'étonnoit pas de ce qui étoit arrivé, sachant qu'il y avoit un an que M. l'Abbé de S. Cyran avoit le choix de quinze mille livres de rente, ou de cette nouvelle disgrace. M. l'Evêque de Lisieux avouoit qu'il avoit été autrefois le maître de cet Abbé, mais qu'à present il seroit bien son disciple.

Mais quelle fut la consternation de M. le Maitre dans cet accident! Quelle fut la douleur profonde dont il fut pénétré! Que ne vous dit-il point là-dessus, mon Dieu, dans le secret de sa solitude? Après qu'il eût long-tems digéré ses douleurs dans le secret, il n'eut point de repos qu'à la premiere ouverture qu'il put observer, il n'eût fait savoir son sentiment à celui dont la détention lui donnoit une si profonde tristesse. M. de S. Cyran qui ne pouvoit écrire, étant gardé à vue jour & nuit, & qui de plus n'en avoit gueres

la

la volonté, ne pensant qu'à gémir sous la main de Dieu qui le frappoit, se crut néanmoins obligé d'écrire à M. le Maitre ce billet le mieux qu'il put, pour le consoler dans sa douleur.

„ MONSIEUR, Je me rejouis de ce que vous dites
„ que votre retraite a donné lieu à mon emprison-
„ nement. S'il m'arrivoit cent occasions pareil-
„ les, je ne saurois faire autrement, & je me
„ tiens obligé à la grace de Dieu de ce qu'il
„ m'a fait suivre à votre égard les regles de la
„ foi, me fermant les yeux au futur & au pas-
„ sé, ce qu'il m'eût été facile d'appercevoir &
„ d'éviter, si j'eusse voulu employer la lumiere
„ de la raison. Si j'eusse manqué à Dieu dans
„ cette rencontre j'étois ruiné sans ressource. Si
„ cela a été la vraie cause de ma prison, je suis
„ le plus heureux de tous les hommes du mon-
„ de.... Plût à Dieu qu'il s'offrît à moi de pa-
„ reilles personnes, & qui fussent dans les mê-
„ mes dispositions de me croire, où Dieu vous
„ avoit mis! Je leur donnerois le même con-
„ seil, ou plutôt je les confirmerois dans la re-
„ solution qu'ils auroient déja, comme vous,
„ prise d'eux-mêmes, & avec encore plus de har-
„ diesse, quand je serois assuré d'être condamné
„ au feu. Je n'ai pas douté que votre retraite
„ ne fût un des chefs de mon accusation... Je
„ n'ai garde de m'en plaindre, puisque cette ac-
„ cusation me flatte un peu, & me donne lieu
„ d'espérer plus que jamais en la misericorde de
„ Dieu. Je n'admire rien tant en tout ceci, que
„ de voir, dans la lumiere de l'Eglise, que la fon-
„ damentale vérité de l'Evangile, qui est de se
„ séparer du monde.... soit prise pour un abus
„ de l'Evangile, ou pour un excès de devotion.
„ Si le même Evangile ne me consoloit en pré-
„ disant que tout cela arriveroit dans l'Eglise, je
„ vous avoue que je dirois: *Pene moti sunt pedes mei.*

Cette Lettre écrite d'un lieu de souffrance donna à M. le Maitre un nouveau feu de pénitence, & un violent desir d'une solitude encore plus grande. La resolution que le saint Abbé témoignoit lui donnoit un rehaussement de courage. Quoiqu'il n'eût plus aucun commerce avec Paris, son seul nom néanmoins, & sa seule vue lui étoit insupportable. Ainsi considérant où il pourroit être plus retiré, il jetta les yeux sur Port-Royal des champs, qui est le lieu où je le vis d'abord, & qui étoit alors abandonné. Rien ne le rebuta dans ce lieu qui n'étoit plus habité que par des serpens. Plus il étoit affreux, plus il y trouvoit de delices.

Les amis de M. le Maitre, entre autres le neveu de M. de S. Cyran, dont tout le monde a connu le mérite extraordinaire, sachant ce nouveau feu de pénitence & cette nouvelle solitude, ne put s'empêcher d'en témoigner sa joie, & de lui dire par un billet, „ qu'il étoit extrêmement „ édifié de tout ce qu'il apprenoit de lui; que „ sa solitude étoit connue de tout Paris; que „ peu de personnes pourroient juger de son „ action par le principe, mais que tous en ju„ geroient par l'évenement; que Dieu ne pou„ voit se déclarer plus ouvertement pour lui „ qu'en tournant à son avantage & à la confir„ mation de sa retraite ce que l'envie avoit vou„ lu faire pour le renverser; qu'ainsi il falloit ad„ mirer la providence de Dieu qui faisoit que, „ lorsqu'on employoit les puissances pour ren„ dre un homme inutile, on le mettoit au con„ traire dans un état où il annonçoit de la ma„ niere la plus sainte de toutes, la solitude & la „ pénitence; & qu'en voulant empêcher qu'il en „ donnât des leçons, on faisoit qu'il en donnoit „ des exemples. "

M. le Maitre goutant donc la douceur de cet-

re nouvelle solitude, il n'y avoit plus qu'une chose qui pût empêcher que sa joie ne fût entiere, & c'étoit le manquement d'un homme qui pût se charger du soin de sa conscience. Il avoit quelquefois demandé à M. de S. Cyran, à qui à son défaut il pouvoit s'addresser; & il lui avoit nommé M. Singlin, ce sage Ecclesiastique dont j'ai déja parlé dans l'affaire de M. Hillerin. C'étoit un homme de très bon sens, qui à la vérité n'avoit pas eu beaucoup d'étude, mais qui avoit une telle ouverture pour embrasser toutes les vérités, que M. de S. Cyran étoit surpris lui-même de voir de quelle maniere il y entroit. On reconnut en lui plus qu'en aucun homme, que la connoissance de la vérité de Dieu & de sa volonté dépend principalement de la pureté du cœur, du retranchement des passions, & de l'exercice des vertus, puisque ceux qui ont le cœur net ont promesse de voir Dieu & de savoir ses sentimens.

Ce saint Ecclesiastique, avançant donc à grands pas par la pureté de son cœur dans la connoissance des vérités de Dieu, fut bientôt en état de confesser très utilement les Religieuses de Port-Royal. Il est vrai que ce sage Prêtre voyant arrêté en prison M. de S. Cyran, de qui jusques-là il avoit pris tous les conseils, craignit de ne pouvoir à l'avenir soutenir lui seul un fardeau dont jusques-là cet Abbé portoit la meilleure partie, & qu'il eut de grandes tentations de s'en decharger. Mais on lui representa avec tant de force, qu'en l'état où étoient les choses il ne le pouvoit faire sans commettre un très grand crime, qu'il se rendit. M. le Maitre lui écrivit donc de Port-Royal une Lettre, pour le prier de prendre soin à l'avenir de sa conduite. M. Singlin lui fit une réponse si touchante sur ce sujet, que M. le Maitre en étant tout transporté, ne put

retenir l'effusion de son cœur, & le repandit tout dans cette Lettre:

„ MONSIEUR, Vous avez voulu faire préceder „ votre visite par une Lettre que je n'avois point „ du tout attendue, afin de me faire attendre cet- „ te derniere faveur avec moins d'impatience. „ Si vous avez ce dessein, comme je n'en dou- „ te point, je puis vous assurer qu'il vous a par- „ faitement réussi; que nul discours de notre „ ami prisonnier ne m'a plus vivement touché „ que les instructions que vous venez de me „ donner dans votre Lettre: desorte que si j'ai „ sujet de craindre que je n'aie pas agi par un „ mouvement de Dieu lorsque j'ai souhaitté l'hon- „ neur de vous voir, je n'ai point lieu de dou- „ ter que vous n'en ayez été emporté dans vo- „ tre Lettre, parce qu'il n'y a gueres de meil- „ leure preuve de l'inspiration divine en celui „ qui écrit, que la pureté des sentimens que ses „ discours gravent dans le cœur de ses lecteurs. „ Je suis obligé d'en louer Dieu avec vous, & „ de reconnoître que la lecture de votre Let- „ tre m'a tellement redoublé l'amour de la soli- „ tude & de la pénitence, que j'ai senti un re- „ nouvellement de grace pour les pratiquer tou- „ tes deux avec plus d'exactitude que jamais.

„ Après cela, Monsieur, pardonnez aux enfans „ des prophetes s'ils jugent que l'esprit d'Elie qui „ leur a été enlevé, s'est reposé sur Elisée... Pour „ moi je l'avois déja éprouvé dans les deux „ conférences que j'eus l'honneur d'avoir avec „ vous il y a un mois, étant très vrai que si „ la resolution & la fermeté que je vous témoi- „ gnai d'abord, servit à exciter votre courage, „ que la surprise de l'accident, les objets de la „ violence, & la nouveauté de la douleur, „ avoient, possible, un peu abattu, les choses „ que vous me dites me toucherent de telle sor-

„ te,

„ te, que la joie qui m'en dura jusqu'à l'heure „ de mon départ, en fut le principal effet. Mais „ votre Lettre m'a fait passer de cette gaieté que „ S. Augustin demande aux chrétiens que l'on „ persécute, dans une telle admiration & dans „ une si profonde révérence des graces de Dieu „ sur moi, que je m'estime obligé d'en hono„ rer le souvenir, & d'en garder le ressentiment „ toute ma vie.

„ Je reconnois avec vous, Monsieur, qu'il „ ne pouvoit gueres nous témoigner plus visible„ ment son amour, qu'en nous soutenant, ainsi „ qu'il a fait, dans le plus grand orage qui pou„ voit troubler notre solitude. Nous ne faisions „ qu'entrer dans l'enfance de notre nouvelle vie, „ & il nous a donné la vigueur d'un âge plus „ avancé. A peine étions-nous fortifiés contre „ nous-mêmes, & il nous a fait resister à une „ violence étrangere. Nous n'étions pas assurés „ en pleine paix, & il ne pouvoit, ce me sem„ ble, confondre plus visiblement ceux qui ont „ changé en une véritable haine la fausse amitié „ qu'ils me portoient, qu'en se montrant l'uni„ que auteur de ma derniere retraite de Paris, „ qui m'éloigne encore plus de la conversation „ des hommes que ma premiere sortie du mon„ de. Car quelle voix m'a rappellé du tombeau „ comme Lazare, que celle qui depuis m'a re„ tiré d'une imparfaite solitude pour me mener „ dans un desert? Et qui parloit à moi, lorsque „ notre ami étoit devenu muet, que cet Esprit „ qui parle au coeur des hommes dans le silence „ de toutes les créatures? Que sont devenues ces „ prétendues persuasions, & cette domination „ tirannique (ainsi l'ont-ils appellée) qu'ils s'ima„ ginoient être la cause de mon renoncement à „ la compagnie de mes amis, puisque lorsque „ j'ai été libre, & cette personne qui me domi-

» noit, captive, je me suis éloigné d'eux de six
» lieues, au lieu de m'en approcher?

» Je vous avoue, Monsieur, que ce m'est
» une extrême satisfaction de voir avec vous,
» que les circonstances de cet évenement font
» éclatter de nouveau la puissance de la grace,
» justifient la conduite de M. de S. Cyran, &
» m'engagent dans une vie plus parfaite. Je
» m'estime de la moitié plus heureux, depuis que
» j'ai reconnu que cette action sert tout ensem-
» ble à la gloire de Dieu, à l'honneur de notre
» ami, & à l'édification du monde. Je n'ignore
» pas, Monsieur, que plusieurs personnes me re-
» gardent, les uns avec curiosité, les autres avec
» étonnement, ceux-ci avec pitié, ceux-là avec
» indignation. Peu sans doute ont reconnu la gra-
» ce du Fils de Dieu dans mon changement, & peu
» adorent cette premiere cause dans cet effet mi-
» raculeux. Ils voient rompues une infinité de
» chaînes qui me tenoient à la chair, au monde, &
» à moi-même. On n'a point oui dire peut-être de-
» puis un siecle, qu'un homme au lieu & en
» l'état où j'étois, dans la corruption du Palais,
» dans la fleur de son âge, dans les avantages de
» la naissance, & dans la vanité de l'éloquence,
» lorsque sa reputation étoit le plus établie, son
» bien plus grand, sa profession plus honora-
» ble, sa fortune plus avancée, & ses espérances
» plus légitimes, ait laissé tout d'un coup tous
» ces liens, & ait brisé toutes ces chaînes qui tien-
» nent les hommes enchaînés; qu'il se soit rendu
» pauvre, au lieu qu'il travailloit à acquerir des
» richesses; qu'il soit entré dans les austérités de
» la pénitence, au lieu qu'il étoit dans les delices;
» qu'il ait embrassé la solitude, au lieu qu'il étoit
» assiégé de personnes & d'affaires; ... qu'il se soit
» condamné à un silence perpetuel, au lieu qu'il
» parloit presque toujours avec assez d'applaudis-

» se-

„ sément. Cependant quoique ce miracle soit plus
„ grand & plus rare que celui de rendre la vue aux
„ aveugles & la parole aux muets, ... notre sie-
„ cle est si peu spirituel, que l'on a seulement con-
„ sidéré comme une chose extraordinaire ce qu'on
„ devroit révérer comme une chose sainte; &
„ l'on connoit si peu Dieu en ce tems, que l'on
„ n'a pas reconnu un de ses plus illustres ouvra-
„ ges. Nous le devrions trouver étrange si nous
„ ne savions que S. Ambroise fut obligé de fai-
„ re une espece d'apologie, pour soutenir la con-
„ version & la retraite de S. Paulin, & que peu
„ de personnes estimerent d'abord ce que les plus
„ grands Peres de l'Eglise louoient hautement
„ comme un chef d'œuvre des mains de Dieu, &
„ l'une des merveilles du christianisme .... Com-
„ me S. Augustin admiroit l'esprit prodigieux de
„ son fils, comme s'il n'eût point été son fils,
„ j'admire la grandeur de ma vocation comme si
„ c'étoit celle d'un autre. Je commence à croi-
„ re, Monsieur, ce que vous me dites, que la
„ suite de ma vie fera connoître à la fin la divi-
„ nité de son principe, & rendre à Dieu la gloi-
„ re que la passion & l'ignorance lui ont dérobée.

„ C'est à nous à demander sans cesse le don
„ de la persévérance, qui est le caractere des vé-
„ ritables vocations, & une effusion du S. Esprit
„ qui se plaît à n'être pas moins immuable dans
„ son opération que dans son être.... Adorons,
„ Monsieur, cette sagesse incomprehensible, qui
„ ne permet pas que sa parole soit liée lorsque
„ ses serviteurs le sont, & qui fait rendre leur
„ silence éloquent lorsqu'on rend leur bouche
„ muette.... L'image de notre ami relegué dans
„ une tour, séparé de tous les hommes, & pri-
„ vé de la liberté, qui est une pénitence que les
„ Religieux les plus austeres ne pratiquent point,
„ nous doit plus porter à gémir & à être plus so-

„ litaires que tous les discours qu'il nous a
„ faits .... Mais quand nous considérons qu'il
„ porte la peine des péchés des autres & non
„ pas des siens, & qu'il ne souffre pas pour avoir
„ été injuste envers Dieu, mais parce que les
„ hommes le sont envers lui, nous dirons en
„ nous-mêmes: Puisque l'innocent paye, que
„ ne doivent point faire les pécheurs? Puisque
„ l'Eglise souffre en sa personne (les vérités an-
„ ciennes n'étant gueres moins renfermées en lui
„ que la foi de la divinité du Verbe l'étoit autre-
„ fois en S. Athanase) que ne devons-nous point
„ souffrir? ....

„ Il faut avouer que notre état est bien bas au
„ prix de l'éminence du sien, & que sa condi-
„ tion est aussi digne d'envie à l'égard de Dieu
„ que de pitié à l'égard des hommes. Mais ce
„ que j'admire davantage est la joie que je sai
„ qu'il a eue d être jugé digne de cette disgra-
„ ce .... Il a vu l'orage se former. Il a eu des
„ moyens, sinon infaillibles, au moins très
„ puissans pour le détourner. Mais il a mieux
„ aimé s'abandonner aux ordres du ciel que de
„ s'engager dans les desseins de la terre. Il a
„ mieux aimé hazarder la liberté de sa personne
„ que celle de sa conscience: desorte qu'il se
„ peut dire qu'il a été volontairement où on l'a
„ mené par force; .... ce qui rend son action
„ aussi libre de toutes parts, que si elle n'avoit été
„ accompagnée d'aucune violence ni contrainte:
„ la vraie liberté, selon le Maître de l'Eglise qu'il
„ fait gloire d'appeller le sien, n'étant pas dans
„ l'indifference à pouvoir faire ou ne faire point,
„ mais dans la soumission à la providence qui
„ nous gouverne & au S. Esprit qui nous fait
„ agir....

„ Qui n'admirera cette conduite de la provi-
„ dence ..... qui nous a liés ainsi ensemble par
„ une

„ une societé de malheurs, qui nous conserve „ heureusement l'un & l'autre dans notre vocation ?.....Ses gardes empêchent de lui parler : „ le lieu où nous sommes, sans gardes & sans valets, nous rend de soi-même cet office....Il „ ne peut sortir de là où il est que par un ordre du „ Roi qui l'en tire, & nous ne voulons sortir du „ lieu où nous sommes que par un ordre de Dieu „ qui nous en chasse .... Il est prisonnier du „ Roi, & nous de Dieu. Et il y a de l'apparence que le même calme nous rendra en même tems à tous deux ce que la même tempête nous a ôté ....Je vous avoue que ma solitude étoit comme forcée à Paris, & qu'elle „ est en ce lieu comme naturelle. Les hommes „ avoient formé celle-là, & c'est Dieu qui a „ formé celle-ci. Nous avions renoncé aux visites de Paris, mais notre demeure tenoit encore à Paris. Nous écoutions le bruit de Paris, nous ne voyions que Paris, c'est-à-dire, le „ lieu du monde le moins solitaire. Maintenant „ nous ne voyons qu'une solitude de toute part. „ Nous avions pris cette premiere retraite au sortir du monde, pour y contempler de l'esprit le „ grand nombre de ceux qui se perdent au lieu „ d'où nous étions sauvés : comme le peuple „ d'Israel au sortir de l'Egypte campa près de la „ mer rouge qu'il venoit de passer miraculeusement, pour y voir le naufrage des Egyptiens. „ Nous n'étions encore, comme les Israelites, „ qu'à l'entrée du desert où nous nous préparions d'aller. Nous y sommes arrivés maintenant, & notre condition est d'autant plus semblable à celle des Juifs, que Dieu n'a commencé „ que dans cette profonde solitude à répandre „ sur nous la manne sacrée, & à nous nourrir „ du pain des anges.

„ Nous attendons avec patience, Monsieur,

 „ que

» que Dieu envoie sa lumiere & sa vérité pour
» dissiper cette nuit horrible de la calomnie, &
» nous n'employons contre cet aveuglement pu-
» blic que les mêmes armes que l'on emploie
» contre les maladies populaires, le silence &
» les prieres. Je ne sai pas si Dieu les écoute-
» ra favorablement ; mais j'espére néanmoins
» qu'il ne rejettera pas l'ardeur des vœux & la
» pureté des sacrifices de notre ami. Quand je
» me le represente sous la main de Dieu, re-
» cueillant en sa presence toutes les flammes de
» cette charité brulante qu'il répandoit sur tant
» de personnes, lui faisant plus de supplications
» pour le salut de ses amis, pour la conversion
» de ses ennemis, pour le bien de l'Eglise &
» pour les nécessités de l'Etat, que pour sa pro-
» pre delivrance, & ne lui demandant rien qu'en
» lui montrant les liens & les chaînes qui le re-
» tiennent au lieu où il est, j'apprehende plus
» pour les persecuteurs que pour le persecuté ;
» & quoiqu'on le craignît extrêmement lorsqu'il
» étoit libre, il me semble qu'il n'a jamais été
» si redoutable que depuis sa détention. Car il
» n'en est pas de Dieu comme des hommes. On
» n'agit puissamment vers lui que lorsque l'on
» souffre. Une seule priere de David fuyant
» devant la face d'Absalom, abandonné d'une
» partie de ses sujets, & reduit au plus redou-
» table état où puisse être un prince, fut cause
» de la perte d'Absalom. Les cœurs serrés de
» douleur font monter leurs prieres dans le ciel
» avec violence, comme les fontaines resserrées
» dans des tuyaux poussent leurs eaux dans l'air
» avec impétuosité.

» La cause des serviteurs de Dieu qu'on per-
» secute est inséparable de la sienne ; mais ses in-
» térêts sont d'autant plus mêlés avec ceux de
» notre ami, qu'il n'a pour but dans le travail

» qu'il

„ qu'il a commencé que son service. Et véritablement lorsque M. le Cardinal saura qu'un „ Ouvrage aussi saint en son sujet, aussi excellent „ en toutes ses parties, aussi utile à l'Eglise, „ aussi nécessaire au bien des ames, & aussi glo- „ rieux à la France que l'ont été ceux de M. le „ Cardinal du Perron dont il sera la défense, de- „ meure à present interrompu, il est difficile „ qu'il ne croie que l'honneur de Dieu, l'in- „ térêt de la religion, le salut des peuples, les „ souhaits des personnes vraiment chrétiennes „ & même sa propre gloire, lui demandent qu'il „ rende les armes à celui qui les avoit prises pour „ toute l'Eglise, qu'il lui donne une nouvelle „ mission en lui redonnant la liberté, & qu'il „ soutienne contre des catholiques aveuglés de „ passion, l'innocence d'un homme qui soutient „ contre des hérétiques aveuglés d'erreurs la pu- „ reté de la mere commune de tous les catholi- „ ques du monde. N'est-il pas honteux que les „ Ministres ayent refuté les Livres de ce grand „ Prelat il y a déja quelques années, c'est-à-dire, „ qu'ils ayent combattu l'Eglise en sa personne, „ & que tant de Docteurs & de Religieux se „ contentent d'être spectateurs de ce combat? „ Ils haranguent dans les assemblées, ils crient „ dans les écoles, ils tonnent dans les chaires, „ & en cette occasion si importante, ces grands „ oracles de la Théologie sont tous muets... Je- „ sus-Christ qui a agi en Dieu jaloux pour „ l'honneur de son épouse n'a pu souffrir qu'elle „ demeurât plus long-tems exposée à l'audace de „ ses ennemis, dans ce témoignage public de l'im- „ puissance & de la timidité de tant de nouveaux „ Peres de l'Eglise. Il a suscité notre ami com- „ me un autre David dans la consternation des „ Juifs pour lever l'opprobre d'Israël, pour com- „ battre quatre Ministres.... qui defient l'armée

 „ du

„ du Dieu vivant, non depuis quarante jours seulement, mais depuis cinq ou six ans. Il avoit déja amassé les pierres qu'il alloit lancer sur ces insolens; mais le diable qui connoit les forces de cet athlete a trouvé le moyen de lui faire tomber les armes des mains.... Cette conduite est toute particuliere. Les instrumens dont il s'est servi, ce sont les personnes Religieuses, comme étant les plus crédules & les plus faciles à tromper par de faux bruits; les plus susceptibles de mauvaises impressions, contre ceux qui n'ont pas renoncé au monde par un changement d'habit; les plus disposées à prendre l'ardeur du zele, dont les personnes malitieuses déguisent leur malignité & leurs vengeances, pour des mouvemens de piété; les plus propres à nuire contre les plus innocens, lorsqu'on les accuse d'avoir des desseins contre la foi ou contre les vœux; & les moins accoutumées à suspendre leur créance & leur jugement, à ne se pas laisser éblouir par de trompeuses apparences, à chercher les causes secretes d'une diffamation publique, & à suivre en ces occasions les préceptes de la douceur & de la charité chrétienne, qu'ils font profession de suivre dans toutes les autres....

„ L'ange de tenebres laisse paisiblement le Pere Veron, ou quelque bon Religieux, réfuter les hérétiques: mais il s'attache à ces personnes uniques que Dieu choisit pour former les plus grands évenemens dans l'Eglise. Il a persécuté S. Athanase & S. Hilaire pendant qu'il laissoit les autres Evêques en repos, parce qu'ils étoient destinés à la ruine de l'Arianisme. Il a publié dans le monde que S. Jerôme défendoit les Oeuvres d'Origene, à cause qu'il le croyoit appellé de Dieu à la destruction des Origenistes ..... Comme il voyoit

„ que

» que la doctrine & les miracles de Jesus-Christ » alloient à détruire son empire sur la terre, il » persuada aux Juifs qu'il chassoit les démons » par le prince des démons; & qu'ainsi celui » qui faisoit la guerre au diable, étoit lui-même » possédé du diable. Que si Dieu a renversé » tous ses efforts & ses artifices en tant de dif- » ferentes occasions; s'il a voulu que de » notre tems nous vissions celui qui a été appel- » lé le Cardinal de la Rochelle, comme fau- » teur secret des Huguenots, prendre la Ro- » chelle, & triompher par une même victoire » des Huguenots, & des calomnies des catholi- » ques auteurs des *Questions quodlibetaires* & de » l'*Avertissement à Louis XIII.* j'espére qu'il ne » signalera pas moins sa puissance & sa justice » en la cause de notre ami, dont il voit l'inno- » cence attaquée par les mêmes accusateurs;...& » que s'il a fait que le Roi d'Espagne, quelque » terrible haine qu'il ait contre cet Etat; & quel- » que indifference qu'il ait dans le cœur pour la » religion.... n'osoit employer ses forces ou- » vertement pour empêcher la ruine de la Ro- » chelle, de peur de violer le titre de catholi- » que qu'il porte, & que le Roi d'Angleterre » qui l'osa bien, y consuma inutilement ses forces » & ses armées, il y a sujet d'espérer qu'il fera de » même en cette rencontre, & que ceux qui ont » conservé quelques restes d'aigreur contre no- » tre ami, considéreront que ses titres de Supe- » rieur des Missions apostoliques établies en » France pour la conversion des hérétiques, & » le desir de voir revenir à l'Eglise ceux qui en » sont sortis, ne lui permettent pas devant Dieu » & devant les hommes d'empêcher plus long- » tems l'achevement de son Ouvrage.....Et com- » ment M. le Cardinal pourra-t-il desormais s'ap- » procher du sacrifice si auguste & si redoutable

„ de l'Euchariſtie, ſans ſe ſouvenir que la pré-
„ ſence & la majeſté de ce même Dieu que ſa
„ foi adore, & qui le jugera un jour, eſt haute-
„ ment violée par les derniers Livres par leſquels
„ l'héréſie a éludé, affoibli & obſcurci les vérités
„ catholiques, & que lui cependant tient ces
„ même vérités en injuſtice, en tenant au bois
„ de Vincennes celui que Dieu avoit ſuſcité pour
„ les défendre....avec la même ſuffiſance qu'il
„ avoit autrefois fait remarquer à l'Empereur ſes
„ injuſtices, & qui alloit parler des miſteres de
„ la religion avec autant & plus de force qu'il
„ avoit montré aux princes les ordres de la pro-
„ vidence ſur les royaumes, & la longue ſuite
„ de ſes châtimens & de ſes vengeances ſur l'Em-
„ pire.... M. le Cardinal donneroit ſujet de
„ croire qu'il aime moins l'Egliſe qui eſt le ro-
„ yaume de Jeſus-Chriſt que la France qui n'eſt
„ que le royaume du prince....& qu'il ne ſe
„ ſouvient pas tant de la qualité de chrétien, de
„ Prêtre, d'Evêque, & de Cardinal, lorſqu'il eſt
„ beſoin de venger les outrages que l'Egliſe du
„ Fils de Dieu a reçus, que de celle de François,
„ & de premier Miniſtre d'Etat, lorſqu'il eſt be-
„ ſoin de venger les injures faites à la monarchie.
„ Si un Eccleſiaſtique des plus hommes de bien
„ de la France, (M. Charpentier) & que l'on a
„ fait venir de deux cens lieues pour être di-
„ recteur de quelques deſſeins de piété, a cru
„ faire un ſacrifice à Dieu que d'engager notre
„ ami dans un ſi ſaint & ſi important Ouvra-
„ ge, & ſi celui qui eſt l'oeil du Roi dans le
„ Parlement.... (M. Molé) a cru que Dieu
„ obligeoit tellement M. de S. Cyran à entre-
„ prendre ce long & pénible travail, qu'il s'eſt
„ cru lui-même obligé d'en rendre l'entrepriſe
„ plus facile, & s'eſt porté par un mouvement
„ de chrétien à faire une généroſité de prince;
„ quels

» quels doivent être les sentimens de M. le
» Cardinal en cette rencontre?.... Cette action
» de ces deux personnes qu'il estime, & qui con-
» noissent M. de S. Cyran, l'un depuis trente
» ans, l'autre depuis douze ou quinze, ne doit-
» elle pas le persuader davantage que les paroles
» de ceux qui exercent leur vengeance sous pré-
» texte de conscience & de zele; .... qui le
» veulent punir de ce qu'il a refusé de les visi-
» ter; ... qui tâchent de rejetter sur lui la faute
» de leur Ordre ... qui l'ayant consulté n'ont pas
» voulu suivre la pureté de ses conseils; qui tous
» enfin jugeroient aussi avantageusement de lui
» que tant de personnes sages ... si on leur ôtoit
» leur passion, ou qu'on leur donnât de la
» science?

» J'espére, Monsieur, qu'à la fin M. le Cardi-
» dinal aimera mieux suivre les mouvemens de
» son cœur que des impressions étrangeres, &
» qu'après tout dans la cause de l'Eglise qui est
» celle de Jesus-Christ .... Dieu n'oubliera pas
» qu'il est Dieu, si les hommes oublient qu'ils
» sont hommes; que les gémissemens de son ser-
» viteur qui est captif, & encore plus les gémis-
» semens de sa colombe qui a été si cruellement
» déchirée ... le feront regarder du ciel en ter-
» re, pour écouter leurs plaintes & leurs sou-
» pirs .... Ce sont, Monsieur, les souhaits & les
» pensées d'un ermite qui ne trouve point de plus
» agreable sujet de méditation dans sa solitude que
» cette heureuse liaison de la cause de Dieu
» avec celle de notre ami, qui n'a pu retenir
» sa plume dans les bornes d'une Lettre, en parlant
» d'une vertu si éminente, & si ignominieusement
» traitée, & qui a cru que vous lui pardonneriez
» son zele & sa chaleur, quelque indiscrete qu'elle
» pût être, n'écrivant qu'à vous en particulier,
» & étant de toute son ame, Votre, &c. ».

M. Sin-

M. Singlin ayant reçu cette Lettre, où un ami lui ouvroit si au long & si confidemment son cœur, comme à celui à qui il desiroit d'ouvrir sa conscience, y lut avec plaisir le renouvellement d'ardeur que M. le Maitre y témoignoit pour sa solitude & sa pénitence, & l'estime qu'il conservoit toujours pour M. de S. Cyran, que son emprisonnement n'avoit fait qu'augmenter. Comme il étoit extrêmement humble, & que, sans regarder les lumieres que l'esprit de Dieu lui communiquoit si abondamment, il ne considéroit en lui que le manquement de quelques talens naturels qu'il remarquoit encore plus en se comparant à M. le Maitre, il craignit de tenir à son égard la place d'un homme dont il relevoit si justement le mérite. Ainsi sans s'expliquer davantage, & sans s'engager à rien, il lui écrivit en deux mots, „ qu'il se réjouissoit des nouveaux „ ressentimens qu'il témoignoit que la grace de „ Dieu avoit opérés en lui; que c'étoit ainsi qu'il „ falloit renouveller les anciennes ferveurs par „ la reconnoissance, puisqu'en effet elles sont „ toujours nouvelles dans l'accroissement con- „ tinuel que Dieu leur donne; que le meilleur „ moyen pour les assurer pour l'avenir, étoit de „ les recevoir avec cette humilité & cette gra- „ titude;... que c'étoit de-là sans doute que „ venoit l'ardeur qui lui faisoit augmenter sa so- „ litude; que pour le renouvellement d'ami- „ tié qu'il témoignoit pour M. de S. Cyran, il „ ne s'en étonnoit pas; que toutes les choses du „ monde vieillissoient d'autant plus qu'elles du- „ rent, mais que celles de la grace se renouvel- „ loient toujours, & rajeunissoient en quelque „ sorte avec le tems..... Toutes les graces de „ Jesus-Christ sont éternelles comme lui, ajou- „ toit M. Singlin, puisqu'il ne commence ja- „ mais d'aimer pour haïr, mais qu'il aime con-

„ stam-

„ stamment & éternellement, & qu'il communique ce même amour avec cette constance & cette éternité à ceux qu'il aime. Ce n'est pas que les reprouvés n'en ayent quelque apparence & quelques effets; mais ce n'est jamais un véritable effet de cet amour éternel, mais seulement temporel comme eux, & partant de nulle considération dans le ciel & dans les Ecritures."

Cependant M. Singlin ne se pressoit point de rendre une visite à M. le Maitre. Il voyoit avec douleur ce qu'on disoit de lui dans le monde. Car encore que toutes les personnes de piété fussent extrêmement édifiées de cette nouvelle retraite, ceux néanmoins qu'on appelle honnêtes gens en furent fort scandalisés; & voyant après cela qu'il n'y avoit aucune apparence de le revoir, ils disoient entre eux & publioient même de toute part: Pourquoi se cacher de la sorte? Pourquoi vivre comme un hibou? Si l'on veut se retirer du Palais & des affaires, eh! bien soit. Mais pour cela ne peut-on pas vivre honnêtement, se tenant retiré chez soi? & l'exemple que l'on donne ainsi au monde n'est-il pas plus utile que tout ce qu'on peut faire dans un desert? Pourquoi prendre un habit si ridicule & si pauvre? Ne vaudroit-il donc pas mieux s'enfermer dans une maison religieuse, au lieu de prendre une conduite si bizarre & toute extraordinaire?

On disoit ainsi cent choses de M. le Maitre. M. Singlin déchiré en lui-même de voir que le démon vouloit détruire l'ouvrage de Dieu, & empêcher le fruit qu'une si sainte action pouvoit produire, resolut de se servir de ce que M. le Maitre lui même avoit marqué dans sa Lettre de la retraite de S. Paulin pour justifier la sienne; & étendant cela un peu au long il fit paroî-

tre,

tre un petit Ecrit dans ce deſſein. Il y repréſentoit que „ S. Paulin étant touché de Dieu,
„ commença d'abord à ſe retirer † des affaires
„ pour ſe préparer à ſe retirer du monde, &
„ qu'il ne reſolut pas plutôt de faire pénitence
„ qu'il reſolut en même tems de ſe mettre en
„ ſolitude; que dans ce deſir de la ſolitude il
„ s'enfuit en Eſpagne, & que cette fuite étoit
„ néceſſaire à une perſonne ſi aimée *, ſi ché-
„ rie, & ſi habile. C'étoit l'état de M. le Maitre.
„ Si après avoir porteſté publiquement qu'en re-
„ nonçant au monde, il renonçoit aux charges
„ civiles & eccleſiaſtiques, & après avoir paſſé
„ huit ou neuf mois dans cette vie, on ne laiſ-
„ ſoit pas de le venir troubler, & d'employer
„ même l'autorité du Roi pour le tenter, on
„ pouvoit juger de-là de ce qu'on auroit fait
„ s'il fût demeuré parmi ſes parens & ſes amis;
„ qu'il n'étoit point néceſſaire en ſe retirant, que
„ M. le Maitre avertît ſes parens, & qu'il leur
„ dit où il alloit, & que S. Paulin ne l'avoit
„ pas fait; que M. le Maitre n'étoit pas plus
„ obligé que S. Paulin de prendre conſeil de ſes
„ parens & de ſes amis, dont la plûpart étoient
„ intereſſés, ou paſſionnés, ou trop attachés au
„ monde auſſi bien que ceux de ce Saint pour
„ approuver ſon deſſein; que quand Dieu com-
„ mandoit ainſi par une puiſſante voix de quit-
„ ter le monde, il n'en falloit pas demander
„ permiſſion aux gens du monde; que pour les
„ vêtemens ſi pauvres que l'on reprochoit à M.
„ le

† A fori ſtrepitu remotus, ruris otium & Eccleſiæ cultum placitâ in ſecretis domeſticis tranquillitate celebravi, paulatim ſubducto à ſecularibus turbis animo, *&c. Epiſt.* V. *ad Severum.* n. 4.

* Homini neceſſitatibus tam multis implicito, inter ſuos ita culto . . . omnino neceſſaria fuga erat. *Vid. vitam S. Paulini, cap.* VI. *n.* 1.

„ le Maitre & sa vie si âpre, on ne le pouvoit con„ damner sans condamner S. Paulin; que si M. le „ Maitre ne recevoit aucune visite dans sa re„ traite, S. Paulin aussi n'en recevoit point. Il „ falloit qu'il gardât la solitude & le silence pour „ demeurer inconnu, & on peut juger combien „ il le fut, puisqu'il fut quatre ans sans recevoir „ les Lettres qu'Ausone lui écrivoit. Que si „ M. le Maitre ne s'étoit point fait Religieux, „ S. Paulin aussi ne l'avoit point fait, puisque s'é„ tant retiré avec sa femme comme avec une „ sœur, elle eût pu se faire Religieuse & lui „ Religieux. Enfin que si l'on blâmoit la re„ traite de M. le Maitre, tous les gens du mon„ de blâmoient aussi celle de S. Paulin, parce „ qu'il avoit été le premier qui se fût retiré de la „ sorte; qu'il n'y a rien que le monde censure „ davantage que les conversions extraordinaires, „ quoique ce soit la gloire de Dieu & une des „ merveilles du christianisme, que le S. Esprit „ renouvelle de tems en tems pour montrer que „ Jesus-Christ est le Roi des cœurs. Que si quel„ ques-uns avoient fait l'honneur à M. le Mai„ tre de le croire foible d'esprit & imbecille, S. „ Paulin n'avoit pas été épargné en ce point, „ comme il le remarque lui même:

J'ai choisi Jesus-Christ pour mon maître & mon roi,
Sa vie est mon modele, sa parole est ma loi.
Qu'on m'appelle insensé pour le suivre & le croire,
Ce reproche me plaît, cette injure est ma gloire.
Je consens de passer pour malade d'esprit,
Pourvû que je sois sage aux yeux de Jesus-Christ. *

„ Mais

* Non reor sano sic displicuisse parenti
Mentis ut errorem credar, sic vivere Christo.

„ Mais ce qui devoit consoler M. le Maitre
„ étoit que, si on l'accusoit d'être fou comme
„ on en accusoit S. Paulin, toutes les personnes
„ de piété lui feroient justice; comme pendant
„ que tout le monde blâmoit ce Saint, S. Am-
„ broise, S. Jerôme, S. Augustin, S. Martin,
„ S. Dauphin, S. Severe lui donnoient les plus
„ magnifiques louanges que jamais catholique
„ ait reçues. Et au lieu que le monde blâmoit
„ son humilité & sa solitude parce qu'elles étoient
„ presque sans exemple, c'étoit cette raison qui
„ portoit ces grands Saints à les relever davan-
„ tage, comme un miracle de la toute-puissance
„ de Dieu, qui se plaît à faire des chefs d'œu-
„ vre dans la grace, aussi bien que dans la nature.*"

Pendant que les personnes peu sages s'efforçoient ainsi, quoiqu'envain, de faire retourner M. le Maitre dans le monde, le saint solitaire qui n'avoit ni bouche ni oreilles pour entendre & pour refuter tout ce qu'on disoit de lui, avoit bien d'autres pensées. Il ne songeoit qu'à avancer à grands pas dans la voie pénible où Dieu l'avoit fait entrer. Mais quelque ferveur qu'il sentit en lui dans ce renouvellement de sa pénitence & de sa retraite, il étoit trop humble pour s'appuyer sur lui-même. Connoissant donc qu'il ne pouvoit persévérer dans ces ardeurs, si la grace de Dieu, qui avoit changé & échauffé si saintement son cœur, ne continuoit de le soutenir, sa sagesse toujours humble & toujours defiante de soi-même & de ses forces, lui fit croire qu'il seroit bon pour cela d'implorer les prieres des servantes de Dieu. Ainsi il écrivit à Port-Royal de Paris, reconnoissant dans sa Lettre que les prie-

res

* Ut Christus sanxit. Juvat hoc, nec pœnitet hujus
Erroris. Stultus diversa sequentibus esse
Nil moror, æterno mea dum sententia Regi
Sit sapiens. *S. Paulini poëm. X. ad Ausonium.* v. 283.

res de ces saintes Religieuses lui ayant obtenu d'abord les premiers mouvemens de conversion, elles pouvoient les faire fructifier de plus en plus en continuant de prier pour lui, & d'offrir à Dieu ce renouvellement de ferveur dont il se sentoit tout embrasé. Il addressa sa Lettre à la Mere Angelique sa tante qui étoit Abbesse, & il ne put s'empêcher d'exprimer dans sa Lettre, avec le feu qui lui étoit ordinaire, le profond respect qu'il conservoit pour les Religieuses de sa maison, & qu'il a conservé jusqu'à la mort.

La reverende Mere Angelique reçut cette Lettre avec beaucoup d'affection, & en lui faisant réponse, elle assura Monsieur son neveu que comme les premiers mouvemens de pénitence que Dieu lui avoit donnés lui avoient causé une des plus grandes joies qu'elle eût jamais reçues, ces suites aussi qu'elle apprenoit dans sa Lettre ne lui en donnoient pas moins, parce qu'elle savoit que sans la perseverance ces premiers mouvemens, quoique si louables, ne serviroient qu'à le rendre plus criminel. Elle l'assura donc qu'elles ne manqueroient pas d'offrir à Dieu pour cela leurs prieres, avec autant d'affection que pour elles-mêmes. Elle lui avoua néenmoins qu'elle n'avoit osé leur faire la lecture de sa Lettre, parce qu'elle les auroit fait entrer dans une trop grande confusion, n'estimant pas avoir moins besoin que lui de faire pénitence, & ne prétendant tenir dans l'Eglise aucun rang que celui de pénitentes, comme lui-même n'en vouloit point d'autre.

Il est bon de remarquer que ce n'étoit point par une simple cérémonie que M. le Maitre demandoit à sa tante le secours de ses prieres, comme cela se fait d'ordinaire par compliment en parlant & en écrivant aux Religieuses, mais par une vraie confiance qu'il y mettoit & par un desir sincere qu'il en avoit. Il avoit connu par expérience qu'elle en

étoit

étoit la force auprès de Dieu. Avant que M. le Maitre eut été touché de Dieu, on peut assez juger que, dans la place où il étoit, il n'y avoit point de pere ni de mere qui n'eût desiré d'avoir un gendre qui avoit les applaudissemens de tout Paris. Ses amis donc lui representerent que sa reputation étoit faite, & qu'il devoit penser à son établissement ; & lui ayant proposé une honnête Dame qui avoit tout ce qu'il desiroit, il se rendit & pensoit au mariage. Comme il aimoit l'honneur plus que toutes choses, & qu'il ne faisoit rien avec passion, le fond de crainte de Dieu qu'il avoit lui fit juger qu'avant tout il devoit donner avis de ce mariage à la Mere Angelique sa tante, comme simplement pour lui recommander cette affaire, & la prier d'attirer la bénédiction de Dieu sur son mariage. Mais cette Religieuse admirable, bien éloignée de ces sortes de tendresses qu'assez souvent on sent dans les cloîtres mêmes pour ses parens, ne put avoir d'yeux pour regarder un établissement honorable dans le monde, d'un neveu qui lui étoit si cher. Sa grande foi s'éleva au-dessus de la chair & du sang, & demandant sans cesse à Dieu dans ses secrets gémissemens le salut de M. le Maitre, elle ne put consentir qu'il s'embarrassât dans un état de vie qui le lieroit dans le monde, & qui pouvoit être un obstacle aux grands desseins que sa grande foi lui faisoit envisager, & que sa confiance en Dieu lui faisoit espérer.

M. le Maitre qui n'avoit rien de ces pensées, continuoit toujours à lui demander son consentement, & la Mere Angelique continuoit toujours à le refuser. Enfin M. le Maitre pressé par ses amis lui écrivit une Lettre ; & elle, dont la foi n'étoit point accoutumée à s'ébranler & n'avoit rien de timide, lui récrivit avec plus de force encore, & lui déclara nettement que s'il

s'engageoit dans le mariage, elle ne le regarderoit plus à l'avenir qu'avec beaucoup d'indifference. Cette Lettre le piqua jusqu'au vif, & comme Dieu n'avoit pas encore brisé en lui les cedres du Liban, il se servit contre lui même de son éloquence par cette Lettre qu'il lui écrivit:

„ Ma tres chere tante, Si je n'avois appellé de vos paroles, vous n'auriez point reçu de
„ moi de réponse. La premiere page de votre
„ Lettre m'a piqué si vivement que j'ai été plus
„ de quinze jours à la lire, ne trouvant point
„ de ligne qui ne m'arrêtât, & ne me parut in-
„ jurieuse. Je vous confesse que l'apprehension
„ de trouver dans les pages suivantes de nou-
„ veaux sujets de déplaisirs, m'a fait resoudre à
„ ne les pas lire. Les bornes que j'ai mises à
„ ma lecture, en ont mis aussi à ma douleur; &
„ ne pouvant diminuer la grandeur de vos inju-
„ res, j'ai voulu en diminuer le nombre. Je ne
„ lirai le reste qu'après que vous m'aurez assuré
„ qu'il est moins aigre que le commencement.
„ En attendant, souffrez que j'examine, non pas
„ votre Lettre, mais votre invective contre le
„ dessein de me marier. Vous me dites d'abord
„ que ce sera la derniere fois que vous m'écri-
„ rez avec ce titre de *très cher neveu*; que je vous
„ serai desormais aussi indifferent que je vous
„ étois cher, n'ayant plus de reprise en moi pour
„ fonder une amitié qui soit singuliere. Quoi!
„ ma très chere tante, (car je ne cesserai point
„ de vous écrire avec ce titre, quoique vous
„ ayez resolu de me le refuser à l'avenir,) vous
„ serai-je indifferent parceque je serai marié? Le
„ mariage est-il un crime? Et ne serai-je plus
„ ni votre neveu, ni chrétien, ni vertueux,
„ lorsque je serai devenu mari par mon maria-
„ ge? Si j'ai maintenant quelque probité, suis-
„ je assuré de la perdre? Et le Sacrement qui

„ peut

„ peut me rendre digne des faveurs de Dieu, me
„ rendra-t-il indigne des vôtres? Vous dites que
„ vous m'aimerez dans la charité chrétienne,
„ mais universelle, & qu'ainsi je serai dans une
„ condition fort ordinaire." J'ai peine à croire,
„ ma très chere tante, que vous puissiez vous
„ persuader que les vœux que fait une Reli-
„ gieuse la dispensent des obligations du sang. La
„ haine que vous devez avoir pour le monde,
„ ne doit pas vous mettre dans l'indifference
„ pour vos parens; & il est aussi vrai dans le
„ christianisme, qu'il l'étoit avant sa naissance,
„ qu'on doit aimer davantage ses parens que les
„ étrangers. Si vous renyiez la bienveillance que
„ vous avez eue pour moi jusqu'ici à cause que
„ je voudrois devenir vicieux, j'approuverois
„ votre zele. Mais vous ne me reprochez au-
„ tre chose, sinon que je veux entrer dans une
„ condition fort commune. Il est vrai que la
„ condition du mariage n'est pas si excellente
„ que celle de la virginité & du sacerdoce; mais
„ vous n'ignorez pas, ma chere tante, qu'il
„ vaut mieux, comme cela arrive quelquefois,
„ avoir une vertu extraordinaire dans une con-
„ dition qui d'elle même est fort commune,
„ qu'une probité ordinaire dans une condition
„ qui de soi est très élevée. La virginité seu-
„ le ne sauve personne, comme le mariage seul
„ ne damne personne; & ce n'est pas notre con-
„ dition, mais notre vie qui nous ouvre le ciel
„ ou l'enfer. Je suis & serai toujours, Votre," &c.

Ainsi se debattoit un oiseau sur le point d'être pris. Ainsi regimboit contre l'éguillon celui qui en alloit avoir bientôt le cœur percé. Combien de fois M. le Maitre a-t-il béni l'opposition de la Mere Angelique à son mariage? Et combien a-t-il deploré son grand genie, qui le rendoit éloquent contre lui-même? Ce n'est donc pas sans sujet qu'ayant

qu'ayant senti la force des prieres & des paroles de sa tante, plus fortes sans comparaison que les siennes, il lui demandoit dans la Lettre dont nous avons parlé le secours dont il avoit besoin pour se soutenir dans sa nouvelle solitude.

M. Singlin fut le porteur de la réponse de la Mere. Comme il n'alloit à Port-Royal des champs que pour M. le Maitre, il lui donna aussi tout son tems. Il s'excusa d'abord „ de ce qu'il „ avoit fait une réponse si courte à la longue „ Lettre qu'il lui avoit écrite, parce qu'il espé- „ roit l'entretenir de vive voix. Il lui dit qu'il „ ne pouvoit assez exprimer la joie qu'il en avoit „ ressenti; qu'il laissoit à part l'éloquence qu'il „ possedoit desormais comme s'il ne la possedoit „ pas; qu'il ne lui parloit point non plus de cet „ esprit qu'il avoit donné à Dieu, & qu'il lui „ rendoit avec usure, sa magnificence ne pou- „ vant souffrir d'être vaincue par la nôtre, & „ ne recevant nos presens que pour nous enri- „ chir, mais qu'il étoit touché de l'affliction ou „ plutôt du zele qu'il témoignoit pour l'ami pri- „ sonnier. "

M. le Maitre lui demanda si l'on n'avoit point depuis peu de ses nouvelles. M. Singlin lui répondit, „ qu'il avoit reçu depuis peu de lui un „ billet du bois de Vincennes, où il mandoit „ que M. Lescot continuoit de l'aller visiter & „ interroger; qu'il lui répondoit à tout avec „ une grande ouverture de cœur, comme s'il „ eût parlé à un Ange; que M. Lescot l'avoit „ exhorté à écrire à M. le Cardinal, & que lui „ ayant demandé ce qu'il croyoit qu'il pouvoit „ lui écrire, il lui avoit marqué quelques arti- „ cles; à quoi M. de S. Cyran avoit répondu „ que, pensant devant Dieu à ce qu'il lui propo- „ soit, ni sa conscience, ni un peu d'honneur, „ dont on a besoin pour servir Dieu, ne lui

„ permettoient pas de le faire. Le billet ajou-
„ toit que M. Lescot avoit fait entendre à M.
„ de S. Cyran que c'étoit la derniere visite qu'il
„ lui rendoit, & que d'autres le viendroient
„ voir après lui qui le traiteroient peut-être
„ moins favorablement; & qu'à cette espece de
„ menace M. de S. Cyran avoit répondu avec
„ une vigueur qu'il trouvoit en lui, que la pri-
„ son étoit son purgatoire; que Dieu l'y avoit
„ mis, qu'il y seroit autant qu'il lui plairoit;
„ qu'il s'étonnoit de ce qu'il n'étoit pas encore
„ mort, après les maux qu'il y avoit eus; qu'il
„ ne se sentoit coupable d'aucune erreur; qu'il
„ étoit assuré que la posterité ne le croiroit ja-
„ mais; qu'il étoit prêt d'être cent ans au bois
„ de Vincennes, & d'y mourir, si Dieu le vou-
„ loit; qu'il espéroit qu'enfin la vérité triomphe-
„ roit de l'erreur. Puis s'addressant à M. Lescot:
„ *Si c'est le Seigneur qui vous pousse contre moi, qu'il*
„ *reçoive l'odeur du sacrifice que je lui offre*; que ce-
„ la se disoit allant vers la porte de sa chambre, où
„ M. Lescot lui avoit demandé s'il avoit quelque
„ chose à faire savoir à Son Eminence; que M. de
„ S. Cyran lui repartit que Son Eminence le trou-
„ veroit toujours dans les mêmes dispositions
„ d'obéissance à son égard; que ces sentimens
„ étoient toujours demeurés en lui, & que les
„ grandes dignités qui lui étoient survenues, n'y
„ avoient ajouté que le respect & la révérence
„ qui lui étoient dus; que M. de S. Cyran ajoutoit
„ qu'il ne savoit comment Dieu lui avoit don-
„ né la force de dire tout cela, nonobstant ses
„ foiblesses & ses infirmités continuelles."

M. le Maitre écoutoit tout ce recit avec une grande avidité. „ Voilà l'état de notre ami, lui dit
„ M. Singlin, il durera autant qu'il plaira à
„ Dieu." Il ajouta „ qu'il falloit prier Dieu, &
„ qu'on verroit des merveilles qui seroient tou-

„ jours

„ jours grandes en quelque maniere qu'il agît, „ puisqu'il faisoit tout ce qu'il vouloit dans le ciel „ & sur la terre; que Dieu savoit quel étoit le véritable sujet de la détention de M. de S. Cyran; „ qu'il le savoit, qu'il le condamnoit encore „ plus que nous, & que cela suffisoit; qu'il falloit laisser ces gens-là entre ses mains, & le „ prier qu'il leur fit misericorde."

Quand ce sujet fut fini, M. le Maitre qui tendoit toujours à ses fins, voulut parler à M. Singlin de sa conscience. M. Singlin coupa court là-dessus, & lui dit: „ J'ai vu, Monsieur, tout „ ce qui se passe en vous dans l'étendue de votre grande Lettre. Ce qui m'y a le plus touché „ a été la fermeté que vous témoignez dans votre vocation. Vous n'êtes pas seulement constant, mais vous vous échauffez toujours davantage. C'est beaucoup de resister aux orages, mais c'est beaucoup plus de poursuivre son „ chemin & d'avancer toujours malgré eux. Cela montre que c'est le Dieu qui gouverne & „ change la nature comme il lui plaît, qui agit „ en vous. Vous avez sujet de louer le Dieu „ des foudres, & l'esprit des tempêtes, comme „ vous faites tous les jours dans l'Office, puisque „ c'est par elles qu'il vous envoie ses plus grands „ dons, & qu'il vous bénit avec bruit & avec „ éclat, comme les Apôtres à la Pentecôte... Vous „ pouvez juger de-là si j'ai eu peine à croire ce „ que vous marquez pour exalter le bonheur „ dont vous jouissez.

Il lui avoua bonnement „ que ceux qui ont „ peu de vertu, ou qui n'en ont point du tout, „ pouvoient attribuer cela à un excès de courage, ou à quelque élevement d'esprit; mais que „ pour lui il lui sembloit qu'il y voyoit des marques d'une humilité profonde, & qu'il étoit „ assuré que non seulement sa vertu, mais aussi

„ sa raison ne lui permettroit jamais de parler si „ hautement de lui-même; que ces expressions „ si éloquentes déclaroient ouvertement qu'il ne „ prenoit aucune part à ce qui se passoit en lui, „ & qu'il le regardoit simplement comme l'œu- „ vre de Dieu; que les louanges & les expres- „ sions magnifiques de sa Lettre, étoient autant „ de sacrifices & d'holocaustes qu'il consumoit „ pour Dieu seul, auxquels il croyoit ne pou- „ voir toucher sans sacrilege; que c'étoient des „ témoignages de l'assurance qu'il avoit que tou- „ te louange appartient à Dieu, & qu'il n'en „ étoit que le sujet; que c'étoit une déclaration „ qu'il faisoit de la puissance de Dieu & de „ de son propre néant; & que ressentant dans „ le fond de son cœur que sa conversion étoit „ totalement à Dieu, il s'étoit laissé emporter „ à toute sorte de liberté de magnifier ses mer- „ veilles, disant avec la plus humble de toutes „ les créatures: *Il a fait en moi de grandes choses.* „ J'admire, ajoutoit M. Singlin, ce que je vois „ par experience, que ce sont ceux qui n'ont „ gueres d'humilité qui parlent d'ordinaire de „ leurs actions avec plus de retenue, parce que „ les regardant comme propres, & supposant „ qu'elles leur appartiennent, pour le moins en „ partie, ils ont honte d'exalter ce qui est à eux; „ & leur orgueil interieur produit cette mode- „ ration exterieure, comme la grande humilité „ interieure des autres produit un élevement & „ un excès exterieur, qui est tout pour Dieu & „ non pas pour eux. On voit S. Paul se glori- „ fier ainsi des faveurs & des privileges extraor- „ dinaires qu'il avoit reçus, & découvrir aux „ hommes les secrets qui s'étoient passés entre „ Dieu & lui, avec une disposition d'esprit que „ les gens du monde ne peuvent non plus com- „ prendre qu'imiter, parce qu'elle ne se com-

„ prend

„ ...end gueres bien que par l'experience. ...J'avoue, dit encore M. Singlin, que je n'en „ ...rle qu'avec obscurité & imparfaitement, „ ...yant si peu éprouvé. Mais quand je serois ...us froid, je suis néanmoins tout encouragé ...ar votre exemple. Vous êtes heureux, Mon...sieur, d'avoir resolu de garder le silence aussi bien que la solitude, & de ne parler plus qu'en esprit devant Dieu, en la maniere que Dieu a parlé lui-même de toute éternité jusqu'à la création du monde." M. Singlin conjura ensuite M. le Maitre de croître dans toutes les graces que Dieu lui avoit faites; & il l'assura bien que nul ne favoriseroit plus que lui sa course, & n'en ressentiroit des mouvemens plus sinceres.

M. Singlin lui dit ensuite quelque chose des discours qu'on faisoit courir de lui, & entre autres qu'on demandoit pourquoi il ne s'étoit pas fait Religieux, plutôt que d'embrasser une vie si nouvelle & si extraordinaire. „ Il faut laisser „ parler les gens, répondit M. le Maitre. Dieu „ a ses pensées, & il mene à lui les ames par la „ voie qu'il lui plaît. Pour moi, j'ai suivi cel„ le que je croyois pour moi être la meilleure. „ Je laisse les autres qui se donnent à Dieu dans „ leurs voies, & je serois bien fâché d'en con„ damner aucune. J'ai cette consolation que je „ n'ai rien fait qu'avec soumission à Dieu & à „ ses mouvemens, & je suis tout prêt de chan„ ger quand il le commandera."

M. le Maitre demanda ensuite à M. Singlin des nouvelles de ses parentes Religieuses à Port-Royal de Paris. „ Tout est bien, lui dit-il. Je di„ rois que je ne sai si ce sont elles qui vous imi„ tent, ou si c'est vous qui les imitez, si je ne „ savois qu'elles ont embrassé cette vie avant „ vous. Mais assurément elles n'ont pas envie

„ de vous ceder en ce qui regarde la ferveur „ pour la pénitence. Elles font voir comme „ vous, que la vertu de la pénitence est si géné- „ rale, qu'elle s'étend même à l'innocence pour „ lui donner plus d'éclat & plus de gloire."

„ Il n'y a plus moyen de vous en défendre, „ dit M. le Maître, vous m'unissez trop à ces „ bonnes Religieuses par le desir de la péniten- „ ce, pour me séparer d'avec elles dans le servi- „ ce que vous leur rendez en leur tenant lieu de „ pere. Je vous demande la même grace, & je „ puis vous dire que je l'attends." M. Singlin hésita là-dessus & pesa autant qu'il put cet engagement. Ramassant tout ce qu'il avoit d'humilité, il trembla en considérant quelle étoit la personne qui vouloit qu'il lui tînt lieu de directeur. Il avoua à M. le Maitre „ qu'il ne pouvoit en- „ tendre le nom de pere dont il venoit de se ser- „ vir qu'il ne rougît dans le fond de l'ame, & „ ne fût couvert de confusion; qu'il s'estime- „ roit trop honoré de celui de frere, ne méri- „ tant pas celui de serviteur, comme étant le „ moindre de tous les fideles; qu'il admiroit la „ conduite adorable & incomprehensible de Je- „ sus-Christ sur son Eglise naissante, de prendre „ des pauvres, des ignorans, des personnes de „ basse naissance, pour confondre la sagesse hu- „ maine, & pour convertir & conduire les plus „ puissans, les plus savans, les plus éloquens; „ qu'il sembloit encore retracer cela dans les „ derniers tems, quoiqu'il n'accompagnât pas son „ ministere de miracles ni de vertus; que cela „ étoit pour lui un sujet de confusion continuel- „ le, en se voyant engagé en la conduite de per- „ sonnes incomparablement plus vertueuses que „ lui; que pour M. le Maitre au contraire ce „ seroit sa gloire, ne pouvant pas mieux rendre „ témoignage de l'humble soumission avec la-

„ quelle

„ quelle il vouloit servir Dieu, qu'en se sou-
„ mettant à lui dans une personne aussi defe-
„ ctueuse; qu'il l'étoit en tout sens & en toute
„ maniere; & que si S. Paul dit aux chrétiens
„ que ses chaînes & ses afflictions étoient leur
„ gloire, il osoit dire que sa confusion, son igno-
„ rance, son peu de vertu & d'experience,
„ étoit sa gloire & le sujet de sa confiance. Ce
„ qui me porte néanmoins, ajouta M. Singlin,
„ à me rendre plus facilement à ce que vous de-
„ mandez de moi, c'est la secrete espérance
„ que j'ai de trouver les moyens de consulter M.
„ de S. Cyran, quoique prisonnier, sur toutes
„ choses, & de le rendre ainsi le premier dire-
„ recteur qui je suivrai à mon ordinaire sans chan-
„ ger de conduite."

Ainsi finit cette conversation avec la satisfaction reciproque de l'un & de l'autre. Dieu qui fait les choses avec une admirable sagesse, avoit préparé à M. le Maitre dans son desert une merveilleuse consolation dans M. de Sericourt son frere. L'exemple de la conversion d'un Avocat si fameux, & qui avoit jetté un si grand éclat, eût néanmoins dans le Palais peu de personnes qui le suivirent. L'on vit aisément par-là combien les chaînes qui y retenoient M. le Maitre étoient difficiles à rompre. Peu de ces savans & de ces sages du monde, de ces doctes & de ces orateurs, se rendirent à cette voix pour se soumettre humblement au joug de Jesus-Christ. Il fut plus aisé de trouver dans la profession des armes des imitateurs de sa pénitence.

Dieu dans le commencement de ses nouveaux desseins, prévoyant, comme il fit d'abord à la naissance du nouveau monde, qu'il n'étoit pas bon que cet humble pénitent, qu'il vouloit rendre comme le pere de plusieurs solitaires, demeurât seul, suscita M. de Sericourt d'en-

tre ses freres pour lui tenir compagnie. La providence qui regle tout en avoit fait d'abord un homme d'armée, afin de le former à sa milice sainte par les exercices de la milice des Rois de la terre. Ce jeune gentilhomme força en quelque sorte son naturel qui étoit infiniment doux, pour embrasser un genre de vie si contraire à son caractere. Ayant l'occasion de Messieurs ses parens qui avoient des charges considérables dans les armées, il se rangea sous leur conduite, & il dressa son corps, quoique delicat, aux fatigues de la guerre, afin de l'endurcir aux travaux de la pénitence, où il devoit bientôt entrer.

Aux premieres nouvelles qu'il reçut, étant à l'armée, du changement si surprenant & si peu attendu de Monsieur son frere, il n'en fut pas moins surpris que tout Paris l'avoit été. Il eut souhaitté être à portée de voir de ses yeux ce qu'il entendoit. Mais il lui fallut attendre que les troupes prissent leur quartier d'hiver, & pendant ce tems il rouloit bien des pensées dans son cœur.

Dès qu'il fut de retour à Paris, il vint au plus vîte voir ce cher frere qu'il aimoit si tendrement, & qui ne garda pas avec lui la même cloture & la même fuite des visites qu'avec tout le reste du monde. Quand il vit M. le Maitre dans cette espece de tombeau où il étoit enseveli tout vivant, & dans un air lugubre de pénitence qui l'environnoit, il en fut tout saisi; & avec des yeux étonnés il cherchoit M. le Maitre dans la personne qu'il voyoit, & il ne le trouvoit pas. M. le Maitre remarqua son étonnement, & d'un air gai, mais tout de feu, il lui dit en l'embrassant : „ Eh! me reconnoissez-vous bien, „ mon frere? Voilà ce M. le Maitre d'autrefois. Il „ est mort au monde, & il ne cherche plus qu'à „ mourir à lui-même. J'ai assez parlé aux hom-

„ mes

„ mes dans le public. Je ne cherche plus qu'à „ parler à Dieu. Je me suis tourmenté fort inu„ tilement à plaider la cause des autres. Je ne „ plaide plus que la mienne dans le secret & le „ repos de ma retraite. J'ai renoncé à tout. Il „ n'y a plus que mes proches qui partagent en„ core mon cœur. Je voudrois bien qu'il plût „ à Dieu d'étendre sur eux les grandes graces „ qu'il m'a faites. Vous, mon frere, qui pa„ roissez si surpris de me voir en cet état, me „ ferez-vous le même honneur que quelques„ uns me font dans le monde, qui croient & „ publient que je suis devenu fou ? Non surement, „ mon frere, dit M. de Sericourt, je ne vous „ ferai pas cet honneur. Nous avons été éle„ vés d'une maniere si chrétienne, que nous ne „ pouvons ignorer qu'il y a de sages folies. Je „ mets la vôtre de ce nombre. Dès qu'on m'a „ dit cette nouvelle à l'armée, j'ai souhaitté „ bien des fois depuis de pouvoir vous imiter. Je „ ne vous cele pas que je venois ici plus qu'à „ demi rendu ; mais ce que je vois acheve tout. „ Que prétendois-je avec toute mon éloquence, „ lui dit M. le Maitre, & que prétendez-vous „ aussi de même par tous vos travaux & vos „ combats ? Jamais je ne me suis trouvé plus „ heureux que depuis que je nai plus endossé „ ma robe. Vous éprouverez surement le mê„ me bonheur si vous voulez renoncer à l'épée."

Il se dit ainsi plusieurs choses semblables, & Dieu achevant en secret ce qu'il avoit commencé de mettre dans le cœur de M. de Sericourt, il lui témoigna enfin qu'il ne pensoit plus à la guerre, & qu'il vouloit vivre & mourir avec lui. Par une résolution si soudaine & si généreuse il combla de joie un frere qui desiroit sa conversion avec ardeur, & une mere admirable qui avoit tâché mille & mille fois de l'enfanter à Je-

sus-Christ, comme étant celui de tous ses enfans pour qui elle avoit toujours ressenti une tendresse particuliere. Il vint donc lui témoigner son dessein, & la pria d'engager M. Singlin de lui faire la même grace qu'à Monsieur son frere. Elle le lui promit, & lui conseilla d'écrire un mot à M. de S. Cyran. Il écrivit donc ce billet:

„ MONSIEUR, Si je pouvois avoir le bonheur „ de vous voir, je me jetterois à vos genoux, „ & mettrois mon épée à vos pieds comme mon „ frere y a mis sa plume. Je suis resolu d'imi„ ter l'exemple qu'il me donne, & de marcher „ sur ses pas. Je n'ai plus d'autre pensée que de „ suivre Jesus-Christ comme mon Général, le „ chef & le prince des pénitens & de tous ceux „ qui se sauvent par la pénitence. C'est dans ce „ dessein que je suis resolu de quitter le monde „ & de m'enfermer dans la solitude, pourvû, „ Monsieur, que vous le jugiez à propos, ne „ voulant rien faire que par vos avis & ceux de „ M. Singlin.

„ Comme la conversion de mon frere a beau„ coup contribué à la mienne.... je manquerois „ à la reconnoissance que je vous dois si, mon „ frere vous étant si redevable de la grace „ que Dieu lui a faite par votre entremise, je „ ne reconnoissois de même l'obligation que je „ vous ai de ma conversion qui est une suite de „ la sienne.... Si je pouvois obtenir de vous la „ grace d'agréer que j'allasse m'enfermer avec „ vous dans votre prison pour vous y rendre tous „ mes humbles services, j'espére que vous ver„ riez avec quel cœur je le ferois.... Que si je „ ne mérite pas cette faveur, trouvez bon au „ moins que je me retire avec mon frere pour „ profiter de ses exemples. Je sai combien vous „ l'avez dans le cœur, & je m'estimerois bien

„ heu-

„ heureux si vous ne vouliez point séparer de
„ votre charité ceux que la nature a déja si étroi-
„ tement unis, & que j'espére que la grace va
„ unir encore davantage. Je suis, &c."

M. de S. Cyran fut ravi de joie de voir un homme si touché : mais ne croyant pas devoir accepter son offre, il le refusa comme il avoit fait beaucoup d'autres, & entre autres Monsieur son neveu. Cet homme admirable jugea qu'il seroit mieux pour le bien de ces deux freres qu'ils fussent ensemble : ce qui fut fait aussi-tôt, & ils n'écrivoient plus que sous le nom de premier & second ermite. Ils goutoient ensemble les douceurs de la solitude sans s'interrompre l'un l'autre. Ils étoient trop consolés de se voir sans qu'il leur fût nécessaire de se parler. M. le Maitre bénissoit Dieu de voir M. de Sericourt se rendre compagnon de celui dont il étoit en quelque sorte la conquête. M. de Sericourt contemplant des yeux de la foi ce prodigieux changement de son frere aîné, tâchoit de ne pas degenerer de sa ferveur ; & par une sainte émulation ils se donnoient l'un à l'autre ces coups d'ailes dont parle S. Gregoire, pour s'exciter & s'animer à la vertu.

L'ennemi de tout bien s'irrita bientôt contre cette nouvelle sorte de solitaires, dont il craignoit étrangement les suites. Voyant que M. le Maitre resistoit à toutes ses tentations secretes, & que plus il s'efforçoit de le retirer de sa solitude plus il s'opiniâtroit à y demeurer, il fut enfin obligé d'en venir à la force ouverte, & d'employer l'autorité de la Cour qui est toujours la derniere ressource.

On envoya donc M. de Laubardemont Maitre des Requêtes extrêmement dévoué au Cardinal de Richelieu, lequel l'avoit déja employé pour aller interroger M. de S. Cyran au bois de

Vincennes. Mais ce pieux Abbé savoit trop soutenir les intérêts de l'Eglise pour répondre ainsi sur des matieres ecclesiastiques devant un juge séculier. Ainsi il avoit refusé de lui répondre, & on avoit substitué à sa place M. Lescot fameux Docteur de Sorbonne qui, par ses assiduités auprès du Cardinal, mérita un Evêché. Celui-ci s'étoit servi du secretaire de M. Laubardemont: ce dont M. de S. Cyran ne s'étoit apperçu que dans la suite; & comme il vouloit s'en plaindre, on lui fit entendre qu'on le vouloit ainsi.

Ce fut donc ce vaillant Maître des Requêtes qu'on lâcha contre M. le Maitre. Cet homme tout fier de confiance en sa suffisance, quoique mince, & de la puissance du maître qui l'envoyoit, s'imagina que tout le monde alloit trembler devant lui. Dans cette pensée il vint à Port-Royal. Il voulut par un sage rafinement que son voyage fût fort secret, afin de mieux surprendre des personnes qui, ayant été averties d'ailleurs, l'attendoient il y avoit plus de quinze jours.

Pour ce sujet il ne descendit pas d'abord à Port-Royal. Il coucha chez M. Voisin à un quart de lieue de-là; & de grand matin, au moins pour lui, il vint pour trouver ses gens encore dans leur lit, & se rendre maître de leurs papiers. Il demanda brusquement la chambre de M. le Maitre. On l'y mena. Il lui déclara qu'il venoit de la part du Roi, & se mit en état de l'interroger. Mais helas! à qui avoit-il affaire? Ignoroit-il que M. le Maitre étoit un homme du metier? M. le Maitre le tourna, le mania, le redressa; & lorsqu'il sortoit des termes de son devoir, il savoit bien le faire rentrer aussi-tôt dans son chemin. J'ai oublié cent questions badines que le Commissaire fit à M. le Maitre: Ce qu'il faisoit-là; ce qui l'avoit porté à y venir;

nir; pourquoi il avoit quitté le Palais; qui l'y avoit exhorté, & d'autres choses semblables. Mais je n'ai pu oublier une question que M. le Maitre m'a dit depuis qu'il lui fit. Il lui demanda s'il n'avoit point eu de visions. On vit alors ce que dit S. Jerôme de ceux qui servent Dieu, & de ceux qui servent le monde: ils se croient fous reciproquement. Monsieur le Maitre répondit froidement „qu'oui; que quand il „ ouvroit une des fenêtres de sa chambre [qu'il „ lui montra du doigt,] il voyoit le village de „ Vaumurier, & que quand il ouvroit l'autre il „ voyoit celui de S. Lambert; que c'étoient-là „ toutes ses visions." Tout cela étant écrit mot à mot fut vu à Paris, & fit qu'on se mocqua beaucoup du pauvre Maître des Requêtes, à qui l'on donna un sobriquet qui lui demeura toute sa vie.

Cependant M. le Maitre, par sa lumiere en de semblables affaires, ne laissa pas de voir que les resolutions étoient déja toutes prises à la Cour; & que l'on avoit seulement voulu faire préceder cette démarche pour paroître avoir gardé quelque forme. Il crut néanmoins ne devoir rien prévenir, mais attendre paisiblement les suites. Il ne se trompa pas: huit jours après on lui envoya un ordre de se retirer de ce lieu, lui & M. de Sericourt son frere.

Si ce desert eût eu du sentiment, il auroit déploré son malheur. Les deux freres ne demandoient qu'un coin de la terre pour y pleurer devant Dieu, & on le leur refusoit. Ils ne cherchoient qu'un lieu pour s'y cacher, & on les y deterroit. Il semble que le monde entier leur étoit fermé depuis qu'ils avoient renoncé au monde. Cependant ces solitaires bannis ne trouverent rien d'extraordinaire dans ce traitement des hommes. Ils ressentoient de la joie de n'en être plus aimés. M. le Maitre, comme pour dire

„ ont enchaîné celui qui dispose de la liberté de
„ tous les hommes:

„ Ce superbe métail à qui tant de mortels
„ Consacrent tant de vœux, élevent tant d'autels,
„ Fils du soleil des cieux, & soleil de la terre,
„ Qui produit dans le monde & la paix & la
„ guerre,
„ Qui porte son empire au bout de l'univers,
„ Qui met l'esclave au thrône, & les Rois dans
„ les fers:
„ Qui regle les Etats, qui fait la destinée,
„ Qui tient en son pouvoir la fortune enchaînée,
„ Est vaincu par vos mains, & captif à son tour,
„ Ne voit pas seulement la lumiere du jour.
„ Mais il regne toujours dans cet heureux servage:
„ La liberté vaut moins qu'un si doux esclavage.
„ Il est environné des ombres de la nuit,
„ Sa prison brille plus que le jour qui nous luit.
„ Et s'il se voit captif, il voit avecque joie
„ De si riches liens, & des chaînes de soie.

„ Il faut avouer que nous fumes surpris quand
„ nous vimes ces belles bourses, & que toutes
„ dans leur beauté differente furent admirées
„ également; desorte que quand il les fallut choi-
„ sir, on n'en pouvoit prendre une sans avoir
„ regret de quitter les autres:

„ Ainsi dans ces jardins dont la vive peinture
„ Fait admirer ensemble & l'art & la nature,
„ Dans un riche parterre, entre mille couleurs
„ Qui composent l'émail & la pourpre des fleurs;
„ Le mêlange d'attraits dont la terre est pourvue
„ Nous charme en même tems, & nous trouble
„ la vue.
„ L'œil confond ses objets, & l'ame son desir,
„ Pour avoir trop à prendre, on ne sauroit
„ choisir.

„ Celle que je vis la premiere ce fut la bleue
„ & blanche, que je croyois sans doute la plus
„ bel-

„ belle, & dont les couleurs me ravirent dans
„ leur agreable mélange:

„ Ainsi quand le soleil, dans un sombre nuage,
„ Cache pour quelque tems l'or de son beau vi-
„ sage,
„ On voit une blancheur qui pare en mille lieux
„ Ce grand voile d'azur qui couvre tous les
„ cieux.

„ Mais véritablement, je n'admirai pas moins la
„ seconde, dont l'incarnat & le blanc sont mêlés
„ ensemble avec tant d'artifice:

„ Comme lorsque le lis, dont toute fleur adore
„ Le diadême blanc dans l'empire de Flore,
„ Unit son teint d'argent, & mêle sa blancheur
„ Au pourpre merveilleux de cette belle fleur,
„ Dans cet heureux mêlange, on les voit em-
„ bellis;
„ Ils redoublent tous deux leurs beautés natu-
„ relles,
„ Le lis pare la rose, & la rose le lis.
„ Chacun donne & reçoit mille graces nouvelles.

„ La troisiéme n'est pas moins admirable que les
„ deux autres, & son blanc & jaune ont un je
„ ne sai quoi que l'on ne sauroit exprimer que
„ par le langage des dieux:

„ Ainsi lorsque l'hiver à fait de sa froidure
„ Le tombeau des beautés de toute la nature,
„ Et qu'un voile de neige en cette âpre saison
„ Couvre les champs deserts d'une blanche toi-
„ son;
„ Si le soleil jaloux de conserver sa gloire
„ Lance quelques rayons dessus ce mol yvoire,
„ On voit ses pointes d'or sur ce grand fond
„ d'argent
„ Etaler à l'envi leur éclat different.
„ Le jaune brille plus quand le blanc l'environne
„ L'une & l'autre couleur, l'une & l'autre cou-
ronne.

„ Que

„ Que si les trois premieres sont ravissantes, la
„ derniere est incomprehensible. On ne voit
„ rien d'égal à cette riche confusion de bleu,
„ de blanc & d'incarnat, & sans faire le poëte

„ Comme quand le Dieu de lumiere
„ Sur la fin de la nuit sortant du fond de l'eau,
„ Rappelle ses clartés, rallume son flambeau,
„ Et paré des rayons de sa splendeur premiere
„ Aux portes d'Orient plus pompeux & plus beau
„ Va recommencer sa carriere;
„ On voit à la pointe du jour
„ La belle messagere épandre à son retour
„ Sur un nuage blanc mille roses vermeilles,
„ Où par son vif éclat le ciel s'éclaircissant
„ Mêle encor de l'azur au rouge pâlissant:
„ Ainsi ces couleurs non pareilles
„ Confondent leurs beautés, & joignent leurs merveilles.

„ Enfin j'admirerai toujours ces bourses comme
„ des merveilles, & je les aimerai comme mes pe-
„ tites sœurs, puisqu'en quelque sorte elles sont
„ vos filles, & que je suis véritablement votre
„ très humble & trés obéissant fils, DE SACI."

Madame le Maitre ne s'attendoit pas à un tel remerciment, & elle fut bien surprise de cette excellente poësie. Les grandes espérances qu'elle conçut pour l'avenir, lui firent prendre la résolution de cultiver ce talent dans son fils dès ses plus tendres années. Elle le pria de lui traduire en vers une dés hymnes de l'Eglise qu'elle lui marqua. L'ayant goutée lorsqu'elle fut faite, elle lui en demanda encore une autre. Ainsi M. de Saci traduisit en vers françois pour Madame sa mere toutes les hymnes de l'Eglise, que l'on recueillit ensuite, & que l'on imprima dans les Heures françoises & latines de Port-Royal, qui sont connues de tout le monde, & qui sont dans les mains des fideles.

Voilà quelles étoient les occupations de M. de Saci dans sa plus tendre jeunesse. Il traitoit dès lors avec cette gravité les choses saintes; & les divertissemens de ses premieres années sont devenus ensuite les delices saintes des fideles, & le lait dont ils nourrissent leur enfance spirituelle. Il étoit difficile que ces petits Ouvrages étant faits avec tant de piété, & devant produire tant de fruits, le démon ne les combattît. Il suscita des singes * qui voulurent étouffer cette poësie si sainte, & y en substituer une autre qui a été la risée de tous les hommes. Aussi ces Heures infortunées sont tombées d'elles-mêmes, & celles de M. Saci que l'on attaquoit à force ouverte, subsisteront dans la suite de tous les siecles.

O homme vraiment heureux, dont tous les momens ont été si utiles à l'Eglise, & qui depuis sa premiere enfance jusqu'à sa derniere vieillesse lui a consacré de saints travraux! Que tous ceux qui en profiteront dans la suite de tous les âges, bénissent Dieu des graces qu'il a faites à son serviteur. La poësie devenue toute profane, devient toute sainte entre ses mains. Il l'a arrachée en quelque sorte à l'idolatrie, à la volupté, à l'erreur, à la débauche, pour la faire servir à la piété. D'instrument qu'elle est au démon pour perdre les ames, il s'en est servi pour les sauver. On a été surpris de voir nos plus grands mysteres traités avec le grave agrément de la versification; & l'on peut dire de lui ce que S. Jerôme dit du célebre poëte Juvencus que M. de Saci avoit souvent entre les mains, que sans rien affoiblir de

* L'Auteur veut parler des Heures du sieur Desmarais de S. Sorlin, grand ennemi de Port-Royal, dont M. Nicole a relevé les extravagances & le fanatisme dans les *Visionnaires*: ou plutôt il parle du Pere Adam Jesuite, qui avoit traduit les hymnes d'une maniere ridicule, & fait un Ouvrage contre les Heures de M. de Saci.

de la majesté de nos mysteres, il leur avoit donné un agrément qui les faisoit respecter de plus en plus; *Non pertimuit Evangelii majestatem metri lege metiri.* Mais sa modestie auroit souhaité de tenir ce talent caché, comme il l'a fait voir en supprimant toute sa vie son poëme sur le S. Sacrement, quoique le tems fut très propre pour le publier.

C'étoit donc ainsi que M. de Saci s'élevoit sous les aîles d'une bonne mere. C'étoit ainsi que Dieu se formoit de loin un ministre de ses autels. Ainsi croissoit cette jeune plante qui devoit un jour porter tant de fruit, arrosée des prieres & des larmes d'une si sainte mere. Il sembla toujours être celui de Messieurs ses freres qui voulut le plus prendre la piété pour son partage; & lorsque les autres suivoient ou le barreau, ou la profession des armes, il n'eut d'autres pensées que de se donner à Dieu & de vivre d'abord comme étant déja à lui.

Madame sa mere voyant en lui un si grand mérite s'efforça de lui procurer la conduite de M. de S. Cyran, qui par sa pénétration si extraordinaire comprit tout d'un coup les rares talens cachés dans ce jeune homme. M. de S. Cyran le regardant comme un de ces hommes qu'il demandoit toujours à Dieu, pour faire avec lui & après lui beaucoup de bien à l'Eglise, prit soin de regler sa vie & ses études; & il avoit encore plus de soin de la piété que de la science. M. de Saci avec ce secours jettoit dès lors les fondemens d'un édifice futur, & creusoit bien avant en terre afin de soutenir sans danger la haute élevation du bâtiment. On ne peut s'imaginer jusqu'où alloit sa soumission à M. de S. Cyran. Il ne faisoit pas un pas, il n'ouvroit pas un Livre, il n'écrivoit pas une ligne sans en avoir reçu l'ordre.

J'ai su qu'alors plusieurs personnes qui avoient même

même du pouvoir sur lui, s'efforçoient quelquefois de l'engager à des Ouvrages de piété, auxquels ils savoient qu'il étoit très propre. Mais quelque tendresse & quelque respect qu'il eût pour eux, il demeura toujours ferme à les refuser jusqu'à ce qu'il lui vînt un ordre superieur, auquel il n'étoit pas libre de resister. Ainsi il n'a jamais eu à se reprocher dans cette multitude d'Ouvrages qu'il a faits pendant toute sa vie, d'en avoir entrepris un seul par lui-même depuis sa premiere jeunesse jusqu'à sa plus grande vieillesse.

Ce fut ainsi que M. de Saci fit de bonne heure le plan de sa vie. Les armes de la piété servirent presque à l'exercice de son enfance. Les instructions des Peres sous la discipline d'un saint Abbé, en firent bientôt un homme d'une très grande lumiere. Il s'appliqua dès-lors à être ce qu'il a tant remarqué depuis, c'est-à-dire, plus ardent que luisant, & il ne luisoit que du feu qui l'embrasoit, *unde ardet, inde lucet.* Ainsi commencoit une vie dont tout le cours devoit être si saint & si glorieux. Il eut dès sa jeunesse la prudence & la gravité d'un âge avancé, comme il conserva depuis jusques dans sa vieillesse toute la vigueur de la jeunesse; & ses derniers jours comme les premiers le virent toujours la plume à la main, & les Livres saints devant les yeux.

J'ai admiré cent fois, mon Dieu, d'où venoit l'éloignement de ce sage jeune homme, après son cours de philosophie, d'aller en Sorbonne. N'étoit-ce pas le secret instinct de votre esprit qui remuoit déja son cœur? Vous lui fites craindre de perdre, par ces disputes interminables & par ces chaleurs étrangeres, l'esprit & l'onction que vous lui aviez donnée. Cependant quels combats n'eut-il point à soutenir pour ce sujet? Car presque tous Messieurs ses parens le souhaittoient. C'étoit le train ordinaire de tous

les jeunes gens. De plus l'exemple de M. Arnauld sembloit l'y engager: lui avec qui il avoit toujours fait ses études jusques-là, & qu'il appelloit son *petit oncle*.

Mais ces raisons ne pouvoient lui faire vaincre ces repugnances. Un accident même qui arriva alors l'en détourna davantage. Un jeune Bachelier nommé Chassi, s'étant préparé longtems avec beaucoup de peine pour soutenir un acte, après avoir porté des theses à tous ses amis, tomba malade, & mourut au jour même qui étoit marqué pour l'acte. M. de Saci qui savoit profiter de tout, & à qui la ressemblance du nom rendoit cet évenement plus particulier, écrivit ce billet avec un dégoût encore plus grand de la Sorbonne:

„ J'avoue que l'équivoque de nos noms m'a „ fait peur. Je craindrois fort si, au lieu de m'at„ tendre à répondre dans un acte devant les „ hommes dont on attend des louanges, je me „ voyois tout d'un coup surpris & obligé d'al„ ler répondre de mes actions devant Dieu dont „ on doit attendre une rigoureuse justice. Cet „ homme m'effraye, lorsque je vois qu'au lieu de „ les prier de le venir voir soutenir une these, „ il eût mieux fait de les prier de venir à son „ enterrement. Ces grands coups parlent; & „ si les jeunes gens n'en profitent, ils sont bien „ sourds à la voix de Dieu."

Comme donc M. de Saci s'éloignoit de plus en plus d'aller en Sorbonne, Messieurs ses parens s'opiniatroient aussi de plus en plus à l'y pousser. Se trouvant dans une agitation qui ne finissoit point, il resolut de décider cela par l'avis de M. de S. Cyran, à qui il en écrivit. M. de S. Cyran étoit la circonspection même. Il ne voulut pas aisément décider cela, ni blesser une famille. Il écouta tout le monde; & ne voulant

pe-

pas aussi faire violence à M. de Saci, il l'engagea seulement à dire ses sentimens à ses proches, & à les écrire à M. le Maitre qui n'avoit pas été éloigné de l'avis des autres parens. M. de Saci lui écrivit donc cette Lettre:

[MON TRES CHER FRERE, Sachant que vous entrez assez dans les sentimens de mes parens qui prenoient la resolution de me mettre en Sorbonne, & M. de S. Cyran m'ayant écrit que je vous fisse savoir mes sentimens là-dessus, afin que vous puissiez ensuite me faire savoir les vôtres; je vous dirai fort simplement les raisons qui m'empêchent de croire que Dieu veuille cela de moi. Ce qu'il faut sur-tout considérer en ceci, c'est que vouloir être Docteur c'est vouloir être Prêtre. Ainsi pour croire que Dieu m'appelle à être Docteur, il faut que je m'assure auparavant qu'il m'appelle à être Prêtre. Mais comment puis-je prendre cette assurance, lorsque je consulte en ceci la lumiere que Dieu m'a fait voir, & que je crois très veritable, de la dignité de la prêtrise, de l'innocence attachée autrefois au sacerdoce, de la grandeur des péchés après le baptême, & de la nécessité de la pénitence & de la vocation?

Mettez-vous s'il vous plaît à ma place, & voyez ce que vous répondriez à une personne qui vous parleroit de vous engager à la prêtrise; & suivez pour moi l'avis que vous voudriez prendre pour vous-même. Je sai bien que dans ces rencontres on a toujours meilleure opinion des autres que de soi-même. Mais je ne sai si la charité ne demanderoit point de nous que, comme nous croyons avoir de justes raisons pour ne point nous engager dans une dignité qui est au-dessus de tout ce qu'on peut dire, nous ayons aussi pour les autres les mêmes appréhensions que nous avons pour nous-mêmes. Sans parler du

du cœur qui n'est vu que de Dieu seul, ne devrions-nous point plutôt nous rejouir lorsqu'ils évitent un si grand péril, que lorsqu'ils s'y engagent, quoiqu'apparamment avec bon dessein ?

Voilà, ce me semble, le point qui doit decider toute cette affaire. Je sai qu'un Docteur peut servir très véritablement l'Eglise : j'espére que nous en montrerons des exemples dans notre famille. Mais on ne peut être bon Docteur, si l'on n'est bon Prêtre ; & l'on ne peut être bon Prêtre si l'on n'entre dans cet état selon les regles de l'Eglise, que vous savez mieux que moi : desorte que toute la détermination se termine toujours à ce point. Car nous avons beau avoir une véritable affection pour l'Eglise, & faire des desseins de la servir : quand elle seroit aussi agitée que l'arche l'étoit autrefois, ce n'est pas à nous à mettre la main pour la soutenir. Nous aurions des pensées bien basses de la grandeur de Dieu, si nous ne croyions pas qu'il est assez puissant pour la faire subsister immanquablement sur l'infaillibilité de sa parole ; & nous en aurions de bien hautes & de bien vaines de nous mêmes, si nous croyions être destinés à une grande charge. La dissipation que nous voyons en nous, la vérité que Dieu nous a fait connoître, & l'exemple de tant de Saints en ces rencontres, nous doivent persuader de tout le contraire. Je sai qu'en ceci vous ne regarderez que mon propre bien & la gloire de Dieu, c'est pourquoi je serai d'autant plus aise de savoir vos sentimens selon le desir de M. de S. Cyran. Il me semble que je vous ai dit peu de choses au prix de ce qui se pourroit dire sur ce sujet. Mais je crois que vous verrez de vous-même mes raisons plus clairement que je n'aurois pu vous les écrire. J'attendrai de vos nouvelles. Je suis tout à vous.]

M. le Maitre aussi bien que les autres

pa-

parens de M. de Saci, furent effrayés de tant de lumieres qu'ils voyoient dans ce jeune homme, & de ce fond d'humilité qui n'avoit rien de feint. On n'osa plus avancer un seul pas dans cette affaire; & tout le monde s'en rapporta à ce que diroit M. de S. Cyran. Ce saint homme considéra à fond les dispositions de M. de Saci; & comme sa grande regle étoit de suivre les traces de Dieu dans les ames, & de n'y point troubler son ouvrage, il n'osa lui faire violence, ni porter une ame si humble à sortir de cette disposition. Il ne crut pas que ce fut arracher un homme à l'Eglise que de l'arracher à la Sorbonne, quand Dieu lui en donnoit de l'éloignement. Il condescendit à la modestie de M. de Saci qui craignoit le nom de Docteur, & un certain éclat qui y est attaché. Il vit qu'il serviroit d'autant plus utilement les ames, qu'il les serviroit plus humblement; & cachant alors toutes ces pensées dans son cœur sans les découvrir à personne, comme il fit depuis, il écrivit à M. de Saci „ qu'il étoit bien aise de voir les sentimens que „ Dieu lui mettoit dans le cœur; qu'un chrétien „ se devoit tenir trop heureux d'être le dernier „ au festin, sans prétendre monter plus haut; „ qu'il entroit dans ses pensées, & qu'il ne croyoit „ pas que le Doctorat fût une cause suffisante „ pour s'engager à la Prêtrise; & qu'il feroit „ bien de continuer toujours à se purifier de „ plus en plus dans le secret de son cabinet, & „ d'y travailler pour acquerir la force & les lu„ mieres nécessaires pour les emplois auxquels „ il plairoit à Dieu de l'engager."

Ainsi on vit dès lors que les pensées de ce jeune homme s'accordoient avec les lumieres du plus grand homme qui fût alors dans l'Eglise. Sa piété tranquille lui fit voir de bonne heure à lui-même ce qu'une experience consommée avoit

fait connoître à l'autre. Craignant saintement la prêtrise qui est une dignité toute divine, il s'éloigna du doctorat qui est un nom purement humain, auquel on asservit le sacerdoce de Jesus-Christ; & Dieu, pour recompenser ce sage discernement que son humilité sut faire dès lors, lui donna dans la suite la plus auguste de ces qualités sans l'autre. Ayant apprehendé saintement d'être Docteur de peur d'être Prêtre, il le fera Prêtre sans être Docteur.

Cependant, pour revenir maintenant à M. le Maitre que j'avois laissé à la Ferté-Milon, le bruit qui l'avoit obligé de quitter Port-Royal des champs par ordre du Roi, s'appaisa peu à peu. Les tems donc étant devenus moins fâcheux, les deux freres crurent pouvoir retourner à la solitude d'où on les avoit chassés, & où leur cœur étoit toujours demeuré. Aussi-bien le lieu où ils s'étoient retirés commençoit déja à se découvrir; & quelques efforts qu'ils fissent pour se cacher, l'air de leurs visages, le feu de leurs yeux, la modestie & le reglement dans tout leur exterieur les trahissoient & les découvroient malgré eux-mêmes.

Ce fut un deuil dans toute la ville quand le bruit se répandit que ces bons Messieurs s'en alloient. Toutes ces bonnes gens disoient que depuis qu'ils s'étoient connus, ils n'avoient rien vu de si édifiant dans ce lieu; & que tant qu'ils vivroient, eux & leurs enfans qui en avoient été témoins, auroient la memoire de ces pieux solitaires en bénédiction. Mais les Dames de piété qui les avoient retirés chez elles, furent frappées jusqu'au fond du cœur lorsqu'elles se virent sur le point de perdre de tels hôtes. Elles ne purent consentir à se voir séparées de ces personnes; dont la vue seule & le silence même leur étoient une instruction

con-

continuelles. Elles vinrent trouver M le Maitre; & les larmes aux yeux, elles lui témoignerent la douleur profonde dont elles étoient pénétrées: „ Il nous auroit presque mieux valu, „ lui dirent-elles, ne vous avoir jamais connus, „ que de voir qu'aussi-tôt presque que nous comprenons notre bonheur, on vous arrache ainsi de nous. Pardonnez à notre douleur, & „ permettez-nous de vous dire que nous ne pouvons plus nous resoudre à vivre sans vous. „ Nous ne savons peut-être, ma sœur & moi, „ ce que nous disons, & nous suivons plus notre cœur que notre raison: mais si vous avez vu „ en nous quelque zele pour vous servir, permettez-nous de vous dire que puisque Dieu „ vous a envoyés ici, ou vous y demeurerez avec „ nous, ou nous vous suivrons par-tout où il „ vous plaîra d'aller. Nous n'avons garde de „ faire les savantes avec vous; mais vous savez „ qu'il y a des enchaînemens admirables dans les „ tresors de la providence. Qui sait si Dieu n'a „ point permis que vous trouvassiez parmi nous „ un asile pour vos personnes, afin que nous „ en trouvassions un pour nos ames? Pour nous, „ nous n'en doutons point: ce que nous avons „ déja éprouvé par le passé, nous répond pour „ l'avenir. Enfin vous ferez ce qu'il vous plaîra, mais nous vous déclarons que nous ne vous „ quitterons jamais." Elles se turent-là, en laissant dire le reste à leurs yeux.

Mais ce sage pénitent considérant gravement les choses, ne crut point qu'il pût demeurer-là davantage, ni qu'il fût de la bienséance qu'elles les suivissent dans leur solitude de Port-Royal des champs. Ainsi il leur répondit en un mot „ qu'ils leur seroient toujours très obligés des „ bontés qu'elles avoient eues pour eux; qu'ils „ n'avoient garde en entrant dans leur pays,

 „ d'avoir

„ d'avoir eu la pensée de les en retirer elles-
„ mêmes, & qu'ils prieroient Dieu toute leur
„ vie de bénir la bonne volonté avec laquelle
„ elles les avoient reçus."

J'admire ici la conduite de Dieu, & la force si attirante de la bonne odeur qui sortoit de ces solitaires. Car qui ne fut pas attiré à Dieu par leurs bons exemples, & combien de personnes ont pris alors la resolution de le servir? Il m'en revient maintenant presque une vingtaine dans la memoire. Mais sans parler d'eux en particulier, l'admirable Abbesse * qui gouverne aujourd'hui avec tant de vigilance, ne vient-elle pas de-là comme de sa premiere source? Et la retraite de M. le Maitre au lieu d'où elle est sortie, n'a-t-elle pas été le moyen dont la providence s'est servie, pour l'élever enfin par plusieurs degrés à cette charge dont elle s'acquitte si dignement, & qui la rend une vraie mere dans Israel?

Ces Dames donc trouvant dans M. le Maitre tant de resistance à leur projet, & voyant qu'elles n'avoient rien à gagner de ce côté-là, comme les femmes ne se rebutent pas, sur-tout lorsqu'il s'agit de devotion & de spiritualité, elles s'addresserent d'un autre côté, & prierent la mere de M. le Maitre & la Mere Angelique, qu'elles allassent occuper à Port-Royal un petit logis qui étoit sur la porte, & qui étoit divisé par plusieurs grandes cours du lieu qu'occupoit M. le Maitre. Il fut difficile à ces bonnes meres de rejetter les prieres de ces personnes, à qui elles se sentoient si obligées des services qu'elles avoient rendus aux solitaires qui s'étoient retirés chez elles; & elles ne purent leur refuser leur de-

* La Reverende Mere Angès de Sainte Thecle Racine, tante du poëte de ce nom, qui etoit de la Ferté-Milon. Elle a été Abbesse depuis le 2. Fevrier 1689. jusqu'à sa mort arrivée le 19. Mai 1700.

demande. M. le Maitre de retour à Port-Royal des champs crut devoir informer de toutes choses M. de S. Cyran, qui lui écrivit ensuite cette Lettre :

[MONSIEUR, J'ai toujours eu dans l'esprit, depuis que vous quittâtes Port-Royal & que vous futes contraint d'aller à la Ferté, de vous dire que cela me fit peine de savoir que vous étiez dans un logis où il y avoit des femmes, quoique je susse qu'elles étoient très bonnes, très sages & très honnêtes. Quand Dieu nous auroit assurés par une revelation certaine que jamais nous ne perdrions notre virginité, cela n'empêcheroit pas que nous ne fussions plus obligés qu'auparavant de fuir les occasions, & particulierement la vue des femmes, comme ont fait plusieurs Saints à qui Dieu avoit donné cette assurance, ainsi qu'on le dit de S. Thomas.

Je loue Dieu de ce qu'il vous a fait vivre dans ce lieu là avec édification.... Mais par la liberté que je me sens avoir avec vous.... je dois vous dire que cette peine s'est renouvellée dans mon esprit, lorsque j'ai su que ces mêmes personnes s'étoient approchées de vous. C'est pourquoi je vous prie de trouver bon que je vous supplie, pour donner bon exemple au monde, & ôter toute occasion au démon d'exciter des calomnies, de vous tenir toujours fort séparé d'elles dans votre maison, & de n'avoir aucun entretien avec elles que dans la nécessité. Faites une ferme resolution de ne leur parler jamais hors les besoins. Ce sera alors que vous serez un vrai solitaire & que vous donnerez une bonne édification.

Quand les personnes seroient pures & saintes comme des Anges, vous le devriez faire ainsi. Car aux gens de bien qui veulent vivre sans reproche, on leur dit: *Cum feminis sermo rarus.*

 Mais

Mais aux solitaires on leur dit : *Cum feminis sermo nullus*. Je vous avoue que pour moi je connois un peu le malin esprit, que Tertullien dit n'être connu que des vrais chrétiens.... Je puis dire comme l'Apôtre : *Novimus cogitationes ejus*. La seule vue d'une femme lui suffit. Il n'a pris David que par là.... Il faut être vieux dans ce métier pour en savoir les ruses.... Les avis qui regardent le bien de l'ame sont toujours bons quoiqu'ils soient superflus, & j'ose le dire, quoiqu'ils soient donnés mal à propos ; & je puis vous dire que quoique cet avis que je vous donne, puisse peut-être être de ce nombre, je ne fais néanmoins que vous donner en cela l'avis que je prens pour moi-même. Quoique je susse que si je prenois la resolution de ne parler jamais à une femme qui est ici, elle me feroit dix mille maux, comme elle n'y a pas manqué, & que ç'ait été là la premiere cause de nos differens, qui m'ont causé dans la suite une persécution domestique incomparablement plus grande que celle du dehors, Dieu m'a fait connoître néanmoins en cela qu'il n'y a rien de si grand que de regarder la vérité, & se jetter aveuglément entre ses mains. En cela je me suis trouvé d'un avis different de celui de mon neveu qui, prévoyant le mal qui m'en arriveroit & voulant le détourner, me conseilla de la voir quelquefois. Mais je me suis tellement roidi au contraire, que je suis prêt d'endurer tout plutôt que de le faire. Cet avis est peut-être un scrupule ; mais je m'assure que quel qu'il soit, vous l'attribuez à ma charité. Je suis, &c.]

M. le Maitre reçut cet avis avec une profonde reverence, & il écrivit à M. de S. Cyran qu'il étoit resolu, non seulement de ne parler jamais à aucune femme, mais de se faire une regle générale de ne parler à personne.

Mon-

Monsieur de S. Cyran fut touché de ce nouveau mouvement, & jugea cela plus périlleux que le mal qu'il lui avoit témoigné apprehender. Il écrivit donc à M. le Maitre de ne pas faire ainsi ces sortes de resolutions, à l'occasion des avis qu'il lui avoit donnés avec une liberté de vrai ami; qu'il craignoit toujours cela pour lui-même, & que pour ce sujet il travailloit toujours pour se redresser lorsqu'il croyoit que la vérité même & le bon conseil le faisoient trop pancher d'un côté, par le grand desir qu'il avoit de se tenir toujours dans le milieu où Dieu veut que nous soyons. „ Ce n'est pas, „ dit M. de S. Cyran, que j'improuve les raisons „ que vous alleguez de la resolution que vous prenez de garder le silence avec vos amis: je les „ estime beaucoup pourvû que vous n'alliez point „ à l'excès. Un solitaire doit être dans la solitude „ sans parler avec le monde que le moins qu'il „ peut; comme un prisonnier tel que je suis dans „ la prison, en gardant sa cloture & rendant obéissance à celui qui le garde; comme un Religieux „ à son Superieur. Je puis vous dire même avec „ vérité que si vous gardiez le silence avec moi, „ hors les affaires nécessaires, je ne le trouverois „ pas mauvais. Vous avez passé les rudimens de „ la devotion qui sont les premieres instructions, „ & vous êtes dans l'exercice de la plus grande partie qui est la retraite & la mortification des passions. Vous n'avez qu'à vous y tenir en silence „ & y avancer comme vous faites. Je ne crains „ en mes amis que ce que je crains en moi-même, „ qui est l'oubli des graces extraordinaires de Dieu. „ Les ordinaires sont si rares: que doit-on dire des „ plus rares? Celle que Dieu vous a faite, mérite „ ce nom."

M. le Maitre suivit cet avis si sage & si moderé, & se tenant ferme dans sa chambre quoi-

que sans opiniâtreté, il joignoit une grande pénitence à de grandes veilles, & un grand silence à une grande retraite. Il s'occupoit alors à la traduction de quelques endroits des Peres sur la pénitence, qu'on a depuis imprimée dans le Livre de la *Tradition de l'Eglise*. Mais craignant une trop grande agitation d'esprit qui est toujours à craindre pour une personne retirée, il aimoit mieux ne s'occuper qu'à lire l'Ecriture sainte qui étoit sa priere ordinaire. Les Pseaumes sur-tout occupoient tout son cœur. Il en traduisit quelques-uns qu'il envoya à M. de S. Cyran pour l'en rendre juge. M. de S. Cyran trouva beau ce qu'il avoit fait, mais il ajouta néanmoins que l'on ne pouvoit gueres réussir dans ces traductions, si l'on ne savoit la langue hebraïque. Il n'en fallut pas davantage à M. le Maitre pour former le dessein dapprendre l'Hebreu, & M. de S. Cyran l'approuva.

[Vous ne devez rien apprehender en cela, lui dit-il, & les difficultés que vous vous figurez de cette étude ne vous doivent point étonner. Quoique je sois très ignorant en cette langue, je vois pourtant, comme de loin, qu'elle ne surpasse pas vos forces, quand même vous n'auriez d'autre maître que vous-même. Je m'imagine qu'un maître tel que vous semblez le desirer, & tels que sont d'ordinaire ceux qui se mêlent de l'enseigner, pourroit plus vous empêcher que vous servir. Je ne sai si je me flatte moi-même, dans l'opinion que j'ai que j'en viendrois à bout en six mois tout seul; mais avec vous en moins de quatre. Ces langues s'apprennent par jugement & par exercice. Les remarques & les observations des maîtres sont souvent suspectes à cause de leur mauvais jugement, ou elles troublent celui qui apprend à cause de leur peu de méthode. J'ai vu aujourd'hui dans les Proverbes

une

une vérité que les Rabins n'y ont pu trouver, & qui vaut mieux que tout ce qu'ils disent. Si néanmoins vous desirez quelqu'un, comme il faut que ce soit une personne sage, il y a apparence que M. de Muis sera propre.... Prenez garde seulement de ne vous échauffer pas trop contre l'Edition Vulgate, que personne n'ignore être très differente de l'Hebreu. Cette chaleur, quoique juste, pourroit vous emporter trop avant. On craint tout pour ceux qu'on aime; & cette apprehension n'est jamais plus agréable que lorsqu'elle est inutile.

Vous me ferez plaisir de m'envoyer quelques Pseaumes à mesure que vous les traduirez. Je chante volontiers les Pseaumes dans ma prison dans la langue de l'Eglise, & je serai bien aise de les chanter en notre langage. Je trouve très excellente la disposition où vous êtes de donner principalement tout cela à votre propre édification. Si dans mes pénibles études j'avois toujours eu la même fin que vous avez, j'en serois plus sage dans l'ame & plus sain dans le corps. Mais je rends graces à Dieu de m'avoir appris par ma propre experience, que le néant des choses du monde se trouve plus dans l'étude & dans la science des choses saintes, quand elle n'est pas reglée selon la vérité, que dans la vanité des richesses, des plaisirs & des honneurs du monde. Il y a plusieurs années qu'il a plu à Dieu de me corriger peu à peu des fautes que j'ai commises en cela. Mais plus j'entre dans la Theologie & dans l'étude des choses saintes, plus je vois clairement qu'il n'y a aucune science, quelque élevée qu'elle soit, qui ne nuise à un homme qui ne croît pas en charité, à mesure qu'il croît en intelligence des choses de Dieu.]

M. le Maitre vint à bout de cette langue en peu de tems. Cette forte application jointe à sa grande pénitence, lui échauffoit tellement le

sang, que les matins lorsque je l'allois reveiller pour venir à Matines, je le trouvois tout hors de lui, criant au voleur comme si on eût voulu l'assommer. J'avois peine à remettre son esprit; & comme j'étois enfant, j'avois peur quelquefois qu'il ne me prît pour le voleur.

M. le Maitre en mandant à M. de S. Cyran où il en étoit de cette étude, desira de savoir de lui s'il croyoit que la langue hébraïque, que l'on appelle communément la langue sainte, fut une langue originale. M de S. Cyran étoit fort indisposé alors, comme il fut presque toujours dans le tems de sa prison: néanmoins il lui écrivit cette Lettre:

[J'ai eu aujourd'hui *responsum mortis*, comme dit l'Apôtre, par des foiblesses où je me suis trouvé, & que le manger ne m'a pas ôtées. Après la Messe où je me suis trouvé assis avec inquietude, étant revenu en chancelant à ma chambre, je suis tombé en un petit sommeil lisant le sixiéme chapitre de S. Jean qui m'a un peu recréé; de-sorte qu'après avoir chanté alors un Pseaume, selon ma coutume, je me suis mis à vous écrire. Je vous envie presque l'intelligence que je crois que vous avez acquise dans l'Hebreu. Ce qui me console, c'est que j'espére que vous ne nous ferez pas la réponse des Vierges sages, & que vous ne croirez pas que cela ne se puisse communiquer sans perte, & qu'au contraire il s'augmentera par la communication. C'est une science parfaitement belle, & digne d'un serviteur de Dieu. Etant bien menagée, elle donne une grande lumiére à la Theologie, quoique ceux qui s'en mêlent, n'étant ordinairement que des Grammairiens, & ne sachant pas s'en servir, la fassent estimer moins qu'elle ne mérite.

Pour ce qui regarde votre question, savoir, si la langue hébraïque est originale, voici ce que

que je puis vous en dire, dont vous jugerez à loisir. Abraham sortant de la Chaldée par le commandement de Dieu, ne parloit point d'autre langue que celle de son pays, qui étoit la syriaque & la chaldaïque. Etant allé à la terre de Chanaan par le commandement de Dieu, il y conserva sa langue: mais depuis par la suite des tems ceux de sa maison conversant avec ceux de la terre de Chanaan, allierent leur langue chaldaïque avec la langue chananéenne, & en formerent par ce mêlange une differente de toutes les deux qui depuis a été nommée hebraïque. Car il est clair par divers argumens pris de la Genese, que les enfans & les serviteurs d'Abraham entendoient la langue des Syriens & de la maison d'où étoit sorti Abraham, qui est en Chaldée. Il est certain aussi, par l'alliance faite entre Laban & Jacob, que la langue hebraïque qui est propre à ceux de la maison particuliere d'Abraham étoit differente de la chaldaïque & de la syriaque: ce qui n'a pu être qu'en la maniere & pour la raison que j'ai dite. Les enfans d'Abraham & toute sa posterité ayant passé depuis en Egypte, elle y conserva cette langue hebraïque qui lui étoit propre, & qui étoit née du mêlange de ces deux langues que j'ai marquées. Il lui fut facile de la conserver, parce que les enfans d'Israël habitant dans la terre de Gessen, séparés des Egyptiens avec lesquels ils ne se mêloient point, & étant crûs en grand nombre en peu de tems, firent comme un peuple séparé dans l'Egypte, qui étoit different de religion & des autres pratiques des Egyptiens. Car ce fut la raison pourquoi Joseph leur procura la terre de Gessen, & voulut qu'ils n'eussent aucune communication avec les Egyptiens dont ils sacrifioient les dieux. Dieu les ayant tirés de l'Egypte par Moyse, & leur donnant sa loi en la mon-

tagne de Sinaï, se servit de la langue qui leur étoit propre, pour leur écrire la loi dans leur propre langue, & en des paroles qui leur fussent intelligibles; & depuis ce tems leur langue hebraïque fut appellée sainte, à cause que Dieu l'avoit sanctifiée en écrivant la loi avec des paroles & des caracteres propres à ce peuple: d'où s'ensuit que la langue n'est devenue sainte que par accident, & que toute autre langue dont il eût plu à Dieu de se servir fut devenue sainte par la même raison.

Le peuple Juif étant entré dans la terre promise a conservé cette langue jusqu'à la captivité de Babylone, où derechef elle se changea en la langue syriaque & chaldaïque, c'est-à-dire, en la premiere langue qui étoit l'originale & la naturelle d'Abraham lorsqu'il sortit de Chaldée. Ils avoient une demeure si mêlée avec les Chaldéens, qu'il est facile de croire qu'en soixante-dix ans toute la langue hebraïque se changea en celle des Chaldéens, & devint pure langue syriaque, telle qu'elle avoit été en Abraham lorsque par le commandement de Dieu il sortit de son pays. Ce qui confirme cela, c'est qu'encore que quelques chapitres de Daniel soient écrits en paroles chaldaïques & hebraïques, néanmoins les chaldéens & syriaques sont purs chaldaïques & syriaques, & les hebraïques sont purs hebraïques, sans qu'il se trouve aucun mêlange des deux langues, afin qu'on ne dise pas que la langue hebraïque s'abatardit en se mêlant avec la chaldaïque, comme il est vrai, selon cette opinion, qu'elle se mêlât du tems d'Abraham ou de ses enfans avec celle des Chananéens. Si j'étois libre, je verrois le livre de Gropius ou Goropius, si je ne me trompe, autrefois Medecin de l'Empereur Charles V. qui a fait un Livre curieux en faveur des langues, où il dit en faveur de sa nation,

tion, que la langue flamande est la plus ancienne, & dit de l'Hebreu des rêveries: ce que je dis ici paroit mieux fondé.

Je serois bien-aise que vous vissiez si on peut y opposer quelque chose de solide, & qui ait quelque fondement dans l'Ecriture. Il est vrai que l'édition syriaque qu'on dit avoir été faite de la Loi & des Pseaumes en faveur d'Hiram ami de Salomon, qui le voulut gratifier de cela, est de ce siecle là, & le surplus que nous en avons en syriaque, n'est que du tems d'Abagar en faveur de Thadée l'Apôtre. S. Jerôme dit souvent en faveur de ces Livres que les Septante ont été remplis & conduits du S. Esprit en leur Ouvrage, ce qu'il semble par votre billet que vous ne reconnoissez pas assez. Voyez si l'opinion qui dit qu'il n'y a que le Thora, c'est-à-dire la Loi, qui ait été traduit par les Septante, est soutenable. Car les Juifs qui ne tiennent encore que la Loi en volume dans leurs Synagogues, ainsi que les anciens ne tenoient qu'elle seule dans ce tems-là, furent contraints de l'envoyer au Roi d'Egypte avec les Septante.

Si Dieu vouloit nous rejoindre quelque jour, il nous feroit la grace de convenir de tous ces points.... Car l'amitié arrose tout, l'esprit & le cœur; & elle ne permet presque jamais que deux amis soient de differente opinion. Si cela arrivoit quelquefois, comme il est arrivé en ce que vous me marquez sur la fin de votre Lettre, cela se dissipe bientôt. Si on ne pouvoit dire ses premieres pensées à un ami sans craindre qu'il n'en tirât des consequences, je renoncerois à l'amitié: que dirai-je des amis qui sont liés par la charité, qui est l'amitié non pas de la terre, mais du ciel & de Dieu même? Il faut que la liberté y soit incomparablement plus grande; qu'on y puisse dire toutes choses, & qu'on y

vive avec une merveilleuse simplicité. Je vous prie de vivre ainsi avec moi, & de croire que mon dessein est d'être encore plus simple avec mes amis que je ne l'exprime par mes paroles. Il n'y a rien qui puisse m'empêcher de vivre ainsi, que l'experience réiterée & reconnue par plusieurs actions, que quelqu'un le trouve mauvais.... Je suis assuré que vous agréerez toujours que je vive avec vous comme j'ai toujours vécu jusqu'à present....

Je crois qu'après cela vous n'aurez garde de diminuer cette liberté & cette ouverture de cœur avec laquelle vous dites que vous voulez vivre avec moi.... J'ai trop d'inclination à la liberté chrétienne pour n'en pas user avec vous après une telle protestation.... A l'égard du refus que je vous fis, un peu avant ma détention, de vous dire les raisons par lesquelles je dissipai la tentation qu'avoit un homme de Cour touchant la divinité, ce ne fut nullement parce que je crus que votre demande étoit curieuse, mais deux autres raisons m'empêcherent de vous satisfaire. L'une que je n'ai presque jamais deux fois la même disposition & la même lumiere, pour répondre à de telles demandes de doctrine. Je prens souvent mes réponses sur le champ.... Je n'avois alors dans l'esprit que certains restes de raisons, qui étoient informes & imparfaites à l'égard des vraies raisons..... L'autre que ne parlant gueres que dans certains mouvemens & sentimens pressans, ne les ayant pas, il m'est impossible de rien dire. Car ce qui dépend d'un certain degré de chaleur que la nature ou la grace donne, n'est pas toujours present; & c'est ce qui me fait former une regle que mes amis savent, qu'il faut disposition & occasion pour parler de quelque chose; & que l'une ne se rencontrant pas avec l'autre, on est souvent obligé de se taire.

J'ai

J'ai voulu penser depuis votre Lettre à me souvenir des raisons que j'étendis alors; mais je ne me suis souvenu que de ces quatre choses en général, des figures, des propheties, des démons, des miracles, par lesquelles je prouvai sensiblement ... la divinité. Je me souviens aussi que la derniere de ces preuves étoit la punition des méchans, laquelle me paroit si sensible & si forte pour prouver la divinité, que je me suis fortifié beaucoup par les exemples que j'en ai vus dans un nombre infini de gens de ma connoissance & de toutes les conditions, dont je me souviens avec douleur. La preuve de la divinité par les récompenses est beaucoup moins pressante, parce qu'elle est beaucoup plus rare & moins sensible, & sujette à beaucoup de contestations.

Si vous m'eussiez dit que cela vous eût fait de la peine, je vous aurois sans doute satisfait; & je vous prie de n'user plus d'une pareille retenue avec moi: car il n'y a rien que j'aime tant que la franchise; & si je n'en use pas avec tout le monde, je puis dire qu'ils me contraignent d'être retenu. J'ai aussi omis de vous dire qu'il y a un tems de parler & un tems de se taire; & qu'ayant alors à vous parler & à vous entretenir d'autres choses à fond, je fuyois celles qui n'y avoient nul rapport, & me tenois aux plus importantes. Je suis, &c.]

Mais me sera-t-il permis, mon Dieu, de parler ici d'une chose qui arriva alors, & de toucher la plaie qui a peut-être le plus saigné, & qui a pénétré plus avant dans le cœur de M. le Maitre? Je veux dire Monsieur son pere. Ce n'étoit point cette vie sans honneur, ni cette consomption de biens qui arrachoit les larmes des yeux de M. le Maitre. C'étoit l'endurcissement d'un pere que le long cours d'une vie dereglée ne pouvoit effrayer, que la sainteté d'une femme fidele

fidele ne pouvoit amollir, & que la conversion si admirable de ses enfans ne pouvoit toucher. Il savoit à quoi la loi de Dieu l'obligeoit à l'égard de son pere. Il n'eut point de sujet plus ordinaire de ses gémissemens, point de motif plus sensible de ses larmes, point d'objet plus ardent & plus continuel de ses prieres. Tout ce qu'il voyoit de plus redoutable dans les Livres saints sur les jugemens de Dieu, qui prend l'un & laisse l'autre, qui fait misericorde à qui il lui plaît, & qui endurcit qui il veut, n'étoit ni si puissant, ni si touchant que ce qu'il voyoit de ses yeux & dans sa propre famille.

D'un mari & d'une femme, Dieu prend l'une pour en faire une personne d'une éminente pié-té, & laisse l'autre; sans que tant de personnes, & une femme si sainte, & des enfans si vertueux, & tout Port-Royal, puissent rien changer dans ses terribles arrêts. Cette sainte maison retentissoit de soupirs pour ce sujet. Cette admirable femme s'immoloit sans cesse à Dieu comme une victime pour le changement de son mari. Ses dereglemens ne sembloient l'avoir séparée d'avec lui qu'afin qu'elle eût le moyen de pleurer plus à son aise pour le salut de celui dont son cœur ne pouvoit être séparé; & tout le monde fut surpris, quand enfin Dieu eut disposé de cet homme, & que sa mort eut répondu à sa vie, de voir la profonde tristesse qu'elle ressentit, & qu'elle le pleuroit avec autant de tendresse que si elle eût eu sujet d'avoir de lui tout le contentement possible.

La douleur de cette sainte veuve alla si loin que M. le Maitre, sur le rapport qu'on lui en fit, se vit contraint en cette occasion de partager ses larmes, & d'en donner de tendresse à sa mere, comme il en donnoit de pitié à son pere.

Madame le Maitre ne pensant plus à rien de

ce monde, n'eut plus de passion que pour prendre l'habit à Port-Royal. Cette cérémonie ravit tout le monde. Un des plus grands sacrifices sans doute qu'ait fait M. le Maitre, a été de se priver de la vue de cette cérémonie si sainte d'une mere qui l'avoit enfanté si souvent à Dieu. Mais la ferme resolution de garder sa retraite l'ayant empêché de se trouver aux funerailles d'un pere mort, il ne voulut pas non plus être present à cette sainte rencontre. La mauvaise conduite du mari avoit été à cette sainte femme un long exercice de pénitence. Mais enfin Dieu ayant pitié d'elle, & les prieres de ses sœurs ayant été puissantes auprès de lui, la tempête la jetta dans le port; & après une *longue & pénible parenthese*, comme disoit M. le Maitre, pendant laquelle Dieu tira de ce mariage si mal assorti de si admirables enfans, elle se joignit à Mesdames ses sœurs dans ce monastere, & répara avec une ferveur incroyable ce qui avoit manqué à ses premieres années.

Cependant ses amis ne laisserent pas, malgré cette prise d'habit, de lui dire en riant, qu'ils ne la tenoient pas par-là dispensée du festin solemnel de la delivrance de M. de S. Cyran, que l'on commençoit à espérer. Cet Abbé informé de tout ce qui se passoit, partageoit sa joie entre la mere & le fils. Voici ce qu'il écrivit à M. le Maitre.

[Je n'ai garde d'oublier la Sœur Catherine de S. Jean votre bonne mere. Je suis très satisfait d'elle, & de toutes les réponses qu'elles a faites à toutes les Lettres que je lui ai écrites. J'estime extrêmement sa docilité, & connoissant tout ce qui est du fond de son cœur, & ce que le commerce du monde lui a pu laisser de defectueux, qui n'ont paru que lorsque la grace de Dieu s'est si fort répandue en elle, je vous avoue qu'elle est

est dans mon cœur. Je n'ai gueres vu un meilleur novitiat d'une veuve. La grace y est toute manifeste, & si fervente pour lui faire embrasser la vie religieuse, que je n'ai gueres vu une resolution pareille à la sienne. Je répondrois volontiers pour son obéissance & pour la soumission de son esprit qui me plaît beaucoup, sans craindre que ce qu'elle voit de défectueux en elle, & à cause de la promtitude de son naturel, & à cause de la bonté de son esprit & de l'accoutumance que l'on prend dans le monde de juger de toutes choses, diminue en rien la facilité qu'elle a à se soumettre & à obéir. Dieu est le maître de toutes les ames, & le vrai auteur & promoteur de leur vertu.... Il faut espérer que Dieu qui a tout fait en elle ... achevera lui seul l'œuvre de sa grace qu'il a commencé en elle.... Estimez-vous heureux d'avoir une telle mere, & d'attendre de ses prieres quand elle sera Professe, un renouvellement de la grace que Dieu vous a faite & à laquelle vous avez droit de prétendre, parce que vous êtes son fils & disposé à la recevoir.

Elle vous apprend par son exemple quelle est maintenant dans l'Eglise la voie la plus courte & la meilleure pour parvenir à la perfection de la vertu. Car il faut avouer qu'elle change selon les tems, à cause de la décadence de la discipline & de l'imperfection générale des chrétiens. Elle a tellement empreinte cette voie dans son cœur, que je puis dire hardiment que tous les hommes de bien de la terre & tous les Anges du ciel ne l'en sauroient détourner, ni lui en faire choisir une autre. Elle compte les mois de son novitiat avec une sainte impatience, qui me fait quelquefois rire de la peur qu'elle a de mourir avant d'être Professe .... Il se peut dire d'elle & de vous, qu'elle s'est sanctifiée par vous, & que vous vous san-

sanctifiez par elle; étant certain qu'elle n'a jamais branlé, lors même que vous étiez dans les plus belles espérances d'une grande fortune, en la sainte affection qu'elle vous a portée, à vous en particulier, & à tous ses enfans en général, pour les sauver. Je n'ai jamais remarqué en personne, au moins en pareilles circonstances, rien de semblable; & tout ce qu'elle a fait ensuite de votre conversion, vous bâtissant une maison, & faisant dessein d'y ajouter des galleries & des terrasses, ne tendoit qu'à faire tout ce qu'elle pouvoit pour vous y confirmer par les contentemens d'une solitude agréable, autant qu'elle le peut être dans une ville, & que les moyens lui permettoient de le faire. Vous voyez l'affection que Dieu m'a donnée pour elle, & pour la vraie vertu qui me ravit en tous ceux qui la possedent. Il n'y en a aucun d'eux qui ne soit mon maître, quelle que soit la personne par sa naissance, basse ou noble, pauvre ou riche: car je n'y puis apporter de distinction. Je suis au fils & à la mere, &c.]

Mais en parlant de Madame le Maitre & de sa prise d'habit, peut-on ne pas parler de Madame Arnauld sa mere, qui sembloit n'attendre plus dans cette vie que de voir cette liaison de ses filles; & que celle que le monde lui avoit arrachée, & avoit si indignement traitée, vînt enfin se rendre Religieuse à Port-Royal avec sa mere & ses cinq sœurs? Cette femme incomparable voyant toutes ses filles & autant de ses petites filles à Port-Royal, eut assez de courage pour s'y venir rendre Religieuse elle-même, & y devenir selon l'esprit la fille de celle dont elle étoit la mere selon la chair. Après avoir accompli tous les devoirs d'une véritable Religieuse, & avoir suppléé au pretieux tresor de la virginité par une fecondité si heureuse, elle mourut (le 28. Février 1641.) d'une telle sor-

te qu'elle laissa ses enfans dans l'incertitude s'ils devoient pleurer une telle mort, ou s'ils devoient s'en rejouir. Ce fut la disposition où se trouva M. de Saci encore jeune en cette rencontre; & je suis assez heureux pour avoir ses sentimens marqués dans une Lettre qu'il écrivoit à M. le Maitre son frere en latin, selon sa coutume, pour lui donner avis de cete mort. La voici en françois :

[MON TRES CHER FRERE, Je ne doute point que vous n'ayez déja appris la mort de Madame Arnauld notre ayeule, si néanmoins on peut donner le nom de mort à une mort que l'immortalité suit de si près. Je m'assure que dans votre solitude vous vous écriez souvent comme moi en pensant à elle: O heureuse femme qui, par l'amour infini qu'elle a témoigné à Dieu & à tous ses enfans, a augmenté la douleur que nous avons de sa perte, & en même tems l'a adoucie! Sa foi étoit simple, son espérance inebranlable, & sa charité sans bornes. Elle a témoigné une patience invincible dans ses douleurs, & non tant une attente paisible, qu'une sainte impatience & comme une avidité de la mort, goûtant déja par avance la joie d'une éternelle vie, dont lui répondoit en quelque sorte sa ferme espérance. Comment donc ne pas pleurer une mort si sainte? Mais d'ailleurs aussi comment pleurer une femme si heureuse? Je ne vous en dis pas davantage. Quand on écrit à un solitaire tel que vous êtes, il faut que les Lettres non seulement soient graves, mais encore qu'elles soient courtes. Je suis, &c.]

Cependant M. de Saci lui même qui voyoit tant de choses se passer dans sa famille contemploit tant de merveilles de la grace, non d'une vue humaine, mais avec un œil de foi. Il conçut de nouvelles resolutions de se consacrer à

Dieu & à la pénitence, quelque innocente que fut sa vie. Paris lui devenoit insupportable, mais on l'y retenoit. Il souhaitoit de tout son cœur d'aller avec Messieurs ses freres, mais on ne le lui accordoit pas. Il pria tant néanmoins qu'on lui permit d'aller passer quelques mois avec eux. M. de Saci qui avoit un fond de respect pour M. le Maitre, étoit tout occupé de ce qu'il voyoit en lui, & ne se regardoit auprès de lui que comme un petit novice. Cependant allant doucement son train, il ne se contenta pas d'imiter ce qu'il voyoit dans ce frere aîné & de le suivre de loin : M. le Maitre étoit surpris de voir un enfant presque lui prêter le collet, oser lui tenir tête, & pousser la pénitence plus avant que lui. Avec quel agrément M. le Maitre me raconta-t-il cela lui-même? „Quand nous nous „ mettions à table, me disoit-il, on nous servoit „ le soir, comme vous savez, une collation fort „ succincte. Cependant elle occupoit autant mon „ frere de Saci qu'un grand souper. Moi qui suis „ d'un naturel promt & chaud, j'avois vu la fin „ de ma portion aussi-tôt que le commencement: „ cela étoit bientôt éclipsé ; & comme je ne „ pensois qu'à me lever, je voyois mon frere de „ Saci, avec sa gravité & sa froideur ordinaire, „ tourner un petit quartier de pomme, le péler „ tranquillement, le couper à loisir, le manger „ sans se presser. A peine avoit-il commencé „ à faire collation, lorsque la mienne étoit déja „ plus d'à-moitié digerée. Ainsi après avoir „ achevé son petit manege, il se levoit de table „ presque aussi léger qu'il y étoit entré, laissant „ sa portion, déja très modique, presque toute „ entiere. Il s'en alloit comme s'il eût été fort „ rassasié, & ne s'engraissoit que de jeûnes."

Lorsque le tems qu'on lui avoit accordé pour cette visite fut expiré, il fallut enfin s'arracher

d'avec

d'avec M. le Maitre pour retourner à Paris. Toute sa consolation fut de continuer ce qu'il avoit vu & fait à la campagne, & d'exercer sur lui les mêmes austerités que Messieurs ses freres. Mais comme il étoit jeune & d'une complexion foible, il succomba bientôt & tomba dans une maladie qui le reduisit à la derniere extrémité. Voici la Lettre qu'il écrivit à M. le Maitre, lorsqu'il fut revenu en santé & qu'il put écrire:

[MON TRES CHER FRERE. Je suis graces à Dieu relevé de la maladie qu'il m'avoit envoyée, dans laquelle, quoique j'aie eu beaucoup d'impatience, j'ai bien reconnu néanmoins que les maladies sont très avantageuses, & qu'on doit les regarder comme des faveurs de Dieu. Quoique la mienne n'ait pas été autrement dangereuse .. néanmoins quand je considérois qu'il ne falloit rien pour m'envoyer en deux jours dans le jour de l'éternité, & pour entendre de la bouche du souverain Juge l'arrêt irrevocable de ce que je devois être pour jamais .... j'avois quelque apprehension. Je vous dirai naïvement les pensées qui me sont venues dans cette solitude de ma maladie, & dans cette méditation de la mort. Je me représentois premierement que la plus grande grace que je pouvois demander à Dieu, & que j'osois à peine espérer de son infinie misericorde, étoit qu'il me mît dans les tenebres & dans les flammes du purgatoire, pour y faire pénitence & satisfaire rigoureusement à sa justice. Combien sont heureux, disois-je, ceux qui font maintenant pénitence sur la terre, puisqu'en comparaison de celle-là, les plus âpres sont douces! Après je considérois combien je serois obligé à Dieu s'il me donnoit encore quelque tems à vivre, afin de faire pénitence, & de me disposer à paroître au jour de ma mort devant lui avec plus de confiance en sa misericorde. La troisiéme pensée qui me venoit étoit que le monde

de étoit un pur néant & une folie, & que nous ne devions jamais y arrêter la moindre de nos pensées, si ce n'est pour regarder avec compassion les hommes qui se jettent en riant dans l'abîme du feu éternel..... Voilà, mon frere, la méditation d'un malade que je desirerois que Dieu imprimât dans mon cœur pendant la santé. Les bienheureux solitaires comme vous, qui ont toujours l'esprit dans les années éternelles comme le Roi pénitent, n'ont pas besoin que Dieu, par une maladie, les approche sensiblement de la mort, pour leur faire apprehender le jugement terrible qui la suit. Votre chambre vous donne une solitude volontaire, comme mon lit m'en donnoit une forcée. Vous gardez le silence pour obéir à Dieu, comme je le gardois pour obéir à un Medecin; & vous faites des jeûnes pour chasser le péché, comme j'en faisois de fort pénibles pour chasser la fievre. Au reste je vous écris ce mot, mon très cher frere, sans attendre ou même sans desirer de vous aucune réponse... Je n'aurai point de peine à me retrancher sur la satisfaction que je recevrois de vos discours; & vous considérant dans le desert où vous jouissez si familierement de la compagnie du Roi des Anges, je vous demande seulement, & au bon frere de Sericourt que je salue de tout mon cœur, que vous me donniez quelque part dans vos prieres, & que vous représentiez quelquefois ma pauvreté à ce grand Maitre que vous servez avec tant de joie, d'humilité & de reverence.]

Il est remarquable que M. de Saci en 1646. ou environ, qu'il écrivoit cette Lettre, étoit le même qu'en 1684. qui a été l'année de sa mort. Ceux qui étoient alors auprès de lui savent que n'ayant été malade qu'un jour, il ne disoit presque alors autre chose que ce qu'il avoit pensé dans sa maladie quarante ans auparavant. En mou-

mourant il relevoit le bonheur du purgatoire; & les paroles qu'il disoit au lit de la mort étoient les mêmes que celles qu'il écrivoit dans sa jeunesse.

Lorsque M. de Saci se rétablissoit doucement, le trop grand desir qu'il eut d'assister à la Messe de minuit avec sa devotion ordinaire, lui causa une rechute qui obligea ceux qui avoient soin de lui de le veiller un peu plus, & de ne le laisser pas faire tout ce qu'il vouloit. Sa charité ne pouvoit être sans action. Il se voyoit comme partagé entre Messieurs ses freres. Il donnoit son admiration aux deux qui étoient retirés à Port-Royal, & ses prieres aux deux autres qui étoient à Paris, & dont Dieu n'avoit pas encore touché le cœur, c'est-à-dire, à M. de S. Elme & à M. de Valemont. Dans l'ardent desir dont il bruloit que Dieu étendît aussi sur eux sa main favorable pour les toucher, il soupiroit continuellement pour cela; & quand il y voyoit de l'opposition de leur part, il ne pouvoit se consoler. Il manioit adroitement leurs esprits avec sa douceur ordinaire. Il écoutoit leurs peines. Il diminuoit les petites plaintes que l'on faisoit d'eux. Il prioit que l'on supportât leurs foiblesses, que l'on ménageât leur humeur, & qu'on les laissât libres de demeurer où ils se trouveroient mieux ou moins gênés. M. de S. Elme craignoit M. le Maitre, & il vint un jour tout fâché trouver M. de Saci: „ N'est-il pas „ bien dur, lui dit-il, de recevoir une Lettre de „ cette sorte de la part d'un frere à qui je de- „ mande la permission de l'aller voir. Tenez, „ voyez, lisez-la vous même, & me plaignez." Voici cette Lettre:

[Monsieur mon tres cher frere. Si j'étois en un autre lieu que celui-ci, je serois bien aise de vous voir, & mon affection pour vous me feroit passer par dessus les sujets de déplaisir que vous nous avez donnés par votre conduite. Mais étant retiré

dans

dans une maison contre laquelle vous plaidez maintenant, & contre l'honneur de laquelle vous avez fait dire des impostures & des mensonges honteux dans les écritures que j'ai vues, je vous prie de ne prendre point la peine de me venir voir, parce que je ne pourrois pas vous dissimuler cette injure que j'ai partagée avec la maison, & que je serois marri d'avoir des reproches à vous faire dans cette entrevue. Quand ce procès sera jugé, & que la sentence sera confirmée par arrêt, comme il y a lieu de l'espérer de la justice du Parlement, il ne tiendra qu'à vous que nous vivions toujours comme freres, & que je vous embrasse de bon cœur, aimant toujours votre personne, quoique je ne puisse approuver votre procedé, & étant, &c.]

La conduite de M. de S. Elme, appellé depuis M. le Maitre, avoit été d'abord un peu irreguliere. Tout le monde a connu son esprit qui étoit vaste & rempli de grandes connoissances, & de beaucoup de litterature, mais un peu mal digerée. S'il n'a pas répondu d'abord à la piété de ses trois autres freres, que peut-on dire sinon que Dieu a ses momens? Il appelle les uns à la premiere heure & les autres à la derniere. Il n'y a eu rien de si édifiant que la mort de ce bon vieillard, sur qui Dieu n'avoit peut-être differé de verser sa grace, qu'afin de tirer de lui par un honnête mariage deux excellens fruits, c'est-à-dire, deux filles d'un excellent esprit & d'une solide piété, dont l'aînée, qui étoit si chérie de M. de Saci son oncle, a été l'exemple de toutes les Dames chrétiennes.

M. de Saci étoit donc comme l'entremetteur, & lorsqu'il voyoit que les négotiations ne réussissoient pas, il en avoit de la douleur sans néanmoins se rebuter. Il écrivit à M. le Maitre, „ qu'il voyoit bien ce que c'étoit que ces deux

„ humeurs; qu'il trouvoit M. de Valemont plus „ facheux, quoiqu'il fût plus poli en apparence, „ parce que M. de S. Elme n'avoit que des „ boutades après lesquelles il revenoit, au lieu „ que l'autre faisoit toujours sa volonté; qu'après „ tout ils devoient tous s'humilier; qu'ils n'a„ voient rien fait de plus à Dieu afin qu'il les „ discernât, que tous cinq étoient sortis d'une „ même mere; qu'il n'y avoit aucune raison „ pourquoi Dieu leur avoit fait plus de grace à „ eux trois qu'aux deux autres."

Voilà quelles étoient les entrailles de M. de Saci pour Messieurs ses freres. La charité sembloit être née avec lui. Il aimoit les pauvres jusqu'à l'excès, & s'arrachoit tout à lui-même pour leur donner tout. Je me souviens que dans la suite ayant reçu une somme assez considérable pour ma subsistance, d'un accommodement que j'avois fait avec un Libraire, je lui proposai d'en donner à Dieu la moitié, afin qu'il bénit le reste. Il me dit „ qu'il croyoit que c'étoit trop, „ & qu'il suffisoit d'en donner une centaine de „ pistoles." Ce fut sur cela qu'il me dit, „ qu'il „ falloit être sage dans les aumônes; que lorsqu'il étoit jeune, il donnoit familierement „ les pistoles aux pauvres, & que M. de S. Cy„ ran, lui qui, comme l'on sait, avoit des entrail„ les de misericorde, l'en reprit, & lui dit qu'il „ devoit être plus retenu dans ses aumônes, & „ garder de grandes mesures de sagesse en faisant „ la charité."

M. de S. Cyran connoissant à fond son mérite & sa piété, lui addressoit de tems en tems quelques enfans pour leur donner quelques heures de son tems. Mais il lui donna de quoi exercer sa charité, en lui envoyant un nouveau converti pour en prendre soin: c'étoit M. de Luzanci. Cet homme dont la memoire est en bénédiction, étoit fils

de M. d'Andilly. Il avoit été mis Page tout jeune chez M. le Cardinal de Richelieu, chez qui ces places là étoient alors extrêmement briguées, comme les plus beaux postes pour la jeunesse de qualité. M. le Cardinal ayant beaucoup de considération pour M. d'Andilly avoit beaucoup d'égard pour M. de Luzanci, & il le poussa de bonne heure à l'armée où il lui donna des emplois de distinction.

Comme il étoit extrêmement accompli & d'un naturel semblable à celui de Monsieur son pere, c'est-à-dire, qu'il avoit tout ce qu'il falloit pour aimer & se faire aimer, il ne manqua pas de trouver de grands sujets de combat encore plus dangereux dans la paix que dans la guerre. Ainsi peu à peu voyant par la solidité de son esprit, d'un côté les dangers qui l'environnoient, & admirant de l'autre tant de conversions éclatantes dans sa famille, il ne fut pas sourd à cette voix. Il conçut donc le dessein généreux de se donner à Dieu comme Messieurs ses cousins; & comme il savoit que c'étoit à M. de S. Cyran qu'il falloit s'addresser en voulant se convertir, il lui écrivit une Lettre à laquelle cet Abbé si sage fit une réponse que l'on voit dans le premier Volume de ses Lettres.

Mais comment agir dans cette rencontre? Que dira le Cardinal, s'il voit que cet homme qu'il tient prisonnier comme un homme dangereux, lui enleve ainsi des personnes jusques dans sa propre Maison? Pour moi j'avoue que je suis comme hors de moi quand je vois tous ces coups de grace, & quand je considére de quelle maniere Dieu se joue de ce grand politique, & confond toute sa sagesse. Car ce changement de M. de Luzanci & de beaucoup d'autres, arriva en même tems que le changement si surprenant du Gouverneur de Vincennes.

On sait que le Cardinal ne mettoit en place, & principalement dans une qui lui étoit si importante, que ceux dont il étoit bien assuré. Cependant ce Gouverneur ne fut pas plutôt informé de la conduite de ce sage prisonnier, qu'il conçut pour lui un fond d'estime qui ne se peut dire. Il resolut de prendre à l'avenir ses avis en toutes choses pour sa conduite. Cela alla si loin que M. de S. Cyran qui ne parloit jamais avec exageration, s'en expliquoit néanmoins dans quelques Lettres qu'il écrivit, d'une maniere à faire comprendre qu'il s'étoit fait quelque chose de prodigieux dans ce Gouverneur. On le vit dans la suite par les adoucissemens qu'il eut soin de faire succeder aux duretés qu'une femme avare, qui regnoit en cette prison, avoit fait impitoyablement souffrir au serviteur de Dieu, dans l'espérance de le voir bientôt mourir, & de faire en recompense donner son Abbaye à son fils.

Pour revenir à M. de Luzanci, M. de S. Cyran vit dans sa sage piété tant de marques du doigt de Dieu qu'il espéra toujours pour la suite. Néanmoins comme il usoit toujours d'une très grande circonspection, sur tout à l'égard des jeunes gens, il se contenta d'abord de lui prescrire simplement un reglement de vie fort commune, & des pratiques de devotion fort ordinaires. Il le pria de bien juger de tout avant que de quitter sa profession des armes où, quoiqu'avec peine, on pouvoit néanmoins se sauver. Enfin il lui dit en finissant sa Lettre que s'il étoit bien fidele à ce qu'il lui avoit marqué, Dieu peut-être porteroit sa piété plus avant. Ce fut une espece de prophetie; car ce jeune Gentilhomme se sentit transporté de mouvemrns si violens de l'amour de Dieu, qu'il pria avec instance qu'on lui permit de se retirer à Port-Royal avec ses cousins.

M.

M. de S. Cyran apprehenda un peu pour lui cette solitude & cette vie affreuse. Il se rendit néanmoins, principalement pour mieux cacher le nouveau pénitent, & éviter d'irriter encore plus le monde. Ce qu'il craignoit arriva. Cette retraite effraya le jeune homme, qui sortoit à peine de la grande Cour. Ainsi on jetta les yeux sur plusieurs endroits de Paris, où il pût mener une vie qui lui fût plus proportionnée; & on n'en trouva point de plus propre que de le mettre avec M. de Saci, qui pourroit lui apprendre le latin pour l'occuper dans sa retraite.

M. de Saci s'offrit de tout son cœur à rendre ce service à ce bon cousin, ne prévoyant pas alors que Dieu lui destinoit cette personne pour être sa plus grande consolation pendant sa vie, & presque son unique à la mort. Mais à la premiere tentative, on reconnut aisément qu'entre tant de talens que Dieu lui donnoit, il n'avoit pas reçu celui des sciences. Ainsi sa ferveur pour la pénitence croissant toujours de plus en plus, il pria avec tant d'empressement qu'on le laissât retourner à Port-Royal qu'on ne put le lui refuser. M. le Maitre en eut de la joie, & sans se rebuter de la premiere sortie, il rendit un bon témoignage de sa conduite en écrivant à M. de S. Cyran. Celui-ci en répondant à M. le Maitre lui manda, „qu'il étoit bien aise de voir „ qu'il étoit content du nouvel Ermite qu'il lui „ avoit envoyé; que c'étoit une bonne ame, „ mais qui avoit besoin de conduite; que Dieu „ acheveroit le reste puisqu'il est la fin aussi bien „ que le commencement, & qu'il voudra peut-„ être achever seul cette œuvre, comme il l'a-„ voit commencée lui seul." Il écrivit en même tems cette Lettre à M. de Luzanci:

[MONSIEUR, J'ai su votre retour à Port-Royal, & la bonne volonté que l'on a de vous assister

 dans

dans vos études. Je mande jusqu'où cela se doit étendre ; car si vous me croyez, votre plus grande ambition sera de vous rendre parfaitement chrétien, à quoi la science ne sert de gueres, y nuisant plutôt. Au contraire l'obéissance & la soumission d'esprit y sert beaucoup, avec un peu de latin autant qu'il en faut pour entendre l'Ecriture, & les autres Livres des Saints qui doivent servir à l'ame d'un jeune homme qui pense serieusement d'être à Dieu. C'est pourquoi.....j'ai cru à propos de vous dire que, puisque Dieu vous mene au lieu où vous êtes, vous devez vous laisser gouverner en toutes choses par M. le Maitre, & prendre plaisir de vous éprouver vous-même par l'exercice exact de l'obéissance, pour voir jusqu'où va le desir qu'il vous a donné de le servir. Je prens pour un effet des regards de Dieu sur vous de ce qu'il vous a conduit au lieu où vous êtes. Vous ne sauriez être en meilleure compagnie ni qui vous aime davantage, & je vous supplie autant que je le puis, d'y faire comme une espece de vie de novice, rendant à M. le Maitre tout ce qu'il desirera de vous. Il est clair que c'est ce que Dieu demande de vous, & que c'est la voie par laquelle il veut vous mener à la perfection de la vertu.... Ces hommes saints & solides qui ont pris la solitude & le repos de la campagne pour partage, ne veulent gueres avoir de jeunes gens avec eux....Je vous conjure encore une fois par la part que je prens à votre salut de rendre principalement à M. le Maitre, puis à Monsieur son frere, tout ce que la civilité chrétienne, qui consiste principalement dans l'obéissance, demande de vous.]

Ce fut donc là que M. de Luzanci vint tâcher de recueillir les restes de cet esprit de pieté qui respiroit encore dans les cendres de M. Arnauld son ayeul, qui étoit mort chrétiennement

dans

dans ce desert il y avoit environ vingt ans (le 29. Decembre 1619.(Il fut là aussi comme précurseur de M. d'Andilly son pere, qu'on verra se retirer dans cette heureuse solitude.

Mais peut-on, en parlant de tant de personnes d'une même famille, qui se donnent à Dieu en si peu de tems, ne pas parler de celui qui en est la plus grande gloire? Je veux dire le celebre M. Arnauld Docteur. Messieurs le Maitre avoient fait leurs premieres études avec lui: sur quoi M. le Maitre m'a dit, pour marquer quel étoit dès lors son esprit, que s'appliquant à autre chose, il n'étudioit jamais ses leçons; qu'il attendoit pour les apprendre à les entendre reciter avant lui à ses neveux; & qu'il les disoit sans aucune faute. Il étudia ensuite en Sorbonne; & c'étoit-là qu'il étoit lorsque M. le Maitre se retira du Palais. Son esprit brilloit dès lors, & faisoit concevoir de grandes espérances de lui pour l'avenir. Je me souviens que M. le Maitre me montra une Lettre que le petit oncle lui avoit écrite alors. M. Arnauld l'avoit prié de lui envoyer quelques-uns de ses plaidoyers. M. le Maitre, quoiqu'encore dans le monde, vouloit les tenir cachés, & il les lui refusa, mais d'une maniere très obligeante & toute pleine d'esprit, en louant M. Arnauld des Ouvrages qui paroissoient de lui. M. Arnauld lui fit sur le champ cette réponse:

[Je ne suis point fâché, mon neveu, que vous me trompiez si agréablement, & qu'en même tems vous refusiez & exauciez ma priere. M'envoyer une si bonne piece pour me condamner à ne rien recevoir de vous, c'est me faire riche en me menaçant de pauvreté, & me donner des faveurs au milieu d'une disgrace. Ne pensez pas néanmoins que je vous en quitte à si bon marché. Je vous demanderai toujours, quand je devrois passer pour le plus avare hom-

me du monde. Je vous persecuterai continuellement si vous ne me satisfaites.... Votre magnificence ne paroitra-t-elle qu'à me donner des louanges? Ce n'est pas ce que je desire. Ne soyez pas, je vous prie, si prodigue en ce point, afin de vous mettre en droit d'être plus librement avaritieux de ce que je vous demande. Il est bien plus convenable que vous gardiez ces panegyriques pour vos Ouvrages, si votre modestie le peut permettre. Les miens sont assez glorieux, pourvû qu'on en excuse les defauts. Il est vrai que si je pensois que vos paroles fussent vos sentimens, je serois au desespoir; parce que je m'imaginerois que, comme on n'estime les enfans qu'en comparaison de leur âge, vous ne louez aussi ce que vous voyez de moi qu'en comparaison de la foiblesse de mon esprit, qui ne seroit pas capable de rien produire de plus parfait. Pour l'honneur de Dieu, ne me faites point ce tort. J'aime bien mieux que l'on dise que je ne fais rien qui vaille, que de perdre l'espérance de faire mieux.]

M. Arnauld vivoit de la sorte, se faisant admirer de toutes les personnes qui le connoissoient. Il faisoit ce que font les plus honnêtes gens de famille qui aspirent au doctorat. Il étoit extrêmement propre. Il avoit des bénéfices considérables & des dignités dans les Eglises cathedrales. Il faisoit rouler le carosse à Paris. Ses amis qui avoient des lumieres bien superieures aux siennes, n'osoient rien lui dire de peur de troubler son esprit, & se contentoient de gémir en eux-mêmes de le voir entrer tête baissée dans la voie large & commune, dont ils prévoyoient les dangers. M. de S. Cyran lui-même écrivant à M. d'Andilly à la mort de Madame sa mere avoit écrit aussi au jeune Arnauld comme à un ami, mais une Lettre de simple civilité & sans entrer en rien de particulier.

Ce-

Cependant M. Arnauld peu à peu, & sans aucune induction étrangere, commença enfin de lui même à regarder avec des yeux fideles les grands changemens de Messieurs le Maitre, de Luzanci, & tant d'autres merveilles de la grace de Dieu qui se faisoient admirer dans sa famille. Se voyant lié par le sang à tant de personnes d'un aussi grand mérite, il conçut une sainte ambition de leur être encore plus uni par l'esprit. „ Que prétens-je, disoit-il en lui-même,
„ me, avec tout cet éclat de la Sorbonne? Mes
„ actes peuvent-ils y avoir plus d'applaudissemens
„ que les plaidoyers de mon neveu au Palais?
„ Vient-on de plus loin, & se presse-t-on plus
„ pour m'entendre que l'on faisoit pour le venir
„ ouir haranguer? Ne seroit-ce pas une honte à
„ moi de ne le pas suivre, & de ne pouvoir pas
„ rompre des chaînes moins puissantes que les
„ siennes?"

On fut donc surpris qu'il écrivit par M. d'Andilly son frere une grande Lettre à M. de S. Cyran, qui jusques-là avoit toujours gardé un grand secret, attendant que Dieu parlât lui-même, comme il l'en prioit toujours, aussi bien que les admirables sœurs de M. Arnauld Religieuses à Port-Royal. C'étoit presque assez qu'elles eussent entrepris quelqu'un pour l'assurer de sa conversion. M. de S. Cyran, ayant reçu cette Lettre fit, quoiqu'incommodé, une longue réponse; sans rien dire à personne de ce qui se passoit, laissant seulement conjecturer quelque chose de grand. Cette Lettre fut bientôt suivie d'une visite, parce que M. de S. Cyran avoit alors la liberté de voir ses amis. Cette visite acheva tout-à-fait en M. Arnauld ce que Dieu avoit déja commencé, & M. de S. Cyran voyant que Dieu avoit parlé le premier lui prêta ensuite sa langue pour continuer son ouvrage.

M. Arnauld étoit comme hors de lui-même de trouver en M. de S. Cyran un homme qui répondoit à tout, qui prévenoit toutes ses difficultés, qui lui ouvroit l'esprit pour voir ce qu'il ne voyoit pas encore, pour approfondir ce qu'il n'avoit encore fait qu'effleurer, & pour lui apprendre à tirer les conséquences des principes qu'il voyoit établis dans ses Livres. Ce fut surtout l'exemple de la patience d'un si grand homme dans une si longue prison, qui lui donna à lui-même ce fond de courage qui le rendit depuis, selon l'expression de l'Ecriture, comme un jeune lionceau prêt à fondre sur tous ceux qui attaqueroient l'Eglise dans sa foi ou sa discipline, & plus capable de donner de la terreur aux autres que d'en recevoir.

Si M. Arnauld eut de la joie de voir M. de S. Cyran, le saint Abbé n'en eut pas moins de son côté de voir en ce jeune homme tant de lumiere, avec une intrepidité de cœur qui promettoit tout par avance; & tout cela joint à une simplicité admirable, qu'on avoit peine à allier avec tant d'esprit & tant de cœur: car c'étoit-là le vrai caractere de M. Arnauld.

Il ne respiroit que la pénitence, il ne parloit que de la pénitence, il ne pensoit qu'à la pénitence. On ne le voyoit plus dans les visites comme auparavant. Il n'alloit plus en Sorbonne que comme M. le Maitre au Palais lorsqu'il fut touché de Dieu, c'est-à-dire, par nécessité. Il trouvoit plus de delices dans le secret de son cabinet & dans l'obscurité de sa retraite, que dans la foule des Docteurs & dans la lumiere de la Sorbonne. Les bénéfices commencerent à lui paroître, comme ils paroissent à presque tous ceux qui sont touchés de Dieu, c'est-à-dire, une charge & un fardeau; & trouvant assez dans son patrimoine de quoi vivre honnêtement, il ne pen-

la plus qu'à s'en defaire, & à chercher d'honnêtes gens pour les leur remettre ; sans s'embarrasser de sa famille, non pas même des enfans de celui qui les lui avoit procurés. Il ne voulut plus suivre son esprit propre. Il voulut se regler en tout sur les avis de M. de S. Cyran, qui lui écrivoit de tems en tems des Lettres qu'on peut voir dans le second Volume du recueil qu'on en a fait.

Par quelle regle inflexible & toujours stable, voulez-vous, mon Dieu, que ceux que vous destinez à instruire les autres dans votre Eglise commencent par faire eux-mêmes ce qu'ils leur doivent enseigner ? Vous retablissiez alors la pénitence dans votre Eglise. Des conversions admirables en donnoient des exemples qui jettoient de toute part un grand cri. Il restoit à y porter les fideles par des instructions solides. Vous destiniez à cela votre serviteur ; mais vous vouliez qu'auparavant il pratiquât lui-même ce qu'il devoit enseigner aux autres, & qu'il commençât par faire pénitence dans le secret avant que d'y porter publiquement les fideles.

On le voit donc plein de cet esprit qu'il nourrissoit dans la solitude, entreprendre à l'occasion d'un Ecrit qui combattoit la pénitence, un Ouvrage qui vivra dans tous les siecles, pour la soutenir hautement. Tout Paris fut surpris de voir un jeune Docteur, de qui on n'attendoit rien de tel, élever sa voix comme un autre Jean Baptiste, non dans un desert, mais dans la capitale du royaume, pour prêcher la pénitence. On commença à ouvrir les yeux lorsque le Livre admirable *de la fréquente communion* vint éclairer les hommes comme un flambeau. On reconnut que la pénitence n'étoit point un jeu, comme on sembloit le croire par la maniere dont on la faisoit ; qu'il falloit pleurer, prier, gémir, veiller, jeûner, affliger l'ame & le corps, montrer par

tout son exterieur qu'on déploroit la perte de son innocence, se priver des choses permises parce qu'on s'étoit laissé aller aux illicites, & pratiquer des remedes qui fussent contraires aux maux. On fut effrayé quand on vit dans ce savant Livre combien le péché commis depuis le batême étoit un outrage énorme contre Dieu, qu'il faisoit en quelque sorte triompher le diable de Dieu même; combien il étoit difficile de s'en relever; combien de gens pleuroient leurs péchés sans les quitter; combien les quittoient sans les pleurer, & combien par conséquent il y avoit de fausses pénitences.

Pendant que M. Arnauld étoit consolé en voyant les bons effets que cet Ouvrage produisoit dans le royaume, il se vit attaqué & déchiré de toutes parts par les médisances de ceux que le démon irrité de la doctrine de ce Livre lâchoit contre lui. Les assemblées frémissoient, les chaires retentissoient des impostures atroces que l'on employoit contre sa personne, & contre son Livre. Il faudroit voir à fond le cœur de M. Arnauld, encore tout bouillant alors de sa nouvelle conversion & de la grace du sacerdoce qu'il avoit reçue avec de si saintes préparations, pour bien juger de la joie qu'il avoit de voir tous ces soulevemens contre lui, par l'utilité qui en revenoit à l'Eglise. Il en plaignoit les auteurs. En voyant avec des yeux fideles & chrétiens ces effets de misericorde que Dieu opéroit par ceux-même qu'il livroit à sa justice, il versoit des larmes d'une tristesse compatissante sur des personnes si aveugles & si ennemies de tout bien; & dans le même tems il auroit souhaitté d'être encore plus déchiré par la calomnie, pourvû que les ames saintes en eussent encore tiré plus d'avantage. Cependant les tumultes seditieux & les plaintes sanguinaires de ses ennemis allerent jus-

jusqu'à la Cour, & l'engagerent insensiblement d'entrer dans leurs passions. Ils concerterent ensemble de faire donner un ordre à M. Arnauld d'aller à Rome, pour y rendre compte de sa foi devant le Pape. Plusieurs d'entre les amis de M. Arnauld croyoient qu'il le pouvoit faire, & M. Arnauld lui-même qui sentoit son innocence, & qui se conduisoit en tout avec une simplicité admirable, ne s'en éloignoit pas. Mais les plus sages, qui lisoient plus avant dans le cœur des auteurs de ce dessein artificieux, firent tous leurs efforts pour l'en détourner.

M. Arnauld les crut, & prenant le parti de se cacher, il écrivit à la Reine Mere une Lettre par laquelle il lui dit que si la bonté de Sa Majesté n'étoit aussi universellement reconnue de toute la France, que l'esprit violent & vindicatif de ceux qui s'étoient déclarés ses ennemis l'étoit de toute l'Europe, il se seroit contenté de se retirer & de gémir en secret, offrant ses vœux & ses prieres à celui qui s'appelle le Roi des Rois, & qui est le protecteur des opprimés & des foibles, sans oser écrire à Sa Majesté pour la prier humblement de pardonner à un disciple de l'Evangile & à un ministre de Jesus-Christ, s'il ne se précipitoit pas volontairement dans le péril si redoutable d'être banni de la France, & relegué à Rome, en apparence pour y rendre raison de son Livre, mais en effet pour y être sacrifié aux poursuites injustes & violentes de ceux qui le persécutoient; que comme tout Paris & toute la Cour étoient assurés que Sa Majesté étoit incapable par elle-même d'avoir d'autres pensées & d'autres desseins que de piété & de justice, il voyoit aussi qu'elle ne pouvoit sans un miracle dissiper toutes les tenebres & tous les artifices secrets des personnes qui croyoient avoir droit de venger leurs injures particulieres sous le

le pretexte de celles de Dieu, de Jesus-Christ, & de l'Eglise; qu'encore qu'il se pût faire que l'innocence de ses intentions, dont tant de personnes illustres pouvoient lui répondre, & que la pureté du Livre *de la fréquente communion* dont vingt Docteurs de Sorbonne & quinze Evêques s'étoient rendus les défenseurs après en avoir été les approbateurs, pussent faire quelque impression sur l'esprit de Sa Majesté, il sembloit néanmoins, voyant l'état des choses, que ce seroit violer le précepte de l'Evangile, s'il ne fuyoit la violence des hommes pour se retirer entre les bras de Dieu; qu'ainsi il feroit tort à la douceur & à la moderation naturelle & chrétienne de Sa Majesté, s'il n'imploroit sa justice & sa clémence pour la supplier très humblement d'agréer qu'il ne sortît point de France, pour aller dans un pays où Sa Majesté n'étoit pas Reine, & où ses ennemis étoient très puissans; qu'il espéroit qu'elle ne desagréeroit pas qu'après avoir été assez malheureux pour n'avoir pu adoucir, par la moderation de ses Ecrits, l'aigreur de ceux qui vouloient avoir le privilege de blesser impunément les plus grandes vérités, & de dechirer les personnes les plus innocentes, il ne fût pas néanmoins assez imprudent pour s'exposer à leurs violences; que c'étoit pour ce sujet qu'il s'alloit mettre à couvert sous l'ombre des ailes de Dieu, où il lui offriroit sans cesse ses prieres pour la prosperité de Sa Majesté.

Ce fut donc ainsi que Dieu prit, pour ainsi dire, M. Arnauld par la main pour le faire entrer dans la retraite, où il faisoit aller alors presque tous ses serviteurs. Dieu procura une retraite à ce Docteur persécuté chez des personnes amies qui commençoient à embrasser la pénitence, & qui n'avoient pas encore éclaté dans le monde. Ils mirent leur gloire à voir leur maison servir d'azile à ce ser-

serviteur de Dieu, & ils le cacherent avec tout le soin possible : ce qui attira sur cette famille toutes les bénédictions de Dieu qu'on a vu depuis avec joie qu'il y a si abondamment répandues. M. Arnauld vivoit là paisiblement comme un agneau, pendant qu'une infinité de personnes frémissoient contre lui comme des loups.

Messieurs le Maître s'offrirent tous à son service pour l'aider dans ses travaux. M. de Saci fut quelque tems après compagnon de sa retraite. M. le Maitre, demeurant ferme dans sa solitude, lui envoyoit de ce lieu les traductions des passages des Saints Peres dont il avoit besoin, & M. de Sericourt lui offrit sa plume pour transcrire ce qu'il lui falloit.

On peut dire que M. de Saci étoit dès lors comme l'ame qui regloit tout par sa sagesse & par sa douceur. Il est vrai que j'admire ce jeune Ecclesiastique, à cause de la moderation que je vois dans une Lettre qu'il écrivoit dès ce tems là à M. le Maitre son frere, en lui envoyant quelques cahiers de M. Arnauld. Il le prioit de les bien examiner, pour adoucir ce qui seroit un peu trop fort & qui pourroit paroître un peu aigre.

[Prenez garde, mon très cher frere, à tous ces termes un peu durs. Il dit par exemple en un endroit : *N'est-ce pas un abus intolerable*, &c. J'avoue que l'ignorance étoit prodigieuse en ce tems, mais la nôtre seroit semblable si Dieu ne nous avoit fait tomber en si bonnes mains. Pourquoi en cet endroit où mon oncle parle d'un *abus intolerable*, ne met-on pas plutôt *déplorable*, puisque nous pourrions y être enveloppés comme les autres ? Nous devons en ce tems nous contenter que la vérité soit tolerée, & non pas appeller des abus, intolerables, comme si nous étions encore dans les siecles où la vérité regnoit souverainement, & avoit autant de défenseurs qu'il

qu'il y avoit d'Evêques dans l'Eglise. Il faut aussi considérer que mon oncle a paru un peu chaud lorsqu'il étoit sur les bancs. Quelques-uns l'ont regardé comme un esprit de feu, & ont craint qu'il ne fût un peu aigre, quoiqu'il ne le soit nullement, & qu'il soit l'homme du monde qui ait moins de fiel. Mais il faut ôter tout prétexte, & combattre aussi bien les imaginations des hommes que leurs erreurs. De plus mon oncle est jeune. Il parle à un homme fait & à un grand directeur. En l'attaquant il combat bien du monde. La vérité ne demande point de lui cette apparence d'aigreur. Elle se contente que le monde la souffre sans demander qu'il la reçoive. Les personnes interessées seroient ravies de decharger leur colere sur les personnes, lorsqu'ils ne peuvent rien reprendre dans l'Ouvrage. Vous savez cela mieux que moi, & vous connoissez & aimez un grand serviteur de Dieu, qui a dit qu'il faut bien se garder de parler de la vérité avec vanité, & de la charité avec aigreur & cupidité.]

Ainsi M. de Saci, quoique dans une grande jeunesse, avoit toujours en main comme une regle d'or, pour juger de tout & pour tâcher ensuite d'y rendre les choses conformes, autant qu'il pouvoit. Si d'un côté il s'appliquoit à moderer un peu ce feu de M. Arnauld, on voit de l'autre qu'il ne travailloit pas moins à exciter & relever le courage de M. le Maitre qui, étant pour l'ordinaire toujours brulant, ne laissoit pas de s'abattre dans les rencontres, comme il arriva en celle-ci.

Ce pieux solitaire ayant employé une partie de ses veilles à traduire des Ouvrages des saints Peres, on fut un peu surpris de voir cette nouvelle maniere de faire paroître en notre langue, avec tant de pompe & de majesté, les Ouvrages des

des anciens. Mais il se trouva quelques personnes qui, étant accoutumées depuis long-tems à la maniere brute & gauloise des traductions qui jusques-là avoient paru, craignirent qu'on ne donnât trop à la beauté aux dépens de la fidelité. Cela fut dit à M. le Maitre qui fut bien aise de s'éclaircir avec ces personnes, & de voir avec eux de quelle maniere il devoit se conduire en traduisant. Ces personnes examinant de plus près les choses, répondirent à M. le Maitre que „ leurs petits differens étoient bien aisés à accommoder; qu'il se trouveroit même qu'après „ s'être bien entendus on n'en auroit point; que „ quand on disoit qu'il falloit suivre exactement „ les paroles d'un auteur, on ne prétendoit pas „ qu'il fallut le faire au desavantage de la langue „ dans laquelle on traduisoit; qu'on vouloit seulement dire qu'il falloit rendre le sens tout entier, en gardant la même force non seulement des pensées, mais aussi des ornemens „ & des paroles, autant qu'il étoit possible; que „ c'étoit là l'avis de Ciceron & des autres." M. le Maitre gouta ces avis, & comme il s'étoit aussi ouvert à M. de Saci sur ce sujet, ce dernier lui écrivit ceci:

[MON TRES CHER FRERE, Je crois que ce que vous dites est vrai, & qu'une demie heure de conference éclairciroit toutes ces difficultés touchant vos traductions. Je vous avoue néanmoins que je n'aimerois pas votre delicatesse sur certains mots, comme *oignit*, *dilection*, *tabernacle* & autres. J'en ai parlé à M. d'Andilly qui n'en feroit aucune difficulté. Ce que je considére en cela, c'est ce que vous dites que, puisque nous ne parlons pas pour nous mais pour les autres, en retranchant de la langue les mots qui leur sont familiers, non seulement vous ne contenterez point ceux qui aiment la pureté de la langue,

gue, mais au contraire vous les blesserez. Ainsi je ne vois pas que cela mérite la peine de nous rendre si exacts dans nos paroles. Si les plus polis ne desirent pas cela de nous, pourquoi nous gêner inutilement? En demeurant dans cette rigoureuse exactitude, il y auroit du danger que nous n'écrivissions alors vraiment que pour nous-mêmes, & non pour les autres, ce que vous me dites qu'il faut éviter.]

M. le Maitre goutoit assez toutes ces raisons. Cependant je ne sai comment il se fit insensiblement qu'il se dégouta de toutes ces traductions. Il prit le parti de les laisser là, pour se reduire tout à la lecture & à la méditation de l'Ecriture sainte. M. de Saci toujours sage, crut devoir faire tous ses efforts pour dissiper cette pensée de son frere. Mais un heureux évenement remplit tout d'un coup l'esprit de M. le Maitre & de tous ses autres amis, de bien d'autres pensées que de traductions & d'études: ce fut la delivrance enfin obtenue de M. l'Abbé de Saint Cyran.

ME-

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DE
PORT-ROYAL.
SECONDE PARTIE.

MONSIEUR de S. Cyran, à qui tous les Messieurs se sentoient si obligés, le regardant comme l'organe dont Dieu s'étoit servi pour leur faire tant de graces, étoit retenu depuis cinq ans prisonnier au bois de Vincennes; & l'on peut dire que Dieu, au lieu de cacher cette lumiere sous le boisseau, la tiroit au contraire de l'obscurité pour la placer dans un lieu élevé, afin qu'elle éclatât davantage devant les hommes. Ce pieux Abbé ayant brillé par son esprit dans sa jeunesse, & s'étant attiré universellement l'estime de tous ceux qui le connoissoient, s'étoit enfin retiré de tout le commerce des hommes. Il eut de violens desirs d'entrer dans l'Ordre des Chartreux, mais ses infirmités ne le lui permirent pas. Tout ce qu'il put faire, fut d'imiter leur vie si retirée autant qu'il lui fut possible. Il y avoit plus de vingt ans qu'il

qu'il vivoit à Paris inconnu à tout le monde, se tenant caché à tous les hommes & ne s'entretenant qu'avec Dieu, avec l'Ecriture & avec les Peres de l'Eglise. Il se feroit cru coupable d'employer quelqu'une des heures qu'il avoit toutes consacrées à Dieu, pour se rendre estimable ou agreable aux Grands qui desiroient de le connoître; & de se servir pour la vanité & la complaisance des dons que Dieu lui avoit faits pour la recherche & la contemplation tranquille de la vérité. Ainsi se tenant fort resserré chez lui, il aimoit mieux passer pour mélancolique ou superbe, comme on le disoit de S. Chrysostôme, que d'interrompre sa solitude où il trouvoit tout son repos, & dont il faisoit ses delices. Mais Dieu qui éleve les humbles voulut enfin tirer son serviteur de ce grand secret. Il permit pour cela qu'on lui rendît de mauvais offices auprès de M. le Cardinal de Richelieu, qui avoit connu & admiré son genie dans sa jeunesse, lui qui étoit capable d'en juger. Etant parvenu depuis à ce haut comble de grandeur, il lui fit beaucoup d'honneur dans une visite qu'il reçût de lui, & le reconduisant au travers de ses sales pleines d'une foule de courtisans, il le leur montroit & leur disoit en lui touchant sur l'épaule: *Messieurs, vous voyez là le plus savant homme de l'Europe.*

Cependant on gâta insensiblement l'esprit de ce Ministre d'Etat, qui d'ailleurs n'étoit pas content de ne point voir en cet Abbé les dévouemens & les empressemens qu'il voyoit en tout le monde, pour avoir part en ses bonnes graces & à ses faveurs. La crainte aussi qu'il avoit de sa plume au sujet de ce mariage celebre de Gaston Duc d'Orleans, qu'il voulut faire casser en faveur de sa niece, lui donna de lui quelques defiances, quoique très mal fondées. Tout cela lui fit prendre la resolution de le faire arrêter

ter. Cette résolution n'étoit pas inconnue à ce sage Abbé, mais il voulut attendre de pied ferme, s'offrant humblement par avance mille fois à Dieu, dans l'attente de ses momens.

Les hommes sont aveugles dans tous leurs desseins. Les plus sages sont ceux de qui Dieu se joue davantage. Ils vouloient par cet emprisonnement cacher cet Abbé dans l'obscurité; & c'est ce qui le tira de l'obscurité au contraire, comme on le peut voir par ce nombre infini de Lettres qu'il écrivit de ce lieu à des personnes de condition qui desirerent ses avis & ses prieres, & se mirent sous sa conduite malgré toutes les resistances que lui faisoit faire son humilité, qui lui persuadoit qu'il devoit se tenir en ce lieu dans un état de pénitent devant Dieu, & ne pas penser à conduire les autres dans la voie de la pénitence.

Cependant cette démarche injuste du Cardinal de Richelieu étant faite contre ce saint homme, il fallut la soutenir. Il ne manqua pas de flateurs qui le louerent de cette action si lâche, & qui firent une riche distribution des grands noms de sectaire, de novateur, d'hérétique & de schismatique, pour noircir cette ame si pure, & justifier son persécuteur. Il fallut donc souffrir bien des interrogatoires, & se disculper de crimes auxquels il n'avoit jamais pensé. Il répondit avec un esprit de paix à ceux qui contrefaisoient les gens de bien au dehors, & qui auroient souhaitté au dedans d'eux mêmes de le trouver coupable afin de mieux faire leur cour. Tout ce que la subtilité la plus ingénieuse pouvoit imaginer pour travestir l'innocence la plus pure, étoit mis en usage. On convenoit universellement de son grand esprit, mais on disoit en même tems que c'étoient toujours les grands esprits qui tomboient dans les plus grandes erreurs. On alléguoit pour cela très mal à propos Tertullien & Origene; & sur

sur un prétexte si faux & si mal fondé, on faisoit souffrir à ce saint homme des maux très véritables.

C'est une chose bien différente de dire que les plus grands esprits peuvent tomber dans les plus grandes erreurs, ou de prouver qu'ils en ont. Si les erreurs prétendues de cet Abbé eussent été clairement prouvées, & condamnées par l'Eglise comme l'ont été celles de ces grands personnages qu'on alléguoit, on n'auroit rien à dire; mais jusques là tout homme raisonnable devoit avouer qu'il n'étoit pas croyable qu'un homme d'un esprit, d'un jugement & d'un savoir également grands, fût tombé dans des héréfies grossieres, si on ne le faisoit voir plus clair que le jour. Car les chûtes semblables à celles d'Origene & de Tertullien sont encore plus rares & plus extraordinaires que leurs esprits & leur science; & les choses rares sont toujours incroyables, comme les monstres, si on ne les voit clairement: ce qui fait que l'Eglise se montre toujours difficile à croire des héréfies en qui que ce soit, comme les saints Peres le témoignent; & beaucoup plus en ceux qui ont des qualités éminentes, non seulement d'intelligence mais encore de vertu. Car on convenoit que M. de S. Cyran en avoit beaucoup, & cette qualité jointe à celle du savoir & de l'esprit éminent devoit rendre encore plus incroyable l'accusation d'héréfie à laquelle la sainteté repugne beaucoup plus que la science & l'esprit. Quant à Tertullien & Origene, ils s'étoient perdus par la raison & la philosophie: Origene par celle des Platoniciens, & Tertullien par celle des Stoïques. Au lieu que M. de S. Cyran étoit accusé d'être ennemi de la philosophie scholastique, qui juge des choses de Dieu par la raison humaine; & de vouloir tout reduire à l'autorité des Peres & des Canons. Il faisoit profession de ne jamais parler

des

des choses de Dieu par son propre esprit, mais de suivre entierement en toutes matieres l'autorité & la tradition de l'Eglise. On voit aussi que Tertullien & Origene faisoient des sectes contre l'Eglise, & que Tertullien la combattoit ouvertement. Pour M. de S. Cyran il faisoit profession de lui demeurer toujours uni dans une même foi & une même charité. Il tenoit qu'il falloit supporter, non seulement tous les plus grands desordres, mais la mort même, plutôt que de s'en séparer, parce que cette séparation étoit le plus grand de tous les maux.

Tout ce grand attirail d'héréfies & de nouveautés s'étant donc dissipé peu à peu, & s'étant enfin reduit à la matiere de l'attrition & de la contrition, M. de S. Cyran se crut obligé de faire savoir ses sentimens sur ce sujet à M. le Cardinal, par une Lettre qu'il envoya à un de ses amis intimes. La voici:

[MONSIEUR, Si je n'avois l'avantage que peu de personnes de ma condition peuvent prétendre, d'être parfaitement connu de vous, je serois obligé de dire beaucoup de choses pour vous assurer du ressentiment que j'ai de l'honneur de votre bienveillance, & de la sincerité avec laquelle je desire vous ouvrir le fond de mon cœur; après vous avoir remercié très humblement du soin qu'il vous plaît de prendre de ce qui me touche. Si par l'Ecrit que j'ai donné à M. Lescot, Monseigneur le Cardinal n'a pas été pleinement éclairci de mes sentimens en ce qui regarde l'attrition, que je croyois avoir assez expliqués en déclarant que je m'attache entierement au Concile de Trente, je vous puis dire avec franchise devant Dieu qu'ils sont tels. Comme disciple de l'Eglise catholique, je fais profession de la suivre en toutes choses; & ainsi puisqu'elle n'a pas décidé ce point, & qu'elle laisse à ses enfans la liberté de

tenir

tenir ce qu'ils voudront, comme le témoigne assez M. de Geneve, je ne crois pas devoir prévenir ses jugemens; mais plutôt laisser cette question au même état où elle l'a laissée, reconnoissant avec elle que toutes les deux opinions sont probables, * savoir l'une que la contrition est nécessaire, & l'autre que l'attrition est suffisante avec le sacrement.

Il est très véritable que dans la pratique j'ai suivi l'une & l'autre, m'accommodant à la disposition des pénitens, sans leur demander autre chose sinon qu'ils eussent une douleur sincere d'avoir offensé Dieu, & un vrai desir de changer de vie, les absolvant après cela sans aucune crainte, soit qu'ils aient contrition ou attrition, dont je ne me mets nullement en peine, sachant que cela doit être décidé devant le tribunal de Dieu & non devant celui des Prêtres; puisque ce sont des mouvemens interieurs de la grace de Dieu, que lui seul est capable de connoître & de discerner; la lumiere des hommes ne pouvant aller plus loin que d'en distinguer les objets.

Et pour vous parler encore plus clairement, Monsieur, & vous faire voir que je suis très éloigné de déguiser rien à Son Eminence, je vous ré-

* Il y a tout lieu de croire que M. de S. Cyran entend par la contrition celle qui est parfaite & capable de justifier sans le sacrement, & par le mot d'attrition toute contrition imparfaite & qui n'est pas jointe à la charité habituelle, quoiqu'elle renferme la détestation souveraine du péché & par conséquent l'amour dominant de la justice: car on avoit imputé au Pere Seguenot de l'Oratoire, & à M. de S. Cyran lui même, d'exiger une contrition parfaite qui justifiât avant l'absolution. Cet Abbé avoit trop de lumiere pour regarder comme probable, l'opinion de ceux qui se contentent de la crainte, & trop de religion pour la suivre jamais dans la pratique. On peut consulter un *Eclaircissement dogmatique & historique* qu'on a donné sur ce sujet à la fin du premier volume des Memoires de M. Lancelot, imprimés depuis la premiere édition de ceux de M. Fontaine.

répeterai que je crois que l'opinion de ceux qui tiennent que l'attrition suffit est probable comme celle de ceux qui croient qu'elle ne suffit pas, ne voulant juger ni de l'une ni de l'autre, puisque l'Eglise n'en a pas encore jugé; & je suis si éloigné de condamner ceux qui tiennent pour l'attrition que je condamne même ceux qui les condamnent, parce qu'ils agissent contre l'unité de l'Eglise, & la troublent & divisent en jettant des scrupules dans les consciences lorsqu'ils entreprennent de décider ce qu'elle n'a pas encore décidé, & que je suis prêt d'embrasser lorsqu'elle le dira.

J'honore trop S. Augustin pour ne demeurer pas dans cette modération, puisqu'il nous apprend par des Livres entiers, & en une semblable contestation touchant un sacrement, qu'il faut rendre cette deference à l'Eglise de n'altérer jamais son unité sous quelque prétexte que ce soit. Et S. Cyprien nous l'a aussi enseigné avant lui, en la cause du batême des hérétiques, par un exemple si remarquable, que cela seul suffiroit pour m'apprendre à ne condamner jamais les pratiques communes de l'Eglise.

J'ai dit autrefois ces choses à M. Lescot, & les lui eusse redites la derniere fois que je le vis s'il fût entré plus avant dans ce discours; mais m'ayant seulement demandé, lorsque j'avois la main à la plume, si je ne voulois rien écrire touchant l'attrition & la contrition, je lui répondis en ces propres termes, qu'il savoit que je n'étois nullement contentieux, & que s'il vouloit je lui parlerois du Concile de Trente: ce que je fis, & il me témoigna en être satisfait.

Voilà, Monsieur, comme si j'étois devant Dieu, la vérité de mes sentimens que je ne sai point dissimuler, & que je dissimulerois moins à Son Eminence qu'à toute autre personne du monde,

sachant le très humble respect que je lui dois. Je vous supplie, Monsieur, de l'en assurer & de croire que je ne perdrai jamais le souvenir des obligations que je vous ai. Je proteste devant Dieu & ses Anges, que je n'ai, ni n'ai jamais eu d'opinions particulieres, & n'en veux jamais avoir d'autres que celles de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, à laquelle je veux adhérer toute ma vie jusqu'aux moindres franges & filets de sa robe, & nommément au saint Concile de Trente, tant aux Canons qui enferment les dogmes & la doctrine, qu'aux decrets qu'il a faits touchant la discipline & l'administration des sacremens, sachant que ç'a été le sujet principal de l'assemblée, aussi bien que la premiere cause de la plainte des hérétiques, comme il est rapporté à la fin du même Concile.]

Il arriva à cette Lettre de M. de S. Cyran ce qui arrive assez souvent à ceux qui aiment beaucoup la paix, & qui se baissent autant qu'ils peuvent faire en conscience pour la procurer. Quelques-uns de ses amis crurent que cette Lettre n'étoit pas assez forte ; mais les plus sages furent d'un avis bien différent, & ils la trouvoient beaucoup plus forte que si elle l'eût été davantage. Car elle rendoit M. de S. Cyran invincible en toute maniere à ses ennemis, leur faisant voir que le fond de son ame n'étoit que paix, charité, humilité, soumission, amour de l'Eglise & de l'unité, & qu'ainsi sa cause étoit excellente ; que quand même il tiendroit les plus grandes erreurs du monde, aussi-bien qu'il tenoit les plus grandes vérités, il seroit innocent néanmoins, & exemt de toute condamnation & de peine devant Dieu & devant les hommes, & qu'il étoit incapable d'héréfie & de revolte ; qu'assurément la douceur & l'humilité de son stile, bien loin d'être mauvaise, sembloit au contraire être néceſſai-

cessaire, & que Dieu le conduisoit par une providence particuliere, pour mettre tout-à-fait ses ennemis dans le tort, & faire voir à tout le monde que celui qu'ils appelloient outrageux & violent savoit bien ne l'être pas; qu'ainsi cette Lettre bien loin de lui être desavantageuse, étoit proprement l'accomplissement de sa justification, montrant avec quel esprit il avoit toujours agi, & avec quelle injustice on le persécutoit comme perturbatur de l'Eglise; qu'il étoit clair après cela que cette question d'attrition & de contrition n'étoit qu'un prétexte, & que le véritable sujet de sa détention étoit tout autre.

L'ami qui se chargea de cette Lettre pour M. le Cardinal fut bien aise d'être assuré que M. de S. Cyran n'avoit rien écrit pour ce fameux mariage qui lui tenoit tant au cœur, afin que si Son Eminence lui en parloit, il sût ce qu'il devoit lui répondre. M. de S. Cyran répondit qu'il ne pouvoit rien dire davantage sur ce sujet que ce qu'il en avoit dit très véritablement à M. Lescot; & qu'il n'en avoit jamais parlé à personne ni jugé; qu'il s'étoit même séparé long-tems de ses amis pour ne leur pas donner sujet de lui en parler, & qu'un jour étant contraint d'aller chez un d'eux pour y diner, il s'étoit resolu de le mécontenter en se retirant aprez midi, sans l'écouter sur cette matiere; qu'il étoit vrai qu'il avoit trouvé de grandes difficultés dans l'Ecrit de M. le President de Marca * (couvrant les autres sous ce nom) & qu'il avoit fait dessein de lire tout ce qui avoit été fait à ce sujet, pour en juger après cela selon Dieu & la vérité; & qu'il avoit même commencé d'en écrire une page; que pour Son Eminence il lui répétoit encore qu'il se trouvoit toujours

* C'est celui qui fut depuis Archevêque de Toulouse & de Paris.

dans les mêmes obligations & inclinations où il avoit été autrefois pour lui rendre tous les offices de son devoir & de son obéissance; que ces sentimens étoient toujours demeurés en lui, & que les grandes dignités qui lui étoient survenues n'y avoient ajouté que le respect & la reverence qui leur est due.

On ne pouvoit pas se justifier d'une maniere plus claire, si on eût eu affaire à des personnes bien équitables; mais M. de S. Cyran connoissoit trop bien les esprits pour faire aucun fond sur ces espérances de liberté que ces amis lui donnoient. Il ne vouloit pas leur paroître opiniâtre, & il vouloit bien se rendre à leurs avis pour écrire les Lettres qu'ils jugeoient nécessaires; mais il prévoyoit fort bien que cela ne contribueroit enfin qu'à lui rendre son état plus pénible, par les insomnies que ces affaires lui causoient. Je demande pardon à ce saint homme si j'ose ici parler de lui. Je sai combien il a desiré de demeurer caché, & qu'on ne dît rien de lui ni pendant sa vie ni après sa mort. Je n'ignore pas ce qu'il dit un jour que, si quelqu'un pensoit à écrire de lui, il souhaitoit de pouvoir venir lui arracher la plume des mains. Aussi je n'ai garde, étant si peu que je suis, de le faire. Outre que tout ce que j'écris ici demeure caché sans qu'autre que Dieu seul en sache rien, je ne prends de sa vie que le morceau qui fait quelque chose au sujet de ces Messieurs dont j'écris, pour m'occuper dans ma solitude, & pour me tenir intimement uni à eux de cœur & d'affection, par le souvenir continuel de leur vertu; & ce que je souhaiterois le plus, mais qui me manque davantage, par une fidele imitation de leur vie.

On eut donc bientôt des nouvelles de la Cour, qui furent telles que M. de S. Cyran les avoit prévues & prédites à un ami intime à qui il avoit écrit,

écrit, en lui disant que la rupture ou la conclusion de cette affaire dépendoit d'un moment; mais que ce moment dépendoit de Dieu & non des hommes, & qu'il n'avoit jamais cru dépendre d'autres que de lui. L'ami qui s'étoit chargé de la Lettre manda que la liberté étoit encore différée, quoiqu'en donnant la Lettre il l'eût accompagnée de tout ce qu'il avoit pu s'imaginer; & qu'il ne laisseroit pas de ménager toutes les occasions qui se presenteroient à l'avenir.

Cela me fait ressouvenir de ce qu'on disoit du Cardinal de Richelieu, que sa conduite ordinaire, pour rendre l'état de ceux qu'il tenoit en prison plus pénible à supporter, étoit d'affecter de leur faire luire de tems en tems par ses émissaires quelques espérances de liberté, qui ne servoient enfin qu'à réveiller les esprits d'un certain engourdissement où l'on tombe insensiblement en s'accoutumant aux maux; au lieu que par ces espérances de delivrance la peine de l'emprisonnement paroissoit toujours nouvelle, comme si on rouvroit seulement une plaie lorsque le tems l'a refermée. Mais ce cruel artifice n'avoit point de lieu sur ce saint Abbé qui, sans être prophete, voyoit par son seul bon sens les suites des choses dans leurs principes, sans se tromper jamais dans ses conjectures.

[Nous ne savons ce que nous desirons, écrivit-il à un de ses amis sur ce sujet dans l'effusion de son cœur. Dieu veut peut-être mieux faire les choses que nous ne pouvons nous imaginer. Je ne me suis nullement trompé, ayant toujours tenu pour très incertaines toutes ces négotiations de ma delivrance, ne croyant point toutes les belles apparences que l'on faisoit voir. Dieu m'a fait beaucoup de grace dans ce que j'ai écrit sur cela, qui est à sa gloire, & qui confirme tout ce que j'ai fait jusqu'à present. Je suis fort insensi-

ble pour le reste au peu de succès qu'il a eu. Toutes sortes de personnes ne sont pas propres à Dieu pour ses desseins, & pour avoir part à cette œuvre. Nous n'avons qu'à continuer de le prier & de combattre le ciel pour le fléchir & l'emporter par une sainte violence, c'est-à-dire, par la persévérance, puisqu'il n'y a rien de si violent auprès de Dieu qu'un gémissement continuel, & une priere qui ne cesse point, par les paroles, par les pensées, & par les desirs & les mouvemens interieurs, à quoi le ciel même ne peut resister. Il faut espérer qu'ensuite la vérité triomphera du mensonge qui se trouvera aussi foible en artifices & en cabales, qu'en raisons & preuves légitimes.

Dieu m'affligera encore, mais il ne m'abandonnera pas.... Ses persécutions jointes avec ses assurances & ses graces sont plus à souhaiter que ses faveurs & ses caresses. *. Je puis vous dire dans la chaleur de je ne sai quelle vigueur que je trouve en moi, que ma prison est mon purgatoire. Dieu m'y a mis: j'y serai tant qu'il lui plaira. Il est vrai que je m'étonne que je n'y sois pas mort après les maux que j'y ai eus; mais il ne faut point se plaindre des retardemens de Dieu. Les ames du purgatoire ne le font point, parce qu'elles sont dans une continuelle vue de ce qu'elles doivent à Dieu, & qu'elles sont contentes de se voir ses prisonnieres.

Je n'ai garde de me plaindre de rien, sachant que Dieu fait tout. Souvenez vous de ce que je vous ai dit il y a déja quelque tems que, quelque languissant que je fusse, l'effet de cette crise ne laissoit pas de m'être fort indifférent. Je suis à Dieu, captif ou libre, étant marri que je ne le puisse être en une troisiéme maniere (par le

* M. de S. Cyran ne parle que des tribulations.

le martyre) que j'ai dans le cœur & qui purge d'un seul coup toute la rouille de la vie. Après cela ne plaignez plus ma prison. Je suis prêt d'y être cent ans, & d'y mourir, si Dieu le veut. Je le prie seulement qu'il me donne la force de combattre mes infirmités, qui exercent plutôt ma patience qu'elles ne ruinent ma santé. Je suis prêt à tout ce qu'il me destine, soit à l'action, soit à la souffrance, qui n'est pas un moindre emploi que le premier, selon les regles de l'Evangile.

Je trouve ma consolation dans Dieu, dans le témoignage de ma conscience & dans ma prison. J'endure paisiblement toutes les fausses idées que les hommes se forment de moi. J'espére que Dieu couvrira les défauts de ma vie par l'intrépidité de ma foi, que sa miséricorde m'a donnée à un degré dont je ne puis assez lui rendre graces. Si je pouvois dire au démon de ma charité ce que je lui puis dire de ma foi, je mourrois à l'instant avec une joie incroyable en lui disant: *Tu in me non invenies quidquam.*

Voilà les sentimens où je suis dans ma prison. Vous m'êtes témoin que d'abord je n'ai pas voulu faire un pas pour l'éviter, & que lorsque M. de Feuquieres m'écrivit par l'ordre de la Reine, quand elle étoit à Compiegne, que si je ne me retirois de Paris on me mettroit en prison, je lui répondis que j'aimois mieux y entrer publiquement, que de me retirer en secret; méprisant les frayeurs qu'il me donnoit par sa timidité, qui lui étoit aussi naturelle que son indifférence, n'étant touché de rien par l'une, & étant touché de tout par l'autre.

Ce seroit un Volume si je voulois répondre à tout. Ceux qu'il appelle mes disciples & qui sont mes maîtres me justifient assez. Une seule chose me surprend, qui est qu'ayant été connu si particulierement de ces personnes, ils ayent pu avoir

la pensée que je m'ennuyerois en prison, & que je pourrois enfin me laisser aller à faire des choses tout-à-fait indignes, je ne dis pas d'un Prêtre, mais d'un chrétien. L'éloignement que Dieu m'a donné de cette bassesse est la cause de ma prison, dont avec un peu plus de flexibilité & de condescendance humaine j'aurois bien pu me preserver. Mais je loue Dieu de tout plus que jamais. Je me mocque de tout ce qui en peut arriver, moyennant que Dieu en soit glorifié, *sive per vitam sive per mortem*, comme dit l'Apôtre.

Il faut qu'un Prêtre soit prêt à tout, & courageux en toutes rencontres.. La prêtrise fut donnée aux Levites en recompense de leur valeur, & le pontificat à Phinées. Tous les Juifs étoient gens vaillans à la guerre, parce qu'ils étoient la figure des chrétiens; & les Prêtres alloient les premiers à la bataille. L'Eglise judaïque ne fût relevée contre les Rois de Syrie que par la vaillance des Maccabées qui étoient Prêtres.

Adieu. Qu'on garde bien le silence. Qu'on ne dise pas un mot, je vous en prie tout autant que je puis. Je vous le redis encore, vous avez tort d'être triste d'une chose dont je ne le suis nullement. Je ne fus jamais plus resolu que depuis le succès de cette affaire. J'ai toujours dit qu'elle ne réussiroit pas autrement. Je fais ici pénitence de mes péchés; & si mon sentiment ne me trompe, j'ai sujet de croire que Dieu le prend ainsi, & me fait cette grace de vouloir jusqu'au bout le sacrifice de mon cœur, sans être fâché contre personne, non pas même contre M*** qui me fait grande pitié. Je l'ai recommandé & le recommande à Dieu comme si c'étoit moi-même.]

Le saint Abbé fut pendant quatre ans en prison sans avoir la liberté de voir ses amis. Sa vertu qui le faisoit regarder comme un Saint par ses propres gardes l'élevoit au dessus de tout, ne

regar-

regardant que la volonté de Dieu dans le ciel pour s'y soumettre, & laissant paisiblement les hommes disposer de lui comme il leur plaisoit. Mais enfin la patience de Dieu a ses bornes, & en donne aussi aux souffrances de ses serviteurs. Les prieres de tant de personnes de piété que la prison de M. de S. Cyran perçoit jusqu'au cœur, se firent enfin entendre de Dieu, qui sembla se reveiller à ces cris comme d'un profond sommeil, pour rendre justice à ceux qui crioient vers lui nuit & jour.

Un évenement fameux qui apporta un changement général à toute la France, en apporta aussi aux affaires de M. de S. Cyran. M. le Cardinal de Richelieu mourut (le 4. Decembre 1642.) & sa mort, comme l'on sait, rendit l'innocence à bien des coupables qui n'étoient traités comme tels que parce qu'ils ne lui plaisoient pas. M. de S. Cyran apprenant cette mort, & après un assez long silence, observant selon sa coutume jusqu'aux moindres circonstances des choses, parce que souvent il y voyoit le doigt de Dieu marqué clairement : *Il est mort*, dit-il, *le jour de la fête de S. Cyran, qui est le 4. de Décembre*, & n'ayant dit que cela il demanda son breviaire, & se jettant à genoux il dit tout l'office des morts, & y ajouta tant d'autres prieres, que ceux qui l'accompagnoient en priant s'en trouverent fatigués. On eut beau l'observer dans une conjoncture si considérable: on ne remarqua rien, ni dans son visage, ni dans ses paroles, qui ressentît la joie qu'eût pu causer à d'autres l'espérance non trompeuse d'une prochaine liberté. Il paroissoit dans les mêmes sentimens que David à la mort de Saül. Il étoit comme lui tout occupé à plaindre ce mort, sans faire reflexion sur le bonheur qui lui en pouvoit revenir.

Mon Dieu, quelle différence de ceux qui vous servent, d'avec les personnes du monde! Leur conduite est aussi éloignée, que le sont les deux esprits qui les animent. M. de S. Cyran s'étoit toujours tenu heureux dans sa prison, & par conséquent très obligé à ceux qui l'y avoient mis. Ce n'étoit point par déguisement qu'il le disoit: c'étoit parce qu'il le sentoit au fond de son cœur. Il pouvoit bien plaindre ce grand genie du siecle, par l'effet d'une compassion chrétienne; mais il ne pouvoit avoir la moindre aigreur contre lui. Il déploroit tant de cruelles peines dont il se déchiroit, & il regardoit comme un miracle qu'il eût pu vivre au milieu de tant de troubles & de tant d'inquiétudes.

Comme il étoit persuadé que l'ame ne peut être remplie que de Dieu, il savoit par conséquent que quand nous serions maîtres de dix mille mondes, & plongés dans tous les plaisirs imaginables, nous serions toujours pauvres & troublés de mille chagrins. Il voyoit que les Grands, par leur aveu propre, se trouvent misérables au milieu de leurs plaisirs; & il sentoit au contraire par sa propre expérience, que ceux qui ne pensent qu'à servir Dieu se trouvent heureux au milieu de leurs souffrances; que les uns avoient sujet de craindre de passer de leur bonheur dans un malheur éternel, & que les autres avoient sujet d'espérer que leurs maux les ayant purifiés leur ouvriroient l'entrée de la véritable vie. M. de S. Cyran tout plein de ces pensées, fit cette réponse à une personne qui lui mandoit cette mort de M. le Cardinal de Richelieu:

[MONSIEUR, Qu'est devenu celui qui en vérité a fait trembler toute l'Europe tant qu'il a vécu, comme il a dit lui même avant que de mourir? Je ne puis m'empêcher de vous dire que sa mort a été aussi étonnante que sa vie, & que si l'une four-

fournit aux beaux esprits de la terre une ample matiere pour faire une histoire, l'autre ne donne pas moins de quoi s'entretenir aux personnes spirituelles, qui n'y trouveroient pas un moindre sujet d'admiration si elles n'étoient trop insensibles aux évenemens humains. Comme les sens humains s'accoutument à certains objets qui ne les touchent plus quoiqu'ils touchent les autres, l'esprit de ceux qui vivent dans l'éloignement du monde s'accoutume dans la solitude à certains évenemens étrangers qui troublent tous les autres, hormis eux.

Je ne saurois dire de quel nombre je suis; mais je ne mentirai pas quand je dirai que cette mort m'a laissé dans le même état que celui où j'étois auparavant, & que je n'ai senti en moi qu'une certaine compassion dont je n'ai garde de vous parler davantage, sachant qu'il ne me sied pas bien, dans l'état où je suis, d'étendre les pensées que Dieu m'a données dans cette rencontre. Les uns l'appellent heureuse, les autres malheureuse; & je n'ai garde de la qualifier, puisqu'il n'y a d'ordinaire que les passions dont je me trouve exemt par la grace de Dieu, qui diversifient les titres qu'on donne à la mort des Grands.

Je me souviens de ce que vous me dites il y a peu de tems sur le sujet de cette Reine qui mourut n'a gueres en Allemagne, * que le monde ne s'arrêtoit pas assez à considérer ses avantures, & les divers mouvemens dont elle a été agitée pendant sa vie. Il est certain que si l'on considéroit bien ces deux personnes, avec leur mort, on se mocqueroit bien de toute la grandeur du monde.

Je voudrois pouvoir changer heureusement l'esprit

* M. de S. Cyran veut parler, sans doute, de Marie de Medicis, reine de France, morte à Cologne le 3. Juillet 1642.

ſprit de tout les hommes, s'il étoit poſſible. Si je ne les pleure des yeux, au moins je les plains dans le cœur, de ce qu'un tel exemple ne leur ſert de rien, & qu'ils continuent dans la pourſuite des avantages de ce monde, qu'ils ne peuvent acquerir qu'en s'expoſant à la perte de ceux de l'autre. Tout ce que je puis dans la charité que je leur dois eſt d'avoir compaſſion de leurs maux, & de ſouhaiter de les convertir en biens.

Le monde ſe deſemplit tous les jours des perſonnes de notre connoiſſance, & ils vont rendre à Dieu un compte exact de toute leur vie. Le moins que nous pouvons faire dans cette vue eſt de nous tenir prêts; & puiſque le monde même nous y oblige en ne tenant pas compte de nous, nous devons prendre garde que Dieu nous avertit par là de transferer nos affections au delà du monde. Vous entendez aſſez ce que je veux dire: auſſi je vous aſſure que c'eſt la diſpoſition continuelle où je tâche de me tenir toujours devant Dieu dans ma priſon, me tenant, ce me ſemble, toujours prêt de lui donner ma vie en échange de la ſienne. Soit que je ſois malade ou ſain, je ſouhaiterois de pouvoir imiter en quelque choſe ſon extrême charité qui, nonobſtant ſon immortalité, l'a fait reſoudre à mourir pour nous. Je lui ai voué ma vie tant de fois que, quand je mourrois cent fois l'une après l'autre, je ne m'acquiterois pas de mon vœu: car je la lui offre pour toutes les ames que je deſire aſſiſter pour leur ſalut. Je la lui offre volontiers pour la vôtre même s'il le veut ainſi. Je ſuis d'autant plus croyable en ce que je dis, qu'il n'y a jour que je n'aie des réponſes de mort, comme dit l'Apôtre, & je me ſuis trouvé ſouvent durant cette ſemaine, comme ſi j'étois à la veille de ma mort: mais nous ſommes trop forts ſi nous ſommes à Dieu par une goute de ſa grace. J'eſpére de lui cette mi-

miséricorde, & cette confiance que j'ai en lui fait toute ma force.]

La liberté de M. de S. Cyran suivit de bien près la mort de M. le Cardinal. Elle arriva enfin cette heureuse liberté quelquefois si peu espérée, d'autrefois si desirée de tant de personnes, mais toujours indifferemment regardée de celui à qui Dieu la donnoit: elle arriva, dis-je, cette liberté, pour le succès de laquelle Dieu venoit de faire une si grande révolution dans le monde. Il se contenta de la volonté de son serviteur, qui lui avoit tant de fois offert sa vie en ce lieu; & il voulut que sa mort qui n'étoit pas fort éloignée arrivât dans Paris, pour y recevoir avec éclat les honneurs dont il recompense l'humilité de ceux qui s'abaissent sous sa main toute-puissante. Il sortit de sa prison, qui tantôt lui étoit un purgatoire & tantôt un ciel, étant tout plein de celui qui l'y avoit fait entrer & qui l'en retiroit ensuite, sans qu'il eût aucune part à sa sortie comme il n'en avoit eu aucune à son entrée. Il n'avoit que Dieu dans l'esprit, dans le cœur & dans la bouche. Etant accompagné d'un grand nombre de ses amis qui n'avoient pas assez d'yeux pour contempler un homme qui leur avoit été si long-tems ravi, il fut mené à Port-Royal de Paris, où l'on avoit si long-tems soupiré pour sa délivrance. Il entra d'abord dans l'Eglise pour y repandre son cœur devant Dieu en lui rendant ses actions de graces. Comme les Pseaumes étoient sa devotion, il pria M. Singlin d'ouvrir un Pseautier, & de lui marquer le Pseaume qui se presenteroit le premier à l'ouverture du Livre, esperant que Dieu voudroit bien lui donner une instruction proportionée à son état. M. Singlin ouvrant le Pseautier, trouva sous le doigt le Pseaume XXXIV. que M. de S. Cyran récita avec un cœur tout de

la douleur qu'elle lui avoit toujours causée. Il suivoit trop ponctuellement Jesus-Christ comme sa regle pour ne pas penser, en sortant comme d'une espece de tombeau, à faire quelque apparition, si l'on peut user de ce terme, à l'égard de cet humble pénitent qui regardoit sa delivrance comme une véritable resurrection.

Je ne dis donc rien de la joie de M. le Maitre, ni des autres solitaires de ce desert. C'étoit une joie où les sens n'avoient point de part. L'état des personnes pouvoit bien changer, mais rien ne changeoit dans le cœur. La pénitence ne se relâchoit pas dans ces ames ferventes qui en avoient été touchées, lorsqu'elles revirent de leurs yeux celui dont Dieu s'étoit servi pour allumer en elles ce desir. Cette vue, bien loin de les affoiblir, les fortifioit de nouveau. S'il y eût jamais rien qui pût faire quelque suspension à leurs saintes sevérités, c'étoit sans doute cette conjoncture. Il sembloit qu'en voyant celui qu'on avoit tant desiré, on ne devoit plus penser qu'à la joie. Cependant les paroles, les regards, le silence, & tout l'air de ce saint homme, ne prêchoient que la pénitence; & on croyoit voir un nouveau Jean Baptiste dans ce desert. On rougissoit en le regardant & en l'écoutant, du peu qu'on étoit & du peu que l'on faisoit. On ne pouvoit soutenir je ne sai quels rayons de sainteté qui brilloient en lui de toute part. Quand on le voyoit, comme un juge qui avoit en main la balance, reprocher aux plus saints que leurs œuvres n'étoient pas pleines, appliquer par tout une regle d'or, une regle inflexible, pour faire remarquer à chacun ce qu'il y avoit de moins reglé en sa vie; quand on le voyoit traiter ceux de ces solitaires qui attendoient de lui quelque consolation dans leurs longues maladies, avec un air assez sec, & leur dire qu'ils avoient après tout moins

de

de mal qu'ils n'en méritoient, comme il fit à Monsieur *** qu'il avoit engendré dans ses liens, comme dit S. Paul; quand on lui entendoit dire que la voie étroite étoit encore plus étroite que l'on ne croyoit; quand on le voyoit comme dans un tremblement continuel, de peur que le relâchement n'entrât insensiblement dans les ames que Dieu lui avoit données: la joie sans doute qu'on avoit de revoir un tel homme, quoiqu'incroyable en soi, & presque infinie, ne laissoit pas d'être tempérée par une frayeur secrete qui faisoit rentrer tout le monde dans le fond de son cœur.

Mais qui dira le transport que M. le Maitre & ce saint homme sentoient l'un l'autre en se revoyant? Avec quel feu M. le Maitre se jetta-t-il à ses pieds? Avec quelle tendresse M. de S. Cyran l'embrassa-t-il, comme celui qu'il disoit être le seul qu'il connoissoit être bien revenu à Dieu par la pénitence? „Dieu a donc voulu, lui „dit-il, que j'eusse encore l'honneur & la conso„lation de vous voir. Je n'ai jamais perdu cette „espérance en quelque état que je me trouvasse „dans ma prison, & vous pouvez vous souvenir „que je vous l'ai quelquefois marqué dans mes Let„tres. J'espérois toujours vous parler de vive voix „avant que de mourir, pour m'éclaircir avec vous „sur les choses que vous me proposiez. J'ai vu „souvent de grands obstacles à cette attente, & „l'on ne vouloit m'ouvrir pour sortir de prison, „que des portes qui ne me convenoient pas, dans „la voie étroite & très étroite où nous marchons."

Il se mit ensuite sur l'avantage de ce desert où il le voyoit, & qu'il trouvoit très propre à la pénitence. „J'avoue, lui dit-il, que l'avis que „l'on m'avoit donné lorsque j'étois dans ma „prison, que vous aviez été contraint d'en sor„tir, me donna une grande tristesse. Comme

„j'aime

„ j'aime passionnément, & plus que les meres
„ naturelles n'aiment leurs enfans, les amis que
„ Dieu m'a donnés, entre lesquels vous serez
„ toujours le premier, j'en eus des peines qui
„ témoignoient à Dieu mon amour, ce qui
„ augmentoit beaucoup les autres que j'avois
„ alors, qui étoient si grandes que personne n'en
„ peut parler, non plus que des graces de la
„ foi, que celui qui les a reçues & réunies. "

M. le Maitre lui dit qu'il avoit bien gémi de cette nécessité, mais qu'elle lui paroissoit inévitable.
„ Je le sai, dit M. de S. Cyran; mais je n'ai pas
„ laissé d'admirer comment il étoit possible que,
„ vivant dans une ville où le diable se promene
„ toujours plus que dans les champs, & dans
„ une maison où il y avoit diverses matieres pour
„ donner lieu aux illusions que David dit dans
„ ses Pseaumes de la pénitence qu'il sentoit dans
„ ses reins, vous ayiez pu vous soutenir comme
„ vous avez fait; & lorsque vous me fites la faveur
„ de me mander les nouvelles de certaines pé-
„ nitences & afflictions de corps où vous étiez
„ entré, j'en fus réjoui; & je jugeai dès lors
„ que la grace de Dieu étoit avec vous, puis-
„ qu'elle avoit rompu les aversions que vous
„ aviez à ces mortifications corporelles, & je
„ vis clairement que Dieu combattoit pour vous
„ dans ces premiers tems de votre conversion,
„ afin que les instrumens dont le démon s'étoit
„ servi pour vous faire déloger, n'eussent aucun
„ avantage sur vous. Cette peur étoit tellement
„ gravée dans mon esprit depuis ce tems-là, que
„ souvent j'avois eu des pensées de vous en écri-
„ re; & je suis assuré qu'une des choses que
„ j'eusse faites, si j'eusse été libre, ou que je l'eusse
„ pu étant absent, eût été de vous faire deloger:
„ mais voyant qu'il y avoit de l'impossibilité à
„ vous écrire & de la nécessité à demeurer où

„ vous

„ vous étiez, je me contentai de m'addreſſer à
„ Dieu afin qu'il vous conſervât comme il con-
„ ſerve les navires dans les tempêtes & ſes élus
„ parmi les périls; & j'oſe vous dire que ce mou-
„ vement que j'avois ſi grand, m'eût porté à
„ vous donner cet avis par la premiere Lettre
„ que j'euſſe pu vous écrire, de ce que les mê-
„ mes perſonnes qui étoient avec vous dans cet-
„ te maiſon, vouloient vous ſuivre dans ce de-
„ ſert. Car pour moi je connois un peu le dia-
„ ble, que Tertullien dit n'être connu que des
„ ſeuls chrétiens, & beaucoup plus des uns que
„ des autres, ſelon les expériences & les connoiſ-
„ ſances de chacun. Je puis dire comme l'Apô-
„ tre, *Non ignoramus cogitationes ejus*. Je ſai qu'il
„ n'a pas beſoin de grande familiarité ni de lon-
„ gues converſations, ni du reſte, pour bleſſer
„ les ames, & qu'une ſeule vue lui ſuffit, n'ayant
„ pris David que par-là, & Dina dans une ſeule
„ ſortie faite une fois de ſa maiſon, ſans avoir
„ voulu parler à perſonne. Il faut être vieux
„ dans les métiers pour en ſavoir les ruſes. ”

M. le Maitre lui dit franchement qu'il avoit ſenti quelque peine que M. Singlin lui eût écrit de cela, & parlé même de promenades, & autres choſes qui n'avoient jamais été. M. de S. Cyran juſtifia extrêmement M. Singlin & déſabuſa là-deſſus M. le Maitre. „ Il eſt vrai, lui
„ dit-il, qu'au même tems que je devois vous
„ écrire ſur ce ſujet, il m'écrivit deux lignes
„ dans une grande Lettre qu'il m'addreſſoit pour
„ autre choſe, qui marquoient confuſément quel-
„ que peine d'une femme, mais rien plus. Car
„ jamais je n'ai vu homme plus reſervé à parler
„ que lui, particulierement de vous, de ſorte
„ que juſqu'ici il ne m'a fait aucune avance ni
„ aucune découverte à votre ſujet. J'avoue
„ que ce qu'il me dit dans ces deux lignes tou-

„ chant

„ chant cette femme, fit feu dans mon esprit „ qui étoit échauffé & disposé à cela depuis „ long-tems, par une juste apprehension que j'ai „ de ces choses, & que je me déterminai alors „ de vous en écrire de ma main; mais certainement je l'aurois fait sans cela, & M. Singlin „ n'y eut aucune part, n'ayant appris cela de cette femme que depuis son retour de S. Cyran. Il „ ne faut pas trouver étrange si, m'écrivant comme de coutume, il m'en parla plutôt qu'à „ vous, sans me prier de vous en écrire. Voilà la „ verité toute nue, en laquelle je vous fais juge „ de tout ce qui s'en est suivi. Ni lui ni moi „ n'avons parlé un seul mot de tout ce que vous „ me disiez dans votre Lettre. Je vous prie, „ mais très particulierement, de ne témoigner „ aucune froideur à M. Singlin, qui semble remarquer quelque changement en vous. Je vous „ l'ai déja dit, je n'ai jamais vu homme plus reservé pour tout ce qui vous regarde, ni plus „ affectionné à votre endroit. Il faut que la charité, qui est la santé de l'ame, consume comme font les corps sains toutes les petites froideurs & langueurs suscitées plutôt par l'ennemi que par nous; & si vous me croyez être „ un autre vous-même, comme je le suis, je „ vous prie d'effacer de votre esprit tous ces petits nuages qui vous donnoient un peu de peine, & pour la dissipation desquels vous m'avez „ demandé mes prieres. Quand je serois plus „ indigne que je ne suis, je vous assure que je „ ne puis m'empêcher de prier pour vous, comme pour moi-même, pour plusieurs raisons: „ la premiere parce que je sai qu'il n'y a que „ l'Aveugle-né qui ait dit que Dieu n'exauce pas „ les pécheurs, & que c'est une erreur de le „ croire: la seconde que Dieu reçoit nos prieres, non pas en nous, mais dans le corps dont

„ nous

„ nous sommes membres & dans lequel nous
„ prions, comme le témoigne la premiere orai-
„ son qui est celle du Seigneur, & S. Ambroi-
„ se qui dit, *In commune oramus* : la troisiéme
„ parce que lorsque je prie pour un affligé, pour
„ un desolé, pour un pécheur, je prie pour
„ moi-même, sachant l'unité que j'ai avec lui
„ par ma double naissance: la quatriéme parce
„ qu'il y a tant de choses qui nous réunissent en-
„ semble, que je crois ne pouvoir prétendre à
„ l'union de personne tant qu'à la vôtre, à cau-
„ se des liens qui se rencontrent, qui sont enco-
„ re autres dans mon esprit que dans le vôtre,
„ pour des causes que je ne puis vous exprimer.
„ Tout cela mérite bien que vous ne me cachiez
„ rien, & que vous me rendiez une entiere cor-
„ respondance comme je suis persuadé que vous
„ le faites. Je sai les ruses du diable contre ceux
„ qui ont quitté le monde comme vous l'avez
„ quitté. Les moindres nuages sont à craindre.
„ Lorsqu'ils commencent à s'assembler au de-
„ dans, l'unique moyen de les dissiper, est de
„ se déclarer à son ami & à son conseiller, qui
„ est le double nom qu'il me semble que Dieu
„ me donne à votre égard, puisqu'il vous a plu
„ me choisir pour le porter entre mille autres.
„ La différence qu'il y a entre les nuages qui
„ couvrent le soleil & ceux qui couvrent le
„ cœur, est que les uns n'endommagent jamais
„ la lumiere interieure du soleil, au lieu que les
„ autres peuvent endommager à la fin celle du
„ cœur, qui est la grace de Dieu. "

M. le Maitre l'assura bien qu'il n'avoit pas besoin de persuasion pour avoir en lui une parfaite confiance & pour lui découvrir le fond de son ame. Il ne put s'empêcher de lui demander encore de vive voix ce qu'il lui avoit demandé par Lettre, s'il trouvoit si mauvaise la resolution qu'il eût

eut envie de prendre alors, de ne point sortir de sa cellule & de ne parler à personne. „ Je vous „ ai déja témoigné, lui dit M. de S. Cyran, que je „ n'approuverois point cela. Je craindrois que „ ce ne fut une marque que vous fussiez un peu „ trop sensible à l'avis que je me crus obligé „ de vour donner. Pour moi ayant accoutumé „ de parler aux autres dans les sentimens que j'ai „ de moi-même, & prenant plaisir que mes amis „ me donnent tels avis qu'il leur plaira pour ma „ conduite, soit véritables ou faux, soit hors des „ occasions soit dans les occasions, soit imagi- „ naires ou réels; je parle de même à mes amis, „ sans me pouvoir persuader qu'ils le puissent „ trouver mauvais, parce que je ne le saurois „ trouver mauvais, je ne dis pas d'eux, mais „ même de mon valet, ce qui m'est arrivé quel- „ quefois; parce que je sai qu'il faut avoir une „ grande vigilance pour s'opposer à celle du dé- „ mon qui ne dort jamais, & que Dieu souvent „ révele aux moindres ce qu'il avoit caché aux „ plus grands, & au valet ce qu'il avoit caché au „ maître. S'il m'est arrivé quelquefois de l'avoir „ trouvé mauvais, je dis d'un valet, cela ne „ m'est arrivé que par un premier mouvement, „ & à la premiere vue que j'ai faite de ma con- „ science le même jour, je m'en suis toujours „ repenti. Les avis qui regardent le bien de „ l'ame sont toujours bons quoiqu'ils soient su- „ perflus, & j'ose dire quoiqu'ils soient donnés „ mal à propos. Feu Boëce m'en a donné un „ seul en ma vie, qui n'est jamais mort en moi; „ & il ne me souvient pas que jamais il m'en „ ait donné d'autres. Le Sage a sur cela des sen- „ tences qu'il faut mettre à la tête de nos Bre- „ viaires, & je veux les pratiquer, ne l'ayant „ pas fait jusqu'à present. C'est le premier avan- „ tage que je prétends tirer de notre present en-

„ tre-

„ tretien, afin que Dieu en soit loué, & qu'il
„ nous donne grace à tous deux pour confondre
„ le démon qui nous observe, & duquel j'ose
„ dire à votre égard, *In me non inveniet quid-*
„ *quam.* Car je sens la force que Dieu me don-
„ ne pour tenir bon & vous aimer toute ma
„ vie, quoiqu'il gronde & qu'il s'efforce, s'il
„ le pouvoit, de mêler son ivraie dans le fro-
„ ment de notre cœur qui, lorsqu'il est à Dieu,
„ est, si j'ose le dire, inébranlable comme lui,
„ quoiqu'il soit sujet aux premieres agitations,
„ qui ne sont rien quand elles ne passent pas
„ plus avant. Je vous supplie donc de ne plus
„ faire à l'avenir, à l'occasion de ces avis & d'au-
„ tres évenemens desagréables, ces sortes de ré-
„ solutions, où quelquefois votre mouvement
„ vous porte, de ne bouger de votre chambre.
„ Permettez-moi de vous dire que, si homme
„ du monde avoit sujet de faire ces resolutions,
„ ce seroit moi qui ai éprouvé depuis mon em-
„ prisonnement jusqu'où va le dereglement des
„ hommes, je ne dis pas de ceux du monde,
„ mais de ceux que le monde estime en être de-
„ hors, & n'avoir leur conversation que dans
„ le ciel. Si j'avois pu être maître de mon tems
„ depuis ma liberté, pour employer en repos une
„ ou deux heures, j'aurois mis sur le papier, par
„ chefs & articles, la variété des jugemens &
„ humeurs des hommes, & de mes amis, & des
„ gens de bien qui ont parlé pour moi. Tout
„ cela ne m'a pas porté plus avant par la grace
„ de Dieu, qu'à des admirations interieures; &
„ je suis prêt de rentrer dans les mêmes com-
„ bats avec les hommes, sans me soucier des
„ évenemens qui en pourroient naître. Vous ju-
„ gez avec quelle ouverture je vous parle, &
„ que je prends plaisir à répandre mon cœur
„ dans le vôtre. Je crois parler à moi même

„ en

„ en parlant à mon singulier ami.... S'humilier, „ souffrir, & dépendre de Dieu, est toute la „ vie chrétienne, si on fait ces trois choses con- „ tinuellement & tous les jours, avec joie & „ tranquillité au fond de l'ame. Après cela que „ ceux qui voudront me fâcher viennent, car „ je porte gravée dans l'ame la vie & la croix „ de Jesus-Christ, en qualité de chrétien qui est „ entré en sa religion par le batême. Je recon- „ nois tous les jours que j'ai besoin d'être éveil- „ lé, non seulement par des avis semblables à ce- „ lui que je vous donnai alors, mais par de fâ- „ cheux accidens & par des frayeurs qui ne m'ar- „ rivent que trop souvent. C'est ce qui m'a fait „ entrer dans la pratique de ces trois paroles que „ je viens de dire, qui contiennent toute la for- „ ce de notre religion de pratique, d'exercice, „ de vertu, & non d'une contemplation oisive „ des vérités divines. L'infirmité que nous por- „ tons & le péché dont nous sommes environ- „ nés au dedans & au dehors, a besoin de cette „ double leçon que nous font nos amis & nos „ ennemis, les uns par leur affection, les autres „ par leurs haines. C'est pourquoi je ne puis „ me repentir de vous avoir donné le conseil „ que je vous donnai alors, & que vous reçutes „ si bien que je ne pouvois m'en plaindre, sinon „ de ce que vous le fites avec plus de soumission „ que je ne voulois, n'ayant tendu qu'à vous re- „ duire à une simple séparation, pour empêcher „ l'ennemi de troubler par de tels objets le repos „ de votre solitude. "

M. de S. Cyran cessant de parler sur ce sujet, M. le Maitre lui mit en main la traduction des Offices de Ciceron à laquelle il l'avoit prié de travailler. „ Je vous demande pardon de vous „ avoir proposé cet Ouvrage, lui dit M. de „ S. Cyran : ç'a été pour des raisons qui me sem- „ blent

„ blent chrétiennes; mais il m'est toujours resté „ un scrupule de vous y avoir engagé. Je vous „ avoue qu'en cela j'ai reconnu la bonne & fer- „ me opinion que vous avez de moi. Je suis cer- „ tain que de deux cents hommes qui me con- „ noitroient autant que vous me connoissez, & „ qui auroient & la même lumiere & peut-être „ la même affection que vous avez pour Dieu, „ il n'y en auroit peut-être pas un qui se fût ren- „ du si simplement & si facilement que vous „ avez fait à cette proposition. J'ose vous dire „ qu'on eût eu pour le moins la pensée, si on „ n'en eût eu la créance, qu'il y avoit de l'ex- „ travagance dans ce desir que j'avois de les fai- „ re traduire élegamment. Les raisons que leur „ eût pu suggerer la connoissance qu'ils eussent „ eu de moi & du peu de cas que je fais des „ auteurs payens, & de ce que j'ai dit sur ce- „ la, les en eussent rendus capables; & je ne „ saurois trouver mauvais que ceux qui ne sau- „ ront pas les causes particulieres qui m'y ont „ porté, en jugent à mon desavantage; car les „ apparences sont pour eux & les causes verita- „ bles qui m'y ont poussé sont occultes, & si „ peu de la connoissance, je ne dis pas des rai- „ sonnables, mais des savans & moins encore „ des devotieux, qui pardonnent moins sembla- „ bles excès que les savans & les raisonnables, que „ j'ai admiré que vous ayez voulu vous rendre „ avec tant de facilité à ma proposition, dont „ j'ai un très particulier ressentiment, fuyant de „ vous dire, pour ne civiliser pas trop notre „ amitié qui est par dessus l'ordre civil, que je „ vous ai une très particuliere obligation.

„ Aussi je n'avois autre dessein que de vous pro- „ poser simplement cet Ouvrage, & de donner lieu „ à la grace de Dieu de vous y engager s'il vous en „ faisoit naître la volonté; & si cela étoit je

„ n'entendois pas que vous y missiez que quel-
» que demie heure perdue, & encore de tems
» en tems. J'en trouvois moi-même la propo-
» sition si ambigue & si incertaine, que j'atten-
» dois à l'éclaircir par le jugement que vous en
» porteriez, & par la disposition que Dieu vous
» y donneroit. Je vous prie de recevoir toutes
» les propositions que je vous pourrois faire à
» l'avenir, avec cette liberté, & d'en juger &
» faire selon les mouvemens que vous recevrez
» de Dieu après l'avoir invoqué sur cela. Pour
» moi je ne saurois rien faire que dans la gran-
» de liberté de l'esprit, & comme y étant enga-
» gé de la part de Dieu, & par ses mouvemens
» interieurs qui commandent & font obéir en
» même tems. Je voudrois que tous mes amis
» fussent de même, & qu'ils n'eussent non plus
» d'égard à ce que je leur propose, que si je
» me fusse tu. Il faut que toute loi & tous
» bons avis soient premierement proposés à Dieu,
» afin que ce soit lui qui détermine ce qu'il lui
» plaît, & qu'il applique notre volonté à ses œu-
» vres selon ses conseils éternels. Hors delà
» tous nos travaux sont inutiles pour nous, quoi-
» que quelquefois ils soient bons & utiles pour
» les autres: comme ceux qui donnent l'aumô-
» ne aux autres & ne se la donnent pas à eux-
» mêmes les premiers, le pauvre y trouve du
» soulagement & le prochain de l'édification
» dans le bon exemple; mais celui qui fait l'au-
» mône autrement qu'il ne faut, & par un au-
» tre esprit que celui de Dieu, blesse son ame,
» s'il ne la fait mourir. Mais pour ne vous dire
» qu'un mot des causes qui m'ont porté à cette
» traduction, c'est que, suivant la connoissan-
» ce que j'ai que Dieu s'est autant figuré, avec
» toutes les vérités de l'ordre de la grace, dans
» l'ordre de la nature & dans l'ordre civil, que

» dans

„ dans la Loi de Moyse, j'avois remarqué dans ces
„ Offices une vérité qui regarde la puissance des
„ Prêtres, qui me frappa l'esprit, & me fit voir
„ clairement que la raison d'un payen avoit mieux
„ vu un principe général, qui regarde toutes les
„ puissances civiles & ecclesiastiques que Dieu
„ a données aux hommes, qu'on ne le voit main-
„ tenant dans les écoles. Car il faut avouer que
„ Dieu a voulu que la raison humaine fît ses
„ plus grands efforts avant la loi de grace, &
„ il ne se trouvera plus de Cicerons ni de Vir-
„ giles. C'est donc cela qui m'a porté à faire
„ traduire ces Offices, & à les faire relier avec
„ deux autres traductions de deux auteurs eccle-
„ siastiques, qui parlent des mêmes choses dont
„ parlent ces Offices; afin que par la comparaison
„ des uns avec les autres, on pût voir la grandeur
„ de Dieu qui a jetté les fondemens, pour ne pas
„ dire seulement qu'elle a tracé les figures des
„ vérités chrétiennes dans les Livres des payens."

M. le Maitre le pria de lui dire son sentiment touchant la pensée où il lui avoit mandé qu'il étoit de travailler à la vie des Saints. „ J'ai
„ fort pensé à cela, lui dit-il, lorsque j'étois en-
„ core en prison. J'approuve extrêmement vo-
„ tre dessein; mais je l'estime si grand que pour
„ le faire comme il faut, il est bon de s'y pré-
„ parer long-tems par la priere, par le retranche-
„ ment fait peu à peu de ce qu'il y a de super-
„ flu en nous, & par la réunion de plusieurs cho-
„ ses qui y sont nécessaires. Quand on se sent
„ engagé à composer quelque Ouvrage pour
„ Dieu, dont pour peu humble que l'on soit
„ on doit toujours se reconnoître peu capable,
„ il faut se recueillir tout dans soi-même, s'hu-
„ milier, gémir, prier. Il faut se considérer
„ comme l'instrument & la plume de Dieu, ne
„ s'élevant point si on avance, ne se découra-

„ geant point si on ne réussit pas, car il ne faut
„ pas moins de grace pour éviter l'abattement
„ que l'élevement, puisque l'un & l'autre est
„ un effet de notre orgueil. Une plume ne s'éle-
„ ve ni ne s'abaisse, soit qu'on s'en serve ou
„ qu'on la laisse, soit qu'on écrive bien ou mal.
„ Ce sont les Peres qui se servent de cette com-
„ paraison. Vous avez vu dans S. Bernard qu'il
„ compare Dieu, au regard des hommes, à un
„ écrivain ou à un peintre qui conduit la main
„ d'un petit enfant, & ne demande au petit en-
„ fant autre chose, sinon qu'il ne remue point
„ sa main, mais qu'il la laisse conduire: ce que
„ fait souvent l'homme qui resiste au mouvement
„ de Dieu. C'est donc, dit ce saint homme,
„ l'écrivain & non l'enfant qui écrit; & il seroit
„ ridicule que l'enfant eût vanité de ce qu'il au-
„ roit fait, puisque pour écrire toujours de mê-
„ me il auroit besoin d'avoir toujours le même
„ maître, & que sans lui il écriroit ridiculement.
„ Il en est ainsi de Dieu & des hommes. C'est
„ pourquoi il n'y a rien de si raisonnable que
„ l'humilité dans les travaux pour Dieu, de mê-
„ me que dans les dons naturels. En se tenant
„ dans ces sentimens, on croît tout ensemble
„ en vertu & en lumiere. On acquiert une force
„ merveilleuse, & il se répand une odeur de
„ piété dans l'Ouvrage, qui frappe premierement
„ l'auteur & ensuite tous ceux qui le lisent.

„ C'est pourquoi j'ai dit depuis peu à un de mes
„ amis, que les Ouvrages qui se sont faits avec l'Es-
„ prit de Dieu & avec une entiere pureté de cœur,
„ se font ressentir en les lisant, & qu'ils produi-
„ sent des effets de grace dans les ames de ceux
„ qui les lisent dans tous les siecles de l'Eglise,
„ à proportion comme les saintes Ecritures. Car
„ il y a trois sortes de Livres qui édifient l'Eglise
„ & les fideles. Les premiers sont ceux des

„ Ecri-

„ Ecritures saintes ; les seconds sont ceux des
„ Conciles & des Peres ; les troisiémes ceux des
„ hommes de Dieu, qui ont répandu leur cœur
„ devant lui en faisant leurs Ouvrages. Tous les
„ autres, quelque saints que soient leur sujet &
„ leur matiere, sont Livres qui, par la matiere &
„ par le corps, tiennent du Judaïsme, & par
„ l'esprit, du paganisme. Je reconnois que Dieu
„ m'a fait une grande grace de n'avoir pas per-
„ mis que j'aye fait des Ouvrages que j'avois pro-
„ jettés, parce que je n'étois pas assez pur pour
„ les faire selon que le méritoit la sainteté de leur
„ matiere, & qu'il falloit que je fusse purifié
„ long-tems dans une double prison, qui m'a fait
„ connoître & ressentir ce que je n'eusse jamais
„ pu m'imaginer, avant que de l'avoir expérimen-
„ té lorsque j'étois à Vincennes. Cela m'a fait
„ remarquer depuis peu la merveilleuse provi-
„ dence de Dieu envers S. Jean, qu'il a voulu
„ auparavant purifier dans l'huile bouillante
„ pour le rendre digne d'écrire l'Apocalipse, & le
„ quatriéme Evangile qui est le plus élevé des
„ quatre."

M. le Maitre lui témoigna combien il lui étoit obligé d'un avis si sage, & qu'il reconnoissoit plus que jamais la grandeur de la grace que Dieu lui avoit faite en le mettant entre ses mains. „ Ma
„ reconnoissance ne mourra jamais, lui dit-il, ja-
„ voue que j'en ai le cœur pénetré. Pour moi
„ je ne suis rien, dit M. de S. Cyran, mais Dieu
„ est tout. Je me réjouis extrêmement qu'il ait
„ ainsi gravé dans votre ame une reconnoissan-
„ ce non commune de la grace extraordinaire
„ qu'il vous a faite vous appellant à lui. Il est
„ vrai que les hommes croient d'ordinaire don-
„ ner à Dieu lorsqu'ils reçoivent de lui, & la
„ plus grande partie perdent les graces qu'il leur
„ a faites parce qu'ils ne les ont pas assez esti-

 „ mées.

„ mées. C'est en cela aussi où j'ai peur de manquer avec les autres, & je ne voudrois pas une autre grace en ce monde que de ne m'attiédir jamais dans le ressentiment de celles que Dieu m'a faites, & particulierement de celle de ma prison qui a été pleine de si grandes & de si extraordinaires faveurs, que je ne voudrois autre chose, sinon qu'il eût agreable que je me décrivisse à tout le monde tel que j'ai été & suis encore en mes défauts, afin de mieux faire paroître la magnificence de ses graces sur moi, dans le seul souvenir desquelles je m'attendris. J'aurois eu un grand tort de me plaindre de ma prison. J'aurois au contraire souhaité qu'il l'étendît jusqu'à la fin de ma vie, donnant à ma vie telle étendue qu'il lui plairoit, puisqu'elle étoit accompagnée d'un grand nombre de faveurs que j'ai reçues, dans un grand nombre de mauvaises rencontres & lorsque tout étoit bandé contre moi. Quelque grandes que fussent ces graces, elles me le paroitroient moins s'il ne lui avoit plu de les combler par une derniere, qui me semble encore plus grande que toutes, & qui m'a ravi toutes les fois que j'y ai pensé. C'est qu'après plusieurs contestations sur les erreurs & les héréfies dont on me chargeoit, & après toutes les autres causes de mon emprisonnement, il a permis enfin que je ne sois demeuré prisonnier que parce que je défendois sa charité, & soutenois qu'on ne pouvoit aller à Dieu, ni prétendre à sa grace que par l'amour qu'on doit à sa grandeur & à sa divine majesté. Je ne sai si je pourrai me résoudre à vous montrer là dessus une ou deux pages que j'ai tracées aujourd'hui après la sainte communion. Je le ferois si vous le desiriez, & si vous le vouliez regarder comme une chose faite en cou-

„ rant

„ rant, & seulement pour témoigner par quel-
„ ques paroles, comme par de simples semen-
„ ces, le ressentiment des graces que Dieu m'a
„ faites. C'est aussi dans ce sentiment que j'ai
„ de tout ce qu'il lui a plu de faire pour moi,
„ que je me suis senti porté à reconnoître à tout
„ moment la grace qu'il vous a faite, & à le
„ prier de faire encore par un surcroît de grace,
„ qu'elle soit toujours nouvelle dans votre cœur.
„ A la vérité je n'en puis parler, ni ne la puis
„ mieux exprimer que comme on tâche d'ex-
„ primer Dieu & sa grandeur incomprehensible,
„ plutôt par des négations que par des affirma-
„ tions, admirant beaucoup plus les maux dont
„ il vous éloigne, que les biens dont il vous a
„ rempli. La vue de la grandeur du monde
„ & de sa prospérité que je vois dans ceux que
„ j'ai connus, ne me sert qu'à me faire com-
„ prendre votre bonheur & le mien, de ce qu'il
„ a plu à Dieu de nous priver de toutes ces
„ prosperités & grandeurs visibles, *de quo est*
„ *mihi grandis sermo*, & qui seroit d'autant plus
„ grand que c'est le sujet de grandes lamenta-
„ tions."

M. le Maitre le pria de lui expliquer ce que c'étoit que certains airs invisibles dont il lui avoit parlé dans une Lettre. „ Je ne vous en puis di-
„ re autre chose, lui dit M. de S. Cyran. Je ne
„ vous en parlois que par ma propre expérience.
„ J'avois fait autrefois un sermon sur ce sujet à
„ des Religieuses, où je montrois qu'après qu'on
„ a ruiné la cupidité des richesses, des honneurs
„ & des plaisirs du monde, il s'éleve dans l'a-
„ me, de cette ruine, d'autres honneurs, d'au-
„ tres richesses, & d'autres plaisirs qui ne sont
„ pas du monde visible mais de l'invisible. Cela
„ est épouvantable, qu'après avoir ruiné en nous
„ le monde visible avec toutes ses appartenan-

„ ces autant qu'il peut être ruiné en ce monde,
„ il en naisse à l'instant un autre invisible, plus
„ difficile à ruiner que le premier. La plus
„ grande difficulté est à le connoître & à le bien
„ discerner ; ce que peu de gens font, parce
„ que c'est là où les esprits de malice font leurs
„ jeux, & je ne vous en ai parlé que par l'ex-
„ périence que j'en ai dans moi. Car c'est tou-
„ te la plus grande peine que j'aye maintenant
„ en plusieurs rencontres, & dans les matieres
„ où j'ai, ce me semble, plus avancé, que de
„ faire ce discernement. Je me suis peint lors-
„ que je vous en ai parlé; & j'ai eu plus d'é-
„ gard à moi qu'à vous, en parlant plutôt par
„ occasion, pour m'en donner de garde, que
„ par aucune nécessité particuliere où je crusse
„ que vous fussiez sur cela."

Se levant ensuite & faisant quelques tours dans la chambre, il jetta les yeux sur la Bibliotheque de M. le Maitre, & en parcourant les Livres, il lui disoit une espece de jugement qu'il en faisoit.
„ S. Augustin est, dit-il, le premier des Peres
„ latins. Toutes ses paroles sont des effusions
„ de sa vertu. Ce sont des Livres qui sortent de
„ sa chaleur, *Unde ardet, inde lucet.* Comme
„ Appelle & les autres grands peintres ont fait
„ beaucoup d'ouvrages communs dont on ne
„ parle point, & n'ont fait que trois ou quatre
„ chefs d'œuvres qui sont inimitables ; ainsi
„ Dieu a des ouvrages moindres, savoir les
„ hommes à qui il a donné moins de graces;
„ & en a d'incomparables comme S. Augustin
„ & quelques autres. S. Chrysostôme, le plus
„ excellent des Peres grecs. Ce sont là les
„ deux sources où tous les autres ont puisé. Car
„ la doctrine de ce dernier est la plus pure & la
„ plus relevée Elle n'est pas si populaire qu'on
„ le croit. S. Ambroise est excellent. Il est ob-

„ scur

» ſcur, & il n'eſt pas tant eſtimé parce qu'il n'eſt
» pas entendu. Il a été le maître de S. Augu-
» ſtin. S. Jerôme eſt moins que ces deux là. Il
» avoit moins l'eſprit du chriſtianiſme que les
» autres. S. Cyprien eſt excellent, *Aurum quæ-*
» *rebat in ſtercore Tertulliani*; non que Tertul-
» lien n'ait été un grand perſonnage, mais il a
» eu l'eſprit & le cœur moins reglé que les au-
» tres. S. Gregoire de Nazianze eſt le pre-
» mier après S. Chryſoſtôme. S. Cyrille après
» lui, & S. Baſile enſuite. S. Gregoire Pape
» eſt un vrai diſciple S. Auguſtin, qui n'a
» pas moins été ſon maître dans les points prin-
» cipaux de la vérité chrétienne, que S. Ambroi-
» ſe l'a été de S. Auguſtin. S. Gregoire s'expri-
» me clairement au lieu que le langage de S. Am-
» broiſe eſt tellement ſpirituel & allégorique,
» qu'il faut participer à ſon eſprit pour entendre
» bien ſes paroles, & éclaircir ce qu'il dit par
» la connoiſſance qu'on a de la vérité avant que
» de le lire. S. Bernard eſt le dernier des Pe-
» res. C'eſt un eſprit de feu, un vrai Gentil-
» homme chrétien, & comme un philoſophe
» de la grace. Ce qui eſt admirable en lui eſt que
» la ſcience lui ayant été donnée comme par infu-
» ſion, il n'a voulu néanmoins rien écrire ni rien
» diae qu'il ne l'eût trouvé dans la Tradition:
» enſorte que diviſant ſa doctrine en certains
» points capitaux, on la trouveroit toute dans
» S. Auguſtin, dans S. Ambroiſe, & dans S Gre-
» goire, qui étoient ſes auteurs ordinaires. S. Tho-
» mas eſt un Saint extraordinaire, grand Théo-
» logien. Nul Saint n'a tant raiſonné ſur les
» choſes de Deu. Il étoit dans un ſiecle où l'on
» donnoit beaucoup à la philoſophie, & où l'on
» commençoit à s'attacher au raiſonnement hu-
» main. Richard de S. Victor, Guillaume de
» Paris: je les ai lus fort peu, il y a plus de

„ dix ans. Il me paroissoit que c'étoient des au-
„ teurs mêlés qui avoient de bonnes choses, parmi
„ d'autres qu'il falloit lire avec beaucoup de di-
„ scretion & de retenue. J'ai un peu plus lu Hu-
„ gues de S. Victor qui, étant plus estimé que
„ les autres, ne laisse pas de contenir le même
„ mêlange, non seulement en ce qui regarde
„ la discipline, mais aussi en ce qui regarde le
„ dogme & la simple doctrine de l'Eglise. C'est
„ pourquoi je me suis un peu étonné du juge-
„ ment que M. le Cardinal du Perron en a fait,
„ l'appellant la seconde ame de S. Augustin.
„ Car cela ne peut être vrai, sans diviser en deux
„ l'ame de ce Saint, étant certain que Hugues
„ de S. Victor ne censure pas moins des maxi-
„ mes fondamentales de la doctrine de S. Au-
„ gustin, qu'il en établit: ensorte que je me
„ suis étonné de cette diversité d'esprit d'un mê-
„ me auteur, qui ne procede pas seulement du
„ relâchement de la discipline, qui commen-
„ çoit à être grand en ce tems là, mais aussi
„ de ce qu'on commençoit à raisonner & à trai-
„ ter la Théologie par méthode. Ils ne lisoient
„ pas beaucoup les anciens, quoique ceux qui
„ les ont suivis les ayent lus encore moins; &
„ ils conservoient plus la Tradition par les restes
„ qui en étoient demeurés dans l'usage, que par
„ la lecture. Il faut toujours aller à notre sour-
„ ce. Nous n'y voyons point ces inégalités.
„ Dieu faisant dans les ames ce que feroit le so-
„ leil s'il imprimoit toute sa lumiere dans un
„ miroir, il ne faut pas s'étonner si les Saints
„ ont tant de pensées, & font tant d'actions
„ semblables. Car c'est une même lumiere en
„ plusieurs miroirs; & au lieu que la lumiere ne
„ luit pas en un miroir si elle est trop proche,
„ celle de la grace ne reluit dans les cœurs qu'en
„ approchant, & reluit en plusieurs, quoiqu'éloi-
„ gnés

„ gnés les uns des autres, à cause de l'immensité de
„ Dieu, ce que ne peut faire la lumiere naturelle.

Il se tut là quelque tems; puis reprenant la parole il dit à M. le Maitre qui étudioit jusqu'à son silence, & le trouvoit éloquent: „ Je ne
„ puis m'empêcher, Monsieur, de vous répeter
„ ici ce que je crois vous avoir dit dans quel-
„ qu'une de mes Lettres, touchant l'amour de la
„ science, & du tempérament qu'il y faut ap-
„ porter. Je puis vous dire encore sur ce sujet
„ ce que je viens de vous dire en vous parlant
„ de ces airs invisibles, que c'est plus pour moi
„ que je parle que pour vous. Car si, après vous
„ avoir dit en général les graces que Dieu m'a
„ faites dans ma prison, je vous disois les vues ter-
„ ribles & les épreuves que j'y ai eues, particu-
„ lierement au commencement, vous ne trou-
„ veriez pas étrange que je fusse dégouté de la
„ science & par conséquent de toutes les actions
„ du monde, qui ne sont rien en comparaison
„ d'elle. Dieu m'y a fait voir que toute la scien-
„ ce séparée de lui n'est rien, & qu'il y a gran-
„ de peine en ce tems, de la façon qu'on la
„ puise dans les écoles, d'allier l'amour de Dieu
„ avec la science, & de les tenir long-tems
„ unies ensemble. J'avoue pour moi fran-
„ chement, qu'étant né avec cette passion de
„ savoir, elle m'a nui plutôt que servi pour l'ac-
„ quisition de la vraie vertu; & même pour la
„ connoissance de la pure vérité. J'ai grand
„ sujet de dire de celle qui m'a donné quelque
„ réputation jusqu'à trente ans, que ce n'étoit
„ que vanité, & d'autant plus dangereuse que
„ les plus sages en ont une autre opinion; &
„ que depuis que Dieu m'a fait passer de cette
„ science à l'autre, & de celle des hommes à
„ celle des anges de l'Eglise qui sont les Apôtres
„ & leurs successeurs, j'ai reconnu par de nota-

„ bles expériences, que qui ne croît autant en
„ charité qu'il croît en science apostolique, tombe
„ enfin dans une plus grande & plus horrible va-
„ nité, que n'est la premiere dont j'ai parlé.
„ Il est certain que si j'étois à rajeunir, ce
„ que je ne voudrois pas pour rien du monde
„ en courant les hazards de la jeunesse depuis
„ l'enfance, & que j'eusse la connoissance ex-
„ périmentale que j'ai, je ne choisirois dès le
„ commencement qu'une retraite entiere du
„ commerce du monde & des gens d'Eglise, pour
„ servir Dieu, s'il lui plaisoit me faire cette
„ grace, dans quelque solitude. Et si à l'heure
„ que je vous parle & à l'âge où je suis j'étois
„ assez fort pour me passer de la compagnie des
„ hommes, je choisirois d'être seul, ou pour
„ le moins d'être reclus dans quelque commu-
„ nauté religieuse; & si quelqu'un vouloit rece-
„ voir quelque instruction de moi, je ne pense-
„ rois pas le conduire mal de lui conseiller de
„ bonne heure de se contenter de l'instru-
„ ction que S. Hilaire donna à S. Martin, sui-
„ vant en lui la disposition qu'il y trouva, &
„ que Dieu y avoit mise. Les causes de cette
„ disposition où je suis maintenant, & qui pro-
„ cedent toutes des vues que j'ai eues étant en
„ prison, sont longues à déduire; mais cela néan-
„ moins ne m'a pas fait changer de dessein d'é-
„ tudier, & de rendre à Dieu selon mes forces
„ presentes les fruits du petit talent qu'il m'a
„ donné. J'apprehende trop ce qu'il dit dans
„ son Evangile à celui qui avoit caché le sien,
„ & je n'ai jamais pensé à vous détourner du
„ vôtre, en continuant vos études & vos lectu-
„ res, par les paroles que je vous ai dites dans
„ mes Lettres, non plus que par l'avis que je vous
„ donne presentement touchant le tempérament
„ qu'il faut apporter à la science. Je sai à qui
„ je

„ je parle, & que le bon sens dont Dieu vous a „ doué, vous fera bien entendre jusqu'où il faut „ étendre ce tempérament & cette modération. „ Un tel avis est autant pour moi que pour vous. „ Je fais presque toujours comme le bon cava- „ lier, qui se remue & s'excite lui même au com- „ bat en remuant & excitant le cheval sur lequel „ il est monté. J'en ai plus besoin que vous, ou „ pour le moins autant. Je sai que la curiosité „ est la premiere branche de la cupidité, qui „ en a une infinité, comme dit notre maître: „ car nous nous sommes perdus dans le Paradis „ par la curiosité & par le desir de savoir.

„ Il faut bien prendre garde de ne faire pas des „ maximes fausses, pour ne pas dire des erreurs, „ des bons avis & des excellentes vérités, en les „ étendant plus qu'il ne faut. Je crains cela en „ moi, & à cause de cela je travaille toujours à „ me redresser, lorsque je vois que la vérité „ même & le bon conseil me fait trop pancher „ d'un côté, pour le grand desir que j'ai de me „ tenir toujours dans le milieu où Dieu veut „ que je demeure, pour ne pas manquer de le „ servir dans l'unique talent qu'il m'a donné; & „ que vous pouvez dire aussi que Dieu vous a „ donné, vous en ayant ôté un excellent par „ votre propre volonté, dans lequel vous le pou- „ viez servir avec gloire & réputation. Et s'il „ eût été moindre, je n'aurois peut-être pas été „ en prison, quoique je vous en remercie en- „ core de vive voix, ainsi que j'ai fait par Let- „ tres, comme d'une faveur que j'ai reçue de „ Dieu à votre occasion. J'entends donc que „ nous continuions d'étudier tous deux, mais à „ deux conditions, l'une que notre étude sera „ notre oraison, & d'autant plus longue que nous „ étudierons plus long-tems. Elle le sera si, au „ commencement, au milieu, & à la fin de no-

„ tre étude & lecture, nous regardons Dieu &
„ prenons avec goût la nourriture qu'il nous
„ donne par ses saints Livres, (je suppose que nous
„ n'en lisons pas d'autres) & par les composi-
„ tions que nous faisons, qui doivent être les
„ premiers effets & les premieres productions
„ de cette nourriture que nous avons prise, en
„ priant dans la lecture & en lisant dans la prie-
„ re. J'ai vu, ce me semble, quelque chose
„ appartenant à cela dans la vie de S. Vincent
„ Ferrier, quoiqu'il ne soit pas besoin d'autre
„ auteur que de la Sagesse éternelle qui nous l'a
„ dit & prescrit plusieurs fois dans ses Ecritures.

„ Il faut autant de précautions contre la vaine
„ gloire, en étudiant, qu'il y a de vanités dans
„ toutes les excellentes occupations, selon S. Phi-
„ lippe de Neri qui l'a pris de S. Augustin no-
„ tre maître; ou peut-être je me rencontre avec
„ lui en cela. Il y en a trois, selon ces Saints,
„ la maîtresse, la compagne, & la servante. La
„ premiere précede toujours la bonne œuvre, la
„ seconde l'accompagne autant qu'elle dure, la
„ troisiéme la suit comme l'ombre après qu'elle
„ est achevée; & il n'y a gueres d'homme spi-
„ rituel qui ne l'éprouve. Que si cela est vrai
„ de toutes les bonnes œuvres, il est sans com-
„ paraison plus vrai de celle de la science, de
„ laquelle aussi ces deux Saints entendent parler
„ principalement; car la science contient un
„ doux & agréable poison qui se glisse insensi-
„ blement, & sans qu'on s'en apperçoive, dans
„ tous les Ouvrages d'un homme savant. En
„ nulle chose du monde il n'est plus facile au
„ diable de donner le change & de faire pren-
„ dre le moyen pour la fin, comme en la scien-
„ ce, à cause de la beauté & de l'attrait de la
„ vérité, qui de soi engage les sens par lesquels
„ elle passe, & fait par eux que ce qu'il y a de

„ sen-

„ sensuel & de corruptible dans l'esprit y con-
„ sent. Car le premier péché n'a pas moins
„ corrompu & souillé notre ame que notre
„ corps. C'est pourquoi les bons avis qui nous
„ reveillent & nous obligent à prendre garde
„ & à veiller avec soin, sont bons & nécessai-
„ res de tems en tems. C'étoient là les seuls tem-
„ péramens que je vous demandois par ma Let-
„ tre, lesquels je réduirois volontiers à six ou
„ sept regles, par l'observation desquelles on se peut
„ défendre dans l'Eglise de cette furieuse tenta-
„ tion qui est inséparable de l'étude dans un bon
„ esprit, & s'en défendre mieux qu'Adam &
„ Eve ne s'en sont défendus dans le Paradis: ce
„ qu'il est beaucoup plus difficile de faire dans
„ ces études posterieures de l'Eglise, où l'on a
„ séparé la science de la vertu & de la charité
„ interieure, qu'aux précedentes où les plus sa-
„ vans dans les Ecritures & les vérités de Dieu
„ ont toujours été les plus saints & les plus ver-
„ tueux: desorte que si en quelqu'un de ces an-
„ ciens ces deux choses se sont trouvées séparées,
„ il n'a pu subsister long-tems dans l'Eglise; &
„ il a fallu assez ordinairement qu'il soit tom-
„ bé dans l'héréfie. Je suis bien aise, puisque je
„ vous vois, de parler de vive voix d'un sujet
„ si important avec vous. On ne sait quand on
„ pourra se revoir.

„ La premiere regle que je disois qu'il falloit
„ garder dans l'étude, contre la tentation de la
„ science, est de n'avoir aucun intérêt dans le
„ monde, & de l'avoir rejetté par un généreux
„ mépris, comme les Apôtres rejettoient les
„ moindres poussieres de leurs pieds, sortant des
„ maisons particulieres où ils n'avoient trouvé
„ que le monde. C'est ce que Dieu vous a fait
„ la grace de faire à la vue de tout Paris; ce qui
„ vous devroit donner une joie continuelle dans

„ l'ame,

„ l'ame, & vous faire dire à Dieu à tout mo-
„ ment, *Cantabiles mihi erant justificationes tuæ in*
„ *loco peregrinationis meæ*.

„ La seconde regle est de prier Dieu en tous
„ les endroits, suivant l'avis de l'Apôtre, *Orate*
„ *in omni loco levantes puras manus*, & de faire
„ de sa lecture & de son écriture une continuel-
„ le oraison, qui sera d'autant plus agréable à
„ Dieu qu'elle sera faite dans l'humiliation de-
„ vant sa vérité, pour laquelle seule il dit qu'il
„ est venu en ce monde; & à cause de cela il
„ la faut aimer autant que Jesus-Christ, & ne
„ la contempler jamais que comme un rayon
„ dépendant de son soleil, & dont la vue ne
„ doit non plus être séparée en nous de l'amour,
„ qu'elle ne le peut être de sa source, qui est
„ Jesus-Christ.

„ La troisiéme regle est de prendre plaisir à
„ communiquer de ce que nous faisons, & à
„ en parler, en intention d'attirer la grace de
„ Dieu sur nous, avec ceux que nous savons
„ avoir un même esprit & un même amour
„ pour la vérité & pour Dieu, que nous avons,
„ & qui en parlent & écrivent avec un pareil
„ desintéressement de toutes choses & de la
„ gloire même que le monde donne à ceux qui
„ le servent, & sans songer au monde, ni à la
„ vanité de ses ouvrages.

„ La quatriéme regle est celle qui est conte-
„ nue dans cette vérité qu'il ne faut jamais oublier:
„ Que si la science des choses divines (car nous
„ ne parlons que de celle là, & ne faisons nul
„ cas de l'autre) croît plus en nous que la cha-
„ rité & la grace de notre Sauveur, il faut né-
„ cessairement qu'elle l'emporte de son côté, &
„ la fasse passer, & ensuite perdre dans ces
„ élevémens que l'Apôtre appelle des enflu-
„ res de l'esprit, & un autre Saint des tour-
„ noye-

„ noyemens & des vertiges du cerveau.

„ La cinquiéme qui s'ensuit, est que le plus „ grand tempérament de la science divine est „ la charité, & que s'il faut que l'une des deux „ ait de l'avantage plus que l'autre, il faut que „ ce soit la charité & la grace, parce qu'elle „ seule éleve l'ame vers les objets du ciel; au „ lieu que la science même des choses saintes, „ étant seule, abaisse vers les objets du monde, „ & ne peut s'élever vers Dieu que par la cha- „ rité. C'est pourquoi quiconque passe sa vie „ dans l'étude des choses saintes, doit faire pro- „ vision de charité, & avoir des tems particu- „ liers & journaliers pour la faire croître, com- „ me il a des heures destinées pour faire croître „ la science.

„ La sixiéme regle est qu'un des grands „ moyens pour empêcher l'élevement de l'esprit „ naturel & de la science acquise, & faire que „ la charité la devance toujours en croissant, est „ de tenir tous les jours le corps humilié dans „ certains exercices exterieurs & manuels, entre „ lesquels ceux qui nous tiennent occupés en „ remuant de la terre tous les jours ne sont pas „ des moindres, encore qu'il y en ait d'autres „ plus humilians & plus de charité, quoiqu'ils „ ne soient pas si pénibles. J'y trouve seule- „ ment à redire que vous y mettez trop de tems, „ & que vous derobez beaucoup de celui que „ Dieu demande de vous pour augmenter, en „ étudiant, le talent que Dieu vous a donné „ pour le bien de son Eglise & pour l'édifica- „ tion du prochain. J'approuve extrêmement „ toute sorte de travail corporel, & je disois „ l'autre jour à une personne, que Dieu l'avoit „ imposé à Adam, & lorsqu'il le mit dans le „ Paradis, & lorsqu'il l'en chassa, quoique l'un „ fût un travail d'innocence, & l'autre un tra-

„ vail

„ vail de pénitence. Mais je desire le même „ tempérament pour ce travail que je desire pour „ la science, fuyant également toutes les extrê- „ mités, pour tenir l'ame dans la médiocrité sans „ laquelle tout est vitieux.

„ Vous pouvez juger par là que lorsque je „ vous priai, étant encore en prison, de tempé- „ rer le desir de la science, je le prenois dans „ un autre sens qu'il ne parut dans la réponse „ que vous fites. En cela, comme au reste, „ j'eus encore plus d'égard à moi qu'à vous, & „ je m'instruisois moi-même. Je puis vous as- „ surer encore une fois que j'ai plus besoin de „ cette leçon que vous, & que si Dieu ne me „ conseilloit, je commettrois beaucoup de fau- „ tes tous les jours en étudiant: ce qui n'empê- „ che pas que je n'en commette plusieurs dont „ je dis souvent ma coulpe. Car pour fermer „ toutes mes regles par la derniere qui est peut- „ être la principale, contre laquelle je heurte „ souvent, il faut pour ne point recevoir de „ dommage de l'étude des choses saintes, que „ lorsque nous la quittons pour faire quelque „ bonne œuvre, soit priere ou autre, nous le „ fassions de telle sorte & avec une telle tran- „ quillité d'esprit, que nous ne jettions nulle- „ ment ni la vue de l'esprit ni le desir du cœur „ sur les Livres & les autres occupations d'étu- „ des plus agréables, que nous avons quittées pour „ faire autre chose qui est moins dans notre in- „ clination & dans notre devotion; & les hom- „ mes pieux qui ont l'esprit & l'inclination aux „ Livres, péchent souvent contre cette regle qui, „ étant bien pratiquée, fait faire de grands pro- „ grès dans la grace à un homme de bien, sur- „ tout lorsqu'il est solitaire; puisque cette pra- „ tique en contient plusieurs, & fait que l'ame „ s'exerce, par une seule action, dans quatre

„ ou

„ ou cinq vertus à la fois, en même tems. C'est „ pourquoi je vous supplie de trouver bon que „ je reduise votre travail manuel à deux heures „ par jour, & que le reste soit pour l'étude & „ pour la priere."

M. de S. Cyran s'arrêtant là, M. le Maître tout appliqué à ce qu'il entendoit lui dit: „ Je „ vous demande pardon, si je vous avoue ingenue„ment que j'ai cru voir au travers de certains „ voiles, dans une Lettre que vous me fites l'hon„neur de m'écrire de Vincennes, que vous n'ap„prouviez pas extrêmement mes études; & fran„chement dans cette pensée, j'ai laissé là les Li„vres, j'ai abandonné l'Hebreu, & n'ai plus con„tinué ma traduction des Pseaumes."

„ Ha! point du tout, reprit aussi-tôt M. de „ S. Cyran, je suis obligé de vous détromper. „ L'intérêt que je prends à l'avancement de vos „ Ouvrages m'oblige de vous assurer que ce que „ vous avez vu au travers du voile de mes pa„roles, n'a nullement été ma pensée, non „ pas même par une seule vue passagere. Tant „ s'en faut que cela soit, que je me sens obligé „ de vous dire mes sentimens touchant vos Pseau„mes; & quoique vous me défendiez de m'ex„pliquer sur cela, il me semble que Dieu m'y „ oblige, afin que je ne manque pas à la charité „ & l'amitié tout ensemble, & que vous con„noissiez parfaitement le fond de mon cœur, & „ que vous ne me traitiez plus par des soupçons „ qui sont les principes des courtisans, par les„quels ils se font cent mauvaises conséquences, „ mais qui ne doivent pas être les nôtres, ayant „ appris du Fils de Dieu à fuir telles préventions, „ & à nous laisser plutôt tromper, que de pré„tendre éviter toutes les mauvaises rencontres „ par des soupçons.

„ Premierement je puis vous dire devant Dieu, „ que

„ que j'ai eu passion dès le commencement pour „ la traduction de vos Pseaumes, & que j'ai „ cru toujours que vous y réussiriez bien, & „ que cet Ouvrage pourroit être utile un jour, „ lorsqu'il seroit en sa derniere perfection; en „ quoi je vous puis dire en passant que je ne „ vous regardois plus comme une personne du „ monde, ni presque comme un laïque, puis- „ que d'ailleurs il est ridicule qu'un séculier tra- „ duise la Bible, comme de voir un Ecclesiasti- „ que aller à la guerre. Votre preface même „ m'a plu. Je n'y ai rien trouvé à redire, sinon „ ce que je vous écrivis du bois de Vincennes, „ sur la langue hebraïque, quoique je sache que „ votre opinion est celle de plusieurs grands & „ sages personnages, & que *adhuc sub judice lis* „ *est.* Je me suis même repenti de vous avoir „ renvoyé vos Pseaumes, parceque vous tardâ- „ tes trop de me les rendre. Je voulois voir à „ fond la preface, pour mieux considérer la ma- „ niere dont vous parlez de la traduction des „ Septante, sur laquelle je me reservois à vous dire „ quelque chose, sachant que S. Jerôme a varié „ en cela. Je vous prie de me la donner main- „ tenant, telle qu'elle est, pour ma satisfaction.

„ J'ai donc ri des soupçons que vous avez eus „ de moi, si contraires à mes sentimens, & mê- „ me à mes regles : mais je ne suis pas si con- „ tent de ce que vous me venez de dire, que „ vous avez interrompu cet Ouvrage, dans le- „ quel je croyois que vous continuiez de tra- „ vailler, comme je vous prie de le faire, quand „ ce ne seroit que pour mon contentement; & „ si vous croyez que j'aye de la franchise & de „ la sincerité, sans laquelle je ne serois pas ce „ que je prétends être à Dieu & à vous, assu- „ rez-vous que je vous parle du fond de l'ame, „ étant un peu humilié de me voir dans la né-

„ cessité

„ cessité de vous dire cela, moi qui croyois être
„ cru à ma simple parole de tous ceux qui me
„ connoissent. Ce n'est pas que je n'use de
„ condescendance souvent; mais je ne l'ai nul-
„ lement fait avec vous, étant toujours prêt de
„ l'avouer lorsque je le fais, & qu'on me de-
„ mande de le savoir.

„ Permettez-moi de vous dire que vous ou-
„ trez en de certaines occasions, ce que je ne
„ saurois approuver. Je vous prie de tempérer
„ autant ce que vous entreprenez, que je tem-
„ pére & que je desire que vous tempériez la
„ science: car Dieu nous a donné à nous deux
„ de l'amour pour elle. J'ai accoutumé de dire
„ qu'il y a des aversions qui sont aussi mauvai-
„ ses que des inclinations, hormis les aversions
„ des femmes pour ceux qui sont liés, ou qui y
„ ont renoncé. Hors ce seul cas il ne faut être
„ enclin à rien, ni éloigné de rien, parce que
„ ces deux mouvemens peuvent être également
„ mauvais par leur effet, & contraires au dessein
„ de Dieu, si on s'y tient attaché avec trop
„ de restriction. Dieu veut que l'ame ne soit
„ attachée qu'à lui, & qu'ainsi elle se tienne
„ comme en suspens pour tout le reste. J'ai
„ tâché de me tenir en cet état à l'égard de tous
„ mes calomniateurs & persécuteurs qui sont en
„ grand nombre. Je suis prêt de les voir & de
„ les embrasser si Dieu le veut. De deux in-
„ differences il y en a une qui est mauvaise, &
„ qu'il faut plus éviter que certaines passions &
„ déterminations."

Ces Messieurs furent interrompus là par les grands cris d'un pauvre paysan, qui venoit demander du secours pour sa femme en couche, dont l'enfant étoit mort sans batême. M. de S. Cyran qui étoit extrêmement tendre en fut touché, & dit là dessus plusieurs choses, sur la profon-

deur

deur impénétrable des jugemens de Dieu qui ne regne pas moins par sa justice que par sa miséricorde. M. le Maitre lui demanda ce qu'il croyoit de l'état de ces enfans, & s'ils avoient la peine du sens. M. de Cyran lui répondit „ qu'il étoit „ certain que le diable possedoit l'ame d'un petit enfant dans le ventre de sa mere ; que S. Augustin le soutenoit contre les Pelagiens, & „ le prouvoit par la cérémonie de l'Eglise, en „ laquelle on soufle dans le batême pour chasser „ le malin esprit ; que pour la peine du sens, „ on ne pouvoit révoquer en doute que la providence divine, pensant la peine que le sens „ humain auroit de le comprendre, le lui a voulu rendre visible & palpable dans les peines „ étranges, & dans la mort même que les petits enfans souffrent tous les jours à notre „ vue. Car c'est une maxime indubitable de „ S. Augustin, contre les Pelagiens, qu'il est „ aussi impossible à la justice divine de punir & „ faire endurer du mal sans qu'on ait péché, que „ de ne punir point les coupables. D'où il conclud contre les hérétiques que, puisque les enfans souffrent tous les jours, il faut nécessairement qu'ils ayent quelque péché, qui n'est „ autre que l'originel seulement ; que selon la „ doctrine de ce Saint, & selon la raison évidente & invincible, les peines que les enfans „ endurent en cette vie sont les peines du péché „ originel ; & ces peines étant sensibles & quelquefois effroyables, il est manifeste que le „ péché originel mérite des peines sensibles & „ corporelles ; & partant l'expérience même „ ruine le principe sur lequel se fondent ceux „ qui rejettent cette vérité, & qui disent que „ le péché originel ne doit pas être puni de la „ peine du sens. Vous avez le jugement si bon, „ que je m'assure que cela seul vous suffira pour

„ être

» être bien persuadé là dessus. C'est un des » points qui est le mieux fondé sur toute l'Ecri» ture sainte & sur toute l'antiquité de l'Eglise, » & qui nous fait voir qu'il ne faut pas trouver » étrange que l'on se soit écarté de la tradition » de nos Peres en tant d'autres points moins » évidens, preferant le sens de la raison à celui » de la foi & de la vertu chrétienne. J'ai un » Livre qui a été composé sur ce seul point par » un auteur celebre, & approuvé par trente Do» cteurs & deux des plus fameuses Universités. » Toutes les raisons des nouveaux Théologiens, » & toutes les objections y sont solidement ré» futées, quoiqu'on y puisse ajouter encore quel» que chose.

» Mais puisque nous sommes sur les enfans, » dit M. de S. Cyran à M. le Maitre, il faut que je » vous rende graces de la bonté avec laquelle vous » avez bien voulu vous charger de l'éducation » du petit M. d'Andilly & du petit de Saint An» ge, & que je vous demande pardon de la li» berté que j'ai prise de vous faire cette propo» sition. Je ne l'ai fait qu'après les grandes as» surances que l'on m'a données de votre bon» ne volonté en ce point. Pour la chose en soi, » il me suffit de dire que vous ne sauriez plus » mériter de Dieu, qu'en travaillant pour bien » élever des enfans. Si Dieu ne nous les avoit » recommandés plusieurs fois on en pourroit » douter. J'admire l'agrandissement que Dieu » a fait des choses qui semblent petites en elles» mêmes. Cela m'oblige à avoir du respect » pour toutes choses. Il me semble que quand » celles qui paroissent moindres ont quelque » rapport à Dieu, elles doivent être regardées » comme grandes. Il n'y a rien à proprement » parler de grand en soi. Il n'y a rien aussi qui » ne soit grand en Dieu; & puisqu'il a choisi

» les

„ les choses foibles pour confondre celles qui
„ sont fortes, & que le dessein de Jesus-Christ
„ en la reparation du monde a été de détruire ce
„ qui étoit pour établir ce qui n'étoit point,
„ renversant la sagesse humaine par la folie de
„ la croix, il faut adorer cette conduite : & ne
„ mettre point sa confiance dans ce qui a quel-
„ qu'apparence de grandeur, mais plutôt dans la
„ petitesse que Jesus-Christ a relevée, la prenant
„ en lui-même, pour la rendre digne de notre
„ estime.

„ Je vous avoue que ce seroit ma devotion de
„ pouvoir servir les enfans. Etant au bois de
„ Vincennes, je m'occupois avec le petit neveu
„ de M. le Chantre. Il étoit fils d'une jeune veu-
„ ve fort pauvre, & qui avoit d'autres enfans. Après
„ l'avoir nourri quelque tems, je l'envoyai à M.
„ le Chambrier à S. Cyran. Je le lui recomman-
„ dai comme un enfant de Dieu, & que j'aimois
„ autant que s'il eût été le mien propre. Je lui
„ dis que s'il le recevoit en cette qualité, & qu'il
„ veillât sur lui, Dieu le beniroit lui même & lui
„ donneroit la grace de se bien renouveller. Je le
„ lui donnai comme S. Jean l'Evangeliste donna
„ un jeune homme à un Evêque qui n'en eut pas
„ assez de soin. Je lui promis que s'il étoit bien
„ conduit il pourroit réussir, parce qu'il a de
„ l'esprit assez, & du jugement, & qu'il n'a be-
„ soin que d'être bien veillé sur ses inclinations,
„ qui sont à la paresse, comme la plûpart des bons
„ esprits y sont sujets, à la menterie, & à la man-
„ gerie à cause du tempérament qui le demande.
„ Il me fait ressouvenir de vous recommander
„ d'accoutumer les vôtres à manger toutes sor-
„ tes de legumes, de la morue, des harangs;
„ car celui dont je vous parle fuyoit un peu ce-
„ la, parce qu'il avoit été mal accoutumé. Je l'a-
„ vois accoutumé un peu; mais il restoit encore

„ quel-

» quelque chose à faire. J'ai prié qu'on le traitât doucement, & néanmoins qu'on le chatiât de verges quand il resisteroit & réitereroit ses fautes. Tous ces defauts sont encore joints à l'innocence. C'est un don que j'ai cru faire à Dieu pour les péchés que j'ai faits en cet âge ; desorte qu'en lui faisant du bien je croyois satisfaire à Dieu. J'aurois pu le garder comme une espece de jouet, mais j'aimai mieux m'en priver pour le tirer de bonne-heure d'un lieu où il ne pouvoit avancer dans la vertu. Je lui ai fait savoir de bonne-heure qu'il étoit destiné à la religion.

» J'ai ainsi élevé un petit menuisier qui est encore à S. Cyran. J'ai donné ordre qu'on lui parle de Dieu de bonne-heure, & qu'on le fasse pier ; car sans cela on ne fait rien. J'aime extrêmement toute sorte d'enfans. J'envoie aussi le petit V. à mon Abbaye, pour éprouver pendant six mois s'il voudroit tendre à la religion ou à l'étude ; & suivant qu'on en jugera, se resoudre à le mettre dans quelque travail ou occupation qui ne soit pas perilleuse, s'il ne veut se donner à Dieu. J'ai envoyé aussi le petit D***. qui pourra être propre à servir Dieu. M. Lancelot qui est là m'a assuré qu'il n'étoit pas éloigné d'instruire de petits enfans, & s'est offert d'avoir soin de tous ceux que je lui envoyerois. Ceux qui peuvent donner pension sans être à charge à leurs parens, la peuvent donner. Si j'y étois je n'en voudrois point ou fort peu ; mais il ne faut pas être à charge à M. le Chambrier, & d'autant plus que j'y en envoie qui ne peuvent rien donner, n'ayant rien. Je prie M. Lancelot de ne pas presser le petit V***. aux travaux de l'esprit, mais lui faire continuer son latin peu à peu ; sans le gêner sur-tout à apprendre par cœur. Il faut tirer

„ de son latin ce que l'on peut, pourvû qu'il ne „ se licentie pas au reste. Je lui dis de le sui- „ vre seulement dans ses bonnes inclinations, „ & de ne lui point demander ce qu'il n'a point. „ Il faut tâcher de bien discerner si Dieu appel- „ le un enfant à l'étude par son inclination con- „ stante, par sa docilité, & par ses bonnes mœurs.

„ Je vous fais ce détail pour vous mon- „ trer combien j'aime les enfans; & comme „ j'ai dit qu'il les faut aimer, & qu'il les faut „ prendre à la mammelle, ma devotion au bois „ de Vincennes étoit de me charger d'enfans à „ cet âge là, de payer les nourrices, de leur faire „ achetter des chemises & autres linges. J'avois „ même envie d'envoyer vers les frontieres re- „ cueillir quelques petits enfans orphelins qui „ n'eussent ni pere ni mere, pour les nourrir en „ mon Abbaye. On me parla d'un tel lorsque „ j'étois prêt de sortir du bois de Vincennes, que „ j'y ai envoyé. J'ai voulu qu'il sût que c'étoit „ un Abbé nommé tel qui le faisoit nourrir, pour „ lequel on le devoit faire prier Dieu tous les „ jours, parce que son pere & sa mere étant „ morts, c'est maintenant comme son pere. „ Quand ils seront grands je leur ferai apprendre „ un métier, ou je les ferai élever selon le don „ de la grace que je remarquerai en eux. Car „ je tâche toujours d'avoir soin d'eux, quand j'ai „ une fois commencé, afin que mon aumône „ soit semblable à l'aumône & à la grace que „ Dieu nous fait, qui est une aumône propre aux „ reprouvés si elle n'est jusqu'au bout. Conti- „ nuez donc, Monsieur, d'avoir soin de ces en- „ fans qui sont ici. Vous savez qu'outre les „ causes générales, vous & moi en avons de „ particulieres qui nous y obligent, & plus envers „ ceux là qu'envers les auttes. Vous savez qui est „ M. d'Andilly & Madame de S. Ange. Quand

„ il

„ il n'y auroit que l'expiation des années mal „ paſſées, il me ſemble qu'on ne ſauroit faire „ une pénitence plus parfaite & plus agréable à „ Dieu, s'il eſt vrai qu'elle conſiſte dans une ju- „ ſte proportion."

Il lui demanda enſuite des nouvelles de ces enfans. M. le Maitre lui dit beaucoup de bien du petit M. d'Andilly, mais il fut plus reſervé en lui parlant du petit de Saint Ange. „Je vous „ entends, lui dit M. de S. Cyran, mais je vous „ avoue néanmoins qu'encore que je me réjouiſ- „ ſe de ce que vous me dites du petit Jules, je „ ne puis m'en réjouir trop; comme je ne ſau- „ rois encore trop m'attriſter de ce que vous me „ faites entrevoir du petit Saint Ange; puiſqu'il „ eſt vrai que ſouvent ceux qui ſemblent être les „ plus proches de Dieu, en ſont les plus éloi- „ gnés, & au contraire. Il y a cette conſolation „ dans les travaux que l'on prend pour Dieu, „ qu'il n'en demande pas de nous le ſuccès mais „ le travail, comme il dit dans ſon Evangile; „ que nous nous contentions de cela ſans avoir „ égard ſi, dans les peines que nous prenons pour „ l'inſtruction du prochain, nous réuſſiſſons bien „ ou mal. Un laboureur, homme de bien, ne „ mérite pas moins de Dieu après qu'il a fait tout „ ce qu'il a pu pour faire porter du fruit à ſes „ terres & à ſes vignes, quand elles ne portent „ rien, que lorſqu'elles portent en abondance „ du bled & du vin. Il faut toujours prier pour „ les ames, & toujours veiller, faiſant garde „ comme en une ville de guerre. Le diable fait „ la ronde par dehors. Il attaque de bonne heu- „ re les batiſés. Il vient reconnoître la place: ſi „ le S. Eſprit ne la remplit, il la remplira. Il „ attaque les enfans; & ils ne le combattent pas: „ il faut le combattre pour eux. Une ivraie „ jettée d'abord lorſqu'on s'endort, lui ſuffit. Il

» ne cherche que de petites ouvertures dans les
» ames tendres, *rimulas* dit S. Gregoire, c'est-
» à-dire, ce qu'elles ont de plus foible, & qu'il
» regarde d'abord comme des espérances & des
» marques de reprobation. La séparation du
» monde, les bons exemples, & les prieres sont
» les grands secours qu'on leur peut rendre. Il
» faut s'abaisser selon leurs esprits.

» Il faut faire comme dans l'Incarnation. Jesus-
» Christ s'est rendu semblable à nous pour nous
» rendre semblables à lui. Il faut, pour relever des
» enfans, condescendre à leur foiblesse, mais ne
» se jetter pas à terre. Jesus-Christ s'abaisse pour
» mettre la brebis sur ses épaules, mais il ne fait
» rien davantage. L'expérience fait voir qu'il
» n'y a gueres d'emploi où l'on ait plus besoin
» d'une sage patience. Les vertus dans tout le
» monde, mais sur-tout à cet âge, ne s'acquie-
» rent qu'avec beaucoup de tems: *Puer crescebat*
» *& confortabatur spiritu.* Il n'en est pas ainsi
» du vice. Comme le diable est devenu méchant
» tout d'un coup, ainsi les esprits des méchans
» se corrompent en naissant; & un grand four-
» be est quelquefois fourbe à dix ans comme à
» quarante. Il est bon de leur faire compren-
» dre la grandeur du péché originel, & de leur
» representer souvent qu'Adam, avant le péché,
» étoit un diamant, & qu'après le péché il est
» devenu un charbon. Une des grandes igno-
» rances des enfans, & presque de tous les
» chrétiens, est de ne savoir pas quelle difficul-
» té il y a de bien revenir à Dieu, & de se
» convertir véritablement après avoir perdu l'in-
» nocence du batême. Il ne s'en faut pas éton-
» ner. Qui eût jamais cru durant l'ancienne loi
» qu'elle ne servoit de rien pour le salut des Juifs
» purement Juifs, & qu'au contraire elle servoit
» à les rendre plus coupables, quoique les Juifs

» crus-

" crussent le contraire? Il y a une pareille igno-
" rance parmi les chrétiens, touchant la facilité
" de revenir à Dieu après avoir violé l'alliance
" du batême par un péché mortel. Ils croient
" que toute absolution le peut faire, comme les
" Juifs le croyoient de la loi seule.

"Il ne pleut pas une seule goute de grace parmi les
" payens où la prédication de l'Evangile n'a jamais
" été ouie: quelle merveille, qu'elle ne pleuve pas
" autant qu'on le croit sur les chrétiens qui l'ont
" foulée aux pieds, & qui ont crucifié Jesus-
" Christ? & qu'elle ne tombe sur eux que rare-
" ment & fort difficilement, & non autrement
" que par une vraie pénitence? Que si on ob-
" tient la rémission de ses péchés après le bâte-
" me une fois, & qu'on soit tombé encore en
" péché mortel, la difficulté croît toujours de
" plus en plus, selon que les péchés ont été mul-
" tipliés & les absolutions violées, qui ont été
" bien ou mal données. Si elles l'ont été mal,
" ç'ont été des sacrileges. Si elles l'ont été bien,
" les péchés qui les ont violées en ont été d'au-
" tant plus grands, & par conséquent plus dif-
" ciles à être remis. Heureux, Monsieur, qui
" comme vous, tâche d'en preserver les enfans!
" Je plains les peres & les meres. Ils n'aiment
" leurs enfans que par vanité & par intérêt, pour
" laisser un successeur à leur maison. Un pere
" qui commence à penser à Dieu, & qui veut
" être serieusement à lui, devant tenir sa mai-
" son reglée & y veiller jusqu'aux moindres cho-
" ses, doit appliquer ses premiers soins d'autant
" plus particulierement sur ses enfans, qu'il doit
" se resoudre à l'avenir de les conduire comme
" un pere chrétien, étant impossible qu'il se sau-
" ve sans cela. Comme la piété d'un Roi n'est
" rien, ainsi que le dit S. Augustin, si elle ne
" s'étend que dans sa Cour & dans sa maison;

„ & qu'elle doit se reconnoître dans tout son „ royaume; aussi la piété d'un de ses sujets n'est „ rien si elle est resserrée à lui-même & ne pas- „ se au reglement de ses enfans. En prenant la „ resolution devant Dieu de bien faire pour lui- „ même, il faut qu'il la prenne aussi de bien „ faire pour ses enfans & pour ses serviteurs. Ren- „ dez graces à Dieu, Monsieur, de vous avoir „ delivré de ces engagemeus & de ces aveu- „ glemens. Vous adoptez ces enfans, mais je „ m'assure que vous y ferez votre devoir. Vous „ ferez bien de ne vous pas presser de les faire „ confirmer. Vous savez que chaque particulier „ a sa Pentecôte, comme l'Eglise. Le Sacre- „ ment de Confirmation est la Pentecôte des „ chrétiens. On en abuse en le faisant donner „ sans discernement aux petits enfans. On de- „ vroit avoir grand soin qu'ils ne perdissent point „ la grace qu'ils ont reçue; d'autant plus que ce „ Sacrement ne se réitere point comme celui de „ l'Eucharistie. Les Apôtres n'eurent une foi „ superieure à tout qu'après avoir reçu le S. Esprit, „ quoiqu'ils eussent été batisés, & qu'ils eussent „ oui tant d'oracles de la bouche de Jesus-Christ.

„ Néanmoins, Monsieur, pour revenir à ce „ que vous venez de me marquer obscurément „ touchant le petit Saint Ange, je crois, puis- „ qu'il ne s'accommode pas ici, qu'il sera bon „ de vous en décharger, & de lui donner une „ autre conduite, de peur qu'il ne gâte le petit „ Jules: mais je crois qu'il sera bon avant que „ de rien faire, de conférer de tout avec M. d'An- „ dilly."

M. de S. Cyran croyant avoir dit tout ce qu'il avoit à dire à M. le Maitre, il le pria de faire venir M. de Sericourt son frere, afin qu'il le pût saluer. Pendant qu'on l'alloit quérir il dit à M. le Maitre: „ Je n'oublie point, Monsieur,

„ ce

„ ce que vous m'avez écrit touchant votre petit
„ frere. J'ai été édifié de votre charité. J'ai soin
„ de le recommander à Dieu tous les jours.
„ Vous avez eu raison de me dire que les juge-
„ mens de Dieu sont des abîmes, & que ceux
„ qui semblent les plus près de Dieu en sont plus
„ loin, & que ceux qui en sont les plus loin en
„ sont plus près. Ce qui paroissoit dans les Juifs
„ & dans les Gentils, paroit en particulier en
„ vous & en lui." Comme il s'alloit étendre sur ce sujet, M. de Sericourt entra, tout possedé de la joie qu'il avoit de pouvoir voir un homme qui avoit été si long-tems invisible. Dès que M. de S. Cyran l'apperçut, il se leva, & allant au devant de lui, il l'embrassa. „ Je ne puis,
„ lui dit-il, Monsieur, oublier dans ma nouvelle
„ liberté, la bonté avec laquelle vous avez bien
„ voulu prendre part à ma prison, & m'en adou-
„ cir l'amertume en vous offrant à venir vous
„ enfermer avec moi. Ce m'auroit été un
„ grand honneur, lui dit Monsieur de Sericourt,
„ & je vous assure, Monsieur, que je n'ai pas été
„ peu mortifié quand le refus que vous m'avez fait
„ de m'accorder cette grace que j'avois pris la li-
„ berté de vous demander, m'a fait voir combien
„ j'en étois indigne. Je vous remercie autant
„ qu'il m'est possible, dit M. de S. Cyran. Vous
„ avez voulu gagner le Paradis en vous humi-
„ liant. J'ai autant estimé en vous la volonté
„ que l'effet. Je vous assure que je suis à vous
„ autant peut-être que vous avez voulu être à
„ moi, sans vouloir néanmoins comparer mon
„ peu de charité à la vôtre qui est excessive, &
„ qui tient d'une pareille humilité. Dieu saura
„ bien vous recompenser, & je puis dire qu'il
„ l'a déja fait, en vous rendant la santé d'une
„ bonne mere."

Lorsque toutes les affaires de M. de S. Cyran

en ce lieu furent achevées, & qu'il étoit sur son départ, il dit à M. le Maitre qui l'accompagnoit au carosse, que plus il considéroit ce desert plus il le trouvoit beau, & qu'il alloit encore faire bien des reproches à la Mere Angelique de ce qu'elle avoit quitté une si belle solitude. Il pria fort M. le Maitre d'empêcher autant qu'il pourroit qu'il s'y fit aucun dégât, surtout dans les bois. „Je vous avoue, lui dit-il, que „ j'ai été bien mortifié depuis peu sur ce sujet, „ & que c'est tout ce que j'ai pu faire que d'ap„ prendre sans émotion qu'on ait coupé dans „ mon Abbaye un si grand nombre d'arbres „ pour un nouveau dortoir, quoiqu'il soit tou„ jours de l'Abbaye, laquelle je tiens en son tem„ porel comme un dépôt sacré, que je ména„ ge comme les choses saintes, avec une gran„ de révérence envers Dieu qui me l'a mise en „ main. Car ce n'est rien que de parler bien „ de Dieu si, aux moindres rencontres où il s'a„ git de lui, on ne lui témoigne ce qu'on a dans „ le cœur: *Regnum Dei non est in sermone sed in* „ *virtute.* J'endure avec grande peine les desor„ dres qu'on fait aux maisons de Dieu, dans le „ temporel même; & je sens bien que si j'avois „ le pouvoir j'y mettrois ordre. C'est une des „ raisons pourquoi j'ai fui toutes les charges ec„ clesiastiques, sachant quel compte il en faudra „ rendre à Dieu & à Jesus-Christ, qui n'est encore „ entré dans la possession de son royaume tempo„ rel, & des biens du monde qui lui appartien„ nent, que par cette petite portion qu'en tient l'E„ glise par les bénéfices de ses clercs, qui ne sont que „ les fermiers & les dépositaires de Jesus-Christ.

„ Si j'avois été dans mon Abbaye j'aurois „ bien empêché ce desordre; & si j'y al„ lois à cette heure, je ferois une forte repri„ mande à celui qui fait ce dégât. Il me se-

„ roit

„ toit difficile de ne pas rompre avec lui, com-
„ me S. Charles fit avec une personne qui ne
„ rompit le jeune qu'une fois, si ce n'est que le
„ respect que je porte à la prêtrise m'eût rete-
„ nu: ce qui dépendroit du mouvement present
„ que Dieu me donneroit. Mais j'ai écrit qu'on
„ l'épargne, non pas tant à cause de son humeur
„ à laquelle il faut aussi avoir égard, qu'à cause
„ de sa prêtrise qu'il faut respecter, & de sa foi-
„ blesse qu'il faut supporter. J'ai dit qu'on se
„ contente de lui dire que, me faisant rendre
„ compte par le menu de tout ce qui se passe
„ en mon Abbaye, j'ai mis un ordre & fait une
„ défense expresse qu'on eût à couper du bois;
„ & qu'il est certain que j'eusse peut-être fait
„ difficulté de faire un si beau dortoir, si j'eusse
„ cru qu'il eût fallu couper tant de bois; que
„ même je me mis en peine de celui de la Cu-
„ re d'Harfeuil, & si le Curé précedent l'avoit
„ bien menagé, desirant qu'il fût conservé soi-
„ gneusement, & même qu'on mît en bon état
„ le jardin & le reste, ne voulant pas que rien
„ déperît entre mes mains, estimant que celui
„ qui est fidele aux petites choses le sera aux
„ grandes, & qu'à l'égard de Dieu les petits
„ péchés tout-à-fait volontaires sont aussi éloi-
„ gnés d'un homme qui l'aime, que les grands;
„ & que m'étant souvenu du dégât qu'on a fait
„ au bois de Mestabé, j'ai chargé M. le Cham-
„ brier de veiller exactement. J'ai voulu que le
„ Curé de Villiers sût cela, de peur qu'à l'imitation
„ de l'autre il ne lui prît envie d'en faire autant.

„ Je ne suis pas faché, Monsieur, qu'il
„ me soit venu dans l'esprit, en vous quittant,
„ de vous faire ce détail, pour vous exciter à
„ veiller sur ce lieu, afin que rien ne déperisse.
„ Adieu, je vous embrasse, & vous prie de ser-
„ vir toujours Dieu avec la même ferveur. J'a-

„ vois toujours cru qu'il étoit difficile d'être bon
„ ermite si on n'avoit passé par l'épreuve d'un
„ superieur. Je suis bien aise que vous m'ayez
„ fait voir le contraire. Je n'aurois qu'une regle
„ à vous prescrire, & que je vous prie très in-
„ stamment de garder toute votre vie, qui est
„ de ne recevoir personne ici avec vous s'il n'est
„ vraiment touché de Dieu, & s'il n'est un vé-
„ ritable pénitent. Adieu, Monsieur, continuez
„ d'aimer toujours plus que jamais la séparation
„ du monde, c'est-à-dire, des hommes qui vi-
„ vent par la raison ou par les sens, au nom-
„ bre desquels vous seriez compris vous-mê-
„ me, si votre vie, quoique solitaire, étoit tel-
„ le. Car vous ne feriez rien de vous séparer
„ du monde comme l'ont fait les philosophes,
„ si vous n'alliez du monde à Dieu, pour vous
„ entretenir avec Dieu sans cesse par les prieres
„ & les bonnes œuvres. Avec cela je vous dis-
„ pense de toute autre chose, hormis de l'obli-
„ gation que vous avez de m'aimer & de ne vous
„ séparer jamais de celui que Dieu a rendu,
„ comme je l'espére de son infinie misericorde,
„ un même esprit avec lui pour l'être à jamais
„ avec vous, & dans la terre, & dans le ciel."

Ainsi s'en alla M. de S. Cyran qui laissa M. le Maitre tout hors de lui, jusqu'à ne pouvoir lui dire adieu que par ses larmes. Combien de fois repassa-t-il dans son esprit tout ce qu'il venoit de lui dire? Son premier soin fut de tempérer ses études, & de donner une bride à son ardeur, soit qu'elle fût naturelle ou volontaire. Il comprit que l'excès n'étoit jamais bon, & étoit toujours à fuir. Il se remit aussi à l'Hebreu, mais sans tant travailler. Il crut que les choses de ce monde sont quelque peu considérables, sur-tout lorsque nous les rapportons à Dieu, mais qu'elles ne méritent pas qu'on se tue pour elles; qu'u-

ne

ne des choses que S. Paul dit plus formellement, est que Dieu détruira les langues; que la sainte n'en étoit point exceptée; qu'elle n'étoit sainte qu'en comparaison des autres; que quand elle le seroit davantage, ce ne seroit que d'une sainteté du tems & non de l'éternité, laquelle seule nous devons regarder selon le même S. Paul. Il se dit à lui même que l'Hebreu ne valoit pas sept ou huit heures par jour d'un ermite qui doit regarder tous ses momens comme prétieux, puisqu'il n'y en a aucun qui ne produise une éternité; qu'il ne vouloit pas, ni desirer de jouir si-tôt de la douceur qu'il y a de savoir une langue, ni être si-tôt delivré de la peine qu'il y a à l'apprendre; que nous ne devions pas tant considérer ni les biens ni les maux temporels, & beaucoup moins nos goûts & nos dégoûts; que pour ses traductions il étoit resolu de les offrir long-tems à Dieu en secret, afin que lui seul en reçût la bonne odeur, comme d'un parfum qui se dissipe & perd sa force quand on le découvre; que selon qu'il plairoit à Dieu ensuite, il répandroit cette odeur dans le monde, ou la garderoit toute pour lui, & la consumeroit en lui-même, ce qui est le plus excellent de tous les sacrifices qu'on lui pût offrir.

M. de S. Cyran étant de retour à Paris, y trouva bientôt un exercice qui lui occupa l'esprit. Cet homme admirable que Dieu avoit suscité en nos jours pour aider tant de personnes dans l'affaire de leur salut, après avoir, dans la personne de M. le Maitre, instruit les autres solitaires qui vivoient avec lui à Port-Royal des champs, trouva à celui de Paris une colomne à soutenir & à conserver dans son ébranlement. M. Singlin qui étoit comme le bras droit de M. de S. Cyran, & qui pendant sa détention avoit eu un extrême soin, agissant sous ses ordres, de tenir toutes

choses en état, étant comme sa langue à l'égard d'un grand nombre de personnes qui se convertissoient sincerement à Dieu, éprouva pendant l'emprisonnement de celui qu'il regardoit comme son maître, la peine qu'il y a de conduire les ames solidement dans la voie du salut, & les empêchemens que le démon oppose de toutes parts aux véritables conversions. Après avoir long-tems gémi dans cet engagement, & soupiré ardemment vers la retraite, ne pensant plus qu'à s'enfermer pour le reste de ses jours dans l'Abbaye de S. Cyran où il avoit un de ses freres Religieux, il crut voir enfin quelque jour & quelque bluette d'espérance à l'accomplissement de ses longs desirs, par la nouvelle liberté de M. de S. Cyran.

Un jour donc qu'il étoit étrangement agité de ces tempêtes d'esprit qui sont propres aux Pasteurs des ames, il vint au matin, le trouble dans le cœur & dans les yeux, trouver ce saint Abbé, & le prier d'avoir enfin pitié de lui. Il lui representa qu'il lui avoit fait savoir assez souvent ce qu'il souffroit dans la direction des ames; qu'il avoit toujours tâché de se soutenir dans ses peines par l'espérance de sa liberté qui y pourroit mettre une fin; que maintenant que Dieu avoit écouté tant de prieres & tant de vœux qu'on lui faisoit pour ce sujet, il le prioit d'agréer qu'il remît entre ses mains les personnes dont il s'étoit chargé par ses ordres, & qu'il avoit jusqu'alors conduites par ses conseils; que Dieu enfin le lui ayant rendu, il n'avoit plus qu'à se retirer; qu'aussi bien il n'étoit plus maître de lui, & que les tempêtes d'esprit dont il étoit agité, le submergeoient.

M. de S. Cyran l'ayant écouté paisiblement, lui répondit après qu'il eut tout dit: „ Excusez „ moi si je vous dis, Monsieur, que tout ce

„ que vous venez de me representer est superflu. Vous êtes dans un lieu; Dieu vous y a mis: vous n'en pouvez sortir que Dieu ne vous en retire. C'est à vous cependant à faire ce que S. Paul recommande à son disciple, *Certa bonum certamen*, en supportant les manquemens & les foiblesses des ames. Rendez-leur la patience que Dieu a eue pour nous. Supportez-les avec la même douceur. Attendez tout de la grace qui sait où sont ses élus: implorez-la en général & en particulier. Allez de l'action à la contemplation. Derobez de l'une pour donner à l'autre reciproquement, afin que l'une ne cede point à l'autre, puisqu'elle recevra en son tems de sa compagne ce qu'on lui avoit ôté pour elle. Hé Monsieur! si je voulois comme vous suivre mon inclination, prendrois-je plaisir à tous ces embarras d'esprit qui me chagrinent encore plus que vous? Mais je suis engagé avec vous, & je puis dire comme vous: *Dispensatio mihi credita est. Unusquisque in qua vocatione vocatus est in ea permaneat*. 1. Cor. IX. 17. & VII. 20. Je serois bien plus aise de n'avoir qu'à prier & à lire, que d'être embarrassé de tant de soins.

„ Je vous plains dans le trouble où je vous vois; mais les troubles sont souvent l'effet de l'amour propre, quoique non pas toujours. Il y a des troubles qui viennent aussi du tempérament & de la crainte naturelle, & de ce que la charité n'est pas encore si grande qu'elle mette l'ame comme dans un état immobile. Dieu aussi nous laisse souvent à nous-mêmes, pour nous faire reconnoître ce que nous sommes, nous faire recourir à lui, & nous empêcher de nous élever; ce qui naît facilement en ceux qui font la charge de maître: *Avertente autem te faciem turbabuntur*. Ce sont aussi

 „ quel-

„ quelquefois les peines de nos fautes, de nos „ secretes complaisances & vanités: ce qui est „ arrivé à David (Pseaume XXIX. 8.) & à l'A„ pôtre en qui Dieu empêchoit l'orgueil qui lui „ fût venu de sa grande sagesse, par un démon „ continuel qui ne le troubloit pas seulement, „ mais qui le souflettoit. (2. Cor. XII. 7.) Per„ mettez-moi de vous dire que quand notre „ cœur est simple, & qu'il ne cherche pas ce „ que Dieu lui envoie, mais qu'il ne fait que „ l'accepter & le souffrir, il ne doit jamais faire „ cas de ces troubles. Je viens de lire en la vie „ de S. Martin, ce que vous savez aussi bien „ que moi. Voulant faire une action de charité, „ pour laquelle il avoit fait un voyage de deux „ cents lieues, il tomba dans un péché qui le „ troubla & lui fit perdre une partie de ses mi„ racles. Souffrez que je vous dise que vous „ vous recherchez trop, & que vous voulez „ trop d'assurance: *Non dabitur tibi aliud signum* „ *nisi signum fidei.* Il n'y a que les Juifs qui de„ mandoient des signes sensibles, pour être as„ surés de la vocation de Jesus-Christ. Je crois „ vous avoir souvent dit qu'il ne falloit point „ servir Dieu ni par inclination ni par aversion, „ mais *per fidem quæ per caritatem operatur*; & „ prendre bien garde comment nous avons été „ engagés en ces actions que nous faisons pour „ Dieu; & que les bons succès qui arrivent aux „ ames que nous conduisons, ne peuvent venir „ que de la bénédiction de Dieu, ni la bénédi„ ction que de l'agrément que Dieu a de notre „ emploi."

„ Comment puis-je croire que Dieu donne sa „ bénédiction à ce que je fais, dit M. Singlin, „ moi qui suis le plus criminel homme du monde? „ C'est assez que vous ne le soyez pas en la ma„ niere que quelques autres personnes qui s'ad-

„ dressent

» dressent à vous, qui font une autre sorte de
» confusion au monde. Il n'y a que les Anges
» qui soient confondus des autres péchés, qui
» donnent plus dans l'esprit que dans les sens.
» Vous ne m'avez pas oui en confession comme
» je vous ai oui ; c'est pourquoi vous ne pou-
» vez parler de moi comme je parle de vous.
» Si vous aviez connu le péché autant par ex-
» perience que S. Paul qui avoit persécuté l'Eglise,
» & comme S. Pierre qui avoit renié Jesus-Christ;
» si vous aviez commis d'horribles crimes après
» le batême & dans la religion, comme dit un
» saint Pere, & que vous fussiez un aussi grand
» pécheur que je suis, vous ne vous laisseriez
» pas troubler comme vous faites. Quand Dieu
» voudra vous faire quitter la conduite des ames,
» il le saura assez faire; mais pour le present,
» excusez-moi si je vous dis que vous avez tort
» de ne le faire pas avec assez de paix & de sou-
» mission, ce qui augmenteroit votre mérite, &
» attireroit davantage la grace sur les ames que
» vous conduisez. Dieu a eu grande raison de
» ne faire pas d'autres chefs de son Eglise que
» ces deux grands pécheurs. Il ne vous manque
» que cela pour avoir la compassion & la prom-
» titude à secourir les ames que doit avoir un
» bon pasteur."

» Mais je vois tous les jours, dit M. Singlin, que
» je fais mille fautes en cet emploi. Je fais des
» avances en parlant aux ames des vérités plus qu'il
» ne faudroit. Vous avez tort de vous plaindre
» de ces avances, dit M. de S. Cyran. C'est
» assez de reconnoître ces fautes devant Dieu,
» & après quoi on peut n'y plus penser. Vous
» ne supportez pas assez vos fautes. J'en fais
» plus que vous, & c'est une merveille de ce
» que nous n'en faisons pas encore plus, étant
» aussi foibles que nous sommes. C'est une me-

» chanté

„ chante tentation. Il faut continuer de servir „ Dieu sans y avoir égard, & se relever douce- „ ment & humblement de ses chûtes. Je fais „ bien de ces sortes de fautes; mais quand je „ les avoue, c'est assez pour moi. Dieu me „ garde seulement de l'aveuglement de l'esprit. „ Croyez-moi, le trop ou le trop peu que vous „ dites ne vous nuira pas devant Dieu, si vous „ vous en humiliez. Notre ministere doit être „ dans une perpetuelle oraison & dans un con- „ tinuel gémissement, mais il ne faut pas pour „ cela quitter. Nous devons traiter doucement „ les ames imparfaites. Nous ne pouvons rien „ au delà de la grace. Elle veut que nous nous „ baissions ainsi. Saint Paul faisoit le même ef- „ fort pour gagner quelques Juifs, croyant que „ le gros étoit réprouvé, qu'il faisoit pour le „ corps des Gentils qui étoit dans l'élection. „ Quand on n'est pas disposé à nous écou- „ ter, il faut nous taire & gémir. Je ne sau- „ rois consentir que l'on s'écarte le moins du „ monde de la voie de Dieu, mais je garde sou- „ vent le silence parce qu'il seroit inutile de par- „ ler, & tolere bien des imperfections que je „ ne puis empêcher. Je vois des gens qui me „ disent, quand je leur parle: *Cela m'est indif-* „ *ferent*, comme faisant semblant d'agréer ce „ qu'on leur propose, & d'être prêts de le faire „ ou ne le pas faire. Ces paroles me paroissent „ venir d'un fond qui m'oblige de les laisser à „ eux pour faire tout ce qu'ils veulent, & j'é- „ prouve qu'on est souvent d'autant moins in- „ different dans le cœur, qu'on l'est davantage „ dans la bouche. En vérité, j'en reviens tou- „ jours au conseil que je vous ai souvent don- „ né, & que je prends pour moi-même: Priez „ beaucoup pour vos pénitens, & ne vous em- „ pressez de rien. C'étoit là faute de Marthe.

„ Fai-

» Faites à chaque chose, comme si vous n'aviez » que cela à faire. Preferez les principales aux » autres. N'omettez jamais l'oraison. Vous fe- » rez plus ainsi pour ceux & celles que vous con- » duisez. Après cela laissez aller les choses, quand » vous ne pouvez y remedier. »

» Mais il arrive un mal de-là, dit M. Singlin. » On sait que l'on conduit des gens, & on leur » voit faire des choses que l'on ne peut pas approu- » ver. C'est sur le directeur que cela retombe : » c'est à lui que l'on s'en prend, & cela donne de » grands dégouts. J'ai vu au dernier voyage que » j'ai fait dans votre Abbaye de S. Cyran M. le » Chambrier, tout scandalisé des fautes qu'il remar- » quoit dans quelques personnes que vous y aviez » envoyées. Comment se peut-il faire, me di- » soit-il, que des personnes qui sortent de dessous » la conduite de M. de S. Cyran, tombent dans » de si lourdes fautes ? Ha ! point du tout, Mon- » sieur, reprit M. de S. Cyran. Je vous sup- » plie de bien desabuser M. le Chambrier. As- » surez-le que je n'ai jamais conduit ces person- » nes. Pour l'un, je l'ai seulement confessé, » & vu agir quelque tems : pour l'autre je n'y ai » rien fait, & le troisiéme m'a fait savoir lui mê- » me qu'il étoit encore au premier lait ; & puis » quand je les aurois conduits, *neque qui plantat* » *est aliquid*, *neque qui rigat*, *sed qui incrementum* » *dat Deus* ; & cet accroissement, quand Dieu » le donne, ne vient que peu à peu : ce qu'il » faut toujours supposer.

» Il faut que les ames qui sont déchues de leur » batême, ayent dessein de ne se point épargner, » & de travailler long-tems avant que de pou- » voir s'affermir dans le bien & dans les con- » duites qui ne sont qu'exterieures, & qui tien- » nent beaucoup de la loi ; car si la grace ne » précede & ne suit, elles sont cause que l'ame

» en

„ en devient pire. Du tems de la vieille loi & „ de la prédication même des trois ans de Jesus-„ Christ, pendant lesquels il envoya les Apôtres „ & les disciples prêcher, la prédication précedoit la grace, & Jesus-Christ ne faisoit que „ suivre la prédication de ses Apôtres & de ses „ disciples; mais maintenant pour bien réussir, il „ faut que ceux qui prêchent & conduisent les „ ames en particulier trouvent en elles que Jesus-Christ les a précedés par sa grace; & ensuite leurs conduites & leurs prédications sont „ utiles, pourvû qu'il plaise au même Jesus-„ Christ & à sa grace de les accompagner & „ de les suivre, c'est-à-dire, qu'il faut que Jesus-„ Christ change l'homme premierement, en quel-„ que façon qu'il le fasse, soit par la prédication, „ ou par l'affliction, ou par sa misericorde & „ magnificence infinie. J'ai été long-tems pri-„ sonnier pour cette vérité, qu'il faut que Dieu „ change le cœur le premier, & le renverse avant „ que le Prêtre entreprenne d'absoudre l'ame. „ Que dis-je de l'absoudre? Avant qu'il entre-„ prenne de la recevoir à pénitence. Car com-„ ment l'ame la supporteroit-elle autrement, si „ elle est grande comme elle doit pour être pro-„ portionnée au péché, si l'onction du Saint „ Esprit habitant en elle, ne la lui rend douce „ & supportable? Encore avec tout cela, après „ l'absolution même, le pénitent n'a que la pre-„ miere étincelle de grace, telle qu'est celle de „ la santé que reçoit un malade en perdant l'ac-„ cès d'une fievre continue qui lui a duré long-„ tems, après quoi il faut qu'il se traite encore „ comme malade, à cause des foiblesses qui lui „ restent. S'il ne le fait, il retombe bientôt: „ ce qui arrive d'autant plus facilement à ceux „ qui négligent de se mortifier & de vivre dans „ la pénitence, quoique le Prêtre les ait absous,

„ que

„ que la fievre n'est que la figure, & le péché „ mortel la vérité. Mais s'il y a dans une ame „ un nombre infini de péchés mortels, que sera-„ ce & que ne faudra-t-il pas? Et si les péchés „ mortels ont duré plusieurs années, quelle de-„ vra être la mortification, la pénitence & la „ vigilance avant & après l'absolution, pour re-„ mettre par là l'ame en quelque fermeté & en „ quelque force?

„ Vous jugez assez par là qu'il ne faut pas s'éton-„ ner si de telles gens qu'on n'a presque pas con-„ duits, ou qu'on n'a conduits que peu de jours, „ sont demeurés dans leurs vieilles habitudes, & „ qu'il ne faut jamais imputer à la conduite, quel-„ que longue qu'elle ait été, les défauts qu'on „ voit arriver. Vous me ferez plaisir d'écrire à „ M. le Chambrier tout cela, afin que je demeu-„ re déchargé devant lui de tous ces manquemens „ qui le scandalisent. Souvenez-vous bien, Mon-„ sieur, qu'il faut garder notre regle; que si le „ cœur n'est renversé, & si les pénitens ne par-„ lent plus d'une fois en supplians, il ne faut pas „ les écouter. Il faut que Dieu change le cœur „ & le mette en état d'attirer la grace de bien „ aller au Prêtre; car nous sommes ministres, „ non de la loi, mais de l'esprit ou selon l'esprit. „ Les mauvais commencemens gâtent toutes les „ suites. Le desir que j'ai eu de garder cette re-„ gle a été la cause de ma prison, dont je loue „ Dieu & le louerai tous les jours de ma vie."

„ Ce ne sont ni les prisons ni les persécutions „ qui m'embarrassent dans cet emploi de la con-„ duite des ames, dit M. Singlin. Je puis dire „ que je recevrois cela avec joie, & que j'y „ trouverois ma pâture. Mais ce qui me rebute „ fort sont les oppositions au bien que je voudrois „ faire, que je trouve dans ceux qui semblent mê-„ me les plus touchés. J'ai sur les bras une per-

„ sonne

» sonne qui m'est venu trouver depuis peu, qui
» me donne de l'exercice. Je vous avoue que c'est
» lui qui me donne toutes ces pensées de laisser là
» le métier, & de quitter la conduite des ames à
» ceux qui sont plus sages, plus savans & plus ha-
» biles que moi. Car je ne vous dissimule pas
» qu'il me met quelquefois à bout, tant il trouve
» de raisons pour éluder tout ce que je lui puis
» dire. C'est un homme de fort bon sens, & qui
» raisonne assez juste. S'il n'étoit considérable
» par le rang qu'il tient dans le monde, & par d'au-
» tres raisons encore plus particulieres, je n'aurois
» pas tant de ménagement; mais cent raisons jus-
» qu'ici m'ont engagé à la patience. Cependant
» je ne gagne rien. »

« Ne vous defiez pas de Dieu, lui répondit
» M. de S. Cyran. Ecoutez paisiblement ses
» raisons, & répondez-y doucement sans l'ef-
» frayer. Dites-lui tout ce que Dieu vous met-
» tra dans l'esprit, mais demeurez toujours fer-
» me dans vos principes, & sur-tout qu'il faut
» que Dieu commence à remuer le cœur. C'est
» le moins que vous lui devez que de recevoir
» ses visites & de l'ouir parler, mais sans vous
» trop fier à lui, si vous ne voyez que Dieu
» parle & agisse. Sans cela sa peine & la vôtre
» est nulle. Il doit savoir qu'il vous doit laisser
» faire, & ne vous prescrire pas des regles. Les
» malades ne le font pas à leurs Médecins. Il
» faut de la soumission, qui doit être semblable
» à celle d'un enfant. S'il pouvoit commencer
» par là, la grace qui fait des progrès insensibles
» dans l'ame lui feroit dire ensuite : Allons au
» Prêtre, sans qu'il pût dire comment Dieu au-
» roit pu opérer en lui cette resolution d'y aller.
» Exhortez-le de faire prier Dieu pour lui. Qu'il
» s'addresse pour cela aux Capucines, aux Filles
» de Sainte Claire, aux Carmes de Charenton,

» &

„ & aux autres qu'il voudra. Je nomme ceux
„ là parce qu'ils me viennent dans l'esprit, mais
„ sans aucun dessein d'exclurre les autres. S'il
„ pouvoit se retirer quelques jours dans une de
„ ses maisons de campagne, & prier Dieu, mais
„ sans faire autre chose que de le regarder du
„ cœur, & se tenir devant lui un demi quart
„ d'heure comme un mandiant, cela lui seroit
„ utile. Lire quelque chose de Grenade sur les
„ peines de l'enfer & la gloire du ciel. "

„ Il a fort lu l'*Introduction* de M. de Genêve,
„ dit M. Singlin. C'est son fort, & sur quoi il me
„ rebat. Car il soutient qu'en suivant ses principes,
„ on devroit être un peu plus indulgent aux pé-
„ nitens. "

„ Dites-lui bien, répondit M. de S. Cyran,
„ que selon les principes que M. de Genêve a
„ établis dans *la Vie devote* & dans tous ses au-
„ tres Ouvrages, on est plus obligé de différer
„ la confession, que nous ne différons l'absolu-
„ tion après la confession. Je vous prie de bien
„ vous souvenir de cela, & de le lui faire bien
„ peser. Car il est plus difficile d'avoir une bon-
„ ne contrition après le péché mortel, & par
„ conséquent après une infinité de péchés mor-
„ tels, que d'avoir la pénitence & les fruits de
„ la pénitence après une vraie contrition. Car
„ quand Dieu veut sauver une ame & la con-
„ vertir, il commence par le dedans, & par le
„ changement du cœur. Quand le dedans, c'est-
„ à-dire le cœur, est changé, il n'y a rien qu'el-
„ le ne soit prête de faire, cette disposition étant
„ inséparable du changement interieur. Car com-
„ me celui qui a la charité est prêt à faire tous
„ les autres commandemens, il est prêt aussi à
„ faire toutes les autres pénitences; & si l'ame
„ refusoit de faire pénitence, selon qu'elle lui
„ seroit prescrite par celui qui tient la place de
„ Dieu,

„ Dieu, il lui pourroit dire par le Prêtre ces pa-
„ roles de S. Pierre: *Cur tentavit Satanas cor tuum*
„ *mentiri te Spiritui sancto?* Faites-lui compren-
„ dre doucement que les choses ne vont pas com-
„ me il pense. Montrez-lui dans S. Ambroise
„ ce qu'il dit de la difficulté de convertir un hom-
„ me qui a violé une seule fois le batême.

„ Il faut convaincre ces gens là par leurs pro-
„ pres yeux, & arrêter leurs esprits contentieux
„ par de telles autorités. Ils sont dans l'igno-
„ rance, il faut les instruire; & par l'instru-
„ ction ils commencent à reconnoître la diffi-
„ culté de la remission, qui ne se peut obtenir
„ que par une véritable pénitence. Faites-lui
„ connoître combien peu se sauvent, comme
„ le Fils de Dieu le dit souvent. Faites-lui voir
„ la regle particuliere contre les riches, une
„ autre contre les nobles, une autre contre les
„ savans, une autre contre les sages; la diffi-
„ culté de se convertir croissant à l'égal, & de la
„ noblesse & des péchés commis, & ainsi des
„ autres, comme des sages & des savans, & mê-
„ me des vertueux selon les mœurs & la raison
„ civile, qu'il est encore plus difficile de con-
„ vertir que les vitieux. Si un homme ajoute à
„ tout cela la curiosité de savoir & d'éplucher
„ toutes choses, lorsque Dieu semble l'avoir
„ touché, il se fait un empêchement nouveau
„ qui surmonte tous les precedens. Tout cela
„ l'obligera à bien supputer toutes choses, & à
„ prendre des jettons, selon l'Evangile, (S. Luc
„ XIV. 28.) avant que d'entreprendre une cho-
„ se si importante, pour n'abuser pas comme il
„ a fait peut-être jusqu'à present de la grace de
„ l'absolution, du sacrement & de la commu-
„ nion, les sacremens supposant la bonne vie,
„ selon M. de Genêve, & ne faisant que l'au-
„ gmenter. Vous pourriez lui dissimuler tout ce-

„ la,

„ la, de peur de l'effrayer, s'il n'entroit lui mê-
„ me dans la discussion de la vérité, ne se con-
„ tentant pas de l'autorité qui doit seule condui-
„ re les pécheurs, & les ramener à Dieu en les
„ corrigeant peu à peu; ce qui ne se peut s'il
„ n'y a en eux une grande volonté de leur salut,
„ & une soumission d'enfance à ceux qu'ils ont
„ choisis pour conducteurs, comme dit plusieurs
„ fois le Fils de Dieu dans son Evangile. (S. Mat-
„ thieu XVIII. 3.) L'autorité est la seule regle
„ que Jesus-Christ a laissée pour faire entendre
„ ses volontés & les vérités de la foi.

„ Que s'il veut suivre M. de Genêve, il faut
„ le prendre au mot; mais il ne faut pas qu'il
„ partage. Il est obligé de le suivre dans toutes
„ les regles qu'il prescrit à celui qui veut serieu-
„ sement se convertir, entre lesquelles la premie-
„ re est de choisir entre dix mille un conducteur
„ qui ait une plénitude de charité, de science
„ & de prudence, & qu'il lui defere autant qu'il
„ l'ordonne. Cela lui doit faire connoître à lui-
„ même la rareté d'un bon conducteur. Le
„ Fils de Dieu l'a prédit, parlant des derniers
„ tems, *Quis putas est fidelis servus & prudens?*
„ Et ailleurs: *Cæcus si cæco ducatum præstet*, &c.
„ Quand il aura choisi un conducteur tel que
„ veut M. de Genêve, dites-lui hardiment qu'il
„ lui dira les mêmes choses que vous lui dites.
„ Sa science qui sera en plénitude, ne lui pour-
„ ra permettre d'ignorer la grandeur du péché
„ commis après le batême, ni par conséquent
„ la grandeur de la pénitence, & la néceffité de
„ différer l'absolution. Sa charité qui sera aussi
„ en plénitude, ne lui permettra pas de lui ca-
„ cher tous ces avis si nécessaires, que je viens
„ de vous marquer; & sa prudence qui sera aussi
„ en plénitude le gouvernera avec un accommo-
„ dement admirable, lorsqu'il le verra vraiment

„ chan-

„ changé au dedans; comme aussi quand il ne
„ le verra pas vraiment changé par une vraie
„ contrition, telle qu'est celle que demande
„ M. de Genêve, il ne fera que l'exhorter à la
„ priere, aux aumônes & aux autres bonnes œu-
„ vres pour attirer sur lui l'esprit de Dieu, qui
„ ne se peut attirer autrement. Il se gardera bien
„ d'ouir des confessions auparavant. Il se hate-
„ ra beaucoup plutôt de l'absoudre, quand il le
„ verra bien changé au dedans, par l'opération
„ du Saint Esprit en son ame, que de le confes-
„ ser avant ce changement.

„ Qu'il cherche seulement cet homme, com-
„ me il cherche un bon serviteur pour lui confier
„ ses affaires, & un homme sûr pour lui confier
„ son argent. Il le trouvera. L'Eglise n'en manque
„ jamais. Il s'en est trouvé dans tous les siecles.
„ Autrement l'Evangile seroit faux. Qui a un bon
„ guide, n'a pas besoin de savoir le chemin: il n'a
„ qu'à suivre, dans la volonté qu'il a de marcher
„ & d'aller jusqu'au bout. Cet homme sera l'hom-
„ me de l'Eglise, & lui tiendra lieu en quelque
„ sorte de toute l'Eglise. Representez-lui l'esti-
„ me que M. de Genêve a toujours faite de
„ S. Charles, qu'il a tâché d'imiter. C'est ce
„ Cardinal qui a eu le premier le soin de faire
„ pratiquer le Concile de Trente, entre tous les
„ Evêques, & particulierement au point de la
„ pénitence, & en tous les Canons & reglemens
„ qui en ont été faits par les Evêques de toute
„ l'Eglise assemblés à ce Concile. Que si M. de
„ Genêve n'a pas introduit une même pratique
„ dans tout son Diocese, comme S. Charles,
„ ce n'est pas qu'il n'eût les mêmes sentimens,
„ puisqu'il se voit que par tout il a pris S. Char-
„ les pour son modele, mais pour d'autres cau-
„ ses, prises du Diocese de Genêve auquel il
„ étoit plus obligé de s'accommoder qu'aux au-
„ tres,

„ tres, & qu'il ne vouloit pas peut-être effaroucher ni éloigner davantage de lui, par la pratique de toutes ces rigueurs. C'eût été les en éloigner davantage, que de leur faire paroître la face hideuse de la pénitence de si bonne-heure, & apporter un nouvel empêchement à leur conversion. Que c'est en cela qu'a paru cette plénitude de prudence que ce saint Evêque demande, sans laquelle la plénitude de la science ne sert de rien & nuit plus qu'elle ne profite aux ames qui, lorsqu'elles reviennent de loin & de la profonde vie seculiere, doivent être gouvernées & corrigées par parties, comme dit le Sage. (Sagesse XII. 2.)

„ Ainsi pour le faire comme il faut, il faut le faire à loisir, & avoir l'ame en sa puissance un certain tems, pour la conduire pas à pas comme on conduit les enfans. Car il en faut toujours venir là, que telles ames sont plus foibles pour marcher vers le ciel & vers la grace par les bonnes œuvres, que les enfans ne le sont après être sortis du maillot, & les malades après une longue fievre. Il n'y a que l'orgueil de l'esprit humain & payen qui puisse s'opposer à cette vérité, qui est plus claire par l'expérience que la foi ne l'est en ses vérités, à l'égard de nous qui voyons les effets de la foiblesse, & ne voyons pas de même les effets & les causes des vérités surnaturelles. Demandez aux nourrices & aux Médecins si on peut faire marcher les enfans & malades qu'avec une grande patience, & après les avoir fortifiés peu à peu, & rendus capables, par de bonnes nourritures & conduites, de se soutenir eux-mêmes pour marcher surement sans une crainte continuelle de trebucher à chaque pas. Vouloir être en même tems confessé & absous, sans se soucier trop si l'on est disposé, comme

„ veut M. de Genêve, & sans vouloir faire pénitence comme dit S. Charles, c'est vouloir „ faire sortir un malade de son lit, sans que peut-„ être la fievre l'ait quitté, ou si elle l'a quitté, „ sans qu'il ait été fortifié par de bons alimens, „ & choyé long-tems comme infirme, ou vouloir faire marcher un enfant aussi-tôt qu'il est „ né, sans le mettre dans le maillot. Ces ab-„ solutions précipitées, dit S. Charles, ont gâté „ toutes les professions. Dites-lui tout cela avec „ gravité. Tout ce que vous pouvez faire, c'est „ de traîner, & l'instruire s'il y prend plaisir. „ C'est à quoi l'on est obligé, sans se dégouter „ du long-tems. Il faut le traiter toujours avec „ grande patience, & même avec respect, qui „ reluira en tout, & autant dans les paroles que „ dans les actions."

„ Je comprends tout ce que vous me dites, dit „ M. de Singlin; mais ce qui m'embarrasse, c'est „ que je ne suis pas bien sûr de moi en parlant. „ Je vois tout ce que vous venez de me dire: il „ n'y a rien de plus juste. Il ne vous échappe aucune parole. Elles sont toutes au poids du sanctuaire, comme si vous les aviez pesées & étudiées long-tems avant que de me les dire. Il „ n'en est pas ainsi de moi quand je parle aux autres. Il m'échappe bien des paroles qui ne sont „ pas si-tôt sorties de ma bouche que j'en vois le „ defaut, & que je voudrois les retenir; & vous „ voyez bien qu'il est dangereux de se commettre „ à parler aux autres de vérités si importantes, lorsque l'on ne se possede pas entierement." Pour prouver ce qu'il disoit si humblement de lui-même, il cita à M. de S. Cyran quelques paroles qu'il croyoit n'avoir pas bien dites: *C'est là ce qui me fâche*, disoit-il.

„ Et moi ce qui me fâche, dit M. de S. Cy-„ ran, c'est que vous vous fâchiez de cela. La „ faute

„ faute la plus considérable qui est en vous, c'est
„ que vous croyez trop en avoir fait, & que
„ vous souhaittiez pour cela d'être dispensé de
„ parler aux gens. Je vous prie de m'excuser
„ si je ne suis pas de votre avis, & si je vous
„ dis qu'il faut avoir plus de simplicité. Ces
„ fautes que vous venez de me marquer ne sont
„ rien. Les fautes mêmes servent à nous san-
„ ctifier en de telles rencontres, lorsqu'après les
„ avoir faites on s'offre à Dieu, étant tout prêt
„ d'entrer dans le combat pour les réparer, s'il
„ est besoin. Il faut attendre cette personne de
„ pied ferme, & voir ce que Dieu vous dira
„ pour lui. Dieu vous le redemanderoit si vous
„ faisiez autrement, & j'admire que vous n'ap-
„ prehendiez pas cela. Nous sommes sujets en
„ conduisant les ames à beaucoup souffrir; &
„ nous le devons d'autant mieux prendre, qu'a-
„ près avoir été rehabilités, comme nous avions
„ besoin de l'être pour la faute de notre entrée,
„ Dieu nous a laissé cela pour peine, comme il
„ a laissé la concupiscence après avoir pardonné
„ le péché originel. Il y a bien de la foiblesse
„ dans tout ce que cet homme vous objecte.
„ Ce qu'il dit sur le *probet autem se ipsum homo*
„ est ridicule. L'Eglise desire qu'on n'envoie à
„ la communion que ceux qu'elle a bien éprou-
„ vés par la pénitence en être dignes. Je trou-
„ ve bon tout ce que vous venez de me mar-
„ quer que vous lui avez reparti, hormis que je
„ n'eusse pas dit que ce n'est pas le langage de
„ l'Ecriture & de l'Eglise d'appeller les sacre-
„ mens causes physiques. Car quoique cela soit
„ vrai en un sens, il est toutefois vrai que le
„ Concile de Trente use des mots de matiere
„ & de forme; & quand il n'en eût pas usé,
„ j'eusse voulu taire cela. C'est le meilleur de
„ leur parler en général, sans condamner rien:

„ il y a plus de gravité en cela. Une des qualités du Prêtre, aussi bien que de l'Evêque, „ est la gravité dans les paroles, aussi bien que „ dans les actions.

„ Ce que vous avez dit, que la grace du sacrement se répand sur tout le sacrement, & „ partant sur tous les fruits de pénitence par „ lesquels les Peres disent qu'on se dispose à l'absolution, est très vrai & très bien dit : à quoi „ vous pouvez ajouter que l'Eglise ne peut s'assurer des dispositions interieures, quelque grandes qu'elles soient, si elles ne sont notifiées „ par des actions exterieures de pénitence.

„ Vous avez bien dit aussi que ces actions de „ pénitence sont les moyens ordinaires pour recevoir la grace. Vous y pouviez ajouter seulement qu'elles sont partie intégrante du sacrement, & que ce n'est gueres que par là qu'on „ parvient à avoir la douleur souveraine & le „ bon propos qui sont essentiels ; que comme „ l'Eglise, ne sauroit rencontrer la vérité catholique pour l'éclaircissement de laquelle elle „ s'assemble dans les Conciles, *nisi magna conquisitio fieret*, c'est-à-dire, si elle ne remue les „ Livres, & si elle ne se met en peine de chercher ce qu'en tient la Tradition, par prieres, „ par examen, & par longues discussions, parce qu'elle est attachée par l'ordonnance de „ Dieu à ces moyens visibles & humains ; ainsi „ le Prêtre ne sauroit communément répandre „ la vertu du Saint Esprit, ni la grace du sacrement dans l'ame des pécheurs, s'il n'emploie „ les moyens de la pénitence exterieure, qui „ sont bien souvent plus longs & plus pénibles „ que ceux par lesquels on parvient à l'éclaircissement de la vérité ; que cela fut figuré, en „ ce que les Apôtres, ayant reçu la puissance de „ chasser les démons, ils la trouverent de nul

„ effet,

„ effet, pour n'avoir pas employé les moyens du „ jeûne & de l'oraison, quoique Jesus-Christ ne „ leur en eût point parlé en leur donnant cette „ puissance, parce que la puissance humaine est „ en cela différente de la divine, qu'elle est at„ tachée à certains moyens dont elle dépend, „ au lieu que Dieu a une puissance indépendan„ te de tout moyen, créant & justifiant des ames „ par sa seule parole, ce que le Prêtre ne sau„ roit faire sans regle & quand il lui plaît; ce „ qu'il semble néanmoins s'attribuer lorsque „ par de simples paroles il prétend absoudre tout „ criminel, qui ne lui dit que de simples paroles „ pour l'assurer de sa conversion.

„ Pour ce qui est de l'exemple de Sainte Marie „ Egyptienne, que cet homme allegue, outre qu'il „ n'est peut-être pas si autorisé, vous pourriez „ répondre qu'il y a des cas particuliers où on „ le peut faire, & que les anciens qui le défen„ doient, en laissoient la dispense à l'Evêque. „ Dans S. Cyprien il se voit qu'on donnoit l'ab„ solution & la communion aussi-tôt après la „ confession à ceux qui avoient idolatré, lors„ qu'ils étoient resolus de s'exposer au martyre, „ pour les fortifier & aider dans ce combat par „ le don du Fils de Dieu, qui est la plus forte „ de nos armes; & quelquefois la douleur pa„ roit si grande dans la confession qu'on est obligé „ d'en faire autant, *ne forte abundantiori tristitia* „ *absorbeatur qui ejusmodi est*; comme il se lit de „ S. Vincent Ferrier: tout cela sans pointil„ leries.

„ Ce qu'il dit de Salomon & de David est „ de son esprit: car ces concubines étoient de „ vraies femmes, aussi bien que celles d'Abra„ ham; & le tems le permettoit pour d'éclatan„ tes raisons qui venoient de Dieu. La forni„ cation a toujours été péché dans tout s les

„ loix, comme il se voit dans celle de la natu-
„ re en Thamar, & ainsi des autres; & les
„ payens mêmes l'ont reconnu.

„ Les excuses & les civilités ont été bonnes
„ de part & d'autre; & à la vérité il faut être
„ indulgent lorsqu'on vient à nous avec quelque
„ intention de profiter.

„ Ce que vous venez de me marquer que vous
„ avez dit du directeur, & de ce qu'on lui de-
„ voit après l'avoir choisi, est très bon & né-
„ cessaire; & cela peut-être l'aura fait consen-
„ tir à tout le reste que vous lui avez dit, qui
„ aura été très bon parce qu'il aura été dit avec
„ charité; & j'espére que Dieu y aura mis sa
„ benédiction. Ne vous inquiettez de rien. Sou-
„ vent ce que nous croyons ne valoir rien est
„ très bon devant Dieu, & au contraire il faut
„ craindre de s'aimer & de se rechercher soi-
„ même. Faites voir à cette personne le Con-
„ cile de Trente. Qu'il y voie qu'une des prin-
„ cipales causes de la nécessité de la confession
„ particuliere, est afin de pouvoir imposer des
„ pénitences conformes. Qu'il y voie que ce
„ Concile rappelle le decret du grand Concile
„ de Latran, qui permet au Prêtre de differer
„ la communion, & à plus forte raison l'abso-
„ lution à Pâques. *Seff.* 14. *chap.* 5. *&* 8. *Seff.*
„ 13. *can.* 9. *& Seff.* 14. *can.* 8. *de pœn.*

„ Un homme curieux & qui recherche la vé-
„ rité, en doit être instruit, mais peu à peu. Il
„ faudra abattre sa curiosité, & le forcer à croi-
„ re. Mettez-lui le Concile en main avant que
„ de passer outre; & dites-lui qu'ayant la lumie-
„ re qu'il a, il doit prendre garde de ne pas se
„ tromper lui même. Representez lui comme
„ font les saints Peres, que celui qui met beau-
„ coup de tems à orner son logis afin d'y recevoir
„ le Roi, fait mieux que celui qui veut le rece-

„ voir

„ voir dans un logis mal propre & mal meublé ; „ que ce qu'on voit dans l'ordre du monde, on „ ne le veut pas voir dans l'ordre de l'Eglise, & „ que la raison même devroit aider à entrer dans „ les vues de la foi. Allez en tout cela avec „ beaucoup de discretion, beaucoup de prieres, „ & une grande patience, afin de voir à quoi „ Dieu le mene, car il faut suivre Dieu com- „ me je vous l'ai dit souvent. Comme les Mé- „ decins du corps, par leur art, ne font que „ suivre les mouvemens & les opérations inte- „ rieures de la nature, de même les Médecins „ de l'esprit ne doivent faire que suivre les opé- „ rations de la grace. Quand la nature quitte „ & ne fait rien, l'art des Médecins est inutile ; „ & le nôtre de même, quand la grace ne fait „ rien & quitte celui que nous conduisons. Il „ y a grande apparence que Dieu pousse cet „ homme, mais il ne faut pas trop se fier à lui „ pour des choses importantes, avant qu'il ait „ rendu de grands témoignages exterieurs. Car „ les Médecins ne jugent des mouvemens & „ changemens interieurs de la nature, que par „ les effets qu'elle produit au dehors. Agissez „ en homme de tête & de cœur, & achevez „ paisiblement votre carriere, jusqu'à ce que „ Dieu vous en retire."

„ Je vois bien que je ne vous dois plus rien di- „ re sur ce sujet là, dit M. Singlin ; mais cela „ n'empêche pas que je n'aye de grands dégoûts. „ Je ne vous ai entretenu que des peines que me „ cause une personne, & que même je n'ai pas „ encore confessée : mais que seroit-ce si je vous „ disois tout ce que j'ai à souffrir d'autres ?"

„ Laissons cela. Toutes ces peines ne doivent „ pas vous porter à dire que vous vous retire- „ riez volontiers de cet emploi, & moins en- „ core à le faire avec chagrin. Il est certain

„ qu'il y a des ames qui sont pénibles; mais *in* „ *hoc positi sumus*. Il faut prendre garde seulement „ dès le commencement, à ne vous entretenir „ que demie heure au plus, ou moins, & si „ elle passe, vous faire appeller, comme étant „ appellé ailleurs: s'il n'y a point de survenans, „ les Anges en tiendront toujours la place. „ Cela s'entend des Religieuses qui vous amu- „ seroient trop. J'avoue qu'il faut avoir pitié „ de leurs dégoûts & de leurs foiblesses. Je sai „ qu'il est plus pénible de parler aux ames en „ particulier, qu'en prêchant; mais que voulez- „ vous? Si Dieu permet que notre profession „ en ce tems soit si pénible, quand cela ne ser- „ viroit qu'à purger les fautes de notre entrée à „ la prêtrise, nous devrions le prendre en pa- „ tience & en pénitence."

„ Ce que vous dites de la prédication, dit „ M. Singlin, me donne lieu de vous faire la se- „ conde priere que j'avois dans le cœur en venant „ vous trouver, qui est de m'en décharger. Je „ vous supplie de m'être plus indulgent en ce point „ que vous ne l'avez été en l'autre. Je ne vous „ dis rien du peu de talent que j'ai naturellement „ pour cet emploi. Vous ne pouvez pas ignorer „ ce que tout le monde ne connoit que trop: mais „ outre mon impuissance exterieure, si vous saviez „ sur cela les foiblesses de mon ame, je vous fe- „ rois pitié. En voici une recente: J'avois, il y a „ quelques jours, préparé un Sermon qu'on m'a- „ voit demandé; & lorsque j'étois préparé il sur- „ vint au logis une personne que l'on pria de mon- „ ter en chaire au lieu de moi. J'avoue que cela me „ fit quelque peine.

„ Nous n'en devons point avoir, lui dit M. de „ S. Cyran, quand Dieu met quelqu'un à notre „ place pour faire l'œuvre que nous devions „ faire pour lui. La Mere ne pouvoit faire au-

„ tre-

„ trement que d'offrir à cet Evêque de prêcher.
„ Si cela m'étoit arrivé, j'aurois été ravi de per-
„ dre le plus beau Sermon du monde. J'en per-
„ dis un de l'Exaltation de la croix, par une
„ surprise, au moment que j'allois pour le faire;
„ & je fus auditeur avec joie de celui qui prit
„ ma place. Tout ce que vous dites à ce sujet
„ de vos dispositions de tristesse & de joie ne se-
„ roit rien si vous ne vous en entreteniez pas trop.
„ Ce sont des flots que le diable excite en nous,
„ qui se feroient sans nous si nous les savions seu-
„ lement souffrir, sans les rendre nôtres par nos
„ raisonnemens & par nos entretiens trop longs
„ & trop volontaires. L'Apôtre S. Paul étoit bat-
„ tu sans cesse de pires mouvemens, qui ne lui
„ faisoient nul tort, parce qu'il savoit les souf-
„ frir sans y prendre part. Celle même que vous
„ y prenez, pour n'être pas si fort que lui, ne
„ seroit rien si vous vous contentiez de la re-
„ connoître au soir par une seule vue, & n'y
„ plus penser. N'ayez égard ni à vos aversions,
„ ni à vos inclinations. Il faut nous conduire
„ par la foi: *Gressus meos dirige secundum eloquium*
„ *tuum, & non dominetur mei omnis injustitia.*

„ Il falloit être en repos après qu'on vous eut
„ déchargé de ce Sermon, comme lorsqu'on vous
„ en eût chargé; & pour vous divertir de vos
„ mouvemens, vous aller ranger à l'oraison, à la
„ lecture, ou à quelque autre occupation. Car
„ si vous donnez lieu à vos pensées, votre en-
„ nemi vous fera toujours des illusions. Il faut
„ divertir de-là sa pensée, & lui faire la guerre en
„ cette maniere, dans le silence, la retraite, l'orai-
„ son & l'occupation; & lorsqu'il voit qu'on n'a
„ égard à rien de ce qui se passe, il s'en va, &
„ nous demeurons tranquilles. Mais quelquefois
„ ces mouvemens contraires, c'est assez de les
„ avouer & de les reconnoître en un clin d'œil,

„ & n'y plus penser, & tâcher dans une autre occasion d'être plus fidele, & s'y préparer en „ faisant de mieux en mieux."

„ Mais puisque je vois bien que vous voulez que „ je continue aussi bien de prêcher que de confes„ ser, dit M. Singlin, comment me conseillez„ vous de faire pour préparer mes Sermons ?

„ Je ne chercherois pas maintenant à prêcher, „ comme vous pouvez bien juger, dit M. de „ S. Cyran ; mais si Dieu m'en presentoit l'oc„ casion, & l'obligation de l'embrasser, je lui „ demanderois, en me presentant devant lui, „ les pensées sur le passage qu'il m'auroit fait „ choisir, & puis simplement je les mettrois en „ chefs par écrit, & après les avoir d'heu„ re en heure arrosées par de fréquentes oraisons, „ je m'en irois prêcher, & après ma prédica„ tion je me retirerois dans ma chambre pour „ m'agenouiller devant Dieu, & ne revoyerois „ personne s'il n'étoit nécessaire de ce jour là, „ pour le moins de ceux qui auroient assisté à „ mon Sermon ; & si l'on m'en parloit, je té„ moignerois ne l'agréer point, en ne faisant „ aucune réponse : ce que je ferois, soit que le „ succès en eût été bon ou mauvais ; si toute„ fois on peut parler de la sorte, parce que sou„ vent, lorsque nous pensons qu'il est bon, il „ est mauvais selon Dieu, & au contraire ; ce „ qui est commun à toutes les bonnes œuvres.

„ Je ne fis jamais un Sermon où j'eusse plus „ senti Dieu interieurement, que celui duquel „ M. Vincent me dit que M. Vinci & M. Pa„ villon lui avoient rapporté que je n'avois pas „ trop bien prêché. Néanmoins un homme, „ non pas si spirituel qu'eux, mais de meilleur „ esprit & plus intelligent, & le seul que j'au„ rois voulu n'y être pas, me dit qu'il n'avoit „ jamais rien oui qui l'eût plus touché. Il faut

„ être

» être tout absorbé en Dieu, non seulement
» pour faire la moindre prédication, mais enco-
» re pour faire quelque bonne œuvre que ce soit,
» & n'avoir non plus égard aux jugemens des
» hommes qu'à celui des animaux. Quand ces
» tempêtes, ces flots, soit devant ou après la
» prédication, vous battent, retirez-vous dans
» la solitude; & presentez-vous devant Dieu un
» quart d'heure; & puis remplissez votre esprit
» de quelque occupation solide, lecture, écri-
» ture, ou autre; sans porter jugement de vous-
» même, mais supportant cette tourmente inte-
» rieure, comme une discipline interieure & spi-
» rituelle, & faisant pour les tâches qui en re-
» stent une petite pénitence: *Dimitte nobis debi-*
» *ta nostra.* La retraite que l'on fait, tient mê-
» me lieu de cela. Dieu vous a fait voir que
» vos émotions étoient superflues.

» Il faut dire des évenemens ce que Jesus-Christ
» dit des viandes: *Manducate quæ apponuntur vo-*
» *bis*, &c. Pourvû qu'on prie à l'instant & qu'on
» fasse ensuite ce qu'on peut, l'effet n'en peut être
» que bon. Acoutumez-vous à cela, & à vous
» laisser entre les mains de Dieu pour les éve-
» nemens, & aimez autant les uns que les au-
» tres. Car selon la foi qui est toujours contraire
» aux apparences, les bons sont souvent mauvais,
» comme au contraire les mauvais sont bons.
» Laissez penser aux autres ce qu'ils voudront.
» Faites seulement ce que je vous dis pour de-
» meurer pacifique pour vous-même. Si vous
» parlez l'Avent qui vient, faites-le après avoir
» prié, & dites ensuite ce que Dieu vous aura
» donné, & le dites simplement, plus par une
» maniere d'exposition que de haute prédica-
» tion, & toujours dans un parloir, sans y em-
» ployer chaque fois qu'un quart d'heure, &
» non plus. Deux fois la semaine suffiront.

„ Il faut cependant se nourrir des vérités &
„ des Ecritures catholiques, pour ne dire que
„ ce qu'on aura appris de Dieu & de son
„ Eglise."

„ Je trouve, dit M. Singlin, l'avis que vous me
„ donnez excellent, de commencer par prier lorsque
„ l'on pense à prêcher, afin de recevoir de
„ Dieu dans la priere ce qu'il veut que nous disions:
„ mais je suis peu heureux en ce point; car
„ j'ai beau prier, il ne me vient pas beaucoup de
„ lumiere dans l'oraison pour la prédication.

„ Les effets de l'oraison, dit M. de S. Cyran,
„ ne sont pas moins cachés que ce que l'on reçoit
„ dans l'oraison même. Car Dieu cache
„ les graces qu'il a faites dans l'oraison, pour
„ tenir toujours l'homme dans l'humilité & la
„ dépendance: de sorte que ce que vous dites
„ que vous ne recevez pas de grandes lumieres
„ dans l'oraison, pour la prédication, n'empêche
„ pas que vous ne deviez autant vous y
„ préparer par l'oraison, que ceux qui reçoivent
„ dans l'oraison même de grandes lumieres sur
„ les vérités. Les laboureurs ne s'attendent pas
„ que les semences produisent au même tems
„ qu'ils les ont jettées sur la terre dont il est dit,
„ *Dominus dabit benignitatem & terra nostra dabit
„ fructum suum.* Enfin, Monsieur, je vous
„ prie d'être plus simple, soit que vous confessiez,
„ soit que vous prêchiez. Laissez à Dieu de vous
„ juger, de peur de tomber dans des fautes peut-être
„ plus grandes que celles que vous croyez
„ avoir faites. Car il n'est non plus permis de juger
„ de son interieur que de celui d'autrui, sans une
„ lumiere de Dieu qui nous fasse voir clairement
„ les défectuosités de l'action, afin de ne
„ pas condamner l'ouvrage de Dieu en nous, &
„ de ne pas usurper son autorité souveraine, à laquelle
„ seule il est réservé de juger de ce qui

„ se

„ se passe en l'ame, soit dans la nôtre, soit dans
„ celle des personnes que nous conduisons. Je-
„ sus-Christ dit qu'il est le bon pasteur, & qu'il
„ connoit ses brebis. Il les connoit par sa divi-
„ ne sagesse. Pour nous, nous ne sommes pas
„ de même, ne pouvant connoître les ames, &
„ écoutant Dieu en elles: ce qui fait que nous
„ nous proportionnons à leurs dispositions. Au-
„ trement elles n'entendroient pas notre voix,
„ & ne recevroient pas notre parole. C'est ce
„ qui nous oblige à une oraison & à une atten-
„ tion continuelle à Dieu, pour nous & pour
„ elles."

M. de S. Cyran sembloit prévoir qu'il laisseroit bientôt M. Singlin seul sous le fardeau de la conduite de beaucoup d'ames, en l'encourageant si au long, comme il faisoit, & en lui donnant des avis si solides pour le preserver à l'avenir contre ses peines. Car en effet il ne fut pas long-tems en vie. Environ dix mois après qu'il fut sorti de prison, il mourut (le 11. Octobre 1643.) d'une apoplexie qui lui avoit été prédite long-tems auparavant, qu'il avoit long-tems attendue, & qu'il avoit cent & cent fois acceptée. Elle ne fut pas néanmoins si violente qu'elle ne lui donnât le tems de recevoir tous ses sacremens, ce qu'il fit avec l'édification de tous les assistans, qui fondoient en larmes se voyant sur le point de faire une si grande perte. A peine cessoient les transports de joie que sa liberté avoit causés, qu'il fallut changer cette joie en deuil. Il semble que Dieu l'eût retiré de prison pour couvrir de confusion ses ennemis qui s'engraissoient de ses peines, & pour donner la consolation à ses amis de le voir mourir entre leurs mains, & de lui rendre les derniers honneurs. Je ne retrace point ici le tableau de cette mort si affligeante devant les hommes, quoique si pré-

tieuse devant Dieu. Il fut pleuré de toutes les personnes de toutes conditions qui connoissoient ce saint homme. Ce qu'il y eut alors à Paris de plus considérable entre Messeigneurs les Evêques de France, arroserent son tombeau de leurs larmes, honorerent ses funerailles de leur presence, & offrirent à Dieu pour lui leurs prieres, & leurs sacrifices. PETRUS AURELIUS leur revint alors en mémoire. Ils regretterent amérement un homme qui avoit rendu un service si important à leur sacré caractere, & ils n'eurent qu'une douleur, qui étoit que son humilité l'avoit toujours empêché de se faire connoître, afin d'éviter la juste reconnoissance dont ils étoient convaincus qu'ils lui étoient redevables. Il s'étoit voilé à lui-même ces grands dons que Dieu avoit mis en lui, qui l'ont rendu si celebre dans toute l'Eglise: ce qui faisoit qu'il les vouloit aussi voiler aux autres, & leur cacher sa personne aussi bien que ses Ouvrages.

A-t-on jamais vu un plus grand amour de la vie cachée? Et peut-on assez admirer qu'un si grand Théologien soit demeuré presque inconnu à tout le monde, qu'il ait trouvé un desert au milieu d'une grande ville, qu'il ait été Chartreux sous un habit d'Ecclesiastique, qu'il soit demeuré invisible aux yeux de tous les hommes, pour ne s'entretenir qu'avec Dieu, avec l'Ecriture sainte, & avec les Peres; pour avoir plus de loisir de se donner tout entier à l'étude de la sagesse? Il n'est pas surprenant après cela que son nom soit demeuré caché dans ses Ouvrages, & qu'il n'y ait que la grandeur de son érudition qui l'ait trahi. Sa sainteté a obscurci l'éclat de sa science. Son humilité a voilé son grand mérite. Il a pris autant de peine pour n'être point estimé habile, qu'il en a pris pour l'être. Il s'est abaissé devant les hommes, pour s'élever davantage devant Dieu.

Dieu. On s'est plaint même de sa vie retirée, comme on a fait autrefois de S. Chrysostôme: mais il a mieux aimé souffrir les plaintes, que d'abandonner sa chere & sainte solitude. Messieurs les Evêques, dans l'éloge que M. Godeau, Evêque de Vence & de Grace, composa à leur priere pour mettre à la tête de *Pètrus Aurelius* qu'ils firent imprimer aux dépens du Clergé, témoignerent leurs regrets de ne le pouvoir connoître; & je suis bien aise pour me renouveller le profond respect que j'ai pour ce saint homme, de mettre ici tout au long l'éloge latin *, pour apprendre de Messieurs les Evêques mêmes que je regarde comme mes peres, l'estime que je dois faire d'un homme qu'ils ont si fort estimé.

PETRO AURELIO THEOLOGO,
VERITATIS AMATORI ACERRIMO,
HIERARCHÆ VINDICI JUSTISSIMO,
EPISCOPORUM DEFENSORI INVICTISSIMO,
ELOGIUM
GENERALIS COETUS CLERI GALLICANI
PATRES CONGREGATI.
ANNO CHRISTI 1646.
SCRIPSERE.

INgemuere omnes boni, cùm ex Anglia in Galliam libri enatarunt, quibus hierarchiæ bellum indicebatur; Episcoporum, falsa erga Sedem apostolicam obsequii specie, proterebatur auctoritas; & quod fidem superat, venerandi Confirmationis sacramenti, quia episcopalis ministerii proprium est, vis omnis destruebatur. Horruere universi, cùm à sacra Parisiensi Facultate, ab Illustrissimo Archiepiscopo Parisiensi, nec non à celeberrimo gallicanorum Antistitum cœtu justissimis censuris notatos tam horribiles libros, quidam ex eorum damnatione ferociores effecti, non modò propugnare, sed in censores quoque famosos libellos, novis erroribus squalentes, ausi sunt conscribere. Verùm Dei Opti-

* On en trouvera la traduction à la fin du Volume, page 406.

Optimi Maximi providentiâ, qui Ecclesiam suam nunquam sinit impunè violari, repentè extitit hierarchiæ vindex acerrimus, PETRI AURELII *nomine omnibus notus, omnibus ignotus. Hæc errorum monstra, hæc contumaciæ portenta vir ordinis ecclesiastici, omni procul ambitione, amantissimus, & in ipso veræ avitæque Theologiæ sinu educatus, aggressus est, & libris præstantissimis editis, gloriosissimè jugulavit. Gallicana Ecclesia, tam eximio defensionis genere Patrum dignitatem restitutam, adversariorum errores confutatos, calumnias dilutas, mendacia retecta, stultis denique juxta stultitiam illorum, ut Scriptura habet, responsum fuisse gaudet, gratulatur, exultat. Nescit quid potissimum in fortissimo propugnatore mirari debeat, an rerum ecclesiasticarum eruditionem, Patrum & Conciliorum notitiam, an stili majestatem, & pugnæ accommodatam eloquentiam, an in eruendis adversariorum technis solertiam, an in erroribus refutandis rationum pondus, an in asserenda veritate candorem, an in explicandis mysteriis abstrusioribus ac divinioribus felicitatem, an spirantem erga sponsam Christi amorem, an veram minimèque fucatam mentis humilitatem & gravitatem. Unum est quod doleat, incompertum sibi adhuc esse quâ manu tot fortissima tela in hostes vibrentur, quâque ipsa tam gloriosè triumphet. Quod potuit Clerus gallicanus, ut grati animi sensum significaret, & hominem de Ecclesiâ tam benè meritum, à tenebris quibus se continebat in lucem evocaret, cumulatè præstitit. Sed neque legatione honorificentissimâ, ad illum ubicunque tandem reperiri posset Comitiorum anni* 1635. *auctoritate decretâ, neque oblatis præmiorum illecebris, adduci potuit ut suscepta moderationis velum sibi detrahi pateretur. Satis habuit pro Ecclesiâ, quam deperibat, strenuè laborasse. Qui in occulto uni Deo militaverat, in occulto à summo Imperatore coronari studuit. Non famam, non honorem, non gloriam aucupatus est. Non orbi terrarum præclaris lucubrationum titulis innotescere voluit. Magnum est tot præstantes libros edidisse, tot se-*

cun-

cunda prœlia decertasse, tam procacibus veritatis hostibus altum silentium imposuisse; at longè maximum, partâ famâ frui nolle. Quisquis es igitur, AURELI, *qui tantis nominibus ecclesiasticum ordinem obstrictum tenes, quia per modestiam tuam laborum tibi prœmia reddere non licet, sub alieno nomine hoc à nobis amicitiæ, gratitudinis, honoris testimonium accipe. Si, ut vovemus, adhuc in vivis es, prodi tandem, & omnium oculis optatissimum vultum exhibe. Sat modestiæ dedisti. Noli iis qui tuis laboribus fruuntur teipsum invidere, nec diutini triumphi gaudium victoris absentiâ corrumpi sine. Quod si post bonum certamen pro Ecclesiâ certatum, coronam justitiæ à justo judice accepisti, fac ut aliquis surgat ex ossibus ultor, qui nomen* AURELII, *quod omnibus bonis sanctum est, à calumniis vindicet, & te in prosternendis hierarchiæ hostibus passibus æquis sequatur. Zeli tui imitatores, gloriæ hæredes, præstantissimi exempli laudabilis æmulatio parturiat, ut Ecclesiæ cujus amore pectus tuum ardebat dignitas imminuta, per novos subinde defensores pristino splendori restituatur. Cæterum norint posteri Clerum gallicanum* AURELIO *plurimum à se deberi profitentem, quod potuit persolvere voluisse, vel vivi meritum oblatis præmiis, vel mortui memoriam delatis honoribus impensè coluisse; & quotquot pios eruditosque habet Gallia, statutis* AURELIO *justis monimentis, ad præstandam simili studio, constantia, zelo, Ecclesiæ omni ex parte impetitæ operam & præsidium, excitare contendisse.*

C'est ainsi que s'expliquoient Messeigneurs les Evêques de France, pour honorer M. de S. Cyran sous le nom de *Petrus Aurelius*. Quoiqu'ils eussent prié M. Godeau de composer cet éloge, il ne laissa pas d'essuyer des plaintes téméraires & insolentes de la part des Jesuites, qui ne purent souffrir cette juste reconnoissance que l'Eglise gallicane assemblée rendoit aux mérites d'un homme, qu'ils ne regardoient qu'avec des yeux empoisonnés. Ils se dechainerent contre celui qui avoit

avoit composé cet éloge, & ne voyoient pas que, l'attaquant en sa personne pour contenter leur animosité implacable, ils attaquoient en même tems tous les Evêques dont il avoit été la langue, & qui s'étoient exprimés par sa bouche. Mais ces infames libelles (du Pere Vavassor) qu'ils publierent, & dont le titre seul faisoit voir la bassesse, *Godellus an orator*, *Godellus an poëta*, tomberent d'eux-mêmes par terre, & ce témoignage que Messieurs les Evêques rendirent à M. de S. Cyran & à ses mérites, par la plume de M. Godeau, passera dans tous les siecles, dans l'excellent Livre de *Petrus Aurelius* où il est en tête.

On reconnut donc à sa mort la perte que faisoit l'Eglise; & quoiqu'elle fut prétieuse devant Dieu, & pleine de bonheur pour son fidele serviteur, elle ne laissa pas d'être bien amere aux gens de bien. Car ils avoient remarqué en lui la vérité de ce que les Peres ont dit, que Dieu se plaît quelquefois à renfermer dans un de ses serviteurs les plus excellentes vertus qu'il fait éclater separément en plusieurs autres. On vit en ce pieux Abbé les qualités divines qui appartiennent à ceux que Dieu appelle aux fonctions du sacerdoce, & qu'il sanctifie dans ce ministere. Il brilla comme une étoile, & parut digne du rang de ceux à qui Jesus-Christ a dit, qu'ils étoient la lumiere du monde. Il éclaira dans le temple de Dieu comme une lampe ardente & luisante, sa lumiere étant venue de l'ardeur de sa charité. Aussi la puisa-t-il dans la source des Ecritures. Il n'en écouta pas seulement en passant les instructions saintes comme font plusieurs, mais il s'en nourrit comme d'un pain qui donne la vie. Il ne remplit pas son esprit & sa memoire seulement de ces paroles divines, mais il les renferma dans son cœur. Sa lumiere plus interieure qu'exterieure conduisoit ses pas & formoit tous les

mou-

mouvemens de son cœur, en l'appliquant à tout bien, & lui faisant faire tout ce qu'elle lui découvroit qu'il falloit faire. C'est ainsi qu'il a cherché la sagesse & l'a trouvée. Il l'a cherchée avec beaucoup de prieres & avec de grandes instances, & il l'a conservée par un accroissement de piété qui s'est repandue dans toute la suite de sa vie. Il a compris qu'il n'appartient qu'à Dieu de montrer sa voie à ceux qui le cherchent, & qui le servent; qu'il est le guide de ceux qui l'implorent, & que c'est par lui seul qu'on arrive à lui.

J'avoue que mon esprit est trop petit pour comprendre les graces que Dieu a faites à son serviteur, & que ma vie est trop courte pour les admirer assez. Il faut se reserver à voir dans le ciel ces riches effusions des dons celestes, & à connoître comme il faut un homme d'un si grand mérite. Il a, selon l'expression de l'Ecriture (2. Mac. XII. 37.) jetté un grand cri dans l'Eglise, & ce cri a été sa sainte vie. Sa piété exemplaire, comme un son éclatant, s'est faite entendre des sourds, & quelquefois des morts mêmes que Dieu par son moyen a ressuscités dans l'ame. On a reconnu visiblement que Dieu l'avoit destiné pour porter les hommes à la pénitence, sur la fin de ces misérables tems où elle étoit bien ignorée. Ceux qu'il a convertis à Dieu sont sa gloire & son principal éloge, comme il a été lui-même du nombre de ces hommes qui sont la principale gloire de Dieu, le monde n'étant qu'une ombre de sa grandeur, au lieu que les Saints en sont une vive image.

Comme cet homme de Dieu avoit une grande idée de l'éminence du christianisme, & de cette morale divine qu'un Dieu fait homme a apportée aux hommes pour les faire vivre par l'esprit dans le ciel, comme dit S. Paul, quoique selon le corps ils vivent encore dans le monde;

de; il ne travailloit aussi qu'à rendre les chrétiens dignes de porter ce nom, & attentifs à répondre par la pureté de leurs mœurs à la sainteté de leur batême. Il craignoit la malédiction d'Ezechiel contre les faux prophetes, qui bâtissent une muraille sans y mettre de la chaux & sans l'affermir, ce qui fait qu'elle se renverse à la premiere pluie: c'est-à-dire, contre ceux qui flattent les ames en ce qui regarde le salut, & qui les appuient sur l'incertitude des opinions humaines, & non sur le fondement inébranlable de la parole de Dieu, leur causant de nouvelles chûtes au lieu de les relever.

Il fuyoit les routes égarées, & vouloit toujours marcher dans la droite voie, c'est-à-dire, dans la voie étroite. Il ne cherchoit point de nouvelles lumieres de devotion; de nouvelles inventions pour sauver les hommes, sans pratiquer les preceptes de l'Evangile ni suivre l'exemple du Sauveur; de nouvelles méthodes pour accorder Dieu avec le monde, & pour élargir la voie étroite. Il a été très ignorant dans cette fausse science. Ses jugemens ont été fondés, non sur le sable des imaginations humaines, mais sur la pierre de la parole divine. Il a conduit les ames par la voie publique & royale de la pénitence, & n'a pas travaillé pour adoucir les regles de Jesus-Christ, mais pour porter les ames à acquerir l'amour du S. Esprit qui rend facile la pratique de ces regles. Il n'a point aussi proposé des idées de perfection, pour être plus admiré qu'imité. Il a donné des conseils généraux & particuliers, qui peuvent sanctifier même une personne seculiere qui les accompliroit avec soin & uniformité. Il ne s'est point étudié à trouver quelque voie suréminente, appuyée sur les pensées de l'homme, ou sur des visions & des révelations particulieres dont il a toujours été très éloigné. Il a fondé toute sa conduite sur les regles

gles de l'Evangile & sur la doctrine des Peres, n'enseignant aux hommes que ce qu'il avoit appris de ces divins maîtres; ce qui se reduisoit tout au double amour de Dieu & du prochain, comme au vrai culte dont Dieu veut être honoré par des créatures qu'il a rendues capables de l'aimer.

C'est par cette conduite solide, & parce qu'il a toujours fui de nourrir & de couvrir les maladies interieures par une devotion superficielle, s'appliquant avec soin à déraciner les vieilles habitudes, à guérir les passions & à changer tout le cœur par la grace d'une véritable pénitence, d'un sincere amour de Dieu, d'une devotion d'œuvres & de fruits, & non de mine & de paroles; c'est, dis-je, par cette solidité qu'il ne s'est pas fait aimer du monde, ou plutôt qu'il a attiré sur lui la colere de celui qui en étoit le prince, qui ne pouvoit souffrir un homme lequel arrachoit vraiment les pécheurs de ses mains, & qui pour ce sujet suscita contre lui plusieurs ennemis. Mais ce sage Abbé avoit compris de bonne-heure que rien n'est plus essentiel aux ministres de Dieu, que de ne craindre que lui seul, de ne chercher que sa gloire, & de n'être sensible qu'à ses intérêts; que leur plus grande gloire est de ne se point laisser emporter au torrent du siecle, de demeurer inébranlables dans la chûte même des plus forts, & de se conserver dans une assez grande fermeté, pour pouvoir relever ceux qui sont tombés, & pour les faire rentrer après leurs égaremens, dans le chemin de la vérité. Il ne raisonna point sur la conduite qu'il plut à Dieu de tenir sur lui, lorsqu'il le retint si long-tems captif. Il n'hesita point dans sa foi, & crut toujours que si Dieu lui avoit ôté la liberté, il pouvoit aussi, s'il le vouloit, la lui rendre. Il regardoit tout ce qui éclatoit dans le monde,

comme

comme n'étant digne que du mépris d'un homme qui vit de la foi, & qui accompagne son courage de prudence. Il gémit long-tems sans se plaindre sous la vexation d'un grand Ministre qui l'avoit aimé dans sa jeunesse, mais qui n'eut plus les mêmes tendresses pour lui dans sa haute élevation. Il ne lui porta aucune envie, & pendant que ce grand politique cherchoit avec tant d'empressement un nom éternel dans l'administration d'un grand royaume, cet humble serviteur de Dieu mettoit plus sagement sa gloire à le servir & à le faire regner dans les ames.

Il souffrit en patience le regne des superbes, comme parle l'Ecriture. Il conserva la paix & l'humilité du cœur dans les tems d'injustice & de violence, & il mit toute son espérance dans le grand jour auquel Dieu se fera justice à lui même & à tous ceux qu'on aura traités injustement. Cependant il prioit pour ceux qui le faisoient souffrir. La grande idée que la profondeur de la lumiere qu'il avoit puisée dans l'Ecriture sainte lui avoit donnée de leur malheur, attiroit pour eux toute sa compassion. Il avoit appris de cette source de la vérité, qu'il n'y a rien qui comble plus la mesure des péchés des hommes, & qui attire davantage la colere de Dieu sur eux, que lorsque non seulement ils foulent aux pieds sa loi sainte, mais qu'ils s'arment encore de fureur contre ses ministres, & qu'ils ne cherchent que les moyens de perdre ceux qui ne desirent que de les sauver. Vivant dans ces sentimens, la bonne odeur de sa vie dans sa captivité lui a attiré l'estime de tous ceux qui l'ont connu, & qui n'ont pas craint de s'attirer la disgrace d'un puissant Ministre à qui ils ne plaisoient pas, en honorant celui qu'il vouloit deshonorer.

Ainsi comme un autre Joseph, il devint illustre dans sa prison. Les gardes de sa personne, &

les

les compagnons de sa captivité furent des témoins oculaires & irréprochables de sa vertu éminente, le reconnurent, & le revererent publiquement comme un Saint. On peut dire de lui ce qu'on a dit de S. Martin, que la France étoit malheureuse de n'avoir pas connu le mérite de ce grand homme qu'elle possedoit : mais les grands élus sont comme les tresors de Dieu, qu'il tient cachés comme les riches cachent leur or, & qu'il se reserve pour soi & pour son Eglise. C'est au moins une grande consolation pour ceux qui n'ont pas eu le bonheur de voir & d'entendre parler ce saint homme pendant sa vie, des grandeurs de Dieu, du néant du monde, & des devoirs du christianisme, que de voir dans ses Lettres un portrait fidele de son esprit & de son cœur, & de lire après sa mort les discours qu'il a écrits pendant sa vie. Ils en seront d'autant plus édifiés, qu'il a fait le premier ce qu'il a dit, & que s'il a parlé comme les Saints, il a aussi vécu comme les Saints.

Cet homme de Dieu étoit trop éclairé de son esprit pour n'avoir pas eu un soin particulier de faire pendant sa vie, ce que Messieurs les Prélats ont témoigné tant desirer dans l'éloge de *Petrus Aurelius* qu'ils ont fait faire ; c'est-à-dire, qu'il laissât des disciples. Il en laissa qui furent la récompense de sa vertu, & qui sortirent de dessous ses aîles comme des aigles, & porterent leurs fruits comme de saints rejettons d'une tige sainte. Il pratiqua l'avis si important que S. Paul donne à son disciple, qui est d'éternifer en quelque sorte les lumieres & les vertus dont Dieu l'avoit rendu dépositaire, & de laisser après lui des éleves qui fussent les heritiers de sa vertu & de sa piété, & qui laissassent encore à d'autres ce qu'ils avoient reçu de lui. Cet Elie laissa des Elisées qui, animés de son double esprit, continuerent son ouvrage dans la conduite des ames, & firent voir

voir que souvent Dieu fait plus par ses serviteurs après leur mort, qu'il n'avoit fait pendant leur vie.

Je cesse de parler de M. de S. Cyran parce que je suis persuadé que je ne fais que bégayer comme un enfant, en parlant d'un si admirable homme. Mais plus son mérite étoit grand, plus la douleur que ses amis ressentirent à sa mort fut sensible. Ce coup si imprévu & si surprenant, troubla toute la joie qu'ils goutoient encore de sa sortie du bois de Vincennes; & cette perte incroyable les affligeoit d'autant plus, qu'ils furent sur le point de ne trouver plus personne qui voulût continuer ce que Dieu avoit commencé par ce saint homme, qu'il avoit donné à son Eglise en ces derniers tems. Il avoit été comme une source de vie, mais comme une source cachée; & il se servoit pour la conduite des ames du ministere de M. Singlin qui, ayant eu toute sa vie une avidité sainte pour la vérité, avoit en peu de tems puisé toutes les lumieres de M. de S. Cyran, & avoit appris de lui les vraies regles pour toutes sortes de personnes que Dieu lui addressoit, & dont il avoit touché le cœur. Plus le nombre de ces personnes s'étoit augmenté, plus M. Singlin se sentoit effrayé en se voyant sur le point d'être chargé seul de leur conduite.

Mon Dieu! Que les pensées de ceux que vous remplissez de votre esprit & de votre vérité, sont differentes des pensées de ceux qui ne suivent que leur esprit propre & leur vanité! Si M. Singlin n'eût été aussi humble qu'il l'étoit, son cœur en cette rencontre, sous des apparences de tristesse & sous des excuses adroitement alléguées, auroit pu aisément cacher une joie secrette & imperceptible de se voir seul & sans subordination établi sur les ames, avec une autorité qui n'auroit point été partagée, & dont il n'auroit été obligé de rendre compte à personne.

Mais

Mais si M. Singlin témoigna à M. de S. Cyran, peu avant sa mort, tant de peines au sujet de la conduite des ames, ce fut bien autre chose lorsqu'il ne le vit plus pour le conduire par la main & le soutenir. Tout ce que M de S. Cyran lui avoit dit pour lever ses peines sur ce sujet, disparut aussi-tôt. Ses scrupules lui revinrent en foule. Ses difficultés s'augmenterent, & sa résolution de tout quitter devint si forte, qu'il fut tout prêt de l'exécuter. Il est visible que Dieu le veut, se disoit-il à lui-même dans le grand desir qu'il en avoit, puisqu'il m'ôte l'unique personne qui pouvoit me soutenir dans cet emploi. Il sait mon incapacité & mon insuffisance, & il m'enleve tout d'un coup celui qui me mettoit toutes les paroles dans ma bouche, & qui conduisoit tous mes pas. Il faut se soumettre à Dieu qui m'avertit par cette mort que je n'ai plus qu'à me retirer. Il sait que je ne l'ai pas attendue pour le vouloir faire. On m'a retenu jusqu'ici, mais il n'y a plus moyen de differer.

On fut étrangement allarmé de cette resolution que M. Singlin prenoit. Elle parut à ses amis quelque chose même de plus sensible que la mort de M. de S. Cyran. Car en quelle desolation tout alloit-il être reduit, si cela fût arrivé? Mais le neveu de M. de S Cyran, qui ne succéda pas moins à sa vertu & à sa profonde science qu'à son Abbaye que M. d'Andilly lui obtint de la Reine Mere, vint au secours & détourna cet orage. Cet homme dont toutes les paroles portoient coup, & avoient une certaine énergie à laquelle on ne pouvoit resister, ne fit que paroître pour pacifier les choses, & pour calmer un esprit étrangement troublé. Il ne fit que lui representer ces trois mots, que c'étoient là ses tentations ordinaires, & qu'il paroissoit bien que le diable étoit foible contre lui, puisqu'il ne pou-

voit plus trouver de nouvelles armes pour le combattre; qu'il le prenoit à témoin pour juger s'il pouvoit commettre une plus grande faute, que d'abandonner les affaires de Dieu dans l'état où elles étoient, lorsqu'on ne voyoit personne que lui qui pût recevoir ceux qui vouloient aller à Dieu par la voie de la vérité. Enfin il le retint en lui disant que, s'il ne croyoit pas être arrêté dans cet emploi par mérite, il crût au moins qu'il l'étoit par nécessité. Ainsi M. Singlin se rendit, & cet admirable pasteur des ames devint lui même brebis en cette occasion. On vit que cette homme qui étoit le premier dans Port-Royal en étoit aussi le plus humble.

Il joignit une profonde sagesse avec une extrême simplicité. Il ne se souvint de l'autorité qu'il avoit sur les autres, que pour leur donner l'exemple de toutes sortes de vertus. Il n'inspiroit à tout le monde que la crainte de Dieu dont il étoit pénétré lui-même. Jamais personne ne se defia plus de ses propres lumieres, & n'aima mieux à prendre conseil des autres & à le suivre. Il avoit la docilité & l'obéissance d'un enfant, avec cette profondeur de sagesse qui le rendoit si digne & si capable de commander aux autres. Il étoit d'une égalité d'esprit si grande, qu'on ne le vit jamais emporté; & si les moindres de ceux qui lui devoient obéissance s'étoient échappés de leur devoir, & lui avoient causé quelque tristesse, il compatissoit à leurs fautes & sembloit les plaindre plus qu'il ne se plaignoit lui-même. Il est un peu à excuser, dans la peine qu'il eut à se charger de cette direction. Sa grande lumiere lui en fit connoître le poids, & peut-être que s'il eût bien prévu l'avenir, il eût encore poussé cette resistance plus avant. Car il faut avouer que Dieu lui préparoit de grands combats, & qu'il le destinoit à gouverner un vaisseau pendant une

une furieuse tempête, où l'on verra que son grand cœur qui ne craignoit rien pour lui-même, craignoit tout pour Dieu, pour sa vérité & pour le salut des ames que Dieu lui avoit soumises. On le verra rejetter tous ses soins dans le sein de Dieu, & après avoir eu recours à la priere comme à son principal appui, ne négliger rien de tous les moyens humains que la prudence oblige de prendre. Sa sagesse brillera dans toute sa conduite. Il tiendra la main à son gouvernail; & toujours les yeux élevés au ciel, toujours actif, toujours vigilant, il n'abandonnera rien au hazard. Il évitera les écueils, il detournera les maux, & ne donnera aucune prise à ceux qui le tourmenteront.

Mon Dieu! Quel exercice preparez-vous à un homme qui ne brule que du desir de la solitude! Vous voyez que si votre crainte ne l'arrêtoit, il ne penseroit qu'à se retirer dans quelque port tranquille, pour y vivre à l'abri des tempêtes du monde, & ne s'appliquer qu'à vous; & vous ne lui permettez pas ce repos, quoiqu'il séche de langueur pour la retraite. Vous vous le reservez comme un homme d'un courage intrépide, pour le tems de la guerre. Vous le rendrez l'ame de tous ceux qui agiront sous ses ordres. Il reglera la négotiation des uns: il pesera toutes les paroles des Ecrits des autres. Il soutiendra ceux qui manqueront de courage: il retiendra ceux qui auront un peu trop de feu.

Mais pourquoi préviens-je le tems? Allons pas à pas, vivons au jour le jour. Il semble que je craigne de n'avoir pas assez de vie pour conduire ce petit recit jusqu'au tems où M. Singlin, qui met maintenant la main au gouvernail, paroitra dans toute sa sagesse. La volonté de Dieu soit faite. Je cesserai ce petit Ouvrage quand il lui plaira; mais ne troublons point l'ordre des choses.

M. Singlin se voyant donc forcé malgré lui de prendre, après la mort de M. de S. Cyran, la direction des ames, son premier soin fut de se donner tout à chacune, comme s'il n'eût eu qu'elle à conduire: *Pro cunctis se impendit pariter & singulis, & totum se dedit universis, & totum singulis.* Je le sai par expérience: je n'en dis rien davantage. Il évita avec soin le defaut que Jesus-Christ reproche aux Pharisiens, d'imposer aux autres des fardeaux qui les accablent, & de n'y toucher pas du bout du doigt. Il faisoit plus qu'il ne conseilloit aux autres, & en comparant sa vie avec celle à laquelle il nous exhortoit, il paroissoit plutôt un pere indulgent & charitable qui craint de surcharger un enfant, qu'un maître rigide & impitoyable qui n'épargne en rien la foiblesse de ceux qui lui sont soumis.

Je ne dis rien que ce que j'ai éprouvé cent fois, avec une admiration qui se renouvelle encore toutes les fois que j'y pense. Sa gravité aussi retenoit tout le monde dans le devoir. Sa seule presence imprimoit de la modestie. Sa parole animoit au bien. Sa prédication pénétroit jusqu'au fond du cœur. On le voyoit toujours le même, se regler toujours sur les mêmes principes, se conduire par les mêmes regles, sans avoir ces hauts & ces bas que l'on voit si souvent avec peu d'édification dans les personnes même de mérite, & sans ressembler en rien à ces roseaux agités du vent, que l'Evangile marque & condamne. Comme il ne cherchoit en rien sa gloire, & qu'il étoit au dessus de tous les jugemens des hommes, Dieu qu'il suivoit par tout fidelement lui donnoit quelque chose de son uniformité. Ayant à conduire des ames qui tendoient à la perfection, il s'appliquoit continuellement à s'instruire de la voie de la sainteté, pour y marcher le premier lui-même, & y faire marcher

les

les autres. Ainsi il n'étoit pas du nombre de ces conducteurs aveugles qui conduisent d'autres aveugles & qui tombent avec eux dans le précipice, mais il avoit le bonheur au contraire de retirer du précipice beaucoup de personnes que d'autres aveugles y avoient conduites.

On peut bien s'imaginer qu'entre les personnes dont M. Singlin se voyoit chargé, M. le Maitre ne fut pas des derniers qui lui tînt au cœur. Il souffrit long-tems violence, dans l'impuissance où les affaires qu'il eut depuis la mort de M. de S. Cyran le mettoient de lui aller rendre visite. Il se proposoit tous les jours de l'aller voir pour renouveller avec lui la douleur que la mort de leur commun pere leur avoit causée, & tous les jours il lui survenoit quelque nouvel obstacle qui l'empêchoit d'aller mêler leurs larmes ensemble. Cependant M. le Maitre ayant perdu le meilleur & le plus solide de ses amis, à qui après Dieu il étoit redevable de tout son bonheur, se laissoit aller à la douleur, ayant peine à la retenir & à lui donner des bornes. Tous ceux qui l'approchoient le trouvoient inconsolable, & toute sa ressource étoit dans le nouveau feu qu'il avoit conçu depuis cette mort pour la pénitence. Il ne pouvoit plus souffrir de bride qui le retînt. Il semble qu'il n'eût desiré que de se sacrifier à Dieu comme une victime, afin de s'aller promptement rejoindre à celui qu'il venoit de lui enlever. Ce n'étoit plus lui-même. On vit tout d'un coup cet homme admirable ne paroître plus en tout que comme un ouvrier de la compagne, destiné aux travaux les plus grossiers, avec cette seule difference, qu'il travailloit avec beaucoup plus d'ardeur à ces occupations pénibles, que les ouvriers du commun ne le pouvoient faire, & qu'il accompagnoit son travail d'un silence & d'une priere continuelle. Il alloit scier les

bleds avec les autres ouvriers que l'on prenoit à journée, qui étoient surpris de le voir au bout d'un sillon lorsqu'ils n'étoient presque encore qu'au commencement. Il semble que ce feu d'amour qu'il avoit pour Dieu, & son zele pour la pénitence, lui donnoient des aîles, & faisoient comme voler un corps peu accoutumé à ces sortes d'ouvrages, quoique déja bien soumis aux travaux de la pénitence; & lorsqu'il étoit tout trempé de sueur, il prenoit froidement son chapelet, & le récitoit en se ressuyant au grand soleil.

Mon Dieu! Quelle étrange métamorphose fait votre grace dans vos serviteurs, & avec quelle secrette force les change-t-elle en de nouveaux hommes! M. de Saci fut un de ceux qui se sentit le plus de ce changement. Il écrivit à M. le Maitre à son ordinaire, sur ses Ouvrages: point de réponse. En vain il renvoya de secondes Lettres, & lui faisoit mettre en main de nouvelles compositions: il sembloit qu'il n'y eût plus ni plume ni encre dans cette solitude, & que tout y fût changé en bêches ou en faucilles. Cependant on pressoit M. de Saci de donner ses Ouvrages; mais ne s'y pouvant resoudre sans qu'auparavant ils eussent passé par les mains de Monsieur son frere, il lui écrivoit Lettre sur Lettre, & toujours avec le même succès.

Toutes ces Lettres, quoique si pressantes, ne pouvoient arrêter l'ardeur incroyable avec laquelle M. le Maitre s'enfonçoit dans les travaux. La chambre de ce solitaire étoit surprise en quelque sorte de n'y plus voir ce pénitent qui jusques-là y avoit été si assidu; & la campagne au contraire étoit dans une espece d'étonnement de voir un ouvrier fait autrement que les autres, qui prenoit en vain les mêmes habits qu'eux pour se cacher, & qui se trahissoit lui-même, & se decelloit

celloit par tout son air, puisqu'il n'y avoit qu'à le voir pour juger de ce qu'il étoit, & pour être convaincu qu'il étoit né pour d'autres travaux plus relevés.

Heureusement pour M. de Saci, après de longs retardemens, M. Singlin, qu'une foule d'affaires retenoit à Paris, trouva moyen après plusieurs delais, de se derober pour faire à Port-Royal des champs un voyage si long-tems attendu de part & d'autre. Quoiqu'il y eût déja bien du tems que Dieu avoit appellé à lui M. de S. Cyran, ces deux intimes amis ne laisserent pas dans cette premiere entrevue depuis sa mort, de renouveller leurs larmes, & de pleurer ensemble leur perte commune. M. Singlin fit de grandes excuses à M. le Maitre de ce qu'il avoit laissé passer tant de tems sans le venir voir; mais il lui dit qu'il pouvoit juger des affaires que cette mort lui avoit laissées; qu'il ne pouvoit même s'absenter qu'un jour, & qu'il falloit s'en retourner dès le lendemain; que sur ce pied là il pouvoit aisément voir qu'il ne pouvoit se charger du soin de tous ceux de ce desert; qu'il s'en presentoit encore beaucoup d'autres qu'il ne pourroit se dispenser de recevoir; qu'il voyoit bien que la nécessité le forçoit de choisir un homme sage sur qui il pût se décharger, en venant seulement de fois à autre voir comme tout se passeroit. Ensuite comme il alloit toujours à ses fins qui étoient d'expédier les choses, & de laisser tout ce qui ne seroit point nécessaire, pour aller aux choses essentielles qui regardoient la conscience, afin de pouvoir partager à tout le monde le peu de tems qu'il avoit, il entra en matiere avec M. le Maitre. Il lui dit „qu'il avoit su ses grandes fer-
„ veurs pour la pénitence, & ses grands travaux
„ de la campagne. Il le pria de les modérer à
„ l'avenir, & de ne pas oublier ce qu'il lui avoit

 „ dit

„ dit autrefois, que M. de S. Cyran ne lui avoit
„ permis ces travaux que deux heures le jour;
„ qu'il étoit bon de tempérer ce grand feu; qu'il
„ falloit se défier de tout, & craindre que le
„ démon, par un piege secret, ne fît insensi-
„ blement sortir de la solitude un homme qu'il
„ avoit essayé inutilement d'en tirer par d'autres
„ voies; & qu'il étoit aisé de tomber dans la
„ dissipation de l'esprit en cherchant la mortifi-
„ cation du corps. Il lui representa en tremblant
„ combien il étoit aisé de sortir de sa voie, &
„ que le démon qui ne cherche qu'à nous faire
„ prendre le change, ne pensoit qu'à se jouer
„ de nous, comme nous nous jouons des en-
„ fans; qu'il feroit bien de reprendre sa vie ca-
„ chée dans sa chambre, & de s'y occuper à
„ la vigilance sur lui-même & à la priere, dont
„ il devoit toujours faire sa principale occupa-
„ tion, donnant le reste de son tems aux tra-
„ ductions, aux extraits, & aux autres travaux
„ qui pourroient se presenter, où il devoit mê-
„ me autant éviter la chaleur & la précipitation,
„ qu'il le prioit de l'éviter à l'avenir dans les tra-
„ vaux de la campagne. Il le pria d'agréer que dans
„ l'extrême ardeur qu'il avoit de rendre parfaits
„ devant Dieu ceux qu'il conduisoit, il lui remon-
„ trât qu'il ne devoit pas croire qu'après une con-
„ version aussi éclatante que la sienne tout fût fait;
„ qu'il étoit persuadé, & qu'il souhaittoit que les
„ autres le fussent aussi comme lui, que ce n'étoit
„ encore là que le premier pas, comme S. Pau-
„ lin le disoit de lui-même après sa conversion,
„ & qu'il lui restoit beaucoup à combattre.

„ Je ne doute pas, ajouta M. Singlin, que
„ vous ne soyez très disposé à reprendre vo-
„ tre solitude; & je m'assure que vous n'ê-
„ tes nullement attaché à ces travaux exte-
„ rieurs. Je crains que vous ne vous mettiez

„ dans

„ dans l'esprit que cela ne soit nécessaire, & „ que vous ne voyez pas assez l'affoiblissement „ de vertu qui vous en pourroit arriver. Vous „ savez que feu M. de S. Cyran vous a dit tant „ de fois que le point capital pour servir Dieu, „ étoit de s'établir un ordre de vie toujours uni- „ forme, & d'y demeurer fermement attaché, „ ne le violant jamais sans une grande nécessité. „ Cet ordre, quoique plus leger & plus facile, „ sert néanmoins beaucoup plus pour parvenir „ à une vertu solide, que la vie la plus mortifiée „ qui n'en gardera point. Car la vertu n'est „ qu'ordre, comme le vice n'est que deregle- „ ment. Quiconque est incapable de se soumet- „ tre ainsi à un ordre toujours égal, ne réussira „ pas extrêmement. A mesure qu'il bâtira d'un „ côté, il détruira de l'autre, faute de cette „ fermeté d'esprit qui s'acquiert par l'uniformité. „ Aussi ces travaux pénibles, comme encore „ les grandes mortifications passageres, au lieu „ de servir, souvent nuisent; parce qu'ils ne „ font que fortifier davantage l'inconstance de „ notre esprit qui se plaît dans cette diversité, „ & qui ne cherche qu'à se contenter. Les pas- „ sions ne se surmontent pas de la sorte, mais „ au contraire s'aigrissent. Il vaut mieux entre- „ prendre peu, & perséverer constamment tou- „ te sa vie dans le reglement qu'on a pris. Le „ peu, pourvû qu'il dure, fera tout un autre „ progrès; comme aussi en effet il est beaucoup „ plus difficile, n'y ayant rien qui plaise tant à „ notre esprit que le changement, ni qui lui soit „ plus contraire que cette uniformité sans laquelle „ il n'y a point de véritable vertu. Il est extrê- „ mement dangereux de chercher à se conten- „ ter par des choses extraordinaires. La vérita- „ ble humilité doit toujours le fuir, & se tenir „ au train de vie que l'on a commencé, s'y re-

„ glant desorte qu'on s'y mortifie en sa propre „ volonté, & qu'on y persévere.

„ Je m'étends sur ce sujet là, Monsieur, ajouta-t-il, „ parce que j'en sai la conséquence. Rien n'est „ plus aisé que de sortir de l'ordre de Dieu. Je „ crains ce malheur pour les autres comme je le „ crains pour moi-même. Le diable ne manque „ pas de beaux prétextes pour nous y faire tomber. „ Peu s'en est fallu que je n'y aye été attrappé „ moi-même. Je vous avoue que j'ai eu mes „ peines comme vous, à la mort de M. de „ S. Cyran, & je vous ai presque imité en pre- „ nant des resolutions outrées que j'étois sur le „ point d'exécuter, en croyant bonnement, „ comme vous l'avez cru de vous, que je ferois „ une action de grande sagesse. Cependant on „ m'a remis dans la voie, & on m'a fait voir „ que ce que je croyois être une grande vertu „ eût été une grande faute. Il n'est pas question „ seulement de faire des choses qui de soi sont „ bonnes, mais de les faire dans l'ordre de Dieu. „ Quelque bonne que soit une action, si elle est „ faite par notre propre esprit, elle ne nous sert „ qu'à nous tromper, & à nous mettre dans une „ fausse paix dont il n'est pas aisé de nous retirer.

„ Je suis effrayé quand je me represente com- „ bien il y aura de personnes trompées en l'au- „ tre vie. L'Evangile le dit nettement, qu'u- „ ne des plus grandes peines de l'enfer sera l'é- „ tonnement & le regret où il nous represente „ que seront ces ames aveuglées du bien qu'elles „ faisoient, mais que Dieu ne reconnoit point. „ Le mépris que Jesus-Christ fera d'elles, & la „ vue de la face d'un Dieu irrité contre elles, „ leur fera sentir ce que c'est que de s'être si „ fort abusé ici bas dans les pensées qu'elles „ avoient de lui. Ce sera alors sans doute leur „ plus grand tourment. On ne peut compren-

„ dre

„ dre cela ici, parce qu'on ne s'attache qu'à ce
„ qui frappe les ſens. On a plus de peine de
„ quelque perte temporelle que des plus grandes
„ offenſes que l'on commet contre Dieu, par
„ leſquelles néanmoins non ſeulement on perd
„ le Paradis, mais on ſe rend miſerable pour
„ toute l'éternité. Monſieur, vivons de la foi
„ & tremblons toujours devant Dieu. J'admi-
„ rois l'autre jour ce que me diſoit, les larmes
„ aux yeux, une ame très pure & très ſainte.
„ Je ſuis dans une frayeur terrible, me diſoit-elle,
„ en conſidérant la pureté de Dieu, & la diſpro-
„ portion infinie que je trouve entre lui & nous.
„ La ſeule penſée que ſi je ne ſuis fidele il me re-
„ gardera avec un viſage de colere quand je me
„ preſenterai devant lui, me fait mourir; & je
„ conçois aiſément ce que dit une ſainte ame,
„ (Sainte Catherine de Gennes) que les ames
„ ſe précipitent volontairement dans l'enfer dans
„ la peur de ſe voir dans cet état.

M. le Maitre remercia beaucoup M. Singlin de ſes avis, & il lui avoua qu'il étoit convaincu de la vérité de tout ce qu'il venoit de lui dire, & qu'il avoit auſſi éprouvé que ſes grands travaux lui diſſipoient beaucoup l'eſprit en priant, & qu'il heſitoit même quelquefois, ſe trouvant en cet état, s'il faiſoit bien de communier.

„ Monſieur, lui répondit M. Singlin, il faut
„ aller à la ſource de nos maux. Les diſtractions
„ que nous ſentons dans nos prieres viennent du
„ peu d'amour que nous avons pour Dieu. Si
„ nous l'aimions de tout notre cœur, & en tou-
„ tes choſes, il ne nous ſeroit pas poſſible de
„ nous empêcher de penſer à lui, particuliere-
„ ment quand nous ſommes en ſa preſence, que
„ nous lui parlons, & que nous lui demandons
„ quelque choſe. Nous craindrions beaucoup
„ de nous nuire & de nous faire mépriſer des

» gens du monde, si nous leur témoignions les » égaremens de notre esprit. C'est ce qui nous » doit beaucoup faire apprehender les prieres » que nous faisons par coutume & sans atten- » tion. On sait bien qu'on n'est pas maître de » son esprit, & qu'on ne peut empêcher les » distractions qui nous surviennent ; mais au » moins nous sommes obligés de les chasser au- » tant qu'il est en notre pouvoir, en nous dé- » tournant des occasions, en évitant les objets » qui les peuvent émouvoir, en nous humiliant, » priant Dieu de nous en delivrer & de ne nous » les point imputer à faute, & n'y donnant point » notre consentement. Toutes ces distractions » doivent beaucoup nous humilier ; car c'est » une juste punition de la trop grande liberté » que nous avons donnée toute notre vie à notre » esprit ; & l'ayant laissé si long-tems dans toute » sorte d'égaremens, nous ne devons pas croire » le pouvoir captiver aisément & le mettre en » son devoir. Ce ne peut être qu'après beaucoup » de prieres, de travail & de vigilance sur tous ses » mouvemens qu'on en pourra venir à bout.

» Pour ce que vous dites de la peine que vous » avez à communier en cet état, il est certain » que, comme l'ordonne S. Paul, nous ne sau- » rions assez nous éprouver nous-mêmes : *Pro-* » *bet autem se ipsum homo.* Or la plus véritable » & la plus certaine preuve que nous puissions » avoir de l'état de notre ame, & que nous som- » mes dans les dispositions où nous devons être » pour bien communier, est de voir si nous » avons une ferme résolution de tenir à Jesus- » Christ la promesse & la protestation que nous » lui faisons en le recevant, de ne vouloir être » qu'une même chose & qu'un même esprit » avec lui, de n'avoir qu'une même volonté, » & de mener une vie semblable à la sienne.

» Car

„ Car pourquoi le recevons-nous, sinon pour
„ nous unir & nous incorporer en lui, pour nous
„ revêtir de lui, pour nous donner tout à lui & ne
„ plus vivre que pour lui? Mais pour voir si nous
„ sommes véritablement dans ces sentimens, ce
„ n'est point seulement notre cœur qu'il faut con-
„ sulter: c'est un abîme que nous ne pouvons
„ connoître, & où il y a souvent toute autre cho-
„ se que ce que nous croyons y être. Il faut faire
„ comme ceux qui veulent connoître l'eau d'un
„ puits. On regarde l'eau qui en sort, & par
„ sa qualité on juge de celle du puits. De mê-
„ me pour juger des inclinations de notre cœur,
„ examinons ses pensées, ses desirs, ses repu-
„ gnances. Si tout ce qui en part est bon, & ne
„ regarde que Dieu, pour lui plaîre, pour l'ap-
„ paiser & attirer sa grace, soyons en sureté.
„ Mais si nos actions procedent d'un autre mo-
„ tif, comme pour suivre nos inclinations, ap-
„ prehendons & prenons garde à nous.

„ Je vois bien des personnes, Monsieur,
„ qui sont sur ce sujet dans la même peine
„ que vous, & qui doutent s'ils doivent ou ne
„ doivent pas communier dans ces rencontres.
„ Ce que je leur dis fort simplement, c'est que
„ si quelqu'un s'abstenant de la sainte commu-
„ nion, remarque en ce jour là qu'il est moins
„ sur ses gardes, & retombe dans ses fautes,
„ c'est un signe qu'il ne s'en retire pas com-
„ me il faut, se contentant simplement de ne
„ point communier; au lieu de se representer
„ souvent que c'est pour telle faute qu'il s'est
„ rendu indigne de s'en approcher, de ressen-
„ tir la douleur qu'il doit avoir de se voir
„ dans cet état, & de travailler serieusement à
„ déraciner ses imperfections, pour se rendre
„ digne d'une si sainte nourriture. J'en vois d'au-
„ tres aussi qui par une expérience toute contrai-

„ re remarquent que ce sont ces jours là même „ qu'ils communient, qu'ils retombent plus fa- „ cilement dans leurs passions. C'est un signe „ évident qu'ils n'y étoient nullement disposés. „ Ils seront sages de s'en retirer jusqu'à ce „ qu'ayant connu par un sérieux examen la cau- „ se de leurs desordres, & l'ayant déracinée par „ les exercices des vertus convenables, ils se „ soient rendus plus forts, & capables de se nour- „ rir de cette manne celeste. Car il faut tou- „ jours avoir pour premier principe que, si l'on „ ne fait autre chose, pour se guérir de ses mise- „ res, que de se confesser souvent & commu- „ nier, ou de se priver de la fréquentation des „ sacremens, ce n'est pas le moyen de guérir.

„ Il est bien vrai que la sainte Eucharistie est la „ vraie nourriture de l'ame, & qu'on la devroit „ recevoir tous les jours; mais il faut être en „ état qu'elle nous puisse servir, & c'est à quoi „ nous devons travailler tous les jours avec ap- „ plication, en déracinant nos mauvaises habitu- „ des, & tout ce qui pourroit déplaire à Dieu: „ autrement cette divine nourriture nous sur- „ chargera. Dieu nous demande principalement „ les bonnes œuvres. C'est de quoi nous ne „ saurions nous dispenser. Une bonne action „ faite dans sa vue & par son ordre, lui est plus „ agreable que toutes les communions mal fai- „ tes. Nous aimons pourtant mieux l'un que „ l'autre, parce qu'il nous est plus facile, & „ nous coute moins. En effet combien voyons- „ nous de personnes s'approcher trois ou quatre „ fois la semaine de cette table celeste, qui sont „ néanmoins aussi attachés à eux-mêmes, à leur „ amour propre, & à leur intétêt que les au- „ tres? Qu'on leur dise qu'ils feroient mieux de „ ne pas communier si souvent, & de déraciner „ leurs maux, pour s'en approcher mieux en-

„ suite,

„ ſuite, ils ne vous écouteroient pas, où écri-
„ roient même contre vous. Il eſt certain,
„ Monſieur, que notre religion eſt préſentement
„ peu connue. Ceux à qui Dieu fait la grace
„ de les éclairer de ſa vérité ne l'en peuvent aſ-
„ ſez remercier. Tout ce qu'ils pourroient faire
„ n'approche point de ce qu'ils devroient pour
„ lui témoigner la moindre reconnoiſſance. Ce-
„ la nous doit beaucoup humilier, beaucoup
„ faire craindre, & beaucoup encourager à en-
„ treprendre quelque choſe pour ſon ſervice.

„ Mais pour vous dire encore un mot ſur ces
„ doutes où vous dites que vous êtes quelquefois,
„ ſi vous devez ou ne devez pas communier, j'ai
„ vu une perſonne de piété, & très éclairée,
„ qui me dit ceci dans une occaſion que je n'ai
„ pu oublier depuis : Quoiqu'une perſonne me
„ diſe qu'elle ſe ſent tentée, & même avec ſe-
„ chereſſe & quelque affoibliſſement, il ne faut
„ pas pour cela ſeul qu'elle ſe ſépare de la com-
„ munion en un jour conſidérable auquel elle
„ auroit du communier, ni qu'elle tombe dans
„ le découragement. Au contraire, c'eſt ce
„ qu'il y a de plus à craindre dans les tentations,
„ & c'eſt à quoi le diable travaille davantage,
„ que de nous troubler par ſes mauvaiſes penſées,
„ nous laſſer, nous intimider, & nous perſua-
„ der, ſi nous nous laiſſons un peu aller à ſes
„ imaginations, que nous ſommes déja tombés.
„ C'eſt à quoi alors il faut s'oppoſer davantage;
„ & il faut s'affermir dans la reſolution de ne
„ point céder dans le fond de la volonté, quand
„ bien nous nous ſentirions tout environnés de
„ ces mauvaiſes penſées, & que notre imagina-
„ tion y ſembleroit prendre quelque complaiſan-
„ ce. Car tant que le fond de la volonté s'y
„ oppoſe, ces complaiſances paſſageres ne peu-
„ vent être que de legeres bleſſures, qui n'em-

„ pechent

„ pêchent pas que Dieu ne nous ait fait vaincre
„ le tentateur, comme un homme qui ayant mis
„ son ennemi en fuite revient du combat étant
„ blessé legerement. C'est pourquoi cette fer-
„ me resolution est sur-tout nécessaire dans ces
„ sortes de tentations; car se croire vaincu, c'est
„ se laisser vaincre: & au contraire demeurer
„ ferme parmi ces nuages dont notre ennemi
„ nous couvre l'esprit, c'est le terrasser & s'en
„ rendre maître. Ce qu'il faut donc faire dans
„ ces occasions, c'est qu'après avoir levé les
„ yeux au ciel, & s'être addressé à Dieu en la
„ maniere qu'on le peut, ou par une priere
„ courte, ou par une genuflexion, ou par quel-
„ que autre maniere, on aille ensuite faire ce
„ qu'on doit faire, avec plus d'attention & d'ap-
„ plication à Dieu, en voyant le besoin qu'on
„ a de lui, & détournant le plus que nous pou-
„ vons notre imagination de ces mauvaises pen-
„ sées, non en la combattant, mais en nous
„ occupant ailleurs. C'est ainsi que par nos
„ actions, nous témoignons à Dieu & à nous-
„ mêmes que nous resistons à l'ennemi, & que
„ nous demeurons fermes dans la haine du mal
„ & l'amour du bien. Je ne vous dis ceci que
„ par occasion, dit M. Singlin; c'est au sujet
„ des pensées qui vous font hesiter pour vos
„ communions."

Il lui demanda ensuite des nouvelles de ces autres Messieurs qui étoient retirés là avec lui, & s'il n'y avoit point de relâchement. M. le Maitre lui répondit que tout le monde lui paroissoit avoir beaucoup de ferveur, & que se voyant assez de monde, ils avoient resolu de dire & de chanter l'Office ensemble. „ Rien n'est plus
„ saint que cette occupation, dit M. Singlin,
„ pourvû qu'elle soit bien faite. Se tient-on
„ droit pendant l'Office? Ne s'assied-on point?
„ Non,

„ Non, lui dit M. le Maitre. La coutume de „ se tenir debout, dit M. Singlin, a été prati„ quée plus de douze cens ans dans l'Eglise. Les „ Templiers furent les premiers qui, du tems de „ S. Bernard, demanderent en un Concile que, „ pour le grand nombre de leurs infirmes & la „ longueur des heures canoniales, qui ont été si „ abrégées depuis cela que nous en retenons „ encore le nom de breviaire, il leur fût permis „ de s'asseoir: ce que le Concile leur permit, à „ la charge qu'ils diroient encore les Laudes tout „ debout, parce que les Laudes étant une res„ semblance de ce que font les bienheureux dans „ le ciel, où toutes les prieres se terminent en „ louanges, il est raisonnable qu'en cet office „ de Laudes, nous imitions la posture de ceux „ qui sont, comme on le dit dans l'Apocalipse, „ debout devant le thrône, *stantes ante thronum.* „ Tertullien dit qu'il est défendu aux chrétiens „ de prier à genoux le Dimanche; & les Grecs „ pratiquent encore jusqu'à present quelque „ chose de cette coutume, priant debout accot„ tés seulement sur de certains accoudoirs faits à „ leur mode."

M. Singlin se levant là pour s'en aller voir d'autres solitaires, M. le Maitre lui demanda s'il pouvoit prendre la liberté de lui demander qui étoient ceux qu'il lui venoit de dire qui se devoient retirer dans ce desert. „ C'est M. d'An„ dilly votre oncle, dit M. Singlin; mais cela „ ne s'ébruite pas encore. On n'en fait rien dans „ le monde, & il ne viendra pas seul. C'est „ encore un des fruits de M. de S. Cyran. J'ad„ mire combien cet homme si éclairé, ajouta „ M. Singlin, étoit persuadé de la malignité du „ monde, & de la nécessité de s'en retirer. Car „ vous connoissez aussi bien que moi quel est „ M. d'Andilly, sa candeur, son innocence, son

„ intégrité, sa vertu, & sa sage simplicité. S'il y
„ a quelqu'un qui pût demeurer innocemment
„ dans le monde, c'est lui surement. Cepen-
„ dant M. de S. Cyran croyoit qu'il lui manquoit
„ encore quelque chose; & en mourant il lui a
„ laissé par testament son cœur, à condition qu'il
„ se retireroit du monde. Dès qu'il reçut ce ga-
„ ge d'un si tendre amour, il en fut tout péné-
„ tré, & il conçut aussi-tôt le dessein de se reti-
„ rer. C'est à quoi il travaille maintenant, & ne
„ pense qu'à se débarrasser de ses affaires.

„ Puis-je, dit M. le Maitre, lui témoigner que
„ je le sai, & la joie que cela nous va causer?
„ Vous pouvez lui écrire que je vous l'ai dit, &
„ que je sai à qui j'ai parlé. Mais que cela ser-
„ ve, s'il vous plaît, à vous faire reconnoître
„ de plus en plus l'obligation que vous avez à
„ Dieu, de la grace qu'il vous a faite de vous
„ conduire dans la retraite. Aussi l'on peut dire
„ que comme la chaleur, lorsque l'hiver com-
„ mence, se retire dans les cavernes, jusqu'à
„ ce que le soleil l'en tire au printems; aussi les
„ chrétiens qui sont échauffés de l'Esprit, doivent
„ quitter le monde où regnent les glaces & le froid,
„ & se retirer dans les grottes & les solitudes, jus-
„ qu'à ce que l'Esprit les en fasse sortir.

„ Il faut vous tenir dans la solitude jusqu'à ce
„ que Dieu vous en fasse sortir. Un bâtisé n'a
„ rien à faire que la volonté de Dieu; & pour-
„ vû qu'il conserve soigneusement l'être divin
„ qu'il a reçu, cela lui suffit. C'est pourquoi
„ tous les grands hommes de l'Eglise n'ont pas
„ été plutôt bâtisés, qu'ils se sont retirés dans la
„ solitude. S. Gregoire de Nazianze, S. Ba-
„ sile, S. Chrysostôme, S. Eucher, S. Augu-
„ stin, S. Paulin, S. Jerôme, &c. n'en sont
„ sortis que par la violence que les peuples &
„ les Evêques leur ont faite, & de laquelle ils

„ se

„ se plaignent tous. Il étoit bien raisonnable
„ qu'ils tendissent à passer ainsi leur vie en solitu-
„ de, sur l'exemple de Jesus-Christ qui, pour
„ nous montrer quels sont dans les ames les ef-
„ fets invisibles de la grace, fut aussi-tôt après
„ son batême poussé dans le desert par le S. Es-
„ prit, pour faire voir que le bâtisé doit autant
„ qu'il le peut se retirer aussi-tôt dans la solitu-
„ de. Et il a marqué la raison de cette néces-
„ sité, par les tentations continuelles que le dé-
„ mon lui faisoit tous les jours, comme le texte
„ Grec le marque. Car Jesus-Christ a marqué
„ lui-même la rage que le diable a d'être chassé
„ d'une ame, & la passion qu'il a pour y ren-
„ trer. Et comme Jesus-Christ n'est sorti du
„ desert que par le même Esprit saint qui l'y a
„ transporté, les solitaires n'en doivent sortir
„ aussi que par une particuliere vocation de
„ Dieu, comme a fait S. Jean, & autrefois
„ Noë, qui ne sortit de l'Arche que par un
„ ordre exprès de Dieu. Dieu tente quelquefois
„ les solitaires, comme il tenta par Jeremie les
„ Rechabites qui passoient leur vie en solitude,
„ pour se regler sur l'exemple de leurs ancêtres.
„ C'est ce qui fait dire à S. Chrysostôme & à
„ S. Gregoire de Nazianze, qu'il ne faut pas se
„ rendre en ces rencontres à la premiere voix
„ qui semble nous dire de quitter le desert. Les
„ charges & le monde engagent les hommes
„ dans des occasions dont à la verité ils peuvent
„ revenir victorieux, mais toujours couverts de
„ sueur & de poussiere, & quelquefois de blessu-
„ res. Mais lorsque je vous represente le bon-
„ heur de votre solitude, plaignez-moi, Mon-
„ sieur, qui ne l'aimerois peut-être pas moins
„ que vous; mais qui n'en puis jouir comme
„ vous. Laissons là ce sujet qui m'afflige trop:
„ je vas aux autres solitaires."

Pen-

Pendant que M. Singlin voyoit les autres personnes retirées dans le desert, qu'il les encourageoit au bien, qu'il remedioit à leurs foiblesses, qu'il les exhortoit à être toujours embrasés d'un saint zele, qu'il tâchoit de faire passer dans eux le feu dont il bruloit lui-même, qu'il leur imprimoit vivement dans le cœur la maniere vraiment chrétienne dont ils devoient vivre entre eux, honorant Dieu dans leurs freres, leur cédant en tout, leur obéissant avec respect, cherchant plutôt les intérêts des autres que les leurs propres; enfin pendant qu'il tâchoit de leur insinuer la crainte de Dieu jusques dans la moëlle de leurs os, afin qu'elle les retînt toujours en sa presence & dans l'application à tous leurs devoirs, jusques dans les moindres choses, suivant cette parole de l'Ecriture, *Celui qui craint Dieu ne néglige rien*; parce que comme on sait qu'il est par tout, & qu'il nous voit toujours en quelque lieu que nous soyons, nous devons toujours être les mêmes sans jamais nous relâcher; pendant dis-je, qu'il soutenoit ainsi de sa parole & de son exemple de tels pénitens, M. le Maitre de son côté répandoit tout son cœur dans une Lettre toute de feu qu'il écrivit à M. d'Andilly, sur la nouvelle resolution que M. Singlin lui avoit dite en secret, & qu'il avoit prise de venir se retirer avec eux, & lui avouoit franchement que le tems lui paroitroit étrangement long, jusqu'à ce qu'il la vît enfin exécutée. Il pria M. Singlin qui s'en retournoit à Paris, d'agréer qu'il lui donnât cette Lettre, & de vouloir bien se charger du soin de la faire tenir à Monsieur son oncle. M. d'Andilly qui, étant d'un naturel extrêmement vif, souffroit avec beaucoup d'impatience toutes les mesures de sagesse qu'il étoit obligé de garder pour l'exécution de son dessein, prit un nouveau feu à la Lettre de M. le Mai-

tre,

tre, & lui récrivit ce billet sur l'heure:

[Je suis bien aise, mon très cher neveu, que M. Singlin vous ait découvert ce que je projette de faire. Je ne saurois vous dire jusqu'où va sur ce point la violence de mon desir. Je ne saurois mieux juger que ce dessein que j'ai conçu est de Dieu, qu'en voyant qu'il est stable. Plaignez-moi de ce que je ne suis pas encore avec vous. Vous avez rompu vos liens avec plus de promptitude que je ne puis rompre les miens; mais si mon corps est retenu à Paris, mon cœur est déja où vous êtes. Mon impatience va toujours croissant, d'être à ce bienheureux séjour où j'espére que Dieu me fera la grace de ne plus vivre que pour lui, & d'être tellement une même chose avec vous, que l'on pourra dire de nous comme des premiers chrétiens, *cor unum & anima una*. S'il y avoit un Paradis en terre, il seroit hors de mon pouvoir de m'imaginer qu'il fût ailleurs. Si vous saviez jusqu'à quel point je suis degouté du monde, vous auriez encore plus d'impatience de me voir arriver au port où Dieu, par son infinie bonté, me veut jetter après tant d'orages. Je vous conjure de ne m'oublier jamais, & de me tenir dès cette heure pour présent. Agréez même que quelque marque visible vous fasse souvenir de moi dans vos prieres. Un petit siege en quelque coin de l'Eglise peut faire cela, & je vous avoue que ce me sera une extrême consolation. M. de Beauvais est aussi dans une telle ferveur, qu'il me semble que je suis tiede auprès de lui, bien que je me sente dans le cœur du desir d'être bientôt avec vous. Deux autres personnes aussi se sentent continuellement dans le desir de passer leur vie dans cette heureuse solitude, d'autant plus fréquentée des Anges, qu'elle l'est moins des hommes; & il paroit une bénédiction si visible de Dieu dans tous ces desseins,

ſeins, que je ne ſaurois aſſez lui en rendre graces. Mon fils de Luzanci n'eſt-il pas trop heureux de la faveur qu'on lui a faite d'agréer qu'il préparât un petit chœur, pour de ſaintes ames qui y chanteront maintenant les louanges de Dieu, & qu'il ſoit lui-même de ce nombre? Je devois le prévenir, & aller le premier lui preparer la place dans votre deſert. C'eſt le fils qui montre le chemin au pere, & je ne fais que le ſuivre. Encore eſt-ce un grand bonheur pour moi, tout âgé que je ſuis, de marcher ſur les pas qui me ſont tracés par un jeune homme. Je le prie qu'il me diſpoſe un logement, & qu'il l'avance autant qu'il pourra. Je voudrois bien pouvoir ici avancer mes autres affaires; mais cela ne dépend pas de moi. Je penſe que vous croyez bien que je ne perdrai pas de tems. Adieu, mon cher neveu. Je ſuis tout à vous. J'embraſſe mon neveu de Sericourt & vos autres ſolitaires.]

On voit aſſez par ce billet, quelle étoit la ferveur de M. d'Andilly pour ſe retirer à Port-Royal des champs. Auſſi il pouvoit dire qu'il y alloit comme dans ſa maiſon paternelle, puiſque Monſieur ſon pere y étoit mort, auſſi bien que Madame ſa mere. Ses ſœurs, ſes filles, ſon fils, ſes neveux y étoient auſſi; & on ſe perd dans le dénombrement de parens en ſi grand nombre, renfermés en un même lieu.

Pendant que le bienheureux deſert jouiſſoit ainſi d'une paix tranquille, un incident imprévu troubla la paix d'une perſonne qui en étoit la principale colomne, & qui ſoutenoit tout le reſte, je veux dire de M. le Maitre. Ce fut M. de Sericourt qui donna lieu innocemment à cette agitation. Ce bienheureux pénitent qui, touché de l'exemple de M. le Maitre ſon frere aîné, s'étoit converti à Dieu, ſe ſacrifioit ſans ceſſe à lui comme une victime d'agreable odeur, &

s'aban-

s'abandonnoit tout entier à la pénitence. Il avoit toujours été inséparable de Monsieur son frere, à moins qu'il ne se presentât quelque occasion de rendre service à la vérité & à la défense de l'Eglise, en la maniere qu'il le pouvoit, c'est-à-dire, en prêtant sa main à ceux qui y donnoient tout leur esprit, & en copiant, comme il le faisoit admirablement, tout ce qui devoit paroître au jour pour refuter les adversaires de la vérité. Son application à ces sortes de travaux ne diminuoit rien de ses pénitences ordinaires. Il y persista ferme jusqu'à la mort, & l'on peut dire qu'il se l'avança beaucoup par tant de sevérités qu'il exerçoit sur un corps très delicat de lui-même, mais qu'il souffroit avec une douceur d'esprit qui le rendît infiniment aimable à tout le monde. Bien loin de donner lieu au moindre relâchement, il étoit toujours tremblant, & dans la crainte de ne pas faire tout ce qu'il devoit. Ses peines là dessus allerent si loin, qu'il crut que Dieu desiroit peut-être de lui quelque chose de plus, & il conçut le desir de se faire Chartreux.

Ayant eu long-tems cette pensée dans l'esprit, se contentant de la recommander à Dieu en secret avec beaucoup de larmes, & beaucoup de prieres, enfin lorsqu'il sentit ce desir croître toujours de plus en plus en son cœur, n'en pouvant plus retenir la violence, il vint trouver M. le Maitre, l'esprit & le visage tout agité. Monsieur son frere remarqua tout d'un coup ce trouble: „ Qu'y a-t-il donc de nouveau, mon frere, lui „ dit-il? Je crains quelque chose d'extraordinaire. „ J'ai peine à vous le dire, dit M. de Sericourt. „ Mais à qui puis-je mieux ouvrir mon cœur „ qu'à vous, pour qui je n'ai jamais eu de se„ cret? Il y a long-tems que je me combats moi„ même, sans pouvoir chasser de moi une pen„ sée qui me vient toujours dans l'esprit." M. le Mai-

Maitre le pressant de la lui decouvrir : *J'ai*, dit-il, *depuis quelque tems un grand desir d'être Chartreux.* Cela frappa tout d'un coup M. le Maitre, & à ce seul mot il se fit de part & d'autre un grand silence, se regardant l'un l'autre, & ne se parlant que par leurs larmes. Cent pensées différentes vinrent en un moment dans l'esprit de M. le Maitre. L'amour & la tendresse d'un côté, & de l'autre la crainte de resister à Dieu. Moi, se disoit-il en lui-même, combattre un dessein de religion, lorsqu'on me reproche déja de ce que je me suis retiré en ce desert, au lieu de me faire Religieux ! Qui suis-je aussi moi pour oser resister au dessein de Dieu? Etant donc plein de ces pensées: „ Mon frere, „ dit-il à M. de Sericourt en l'embrassant, Dieu „ est le maître. S'il vous appelle à une Char„ treuse, il ne faut pas reculer. Vous pouvez „ juger si la nature se révolte en moi, & si elle „ pâtit; mais il faut se mettre au dessus de tout, „ & être fidele à la voix de Dieu. Je vous „ aime, lui dit M. de Sericourt. Je vous regarde „ toujours comme l'instrument dont Dieu s'est „ servi pour me retirer du monde, & ma con„ version a été le fruit de la vôtre. Cependant „ je vous avoue avec toute la franchise que j'ai „ toujours eue avec vous, que je ne puis avoir „ de repos, & que nulle considération humaine „ n'est capable de me retenir. S'il paroit que „ Dieu veut que je me sépare de vous, je le „ suivrai sans resistance. Ce de quoi je vous „ prie, mon cher frere, & je vous en conjure de „ tout mon cœur, par l'amitié si tendre que vous „ m'avez toujours témoignée, c'est que dans „ une occasion si importante vous vouliez join„ dre vos prieres avec les miennes, afin que „ Dieu me fasse la grace de bien connoître sa „ volonté. "

Jamais

Jamais on ne vit dans un plus bel exemple, combien il faut fermer l'oreille à la nature, & renoncer aux noms & aux sentimens de la plus grande tendresse, pour obéir à la voix de Dieu qui appelle. Jamais frere n'a aimé si tendrement un frere, & n'a eu un frere d'une plus grande piété, ni d'une plus austere pénitence, pour ne rien dire de ses autres talens si rares. Cependant toutes ces considérations ne font aucune impression sur M. de Sericourt, & ne sont pas assez fortes pour arrêter son dessein. C'est assez pour lui de savoir que Dieu le veuille ailleurs, pour ne pas même hesiter. Toute sa peine est de bien connoître sa volonté, & de chercher à s'en bien éclaircir par la priere. Après avoir laissé passer quelque tems, M. le Maitre qui ne regardoit plus M. de Sericourt que comme l'objet d'un grand sacrifice qu'il auroit bientôt à faire, & qu'il commençoit par avance à offrir à Dieu tous les jours, lui demanda dans quelles dispositions il se trouvoit, & s'il persistoit toujours dans la même resolution. „ Elle n'a jamais été plus forte, „ lui répondit-il. Je sens que chaque jour me „ fortifie plus que jamais dans mon dessein. Si „ cela est, lui dit M. le Maitre, je vous con„ seille de ne differer pas davantage d'aller à „ Paris. Dites toutes choses à M. Singlin. Quand „ il aura décidé, suivez son avis. Si Dieu veut „ de nous la séparation des corps, nos cœurs „ ne laisseront pas toujours d'être unis. Allez, „ mon cher frere, lui dit-il en l'embrassant; je „ ne vous oublierai pas devant Dieu pendant „ toute cette négotiation." M. de Sericourt étant parti, on ne peut mieux marquer tout ce qu'il fit pour son affaire, que par la relation qu'il en fit lui-même à M. le Maitre, par cette Lettre qu'il lui envoya:

[MON CHER FRERE, J'ai vu amplement M. Sin-

glin sur ce que vous savez, & par son ordre j'ai été voir le Prieur de Bourgfontaine, qui m'a témoigné beaucoup de bonne volonté & de franchise. Cela s'est passé d'une maniere qui ne se peut bien exprimer que dans une entrevue. Etant de retour, j'ai vu le neveu de M de S. Cyran, par l'ordre de M. Singlin qui lui avoit déja parlé de mon dessein. Il m'a fortifié extraordinairement & m'a dit des choses très édifiantes, & dont je tâcherai de faire mon profit. Je lui ai conté toute ma visite, & comme le Prieur n'avoit fait aucune difficulté sur ce que nous craignions, & que la conclusion avoit été que je serois le très bien venu, quand je voudrois aller à Bourgfontaine pour y faire une retraite de dix jours ou de trois semaines, comme je voudrois, & puis m'en retourner à Paris; ou bien si après cela je me trouvois bien, & en état de passer plus outre, de le faire. Je lui dis que j'espérois qu'il pourroit avoir de mes nouvelles la semaine suivante, & que j'irois *incognitò*; qui est ce que nous desirons, & lui aussi.

M. Singlin m'a conduit en tout ceci. Je lui ai témoigné, même avant que d'aller trouver le Prieur, que j'avois toujours soumis toutes mes pensées aux siennes, & que je le priois de me dire franchement s'il croyoit que Dieu vouloit cela de moi; que s'il me disoit que non, j'étois prêt de n'y plus penser. M. Singlin me répondit qu'il m'avoit toujours dit ce qu'il avoit cru, & que son sentiment avoit toujours été, & étoit encore, que je ferois bien de continuer. Il me dit de plus en me quittant pour aller faire une visite, qu'il souhaittoit de faire lui-même ce que j'allois faire, & ajouta : *Serai-je toujours la loi qui mene à Jesus-Christ sans y aller ?* Ce sont ses propres paroles. Le neveu de M. de S. Cyran me dit les mêmes choses, & me répondit à quel-

ques

ques objections & à quelques scrupules que j'avois, avec une telle force & de grace & d'esprit, que je ne pus m'empêcher de lui dire que je vous eusse souhaitté le premier avoir part à de si bonnes choses. Car pour les charges où ceux qui avoient été dans le monde pouvoient craindre d'être engagés, il me dit que les Chartreux n'y contraignoient jamais personne, & qu'on ne faisoit point de violence, comme il le voyoit par Dom Ferraud qu'on avoit eu grande envie de faire Procureur, mais qu'on avoit laissé dans sa cellule, parce qu'il avoit témoigné desirer d'y demeurer. Pour la prêtrise sur laquelle je lui dis mes apprehensions & ma peine, il m'assura que dans les regles les plus severes de l'Eglise primitive, l'homme du monde le plus criminel se jettant dans un cloître, & sur-tout tel que celui dont il s'agit, & ayant fait quelque tems la pénitence d'une religion, comme on n'est jamais Prêtre qu'après l'année de Novitiat au plutôt, on avoit toujours cru qu'une personne en cet état là étoit digne de la prêtrise, parce que la vie religieuse étoit comme un second batême; & qu'ainsi tous les péchés précedens étant effacés, il ne falloit point douter que les Ordres religieux ne pussent faire le Religieux Prêtre, sur-tout étant une coutume introduite, qu'on les fait tous. Enfin il m'assura que, selon le mouvement qu'on pourroit avoir, on feroit bien de demander du tems pour se préparer, & néanmoins qu'on ne pourroit avoir nul scrupule en suivant l'ordre commun d'une maison. Il me témoigna, mais très fort, que s'il n'étoit point dans les engagemens où il étoit, il feroit ce que je pensois à faire, & me dit, (mais n'en parlez pas s'il vous plaît) que M. d'Hauranne son cousin, en refusant depuis peu de jours la chanoinie de Soissons de M. Farrole, que M. Bourgeois avoit déja refusée, lui

avoit répondu : *J'aimerois mieux une place dans les Chartreux que cette chanoinie.*

M. de Barcos me dit encore, qu'il prévoyoit que je ne ferois pas seul, & que j'aurois des compagnons du même dessein ; qu'il osoit néanmoins me dire, sachant à qui il parloit, qu'il se feroit un peu de peine que des personnes qui n'auroient ni vertu ni force se retirassent dans un si saint Ordre, où beaucoup de gens choisissoient plutôt d'aller lorsqu'ils pensoient à la religion, parce qu'ils croyoient qu'ils y auroient plus de liberté, & qu'ils feroient ce qu'ils voudroient dans leurs cellules ; qu'il y en a qui sembleroient un peu en danger, n'étant pas capables de subsister seuls, ni de resister à leurs foiblesses ni à leurs inclinations dereglées ; qu'il ne pouvoit conseiller à un homme de se faire Chartreux s'il n'étoit assez fort pour se soutenir sans aide & pour se conduire lui-même, parce que ces Peres laissant assez les Religieux à leur discretion, & se contentant qu'ils se tiennent dans leurs cellules, & qu'ils aillent à l'Office aux heures, ils sont libres dans tout le reste ; que c'étoit pour ce sujet qu'il croyoit que cette vie n'étoit pas propre absolument à toutes sortes de gens, selon Dieu, puisqu'on ne sauroit accorder deux choses qui sont absolument incompatibles, le salut & la liberté de suivre sa volonté comme la regle de sa vie, & non celle de Dieu qui détache l'homme de lui-même & de ses desirs, pour l'attacher à Dieu & à son obéissance. Voilà jusqu'ici tout ce qui s'est dit, & tout ce qui a été fait sur mon affaire. Je vous en écrirai la suite. Voyez, mon cher frere, si j'ai besoin de vos prieres. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.]

On aura pu voir dans la lecture de cette Lettre si édifiante une difficulté sur un mot qui est au commencement, qui est de savoir quelle raison

son M. de Sericourt avoit de craindre l'Ordre des Chartreux, sur laquelle il dit que le Prieur de Bourgfontaine ne s'arrêta pas. C'étoit une incommodité qui l'obligeoit toujours d'avoir un bandage. La crainte qu'il eût que sur ce prétexte on ne s'opposât à son dessein, le porta à avoir par précaution une attestation signée par M. Guenault, le celebre Médecin d'alors, par laquelle il certifioit que l'incommodité de M. de Sericourt n'étoit rien, & que pourvû qu'il eût un bandage, il pourroit courir la poste s'il vouloit, & souffrir toutes les austerités de la religion la plus severe.

O zele, ô ferveur incomparable qui sera éternellement la gloire de votre serviteur, ô mon Dieu, mais en même tems notre confusion & la condamnation de notre lâcheté! Car qui peut admirer assez ce bienheureux pénitent? Les autres qui ont moins d'amour pour Dieu sont ravis d'avoir de petits prétextes, de petites infirmités qui les empêchent de faire pénitence. M. de Sericourt au contraire en a de très considérables; & bien loin d'en prendre un sujet de relâchement, sa grande foi qui l'élevoit au dessus de tout, & qui ne craignoit rien pour lui-même, ne craint que pour la foible foi des autres & va mandier les attestations des hommes. Il sollicite contre lui-même, & étant en sureté pour sa personne qui étoit accoutumée depuis long-tems à se livrer à toutes sortes d'austerités, il ne demande que le pouvoir de les continuer toujours & la permission de s'y soumettre.

Mais lorsque les choses étoient en cet état, & que M. de Sericourt n'attendoit que le moment de partir, Dieu, de qui ce saint homme souhaitoit avec tant d'ardeur de connoître la volonté, la déclara d'une maniere imprévue, à laquelle on ne s'attendoit pas. C'est ce que l'on peut

voir dans cette Lettre que M. de Sericourt écrivit deux jours après à M. le Maitre:

[MON CHER FRERE, Il n'y a que deux jours que je vous ai écrit de mon affaire. Il est arrivé pendant ce tems une chose qui nous a bien donné à penser. C'est que le Prieur de Bourgfontaine s'en retournant la veille de l'Assomption chez lui, a fait écrire à M. Rebours par Dom Procureur qui est aussi en cette ville, qu'il le prioit de me dire que je ne vinsse point à Bourgfontaine qu'il n'eût reçu de ses nouvelles. M. Singlin & M. Rebours n'ont su comment interpréter cela, nous ayant témoigné tant de chaleur, comme je vous l'ai marqué dans ma Lettre précedente. Mais cela ne me met point en peine. Pour moi, je vais tous les jours à S. Jacques du haut-pas, au tombeau de celui que vous savez, où je cherche ce que vous cherchez. Je n'ai nulle inquietude. Pour des tendresses, si j'étois moins humain que je ne suis, je n'en sentirois pas tant. Obligez-moi de me continuer toujours vos prieres. Comme vous êtes le seul à qui je dis mes miseres les plus secretes, vous y remedierez par vos oraisons, plus que personne. J'ai parlé à mon cousin de Luzanci de tout ceci fort amplement, & je l'ai prié de vous dire tout ce que j'ai pu oublier de vous mander. Adieu. Prions tous le Seigneur, mon cher frere, & abandonnons-nous à sa conduite. Pour moi, à juger de ce que je commence à appercevoir, je ne crois pas que Dieu nous sépare.]

Il ne faut que ces deux Lettres de M. de Sericourt pour nous faire voir quelle a été sa vertu. Cet homme prêt à tout ne veut dépendre que de la seule volonté de Dieu, à laquelle il se sacrifie avec joie, quelque consolation qu'il ressente dans la compagnie d'un tel frere. Il a assez de vertu si Dieu le veut pour se séparer d'avec un homme

me

me avec qui la grace l'avoit encore plus uni que la nature. Il presse lui-même avec chaleur une rupture qui lui devoit être si sensible, lorsqu'il croit que Dieu le veut; & quand il lui commande de remettre dans le fourreau ce glaive de séparation, comme il fit autrefois à Abraham, il se soumet, & retrouve en quelque sorte des freres que Dieu lui rend, & auxquels il se rend aussi lui-même. Mais ses sens n'eurent aucune part à cette joie. La nature ne gagna rien en lui, de ce qu'il ne s'étoit pas renfermé dans un Ordre si austere. Il retourna à Port-Royal des champs avec de si ardens sentimens de pénitence, qu'il sembloit qu'il ne faisoit que commencer d'entrer dans cette sainte voie, & que tout ce qu'il avoit fait jusques-là ne fût qu'un essai.

On a un grand respect pour les Reverends Peres Chartreux. On ne veut, ni examiner, ni encore moins censurer les raisons qu'ils eurent de refuser un homme que Dieu leur envoyoit d'une maniere si touchante. On sait que les personnes de Communauté ont des égards, & qu'ils doivent répondre à leurs Superieurs de leur conduite: mais quelque considération humaine que l'on puisse avoir, il est bien fâcheux, pour une maison de piété, de rejetter de telles personnes, & que la peur du fantôme de Jansenisme qui commençoit alors à attirer toute la malédiction des hommes sur les lieux où il en paroissoit les moindres ombres, empêchât des Religieux si pénitens, de tendre les bras à un pénitent de cette sorte, qui se venoit jetter dans leur sein pour y consommer son sacrifice. Je crains qu'on n'ait quelque chose à se reprocher devant Dieu, quand on ira paroître devant lui, lorsqu'on a fermé la porte à ceux à qui Dieu sembloit l'ouvrir. C'étoit l'apprehension de ces reproches qui faisoit que la tante de M. de Sericourt, je veux dire

la Mere Angelique, signaloit si fort alors sa foi & sa charité, en ouvrant indifféremment son monastere à toutes les filles qu'il lui paroissoit que Dieu lui envoyoit, sans considérer autre chose en elles que les richesses de la grace, & ne s'arrêtant à aucune considération humaine. Il faut pourtant rendre justice aux Reverends Peres Chartreux; car ils ne craignoient pas de dire qu'ils se seroient trouvés honorés de recevoir chez eux un homme tel que M. de Sericourt.

Dans le bruit que fit cet incident, un ami de M. de Sericourt & de ces autres Messieurs s'en entretenant avec un autre Ecclesiastique qui ne les aimoit pas, fut surpris que l'aversion que l'on avoit contre eux, rejaillit sur lui-même. „Que „ trouvez-vous en moi, lui dit ce bon homme? „ Qu'est ce qui vous peut rendre ma foi suspe- „ cte? Je suis assuré, répondit l'autre, de l'in- „ tégrité de votre foi; mais ce qui me peine „ pour vous, c'est que vous êtes attaché & lié „ d'amitié avec des personnes qui, sous prétexte „ des mêmes sentimens que vous professez, gar- „ dent un secret venin dans le cœur, dont ils „ vous empoisonnent lentement sans que vous „ vous en apperceviez. Ce sont de grands po- „ litiques, & de fort méchans catholiques, qui „ se couvrent du nom des Peres, parce que „ dans le tems present toutes les puissances spi- „ rituelles & temporelles leur sont contraires, & „ qu'ils ne croient pas pouvoir avec quelque „ espérance raisonnable d'un heureux succès le- „ ver le masque; mais tôt ou tard leur rébellion „ éclatera. Mais sur quoi vous fondez-vous, „ lui repliqua l'autre, pour juger si desavanta- „ geusement de l'interieur des hommes, & sur- „ tout de ceux que vous avouez être irréprocha- „ bles dans leurs mœurs? J'ai de bons Mémoi- „ res, dit-il, & je ne dis rien dont je ne sois

„ bien

„ bien assuré. Rien n'est plus certain que le
„ mépris qu'ils font de tout ce qui se fait dans
„ l'Eglise par un autre esprit & une autre con-
„ duite que la leur. Puisque cela est, lui répon-
„ dit l'autre, & que vous êtes si bien informé,
„ la compassion que vous avez pour moi, & qui
„ vous fait tant gémir devant Dieu pour me rap-
„ peller de l'égarement ou du péril dans lequel
„ je vis, ne doit pas se borner à m'épouvanter
„ seulement; mais vous devez me découvrir ce
„ venin caché, qui ne le peut être pour vous, puis-
„ que vous avez de si bons Mémoires. Je ne
„ tiens à ces personnes que par l'estime que je
„ fais de la pureté de leurs mœurs & de leur
„ doctrine, & par le secours que j'ai retiré de
„ la solidité de leur conduite. Je ne m'appro-
„ che d'eux que pour m'approcher de Dieu da-
„ vantage. Si vous me pouvez faire voir ce ve-
„ nin caché sous ces apparences, je ne les ver-
„ rai jamais. Vous êtes obligé de m'ouvrir les
„ yeux pour me redresser. Ce venin, dit l'au-
„ tre, n'est pas encore bien connu: il n'y a que
„ deux ou trois têtes de cétte caballe qui aient
„ le secret. Ils le gardent avec une si grande
„ exactitude qu'il a été impossible jusqu'ici de
„ le pouvoir découvrir; mais il ne faut pas dou-
„ ter qu'il n'y soit. La singularité de cette con-
„ duite, le mépris qu'elle insinue de tout ce qui
„ se fait dans l'Eglise par un autre esprit que le
„ sien, le scandale qu'elle cause, l'abomination &
„ l'horreur dans laquelle elle est parmi le peuple,
„ sont des preuves convaincantes & indubita-
„ bles de la secrette malignité & impiété qu'ils
„ couvrent. Toute l'Eglise erre, selon eux, dans
„ le dogme & dans la conduite; & il semble que
„ trois, quatre, cinq ou six personnes qui sont
„ les chefs de cette secte, soient infaillibles en
„ leurs dogmes & leur pratique.

C'étoit donc ainsi, mon Dieu, que commençoient les calomnies atroces qui ont eu depuis de si longues suites. C'étoit ainsi qu'on accusoit vos fideles serviteurs d'avoir un venin caché, lorsque leurs Ecrits ne respiroient que la plus saine doctrine de l'Eglise, & que les plus emportés n'y pouvoient trouver à mordre. Quelle vertu pourroit être à l'abri, ô mon Dieu, si on se donnoit la liberté de décrier ainsi les gens? L'innocence la plus pure ne seroit-elle pas flétrie? C'est, dit-on, quelque chose de caché qu'on ne connoit point. O nouvelle espece de crime! s'écrie S. Jerôme, sur un sujet presque semblable. Déchirer par de noires calomnies, & ne pas marquer pourquoi on déchire! Et ne faut-il pas, si on l'ose dire, avoir soi-même, pour parler de la sorte, un venin qui ne soit pas caché, & qu'il ne soit pas bien difficile de découvrir?

Quand a-t-on vu ces fideles serviteurs de Dieu répandre en secret des dogmes contraires à ce qu'ils publioient ouvertement dans tous leurs Ouvrages? Quand les a-t-on vus mordre sans bruit, comme des serpens, & insinuer à des disciples attirés avec adresse le poison d'une doctrine envenimée? Quand ont-ils imité les semeurs de nouveautés qui, joignant l'impudence à la malice, disent aux esprits credules qui se laissent aller sottement à eux: Aveugles, qui vous flattez d'un nom catholique, venez avec nous pour apprendre quelle est la véritable foi qui n'est connue que de nous, qui jusqu'ici est toujours demeurée cachée, & qui ne vient que d'être découverte. Venez vous instruire, mais gardez-nous le secret. Ces vérités ne sont pas bonnes à être manifestées: peu de gens méritent de les connoître. Ce sont là les sifflemens de l'hérésie; mais ces bienheureux solitaires ont-ils jamais dit rien de semblable? Ont-ils jamais imité cette femme des Pro-

verbes de Salomon, qui s'addressoit à ceux qui passoient leur chemin, & qui leur disoit: *Quelqu'un est-il ignorant? Qu'il vienne à moi. Venez, mangez d'un pain caché: l'eau que l'on boit furtivement est bien plus douce.*

J'ai eu le bonheur d'être avec ces Messieurs dès mon enfance. Je puis dire que j'étois des plus instruits de tout ce qu'ils faisoient & de tout ce qu'ils écrivoient. Peut-on voir de plus humbles disciples de la Tradition, & de plus fideles conservateurs de ce dépôt sacré? Ils ont conservé la doctrine de la vérité qui étoit passée jusqu'à eux, qu'ils n'avoient pas inventée eux-mêmes, & qu'ils avoient reçue, mais qu'ils n'avoient pas imaginée; des vérités qui n'étoient pas particulieres, mais publiques; qui n'étoient pas de nouvelles productions de l'esprit, mais de l'ancienne Tradition. Ils n'enseignoient que ce qu'ils avoient appris. Ils n'altéroient point le pur or de la doctrine de l'Eglise, mais ils empêchoient qu'on n'y mêlât le plomb & le cuivre des imaginations humaines. Ils pouvoient l'enchasser avec agrément par la sagesse & le don de l'éloquence que Dieu leur avoit donné. Ils pouvoient y ajouter de nouveaux ornemens, éclaircir ce qui paroissoit obscur, faire aimer dans un nouveau jour ce qu'on s'étoit contenté de respecter sans le comprendre: mais ce qu'ils disoient d'une nouvelle maniere, n'étoit pas nouveau. C'étoit toujours l'antiquité. Ils l'ornoient, mais ils ne la changeoient pas. Ainsi où étoit ce venin caché?

Mon Dieu à quoi m'arrêtai-je ici? Vous avez permis que l'on traitât vos serviteurs comme on vous a traité vous même. Ils ont passé pour des séducteurs, comme vous avez passé pour tel. L'on a publié des Ouvrages monstrueux pour les noircir. On a applaudi à ces Ouvrages. Le crime d'un auteur particulier est devenu celui de tous

ses approbateurs. Ayez pitié d'eux, Seigneur, lorsqu'un jour ces noires calomnies se souleveront pour vous demander justice; lorsqu'ils ne pourront, devant un juge éclairé, prouver rien de ce qu'ils avoient si insolemment avancé.

Je reviens à la suite de ma petite relation, que je ne continue que pas à pas, à proportion que Dieu me donne encore de la vie & de la santé, prêt à la finir quand il lui plaira. Mais je ne crois pas pouvoir employer mieux les derniers jours de ma vieillesse qu'en rappellant dans ma mémoire ce que j'ai vu dans ma plus tendre jeunesse, en m'occupant du souvenir continuel de ce que Dieu m'a fait la grace de me montrer dans ce bienheureux desert, qui est encore aujourd'hui, quoique de loin, tout l'objet de mes plus cheres delices.

M. Singlin voyant venir à lui de toutes parts des personnes attirées par la force de ses prédications, & par l'exemple de tant de personnes qui se convertissoient tous les jours, étoit dans d'étranges peines, pour trouver des lieux où les placer surement pour leur salut. Comme il étoit extrêmement sage, l'exemple de M. de Sericourt que l'on venoit de refuser aux Reverends Peres Chartreux, lui fit comprendre qu'il ne devoit exposer aucune communauté ni aucune maison religieuse, à recevoir, au sujet de ceux qu'il leur envoyeroit, aucun mauvais traitement de la part des hommes: ainsi il ne voyoit que le seul Port-Royal des champs qui pût servir de retraite à ces pénitens, qui venoient se jetter entre ses bras & implorer son assistance. Mais ce qui le retenoit, étoit l'impossibilité où il se voyoit d'aller souvent en ce lieu, pour conduire ces personnes qu'il y connoissoit, parce que ses affaires à la maison de Paris, l'occupoient si fort, qu'il ne pouvoit que rarement faire des voyages, & voir ces nouveaux

veaux néophites. Il falloit donc trouver un homme qui pût leur tenir sa place en ce lieu, & leur rendre les services qu'il auroit souhaitté lui même leur pouvoir rendre. Il jettoit de loin les yeux sur M. de Saci; mais le tems n'étoit pas encore venu. Il voyoit en lui trop de resistance. Il en avoit à la vérité la capacité, & il pouvoit s'acquitter parfaitement de cet emploi; mais son humilité l'en éloignoit encore trop.

Dans cette peine il trouva heureusement M. Manguelen. C'étoit un Docteur de Sorbonne, d'un grand mérite. Il étoit Chanoine de Beauvais. Le Livre *de la fréquente communion* lui avoit fort ouvert les yeux. Il lui avoit donné une belle approbation, mais elle étoit moindre néanmoins que ce qu'il fit; puisqu'étant touché jusqu'au fond du cœur de tant d'excellentes vérités il avoit quitté sa chanoinie & étoit venu se retirer à Port-Royal des champs. Il lui survint un obstacle qui l'en detourna. M. l'Evêque de Bazas, si celebre par sa vigueur épiscopale, qui avoit aussi été touché du Livre *de la fréquente communion* qu'il avoit approuvé, étoit venu se jetter entre les bras de M. Singlin pour embrasser la pénitence, prêt à faire tout ce qu'il jugeroit à propos. Il le pria d'agréer qu'il se retirât à Port-Royal pour y passer sa vie. Il fit une péniterce qui édifia tous les pénitens de ce desert, & il souhaitoit de tout son cœur de pouvoir vivre & mourir dans cet état, ôtant même sa croix, pour témoigner combien il se croyoit indigne de ce caractere sacré dont il se voyoit revêtu. M. Singlin qui avoit un respect infini pour l'épiscopat, dont la seule idée le faisoit trembler, le supplia de ne pas suivre la violence de ses desirs, & lui representa qu'étant une fois engagé dans cet auguste ministere, il pouvoit bien gémir en secret devant Dieu des defauts de son entrée, s'il y en trouvoit, mais qu'il ne de-

voit plus penser à l'avenir qu'à s'en acquitter pour le bien de toute l'Eglise, pour celui de son Diocese & pour son propre salut.

M. de Bazas tout pénétré de l'esprit de pénitence qui étoit encore augmenté en lui par la vue de M. le Maitre & de ces autres solitaires, insista longtems, & ne vit qu'avec frayeur & tremblement la sainteté de l'épiscopat & le poids de la charge pastorale. Enfin il ne se rendit aux pressantes sollicitations de M. Singlin qu'à cette condition, qu'en s'en retournant à son Evêché pour y faire une residence exemplaire, & telle que tous les Canons l'ordonnent, il lui donneroit un homme sage pour lui tenir compagnie, & le fortifier dans ses bonnes resolutions. M. Singlin ne crut pas devoir résister à une demande si chrétienne, & n'ayant personne en main plus propre, il lui avoit accordé M. Manguelen qui travailloit conjointement avec lui au bien général de l'Eglise & du Diocese en particulier, & à celui de l'Evêque même & de toute sa maison. Ils trouverent dans ce pays là peu d'ouverture de cœur dans les ames, pour y produire un bien solide. La pénitence étoit une langue nouvelle & étrangere qu'on n'y entendoit pas. Mais l'excès de ferveur de M. de Bazas qui prenoit tous les jours de nouveaux accroissemens, l'emporta si loin que dans un an, par un jugement de Dieu que l'on ne peut considéres sans frayeur, Dieu l'appella à lui: ensorte que M. Manguelen n'ayant plus rien qui le retînt à Bazas, revint de ce Diocese retrouver M. Singlin avec quelques legeres dépouilles qu'il remporta de ce pays, & qui étoient tout ce qu'il avoit pu y gagner, comme M. de la Brousse & le bon M. Doamplup.

Aussi-tôt que M. Singlin vit M. Manguelen libre, il le prit en particulier, & lui dit: » Monsieur, Vous connoissez Port-Royal des

„ champs ; vous l'avez vu ; vous ſavez quelle „ vie on y mene : j'ai beſoin d'un homme qui „ aille ſur les lieux tenir toutes choſes en re- „ gle. Vous voyez de vos yeux les engagemens „ où je ſuis ici. Je ne puis m'abſenter de Paris „ ſans faire tort à beaucoup d'ames. Il y a un „ an que je jettois les yeux ſur vous pour vous „ établir en ce lieu ; mais je ne pus vous refuſer „ à M. l'Evêque de Bazas. Maintenant que „ Dieu en a diſpoſé à notre grande douleur, mes „ premiers ſentimens ſur vous me reviennent „ dans l'eſprit, & me forcent de vous prier d'al- „ ler dans ce deſert, afin d'y regler tous les ſo- „ litaires. "

M. Manguelen qui ne penſoit qu'à aller finir ſes jours en ce lieu, comme un pénitent, fut bien ſurpris lorſque M. Singlin au contraire lui propoſa d'y aller pour y être le directeur des pénitens. Il eſſaya de s'en diſpenſer. „ Vous ſa- „ vez, lui dit-il, que je n'ai nulle expérience „ en ces choſes, & vous m'engagez en la con- „ duite de ces perſonnes. Je n'y puis faire que „ des fautes. Je ne vois pas que je puiſſe faire „ rien de bien. Je n'ai nulle expérience : je le „ répete encore. Je n'ai point le diſcernement „ des eſprits. Je ſors d'avec M. de Bazas : j'a- „ vois ſans comparaiſon plus à apprendre de lui „ qu'il n'avoit à apprendre de moi. Quelque „ connoiſſance pour le reglement d'un Dioceſe, „ qui m'étoit de quelque utilité à Bazas, me ſe- „ ra entierement inutile au lieu dont vous me „ parlez. Je ne pourrai diſcerner ceux à qui „ ce deſert ſera utile, & ceux à qui il ſera dan- „ gereux. ".

„ J'ai prévu toutes vos peines à ce ſujet, lui „ dit M. Singlin. J'avoue qu'on a toujours à „ trembler ſur ces emplois. Je ne le vois que „ trop tous les jours par ma propre expérience.

„ Pour

„ Pour ce qui regarde le discernement des es-
„ prits, je ne suis pas moins embarassé que
„ vous. Il faut demeurer d'accord qu'on ne peut
„ juger des gens avec une certitude entiere. Il
„ peut arriver qu'on se trompe souvent. Mais
„ encore qu'il soit vrai que la principale épreuve
„ des personnes que je vous envoyerai, se doi-
„ ve faire par vous sur les lieux mêmes, vous
„ savez qu'il y en a toujours une autre qui
„ doit préceder ; & c'est de celle là que je me
„ charge. Je vous promets que je ne vous en-
„ voyerai personne que je n'aye déja bien éprou-
„ vé, & mis en bon état de l'être par vous.

„ Il suffira pour agir sagement, que la connois-
„ sance que vous aurez d'eux soit vraisemblable;
„ car je vois par expérience qu'il n'y a jamais
„ rien de bien sûr. Je vous prie seulement dans
„ toutes les personnes que vous verrez là, d'y
„ considérer trois choses; la premiere, s'ils ont
„ l'esprit leger & changeant; la seconde, s'ils
„ ont l'esprit suffisant & attaché à soi-même;
„ & la troisiéme, s'ils sont partagés, & non dé-
„ terminés à chercher Dieu entierement & sans
„ reserve. Si quelqu'un de ces trois defauts se
„ rencontre en eux, vous me ferez plaisir de
„ m'en avertir ; car ils seront en grand danger
„ de réussir mal. Mais si vous connoissez qu'ils
„ cherchent Dieu purement & sincerement, avec
„ un ferme desir de se donner à lui en renon-
„ çant à toutes choses; s'ils ont de la docilité &
„ de la fermeté d'esprit, & ne sont point em-
„ portés de curiosité ni d'aucun desir volage, il
„ y a sujet d'espérer, quelque petites foiblesses
„ que vous y voyiez d'ailleurs, qu'enfin vous en
„ serez satisfait. Je sai par expérience qu'il n'y a
„ rien qui trompe plus facilement que la pre-
„ miere ferveur, & l'empressement des jeunes
„ gens; parce que cela vient souvent de la lege-

„ reté

» reté de leur esprit, & de l'impuissance qu'ils
» ont de resister à leurs desirs; mais c'est un feu
» de paille qui ne dure pas, venant de la natu-
» re & non de l'esprit de Dieu. Il vaut mieux
» voir une volonté ferme & solide qui a bien
» consideré & embrassé toutes les suites, quoi-
» qu'elle ne témoigne pas tant d'ardeur & ne di-
» se pas tant de belles paroles. Laissez-moi fai-
» re, & reposez-vous sur moi des premieres
» épreuves. Vous n'aurez qu'à continuer ce
» que j'aurai commencé, & je vous dirai ce
» qu'il faudra faire.

„Vous venez de voir cette personne qui étoit ici
» avec moi, lorsque vous êtes entré, & qui me de-
» mande d'aller à Port-Royal. Je n'en ai pas bon-
» ne opinion, voyant en lui une espece de suffisan-
» ce & de resolution, & d'attachement à son sens.
» Il n'y a rien à faire pour personne, s'il n'est dans
» le dessein de quitter cet esprit, & de vivre dans
» la docilité & dans la soumission, sans écouter ses
» raisons & ses pensées. Si je pouvois me dé-
» charger de ces personnes, en les envoyant
» dans les Religions, je le ferois avec grande
» joie; mais celles où je les croirois bien, au-
» ront quelque peine à s'en charger, venant de
» ma main; & j'aurois crainte qu'elles ne fussent
» pas bien dans les autres. J'aurois peine à me
» persuader que je pusse en conscience les y en-
» voyer, sachant la maniere dont ils gouvernent
» les Religieux. S'ils s'y portoient d'eux mê-
» mes, je les y laisserois aller faute de mieux;
» de peur qu'ils ne se perdissent encore plutôt
» dans le monde: mais vous savez que nous ne
» pouvons pas refuser personne de ceux que
» Dieu nous addresse. C'est à nous à en faire
» l'épreuve, & à les conduire le mieux que nous
» pouvons."

M. Manguelen écouta tout ceci avec sa dou-
ceur

ceur ordinaire, & ne pouvant resister à ce que M. Singlin lui disoit, il se soumit à un joug dont il lui promettoit de porter la meilleure part, & dont il diminuoit déja la pesanteur par la solidité de ses conseils. Aussi-tôt M. Singlin quitta toutes ses autres affaires, pour le mener avec lui à Port-Royal. Dès qu'ils y furent arrivés M. Singlin dit à M. le Maitre qui les alla recevoir, qu'il y avoit long-tems qu'il lui avoit témoigné qu'il lui étoit impossible d'avoir soin de toutes les personnes qui se retireroient dans ce desert, & qu'il cherchoit une personne sur qui il pût se reposer surement, & s'en décharger; que jusques-là il avoit eu peine à en trouver, mais qu'enfin M. Manguelen s'offroit heureusement, & que tous les solitaires pourroient avoir autant de confiance en ce Monsieur qu'en lui-même; qu'il ne lui disoit rien de son mérite, qu'ils en reconnoitroient eux-mêmes en lui plus qu'il ne leur en pouvoit dire. „ Ainsi je „ trouve assez à propos, dit M. Singlin à M. le „ Maitre, que vous voyiez tous vos solitaires „ qui sont ici, & que demain matin vous alliez „ tous ensemble, vous à leur tête, saluer M. Man- „ guelen dans sa chambre, lui rendre graces de „ la bonté qu'il veut bien avoir de se charger „ de votre conduite, & lui promettre que vous „ aurez tous pour lui une deference & une sou- „ mission dont il aura tout sujet d'être satisfait."

M. le Maitre ne manqua pas de faire ce que M. Singlin lui avoit dit. Il fit taire tous les sentimens qu'il pouvoit avoir de passer ainsi dans de nouvelles mains. Il nous avertit tous, & le lendemain au sortir de Matines il nous mena chez M. Manguelen. Je sai bien que M. le Maitre, nous conduisoit. M. de Sericourt son frere le suivoit, M. Luzanci. Il y avoit aussi M. de Beaupuis, M. Bascle, M. Visaguet, M. Moreau, M. de la Riviere, M. Pallu, & quelques

autres

autres dont les noms ne me reviennent pas maintenant. J'y étois aussi, mais comme une brebis qui suit une autre brebis, & j'opinois du bonnet, comme on dit d'ordinaire; car j'étois si enfant que je ne savois pas ce qui se faisoit. Cependant quoique je fusse si jeune, cette action fit une si grande impression sur moi, que je n'ai jamais oublié cette journée, & qu'encore aujourd'hui, quoiqu'il y ait plus de cinquante ans, elle m'est aussi presente que si ce n'étoit que d'hier. Il est vrai que je prenois plaisir, dans ce silence de la nuit, d'écouter M. le Maitre qui disoit pour nous tous de si belles choses, qu'assurément il n'y avoit personne de la compagnie qui eût jamais pu dire rien qui en approchât. Ce qui m'en est resté dans l'esprit depuis ce tems, c'est qu'il dit à M. Manguelen, d'un air le plus touchant du monde, que nous venions tous nous jetter entre ses bras; que M. Singlin nous avoit répondu de sa charité, qu'il nous avoit assurés qu'il vouloit bien se charger de nous, & avoir pour nous l'amour d'un pere; & que c'étoit une grande misericorde de Dieu sur Port-Royal des champs, d'y avoir un homme d'un si grand mérite. Il finit en lui avouant qu'il sentoit déja de la confusion & de la douleur de ce qu'il verroit en nous tant de foiblesses; mais qu'il espéroit que sa charité couvriroit tous nos defauts, & qu'un peu de bonne volonté qu'il pouvoit se promettre de trouver en nous le feroit passer par dessus tout le reste.

M. Manguelen écouta tout cela d'un grand sang froid; car la froideur étoit proprement son partage, & elle lui étoit très naturelle. Il répondit à M. le Maitre en nous regardant. Il sembloit plus occupé à nous voir qu'à nous parler. Ses mots se suivoient à peine, & parlant d'un ton si bas qu'à peine nous l'entendions, il

nous

nous dit en un mot, que Dieu & M. Singlin savoient son incapacité pour l'emploi où on l'engageoit; qu'il avoit fait tout ce qu'il avoit pu pour s'en défendre. Il nous pria par avance de ne nous point scandaliser des foiblesses que son peu de santé nous pourroit faire remarquer en lui. A ces mots nous nous jettames tous à ses pieds pour recevoir sa bénédiction, & nous nous retirâmes.

M. Manguelen répondit parfaitement à l'attente de M. Singlin, & à l'idée qu'il en avoit donnée aux solitaires. Mais cette joie fut bien courte; car en peu de tems Dieu retira à lui cet homme admirable. Il est vrai que l'air de ce desert lui étoit contraire, & quoiqu'il fût très delicat, il ne laissa pas de se sacrifier à Dieu de bon cœur, comme une victime de pénitence, pour le service des pénitens de ce desert, & de se soumettre à ce qu'on souhaittoit de lui, aux dépens de sa propre vie qu'il marquoit ainsi estimer fort peu. Les chaleurs de l'été qui furent excessives cette année là, & l'intempérie de l'automne, où tout fourmilloit de malades qu'il visitoit avec soin, altererent beaucoup sa santé qu'il ne menageoit nullement. Ainsi en peu de jours il tomba dans une fievre qui l'emporta, (le 24. Septembre 1646.) au grand regret de nous tous, mais encore plus particulierement de M. Singlin.

Dès qu'il fut averti de sa maladie qu'on ne lui manda pas être si dangereuse qu'elle étoit, de peur de le saisir, il resolut de le venir voir; mais comme ses affaires étoient toujours grandes, & qu'on lui avoit caché le vrai état des choses, il ne vint que lorsque son ami venoit d'être mis en terre, & que nous sortions de ses funerailles. M. le Maitre qui avoit donné ordre qu'on l'avertît dès qu'on le verroit arriver, alla promptement le recevoir à la porte de l'avenue, avec son ouverture

ture ordinaire. M. Singlin, dès qu'il l'apperçut, lui demanda comment se portoit M. Manguelen. Il lui dit, d'un air le plus gai qu'il put, & en dissimulant sa douleur, qu'il n'étoit plus malade. Il l'entretint dans les cours qu'il falloit passer pour aller à l'Eglise, où il avoit toujours coutume d'aller en descendant de cheval. M. Singlin le mettoit toujours sur M. Manguelen. Enfin il entra dans l'Eglise où, après avoir adoré Dieu, il apperçut une fosse toute fraiche couverte, & presque au milieu du sanctuaire, où l'on avoit mis M. Manguelen, par honneur. M. Singlin se leva promptement, & avec un visage étonné regarda M. le Maitre, sans pouvoir rien dire. M. le Maitre se jetta à son col, & sans pouvoir parler l'un & l'autre que par leurs larmes, ils monterent dans une chambre pour pleurer à leur aise leur ami mort. Jamais ces deux saints hommes ne répandirent plus leur cœur l'un dans l'autre; car tous deux avoient beaucoup de tendresse pour lui. „ Mon plus grand regret, „ dit M. Singlin à M. le Maitre, lorsque je vois „ des morts comme celle que j'apprends aujourd'hui, & celle de M. de S. Cyran qui nous „ fait encore saigner le cœur tous les jours, est „ que Dieu ne me prenne pas avec eux ou avant „ eux. Je ne vois point mourir de telles personnes, que je ne déplore mon retardement, „ & que je ne fasse des souhaits & des prieres à „ Dieu, pour qu'il ne me laisse pas languir, ou „ qu'il me mette dans un état ou dans un lieu, „ où je n'aie plus qu'à pleurer mes péchés & „ ceux des autres. Quelque bonne mine que je „ fasse au dehors, voilà mes pensées & la disposition de mon cœur, que je n'ai encore découvert qu'à vous, Monsieur. Si vous m'aimez, priez Dieu qu'il exauce mes prieres. „ Toute ma consolation est de voir en vous tous

„ une

„ une bonne diſpoſition pour l'autre vie, qui
„ vous fait regarder celle-ci comme ennuyeuſe
„ & à charge, comme un exil & un lieu plein
„ de périls. Si j'avois ſujet de croire que je puſ-
„ ſe vous ſervir, vous & ceux qui ont confian-
„ ce en moi, mieux que je ne fais, cela ſeul
„ me rendroit la vie ſupportable. Hors cela tout
„ m'eſt à charge & ne me cauſe que de l'affli-
„ ction & de la douleur, & je ne pourrois
„ m'empêcher de me retirer dans un lieu où je
„ ne fuſſe connu de perſonne."

Ils ſortirent enſuite de cette chambre, tout pénétrés de ces penſées, qui paroiſſoient aſſez ſur le viſage de M. Singlin par l'étonnement qui y étoit peint. Toutes les perſonnes qu'il rencontroit en étoient frappées d'une ſecrette frayeur. Je le vis auſſi comme les autres, & en me voyant il rehauſſa ſa voix, & redoublant ſes larmes, il dit en jettant un profond ſoupir: „ Tous per-
„ dent ici à cette mort, mais il n'y a perſonne
„ qui y perde plus que vous. Je ſai la tendreſſe
„ qu'il avoit pour vous, & le ſoin qu'il avoit re-
„ ſolu d'en prendre." Il m'apprit ainſi à mieux connoître mon malheur, & ſon exemple m'excita auſſi à pleurer moi-même; car les enfans tels que j'étois alors, ne voient que ſuperficiellement les choſes, & ont même dans ces rencontres une douleur paſſagere mêlée d'une ſecrette joie qui ſe cache finement au fond de leur cœur, de ce qu'ils ſe voient hors de deſſous les yeux éclairés d'un homme ſage qui les tenoit en regle, avec une grande douceur à la vérité, mais toujours uniforme & toujours exact.

M. Singlin avant que de s'en retourner à Paris, pria M. le Maitre de lui dire des nouvelles d'une perſonne qui s'étoit retirée là, en qui on n'avoit pas encore remarqué que le deſert lui fût fort utile. M. le Maitre lui dit qu'il avoit bien

bien de la douleur de n'avoir point de meilleures nouvelles à lui dire de cette personne. Il n'en fallut pas davantage à M. Singlin. „ Il y a long-
„ tems, dit-il à M. le Maitre, que je le souffre
„ dans cet affoiblissement, sans oser le renvoyer
„ d'ici, de peur de l'exposer aux périls du mon-
„ de dont il paroit un peu plus à couvert ici.
„ Je lui rendrai encore un peu de tems toute
„ l'assistance dont il sera capable; mais après ce-
„ la, je vous assure que nous verrons ce que
„ Dieu voudra faire de lui. Il y a long-tems
„ que je lui dis que s'il n'étoit pas ici, je n'au-
„ rois garde de le recevoir: mais je vous avoue
„ que j'ai peine à me defaire moi-même de ceux
„ dont Dieu m'a chargé, & c'est ce qui m'em-
„ pêche aussi de recevoir aisément ceux qui se
„ presentent à moi. Je me rendrai à l'avenir
„ plus difficile que jamais, parce que lorsque je
„ suis une fois engagé à eux, j'ai peine à rom-
„ pre mes liens, & à m'en séparer comme font
„ souvent, sans tant de peine, ceux qui n'en
„ ont point à s'engager. Je le servirai encore
„ tant que je pourrai, & je m'estimerai heureux
„ si au moins je puis l'empêcher de s'abandon-
„ ner entierement, comme il pourra faire en sor-
„ tant d'ici. Son plus grand mal est qu'il se ca-
„ che, & qu'il ne découvre jamais le fond de
„ son cœur. C'est de-là que vient sa grande
„ foiblesse, parce que les passions croissent & se
„ fortifient en secret sans empêchement, & ga-
„ gnent peu à peu tout son esprit."

M. Singlin en partant, témoigna être fort touché de la mort d'un jeune solitaire, qui venoit depuis dix ou douze jours de mourir dans nos bras. C'étoit M. Lindo, que tout le monde aimoit à cause de sa simplicité qui étoit admirable; car je n'ai jamais vu personne en qui l'enfance chrétienne parût davantage. C'étoit une

une bonté & une ouverture de cœur à l'égard de tout le monde, qui ne se peut concevoir. Son humeur, son visage, son marcher s'accordoient ensemble. Il n'étoit occupé, en nous parlant, qu'à admirer les ressorts & les enchainemens dont la providence de Dieu s'étoit servie pour l'attirer à lui, & lui faire luire la lumiere de la vérité. Je m'étends un peu en parlant de ce jeune homme de famille, parce que je sentois pour lui une tendresse particuliere. Un certain rapport & conformité d'humeur lioit entre nous deux une amitié particuliere. Il étoit fort simple : je l'étois aussi.

Il me revient présentement une preuve de sa simplicité. Un Carême, comme nous n'étions pas encore des vieux routiers de ce desert qui jeunoient à feu & à sang, & qui, comme disoit de lui-même M. le Maitre, s'engraissoient de jeûnes, on nous permettoit de n'attendre pas, comme eux, à cinq ou six heures du soir à manger; & la pitié qu'on avoit de notre foiblesse faisoit qu'on nous accordoit à midi un petit morceau de pain. M. Lindo, sans y entendre finesse, alloit par diligence se munir de son petit morceau de pain dès les huit heures du matin. M. Manguelen le voyant avec nous qui ne mangeoit point, lui demanda pourquoi il ne mangeoit pas. *Je l'ai fait dès huit heures*, dit-il. Je fis un éclat de rire. *A huit heures ou à douze heures*, dit-il, *n'est-ce pas toujours la même chose ?* Je crois, si j'ai bonne mémoire, qu'il avoit été Chartreux : mais sa delicatesse n'avoit pu supporter cette regle. M. Singlin l'envoya à M. Manguelen qui, après l'avoir formé pendant près d'un an, le rendit à Dieu qui l'appella par une mort douce que les excessives chaleurs lui avoient causée. Il fit préceder avant lui ce cher fils qui étoit le fruit de sa charité & de sa vigilance, & qu'il devoit, helas! suivre

ſuivre de bien près. Nous regardâmes cette mort comme une grande perte. Tout le monde avouoit qu'à cauſe de ſon innocence, c'étoit le meilleur de tous ceux qui habitoient dans ce deſert. Mais Dieu nous conſoloit en même tems qu'il nous affligeoit, en prenant pour lui ce que nous avions de meilleur, & recevant de nos mains les premiers fruits de ce deſert. C'étoit un excellent innocent en un lieu où il y avoit d'excellens pénitens.

Mais je ne veux pas oublier de dire que lorſque M. Manguelen étoit encore en vie avec nous à Port-Royal, M. d'Andilly enfin ſe trouva ſi bien délivré de tous ſes engagemens, qu'il s'y vint retirér tout-à-fait (en 1645.) Cette retraite fit grand éclat à Paris, où il étoit infiniment aimé de tout le monde. Ce fut ſans doute une grande conſolation dans cette ſolitude, & une joie mutuelle, tant pour M. d'Andilly qui venoit, que pour les ſolitaires qui le recevoient. Il y avoit long-tems qu'il ſoupiroit après ce moment. Il avoit pris par avance le titre de ſurintendant des jardins. Il envoyoit continuellement des Lettres les plus tendres du monde. Il aſſuroit que perſonne ne pouvoit autant deſirer de rajeunir, qu'il deſiroit lui de vieillir de quelques mois; & qu'à chaque journée qui ſe paſſoit, il croyoit avoir gagné beaucoup, parce que ſa future liberté en étoit d'autant plus proche. On peut donc juger par là quelle fut ſa joie lorſque, ſes affaires étant terminées, il eut enfin le moyen de ſatisfaire cette longue ſoif dont il brûloit depuis tant de tems, & de cauſer dans tout ce deſert une conſolation qu'on ne ſauroit bien exprimer. Auſſi pouvoit-on ſans être tranſporté de joie voir ce ſage, ce vénérable, cet aimable vieillard contempler avec cette gravité qui lui étoit ſi naturelle les cris du monde dont Dieu le tiroit, les agitations de la

Cour dont il le mettoit à l'abri, les emplois pénibles du siecle dont il le debarrassoit, l'adorer dans ce port toujours tranquille comme il le dit si bien dans l'Ode qu'il composa sur ce sujet, & voir avec douleur le naufrage de tant de personnes que son bon cœur lui avoit rendus amis, mais que son exemple n'avoit pas la force de tirer de cette mer, comme il s'en sauvoit?

J'avoue que je me sens encore tout enlevé lorsque je pense à ce feu ardent qui brûloit continuellement dans ce saint solitaire. L'âge qui affoiblit tout, sembloit apporter un nouveau redoublement à son ardeur. Il me semble que je le vois & que je l'entends qui me parle avec ce regard de feu, ses manieres & ses paroles animées, & tout son air qui démentoit en quelque sorte son grand âgé, & qui, dans un corps de quatre-vingts ans, avoit l'activité d'une personne de quinze. Ses yeux vifs, son marcher prompt & ferme, sa voix de tonnerre, son corps sain & droit, plein de vigueur, ses cheveux blancs qui s'accordoient si merveilleusement avec le vermillon de son visage, sa grace à monter & à se tenir à cheval, la fermeté de sa mémoire, la promtitude de son esprit, l'intrépidité de sa main, soit en maniant la plume soit en taillant les arbes, étoient comme une espece d'immortalité, selon la parole de S. Jerôme, une image de la résurrection future, &, si on le peut dire, la recompense d'une admirable vertu. Il avoit pendant toute sa vie joint ensemble deux choses presqu'inalliables, c'est-à-dire, la politesse du monde avec une grande innocence, un esprit très pénétrant avec une simplicité incroyable, une générosité héroïque avec une profonde humilité.

Avec quelle joie, mon Dieu, vit-on ce saint vieillard se retirer à Port-Royal, qui étoit plus sa maison paternelle que la maison même qu'il quit-

quittoit? Qui n'a pas renouvellé toutes les fois qu'on le voyoit, l'affection que d'abord on avoit conçue pour lui? Et de son côté, quelle constance n'a-t-il pas fait paroître en ne se démentant jamais de ses premieres resolutions? On pouvoit bien dire de lui: Qu'êtes vous allé voir dans le desert? Est-ce un roseau agité du vent? Vous l'aviez établi, mon Dieu, sur la pierre ferme. Les vents ont pu souffler: les orages & les tempêtes ont pu gronder: la violence des Puissances auxquelles rien ne resiste a pu pour un tems éloigner son corps de sa chere solitude; mais son cœur y est demeuré plus fortement attaché, & votre main toute-puissante a bien su l'y ramener malgré toutes les conspirations des hommes. Il est venu là consommer sa course, partageant les heures qu'il avoit de reste de la priere & de son assistance devant le S. Sacrement, entre les travaux de l'esprit & du corps; donnant les unes à ses traductions ordinaires, & les autres à ses jardins & à ses arbres où, comme il disoit si souvent, il forçoit la nature pour la rendre fertile en des fruits, à qui on donnoit le nom de monstres à cause de leur grosseur prodigieuse. C'est dans ce bienheureux repos & dans ces occupations tranquilles qu'il a achevé sa carriere. Jamais on n'a trouvé d'emblême plus juste, ni de devise qui lui convînt mieux, que celle que l'on a mise au dessous de son portrait, d'un cigne qui se promene tranquillement sur les eaux, & qui chante étant prêt de mourir, avec ces mots: *Quàm dulci senex quiete!*

Oserai-je dire ici, mon Dieu, que je fus le seul dans tout Port-Royal des champs qui n'eus point de joie lorsque M. d'Andilly y arriva, & qui ne lui en donnai point? Je m'en étois promis une très grande; & lui de son côté s'étoit promis d'en recevoir un peu de ma part. J'a-

vois eu l'honneur de le voir souvent à Paris, & M. Hillerin son Curé avoit lié entre nous une espece d'amitié, si je puis user de ce terme à l'égard d'un homme d'un si grand mérite. Il avoit pris goût à mon enfance, & comme je savois un peu écrire, ma main lui avoit plu autant que mon esprit. Il avoit prié qu'on me donnât à lui. Il s'y attendoit, & je m'y attendois aussi; mais une espece de trahison qu'on lui fit, quoiqu'innocemment, déconcerta tous nos projets.

Comme je l'attendois avec plus d'impatience que personne, je fus surpris que le jour qu'il alloit arriver, sur le midi, après que j'eus lu à la table pendant le diner, comme cela se pratique d'ordinaire dans toutes les communautés, je vis M. Manguelen & M. le Maitre s'avancer lentement vers moi, la tête baissée, sans faire semblant de penser à rien. Lorsque je me mettois à table, M. le Maitre soufflé par M. Manguelen qui le laissoit porter la parole, parce qu'il avoit plus de feu que lui, & qu'il savoit donner un tour agreable à tout ce qu'il disoit, vint comme de dessous la terre me dire: *Vous aimez bien M. d'Andilly, n'est-ce pas?* Oui sûrement, lui dis-je, Monsieur. *Vous allez donc être bien aise de le voir?* Je l'espére aussi, lui répondis-je. *Mais si on vous disoit de n'avoir point d'empressement de le voir?* Je regardai M. le Maitre avec quelque sorte d'étonnement comme une personne surprise. *Que feriez-vous*, dit-il? Je ferois ce que l'on m'ordonneroit, lui dis-je, ne comprenant rien à tout ce discours qui étoit pour moi un énigme. *S'il vous rencontroit en chemin*, me dit-il, *détournez-vous adroitement. S'il vous trouvoit nés à nés & qu'il vous parlât, ne répondez qu'à demi mot, & comme à bâton rompu, & sans témoigner trop de chaleur ni d'affection. Pourriez vous contre faire le niais*,
ajou-

ajouta-t-il, & en meme tems il me marquoit par ses manieres, par des gestes, & par de certains mots que je ne sai comment placer, ce que pour cela il falloit faire & dire. Dès que j'entrevis sa pensée, il me fit rire. Vous voulez vous divertir, lui dis-je? Je suis bien aise de vous en être un sujet. *Non, je vous parle tout de bon*, me dit-il. Je lui dis: Si la sagesse consiste à bien faire le niais, je vous promets que je m'en vais être le plus sage garçon du monde. Je tâcherai de vous copier, & j'étudierai bien ce que vous venez de me montrer. On fait parfaitement bien le niais, quand naturellement on y a assez de disposition. Il ne me faut gueres d'instruction pour cela: on n'a qu'à me laisser à moi-même. Allez Monsieur, je suivrai vos lumieres, & garderai la mesure de vos paroles; mais vous entendrez bientôt faire de beaux panegyriques de moi.

Je laissai donc passer quelques jours. Le monde alloit en foule voir M. d'Andilly. C'étoit un flux & reflux continuel de visites. Pour moi je demeurois dans ma chambre. L'on me disoit de tous côtés la joie qu'on avoit de sa venue, & je n'avois nulle part à cette joie. Il me venoit quelquefois des tentations, & quelque espece de soulevement. Je me disois, en me querellant, que je poussois l'incivilité trop loin, que je devois y donner des bornes un peu plus étroites; qu'il étoit tems enfin d'avoir quelque honnêteté. J'avoue que je sentois de grands combats entre le respect plein de tendresse que j'avois pour M. d'Andilly, & le desir que j'avois d'obéir ponctuellement à M. Manguelen. Pourquoi m'attirer un ridicule, disois-je en moi même, & enflammer contre moi un homme qui n'a qu'amour & affection pour moi? Jusqu'où faut-il que l'obéissance aille? N'être froid ni par nature ni par aversion, & cependant le contrefaire! Témoigner

 de

de l'indifférence pour une personne lorsque l'on sent tout le contraire! Cependant c'étoit là l'unique voie pour faire réussir ce que l'on vouloit. Je ne pouvois refroidir ce grand desir que M. d'Andilly avoit de moi qu'en lui témoignant le premier de la froideur. Il falloit d'abord prendre bien ses mesures, & se mettre en possession: c'étoit le moyen ensuite de fournir moins de sujets de dégoût. Si, après avoir été engagé une fois, il eût fallu rompre ensuite, ç'auroient été de grands repentirs après le feu des premieres amitiés. Je compris donc qu'il ne falloit pas se laisser aller à la bonté & à l'inclination, mais la conduire par la sagesse & par la crainte de Dieu.

Enfin lorsque depuis quelques jours ces pensées me rouloient dans l'esprit, & me déchiroient le cœur, je trouvai en mon chemin M. d'Andilly face à face, sur le degré, sans que je pusse l'éviter ni me détourner de lui. Aussi-tôt je crus être mort. Je lui fis une profonde reverence. „Il n'y a donc „ que vous de toute la maison qu'on ne verra „ point, me dit-il? Je croyois que vous seriez le „ premier à me venir voir, & il n'y a que vous „ que je n'aye point encore vu. Etes-vous fâché „ de me voir ici? Voulez-vous que je m'en retour- „ ne?" Je me contraignis étrangement alors pour observer ce que l'on m'avoit recommandé. Je fis le décontenancé. Le chapeau adroitement m'échappa de la main. J'avois les yeux ouverts sans rien voir. Il me parloit: je ne répondois point. Je faisois un *brouillamini.* J'étois sur la reserve. Je faisois choix de mes mots, & cela paroissoit assez naturel & sans étude. Enfin je lui parlai de telle sorte qu'il pouvoit croire très raisonnablement de moi que j'étois échappé à la folie, & que j'en avois été bien près. Il fut surpris de voir le plus incomplaisant & le plus impoli garçon du monde, plus riche en galimatias qu'en

qu'en complimens, & à qui la niaiserie sembloit être tombée en partage. M. d'Andilly me regardoit & ne comprenoit pas que je fusse devenu stupide à Port-Royal; car il ne s'appercevoit pas de ma malice & ne s'en prenoit qu'à mon peu d'esprit. Il s'en alla très mécontent de moi, & je lui fis une grande reverence. „Je viens „ de voir, dit-il à quelqu'un qu'il rencontra, ce „ que je n'aurois jamais cru. Peut-on avoir l'esprit „ si changeant ou si changé? J'avois souhaitté ce „ garçon pour sa main: son incivilité me rebute. „ La tête lui a tourné depuis qu'il est solitaire. Il a „ la main bonne, mais son esprit ne l'est gueres."

Pour moi que M. d'Andilly avoit rendu muet, je recouvrai la parole dès qu'il se fut retiré. Je répandis mon cœur devant vous, mon Dieu, de qui dépendoient alors tous ses mouvemens, & qui teniez ma langue captive. Vous me secourutes alors. Vous qui rendez les langues des enfans éloquentes lorsqu'il vous plaît, vous rendites la mienne muette & beguayante. Il est plus aisé de tourner un compliment que de bien regler son esprit, & de donner un beau tour à la langue qu'à son cœur. Je vous suis obligé de ce que vous daignâtes me tirer de cet embarras, où je ne pouvois obéir à la personne qui me tenoit votre place sans déplaire à un des vos bons serviteurs. Je me faisois violence pour me soumettre à vos ordres, & je faisois violence en même tems à la bonté de M. d'Andilly qui, étant si porté de lui même à aimer tout le monde, étoit comme forcé malgré lui par ma conduite à ne point m'aimer. Que les hommes sont aveugles dans leurs jugemens, parce qu'ils ne connoissent point le fond des cœurs! Si M. d'Andilly eût connu le mien il m'auroit aimé. Loin de se plaindre de moi il m'en auroit estimé davantage, & m'auroit plaint en voyant quelle violence je souffrois à

son sujet. Aussi quelque douleur que je sentisse taciment au fond de mon cœur, à l'occasion de cette petite intrigue, vous savez, mon Dieu, que la joie de vous obéir surnageoit à tout, & que le plaisir que j'en ressentois m'en ôtoit presque toute la peine. Je repasse volontiers ce jour là dans mon esprit, & m'étends peut-être trop sur un sujet de rien. Mais vous, mon Dieu, qui voyez les effets & les suites dans les causes, vous savez mieux que personne de quelle importance étoit pour toute ma vie la démarche que l'on me faisoit faire alors. Il n'y auroit plus eu de retour pour moi. Il falloit une folie apparente pour me faire tomber entre les mains du plus sage de tous les hommes, je veux dire de M. de Saci. Le manque de sagesse a été pour moi une sagesse très avantageuse. Je vous avoue, mon Dieu, que jusqu'ici je n'y ai pas fait assez de reflexion. Tout mon cœur se répand en actions de graces, en admirant les enchainemens de votre providence sur moi. Vous veniez de vous servir de M. Hillerin pour me tirer de Paris & du monde, par le grand amour que vous lui donnâtes pour moi. M'ayant mené à son Prieuré de Poitou, il me remena à Port-Royal des champs, pour m'y placer auprès de M. d'Andilly. Et vous, mon Dieu, vous vous servez aussi-tôt de M. Manguelen pour m'empêcher d'entrer dans cette place, afin de me conduire insensiblement dans les mains de M. de Saci. Par tout, mon Dieu, je n'ai été qu'un enfant. Par tout c'est vous seul qui avez conduit les choses: je ne puis m'y attribuer aucune part. Quelle part mon enfance pouvoit-elle prendre à tout cela? Mon Dieu il falloit tant de ressorts pour manier toute cette affaire, qu'il faudroit que je fusse aveugle pour ne pas voir qu'il n'y avoit que vous qui pussiez les faire jouer. Pardonnez-moi, mon Dieu, mon

mon ingratitude, & le peu de reconnoissance que j'en ai eu jusqu'ici. Vous êtes témoin, mon Dieu, que je ne m'applique dans ce petit Ouvrage qu'à faire que le souvenir de vos misericordes passées m'anime à vous aimer de plus en plus. C'est la grace que je vous demande en repassant devant vous ce petit endroit de ma vie.

Mais me permettrez-vous, mon Dieu, en parlant de ma simplicité d'alors, de rappeller aussi dans ma memoire l'un de vos bons serviteurs, qui étoit dans le même endroit que moi? Il se nommoit André Bayon, jeune homme de bonne famille de Lorraine. Il s'étoit mêlé de chirurgie dans le monde, mais le Livre *de la fréquente communion* le fit penser à vous. Il s'addressa à M. Singlin qui l'envoya à M Manguelen. Comme il étoit toujours gai, & que j'étois assez de cette humeur, je l'aimois & avois lié avec lui de grandes conversations. Je lui demandai un jour à quelle exposition étoit la fenêtre de sa chambre. Il ne me répondit qu'en riant, & il me dit qu'il n'y avoit pas encore pris garde. Y a-t-il longtems que vous y êtes, lui dis-je? Il me répondit avec ce feu & cette vivacité qui lui étoit si ordinaire, qu'il y avoit deux ou trois ans. Eh quoi, lui dis-je, depuis deux ou trois ans vous ne savez pas encore à quel soleil votre chambre est exposée? „ Je n'y ai pas encore pris garde, dit- „ il; qu'est-ce que cela importe? Il n'est pas „ honteux de ne savoir pas cela. Si on me par- „ loit de prier Dieu ou de ne savoir pas dire „ mon breviaire, j'y serois plus sensible; mais „ pour le lever ou le coucher du soleil, cela „ m'est fort indifferent. Quand vous dites donc *à solis ortu usque ad occasum laudabile nomen Domini*, lui dis-je, qu'entendez-vous? „J'entends, „ dit-il tout d'un coup, & plutôt que je n'eus „ achevé la demande, qu'on doit louer Dieu.

 „ depuis

„ depuis le matin juſqu'au ſoir. A quoi bon „ s'arrêter à conſidérer où eſt le lever & le coucher du ſoleil? C'eſt un pareſſeux, quoiqu'on „ diſe qu'il coure comme un géant. Il eſt depuis le matin juſqu'au ſoir à aller depuis l'orient juſqu'à l'occident, & mon eſprit d'un „ clin d'œil & en un moment fait le voyage. J'ai „ bien d'autres choſes à conſidérer que ſa courſe, que ſa lumiere, ni où il ſe couche, ni où il „ ſe leve. La rapidité de ma penſée ſe mocque „ de lui : laiſſons-le là."

Il me ſurprit, je l'avoue, & j'admirai l'eſprit caché ſous ſa ſimplicité apparente. Avec cela il étoit extrêmement humble, & ſa profonde humilité le portoit à ſe rabaiſſer à tous momens. Il étoit ingénieux à trouver les occaſions de rendre avec joie à toutes les perſonnes les ſervices les plus bas & les plus humbles. Cependant ſous cette ſimplicité, l'expérience a fait voir dans la ſuite qu'il y avoit une grande ſolidité. Lorſque des violences étrangeres l'obligerent à ſortir de Port-Royal, il demeura avec une fermeté inebranlable dans ſes bonnes reſolutions. Il reſiſta aux preſſantes ſollicitations de Meſſieurs ſes parens, & entre autres aux violentes pourſuites du Pere Procureur des Jeſuites de S. Louis. Ces bons Peres l'aimoient beaucoup, & ne ſouffroient qu'avec peine de le voir à Port-Royal, qui commençoit déja d'être bien noir dans leur eſprit. Leur Procureur fit tout ce qu'il put pour tâcher de l'humaniſer un peu. Il tâcha d'adoucir cette humeur farouche & impolie qu'il croyoit que ce deſert lui avoit donnée. Il lui conſeilla de voir le monde & de ſe civiliſer. Il lui conſeilla même de voir les tripots & les lieux de divertiſſement. Il lui repreſenta que c'étoit une folie d'embraſſer la vie agreſte & ſauvage qu'il avoit voulu embraſſer, & que puiſque l'on

étoit

étoit homme & non pas Ange, il falloit vivre avec les hommes. Mais vous fermâtes, ô mon Dieu, l'oreille de votre serviteur à tous ces discours. Vous lui fîtes rejetter le sifflement du serpent qui lui parloit par le bon Pere, quoique celui-ci ne s'en apperçût pas. Mais comme il avoit écrit avec force au pere de cet innocent jeune homme, afin qu'il le rappellât en son pays, il fallut céder à la violence. Il s'en alla trouver Monsieur son pere. Sa premiere regle, lorsqu'il fut là, fut de ne point retourner à son emploi de Chirurgien, qu'on vouloit lui faire exercer avec honneur dans sa ville. M. Singlin & M. le Maitre, disoit-il à ceux qui le pressoient là-dessus, m'ont dit que cet emploi étoit dangereux : je n'ai garde de rien faire contre leur avis. Il n'eut pas de peine en vivant avec autant de sagesse qu'il faisoit, à effacer de l'esprit de Monsieur son pere les mauvaises impressions que le Jesuite y avoit faites.

Ayant été là quelque tems, & voyant que l'Ordre du Reverend Pere de Matincourt étoit fort celebre dans ce pays là, il s'y retira pour quatre raisons qu'il communiqua à M. le Maitre, qu'il regardoit toujours de loin comme étant son bon ami, & qui lui avoit long-tems servi de guide & de directeur. „Mon Livre, lui dit-il dans une
„ Lettre qu'il écrivit, est le Livre *de la frequente communion*. Je l'ai déja lu plusieurs fois, mais avec
„ une satisfaction toujours nouvelle. Je considére
„ là avec frayeur que, pour participer à nos re-
„ doutables misteres, il faut travailler à mener une
„ vie qui ait quelque rapport à celle des premiers
„ chrétiens qui se retiroient du monde, qui s'ai-
„ moient beaucoup, & qui n'avoient rien en pro-
„ pre. Je ne puis gueres cela que dans une com-
„ munauté religieuse. M. Singlin m'a dit que c'é-
„ toit une bonne vocation à la vie religieuse, que
„ de se sentir redevable à la justice de Dieu, pour

„ ses offenses, & de s'y retirer afin d'expier ses „ fautes. J'ai aussi beaucoup retenu ce que j'ai appris de M. de S. Cyran, que quand on a perdu „ l'innocence de son batême, un des moyens les „ plus faciles de la recouvrer, est de tâcher de la „ conserver dans les petits enfans, par de bonnes „ instructions & de bons exemples; & c'est là „ mon emploi dans notre Institut. Ce qui m'a déterminé à entrer dans l'Ordre où je suis, dit-il „ encore à M. le Maitre, c'est que j'ai appris de „ vous-même qu'il faisoit bon entrer dans une Religion lorsqu'elle commençoit à fleurir, ou par „ son premier établissement, ou par sa reforme; „ parce que l'Esprit de Dieu étant encore comme „ bouillant dans ceux qui en sont les auteurs, il se „ communique plus aisément dans ceux qui en approchent. Voilà ce qui me détermine à la vie „ que j'embrasse dans une province desolée de „ guerres, où j'ai le bonheur de répandre quelques „ connoissances des vérités que j'ai apprises de personnes d'un si grand mérite, quoique je me retienne, non par crainte, car j'exposerois mille fois „ ma vie pour en imprimer le respect dans les „ peuples, mais parce que je sai qu'il ne faut rien „ faire en cela que lorsque Dieu nous y engage."

Ainsi ce bon Religieux prit pour devise ces deux mots, *la pénitence* & *la solitude*, & il les marquoit même à la tête de toutes les Lettres qu'il écrivoit à M. le Maitre. On n'a jamais vu un si grand fond de reconnoissance des obligations qu'il avoit à ceux qui l'avoient éclairé des lumieres de la vérité, qu'il alla porter dans les pays étrangers. Cela retraçoit quelque chose de ce qui arriva autrefois dans l'établissement de l'Eglise, dont les ennemis chassoient les chrétiens qui alloient ensuite publier par tout la foi. On retiroit de même ces solitaires de leur bienheureuse retraite, & ils alloient ensuite répandre de tou-

tes parts ce qu'ils avoient appris de cette ſainte maiſon. Sur quoi M. le Maitre diſoit agréablement & avec ſon feu ordinaire, voyant ces diſperſions, ce qui eſt dit dans les Maccabées, *Quæ gens ſpolia noſtra non hæreditavit?* Auſſi les Chanoines chez qui ce bon Pere ſe retira, ſe crurent obligés d'écrire à M. le Maitre, pour lui témoigner combien ils ſe ſentoient redevables de l'éducation de ce jeune homme; & ils lui dirent par Lettres, qu'on pouvoit juger de la ſainteté de Port-Royal, & de ceux qui y habitoient, par ce fond de crainte de Dieu qu'on y avoit imprimée dans l'eſprit de leur jeune confrere. M. le Maitre a toujours conſervé une grande union de charité avec ces Méſſieurs juſqu'à ſa mort, & leur a fait des preſens de Livres dont ils ſe ſont tenus infiniment plus obligés que s'il leur eût envoyé de grandes ſommes d'argent, comme ils le diſoient, quoiqu'ils fuſſent dans un pays fort pauvre. L'utilité qu'ils recevoient de ces Livres fit juger à M. le Maitre, & depuis à ces autres Meſſieurs, qui c'étoit une excellente charité de faire preſent de bons Livres aux Religieux pauvres. Ils la pratiquoient parfaitement eux-mêmes, & portoient auſſi les autres à la pratiquer.

Je repaſſe ainſi devant vous, mon Dieu, dans la joie de mon cœur & avec beaucoup d'édification, les premiers ſolitaires qui étoient à Port-Royal, lorſque M. Manguelen y étoit. Et puis-je oublier un de vos bons ſerviteurs, M. Pallu, qui cachoit un très grand fond de mérite, de vertu & de ſcience, ſous un exterieur fort négligé, & ſous un fort petit corps. Il étoit Médecin de M. le Comte de Soiſſons, & il étoit préſent avec lui, lorſque, la bataille gagnée*, il reçut d'une main inviſible le coup qui le renver-

* Battaille de la Marſée ou de Sedan; le 6. Juillet 1641.

sa roide mort. Cet évenement qui surprit si fort toute la France toucha extrêmement M. Pallu, & après la mort de son maître, il n'en voulut plus à l'avenir servir d'autre que Dieu. Il resolut de sacrifier de reste de ses jours à la pénitence, & ayant oui parler de Port-Royal, il borna toute son ambition à y être reçu comme Médecin des pénitens, & comme pénitent lui-même. Il y fit bâtir un petit logis, mais bien troussé, qui a depuis été appellé le petit Pallu, & à cause de la petitesse bien juste & bien ramassée de ses appartemens, & à cause de la taille de son maître qui avoit tout petit, excepté l'esprit: petit corps, petit logis, petit cheval, mais tout bien pris, tout bien proportionné & bien agréable. Mon Dieu, qui n'eût pas aimé ce bon solitaire! On avoit presque de la joie de tomber malade, afin d'avoir le plaisir de jouir de ses entretiens; car on le desiroit encore plus sans comparaison pour l'agrément de ses conversations que pour l'utilité de ses ordonnances. La douceur des unes faisoit encore plus de bien que la sagesse des autres; car il n'avoit rien de ce ton décisif & impérieux qu'ont d'ordinaire les Medecins en visitant les malades.

Vous savez aussi, mon Dieu, combien me revient souvent dans l'esprit l'idée d'un de vos bons serviteurs qui étoit des plus anciens habitans de ce desert. C'étoit un Gentilhomme Anglois, qu'on appelloit M. François. Il étoit fort grand de taille. Il avoit la mine un peu étrangere & quelque ferocité dans le visage. Il travailloit au jardin, & je me souviens qu'en le regardant à son ouvrage, comme on parloit d'une grande bête enragée qui faisoit de grands dégats, je lui demandai: Que feriez-vous, Monsieur, si vous la voyiez maintenant entrer dans votre jardin? *Je lui fourrerois mon bêche dans son gueule*, me dit-il d'un air resolu qui marquoit

quoit assez qu'il l'auroit fait. J'avoue que cela me fit rire, & m'est toujours demeuré dans l'esprit. J'ouvrois les yeux pour tâcher de voir dans ses habits quelque marque de sa noblesse, mais je ne les avois pas encore assez éclairés pour découvrir une grandeur interieure sous cette bassesse apparente. Il s'offrit ensuite de bon cœur de faire la cuisine, & l'on pouvoit dire de lui avec S. Paulin que, dans un ministere qui de soi est tout charnel, il ne laissoit pas d'être spirituel. Quoique sa faveur & son grand amour pour Dieu & pour ses freres le fit extrêmement réussir dans cet emploi, néanmoins on peut dire que la douceur de sa charité toujours uniforme étoit assurément le meilleur assaisonnement de ses viandes. M. de Sericourt le demanda comme un tresor, quand il fallut quitter Port-Royal.

Plus j'avançois en âge & en connoissances, plus je voyois venir de monde dans ce desert. Je contemplois avec une admiration toujours nouvelle ces personnes choisies de Dieu de toute éternité, que le secret instinct de son esprit y faisoit venir. La grace étoit l'étoile qui les conduisoit avec joie. Des hommes de toute sorte de pays, de toute sorte de provinces, & de toute sorte de royaumes venoient, par des routes inconnues & sans se donner le mot, se rendre dans le même endroit; & Dieu qui leur avoit écrit ce desir dans le cœur, imprimoit aussi dans ceux qui y habitoient le desir de les y recevoir. Dieu faisoit tout lui seul. Il étoit la colomne qui les conduisoit dans ce desert, la voie qui les y menoit, le guide qui les y faisoit arriver, la main qui les y soutenoit, le bras puissant qui les y retenoit par la douceur d'une manne celeste. Il ne leur ôtoit pas leurs plaisirs, mais les y changeoit. On les voyoit se rendre comme de nouveaux disciples dans cette école de pénitence, y ap-

apprendre une langue qui jusques-là leur avoit été inconnue ; y vivre d'une maniere dont ils avoient peu d'exemples ; renoncer aux biens de ce monde, non comme ceux qui le font en apparence, mais très véritablement ; faire passer le changement de leur cœur jusqu'au changement de leur vivre & de leurs vêtemens qui étoient pauvres, mais d'une pauvreté qui ne ressembloit pas à celle des personnes religieuses qui est devenue honorable, & dont le sac & le froc sont plus reverés que l'écarlate & la soie. Toutes ces personnes paroissoient bien persuadées que depuis que Dieu a fait cesser les occasions du martyre, & que les chrétiens ne se font plus des roues & des chevalets où on les tourmentoit, comme autant d'échelles pour monter au ciel, il ne restoit plus maintenant qu'à le ravir par la pénitence.

Graces à votre misericorde, mon Dieu, vous avez fait voir clairement combien vous veillez sur votre Eglise. Vous avez fait dans ce siecle ce que vous avez fait dans les précedens, où vous avez suscité de tems en tems des personnes animées de votre esprit, qui prêchoient la pénitence par tout leur exemple. Cette vertu n'étoit presque plus en usage. Les personnes du clergé l'ignoroient presque autant que les laïques, & tout le monde se laissoit endormir dans une vie molle. Mais pour réveiller les hommes de cet assoupissement, vous faites paroître des personnes de l'un & de l'autre sexe, qui sonnent tacitement de la trompette & qui, sans faire de bruit au dehors, ne laissent pas de faire sortir de leur retraite, par leurs secrets gémissemens, une voix plus puissante que celle des prédicateurs. Vous choisissez pour faire ce renouvellement dans votre Eglise des personnes qui, par leur naissance, par leur delicatesse, par leur innocence, par les dons de la grace & de la nature,

par

par le brillant de l'esprit, par la force de l'éloquence, par les avantages qu'ils pouvoient attendre dans le monde, étouffoient par avance tous les vains prétextes des lâches qui avoient peine à les suivre. Aussi, mon Dieu, vous avez ouvert par eux à beaucoup des personnes les yeux & le cœur; & vous avez dès ce monde recompensé leurs travaux, parce qu'ils ont vu le fruit que, comme des grains de froment morts dans le sein de la terre, ils produisoient par les bénédictions de votre grace. Ils voyoient des personnes touchées de votre esprit saint venir se refugier entre leurs bras, pour apprendre d'eux à pratiquer la pénitence, non pas selon la coutume du monde qui ne la connoit presque pas, mais selon l'idée solide que vous en aviez formée dans ces ames généreuses, qui s'élevoient au dessus de la foiblesse des hommes.

Avec quel étonnement ai-je vu arriver là des personnes de naissance, & ne rougir point d'y paroître aussi-tôt dans un état pauvre, & de s'y exercer dans les ouvrages laborieux? Ils changeoient tout d'un coup, comme dit Isaïe, les épées en bêches, & leurs armes en rateaux. Ils accoutumoient leur mains delicates à labourer la terre; & en travaillant comme des jardiniers, ils en prenoient les véritables habits. Je les voyois avec de petits juste-au-corps de toile, ou d'autre étoffe qui ne valoit pas mieux. Ils étoient comme de véritables paysans, sans avoir rien qui les distinguât, que leur air qui les trahissoit, & le silence plein de piété avec lequel ils s'appliquoient à leurs travaux. Cependant ces bienheureux jardiniers fouloient aux pieds toutes les considérations humaines. Ils rassuroient leur front contre les jugemens que l'on pouvoit faire d'eux, & ils pouvoient répondre comme S. Paulin, à ceux qui les avoient accusés de folie, pour avoit preferé un petit jardin qu'ils cultivoient, à de gran-

grandes terres: *Ce n'est point ce jardin mais le Paradis que je prefere à ces terres que j'ai quittées.*

Ce que je trouvois d'admirable dans ces Messieurs, c'est qu'encore que leur exemple eût tant de force sur ceux qui les venoient trouver, ce n'étoit pas à cela néanmoins qu'ils vouloient que l'on s'arrêtât. Ils vouloient que la vertu de ceux qui venoient à eux fût fondée sur la pierre ferme de l'Evangile, & non sur des inductions humaines. Ils vouloient qu'on écoutât Jesus-Christ & sa parole sacrée. C'est, disoient-ils, au maître qui parle à qui il faut principalement prêter l'oreille, & non à ses serviteurs qui tâchent de lui obéir. Le commandement qu'il fait de faire pénitence est toujours de soi un commandement auquel nous devons nous soumettre. Que les hommes y obéissent ou qu'ils n'y obéissent pas, il subsiste & il subsistera toujours dans toute sa force; & quand nul homme ne nous donneroit l'exemple de faire pénitence, la parole de Jesus-Christ, dont l'autorité ne dépend point des hommes ni de leur caprice, nous obligeroit toujours à la faire.

C'étoit donc ainsi, mon Dieu, que pendant que le monde s'efforçoit de faire passer ces bienheureux solitaires pour vos ennemis & ceux de votre Eglise, vous faisiez voir combien vous les regardiez comme vos amis, en leur faisant dès ce monde le plus grand present que vous leur pussiez faire. Car connoissant comme vous le faisiez, que ce n'étoit point les richesses périssables qu'ils desiroient de vous, qu'ils vous les auroient rendues si vous leur en aviez donné, qu'ils n'avoient, ni pour leurs personnes, ni pour ceux qui venoient se donner à eux, ni pour ceux qu'ils voyoient, aucune vue temporelle, & qu'ils pouvoient vous dire: *Donnez moi les ames & disposez du reste comme il vous plaira*; vous recom-

pensiez le fond de leur charité en les rendant peres d'autres solitaires. Vous faisiez que d'autres, étant convertis par leur exemple, devenoient les compagnons de leurs travaux, & les héritiers de la vertu dans laquelle ils s'efforçoient de les rendre parfaits, pour être dignes de paroître devant vous. Ces ames cachées que vous teniez en reserve dans le secret impénétrable de votre prescience, étant conduites par les secrets ressorts de votre esprit, venoient se donner à vous dans le moment que vous aviez marqué par vos decrets éternels; & comme d'un coup de sifflet, vous les faisiez venir de tous les endroits de la France, se jetter entre les bras de vos serviteurs. Ainsi par un heureux renversement de votre grace, pendant que le monde travailloit à les détruire & à les anéantir, vous les multiplyiez au contraire de plus en plus, retraçant en eux à vue d'oeil ce que vous fites autrefois dans l'Eglise en faveur de votre peuple.

Je m'arrêterai donc à parler de cette multiplication des solitaires de Port-Royal. Elle me paroissoit avoir quelque chose de singulier & de rare. Je sai qu'on voit assez ordinairement dans le monde des maisons de Religieux & de Religieuses qui sont, pour ainsi dire, dans le grand regne & dans l'éclat, & qui emportent tous ceux qui ont quelque pensée de Dieu & de leur salut. Mais c'étoit ici une chose toute differente. Au lieu de la stabilité que l'on trouve dans ces maisons si fameuses, on ne trouvoit ici que des agitations & des instabilités qui pouvoient donner de la peine en quittant tout. On sait qu'on ne manquera de rien dans ces maisons; mais ici on se séparoit de tout comme si on eût été sûr de demeurer toujours dans ce desert; & cependant on se voyoit tous les jours à la veille d'en être chassé. Ces autres maisons donnent de la gloire à ceux

ceux qui y entrent, & ici il n'y avoit que de la honte selon le monde. En se donnant à ces Messieurs, on partageoit en même tems leurs opprobres.

Il paroit bien, mon Dieu, que ceux dont vous aviez touché le cœur pour venir à cette maison, étoient bien persuadés en y entrant, qu'ils y trouveroient, non ce venin caché dont parloient tous leurs calomniateurs, mais ce tresor caché dont parle l'Evangile; puisque pour y demeurer paisiblement, ils se defaisoient de bon cœur de ce qu'ils avoient de bien. Ceux qui avoient des charges les quittoient. Ceux qui avoient des bénéfices y renonçoient. Ils se dépouilloient de tout, sans se reserver rien pour l'avenir; & ce qui est bien remarquable, ils se dépouilloient ainsi pour se rendre dans un azile d'où un coup de vent pouvoit les chasser, sans qu'ils eussent ensuite aucune retraite. Cependant il semble que plus les persécutions croissoient, plus ils souhaittoient d'y venir prendre part; & que dans la déroute des choses qu'ils sembloient ne pouvoir fuir, ils ne craignoient rien tant que de se reserver quelque porte de derriere en cas d'allarme. C'étoient leurs termes, dont cent fois ils m'ont fait rire.

O prudence de la chair! Que tu étois bien loin de ce lieu, pour faire place à la prudence de la foi, à cette foi qui ne craint point la faim, comme disent les Peres, & qui se décharge de tout sur Dieu seul! Mais il est vrai, ô mon Dieu, que vous n'avez manqué à personne. Nul ne s'est trouvé entre eux qui ait regreté de vous suivre lorsque vous l'appelliez en ce lieu. Leur unique crainte n'étoit que d'en sortir, & quoiqu'il arrivât ils étoient resolus de ne plus retourner au monde, & de ne s'exposer point de nouveau à des flammes dont ils avoient déja senti les étincelles. Je vous avoue, mon Dieu, qu'en rappel-

pellant tout cela dans mon esprit, je ne puis assez vous bénir de la foi & du courage que vous avez donné à ces humbles pénitens. Car ce n'étoit pas par stupidité qu'ils agissoient de la sorte. Ils voyoient fort bien les orages se former de jour en jour. Ils entendoient fort bien les tonnerres gronder de tous côtés sur leurs têtes, mais ils ne s'en épouvantoient pas. Leur resolution demeuroit toujours fixe, de ne plus retourner dans le monde.

Dans une rencontre semblable, plusieurs Religieux peut-être & plusieurs Religieuses même, auroient cru qu'il y avoit de la sagesse à prendre quelques mesures. Elles se seroient crues assez déchargées devant Dieu de leurs vœux de stabilité. Elles n'auroient peut-être pas été trop fâchées de la nécessité où elles se seroient vues de retourner chez leurs proches. Elles s'en seroient fait même une espece de mérite devant Dieu, & auroient parlé de cet engagement comme d'un grand sacrifice à faire. Mais ces humbles solitaires ne balançoient point là-dessus. Ils ne voyoient que deux partis à prendre, sans avoir aucune autre vue : l'un de demeurer paisiblement dans leur solitude, & d'y cultiver leurs arbres & leurs choux, si on le leur permettoit : l'autre de prier Dieu de les y faire mourir comme dans un champ de bataille, si la dureté des hommes les vouloit pousser à bout. Dans cette resolution ils élevoient leur cœur au dessus de toute la faveur des hommes. Ils voyoient leurs menaces, & elles ne les épouvantoient point. Les persécuteurs voloient autour de leur maison, & faisoient à leurs yeux des exécutions tragiques ; & eux tenant les yeux & les mains étendues vers le ciel, n'opposoient point d'autre prévoyance à leur future desolation, que leurs instantes prieres. La mort qui seule pouvoit les delivrer de leur dechirement de cœur, ne leur paroissoit avoir rien de ter-

terrible. Ils mouroient tous les jours de desir, & ils regardoient avec joie ce dernier azile qui les déroboit à la violence des hommes, ou plutôt des démons qui se servoient des hommes pour leur enlever ce petit coin de terre où ils ne demandoient qu'à se cacher. Dieu dans la suite exauça vos desirs secrets, ames saintes. On vous vit en un moment hors des mains que vous apprehendiez, & des périls qui vous faisoient trembler. Les nouvelles nous venoient tous les jours que quelqu'un de ces solitaires étoit mort. On n'en avoit pas plutôt pleuré un, qu'il falloit verser des larmes sur l'autre. Ainsi M. de la Riviere, M. Bouilli, M. des Fossés, M. Moreau & d'autres, firent à Dieu consécutivement & en très peu de jours (en Mars & Avril 1668.) le sacrifice de leur vie qu'ils lui avoient cent fois immolée par avance, & couronnerent par une mort pleine de paix une vie déchirée par de cruelles agitations, qui avoient toujours été comme l'éguillon de leur pénitence, ou plutôt qui avoient été la plus rude & la plus pénible de leurs pénitences.

Je vous avoue, mes vénérables freres, qu'encore que j'aye eu compassion de vos peines, moi qui avois le bonheur d'avoir part alors à vos afflictions, si j'eusse eu l'esprit d'entrer dans les sentimens de votre cœur, je vous aurois plaints bien moins que je ne faisois; & que plutôt j'aurois porté envie à votre bonheur. Car en quelle misere nous avez-vous laissés survivre, & combien de fois depuis avons-nous béni votre mort? Mon cœur est fortement attaché à vous. Jettez du repos où vous êtes des regards favorables sur celui qui avoit le bonheur autrefois d'être votre confrere, mais qui ne se regarde maintenant que comme votre très humble serviteur. Si je vous ai plaint dans vos afflictions, plaignez-moi dans

la paix où je suis, que vous auriez apprehendée plus que toutes vos traverses. Je ne vous pleure plus: je me pleure moi-même. Je prie Dieu qu'il me rende la vie aussi pénible à souffrir qu'elle vous le paroissoit, & qu'il me fasse la grace de soupirer autant après la mort que vous avez jetté de soupirs en la desirant. Qu'au moins, mon Dieu, la paix presente ne me ramolisse pas. J'avoue que les tems de persécution d'autrefois avoient quelque chose qui me reveilloit, & j'ai eu le bonheur en beaucoup de rencontres de m'offrir à vous en sacrifice, dans l'attente humble & paisible de tout ce qu'il vous plairoit qui m'arrivât. Mais le feu de votre amour qui étoit alors un peu plus vif, étant excité par les vents qui souffloient de toute part, doit-il s'éteindre maintenant qu'ils ne soufflent plus? Quoi! faut-il qu'il y ait toujours des ennemis de Dieu & de sa vérité, afin que je l'aime? Mon Dieu, faites-moi comprendre que vous attendez de moi au contraire plus de respect & de reconnoissance dans la paix presente dont vous me faites jouir, que dans ces tems de tumulte; & que nous vous devons d'autant plus d'amour, que vous permettez moins aux méchans de nous affliger.

Je ne sai où je me laisse aller, mon Dieu, mais je sens qu'en rappellant dans mon esprit le souvenir de vos fideles serviteurs, je suis tout couvert de confusion, & que je les regarde comme des personnes qui par leur grande ferveur me reprochent ma négligence. J'éprouve en moi ce que disoit Job, (XLII. 6.) & je comprends combien je suis coupable & combien j'attire sur moi votre colere en négligeant de profiter, comme ils ont fait, d'un tems favorable que vous nous accordez pour faire pénitence. Toute leur vie me revient dans l'esprit, & me reproche la mienne. Leur pureté me fait voir toute ma

ſaleté, & en me comparant avec eux, je me ſouviens toujours de cette parole, *Sordibus intinges me, & abominabuntur me veſtimenta mea.* [Job IX 13.] Je me mépriſe & ai horreur de moi-même. Si je m'excuſe ſur ma vieilleſſe, n'ai-je pas vu parmi ces ſerviteurs de Dieu des perſonnes encore plus âgées, qui ne penſoient qu'ils étoient vieux que pour prendre de leur vieilleſſe même un renouvellement de courage, & qui redoubloient leur ferveur en courant à meſure qu'ils approchoient de la fin de leur courſe? N'eſt ce pas au contraire l'approche de ma mort qui, à leur imitation, devroit m'exciter à ſortir de ma tiedeur, & à quitter tant de defauts qui ne font que me ſalir; pendant qu'à l'âge où je ſuis, je ne devrois penſer qu'à me purifier de plus en plus pour me mettre un peu en état de paroître devant vous?

Quel remede donc puis-je eſpérer à mes maux, ſi ce qui devroit m'aider à m'en retirer, ne ſert qu'à m'y plonger davantage? ſi n'ayant que le ſouvenir de ces bienheureux ſolitaires, je n'en ai pas la vertu? Je ſuis toujours preſent avec eux de la penſée & du cœur, mais j'en ſuis très éloigné de conduite. Que ne ſuis-je en état de pouvoir augmenter leur joie, ô mon Dieu, comme étant un de ceux que vous leur avez donnés? Mais l'idée que j'ai de leur vie ſi parfaite me fait rougir, & je n'ai garde de leur faire l'injure de regarder comme une continuation d'une œuvre ſi ſainte une converſion auſſi imparfaite que la mienne, une vie ſi différente, & une conduite ſi diſproportionnée à celle qu'ils ont tenue.

Que moi, Seigneur, & s'il y en a encore qui me reſſemblent, c'eſt-à-dire, qui n'ayent pas fait l'uſage qu'ils devoient de la connoiſſance & de l'amitié de ces ſaints hommes, qui n'ayent pas marché aſſez fidelement ſur leurs traces, & qui dans la conſtruction de leur tabernacle interieur n'ayent

n'ayent pas imité avec assez de soin le modele qui leur a été montré sur la montagne, rentrent dans leur néant & ne les regardent que de loin comme n'étant pas dignes de s'approcher d'eux. Que cette union d'amour, & cette société fraternelle qu'ils ont bien voulu avoir, & avec moi & avec d'autres qui me ressemblent, n'empêchent pas qu'eux & moi ne voyions cette distance infinie qui est entre les uns & les autres. Que le cœur de ces saints hommes & leur amour les approchent de nous, mais que notre profond respect nous éloigne d'eux. Notre gloire est d'être unis avec eux, mais la grandeur de leur vertu demande qu'on les separe de ceux qui leur ressemblent si peu. Qu'ils se souviennent seulement de nous, ces bienheureux Saints. Que comme autrefois ils nous ont attirés à eux sur la terre, leur charité acheve leur ouvrage, & continue de nous attirer à eux dans le ciel. Que Dieu par sa misericorde ne permette pas que ces personnes qui ont eu tant de charité & de tendresse pour tout le monde, servent un jour de témoins & de juges pour nous condamner, parce que leurs exemples nous auroient été inutiles. Que ceux qui ne desiroient que le salut des autres en travaillant au leur propre, ne servent pas à notre ruine au lieu de servir à notre resurrection. Qu'ils nous excitent puissamment à répondre, dans le silence & avec une exacte fidelité, aux graces qu'il nous a faites par ces ames qu'il avoit prévenues de l'abondance de ses misericordes.

Les jugemens de Dieu sont terribles & impénétrables. Il fait quelquefois aux hommes des graces qui ne servent par leur faute qu'à les rendre plus coupables, & qui en auroient sauvé d'autres parce qu'ils en auroient fait un meilleur usage. Il fait à Corozaïn, à Bethsaïde & à Capharnaüm des miracles qui rendent ces villes plus inexcusables que Sodome & que Go-

morrhe, & qui auroient sauvé Tir & Sidon. Il semble que ces ames saintes, & si instruites, nous crient encore après leur mort, comme S. Paul : *Nous vous exhortons de ne pas recevoir la grace de Dieu en vain.* Comme il en sait le prix & la rareté, il vous en demandera un compte terrible. Vous voyez les secours qu'il vous a donnés, la connoissance que vous avez reçue de la vérité, la bonne conduite & les bons exemples que vous avez eus dans sa voie. Craignez d'être lâches & négligens, de peur d'être punis un jour d'une maniere proportionnée à l'abus de tant de graces. Il le fait même dès à présent par des tenebres inperceptibles, dont il frappe ceux qui n'ont pas assez ouvert les yeux à sa vérité; & peut-être que de leur vivant ils ne decouvriront pas ces tenebres, & que Dieu voyant qu'ils n'ont pas voulu ouvrir les yeux ni user de ces lumieres pour se connoîrre quand ils le pouvoient, il fera qu'ils porteront jusqu'au tribunal de sa justice cet aveuglement & cette impénitence, qu'ils auront entretenue volontairement au fond de leur cœur.

Voilà ce qui m'occupe tous les jours en pensant à ces bienheureux solitaires. Je ne puis les quitter de vue. Je leur parle & ils me parlent. Je ne m'ennuye point dans cet entretien. Je ne le trouve jamais long. Quelque étendu que j'aye pu être dans ce que je viens d'écrire, ce n'est rien en comparaison de ce que je repasse à ce sujet dans le secret de mes pensées.

Ce que j'admirois en moi-même dans ces bons serviteurs de Dieu, c'est que le nombre s'augmentoit tous les jours, & qu'on ne voyoit point arriver là néanmoins le mal que produit d'ordinaire la multiplication, qui est le relachement. Car on n'a qu'à ouvrir les yeux pour voir ce qui est arrivé tous les jours & de tout tems dans

l'Eglise en général, & ce qui arrive dans les maisons particulieres. Dès que le nombre y croît la vertu y diminue. Cette propagation qui étoit comme l'effet & la recompense de la vertu, a détruit la vertu même qui l'avoit produite. On n'a que trop d'exemples de ce que je dis. Le bonheur des maisons saintes combat en quelque sorte contre elles-mêmes. La multiplication des pierres vivantes qui les composent, devient en même tems la diminution de la discipline. La régularité y décroît quand le nombre de ceux qui devroient la soutenir s'augmente. Leurs prospérités visibles donnent un grand déchet à leurs graces invisibles; & la multitude des enfans, tue souvent la mere qui les a portés. Sa fécondité ne sert qu'à l'affoiblir, & à lui ôter la force qui arrêtoit le relachement. Souvent alors on voit des gens qui ont le visage voilé, qui portent le nom & l'habit de religion, mais qui n'en ont plus le mérite. Quand on commence d'être riche des biens de la terre, on devient pauvre de ceux du ciel. Ainsi une maison qui fleurissoit en sainteté depuis long-tems devient en même tems, & plus grande & plus petite qu'elle n'étoit: plus grande au dehors, plus foible au dedans: plus nombreuse & moins sainte.

C'est le desordre ordinaire que causent les multiplications & les agrandissemens dans les maisons religieuses, & c'est ce qu'on n'a point vu dans Port-Royal des champs. L'amour de la pauvreté a toujours été comme l'ame de la vertu qui y regnoit. Chaque nouveau sujet qui y entroit en reveilloit le desir par son exemple. On y faisoit revivre le bonheur de la primitive Eglise. On y voyoit refleurir cette sainte générosité dans tous ceux qui y embrassoient la pénitence, qui se privoient plus sévérement de l'usage des biens, que ceux qui se sont engagés solemnellement à le faire. Nul mem-

bre ne démentoit la beauté de tout le corps. L'amour de la pauvreté, de l'abjection, & de la pénitence, possedoit là tout le monde.

Quel étoit aussi, mon Dieu, leur amour pour cette retraite si enfoncée où vous les aviez mis comme dans le port? Combien en étoient-ils jaloux? Combien craignoient-ils qu'on ne les interrompît? Combien les visites leur étoient-elles insupportables? Mais n'ai-je pas vu cent fois que lorsqu'il survenoit en ce lieu quelque personne, ils fuyoient comme s'ils eussent vu un serpent? Combien auroient-ils souhaitté que le monde eût été aussi peu occupé d'eux qu'ils l'étoient peu du monde, & qu'ils eussent été également inconnus l'un à l'autre? Aussi ils avoient là l'exemple de Messieurs le Maitre, qui étoient des modeles achevés de toutes les vertus des solitaires. C'étoient eux qui animoient tout. C'étoient eux qui échauffoient tout de ce feu qui les bruloit. Chacun en étoit saintement effrayé. Avec des personnes si ferventes, on rougissoit d'être tiede.

L'on étoit dans un saint tremblement de la liberté pleine de douceur & de force avec laquelle ces peres des solitaires, pour ainsi dire, parloient à ceux qui venoient s'associer à eux. Ils leur representoient d'une maniere vive le malheur de leur engagement dans le monde. Ils les pressoient d'en sortir & de penser serieusement à leur salut. L'un avoit un bénéfice, l'autre un emploi, ou une charge; chacun quelque bien qui le retenoit dans le siecle. Il faut se defaire de cela, disoient-ils, & ils le disoient avec d'autant plus de liberté, qu'ils en avoient donné les premiers l'exèmple dans leurs personnes. Comme ils n'avoient pas voulu se tromper eux-mêmes ni se dissimuler le danger où ils étoient, en vivant dans le monde & comme les honnêtes gens du monde, la charité qui les rendoit tout ardens pour

le

le bien des autres les empêchoit aussi de leur dissimuler leurs périls. Ils donnoient ainsi un excellent modele de l'amitié chrétienne qui hait les flatteries, & qui porte les amis à se faire les violences nécessaires pour leur salut. Et parce qu'on ne trouve gueres de semblables amitiés dans le monde où tout est mol, tout est vain, tout est charnel, on étoit quelquefois surpris d'abord de voir des gens qui coupoient ainsi bras & jambes; qui ne consultoient ni la chair ni le sang dans ce qu'ils disoient; qui fermoient l'oreille aux raisons humaines, & aux excuses que suggeroit l'amour propre, toujours ingénieux à nous tromper; mais qui disoient nettement qu'il falloit se debarrasser de tout ce qui pouvoit nous nuire. Cependant après cette premiere surprise on ne pouvoit ensuite se lasser de leur rendre graces d'une liberté si sainte, & on leur avouoit qu'après Dieu on leur étoit obligé du salut.

Ainsi ils voyoient dans M. le Maitre un homme qui faisoit le premier ce qu'il leur disoit, qui avoit presque oublié qu'il étoit autrefois un homme de science & de littérature, & qui pouvoit dire comme S. Jerôme: „ Le travail des mains „ a rouillé mon éloquence. J'ai perdu ce qui „ me rendoit si celebre. L'amour des grandes „ choses m'a fait échapper les moindres." Il leur disoit souvent ce qui est rapporté de S. Bernard, & qu'on pouvoit lui appliquer à lui-même; que c'étoit une chose merveilleuse, qu'ayant reçu tant de graces pour la contemplation, il se donnât néanmoins si fort à ses travaux manuels. Mais il faut distinguer ce travail de celui des gens de journée; car s'il se donnoit tout entier au travail exterieur, il étoit aussi occupé tout entier à la contemplation, nourrissant dans l'un son ame par la pénitence, & entretenant dans l'autre sa piété par la méditation. Aussi dans son tra-

OXFORD TAYLOR

travail il prioit ou méditoit, & ses travaux exterieurs ne diminuoient point ses consolations interieures. Pour les jours de fête, ces bienheureux solitaires goutoient dans le repos de leur chambre & dans l'assiduité à l'Eglise les delices du Paradis. Leur joie y étoit toute spirituelle: la chair n'y avoit point de part. Ainsi Dieu faisoit voir en abrégé dans cette maison ce qu'il fait dans tous les siecles & dans toute son Eglise, c'est à-dire, qu'il fait des Saints dans toutes sortes de conditions, en toutes sortes d'âges, de toutes sortes de nations, & dans toutes sortes d'emplois.

Je puis rendre ce témoignage à cette maison pour qui j'ai & j'aurai toujours une vénération particuliere, que je n'y ai jamais vu personne dans quelque emploi que ce fût, que je n'en aye été édifié. J'admire la providence de Dieu, & la bonté qu'il avoit pour cette maison, de lui donner lui-même des jardiniers, des menuisiers, des serruriers, des vitriers, des cordonniers, & jusqu'à des portiers & des chartiers, remplissant lui-même par son propre soin les moindres places, comme il remplissoit les plus grandes, telles que celles de Médecin & de Chirurgien. Tout miserable que je suis, j'étois quelquefois bien aise de voir comme de mes yeux, que l'abondance de la rosée du ciel & de l'onction du S. Esprit s'étendoit jusqu'aux franges de la robe de Jesus-Christ, & que non seulement tout dégoutoit de parfums dans les premieres personnes, mais que même on y voyoit de jeunes enfans assis à la table du Seigneur, dans un aussi bel ordre que de jeunes plans d'oliviers: *Filii tui sicut novellæ olivarum in circuitu mensæ tuæ.*

Je voyois là s'accomplir ponctuellement ce que je lisois dans S. Jerôme, qui ordonne aux Religieux & aux solitaires d'être toujours occupés,

pour empêcher que le démon ne les tente dans l'oisiveté. J'y ai vu des personnes qui pratiquoient à la lettre cet autre avis que S. Jerôme donne, & qu'il dit avoir pratiqué lui-même, qui est d'apprendre les langues pour matter & domter l'esprit parfaitement, *ad edomandam mentem meam.* Il semble que S. Jerôme, en se dépeignant si bien lui-même, ait voulu faire le portrait de M. le Maitre, lorsque dans les commencemens de sa conversion il apprit l'Hebreu par le même esprit que ce Saint, & que sur la fin de sa vie il s'appliqua à étudier le Grec à fond.

Mais comment son exemple fut-il suivi d'un autre solitaire de ce lieu, d'un Gentilhomme qui quittant les armes demanda par grace qu'on le mît gardebois! Marchant dans les boues pendant tout le jour sans manger, il s'appliqua aux langues, pour joindre le travail de l'esprit à celui du corps. Il apprit ainsi le Grec, le Latin, l'Hebreu, l'Italien & l'Espagnol, ne lisant plus Sainte Therese qu'en sa propre langue, & traduisant parfaitement bien quelques-unes de ses Lettres qui n'avoient pas encore été traduites en François. Quelle application d'esprit ne falloit-il pas pour cela? Et comment en étoit-il capable avec des jeûnes si longs & si opiniâtres, & dans une vie si rude & si âpre? Il souffroit les plus grands froids avec un juste-au-corps fort simple, le ceignant seulement d'une corde qu'il serroit plus fort, lorsque le froid augmentoit. Je l'ai vu revenant des bois sur le soir, tout plein de crottes, se plonger en hiver les jambes, avec les bas & les souliers, dans un sceau d'eau, & les tourner long-tems pour en bien ôter la boue, & s'aller mettre ensuite à table; & puis après quelque tems se coucher de même tout chaussé & mouillé, & recommencer le lendemain sur nouveaux frais. Les gens de la campagne les plus durs n'au-

roient pas souffert sans peine ce qu'il souffroit. Ce Gentilhomme me fit rire lorsque, se faisant arracher à Paris une grosse dent, on l'enleva trois fois de terre sans qu'il sourcillât; ce qui surprit si fort l'Opérateur, qu'il dit: *Vous autres gens de la campagne, vous étes bien durs.*

Mais en parlant de tout ce monde qui venoit tous les jours se refugier à Port-Royal, je ne puis pas taire quelle étoit la cause de cette multitude de conversions, & qui faisoit ainsi germer tant de solitaires. C'étoient les prédications de M. Singlin. Ce pieux Ecclesiastique prêchoit souvent à Port-Royal de Paris & non ailleurs, parce que c'étoit le lieu où Dieu l'avoit engagé. Comme ce n'étoit ni par vanité ni par interêt qu'il prêchoit, ainsi que le font quelques prédicateurs, & qu'étant plein de l'Esprit de Dieu il desiroit véritablement d'imprimer les vérités saintes dans les cœurs, Dieu exauçant ses prieres & ses gémissemens continuels, répandoit visiblement sa bénédiction sur ses travaux. J'admirois souvent en moi-même, l'entendant prêcher, de quelle maniere Dieu répand ses dons sur les hommes, sans s'attcaher aux qualités naturelles qu'ils peuvent avoir. Qui de nous voyant à Port-Royal M. Arnauld, M. de Saci, & d'autres personnes si éloquentes, n'eût cru qu'on les devoit produire pour la prédication, eux qui avoient des talens exterieurs pour plaîre davantage aux hommes, & laisser dans le silence celui qui, comme Moyse, pouvoit dire qu'il n'avoit pas une grande facilité de parler, *impeditioris & tardioris linguæ sum.* Car tout le monde sait que M. Singlin avoit quelquefois un peu de peine à s'exprimer. Cependant Dieu renversa tous les jugemens des hommes. Il laissa ces hommes éloquens, & choisit au milieu d'eux, pour annoncer sa parole, celui qui y paroissoit le moins propre, afin qu'il

qu'il parût clairement que ce grand fruit que produisoient ses prédications venoit de Dieu seul, & non pas des hommes.

Ce prédicateur apostolique, avec sa sainte simplicité, faisoit des conversions admirables. Dieu a fait voir dans ce serviteur vraiment sage & fidele, qu'un prédicateur qu'il envoie & en qui il met sa parole, fait sans comperaison plus de fruit, quoique sans politesse & sans ornement de discours, que ceux qui n'ayant point sa mission, & ne la prenant que d'eux-mêmes & de leur propre hardiesse, ne mettent leur confiance que dans leurs talens naturels, dans une heureuse mémoire, & dans quelque facilité de parler. Quelle maison de Religieuses, ou quelle société aujourd'hui, s'ils avoient eu des hommes comme M. Arnauld, M. de Saci, & M. le Maitre, ne les auroient pas produits à la prédication, pour attirer de la gloire à leur maison, en risquant le salut de ceux qu'ils y sacrifieroient ? M. Singlin sait mieux que personne sa difficulté de parler : il en voit d'autres qu'il a en main qui ont la langue plus éloquente, & il craint de les mettre en sa place, quelque desir qu'il en eût, parce qu'il voit que Dieu ne les y appelle pas. Eux de leur côté, sans avoir de la jalousie de M. Singlin, au lieu de croire qu'ils s'acquitteroient mieux que lui de cet emploi, mettent au contraire leur joie à se rendre ses disciples, & aiment mieux qu'on entende sa voix dans l'Eglise, que d'y faire entendre la leur. Où a-t-on vu des gens d'un tel mérite, plus soumis à la disposition de Dieu, & moins mêler l'esprit humain dans leur conduite? C'est qu'ils étoient persuadés que chacun a son don de Dieu, & qu'il est dangereux de le vouloir servir dans le don d'un autre. Dieu, dans le corps de l'Eglise, fait que l'un est l'œil, l'autre la langue, l'autre l'oreille. Il en fait de savans, il en

 fait

fait de simples; & il vaut mieux, selon S. Jerôme, être humblement simple, que d'être orgueilleusement éloquent.

Cependant M. Singlin avec cette humble, mais sage & savante simplicité, ne laissoit pas de montrer à ses auditeurs le danger où l'on étoit en vivant dans le monde, de se conformer aux maximes & aux manieres du monde, & de se laisser aller à suivre la foule & entraîner par le torrent de la coutume. Il exhortoit continuellement ses auditeurs à veiller sur eux-mêmes en ce point, & à ne pas se faire illusion. Il avertissoit qu'il falloit témoigner ce que l'on étoit par ses œuvres & par le reglement de sa vie.

Le démon ne put souffrir plus long-tems une voix qui lui enlevoit tant de dépouilles, & qui dissipoit si clairement les tenebres dans lesquelles il retenoit les ames captives. Il souleva d'abord contre lui les personnes qui trouvoient dures les vérités qu'il annonçoit, & qui se flattant eux-mêmes d'une fausse paix qu'ils se promettoient, haïssoient tout ce qui la troubloit. Ses prédications paroissoient rudes: mais que faire à cela? On ne peut changer la nature des choses. La vérité ne peut être autrement prêchée. On ne peut aller au ciel que par une voie qui paroit dure & étroite. L'Evangile qui étoit la regle de ce saint homme, comme il doit être la nôtre, n'annonce rien que de pénible à la nature. Autant qu'il contient de préceptes, autant il trouve d'adversaires qui ne les peuvent souffrir. Les vicieux aiment mieux condamner la loi, que de se corriger eux-mêmes. Que doivent donc faire ceux à qui Dieu ordonne de parler? S'ils se taisent, leur silence offense Dieu. S'ils parlent, ils offensent les hommes.

Mais ce prédicateur apostolique prenoit pour lui la regle que les Apôtres prenoient pour eux-

mêmes, lorsqu'ils disoient aux Juifs : *Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.* L'Evangile que je prêche est saint : qu'on se convertisse, on ne le trouvera plus pénible. C'est la corruption du cœur qui le fait paroître amer. C'est dans notre propre malignité qu'est ce qui nous le fait haïr. Que les hommes changent leurs cœurs, & ils changeront de disposition envers l'Evangile. Mais des cœurs opiniâtres & endurcis dans le mal ne veulent point se rendre. Ils ne cherchoient qu'à étouffer une voix qui, comme un excellent miroir qui ne flatte point & qui ne dissimule rien, les montroit à eux-mêmes tels qu'ils étoient. Ceux particulierement qui étoient entrés d'eux-mêmes sans vocation de Dieu dans le ministere sacré, que ce prédicateur inflexible attaquoit le plus souvent, comme étant la plus grande plaie de l'Eglise, & la premiere & la principale source de nos maux, furent les premiers à sonner le tocsin & à exciter des murmures dans Paris. De plus ceux qui n'aimoient pas la maison de Port-Royal avoient peine à souffrir ce grand concours de monde aux prédications de M. Singlin ; & cette multitude de carosses qui y abordoient, donnoit quelque ombrage à des personnes qui étoient bien aises de paroître seules. Le démon qui les avoit toujours prêts dans sa main pour s'opposer par eux à tout bien solide, & pour combattre toute justice, leur fit prendre la resolution d'imposer enfin silence à cet homme qui les embarrassoit, & de lui faire interdire la chaire.

M. Singlin ayant prêché le jour de S. Augustin avec sa force ordinaire, mais en même tems avec sa sagesse accoutumée, & même avec encore plus de circonspection ce jour là que les autres, comme en prévoyant l'importance ; il se trouva dans ce grand concours de gens qui s'y étoit fait, des personnes qui étant venues là, non

par l'amour de la vérité, mais par un secret instinct du démon, seulement pour observer tous les discours du prédicateur, & pour épier toutes ses paroles, trouverent, plutôt dans le fond de leur malignité que dans l'innocence de la prédication de M. Singlin, quelque chose à reprendre. Donnant malicieusement un tour spécieux aux choses, ils déguiserent si bien la vérité, que M. l'Archevêque de Paris, qui étoit alors Messire Jean François de Gondi, sans examiner ni approfondir les choses, sans écouter celui qu'on accusoit devant lui, crut devoir promtement imposer silence à M. Singlin, afin de l'imposer en même tems à tous ces vacarmes, & à toutes les plaintes qu'on faisoit continuellement retentir dans son palais archiépiscopal. Ainsi cet oracle de la vérité devint muet pendant quelque tems: le démon voulant faire, tout d'un même coup par ses émissaires, que ceux qui étoient déja convertis fussent comme des enfans qui, sevrés du lait dont ils ont besoin, sont en danger de périr bientôt; & que les autres qui étoient encore dans les desseins de Dieu ne pussent venir dans le filet, puisqu'on le brisoit ce filet, & qu'on empêchoit ce sage pêcheur des ames de le jetter dans la mer.

Quel fut ce coup, mon Dieu, pour ces saintes Religieuses qui vous servoient si fidelement dans cette maison affligée? Combien le silence d'un seul homme fit-il élever de voix vers vous? Ces brebis innocentes mettoient leur joie à écouter la voix de leur pasteur. Ces saintes instructions étoient comme leurs paturages. Sentant au fond de leurs cœurs l'effet qu'elles y produisoient, elles les estimoient si fort qu'elles mettoient tous leurs soins à n'en rien perdre, jusques-là que, si la bienséance l'eût permis, elles auroient écrit ses Sermons mot à mot, à mesure qu'il

qu'il les prêchoit; mais leur grand desir cédoit à leur grande foi. Elles auroient craint en le faisant, de manquer de respect pour la parole de Dieu. Elles se contentoient d'y apporter une véritable attention, qui est celle du cœur, & le desir de la pratiquer : ce qui n'empêchoit pas néanmoins ensuite qu'elles ne missent par écrit, dans la simplicité de leurs cœurs, ce qui les avoit le plus touchées. Je ne marque ces circonstances que pour faire voir jusqu'à quel point ces saintes filles estimoient les prédications de M. Singlin, & combien elles craignoient de n'en pas faire un assez bon usage, se souvenant que ceux qui négligent la parole de Dieu seront plus punis que Sodome & Gomorrhe.

Aussi la Reverende Mere Angelique, qui voyoit par expérience le bien que ces prédications faisoient dans toutes ses filles, demeuroit ferme à ne point prier d'autres personnes de prêcher, que M. Singlin, tant qu'il vivroit, & après lui celui que Dieu leur donneroit pour prêcher à sa place. Elle disoit aux anciennes qu'elles devoient imprimer cette fermeté dans l'esprit de celles qui leur succederoient, sans se relâcher en ce point sous quelque prétexte que ce fût; & que les desordres commençoient quelquefois dans les maisons religieuses par l'introduction des prédicateurs, pour satisfaire à la curiosité dereglée d'entendre toujours quelques nouvelles vérités. „ Souvent on n'en vaudroit que mieux, ajoutoit- „ elle, de ne pas entendre de nouvelles choses, & „ d'être un peu plus fidele en recompense à prati- „ quer celles qu'on a déja apprises." C'est ce qui fut cause que dans cette interdiction de M. Singlin, on ne fit point ce qu'on auroit pu faire en bien d'autres maisons, comme pour braver en quelque sorte cet ordre d'un Archevêque, c'est-à-dire, qu'on ne substitua personne en sa place pour

publier les mêmes vérités & avec la même force. On ne manquoit pas pour cela de personnes, si on l'eût voulu. On avoit M. Arnauld, on avoit M. de Saci qui n'auroient pas attiré un moindre concours à cette maison. Cela même paroissoit d'autant plus faisable, que c'étoient ces Messieurs là qui pour l'ordinaire dressoient en secret les Sermons que M. Singlin faisoit. Car c'étoit là l'ordre que les affaires de M. Singlin l'obligoient de tenir, quoiqu'il ne fût su de personne. Lorsqu'il devoit prêcher, le peu de tems qu'il avoit de construire un Sermon avec toutes ses dimensions & ses divisions, faisoit qu'il s'addressoit d'ordinaire à M. de Saci, en lui disant en gros sur quoi il vouloit prêcher, & sur quel endroit de son Evangile il vouloit plus particulierement s'étendre. M. de Saci ayant bien pris ses vues & ses idées, tournoit cela ensuite à sa maniere, & il mettoit la liaison & l'ordre qu'il falloit.

Ainsi quelqu'invisible que fût M. de Saci, & quelque silence qu'il gardât, on peut dire qu'il ne laissoit pas de prêcher par la bouche de M. Singlin. M. de Saci lui prêtoit sa plume, & M. Singlin lui prêtoit sa langue ; & par cette union de travail qu'ils entreprirent de part & d'autre avec une charité toute pleine d'humilité, ils avoient part réciproquement au fruit qui revenoit de ses prédications. M. Singlin de son côté attribuoit tout à M. de Saci, comme au premier auteur de ce qu'il ne faisoit que réciter ; & M. de Saci au contraire attribuoit tout à M. Singlin, le regardant comme un homme plein de Dieu, qui par le feu brulant dont il étoit rempli rendoit vivant ce qui hors de sa bouche n'auroit eu aucune vie. Faut-il s'étonner si ce combat d'humilité de ces deux saints Prêtres produisoit tant d'excellens fruits ; & des personnes peu instruites des manieres de Port-Royal ne s'étonne-

neroient-elles pas plus de ce que les Sermons de M. Singlin étant arrêtés, on ne mettoit pas en sa place celui qui en étoit le premier auteur, qui n'auroit fait à proprement parler que continuer en public ce qu'il avoit fait déja si long-tems en secret? Mais cette sainte maison avoit des pensées bien différentes: elle demeura ferme à redemander son cher pere. Ces saintes filles prierent Dieu qu'il leur fît misericorde, & qu'elles reçussent deux fois de sa main très sainte ce bon pere qu'il leur avoit déja donné. Elles n'ignoroient pas la joie secrette qu'il sentoit de cette interdiction pour sa personne particuliere, joie qui eût été complette s'il eût pu séparer cela de l'offense qu'on commettoit contre la vérité qui étoit blessée en sa personne. Car jamais homme n'eut une plus forte inclination pour demeurer dans le silence. Il n'y avoit que la forte charité qu'il avoit pour tous ceux que Dieu lui avoit donnés qui pût le faire resoudre à parler. La charité du prochain lui faisoit faire d'aussi grands efforts sur lui-même que la cupidité & l'intérêt en fait faire aux autres. Ainsi après plusieurs sollicitations de ses amis, il voulut bien dans cette vue ne pas négliger l'avis qu'on lui donna d'agir auprès de M. de Paris pour se justifier, & de se joindre à ses amis qui ne s'endormoient pas dans cette rencontre. Il lui écrivit donc cette Lettre:

[Monseigneur, Je crois que Monsieur votre Promoteur vous aura mandé avec quel respect & quelle soumission d'esprit j'ai reçu le commandement que vous lui avez écrit de me faire, de discontinuer de prêcher, à cause que quelques personnes se sont plaintes à votre Grandeur du Sermon que j'ai fait depuis peu, le jour de S. Augustin. Si cette défense, Monseigneur, ne regardoit que ma personne, si elle n'étoit point faite ensuite d'une action si publique, si elle ne re-

retomboit point au deshonneur de toute une maison religieuse, qu'il vous a toujours plu d'honorer d'une affection particuliere, je ne la recevrois pas seulement avec une profonde humilité, comme j'ai fait, mais même en silence. Car je sai le respect que je dois à l'autorité épiscopale, & l'obéissance que je vous ai vouée comme à mon Archevêque, lorsque j'ai eu l'honneur de recevoir de votre main le caractere du sacerdoce; outre que je n'ai aucun pouvoir d'annoncer la parole de Dieu que celui que vous m'avez donné. Mais parce que cette défense qui regarde un ministere public, tel qu'est la prédication que je faisois dans cette Eglise, suivant les ordres que j'en avois reçus de Monsieur votre Official, cause nécessairement un décri & un scandale, & fait injure à la vérité, s'il se trouve, Monseigneur, comme j'espére que vous le reconnoitrez, que je n'ai rien dit dans ce Sermon qui ne soit très veritable; j'ai cru que je manquerois à ce que je dois à votre sagesse & à votre justice, & que je me rendrois tout à fait indigne de la bienveillance dont il a plu à Votre Grandeur de m'honorer, quoique je ne l'aye jamais méritée, & que par un excès de bonté vous avez voulu témoigner dans votre Lettre à Monsieur le Promoteur, si je ne lui rendois compte de ce que j'ai dit dans ce Sermon, avec toute l'humilité & la sincerité qu'il m'est possible. Car pour ne dire ici qu'en un mot ce que j'ai représenté plus au long dans un Ecrit que jenvoie à Votre Grandeur, un grand nombre de personnes de condition, dont j'avois l'honneur d'être écouté ce jour là, peuvent témoigner que j'ai été si éloigné d'entrer dans aucune contestation touchant la matiere de la grace & de la pénitence, que j'ai eu un soin très particulier d'éviter tout ce qui en pouvoit avoir quelque apparence, selon

lon la proteſtation publique que j'en fis d'abord. Ce qui même a fait dire depuis à une perſonne de grande condition, & de piété, qu'il n'avoit jamais entendu de Sermon qui fût plus éloigné de contention & de diſpute; & qu'il n'y en avoit pas ſeulement la moindre ombre. Auſſi, Monſeigneur, pour ne rien dire de S. Auguſtin, de qui j'avois à parler, qui ne fût hors de contention, & qui ne dût être reçu favorablement de tout le monde, je m'arrêtai ſeulement à quelques points hiſtoriques de ſa vie, qu'il a écrits lui-même dans ſes Confeſſions & dans ſes Lettres, &c.]

Je me ſouviens que j'avois écrit ce Sermon. Il falloit avoir bien envenimé les choſes pour en avoir donné une idée fâcheuſe à Monſieur de Paris. Mais tout ce nuage fut bientôt diſſipé, & au premier jour de l'année ſuivante il redonna en même tems la parole à M. Singlin & la joie à tout Port-Royal. Pour le rétablir plus authentiquement, il voulut venir ce jour là l'écouter lui-même. J'étois à ce Sermon, & avant l'*Ave-Maria* M. Singlin parla aſſez long-tems à Monſieur de Paris toujours tourné vers lui, & avec un ton de voix plus élevé qu'à l'ordinaire. Après lui avoir rendu compte en trois mots de ce qu'il avoit dit dans ſon Sermon de S. Auguſtin, pour l'en rendre juge lui-même, il lui témoigna la joie qu'il avoit de ce qu'il lui faiſoit l'honneur de venir être témoin lui-même de la maniere dont il nourriſſoit ſes brebis. Monſieur de Paris parut être ſatisfait de M. Singlin. Il lui fit beaucoup d'amitié après ſon Sermon. Il donna beaucoup de marques de ſon amour pour toute la maiſon de Port-Royal, qui avoit imité en cette occaſion la profonde humilité avec laquelle l'admirable mere de Samuel avoit ſupporté la mépriſe & le mauvais traitement du grand Prê-

tre

tre Heli ; & il conserva toujours dans la suite ces mêmes sentimens pour elle. Il vit aussi Madame d'Aumont qui étoit retirée dans cette maison, & qui pour sa piété extraordinaire s'étoit attirée l'estime & l'affection de ce Prelat.

Je ne sai je puis dire ici une chose assez plaisante dont je me souviens. M. de Paris venoit fort souvent se retirer chez les Peres Capucins proche Port-Royal, & il y venoit toujours en litiere. Un jour quelque chose s'y étant rompu, & voulant retourner promtement à l'Archevêché, il envoya vîte à Port-Royal prier Madame d'Aumont de lui prêter son carosse : ce qu'elle fit aussi-tôt avec la joie qu'on peut croire. En descendant du carosse, il dit au chocher qu'il remerciât sa maîtresse de sa part, & qu'il *lui dit* bien qu'en échange il lui offroit sa litiere qui étoit à son service. Ce bon cocher fut fidele à faire son compliment, & tout glorieux d'avoir mené un si grand homme, tout joyeux d'avoir eu la main graissée, il s'étudia à bien tourner sa harangue. Il dit à Madame d'Aumont que M. de Paris étoit son serviteur, & qu'il la remercioit bien de son carrosse. *Ne vous a-t-il dit rien autre chose*, dit Madame d'Aumont ? *Il m'a dit que sa paillasse étoit à votre service.* Madame d'Aumont demeura surprise de ce compliment : *Mais vous a-t-il dit cela, cocher ? Il m'a dit un plus vilain mot*, dit-il, *il m'a dit*, SA LITIERE. Il est vrai que cette innocence fit rire tout le monde, & j'avoue en écrivant ceci que je ne puis m'empêcher encore d'en rire moi-même.

Je n'ai rapporté ceci que pour faire voir la grande union & la parfaite intelligence qui étoit entre Monsieur de Paris & Port-Royal. Prélat heureux & digne d'être dans la mémoire de ceux qui vous suivront, & qui après vous seront assis sur votre thrône épiscopal ! Vous leur avez donné

un

un grand exemple, & le peu de soin qu'ont eu de le suivre le ceux qui vous ont déja succedé le rend encore plus admirable. Il est vrai que vous êtes le premier qui avez jetté la pierre contre Port-Royal, & que vous vous êtes un peu trop legerement servi de votre bâton pastoral, pour frapper des brebis innocentes en la personne de celui que vous leur aviez donné pour pasteur: mais la maniere si sainte dont vous avez réparé cette faute nous la fait appeller heureuse. On sait combien il est aisé de se laisser surprendre d'abord par les crieries de ceux qui, comme les grenouilles de l'Egypte, font entendre leur voix importune jusqu'au fond des palais des Princes. Mais d'écouter ensuite la justice, de se rendre aux plaintes des innocens opprimés, & de fermer l'oreille à toutes les criailleries, ou plutôt de les faire taire en ne les voulant plus écouter, & revoquer tout ce que ces sales importunités avoient fait faire; c'est ce qui est rare, & qui vous signale entre tous ceux qui ont succedé à votre place. Vos successeurs ont donné à la même maison des coups plus rudes que les vôtres, mais ils n'ont point réparé comme vous le mal qu'ils y avoient fait. Vous avez presque aussitôt refermé les blessures que vous y aviez causées, sans qu'il en restât la moindre cicatrice. Eux au contraire, agissant selon l'esprit des Grands du monde qui ne reculent jamais en arriere, quelque mal à propos qu'ils se soient avancés, sont morts les armes à la main contre elle, & l'ont laissée après leur mort dans l'oppression où ils l'avoient reduite. Ils ont excité des mouvemens qu'ils n'ont pas appaisés. Ils ont formé des tempêtes qu'ils n'ont pu calmer. Ils sont allés rendre compte à Dieu des démarches fâcheuses qu'ils avoient faites, & dont ils voient encore les suites parce qu'ils n'y ont pas remedié. Mais ce qui nous

nous console, c'est que Dieu est le maître de tous ces desordres, & non pas ceux qui les font. Il sait quels biens il en veut tirer, & il ne les laisse durer qu'autant qu'il convient à l'usage qu'il en doit faire. Les pasteurs ne dépendent pas moins de lui que les brebis: tout est égal à son égard. Les Grands ne sont devant lui que de petites créatures, qui n'ont aucun pouvoir que celui d'exécuter les ordres qui leur sont donnés, sans qu'elles sachent elles-mêmes ce qu'elles doivent devenir.

Qu'il y a de plaisir pour les ames chrétiennes de suivre Dieu ainsi dans l'obscurité de la foi, qui donne plus de repos que toutes les lumieres de la raison humaine, & d'adorer ses jugemens en s'humiliant sous ses volontés & ses ordonnances éternelles, sans les prévenir par l'impatience de ses desirs!

Sainte maison, pardonnez à l'effusion de mon cœur. Je vous honore de loin, ne pouvant vous voir de près. Vous avez été le berceau de mon enfance spirituelle, & j'ai commencé de sucer en vous le lait de la vérité. Vous êtes maintenant l'objet de mes plus tendres affections dans ma vieillesse, & Dieu sait qu'il n'y a rien dans le monde qui me touche plus au cœur que vous. Heureux si avant que de mourir je vous voyois rétablie dans votre premier état! Je dirois de bon cœur à Dieu: *Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundùm verbum tuum in pace.* J'ai vu avec douleur toutes les secousses que vous avez eues. J'ai ressenti toutes les atteintes qu'on vous a données; mais vous avez eu d'autres sentimens que moi, & sans vous arrêter aux hommes, vous êtes toujours demeurée attachée à Dieu seul, dont vous saviez que les hommes ne sont qu'exécuter les volontés. On vous a sevrée de votre maison de Paris, où vous aviez sucé le premier lait de la piété. On vous l'a ôtée comme une mammelle qui vous étoit devenue inutile, afin

de

de vous nourrir à l'avenir, dans une plus grande solitude, d'un pain plus solide, & de vous faire prendre de jour en jour de nouvelles forces. Vous voyez tous les jours, il est vrai, diminuer ici le nombre des pierres vivantes qui composent votre édifice sacré; mais vous le voyez sans que votre foi & votre confiance en Dieu diminue. Vous l'avez vu faire tant de merveilles en votre faveur, que vous ne pouvez perdre espérance pour l'avenir. Au moins on vous laisse finir tranquillement vos jours. Vos murailles ne sont plus comme autrefois investies de la terreur des armes, ni vos maisons remplies de gens qui ne cherchoient qu'à vous tourmenter. Vous n'avez plus au milieu de vous des loups dévorans revêtus de peaux de brebis, qui étoient d'autant plus capables de vous dévorer que, lors même qu'ils vous imprimoient leurs dents cruelles, si vous n'aviez été vraiment des vierges sages, vous les auriez crus des brebis. Vous ne voyez plus toutes ces faces odieuses qui vous tenoient captives de toutes parts, parce que vous vouliez conserver votre conscience libre. Les noirs torrens des persécutions se sont écoulés, & on y en a fait succeder une qui n'est pas si affreuse, & qui ne vous exterminant pas par un coup de violence, prend un tour plus adroit & plus fin en vous minant peu à peu. Mais les hommes ont leurs pensées, & Dieu a les siennes. Vous vous reposez en lui, & vous ne craignez rien du reste.

La meilleure partie de vos pierres vivantes est déja au ciel qui veille sur vous jour & nuit. Votre cause n'est plus votre cause. C'est celle de Dieu même qui ne vous perd point de vue, & qui peut-être n'a rien de plus prétieux que vous sur la terre. Souffrez cette espece de desolation où on vous reduit, qui vous rend comme des meres sans enfans, par cette stérilité forcée à

la-

laquelle on vous condamne, en vous empêchant de donner à de jeunes ames une éducation semblable à celle que vous avez reçue. Si vous ne pouvez servir les ames par l'instruction, suppléez-y par l'exemple de vos vertus & par la force de vos prieres. Attirez sur l'Eglise sainte la grace de Dieu qui vous a faites ce que vous êtes, & pour laquelle on vous a réduites où vous êtes. Si vous aviez moins de vertu vous seriez en plus grand nombre, & le relachement seroit une clef qui ouvriroit votre maison à toutes celles qui y voudroient entrer. Mais que Dieu la preserve d'avoir à ce prix beaucoup de nouvelles filles. Marchez fidelement sur les pas que vos cheres Meres vous ont tracés; ces véritables Meres qui vous ont enfantées à Jesus-Christ avec tant de douleurs, & qui vous contemplent maintenant du ciel où elles attendent leurs cheres filles, pour y être éternellement leur joie & leur gloire.

Bienheureuses Meres, jettez toujours du ciel vos regards favorables sur vos saintes filles; & si les hommes en suspendent la propagation, travaillez de votre côté à en augmenter de plus en plus le mérite. Servez-leur encore de Meres après votre mort, comme vous avez toujours fait pendant votre vie. Je vis les vains projets des hommes qui, vous arrachant autrefois par violence d'entre les bras de vos cheres filles, leur substituoient en votre place d'autres Meres qu'elles ne connoissoient pas. * Des ombres & des fan-

* Ce qui est dit ici a rapport à l'enlevement que M. de Perefixe, Archevêque de Paris, fit en 1664. de l'Abbesse de Port-Royal, de la Mere Agnès, de la Prieure, & de plusieurs autres Religieuses, les reléguant dans différents monasteres, & leur substituant six Religieuses de la Visitation. En 1665. il renvoya à Port-Royal des champs les Religieuses qui avoient été enlevées, avec celles de la maison de Paris qui ne s'étoient pas soumises à ses volontés, & au gouvernement des étrangeres. En 1679. M. de Harlai, son successeur, alla à Port-Royal des champs, renvoya les pensionnaires, & fit défense d'y recevoir des novices.

fantômes, de fausses Meres à qui on vouloit donner un nom & une autorité qui ne leur étoit pas due, paroissoient tout d'un coup dans un monastere desolé d'où l'on enlevoit les véritables. Il semble que l'on vouloit representer quelque piece de théatre, & qu'on avoit instruit des personnes à parler & agir en meres, comme on exerce un acteur pour jouer un personnage. Mais ces sages filles n'étoient pas accoutumées aux fictions, & ces innocentes brebis n'écoutoient point la voix des étrangers. Elles se defioient sagement de celles qui ne venoient que pour leur ôter le bon lait, qui jusques-là les avoit fait croître si fort dans la piété, pour leur en donner un autre moins naturel qui n'étoit capable que de les faire décheoir. Qu'elles fassent à jamais avec vous un seul troupeau, afin de bénir toutes ensemble le divin pasteur que vous avez si fidelement servi.

Port-Royal m'emporte toujours lorsque je m'en occupe l'esprit: mais je viens à la suite de ma petite narration. Lorsque M. Singlin fut rétabli dans la prédication, & que toute cette affaire fut heureusement terminée, il est inutile de dire qu'en recommençant à prêcher il ne perdit rien de son zele accoutumé. On fut surpris de voir cet homme en chaire avec je ne sai quoi de plus fervent qu'il n'avoit paru avoir jusques-là. Ce Ministre intrépide voyant que Dieu lui commandoit de nouveau d'annoncer sa parole, & lui ouvroit une seconde fois la bouche que les hommes lui avoient fermée, fit bien voir que ce n'étoit point eux qu'il avoit en vue, & qu'élevant son esprit plus haut, il plaignoit plutôt leur foiblesse, étant très persuadé qu'ils ne pouvoient avoir aucun pouvoir sur lui que celui que Dieu leur donnoit. Il publia donc plus que jamais avec une vigueur vraiment sacerdotale, mais toujours néan-

néanmoins accompagnée de sagesse, les mêmes vérités qui lui avoient déja attiré la disgrace des hommes. Il exhorta à la pénitence. Il fit voir à fond les périls du monde, & il frappa les cœurs de telle sorte, que plusieurs personnes venoient tous les jours se jetter entre ses bras pour demander son assistance, & pour apprendre de lui ce qu'ils devoient faire afin de fléchir Dieu par la pénitence.

Nous avons déja vu qu'il n'y avoit que Port-Royal des champs qu'il pût offrir à ces personnes pour leur servir d'azile & pour s'y refugier; mais sa peine étoit qu'il falloit avoir un homme sur les lieux, pour contenir dans l'ordre tous les pénitens qu'il y envoyoit. M. Manguelen lui avoit manqué. Il ne voyoit plus personne de solide sur qui il pût s'appuyer sans se tromper dans ses mesures, que le seul M. de Saci : mais c'étoit une grande affaire que d'entreprendre de le faire condescendre à ce qu'il desiroit de lui. Pardonnez-moi, mon Dieu, si j'ose dire un mot de ce qui se passa dans cette grande affaire, & aidez-moi vous même pour m'en pouvoir acquitter. Il y avoit déja long-tems que M. Singlin voyoit M. de Saci comme une lampe ardente, mais cachée sous le boisseau. Il attendoit que les momens enfin fussent venus pour l'élever sur le chandelier, & il faut admirer ici la providence de Dieu dans la conduite qu'il tenoit sur ce petit nombre de personnes persécutées.

Pendant que les autres étoient occupés à défendre les dehors par de savans Ecrits auxquels on ne pouvoit répondre que par la force & la violence, Dieu se réservoit un homme d'un rare mérite pour avoir soin du dedans, & pour édifier autant les ames par la charité, que les autres étoient occupés à les instruire par la vérité.

C'étoit

C'étoit M. de Saci qui, dans le grand nombre de talens qu'il avoit reçus, faisoit toujours son capital de la piété. Etant uni de si près avec un oncle & un frere qui avoient toujours les armes à la main pour soutenir la doctrine l'Eglise, & pouvant par l'éminence de son esprit entrer en part dans ces Ecrits qui attiroient une si grande admiration à leurs auteurs, il n'eut aucun mouvement humain pour s'associer à cette gloire; mais à l'imitation de S. Paulin qui laissa S. Augustin refuter seul les hérétiques, quoiqu'il eût pu aussi le faire, il laissa de même ces Ouvrages à ceux que Dieu y destinoit, & il se contenta d'y attirer en secret la bénédiction de Dieu par ses prieres. Ainsi il se renfermoit dans la lecture de l'Ecriture & des saints Peres pour s'en remplir le cœur, & en faire ensuite une effusion sur les autres.

Quelque feu qu'il eût, il le tempéra toujours de telle sorte que jamais on n'a vu une personne plus modérée. La sagesse qui avoit paru avec éclat en lui dans son enfance, demeura toujours uniforme, & la même. Il est difficile de trouver un homme qui fut plus sérieux & plus grave, plus recueilli en Dieu, plus pénétré des maximes de l'Evangile, plus appliqué à l'unique nécessaire qui est la sanctification de l'ame, & plus capable d'entretenir la charité où elle étoit, & de la faire naître où elle n'étoit pas encore. C'étoit là tellement son unique objet, qu'il s'étoit interdit toute autre application & tout autre entretien. Il avoit retranché de ses études tout ce qui ne regardoit pas la piété. Il étoit bien aise d'ignorer plusieurs points qui regardoient la science de l'Eglise, & qui pouvoient être nécessaires à d'autres, pour n'avoir pas occasion d'en parler, & avoir un prétexte de demeurer dans le silence quand on en parloit. Il fuyoit les matieres de critique. Il renonçoit aux affaires & aux nou-

velles du monde, & prenoit pour devise ces paroles: *Ut non loquatur os meum opera hominum.*

Ainsi toujours séparé de tout commerce, il éprouvoit qu'un vrai chrétien ne trouve que trop dans Jesus-Christ de quoi remplir toutes ses paroles, & toutes ses actions. C'est ainsi que Dieu se formoit un homme pour travailler à la construction du temple spirituel, pendant que ses proches travailloient à réparer les murs de Jerusalem que l'on s'efforçoit de renverser. Il a été humble disciple du S. Esprit avant que de devenir le maître des hommes, & il a pratiqué longtems ce qu'il devoit enseigner ensuite, puisant les plus pures lumieres de Dieu dans les sources qu'il a laissées à son Eglise, afin de n'être pas un guide aveugle, & de former ses jugemens, ses décisions, & sa conduite sur les maximes de Jesus-Christ. Ayant marché sur les pas de ceux que Dieu lui avoit donnés pour peres, il eut ce bonheur de rendre le sentier de la pénitence qu'ils lui avoient frayé, encore mieux tracé par ses propres pas, sans que personne de ceux que Dieu lui addressa dans la suite pût s'excuser de l'y suivre, leur ôtant par son exemple tous les prétextes, soit d'innocence, soit d'étude, soit de delicatesse du corps, soit enfin d'occupations importantes & d'emplois nécessaires: car M. de Saci avoit tout cela, & ne laissoit pas d'être pénitent.

Son étude plus particuliere étoit la lecture de S. Augustin. On a pu voir dans toute la suite de sa vie combien il en avoit pris l'esprit. Son humilité, sa piété, son amour toujours ardent pour Dieu en ont été des preuves sensibles & convaincantes. Dès qu'il eut commencé à gouter les œuvres de ce Pere, il ne pouvoit plus gouter autre chose. Il se rendoit par soumission à tout le reste; mais toute sa pente le portoit là. Il m'a témoigné souvent qu'il admiroit comment

des personnes d'esprit pouvoient preferer les Peres Grecs aux Peres Latins. „ Je sai, disoit-il, „ qu'ils le font parce qu'il paroît plus d'éloquence „ dans les Peres Grecs que dans les Latins; mais „ on oublie que la véritable éloquence est dans les „ choses & non dans les expressions. On estime „ bien plus un peintre qui a du dessein, que celui „ qui n'a que le maniement du pinceau."

Ce qu'il chercha le plus dans la lecture de S. Augustin, ce fut de concevoir une grande idée de Dieu. Il en faisoit des recueils à ce sujet; & dans le cours de sa vie j'ai vu avec quel soin il faisoit de tous les endroits de l'Ecriture comme un tissu qui representoit ce grand objet, dont on peut dire qu'il étoit tout occupé & tout pénétré; & ceux qui à sa mort ont dit de lui que l'esprit de la crainte du Seigneur l'avoit rempli, ont fait son véritable portrait. On ne peut se representer jusqu'où cela alloit, & s'il est beau de voir un jeune homme avoir tant de circonspection à chacune de ses actions, il l'est encore plus d'en approfondir la cause, & de voir un cœur si pénétré de la crainte chaste de Dieu & du respect de sa grandeur infinie, qu'il étoit comme dans un continuel tremblement en sa presence. Ce qui lui donnoit cette gravité que l'on admiroit, c'est qu'il se disoit sans cesse cette parole de Job: *Semper enim quasi tumentes super me fluctus timui Deum, & pondus ejus ferre non potui* [Job XXXI. 23.] & je ne crois pas qu'il y ait eu un de ceux qui l'ont connu qui ne l'ait ouie de sa bouche. Il ne la disoit pas seulement, mais il la sentoit, & la sentoit comme le saint homme Job, non par un sentiment passager mais par un sentiment du cœur qui étoit toujours le même. Il s'étoit accoutumé à peser ainsi toutes les paroles des hommes de Dieu. Quand nous parlons, nos paroles passent, & bien souvent nos bons mou-

vemens en même tems; mais il regardoit les paroles des Saints dans l'Ecriture, comme celles des Anges. Or, comme il nous le disoit souvent, quand les Anges sont une fois entrés dans un sentiment, il y sont pendant toute l'éternité. S. Michel par exemple, ajoutoit-il, a dit une fois, *Quis ut Deus?* Qui est semblable à Dieu? Il le dira éternellement.

C'est ainsi que M. de Saci considéroit les paroles des Saints dans l'Ecriture, & en particulier celles de Job dont nous parlons, & d'autant plus que Job dit formellement cela de lui-même: *Semper enim quasi tumentes super me fluctus timui Deum, & pondus ejus ferre non potui.* Il n'excepte aucun tems. J'atteste ici tous ceux qui ont eu l'honneur de voir M. de Saci. L'ont-ils jamais vu dans quelque état contraire à cette disposition? Aussi peut-on dire que la maniere dont Dieu fit passer à M. de Saci le tems de sa jeunesse, contribua beaucoup à le tenir dans cette humble crainte. Il vit tous ses proches persécutés, l'homme du monde qu'il honoroit le plus dans une prison de cinq ans, Messieurs ses freres chassés de leur retraite, errans de solitude en solitude. Des personnes sans tendresse feroient peu de réflexion sur ce que je dis; mais qu'elles ne jugent pas par elles-mêmes du cœur de M. de Saci, le plus tendre de tous les hommes, & qui avoit la même compassion pour ceux qui souffroient que s'il eût été à leur place.

M. Singlin qui connoissoit à fond M. de Saci s'étoit extrêmement appliqué à le cultiver; & après la mort de M. de S. Cyran chez qui il demeuroit, il le mit entre les mains de M. de Barcos son neveu, espérant qu'il se perfectionneroit sous lui. Il disoit toujours de lui-même à son égard: *Illum oportet crescere, me autem minui.* Le neveu de M. de S. Cyran qui étoit un homme d'un mérite rare & consommé en expérience, le

re-

reçut avec joie, & quelque exact que M. de Saci eût été jusqu'alors, il le fut néanmoins plus que jamais, vivant auprès d'un homme qui ne se lassoit point de recommander à chacun d'être exact dans ses emplois jusqu'aux plus petites choses. Il vivoit dans une telle soumission & dans une si humble dépendance qu'on peut bien dire qu'il a appris à obéir avant que de commander, & qu'il savoit par pratique & par expérience de quelle maniere ceux que Dieu lui addressoit devoient obéir, quoique sa retenue l'empêchât toujours de rien exiger.

M. de Barcos qui avoit puisé toutes ses lumieres dans le sein de son oncle, connut tout d'un coup le prix de M. de Saci; & quoiqu'il approuvât en effet l'éloignement qu'il avoit toujours eu de la Sorbonne, il crut néanmoins qu'il ne seroit pas mauvais de l'exercer en particulier, & de le rompre sur les matieres les plus considérables de l'École. Pour ce sujet, comme il avoit déja un grand desir d'avoir auprès de lui M. Guillebert, il crut qu'étant Docteur de Sorbonne & homme de mérite il pourroit servir M. de Saci. Mais M. Guillebert étoit Curé de Rouville où il étoit fort estimé, & on trouvoit de grandes difficultés à l'en tirer. Ses exhortations vives pour embrasser la pénitence, soutenues de son exemple & de l'éclat récent du Livre *de la fréquente communion*, faisoient impression sur les ames. Beaucoup de personnes, même de qualité, s'addessoient à lui pour faire un renouvellement de vie. Ainsi l'on balançoit fort le bien que l'on espéroit de ce sage Ecclesiastique à Paris, avec celui qu'il faisoit actuellement en Normandie; & l'on fut long-tems à consulter ce qui étoit selon Dieu en cette rencontre, tous aimant mieux mourir que de rien faire au préjudice des ames. Mais le neveu de M. de S. Cyran qui voyoit l'état où étoient les affaires commu-

nes de la vérité & de la charité, dont il tenoit en quelque ſorte le gouvernail, & pour leſquelles il voyoit qu'il avoit beſoin d'une perſonne de piété ſage & éclairée, lui écrivit une Lettre. En louant Dieu du ſuccès qu'il donnoit à ſon travail, & le priant de le rendre ferme & permanent, il oſoit lui dire qu'encore qu'il vît fort bien que ce ſuccès pouvoit le porter à continuer cet exercice, il lui ſembloit cependant que Dieu vouloit le contraire, & qu'il l'appelloit à autre choſe, & qu'il ne faiſoit ſi bien réuſſir ſon miniſtere, qu'afin qu'il laiſſât à un autre le moyen de continuer & de prendre ſa place avec joie; qu'ainſi il auroit part, non ſeulement à ce qu'il auroit fait lui-même, mais auſſi à tout ce qui ſe feroit à l'avenir par les autres qui lui ſuccederoient, comme les Apôtres ont ſuccédé aux Prophetes, & ſont entrés dans leurs travaux.

M. Guillebert n'heſita pas après cette Lettre. Il n'y eut que la peine de trouver un ſucceſſeur qui pût continuer ſes travaux. Il jetta les yeux ſur un Eccleſiaſtique dont le ſeul ſouvenir me fait horreur, & que je n'oſe pas même nommer, de peur de ſalir ce recit par le nom de cet apoſtat. Cet homme néanmoins avoit tout ce qui étoit capable de tromper: un exterieur compoſé, une apparence de piété, une grande application à la priere, des lumieres brillantes dans l'eſprit, un zele brulant, une facilité extraordinaire de prêcher, un vif deſir de convertir les ames, un grand deſintéreſſement, & un amour extrême de la vie la plus pénitente. Il falloit un grand diſcernement pour connoître un loup caché ſous cette peau de brebis, & M. Guillebert s'y laiſſa aiſément tromper. Il en dit mille biens à M. de Barcos, & le pria de prendre la peine d'aller lui rendre viſite, par où il le pourroit mieux connoître que par tout ce qu'on lui en di-

diroit. M. de Barcos l'étudia. Il vit un homme qui à la verité témoignoit quelque soumission de cœur, mais qui n'avoit aucune soumission d'esprit. Il écouta patiemment toutes ses opinions, sans y pouvoir rien comprendre, ni tirer de lui la simple exposition de ses pensées, quoiqu'il ne desirât que cela pour dire ensuite son sentiment: mais il ne s'expliquoit point, & ne faisoit point entendre le fond de sa pensée. Il se couvroit par des termes généraux & ambigus; & lorsqu'on croyoit tenir sa pensée d'un côté, il s'échappoit aussi-tôt de l'autre, craignant peut-être qu'en découvrant ses sentimens jusqu'à la racine, ils ne parussent pas si bons qu'on auroit pu desirer. Cela pouvoit aussi venir de ce qu'il ne les avoit pas assez examinés lui-même, & qu'il ne voyoit pas assez les suites & les principes de ses maximes.

Il avouoit qu'il avoit conçu tous ses sentimens en lui-même, & qu'il ne les avoit point puisés dans les Peres de l'Eglise, mais dans la priere, à ce qu'il disoit, c'est-à-dire, dans ses propres imaginations; ne voyant pas que par cette seule raison il ne devoit pas les aimer comme il faisoit, mais les tenir pour suspects. Car la voie de la priere n'est bonne que pour obtenir la grace de bien entendre & de s'appliquer avec fruit les vérités contenues dans la parole de Dieu; mais il est dangereux de vouloir s'en servir pour entendre par soi-même les matieres qui sont éclaircies par les Peres, au lieu de s'addresser à eux & de se rendre leur disciple. C'est là suivre son esprit propre, & toutes les erreurs & les hérésies naissent de cette source. Ainsi M. de Barcos plaignit beaucoup cet homme, parce que ce détachement qu'il avoit des choses exterieures n'étoit rien, n'ayant pas celui de l'esprit qui est le principal. Il écrivit à M. Guillebert ce qui lui en sembloit, & il lui avoua qu'il seroit

difficile de ramener un homme de ce caractere, si Dieu n'agissoit par une misericorde extraordinaire; qu'il n'ignoroit pas que la charité qu'il avoit pour lui lui causeroit beaucoup de douleur, & qu'il y prenoit part lui-même, mais qu'il falloit adorer les jugemens de Dieu, & reconnoître que personne n'a que ce qu'il donne.

Je m'étends ici un peu parce qu'on vit clairement en cette rencontre combien il est dangeréux de se laisser aller aux apparences. M. Guillebert fut touché de cette Lettre de M. de Barcos. Il lui écrivit encore néanmoins qu'il le prioit d'avoir quelque égard à cette inclination qu'il sentoit toujours pour cette personne, & à la deference qu'il avoit à la mémoire de feu M. l'Abbé de S. Cyran qui le lui avoit addressé.

M. de Barcos lui écrivit que si feu Monsieur son oncle eût prévu les choses, ou qu'il eût assez vécu pour les voir comme il les voyoit, il auroit conclu comme lui, & plus fortement que lui, & qu'il eût eu beaucoup de plaisir à changer d'avis, pour témoigner à Dieu qu'il l'eût voulu suivre, aussi bien depuis la connoissance plus parfaite qu'il auroit eue de cette personne, que lorsqu'il la croyoit toute autre, ne la connoissant pas au fond du cœur, quoiqu'il en eût quelque defiance, & qu'il ne la nommât à cet emploi que parce qu'il n'en avoit pas alors de plus propre; qu'au regard de cette inclination qu'il sentoit pour cette personne, de l'union qui s'étoit faite entre eux deux, & de la paix & de la tranquillité qu'il y trouvoit, tout cela pourroit être de quelque considération s'il n'étoit pas contraire aux regles de Dieu, qui sont toujours plus infaillibles que nos pensées particulieres; qu'ainsi il ne devoit point se fier aux siennes; que les serviteurs de Dieu qui marchent solidement dans la vérité, ne se conduisent point par les sentimens ni par les

goûts

goûts mêmes interieurs, non plus que par le raisonnement humain; & que la douceur & la paix qu'ils doivent chercher n'est pas celle qui est dans les sens & dans l'expérience sensible, mais celle qui surpasse tout sentiment, & qui est conservée dans le fond du cœur par l'esprit de Dieu au milieu des plus grandes agitations & des plus grandes tempêtes, comme on dit que la mer demeure calme dans le fond au milieu des plus grands orages; que le juste vivoit par la foi, & non pas par les sens & par les mouvemens sensibles, & que la foi nous apprenoit à ne desirer les douceurs & le repos ni du corps ni de l'ame que dans l'autre vie, & à les mépriser toujours dans celle-ci lorsqu'elles ne s'accordent pas avec les regles de Dieu, dans lequel seul nous devons chercher le repos & les douceurs dont nous sommes capables dans cette vallée de larmes, de combats & de guerres; puisque nous n'y sommes qu'en qualité de soldats & dans une milice continuelle, interieure & exterieure, qui ne s'accommode gueres avec la paix & la tranquillité, laquelle pour cette raison ceux qui caignent Dieu véritablement ne desirent point en ce monde, comme les soldats ne veulent point être en repos dans les terres de l'ennemi; qu'il ne falloit donc agir en ce monde ni par inclination ni par aversion, mais par raison & par foi; & que comme il ne faut point rejetter les hommes parce qu'ils ne s'accordent pas avec nous, s'il se rencontre qu'ils ne laissent pas de s'accorder avec les loix de Dieu & de l'Eglise, il ne falloit pas aussi les approuver parce qu'ils se rapportoient à nos sentimens & qu'ils s'accommodoient à nos humeurs; qu'enfin il ne pouvoit avoir aucune assurance que ses goûts & ses sentimens pour cette personne vinssent de Dieu, ni qu'il fût bien fondé dans la créance qu'il leur vouloit donner. Il passa

même jusqu'à lui dire qu'il avoit peine à comprendre comment il pouvoit croire que la regle de l'humilité dont il faisoit profession, lui permît de deferer davantage à ses propres sentimens qu'aux regles de l'Eglise; qu'il étoit inutile de dire que ces sentimens n'étoient pas de lui, mais de Dieu, parce qu'ils ne procedoient pas de son inclination & de son esprit, & qu'ils lui duroient toujours avec tranquillité & avec paix; qu'il ne voyoit pas bien d'où il pouvoit tirer ce principe, ni de quel endroit de l'Ecriture, des Conciles, & des Peres il avoit pris que tous les sentimens qui demeurent fermes dans notre ame avec paix & avec repos, & qui nous reviennent toujours, quoique nous puissions faire pour nous en delivrer, viennent de Dieu & non d'ailleurs, & qu'il étoit bien certain que de tels sentimens ne doivent jamais être preferés à ce qu'on leur peut opposer de l'Ecriture ou de la Tradition universelle de l'Eglise; que si cela étoit, il faudroit se laisser aller à quantité de tentations de l'ennemi & de la concupiscence, où toutes ces conditions ou ces circonstances se rencontrent.

Tout cela fit impression sur M. Guillebert, qui fut heureux de soumettre ses inclinations aux avis d'une personne si éclairée, & de ne pas prendre pour successeur un homme dont la suite de la vie lui auroit causé un regret mortel. On connut alors combien il est important de se tenir à l'Ecriture & à la Tradition de l'Eglise, & de ne point former soi-même des pensées de son propre sens, sous pretexte qu'elles sont venues dans la priere; au lieu que l'ordre de l'humilité chrétienne nous renvoie à la doctrine de l'Ecriture, des Conciles, & des Saints que Dieu a donnés à l'Eglise pour l'instruire, afin de nous apprendre ce que nous devons croire sans nous donner la liberté de suivre nos esprits & nos lumieres particu-

ticulieres. Toutes les erreurs ne sont venues que de ce qu'on a osé prendre la hardiesse de suivre son goût & ses vues, au lieu de les soumettre à l'autorité des Saints auxquels l'Eglise nous renvoie.

Il faut déplorer l'aveuglement de ceux qui, bien loin de puiser leurs maximes dans les Livres de l'Eglise, osent s'élever par dessus les Saints qui ont autrefois employé toute leur vie à l'étudier, & à attirer la lumiere de Dieu par une soumission & une retenue sainte, sans oublier l'exercice des bonnes œuvres & de la priere, nous marquant ainsi que c'étoit la voie véritable & solide que l'Ecriture prescrit, pour éviter les illusions & les tenebres qui accompagnent infailliblement ceux qui ne se fondent que sur leurs imaginations. Cette seule hardiesse suffit pour faire peu de cas de ces personnes, quelques qualités qu'elles puissent avoir d'ailleurs; puisqu'elles ne cherchent point la vérité par la voie royale & divine que Dieu a établie, & que tous les Saints ont suivie, mais par la voie de l'erreur & de l'égarement que tous les auteurs des nouveautés ont tenue, ne suivant point d'autres guides que leurs propres pensées qu'ils ont toujours voulu faire passer pour celles du S. Esprit, sans autres preuves que celles du grand attachement qu'ils ont eu à eux-mêmes. Ces personnes ont beaucoup besoin de prieres pour être desabusées de la créance qu'ils ont que Dieu leur ait découvert extraordinairement la vérité. Ils devroient plutôt craindre que cette persuasion ne vînt de celui qui a seduit nos premiers peres, en leur promettant des lumieres plus grandes que celles que Dieu leur avoit données. Quand même les opinions de ces personnes seroient conformes à celles des Peres, elles ne devroient pas être reçues comme venant d'elles, étant dans l'esprit d'erreur, & les ayant rencontrées sans consulter la Tradi-

tion. Je m'étends, mais si l'on connoissoit ce malheureux apostat * sur qui M. Guillebert jettoit les yeux, on ne trouveroit pas cette digression inutile.

M. Guillebert trouva donc un successeur qui remplit plus heureusement sa place; & étant venu se joindre à M. de Barcos, il apprit fort tranquillement à M. de Saci les questions agitées si tumultueusement dans l'Ecole. Mais lorsqu'il étoit dans cette occupation M. Arnauld son oncle étant obligé de se cacher, à cause des bruits que l'on excitoit au sujet du Livre *de la fréquente communion*, on jugea à propos de lui donner M. de Saci pour être le compagnon de sa retraite & de ses travaux. Il n'y a que Dieu, qui fut l'auteur de cette liaison, qui sache auquel des deux elle fut plus avantageuse. M. de Saci qui avoit craint la Sorbonne, retrouva paisiblement & sans dispute dans le seul M. Arnauld plus que la Sorbonne. M. Arnauld de son côté, quoiqu'une grande vertu soutînt humblement les dons qui brilloient en sa personne, pouvoit trouver en échange dans M. de Saci de grands exemples de gravité, d'uniformité & de pénitence. Ils s'aiguisoient l'un l'autre, selon l'expression de l'Ecriture, & ils faisoient ainsi sortir de leur retraite toute cachée & inconnue aux hommes, mais toute éclairée des lumieres de Dieu, des Ouvrages qui répandoient l'éclat de la vérité & le feu de la piété dans toute la France. L'un poussoit les choses avec toute la force & la vivacité de son esprit: l'autre les tempéroit avec sa modération pleine de gravité. L'un suivoit par tout l'impetuosité de son zele: l'autre tâchoit de l'adoucir par sa reserve pleine de circonspection.

* Seroit-ce le malheureux Labadie qui se fit Calviniste & mourut heréstiaque?

ction. Ainsi comme il étoit quelquefois difficile à M. Arnauld de retenir ses expressions, desorte qu'il ne parût rien d'excessif dans ces mouvemens si ardens & si promts qui bruloient saintement son cœur, M. de Saci, qui admiroit sa rapidité, tâchoit seulement ensuite d'y apporter les tempéramens que la delicatesse des hommes sembloit rendre nécessaires. Pour l'ordinaire M. Arnauld s'occupoit plus à combattre, pour défendre comme les dehors de l'Eglise, & M. de Saci travailloit davantage à ce qui pouvoit en édifier le dedans. L'un abattoit par la force de sa plume ce qui s'opposoit à la vérité: l'autre travailloit à faire regner la charité; & unissant quelquefois leurs travaux, comme leurs cœurs étoient toujours unis, le neveu avoit part aux Ecrits que l'oncle produisoit contre ceux qui attaquoient l'Eglise, & l'oncle avoit part aux Ouvrages de piété que le neveu composoit pour les ames saintes.

Comme donc M. de Saci vivoit de cette sorte, toujours laborieux, toujours soumis, toujours pénitent, M. Singlin crut qu'enfin il étoit tems de ne plus differer davantage de l'élever au sacerdoce. Ce sage Directeur pénétré de la grande idée de la prêtrise, pouvoint se rendre témoignage à lui-même, qu'il n'avoit point eu d'empressement pour y faire entrer M. de Saci. Il voyoit au contraire que ce delai, & les retardemens dont il avoit bien voulu toujours user jusques-là, étoient un exemple aussi puissant que tout ce qu'il disoit dans ses prédications, pour representer les abus qui se commettoient dans ce siecle touchant la vocation au sacerdoce, & la maniere avec laquelle on y entroit. Avoir en main un jeune homme qui avoit été si sage dès son enfance, qui appartenoit à des personnes d'une si grande sainteté, qui étoit d'une vie si re-

 glée,

glée, & si retirée, d'un esprit si éclairé, qui avoit déja si utilement servi l'Eglise par ses Ouvrages, & qui par dessus tout cela joignoit une si grande pénitence avec une si grande innocence, & ne pas se presser néanmoins d'exécuter la resolution qu'il avoit prise depuis long-tems de l'élever au sacerdoce; c'étoit sans doute une conduite qui est peu ordinaire dans ce tems-ci. Mais on peut dire aussi avec assurance, que M. Singlin ne faisoit nulle violence à M. de Saci de le traiter de la sorte, & qu'au contraire il lui fit violence lorsqu'il le contraignit enfin d'entrer dans un état dont l'éminence ne lui étoit pas inconnue. Il le laissa, pour le satisfaire, passer jusqu'à trente-deux ans & plus, avant que de le porter au dernier Ordre, se contentant de lui faire exercer chacun des Ordres inferieurs. Enfin il lui témoigna sa derniere resolution.

M. de Saci se voyant ainsi pressé par M. Singlin, & ne pouvant plus reculer, fût extrêmement surpris : Moi, dit-il, entrer dans le sacerdoce de Jesus-Christ, & être du nombre des Prêtres qui sont sortis des saints Apôtres comme des enfans sortent de leurs peres ? Où est pour cela cette vertu mâle & apostolique, pour leur ressembler en quelque chose ? Où est en moi cette plénitude de grace & cette infusion abondante du S. Esprit, dont ces premiers peres furent remplis ? Et que deviendroient toutes les fonctions d'un ministere où j'entrerois, si elles étoient exercées sans la plénitude de cette grace ? On m'a dit cent fois que personne ne peut prétendre à être un digne Prêtre descendant des Apôtres, s'il n'est appellé interieurement de Dieu par une grace qui surpasse autant toutes les autres graces particulieres, sans lesquelles on ne sauroit ni être chrétien, ni faire la moinde bonne oeuvres, que l'eau des sources surpasse celle qui en

derive. J'ai toujours compris qu'un Prêtre est établi dans l'Eglise pour être une source, & une source d'eau vive rejallissante jusqu'à la vie éternelle, d'une toute autre façon que le commun des justes. Puis-je m'assurer, ajouta-t-il, que je sois appellé au sacerdoce par une vocation qui dépend toute de la volonté de Dieu, & à laquelle on ne peut répondre sans une grace de source & de plénitude, sans laquelle personne, quelque excellent qu'il soit d'ailleurs par les dons de la nature & de la grace, ne peut en remplir tous les devoirs?

Voila une partie de ce que disoit M. de Saci, & qu'il sentoit très vivement. Mais outre ces raisons générales que son humilité, & la grande idée qu'il avoit du sacerdoce, lui representoient, il en avoit encore une plus particuliere, qui étoit qu'on le faisoit Prêtre pour Port-Royal des champs. Il savoit quel lieu c'étoit, de quelle maniere on y vivoit; & il avoit été lui-même un des modeles sur qui, avant qu'il fût Prêtre, on pouvoit jetter les yeux pour y apprendre d'un seul regard à regler sa vie. Mais il n'ignoroit pas qu'en passant dans le rang des Prêtres, il devoit passer en même tems à une sainteté toute nouvelle, & aussi differente de celle que jusques-là il avoit eue, que la dignité d'un Prêtre est élevée au dessus de celle d'un laïc. Ainsi se voyant environné au dedans & au dehors de ce monastere de tant de personnes de l'un & de l'autre sexe, qui sembloient avoir épuisé toute la vertu, & l'avoir portée jusqu'à la plus haute perfection, il gémissoit de se voir, comme il se croyoit, derriere les personnes qu'il auroit du préceder, & réduit à suivre des lumieres qu'il auroit du effacer par le brillant de sa lampe. Il craignoit d'avilir son sacerdoce en n'en soutenant pas l'éminente dignité par une éminente vertu, & de se

voir en une place où il seroit obligé de conduire & d'enseigner ceux dont lui-même étudioit la vertu, & qu'il regardoit en quelque sorte comme ses maîtres. Il faudroit connoître la profonde humilité de ce saint homme pour pouvoir bien juger quelle impression ce que je dis faisoit dans son cœur, & quelle violence il avoit besoin de se faire pour se rendre sur ce point aux conseils de ceux auxquels il ne pouvoit rien refuser. C'est pourquoi il vint encore prier M. Singlin de ne le presser point là dessus, & d'avoir quelque égard à ses repugnances. M. Singlin qui avoit bon sens, & qui savoit que la vocation n'exclud pas le raisonnement humain, parce qu'étant bien éclairé de Dieu, il approche de la lumiere de la foi, ne vit rien qui dût lui faire changer d'avis, & demeura ferme.

Cela affligea M. de Saci; & quoiqu'il connût assez la delicatesse que M. Singlin avoit sur ce point, aussi bien que ses lumieres, néanmoins comme il savoit que le neveu de M. de S. Cyran avoit quelque chose encore de plus relevé & de plus ferme que M. Singlin, il crut lui devoir écrire, & essaya, ou d'arrêter tout-à-fait par son moyen, ou au moins de differer encore quelque tems ce qu'il eût souhaitté de tout son cœur d'éloigner pour toujours.

J'avoue que ceci m'enleve tout hors de moi, & que je ne puis assez admirer ces grands exemples que Dieu a donnés à notre siecle par ces trois freres, en ce qui regarde la sainte frayeur pour le sacerdoce. Pouvoit-il parler plus hautement aux hommes, pour arrêter cette hardiesse punissable avec laquelle ils se poussent aux Ordres, & s'élevent eux-mêmes au sacerdoce de Jesus-Christ, lorsqu'ils n'y sont appellés que par l'ambition & par l'avarice? De combien de personnes ces trois freres seront-ils un jour les juges?

ges? Et combien sera-t-il vrai d'eux, qu'ils ont été suscités dans l'Eglise pour la ruine & la résurrection de plusieurs? Car on a de la peine à comprendre qui des trois donne plus de frayeur pour le ministere des sacrés autels, ou les deux aînés en s'en retirant, ou le cadet en s'en approchant.

Il semble, selon la pensée des hommes, que M. le Maitre se convertissant à Dieu eût du faire éclater dans l'Eglise les talens de l'éloquence qu'il avoit fait éclater dans le monde, & qu'après avoir tonné dans le barreau, il n'avoit plus qu'à tonner dans la chaire, & à y enlever les hommes par le torrent de ses paroles, comme il avoit enlevé dans le Palais tout le monde. En effet après une si admirable conversion, & une vie si sainte, qui ne l'eût jugé digne du sacerdoce? Cependant cette voix admirable s'éteint tout d'un coup. Cet homme qui étoit dans le plus grand éclat du monde, s'éclipse dans une solitude enfoncée. Il se cache dans l'état d'un simple laïc; & lui qui dans le monde alloit sans obstacles aux premieres dignités de la robe, ne se croit pas digne du dernier emploi dans l'Eglise. Il ne croit pas que l'humiliation de la pénitence s'accorde avec l'élevation de la prêtrise, & fait voir qu'il est bien desabusé de l'égarement de ce siecle, où l'on croit qu'il ne faut qu'avoir un peu de science, un peu de Latin & de Grec, quelque facilité à parler, pour se persuader qu'on a droit de s'ingérer dans le sacerdoce de Jesus-Christ.

Je ne dis rien ici de M. de Sericourt son frere. J'ai déja montré avec quelle sainte frayeur il regardoit l'état de la prêtrise. Ce pieux solitaire tout embrasé du feu de la pénitence, tout brulant du desir d'entrer dans le saint Ordre des Chartreux, pour y mener une vie encore plus austere qu'il n'avoit fait jusques-là, ne trouve qu'u-

ne

ne chose qui donne un frein à son grand desir, & qui ralentisse la grande ardeur de sa soif brulante, qui est que cet état le conduiroit à la prêtrise; & il ne consulte pas moins sur ce point les personnes les plus éclairées & les plus delicates, que nous voyons que fait M. de Saci.

Mais quel exemple donne aussi de son côté le troisiéme de ces freres, pour ce qui est du sacerdoce? Il avoit été pur & innocent dès son enfance. Il avoit cultivé ses plus tendres années par tous les exercices d'une piété sincere, & d'une charité lumineuse. Il avoit vécu sous la conduite du premier homme de son siecle, dont il se rendoit le digne disciple. Il s'étoit singulierement rendu recommandable par la modestie de ses moeurs, par la gravité de sa conduite, par le reglement de tout son exterieur, par l'humilité de son cœur dans la science, par sa douceur dans les exercices pénibles de la pénitence. Cependant avec quel tremblement entre-t-il dans la prêtrise? Combien cherche-t-il de retardemens dans un siecle où l'on a peine à attendre l'âge fixé par l'Eglise? Combien consulte-t-il de personnes pour une démarche sur laquelle on ne consulte que soi-même? Combien craint-il que ceux dont il prend conseil, & qu'il croit très éclairés, ne se trompent qu'à son sujet seul?

Ainsi nous devons rendre graces à la misericorde de Dieu, qui n'a pas permis que tout le monde demeurât sourd à cette puissante voix. Le silence dans ces personnes a été plus efficace que toutes les paroles. Si ces admirables freres avoient rempli toutes les chaires de Paris, ils n'auroient pas porté le fruit que leur vie silentieuse a produit. Vous le savez, mon Dieu, vous qui avez touché le cœur de tant de personnes, & nous qui l'avons vu nous rendons notre témoignage & notre reconnoissance aux ouvrages de votre grace. Combien

bien de personnes d'un mérite qui les distinguoit, se sont-elles retirées du sacerdoce, en voyant des hommes qui les surpassoient de beaucoup n'oser approcher de ces saintes dignités? Combien d'autres, suivant la coutume plutôt que les regles de l'Eglise, après être légerement entrés d'eux-mêmes & sans vocation dans les saints Ordres, sont-ils revenus enfin à eux, & reconnoissant leur égarement, se sont-ils remis dans l'ordre, pour purger par une sortie respectueuse la faute d'une entrée indiscrette? Avec quelle joie les a-t-on vus réparer dès cette vie un mal qui ne seroit pas demeuré impuni dans l'autre, & descendre volontairement au plus bas lieu, après s'être d'eux-mêmes élevés inconsiderément au plus haut? Ils ont rougi volontairement, mon Dieu, d'une hardiesse que l'ignorance leur avoit fait commettre; & la confusion passagere à laquelle ils ont bien voulu se soumettre a prévenu sagement cette confusion éternelle qui leur auroit été inévitable. L'exemple de ce peu de vos serviteurs a prévalu dans leur esprit sur l'exemple d'une foule de personnes. La seule vue de ces trois freres étoit pour eux une loi doucement impérieuse, qui faisoit taire dans leur cœur toutes leurs difficultés, & qui étouffoit tous les murmures d'un orgueil secret, qui se révoltoit contre l'humble démission qu'ils faisoient d'une dignité usurpée. Ils aimoient avec respect des hommes que Dieu avoit suscités pour ouvrir leurs yeux aveugles. Ils regardoient comme leurs peres ceux qui contribuoient à les faire rentrer dans les sentiers de la vie, & toute leur passion, en sortant des charges ecclesiastiques, étoit de finir leur vie dans l'obscurité d'une retraite qui leur paroissoit comme un ciel, étant éclairée de tant de lumieres.

Il est vrai, ô mon Dieu, que dans la suite du tems,

tems, lorsqu'on voyoit des traces visibles de votre volonté, on les relevoit enfin de leur abaissement. On remettoit sur leur tête une couronne qu'eux-mêmes s'étoient ôtée comme s'en jugeant indignes. On leur faisoit reprendre toutes les marques de leur ancienne dignité, que leur pénitence leur avoit plus légitimement acquise; & ils bénissoient Dieu de se voir de véritables rois, après avoir été des tirans & des usurpateurs. L'effroi qui leur restoit encore de leur premiere hardiesse étoit cause que, pour les rétablir dans leur ministere, on avoit besoin de leur faire la même violence qu'ils auroient du souffrir d'abord pour y entrer. Ils vouloient retenir à force leurs vêtemens de deuil & de pénitence, qu'on leur arrachoit pour les environner de vêtemens d'honneur & de joie; & ils trembloient encore en remontant aux autels, qui se réjouissoient en quelque sorte de voir de dignes sacrificateurs, en ceux en qui ils ne voyoient auparavant que des meurtriers & des sacrileges.

Que ces personnes soient éternellement dans le ciel la couronne de vos serviteurs, ô mon Dieu, & quelqu'indigne que je sois de paroître même devant eux, qu'ils reçoivent néanmoins de vous la recompense d'avoir prévenu en moi une hardiesse si punissable. Vous savez qu'avant que de les connoître, des maîtres ignorans n'ont pas manqué de m'inspirer la même témérité avec laquelle ils s'étoient promus aux saints Ordres. Ces guides aveugles vouloient conduire avec eux un autre aveugle dans la fosse. Ma legereté ignorante qui ne discernoit pas encore le bien d'avec le mal, seroit tombée dans ce piege sans le seçours de vos serviteurs, qui m'ont mis à couvert de cette tentation. Recompensez-les, mon Dieu, de m'avoir preservé d'un si grand mal, comme vous les recompensez d'en avoir retiré

tant

tant d'autres qui y étoient déja tombés. Je m'égare un peu, mais je ne saurois ni m'en corriger ni m'en repentir, n'écrivant ceci que pour louer Dieu des merveilles que j'ai vues, & pour lui en rendre graces.

Je reviens à M. de Saci qui avoit en quelque sorte appellé de M. Singlin au neveu de M. de S. Cyran, pour éloigner de lui la prêtrise. Il est vrai que ce savant Abbé étoit severe sur ce point. Il avoit lui-même hesité beaucoup avant que de recevoir la prêtrise. Lui qui ne doutoit presque de rien, & qui tout d'un coup voyoit d'un œil perçant en toutes sortes d'affaires ce qu'il y avoit à faire ou à dire, avoit néanmoins pendant un long tems souffert l'agitation de plusieurs doutes sur ce sujet; & il temoignoit que rien ne lui avoit tant fait regretter feu Monsieur son oncle; parce que d'un seul mot il auroit décidé toutes ses irresolutions, & qu'ainsi sa promotion au sacerdoce auroit été l'effet d'une pure obéissance. Cependant cet homme si exact sur ce point, & à l'égard de lui & à l'égard des autres, n'eut pas le moindre doute touchant M. de Saci. Bien loin d'appuyer ses peines, ou d'approuver les délais qu'il demandoit encore, il lui representa que ces préparations passageres dont il lui parloit, & qui ne durent qu'un tems, étoient de peu de considération devant Dieu pour quoi que ce soit, & encore plus particulierement pour la prêtrise qui est la chose la plus sainte & la plus divine de toute la religion; que comme elle est éternelle & immuable, elle doit aussi être établie sur une disposition stable & permanente, qui ne soit point mesurée par le tems, mais qui passe jusques dans l'éternité; que cette disposition ne consistoit pas principalement en quelques bonnes œuvres ou en quelques exercices saints & religieux, mais que c'étoit un état imprimé dans

le

le fond de l'ame, presque aussi ferme & aussi assuré qu'elle-même, & plus interieur que toutes les actions & tous les mouvemens qu'elle sauroit produire; que la vertu d'un Prêtre doit être si solide & si invariable, & tellement gravée dans son cœur, qu'elle lui soit comme naturelle, & qu'elle produise tous ses mouvemens & tous ses desirs selon Dieu, presque sans qu'il y pense; que c'étoit là la vraie préparation à la prêtrise, & celle qu'on pouvoit appeller essentielle, puisqu'elle suffit, & que sans elle toutes les autres, quelque apparence qu'elles ayent, sont peu utiles; qu'elle ne dépendoit pas de quelque peu de tems, ni même des années entieres, mais de toute la suite de la vie d'un homme, qui sans une grace de Dieu extraordinaire, ne peut se mettre en cet état, que par un long exercice de la vertu chrétienne & évangelique, qui ait continué sans interruption depuis sa jeunesse; de sorte que s'il étoit assuré que sa vie passée n'eût pas servi à le mettre en cet état, il ne pourroit pas espérer de l'acquerir par ce court intervalle qu'il lui demandoit, & que s'il avoit travaillé pour obtenir de Dieu cette grace, le delai qu'il desiroit n'étoit pas de si grande importance, ni de si grande utilité qu'il pouvoit croire; qu'en un mot il falloit, ou que le tems qu'il avoit employé depuis tant d'années à se rendre digne de servir Dieu dans son Eglise, lui eût donné une partie des conditions principales pour ce saint exercice; ou bien que les retardemens qu'il y apporteroit encore ne les lui augmenteroient pas de beaucoup, parce qu'elles ne dépendent pas des momens ni d'un mois, mais d'une longue chaîne & d'une suite continuelle de bonnes œuvres & de vertus qui, pénétrant insensiblement le cœur de l'homme, le changent & le convertissent tout en Dieu, pour le rendre un homme

de

le Dieu parfait & préparé à toute sorte de bonnes œuvres, selon l'expression de S. Paul.

M. de Barcos ajouta à cela que s'il desiroit d'entrer dans quelque disposition particuliere pour la prêtrise, il n'en pouvoit trouver de meilleure que de demander à Dieu par ses prieres & par ses actions une humilité véritable, qui consiste, non dans le rabaissement visible, mais dans le renoncement invisible à sa volonté, à son esprit, à sa lumiere, pour dépendre absolument de celles de Dieu; que c'étoit là la disposition par laquelle Jesus-Christ est entré dans la perfection de son sacerdoce glorieux, offrant à son Pere divinement dans le ciel la même hostie qu'il lui a offerte d'une maniere humaine sur la croix, puisqu'il n'a été élevé à cet état que parce qu'il s'est humilié en obéissant à son Pere; puisqu'il est venu faire sa volonté & non la sienne propre, laquelle il a quittée pour suivre celle de son Pere jusqu'à la mort: que cette humilitation & cette obéissance ayant été la voie par laquelle il a été élevé à la gloire de son sacerdoce, c'étoit celle aussi par laquelle les hommes peuvent plus aisément parvenir à la participation de ce sacerdoce; & qu'il lui conseilloit de la pratiquer pour acquerir cette grace incomprehensible qu'il lui desiroit, & à laquelle il contribueroit en tout ce qui lui seroit possible.

Je puis dire que cette réponse du neveu de M. de S. Cyran servit, non seulement pour lors à M. de Saci pour le déterminer sans différer davantage, mais pour lui rappeller dans l'esprit pendant tout le reste de sa vie l'état où la prêtrise l'engageoit, & pour se conformer de plus en plus à cette excellente idée qu'on lui avoit tracée d'un Prêtre. Il voulut avoir toujours présente cette Lettre qu'il avoit transcrite de sa main, tant il avoit d'abord senti d'impression en la lisant

sant la premiere fois, & tant il voyoit que la lecture qu'il en faisoit dans la suite lui servoit à se fortifier davantage dans une situation d'ame, où il croyoit qu'on ne pouvoit jamais entrer aussi avant qu'on le devoit.

Enfin donc M. Singlin vit M. de Saci soumis à ses desirs. Ce dernier des trois freres fut choisi comme David pour être élevé sur eux. Pendant que les deux autres s'éloignoient de la royale prêtrise, parce que Dieu ne les y appelloit pas, & qu'ils ne s'en croyoient pas dignes, celui-ci qui ne s'en croyoit pas moins indigne qu'eux, consentit d'en approcher parce que Dieu l'y appelloit, & que ses ministres le lui ordonnoient. Lors donc que le moment marqué de Dieu pour recevoir M. de Saci au nombre de ses sacrificateurs fut arrivé, il alla recevoir l'Ordre sacré de la prêtrise aux Quatre-tems de Décembre (en 1648.) Les voeux & les prieres de toute une maison sainte & de tant d'autres personnes de piété, l'accompagnerent dans cette action importante. Sa sainte mere sur-tout en fut toute transportée de joie, & elle bénissoit Dieu dans l'effusion de son cœur de ce qu'il lui avoit reservé cette consolation pour les derniers tems de sa vie.

Après qu'il eut reçu l'onction sainte, il ne se pressa pas d'offrir à Dieu son premier sacrifice. Ni le jour de Noel ni toutes les Fêtes suivantes ne le tenterent pas. Il demeura ferme à attendre encore quarante jours, qui furent pour lui comme un nouveau Carême; & ce tems se trouva échu le jour de la Conversion de S. Paul. Il arriva enfin ce jour si attendu de tout le monde, si recommandé à Dieu par tant de prieres, & si apprehendé de M. de Saci seul, qui avoit toujours tâché de le reculer le plus qu'il lui étoit possible. L'heure étant venue, il monta à l'autel où il porta les ornemens que Dieu desire le

plus,

plus, qui sont ceux de la pureté & de la sainteté. Il fut lui-même la premiere hostie qu'il y offrit à Dieu avant que de lui offrir son Fils. Il n'y eut que Dieu qui put voir alors tous les ressorts de son cœur. Les hommes pouvoient bien être au dehors témoins des larmes qui lui échappoient, mais la connoissance de tant de saints mouvemens qui en étoient la source, étoit reservée à Dieu seul. Le jour de la Conversion de S. Paul qui a toujours été un jour de joie à l'Eglise, le devint cette année là d'une maniere toute nouvelle. Le dedans & le dehors de Port-Royal des champs qui étoit le lieu destiné à cette cérémonie auguste, & pour lequel M. de Saci fut ordonné Prêtre, étoit rempli de personnes qui étoient venu prendre part à la bénédiction de ce nouveau sacrifice; mais on peut assurer qu'il y en avoit encore plus qui y assistoient en esprit, & que beaucoup de saints Prêtres y étoient presens de cœur, comme ils l'avoient été en esprit le jour de son Ordination, pour lui imposer les mains avec l'Evêque, selon la coutume ancienne de l'Eglise. La joie paroissoit sur tous les visages, hors sur celui de M. de Saci qui, avec sa gravité & sa modestie ordinaires, étoit tout occupé de l'action qui se passoit.

M. Singlin qui étoit accoutumé d'animer toutes les saintes cérémonies de cette maison par le ministere de la parole de Dieu, n'eut garde d'y manquer dans un jour si solemnel: mais il est vrai que la force avec laquelle il montra qu'on devoit rendre à Dieu ses actions de graces, & lui témoigner sa reconnoissance, comme étant celui duquel tout le bien vient, sans que les hommes y doivent prendre part que par la douleur de le gâter, fit remonter tout d'un coup vers Dieu toutes les pensées. On ne voyoit plus que Dieu: on n'étoit plus occupé que de Dieu:

on perdoit presque de vue & le prédicateur & le sacrificateur. On passoit jusqu'à celui dont ils n'étoient que les ministres; & en les voyant eux-mêmes se dépouiller de tout ce qu'ils étoient, pour rendre à Dieu tout ce qui venoit de lui, on prenoit plaisir à les imiter de loin, & à tâcher de les suivre en ne regardant plus que Dieu seul en eux.

On savoit bien qu'en regardant la sainte hostie entre les mains de ce nouveau sacrificateur, il ne falloit être occupé que de cette hostie, & de la puissance de Jesus-Christ duquel ce nouveau Prêtre étoit revêtu, qui aussi-tôt après se jetta à genoux lui-même, pour adorer celui qui s'étoit formé entre ses mains & par sa bouche; & on voyoit de même, après cette exhortation si vive de M. Singlin, qu'en ces grands dons de Dieu qu'il avoit répandus sur ce nouveau Prêtre, il falloit ne regarder que lui seul pour lui en rendre graces, ne rendre d'honneur à l'homme que par rapport à celui qui l'avoit rendu ce qu'il étoit, & n'admirer que la grandeur de Dieu qui se fait des serviteurs d'un si grand mérite, qui communique son autorité à ceux qu'il établit ses ministres, qui leur donne tout commandement, non seulement sur *ses sujets*, mais en quelque sorte sur sa propre personne, & qui ne demande d'eux pour l'honneur qu'il leur fait de les faire monter sur son trône, & de les associer à sa puissance, sinon qu'ils se conservent dans l'humilité, & qu'ils ne perdent point de vuë leur premiere bassesse.

Mais de quelle frayeur ensuite, ô mon Dieu, furent saisis tous les esprits, lorsque ce prédicateur zelé fit voir, en finissant son discours, quel horrible malheur on s'attiroit quand, Dieu donnoit ainsi d'excellens pasteurs à son Eglise, si l'on n'avoit un grand soin d'en bien user? On

vit tout le monde frémir de crainte dans l'apprehension que l'on avoit de se boucher à soi-même ce canal des misericordes de Dieu ; & en voyant ce nouveau pasteur que Dieu donnoit à cette maison, il n'y eut gueres personne qui ne pensât à vivre d'une maniere toute nouvelle.

Cette crainte qu'on ressentit alors, ô mon Dieu, ne doit pas être passagere. Vous avez retiré à vous ce saint pasteur, & vous l'avez recompensé de sa prudente fidelité : mais il nous reste encore à vous rendre compte de l'usage que nous en avons fait. Vous voyez, mon Dieu, le tremblement de mon cœur quand j'écris ceci, & combien je desire que celui que vous nous avez donné autrefois pour pasteur soit maintenant notre intercesseur auprès de vous, pour vous prier de nous pardonner le peu d'attention que nous avons fait à ce que vous-même nous avez dit par sa bouche. Pour moi je sacrifie de tout mon cœur ce qui me reste de vie à la douleur, aux gémissemens & aux larmes, pour pleurer les fautes que j'ai commises en ce point. Je trouble le recit de cette sainte cérémonie par cette reflexion qui m'afflige ; mais je ne fais que retracer ce qui se fit quand elle se passa ; & comme il n'étoit pas mauvais alors de ne se laisser pas aller uniquement à une effusion de joie, mais de penser sérieusement à menager ce nouveau don, il n'est pas mauvais aussi maintenant que tous ceux qui ont eu part à cette grace, dans la suite des années de M. de Saci, voient avec soin de quelle maniere ils en ont usé.

Mais pour reprendre ma narration, on peut juger par tout ce que j'ai dit de M. de Saci, avant qu'il eût reçu l'Ordre sacré de la prêtrise, ce qu'il fût lorsqu'il l'eut reçu. La nouvelle dignité de son sacerdoce, bien loin de l'élever, ne servit au contraire qu'à l'humilier davantage. On

vit accomplir en lui ce que S. Jerôme dit des Prêtres, lorsqu'il explique les clochettes du vêtement d'Aaron. Tout parloit véritablement dans ce Prêtre. Il devint encore plus pénitent qu'il n'avoit été jusques-là, & donnoit à tout le monde toute sorte d'exemples de vertu: desorte que, selon la pensée de S. Jerôme, on pouvoit dans une même personne admirer un saint Prêtre & un grand pénitent. Ce qui étoit de plus admirable en lui est qu'il se cachoit à lui-même ce fond de grace & de lumiere qu'il avoit reçu de Dieu. Il mit une grande partie de sa sagesse à se servir de la sagesse des autres, recourant à leurs lumieres sur les moindres difficultés. C'est une qualité qui s'empara de M. de Saci avec tant d'éclat, que l'on a dit quelquefois de lui que s'il n'avoit personne pour prendre conseil, il le prendroit d'un valet, tant il craignoit de rien faire de lui-même.

Il ne se lassoit jamais, ni de recommander aux autres, ni de pratiquer lui-même cette regle, sur tout en ce qui regardoit la conscience des autres, pour laquelle il avoit toujours recours à la sagesse de M. Singlin, qui admiroit de jour en jour la profondeur de l'humilité de ce nouveau Prêtre. Il étoit bien aise de voir qu'il ne s'étoit point trompé en l'élevant au sacerdoce, & en le destinant à la conduite des ames. Considérant combien il prenoit garde de ne se pas élever au dessus de ceux qui avoient été à son égard la bouche de Dieu pour le faire monter à ce rang d'honneur, il lui voyoit retracer la conduite que lui-même avoit inviolablement gardée à l'égard de M. de S. Cyran, sans l'avis duquel il ne faisoit rien: ce qui l'avoit fait parvenir à ce point de sagesse que tout le monde admiroit en lui. M. de Saci ne rendoit pas moins de déference à M. Singlin que M. Singlin en

rendoit

rendoit aux autres de ses amis les plus graves & les plus éclairés.

M. Singlin ayant conduit les choses jusqu'à cet état, son soin ne fut plus que de porter tous ceux qui étoient à Port-Royal d'aller à l'avenir se confesser à M. de Saci. Oserai-je dire que ce saint homme trouva encore en cela quelque resistance? Il est vrai que le souvenir qui me reste de cet ancien tems, me fait admirer avec effroi combien nous avons causé de peines & de tempêtes d'esprit à ce saint Prêtre. Au lieu donc de la joie que M. Singlin croyoit qu'auroient tous les solitaires d'aller à ce nouveau directeur, il fut surpris d'en voir quelques-uns qui hesitoient; & je ne fais pas le fin, je fus aussi de ceux là. J'allai prier M. Singlin de trouver bon que je continuasse d'aller à M. Arnauld, dont la bonté & l'ouverture de cœur m'accommodoient fort.

Qu'est ce qui causoit en nous cette repugnance, mon Dieu? Est-ce la peine qu'on a naturellement dans le changement, & la douceur de l'accoutumance? Etoit-ce la crainte d'être obligés de veiller plus sur nous à l'avenir, en passant dans d'autres mains? Ou bien étoit-ce la grande idée que nous avions de ce nouveau Prêtre, qui nous frappoit d'une sainte horreur? On craignoit sa froideur qui modéroit le feu qui bruloit toujours au dedans de lui; car il est vrai qu'il avoit un abord qui glaçoit le cœur. Sur quoi je veux bien dire ce qu'il m'a souvent répété: „ Qu'il étoit extrêmement important, quand on „ étoit engagé à conduire les ames, de garder „ ce froid, & de demeurer ferme dans cette „ modération, quand même les hommes qui „ n'en pénétrent pas les causes, en prendroient „ sujet de craindre & de décrier les directeurs." Et me citant plusieurs personnes celebres qui éclatoient dans le monde en fait de direction de

consciences, & qui même y réussissoient beaucoup, il me disoit, sans condamner néanmoins personne: „ Quand on s'addresse à ces person-
„ nes qui font paroître au dehors tant de cha-
„ leur & de charité, ils témoignent aussi-tôt
„ aux ames une cordialité qui gagne le cœur.
„ Ils disent mille choses avec feu, qui touchent
„ les ames au moment qu'ils les disent. Ainsi on
„ paroit touché sur l'heure, mais ces mouve-
„ mens passent bien vîte, avec ce qui les avoit
„ excités: au lieu qu'il semble qu'il est plus de
„ la prudence, quand on vient à nous, que
„ nous disparoissions en quelque sorte, afin de
„ n'être occupés qu'à voir ce que l'Esprit de
„ Dieu fait dans ceux qui nous parlent, & de
„ connoître quelle est leur véritable disposition,
„ pour juger sainement d'eux par le fond de leur
„ cœur, & non par de petites chaleurs que nous-
„ mêmes aurions fait naître par des manieres si
„ vives & des discours si engageans." Ainsi cette froideur de M. de Saci étant de vertu, & si contraire à son humeur naturelle, il y demeura toujours ferme; & ceux qui alloient lui ouvrir leur conscience s'y accoutumerent peu à peu, & se trouverent fort bien d'avoir surmonté leurs petites repugnances.

Il est vrai aussi que l'on ne peut assez estimer la solitude de M. de Saci, & cette froideur si grave qu'il témoignoit à l'égard de tous ceux qui venoient à lui, qui me paroit une des plus grandes preuves de son humilité. Il étoit persuadé jusqu'au fond du cœur, que les hommes ne pouvoient rien faire sans Dieu dans les ames; qu'il falloit nécessairement qu'il commençât, & que les pasteurs ne pensassent qu'à lui, sans troubler ni gâter son ouvrage, & que tout leur travail devoit être de reconnoître ses traces dans les ames. *Il se voiloit lui-même à lui-même*, pour

ne

ne plus voir que Dieu seul. Tout l'homme disparoissoit ; & après avoir écouté ses pénitens sans les prévenir, après avoir vu ce que Dieu leur mettoit lui-même dans le cœur, il vouloit encore que ce fût Dieu qui leur parlât par sa bouche, & qui leur donnât lui-même, quoique par son ministere & son entremise, les avis qui leur étoient nécessaires pour leur salut. Ainsi il ne faisoit rien avec préparation ni avec étude. Sa grande maxime, comme il me l'a dit plusieurs fois, étoit d'attendre que Dieu lui mît dans la bouche ce qu'il devoit dire. Sur quoi il ajouta un jour : „ Si Dieu promet son Esprit à ceux „ qui paroissent devant les juges ; s'il les assure „ que lui-même leur donnera ce qu'ils doivent „ répondre, parce que ce ne sont pas eux qui „ parlent, mais l'Esprit de Dieu qui parle en „ eux : ne doit-on pas espérer que, lorsqu'on „ tient sa place pour parler aux personnes que „ lui-même nous addresse, il nous mettra dans la „ bouche ce que nous leur devons dire, pourvû „ que nous ne le prévenions pas par notre activité trop humaine, & que nous tenions notre cœur toujours tranquille pour l'écouter. "

Voilà ce que ce saint Prêtre a observé dans tout le tems qu'il a été engagé dans la conduite des ames. Les tenant toutes comme de la main de Dieu qui les lui envoyoit, il ne vouloit les nourrir que de ce qu'il recevoit de Dieu pour elles, & il ne confessoit jamais personne qu'il ne commençât par prier. Sa profonde humilité en ce point étoit sans doute ce qui attiroit le plus la bénédiction de Dieu sur sa conduite, ce qui faisoit qu'on recevoit avec un profond respect toutes ses paroles, comme de la bouche de Dieu même.

Mais comme il n'y a presque jamais dans la vie aucun bien qui ne soit traversé de quelque

peine, M. Singlin, dans la joie que lui causoit tout ce qu'il voyoit d'heureux à Port-Royal dans la nouvelle prêtrise de M. de Saci, eût une douleur qui le chagrina, qui fut une opposition secrette qu'il trouva dans M. le Maitre, à se mettre entre les mains de M. de Saci son frere, pour la conduite de son ame. Il gémissoit de voir qu'il fût le dernier de tous à profiter de cette nouvelle source de bénédictions & de graces que Dieu venoit d'ouvrir dans sa famille. Car au lieu qu'il auroit du être le premier de tous, pour en donner l'exemple à tous ceux de ce desert, ce qui eût fait impression sur eux parce que tous jettoient les yeux sur lui, & le regardoient comme leur modele, il y témoignoit au contraire une repugnance invincible. Comme l'humilité profonde de M. Singlin faisoit qu'il se regardoit toujours comme un homme incapable de tout, & lui fermoit les yeux sur son propre mérite, ne les lui ouvrant que pour voir les rares qualités de M. de Saci, il sechoit de ne point voir entre ses mains M. le Maitre. Il considéroit qu'il avoit eu d'abord pour conducteur M. de S. Cyran, qui ensuite faute de mieux l'avoit mis entre ses mains. Il se persuadoit que si M. de S. Cyran eût été encore en vie, & qu'il eût vu l'état des choses, il n'auroit pas hesité de porter ce saint solitaire à prendre M. de Saci pour conduire sa conscience, comme faisoit M. de Sericourt son frere & Madame le Maitre sa mere. Il crut néanmoins qu'il étoit de la prudence de ne pas trop violenter les choses. Il n'ignoroit pas que d'ordinaire les aînés avoient coutume de garder toujours un certain droit sur leurs autres freres, qu'ils traitoient avec une certaine familiarité qu'il étoit difficile de rompre & de changer en respect; qu'un homme fait & admiré dans tout Paris, comme M. le Maitre,

auroit

auroit peine à venir se jetter humblement aux pieds d'une personne qui à peine paroissoit dans le monde, & dont il avoit presque toujours reglé les études & revu tous les Ouvrages. La nature donc patissoit un peu dans cette rencontre; & l'on peut dire en même tems que M. de Saci n'avoit pas moins de repugnance à voir un frere aîné & un tel frere à ses pieds, pour devenir comme son juge. Outre cela la contrarieté de ces deux humeurs étoit considérable. L'un étoit tout de feu, toujours actif, toujours bouillant, & enflammoit ceux à qui il parloit par le tonnerre de sa parole: l'autre étoit toujours posé, toujours froid, & glaçoit tout le monde par son abord, grave & composé dans ses paroles. Ils avoient beaucoup de feu l'un & l'autre; mais l'un s'y laissoit aller, l'autre le retenoit tout entier. Ainsi M. le Maitre ne craignoit rien tant que le froid de Monsieur son frere, qui combattoit extrêmement sa chaleur. Il l'avoit apprehendé les premieres années de sa conversion, où il s'abandonnoit à la pénitence à voiles deployées; & il m'a dit qu'alors rien ne lui faisoit tant de peine que la froideur de Monsieur son frere. Quelque avance qu'il fît dans la voie pénible de l'Evangile, il voyoit ce nouveau venu qui lui tenoit tête & qui, sans faire tant de bruit, le mettoit à bout. Le tems n'avoit fait qu'accroître en l'un & l'autre ces qualités si contraires en apparence, mais si unies par la charité, & si nécessaires pour la beauté de la maison du Seigneur. Ainsi M. le Maitre craignoit de se voir dans la dépendance de M. de Saci, & c'étoit pour ce sujet là même que M. Singlin le desiroit davantage.

Cependant, mon Dieu, vous qui aviez surmonté tant de repugnances dans votre serviteur, vous l'élevâtes encore au dessus de celle-ci, quoi-

qu'un peu plus lentement. M. Singlin en attendoit toujours le moment. Il savoit la delicatesse avec laquelle il faut traiter les consciences : mais enfin après avoir laissé passer beaucoup de tems, & voyant que la nécessité devenoit plus pressante, il ne put retenir davantage son zele pour le salut des ames, & se croyant obligé de ne plus differer, il vint tout de bon en parler à M. le Maitre.

Aux premieres paroles qu'il lui addressa là-dessus, M. le Maitre, avec son adresse ordinaire, essaya de parer encore ce coup, & après lui avoir fait mille éloges de M. de Saci son frere, après avoir témoigné l'estime qu'il en faisoit, & le respect qu'il avoit pour lui, il ne laissa pas de se répandre dans le sein de M. Singlin. Il lui dit qu'il regardoit ce changement qu'il lui proposoit, comme une preuve qu'il n'avoit plus pour lui cette ancienne affection qu'il lui avoit toujours témoignée, ou au mois comme une marque qu'il voyoit quelque chose en lui qui lui déplaisoit. Mais M. Singlin répondant à ses larmes par d'autres larmes, & à ses tendresses par d'autres tendresses encore plus grandes, ne laissa pas néanmoins de demeurer ferme, & de le prier de se soumettre à l'avenir à la conduite de Monsieur son frere. Il le supplia de croire que ce n'étoit pas manque d'amitié ou de confiance qu'il lui faisoit cette proposition, mais seulement parce qu'il étoit persuadé qu'il trouveroit dans M. de Saci plus de secours sans comparaison, que dans son insuffisance; qu'il l'obligeroit extrêmement s'il vouloit prendre à l'avenir confiance en lui, & avoir pour lui une entiere ouverture de cœur. Il ajouta qu'il ne pouvoit pas lui dissimuler, comme il ne se le dissimuloit pas à lui-même, qu'il n'avoit que des lumieres empruntées, & que le choix que Dieu paroissoit avoir fait de lui pour la di-

rection

rection de quelques ames, le faisoit continuellement souvenir de la conduite qu'il avoit tenue autrefois dans l'Eglise naissante, où il choisissoit des hommes grossiers & ignorans pour servir les ames; mais que comme les choses avoient été remises depuis dans l'ordre, & que Dieu dans la suite avoit élevé aux charges de son Eglise des personnes éminentes en science autant qu'en vertu, il devoit agréer qu'il fît de même, & qu'il cédât à un homme qui étoit venu remplir sa place avec tant de grandes qualités dont il étoit témoin aussi bien que lui.

Il lui representa avec étendue la sagesse & la modération de M. de Saci; & usant de cette liberté sainte avec laquelle il avoit toujours voulu qu'il lui parlât, il osa lui dire franchement qu'il s'abandonnoit peut-être avec un peu trop de chaleur aux ouvrages exterieurs de bâtiment, ou autres choses dissipantes; qu'il pouvoit se souvenir des avis que M. de S. Cyran lui avoit donnés là-dessus, & que les mêmes principes subsistoient toujours; qu'il le prioit aussi de remarquer avec quel feu il s'appliquoit à des Ouvrages d'esprit; qu'il craignoit qu'il ne fît ces choses avec trop d'empressement, & qu'il croyoit devoir bien lui dire que l'ayant vu manquer à Matines les dernieres fois qu'il étoit venu à Port-Royal des champs, il avoit eu peur que ce ne fût afin d'avoir plus de tems pour travailler dans sa chambre; qu'il étoit juste de ne rien omettre pour s'acquitter d'une maniere parfaite de l'ouvrage dont on est chargé, & qu'il y étoit d'autant plus obligé que les choses qu'il faisoit étoient saintes d'elles-mêmes, puisque ces travaux exterieurs étoient pour des personnes consacrées à Dieu, & que ses Ouvrages d'esprit étoient pour défendre une cause divine; mais que le recueillement de l'esprit & la liberté d'un cœur qui n'est attaché à rien de créé

ne sont pas moins nécessaires que la fidelité & l'exactitude, & qu'il faut toujours se defier d'un empressement qui vient de l'humeur & de l'activité naturelle. Il l'assura qu'il n'avoit jamais douté du fond de son cœur, ni de sa docilité, ni de sa sincérité à l'égard de ceux dont il prenoit la conduite; qu'il admiroit le rapport qu'il avoit avec la Sœur Catherine de S. Jean, sa mere, & qu'il reconnoissoit la mere dans le fils, & le fils dans la mere; qu'elle avoit comme lui une entiere confiance aux personnes auxquelles elle étoit soumise; qu'il étoit vrai que quelquefois elle ne laissoit pas de se méprendre, & de faire des entreprises sans y faire assez de réflexion & avec une grande simplicité, mais qu'elle avoit cela de bon que, dès qu'on l'en avertissoit, elle revenoit bien vîte, & que son retour reparoit pleinément ce qu'il pouvoit y avoir eu de defectueux; qu'il en étoit de même du fils, comme il l'avoit toujours remarqué; qu'il lui avouoit que quelquefois il avoit été retenu à lui dire ses sentimens, lorsqu'il lui sembloit qu'il faisoit quelques avances sans les avoir assez pesées, tant pour ne le pas attrister quand la chose ne lui paroissoit pas d'assez grande conséquence pour le mériter, que pour éviter de le jetter dans une autre extrémité, ou dans l'entier dégoût d'une chose qui étoit bonne en soi, & dont il ne falloit seulement que corriger ou l'excès ou la maniere; & qu'il en avoit vu des exemples qui lui avoient fait de la peine.

M. Singlin voyant que M. le Maitre étoit tout attendri de ces paroles, & que les larmes lui couloient des yeux, l'embrassa & lui dit qu'il le conjuroit, pour leur mutuelle consolation, de lui accorder la grace qu'il lui demandoit, & qu'en tout ce qu'il entreprendroit à l'avenir touchant les Livres, ou les traductions, ou la maniere

d'agir

d'agir envers ceux qu'il employoit & à qui il servoit, il conferât de tout avec M. de Saci, dont il ne lui disoit rien davantage, parce qu'il l'estimoit & qu'il savoit que l'on ne pouvoit assez admirer sa vertu, sa piété, sa science, sa lumiere, & sa sagesse; que pour lui qui lui parloit, il avoit toute la confiance possible en lui, & qu'en s'addressant à M. de Saci c'étoit avoir deux directeurs au lieu d'un. Enfin il le pria de se souvenir toujours que sa vie devoit se passer dans la pénitence, dans le silence, dans la priere & dans les larmes; qu'il devoit gémir de se voir quelquefois forcé en quelque sorte de sortir de sa voie & de sa profession, par la nécessité de la charité; qu'à l'avenir il aimeroit beaucoup mieux qu'il ne s'occupât qu'à des travaux d'esprit; qu'il le prioit encore une fois de parler à Monsieur son frere à cœur ouvert. „ Car je puis vous dire, ajouta „ M. Singlin, que je conviens de tous les principes „ avec lui, & que *neminem habeo tam unanimem, qui* „ *sincera affectione pro vobis solicitus sit*, n'osant sou- „ vent dire mes peines & mes craintes qu'à lui seul.

Il pria M. le Maitre de lui pardonner la liberté avec laquelle il lui parloit; qu'il n'avoit pu lui dissimuler ces avis, l'aimant & l'estimant autant qu'il faisoit, afin qu'à l'avenir les choses allassent d'une maniere plus sainte & plus parfaite, ce qui ne seroit que lorsqu'il apporteroit dans toutes ses actions un grand témperament, une grande modération, une grande soumission d'esprit à consulter toujours ceux qu'il devoit consulter; qu'un peu de réflexion qu'il feroit sur lui-même lui feroit voir aisément qu'il avoit quelquefois besoin de frein, parce qu'il alloit un peu vîte, & qu'il ne pouvoit assez souvent rentrer dans ce premier état où il étoit d'abord que Dieu lui eut fait la grace de le convertir; qu'il n'ignoroit pas que la science, même des choses divines, si elle n'é-

toit bien menagée, & si on ne s'en servoit pour croître dans la piété, étoit dangereuse, & accabloit ceux qui l'apprenoient, sans que même ils s'en apperçussent; que la curiosité de savoir s'y pouvoit mêler, parce qu'il n'y avoit rien qui fût plus capable de satisfaire l'esprit humain, lorsqu'il est dégagé de toutes les autres passions, & des vains amusemens du monde; qu'il connoissoit bien celui qui leur avoit dit autrefois qu'une attache toute humaine à l'éclat des vérités saintes pouvoit être plus dangereuse aux personnes savantes, que l'attache à l'argent ne l'est aux personnes avares; qu'il falloit donc se conduire en tout comme S. Paul l'ordonne avec crainte & tremblement.

Alors M. Singlin remarquant quelque trouble dans M. le Maitre, il lui dit pour le rassurer, qu'il le prioit de croire que ce qu'il lui disoit n'étoit que des craintes, sans qu'il en eût encore formé aucun jugement arrêté; mais que quand on aimoit beaucoup les gens, on craignoit tout pour eux, & même ce qui paroissoit le plus sûr; qu'enfin il étoit certain que M. de Saci le pourroit beaucoup plus aider que lui à l'avenir, s'il avoit la même confiance en lui qu'avoient Madame sa mere & M. de Sericourt son frere.

Le nom d'une mere si tendre & d'un frere si cher les arrêta l'un & l'autre sans parler autrement que par leurs larmes; & M. le Maitre considérant attentivement la parfaite soumission qu'avoient une si sage mere & un si admirable frere pour M. de Saci, il dit à M. Singlin en l'embrassant, que c'en étoit trop, & qu'il se rendoit; qu'il ne lui avoit jamais plus témoigné que ce jour là la charité qu'il avoit pour lui; qu'il avoit été assez aveugle pour interpréter autrement ses volontés; qu'il verroit avec joie M. de Saci, & qu'à l'avenir il le regarderoit plus comme

me son pere que comme son frere. M. Singlin lui dit qu'il lui causoit ce jour là une des plus sensibles joies qu'il pouvoit avoir au monde; qu'il y avoit long-tems qu'il lui souhaittoit ce bien, pour une infinité de raisons; qu'il avoit toujours cru que Dieu demandoit cela de lui, &, que cela lui étoit absolument nécessaire; qu'il lui répetoit qu'il avoit deux peres au lieu d'un, ou plutôt deux qui n'en seroient qu'un; que cela lui donneroit moyen de le servir tout autrement qu'il ne faisoit auparavant; qu'il osoit lui dire qu'il étoit tems que Dieu lui fît cette grace; que sans cela il entrevoyoit de petites choses où il avoit besoin d'avis & de direction qu'il ne pouvoit pas lui donner. „ Qu'il est aisé, s'écria-t-il,
„ qu'insensiblement on s'écarte du premier état où
„ Dieu nous a appellés sans que nous nous en ap-
„ percevions, & même dans de bonnes choses où
„ nous ne pensons qu'à servir Dieu!

Il lui répeta que M. de Saci avoit sans comparaison plus de dons que lui pour servir utilement les ames, la science, la piété, la sagesse, la vertu, & l'uniformité de vie qui lui donnoient beaucoup d'avantages qu'il n'avoit pas; que pour lui il n'alloit souvent qu'à tâtons, & qu'il hesitoit à chaque pas faute de lumiere, n'en ayant que d'empruntées & ne voyant le plus souvent que par les yeux d'autrui; que cela faisoit qu'il s'étonnoit mille fois comment on pouvoir avoir quelque créance en lui, & qu'encore qu'il eût assez d'orgueil & d'aveuglement pour s'affliger & témoigner quelque mauvaise humeur ou de la froideur, lorsque l'on ne croyoit pas ou qu'on ne suivoit pas ses sentimens, il s'en trouvoit après étrangement confus devant Dieu; qu'il pouvoit dire néanmoins que, quand il donnoit des avis, il ne proposoit pas ces propres sentimens, puisqu'il les tenoit toujours pour suspects jusqu'à ce qu'il eut su qu'ils

qu'ils étoient conformes aux sentimens de ceux à qui on donnoit une entiere deference. Ils se séparerent là-dessus, & M. Singlin dit à M. le Maitre en le quittant: „ Allez, je vai bien être „ plus assuré de ce que Dieu demandera de „ vous, & plus libre à vous le dire, lorsque „ vous serez uni à une personne beaucoup plus „ éclairée que moi. Dieu bénit toujours ce qui „ se fait avec conseil. Je m'en vai presentement „ à l'autel pour dire la Messe, mais ce sera prin„ cipalement pour témoigner à Dieu ma recon„ noissance de la grace qu'il vous a faite, que „ je regarde comme faite à moi-même, puis„ qu'elle vous étoit nécessaire pour le bien servir, „ & qu'il y a long-tems que je l'aurois souhaité."

Ainsi M. le Maitre fut surpris lui-même de voir s'évanouir en un moment tant de repugnances qu'il avoit cru invincibles. Ainsi l'aîné fut assujetti au puîné. Ainsi M. le Maitre mit sa gloire à l'avenir à se voir aux pieds de son frere, & à répandre son cœur dans le sien, avec une joie qui lui faisoit déplorer son aveuglement passé, & regretter le long-tems qu'il s'étoit lui-même privé d'un avantage si considérable. Combien têmoigna-t-il la consolation dont il se sentoit pénétré, & puis-je oublier combien j'ai eu l'honneur d'être témoin de la cordialité & de la tendresse qu'il avoit renouvellée pour Monsieur son frere? Combien de fois en ai-je été l'entremetteur, jusqu'au jour même qui préceda sa mort, où il m'envoya quérir pour me charger de lui dire de certaines choses qui témoignoient autant sa soumission que son amour?

Malheur à la foiblesse des hommes, qui se forment des fantômes qui lui sont insurmontables! Mais lorsque Dieu le veut, il les dissipe avec une facilité toute-puissante, qui nous surprend, nous saisit d'admiration, & nous fait écla-

ter en cris de joie. Combien cet évenement causa-t-il de joie à tout Port-Royal? Ces admirables freres en furent tout transportés. M. Singlin n'en eut pas moins en voyant enfin venir les choses où il les souhaitoit, & où il avoit toujours tâché de les conduire. En effet il regardoit cela comme une source de graces pour M. le Maitre : car craignant toujours que son feu ne l'emportât trop loin, il étoit bien aise de lui donner comme un contrepoids qui balançât un peu la chaleur de ses entreprises, & qui lui fît peser avec plus de maturité tous ses desseins.

Quelques saintes Religieuses, & particulierement la Mere Angelique de S. Jean, sa cousine, avoient fait à Dieu de longues prieres sur ce sujet; ce qui fit croire & publier par écrit à M. le Maitre, que cette nouvelle union avec M. de Saci son frere, étoit toute extraordinaire, & comme miraculeuse. C'est pourqnoi en étant tout transporté, il tira de tout S. Chrysostôme un Ecrit qu'il intitula : *Le portrait de l'amitié chrétienne & spirituelle*, qu'il envoya à M. de Saci, avec ces vers qu'il y joignit :

La main de Chrysostôme a tracé ce tableau,
De l'amour le plus saint, le plus grand, le plus beau,
Dont l'Esprit du Très-haut puisse embraser une ame.
Mais je ne puis t'offrir un present imparfait;
Je te donne mon cœur où brûle cette flamme:
Il est l'original que Dieu joint au portrait.

M. de Saci pour remercier Monsieur son frere de ce present, lui écrivit en ces termes:

MON TRES CHER FRERE, Je vous aurois dit en un autre tems que je ne puis assez vous remercier du present que vous m'avez fait : mais maintenant je crois vous remercier assez que de vous dire que je l'ai reçu avec une extrême joie. Car je

je crois que la mienne sera la vôtre, & que vous trouverez votre satisfaction dans celle que vous m'avez donnée. Vous ne pouviez sans doute, mon cher frere, choisir un plus excellent peintre de l'amitie chrétienne, pour m'en envoyer le tableau & l'original. Car ce Saint avoit appris de l'esprit de Dieu les effets de cette amitié divine qu'il avoue être incomparable, & la plus forte des amitiés des hommes. Je lus hier cet Ecrit deux fois avec un grand plaisir, & je l'ai envoyé dès le matin à ma cousine; afin que le present que vous m'envoyez soit aussi le sien. Je lui mande dans le billet que je lui écris, que je suis bien aise qu'elle ait part au fruit d'une amitié, à laquelle elle a tant contribué par ses desirs & par ses prieres. J'ai appris d'abord les six vers par cœur, & je les aime d'autant plus que c'est l'amitié qui les a faits. Je pensois ce matin qu'en un autre tems jen aurois peut-être fait quelques-uns, mais que maintenant je ne pouvois y penser; & néanmoins comme j'avois dans l'esprit l'obligation que nous avons à Dieu de nous avoir unis de la sorte, les quatre vers que je vous envoie me sont venus promtement dans la pensée, qui n'est, comme je crois, qu'une effusion de l'amitié. J'ai sujet de croire que Dieu agréera cette priere que je lui fais pour tous deux, afin qu'il soit lui seul le lien d'une affection dont il est la fin & le principe:

Dieu qui fais que deux cœurs qu'avoit joints la nature,
Unis par ton esprit, brulent d'un plus beau feu,
Rends toi l'unique objet d'une flamme si pure,
Sois le cœur de leurs cœurs, & le nœud de leur nœud.]

En même tems M. de Saci écrivit cette Lettre à la Mere Angelique de S. Jean:

[MA TRES CHERE COUSINE, Je vous envoie le pré-

présent de mon frere, qu'il a souhaitté comme moi que vous eussiez ; car il est raisonnable qu'ayant eu tant de part à cette amitié nouvelle qu'il a plu à Dieu de faire naître entre nous, vous en ayez aussi à tous les bons effets qui en pourront naître. J'ai lu cet Ecrit deux fois avec grande satisfaction. Le tour est admirable sur ce sujet; car on peut dire qu'il s'est peint lui-même en parlant de ce Saint & véritable ami, & que ses paroles ne sont que des étincelles du feu de son cœur. Il me semble que Dieu ne nous peut faire un plus grand don. Il veut être aimé dans nos amis; mais comme lui seul nous peut faire un present si estimable, lui seul aussi peut faire que nous nous acquittions de l'obligation de les aimer autant qu'ils nous aiment, & de l'aimer dans eux comme ils nous aiment dans lui. Que si nous devons aimer nos amis comme nous-mêmes, & si nous ne nous aimons que pour Dieu, nous devons sans cesse travailler à l'aimer davantage, pour pouvoir aimer aussi davantage ceux qui nous aiment. C'est ce que je vous prie de demander pour tous deux à ce Saint que nous honorons particulierement, afin qu'il nous obtienne la grace de l'imiter, ayant été un si grand disciple & un si grand maître de la charité & de l'humilité vraiment chrétienne.]

Je ne puis oublier que M. Singlin ayant mis M. le Maitre en l'état où il le souhaittoit, prit cette occasion de prier M. de Saci de veiller sur le reste des personnes qui étoient là, de tenir la main, étant sur les lieux à Port-Royal des champs, qu'on ne fît plus tant de bâtimens ni tant d'accommodemens. Il dit qu'il étoit honteux de voir des personnes solitaires & retirées toujours mêlées avec des maçons, & avec tant de personnes de toutes sortes de métiers; qu'il étoit mal édifiant de voir toujours tant porter de plâtre

plâtre, tant fouiller de pierres, & tant faire de voyages à Paris, & tant d'allées & de venues; qu'il ne pouvoit consentir qu'à l'avenir on entreprît la moindre chose sans l'agrément des Superieurs; que l'on étoit menacé de toutes parts d'être chassés de ce lieu; que plus on s'y établissoit, plus on donneroit d'envie d'exécuter ce dessein; que l'on devroit être cachés en ce lieu, sans qu'il parût rien au dehors; qu'il craignoit fort qu'on ne perdît sa peine & son argent, & cela avec justice; que si Dieu n'approuvoit pas tout ce que l'on faisoit, il nous feroit misericorde de le ruiner, & que ce seroit une bien plus grande punition s'il le laissoit subsister sans en avoir été l'auteur & l'approbateur; qu'en ne faisant que ce que Dieu desiroit, on ne devoit rien craindre ni hommes, ni démons, ni puissance spirituelle, ni temporelle, mais que hors cela il apprehendoit toutes choses, jusqu'à un enfant dont Dieu pouvoit se servir quelquefois pour nous châtier & nous perdre; que sa consolation en sa douleur, étoit de n'avoir fait en cela que suivre les gens, ne pouvant plus s'y opposer, & de n'y prendre point de part que le moins qu'il étoit possible; qu'il étoit toujours dans l'attente que Dieu lui ouvrît quelque voie pour y en prendre encore moins, si ce n'étoit que Dieu lui en fît prendre autrement, en changeant les choses & les personnes; qu'il ne lui pouvoit causer plus de joie que de lui apprendre que ses chers freres fussent dans la resolution de vivre dans la retraite & dans le silence, chacun dans son particulier; qu'il y avoit long-tems qu'il tâchoit de les y porter dans ses prédications, mais que jusques-là Dieu n'avoit pas béni ses paroles ni exaucé ses prieres; qu'il ne croyoit pas que Dieu eût donné cet esprit à beaucoup de personnes; que ceux qui pensoient l'avoir ne l'avoient

pas;

pas; que l'on avoit assez souvent fait de bonnes resolutions, mais que la suite faisoit voir que cela étoit plus dans la bouche que dans la pensée & dans le cœur, par un mouvement sincere de n'avoir communication qu'avec Dieu seul, pour vivre dans un esprit de pénitence & de séparation de toutes choses, afin de ne s'appliquer qu'à Dieu dans la priere, & de l'écouter humblement dans la lecture de l'Ecriture sainte; qu'il falloit sortir de soi pour se renfermer tout en Dieu; que sans cela on n'étoit pas en sureté, bien que l'on fût seul; qu'il étoit utile de n'avoir point de commerce avec le monde, mais qu'il pouvoit aisément arriver que la solitude devînt nuisible, & que ce seroit une retraite de philosophe & non de chrétien & de pénitent, si on n'y avoit pas l'esprit de priere; qu'il savoit qu'il n'étoit pas moins persuadé que lui de ces vérités, & qu'il les suivoit effectivement, mais qu'il le prioit de tâcher de les faire suivre aux autres, & d'empêcher que la chaleur & le zele n'emportât encore l'esprit pour des bâtimens ou autres œuvres exterieures; qu'il falloit penser sérieusement à diminuer les dépenses; que ceux qui y fournissoient par leurs aumônes pouvoient s'en lasser; qu'il falloit éviter d'être toujours aux emprunts; que Dieu ne s'obligeoit pas à faire toujours des miracles; qu'il savoit que quelques-uns des solitaires avoient dit que, pourvû qu'on ne desirât point de bien, on n'en manqueroit jamais; mais que pour avoir cette espérance solide, il falloit examiner auparavant si on se réduisoit assez à un véritable état de pauvre, si l'on étoit bien disposé à souffrir même que le néceessaire manquât, si l'on avoit soin de retrancher tout ce qui n'étoit pas absolument néceessaire à la vie de l'ame & du corps; qu'il avouoit que c'étoit ce qu'il n'avoit pas encore vu que l'on eût mis en pratique; que

la

la crainte d'agir par avarice, & de se defier de la providence de Dieu, faisoit souvent agir en personnes riches & libérales à qui rien ne doit manquer; que cela avoit souvent donné de la peine à quelques amis sages, qui ne voyoient pas assez l'esprit de pauvreté en ce lieu; que l'argent n'y coutoit rien, & que l'on avoit le cœur non de pauvres, mais de rois.

M. de Saci qui étoit déja assez dans ces sentimens par lui-même, comme M. Singlin lui en rendoit témoignage, les avoit toujours pratiqués, & les pratiquoit encore actuellement; mais il frémissoit de crainte, de se voir chargé du soin de les faire pratiquer aux autres, & de les faire passer dans le cœur de ceux qui étoient sous sa conduite. Ce saint homme pénétré des avis de cette importance, qui venoient de la part d'un grave Ecclesiastique consommé en vertu & en pénitence, comme en expérience, qui pesoit tout ce qu'il disoit, & qu'il croyoit devoir écouter avec le respect avec lequel Timothée écoutoit les avis de S. Paul son maître, ne recommandoit rien avec tant de soin aux autres que ce que l'on lui avoit recommandé à lui-même de leur dire. Il tâchoit de leur imprimer une vive idée de la grandeur de Dieu, & de ce qu'ils lui devoient en qualité de pénitens & de solitaires. Il souhaittoit qu'ils fussent toujours abattus en sa presence, & que rappellant pour ce sujet les manquemens de leur vie passée, ils pussent en tirer une confusion salutaire qui les humiliât. Comme M. Singlin n'avoit rien celé, aussi M. de Saci ne vouloit-il rien taire. Il forçoit sa moderation & sa douceur pour faire rentrer tout le monde en soi-même, afin que la vue des abus que M. Singlin avoit reprochés, contribuât à les tenir humbles; que les fautes passées servissent de remede pour le present; & que la crainte du

re-

relachement qui pouvoit procurer la mort, les fit entrer dans un renouvellement de vie.

Je fus le témoin de ceci. J'ai eu le bonheur d'entretenir ces bienheureux solitaires parmi lesquels je vivois, & je suis encore tout édifié maintenant de leurs saints discours. Je ne voyois dans eux que des ames toujours abattues devant Dieu, toujours tremblantes de crainte, toujours dans une sainte inquiétude pour leur salut. Quoique le lieu qu'ils habitoient fût saint, & que la vie qu'ils professoient dans ce desert fût si chrétienne; quoiqu'ils s'efforçassent d'imiter Jesus-Christ dans sa pauvreté, sa pénitence, & sa sainteté, ils n'étoient néanmoins jamais contens d'eux-mêmes, & leur conscience humblement timide, trouvoit toujours quelque chose à se reprocher.

J'honore, ô mon Dieu, ces bienheureux imitateurs de Jesus-Christ. J'ai un profond respect pour eux, comme pour autant de ses images & comme pour ses propres membres. Je mets ma joie & ma gloire à me souvenir d'eux, afin que je devienne digne qu'ils se ressouviennent de moi. Je crains de faire injure à leur sainteté en rapportant le peu d'état qu'ils en faisoient eux-mêmes, en les representant comme étant toujours en crainte pour leur salut, & comme en suspens entre la vie & la mort. Mais cette humble disposition étoit la plus grande preuve & même la meilleure partie de leur sainteté. Que leurs exemples, Seigneur, touchent ceux qui se flattent d'une vie un peu reglée; qui se croient fort innocens parce que les autres sont fort coupables; qui se persuadent qu'ils possedent une éminente justice, parce qu'ils voient beaucoup d'injustice dans les autres. Malheureux aveuglement de tirer ainsi une cruelle consolation des maux des autres, & de trouver le sujet d'une secrette joie dans ce qui devroit arracher des larmes continuelles!

nuelles ! Ceux qui gémissent & qui pleurent les imperfections grossieres qu'on remarque visiblement en eux, sont peut-être plus agreables à Dieu que ceux qui par cette espece d'insulte s'élevent au dessus des pécheurs. Ces humbles solitaires étoient bien éloignés de ce defaut ; & ceux qui leur servoient de guides avoient trop soin de les en preserver. Quel bonheur ! Il faut, mon Dieu, que vous aimiez bien les ames, quand vous les donnez à conduire à des pasteurs si éclairés ! Il faut aussi que vous donniez à ces pasteurs bien de la charité pour ces ames, en les portant à se rabaisser à tous leurs besoins !

Vous avez fait naître dans tous les siecles de grands conducteurs des ames. Vous avez quelquefois permis qu'ils tombassent d'abord dans des défauts considérables, afin que le souvenir qu'ils en auroient les rendît plus attentifs, plus humbles, & plus compatissans envers les pécheurs, par l'expérience qu'ils auroient faite de la fragilité humaine. Mais quelle foiblesse avoit eu M. de Saci, lui qui avoit été si sage dès son enfance, que vous aviez prévenu de tant de bénédictions, & qui ne s'est jamais démenti en aucun tems de sa vie ? Cependant avec quelle tendresse recevoit-il ceux qui venoient à lui de votre part ? Comptoit-il pour quelque chose ses plus grandes occupations, lorsqu'il s'agissoit de leur rendre service dans leurs foiblesses ? Avoit-il du mépris pour leurs puerilités ? Témoignoit-il avoir horreur de leurs plaies ? Se rebutoit-il de leurs chûtes ? S'endurcissoit-il en voyant leurs maux ? N'étoit-il pas à l'égard de tous comme un Médecin plein de tendresse, & ne trouvoit-il pas en vous les remedes qui les pouvoient guérir de leurs maladies ? Ainsi faut-il s'étonner si ces plantes si sagement cultivées portoient de bons fruits, & si l'odeur de la piété de ces solitaires

attiroit de toutes parts tant de personnes dans leur desert ? Avec quel transport de joie M. le Maitre, M. de Saci & M. de Sericourt son frere voyoient-ils ces pénitens qu'ils regardoient comme le don le plus pétieux que vous leur pussiez faire, & la plus grande recompense qu'ils pussent attendre de vous ? Avec quels sentimens de piété voyoient-ils que leur pénitence n'étoit pas stérile, puisqu'elle enfantoit un si grand nombre de pénitens ? Ainsi comme ils étoient eux-mêmes le fruit de la vertu & des travaux d'un saint Abbé, Dieu même leur faisoit la grace de leur addresser d'autres ames comme le fruit de leur pénitence pour leur élever dans la piété, ce qui dans le fond étoit l'ouvrage de M. de S. Cyran, puisque les premiers solitaires étoient eux-mêmes son ouvrage.

Ce sont là, mon Dieu, les enchaînemens invisibles des graces que vous faites par vos Saints, où l'on voit avec admiration briller votre sagesse toute-puissante. Tout procede immédiatement de vous comme de la seule & véritable source; mais vous répandez ces tresors de vos richesses inépuisables, par les canaux dont il vous plaît de vous servir pour les communiquer des uns aux autres, par un écoulement continuel qui remonte enfin à vous comme à son principe.

M. de Saci, auquel je reviens, pour porter plus aisément ceux qui dépendoient de sa conduite, à observer avec plus d'exactitude ce que M. Singlin avoit témoigné desirer d'eux, & côuper plus facilement le cours de tous ces petits desordres, pria chacun de se faire une regle de demeurer paisiblement dans sa chambre, & de ne se pas donner la liberté d'en sortir selon son caprice, répetant souvent avec plaisir cette parole d'un homme d'esprit, qui lui sembloit belle, *Que tout le mal du monde venoit de ce qu'on ne pouvoit de-*

meurer tranquille dans sa chambre. Il leur donnoit en cela l'exemple lui-même; car on peut assurer qu'il n'est jamais sorti de son cabinet sans une véritable nécessité. Son plus grand soin étoit de leur faire trouver le secret d'y être avec plaisir, & de trouver de la joie dans un silence & dans une retraite qui paroit pénible au commun des hommes. Il ne pouvoit pas les attirer par d'autres delices que par celles qu'il trouvoit lui-même dans son cabinet, c'est-à-dire, par les lectures de piété, mais particulierement par la lecture de l'Ecriture sainte. C'est à quoi il exhortoit particulierement tous ces Messieurs. Puisant sans cesse dans cette source pure les regles de sa conduite, il recommandoit aussi aux autres d'y venir puiser, non pas pour y trouver comme lui de quoi répandre sur les autres de leur plénitude, mais pour y desalterer leur soif par quelques goutes des eaux celestes. „ Une goute d'eau, „ nous disoit-il, qui ne suffit pas à un homme, „ suffit à un oiseau. Les eaux sacrées ont cela „ de particulier, qu'elles se proportionnent & „ s'accommodent à un chacun. Un agneau y „ marche, & elle est en même tems assez pro- „ fonde pour qu'un élephant y puisse nager."

Que ne puis-je bien imprimer dans mon cœur le sacré respect avec lequel il nous exhortoit de faire cette lecture! Combien sur-tout nous recommandoit il ce qu'il pratiquoit admirablement lui-même, qui est de ne pas vouloir témérairement trop approfondir ces secrets? Il n'appartient pas à un homme de vouloir pénétrer les mysteres que Dieu ne lui révele pas. Il y a bien des choses dans l'Ecriture qui peuvent nous demeurer cachées. Nous sommes hommes; nous sommes foibles; nos esprits sont bornés: Dieu est plus que toute la raison humaine.

Ainsi, mon Dieu, il nous portoit à dire, com-

comme votre Apôtre: *O altitudo divitiarum sapientiæ & scientiæ Dei!* & à honorer les adorables secrets de vos Livres saints, par un humble aveu de notre ignorance; nous contentant d'entendre cette voix celeste comme la regle qui doit maintenant redresser notre vie, & qui ensuite la jugera à nôtre mort.

Quoique le soin principal de M. de Saci fût de se nourrir de l'Ecriture sainte, & que cette lecture seule fût abondamment suffisante pour le rendre parfaitement instruit de tout ce qui regarde le salut, sa sage humilité avoit soin néanmoins d'y joindre encore la lecture des saints Peres, afin d'apprendre d'eux comment ils s'étoient servis de l'Ecriture. Il ne conseilloit pas néanmoins à ceux qu'il conduisoit de se servir, en lisant l'Ecriture sainte, de commentaire ou d'explication. Il exhortoit toute le monde à lire les Livres de Dieu, en la maniere que les Saints les avoient lus. Il leur representoit que c'étoit plus par la sainteté de la vie que les saints Peres avoient entendu autrefois les Livres de Dieu, que par le travail & l'étude, & par les moyens humains; que pour lui il avoit compris par expérience que cette méthode est sans doute la meilleure de toutes, pour entendre l'Ecriture sainte.

Les paroles du S. Esprit étant couvertes & obscures, ne peuvent être comprises que par ceux qui les ont pratiquées long-tems, & qui l'aiment & le servent parfaitement; comme pour entendre un homme qui ne s'explique qu'à demi, par figures & par énigmes, il faut être de ses intimes amis, & avoir vécu fort familierement avec lui. Dieu ne nourrit de ce pain divin, comme il fit autrefois à la multiplication des pains, que ceux qui le suivent effectivement dans la séparation du monde, sans s'attacher qu'à lui seul, & renonçant à toute autre chose qui peut contenter

sensiblement le corps ou l'esprit. Il faut regarder l'Ecriture comme la foi regarde les mysteres, & n'y point mêler son esprit naturel, ni le desir de savoir. Il ne faut point sauter les mots, mais les bien peser : tâcher de concilier des passages qui paroissent se contredire, & recevoir humblement ce que Dieu donne, sans vouloir rien davantage. Il est bien plus avantageux d'avancer ainsi peu à peu, parce que cela n'est pas si sujet à la vanité. La soumission & la dépendance qu'on témoigne ainsi à Dieu, lui plaît plus que toutes les lumieres des autres. „ C'est la „ maniere, disoit-il, dont en ont usé les Saints, „ & c'est ainsi que nous devons lire l'Ecriture „ après eux. L'expérience nous contraindra tou- „ jours d'avouer & de reconnoître qu'il n'y a „ point d'autre voie pour acquerir cette lumie- „ re divine, & que ceux qui voudront y par- „ venir autrement, perdont leurs peines, & se- „ ront toujours dans des tenebres dont ils ne „ pourront jamais sortir. Un saint Evêque de „ ces derniers tems, ajoutoit-il, disoit qu'il iroit „ au bout du monde avec S. Augustin, & moi „ j'y irois avec la Bible."

M. de Saci avouoit aussi que c'étoit de cette maniere qu'il tâchoit d'apprendre à conduire les autres, puisqu'on trouvoit dans l'Ecriture la lumiere qui est nécessaire pour s'acquitter de ce devoir si grand & si redoutable, & pour n'être point du nombre de ces guides aveugles qui se précipitent dans l'égarement en y précipitant les autres; non qu'ils ne soient souvent habiles & qu'ils ne puissent avoir beaucoup de lumiere, d'esprit & de science, mais parce qu'ils n'ont pas la lumiere de l'Ecriture, & de l'Esprit de Dieu qui connoit seul les choses de Dieu, & sans lequel toute autre suffisance & toute autre lumiere est aveugle, y ayant plus de disproportion entre la lumiere natu-

naturelle de nos esprits & les secrets de Dieu & de son royaume, qu'entre les yeux de la chair & les objets invisibles qui ne peuvent être apperçus que par les yeux de l'ame.

Ce conducteur si éclairé en donnant des instructions si solides, pouvoit dire, *Qui a des oreilles pour entendre, entende*. Car encore qu'il y en eût quelques-uns qui goutoient extrêmement ce qu'il disoit sur cette maniere de lire l'Ecriture, les autres y étoient néanmoins peu propres. Ils m'avouoient familierement qu'insensiblement, en se voulant ainsi donner à ces lectures, l'obscurité qu'ils y trouvoient les arrêtoit tout court; ou que n'y trouvant pas d'abord le même attrait que l'on trouve dans d'autres Livres plus clairs, ils laissoient aller leur esprit à mille pensées vagues, sans le pouvoir jamais fixer. Mais M. de Saci ne pouvoit pas changer de principes. Il se remplissoit ainsi dans la lecture de la parole de Dieu, de tous ces dons & de toutes ces clartés qu'il répandoit ensuite sur les autres, non seulement sans diminution, mais avec augmentation dans lui-même, puisque les dons spirituels étant distribués par l'ordre de Dieu, croissent & deviennent plus parfaits & plus abondans, & se perdent au contraire quand on les veut retenir & conserver contre cet ordre.

Puis-je dire ici, moi qui ne suis qu'un avorton, que mes tenebres alloient quelquefois se presenter devant cette lumiere que Dieu avoit élevée sur le chandelier, afin d'éclairer ceux qui étoient dans les tenebres? On m'avoit donné le soin de quelques enfans; & comme il avoit toujours senti quelque pente pour les servir, aussi bien que M. de S. Cyran, il me voyoit fort volontiers. On peut juger que c'étoit moins de l'Ecriture sainte qu'il m'entretenoit, que de Ciceron & de Virgile, & autres Livres de mon mé-

tier d'alors; car il se proportionnoit admirablement à toutes les personnes à qui il parloit. Ce n'est pas néanmoins qu'il ne sût faire adroitement glisser dans ses entretiens, les avis que sa pénétration lui faisoit juger m'être nécessaires pour me bien acquitter de cet emploi. Il me disoit quelquefois que, s'il lui étoit libre de disposer de son tems, il voudroit de tout son cœur en mettre à cela une partie, & être le principal directeur de ces petites ames, dans lesquelles il faut quelquefois plus combattre l'ennemi que dans les plus grandes. Il croyoit qu'il n'y avoit pas d'occupation pareille à celle là, ni plus digne d'un chrétien, quand on la faisoit par pure charité. Il disoit que c'étoit assez de dire que Jesus-Christ nous l'avoit recommandé, & que pour nous obliger encore à le bien faire, il nous avoit commandé de nous transformer nous-mêmes comme des enfans, comme il est très véritable qu'il faut que nous le devenions pour entrer dans le royaume de Dieu.

Il sentoit toujours, en parlant sur ce sujet, une certaine chaleur qui en donnoit aux plus froids. Il sembloit porter envie à ceux que Dieu engageoit dans cette occupation, si la charité eût pu le souffrir; mais unissant les cœurs elle unissoit aussi les actions qui en procédoient, & cela l'obligeoit de regarder nos emplois auprès des enfans comme les siens propres, & de croire qu'il les servoit lorsque nous les servions. Cette pensée le consoloit dans son impuissance, & elle lui plaisoit d'autant plus qu'elle venoit de l'affection que Dieu lui avoit donnée pour les enfans. Il me representoit toujours que le bon naturel & la docilité de ces petits enfans rendoit leur instruction plus aisée & plus douce.

Il avouoit de quelques-uns que l'air de la maison paternelle leur avoit beaucoup nui; mai il croyoit qu'on pouvoit l'effacer peu à peu, &

avec

avec plus de facilité par les actions & par les exemples, que par les discours, qui ne servent gueres aux enfans s'ils ne sont un peu rares, courts & proportionnés à leur âge, & s'ils ne paroissent naître plutôt de rencontre que d'un dessein formel de les exhorter ou de les reprendre. Que pour l'ordinaire ils n'étoient capables d'être instruits que par les sens, & par la coutume qui leur imprimoit insensiblement l'esprit de modestie & d'humilité, l'amour des choses du ciel & le mépris de la terre, sur tout lorsque ceux qui les conduisent avoient soin de joindre la priere à leur travail, & de les offrir à Dieu tous les jours, se souvenant que ceux qui plantent & arrosent ne sont rien, & que c'est lui seul qui possedant toute la vertu produit tout l'effet. Il me disoit que comme la principale fin de leur éducation devoit être de les sauver en se sauvant avec eux, il falloit aussi avoir plus de confiance en celui qui est le vrai sauveur & le vrai maître, qu'en tous les moyens & en toute l'industrie des hommes, & ne se considérer que comme des instrumens qui ne peuvent avoir aucun mouvement que celui qu'il leur donne, afin de faire ainsi couler ses bénédictions des maîtres dans les enfans; que c'étoit là tout le souhait de son cœur, tant pour eux que pour ceux qui avoient le bonheur de les gouverner.

Quand je lui parlois en particulier de chacun de ces enfans, & que j'entrois dans le détail pour parler, ou avantageusement des uns ou desavantageusement des autres, il me disoit avec sa douceur ordinaire, qu'il ne falloit desespérer de pas un d'eux à cause de leur âge; qu'on voyoit tous les jours dégénérer ceux qui paroissoient bons dans l'enfance, & ceux qui ne témoignoient rien de bon étant enfans se regler à mesure qu'ils croissoient; que c'étoit du bled en herbe qui

trompoit tous les jours en bien & en mal; qu'il falloit seulement ne pas les entretenir dans le libertinage par trop d'indulgence; qu'on devoit tâcher de leur inspirer doucement quelques mouvemens de piété & de crainte de Dieu, & s'ils y entroient un peu, ne pas les priver toujours des sacremens, mais les en faire approcher pour le moins aux fêtes principales, comme à Noel & à Pâques, jusqu'à ce qu'ils soient formés davantage; qu'on devoit menager la créance qu'ils avoient en ceux qui les conduisoient, & prendre garde à la bien entretenir pour la faire servir à leur salut. Il me recommandoit souvent de n'être pas trop exact & de ne m'inquietter pas trop; que s'il y avoit aucune conduite où il fallût dissimuler, c'étoit celle des enfans; qu'il falloit se contenter de les preserver des fautes principales, fermant les yeux aux autres, quoiqu'elles ne parussent pas petites; qu'il les falloit guérir peu à peu & par parties, & avoir pour eux une charité humble & infatigable; qu'autrement on se tuoit & on ne leur servoit à rien.

Il ne pouvoit se lasser de me recommander d'être fort tardif dans les avertissemens & les repréhensions; qu'en omettant une partie des fautes, on remedioit bien mieux aux autres, & que c'étoit plus par la priere que par la parole que l'on pouvoit mettre ordre aux petits déreglemens que l'on vouloit arrêter; que Dieu alors faisoit bien mieux connoître quand il est tems de leur parler; qu'on ne pouvoit connoître ces petites ames qu'en s'accommodant à elles, & en se proportionnant à leurs dispositions; qu'autrement elles ne recevroient pas nos paroles, ce qui nous obligeoit à une attention & à une priere continuelle pour nous & pour eux, ne leur disant pas tout ce qu'ils devroient faire, mais seulement ce qu'ils peuvent porter selon leur foiblesse, à laquelle il

faut

faut avoir un grand égard ; qu'on ne devroit point prendre d'autorité sur eux, qui ne fût temperée par la charité, s'accommodant de telle sorte à eux, que ce soit eux qui concluent & qui se portent à ce qu'on leur propose ; que quand on voyoit qu'ils ne s'y pouvoient rendre, il falloit se retirer & dissimuler avec eux, les laissant plutôt dans leurs petites imperfections que de faire trop de violence à leurs esprits, à quoi on ne gagne rien.

Enfin il me répetoit sans cesse dans les entretiens que j'avois avec lui sur ce sujet, comme croyant cet avis capital pour tous ceux qui ont des enfans à conduire, en quelque état que ce puisse être, qu'il n'y avoit point de vertu qu'on dût plus pratiquer que la patience & le silence, & qu'on pouvoit dire à ce sujet, *Adhæreat lingua faucibus meis* ; que les paroles me tarissent plutôt dans la bouche que d'en proferer quelqu'une qui puisse blesser ces enfans ; qu'ainsi je devois toujours parler avec une grande circonspection & avec une grande charité, pour ne leur donner aucun sujet de mécontentement ; que sur-tout je devois prendre garde que mes préventions, mes impatiences & mes passions n'empêchassent l'onction du S. Esprit, qui devoit me faire agir & que je devois tâcher d'attirer sur eux. Quand il y avoit quelque bien dans ces enfans, il me conseilloit de n'en point parler, & d'étouffer cela dans le secret. „ Si Dieu „ y a mis quelque bien, il l'en faut loüer, disoit-il, „ & garder le silence, se contentant de lui en ren„ dre dans le fond du cœur ses actions de graces."

Je ne parle point de tous les avis qu'il me donnoit pour leurs études. Lui qui avoit toujours S. Augustin dans les mains, & ses Confessions dans la poche, entroit trop dans ses sentimens pour approuver la maniere d'étudier qui est établie par une longue coutume.

 Quelle

Quelle étoit sa delicatesse sur ce point, ô mon Dieu, & combien gémissoit-il de voir des choses dans les auteurs latins qui ne s'accordent pas avec la pureté du christianisme! Cependant comme les personnes de piété & de lumiere qui l'avoient conduit dans sa jeunesse, l'avoient fait passer lui-même par la lecture de ces Livres, parce que la source de la latinité y est renfermée, & qu'arrivant quelquefois des nécessités de défendre l'Eglise, il seroit fâcheux que les défenseurs de la vérité n'eussent pas des armes aussi fortes & aussi polies que les adversaires qui la combattent, il se voyoit malgré lui, & contre son inclination, obligé de consentir que l'on fît aussi passer les enfans par ces lectures. Mais avec combien de précautions le permettoit-il? Combien prenoit-il de suretés pour faire ensorte que ces ames tendres pussent puiser dans ces auteurs ce qu'ils avoient de bon pour la langue, sans se gâter par ce qu'ils auroient de mauvais & de corrompu pour les moeurs? Sa charité si ingénieuse ne lui a-t-elle pas fait trouver moyen de rendre pur ce qui étoit le plus impur? N'avoit-elle pas ôté de ces maîtres d'impudicité le poison dont ils infectoient ces ames tendres, & n'avoit-elle pas fait ensorte que Terence fût latin, sans être sale; qu'Horace fût utile sans être nuisible par ses horribles infamies; & que Martial aiguisât innocemment l'esprit des enfans par ses Epigrammes choisies, sans les plonger dans la boue de ses ordures, dont M. de Saci les avoit si industrieusement séparées?

Que ce soin de M. de Saci pour ce point si important, avertisse ceux qui sont chargés de l'éducation des enfans, de veiller extrémement sur eux, & d'en éloigner tout ce qui pourroit donner quelque atteinte à leur innocente pureté; & que tout mort qu'il est, les enfans se sentent

encore de l'amour si tendre & si pur qu'il a eu pour eux en s'efforçant, autant qu'il lui a été possible, que la candeur de l'innocence qu'ils avoient acquise au batême ne fût ternie d'aucune tache, & qu'ils conservassent prétieusement un trésor qu'il savoit qu'on ne pouvoit recouvrer que très difficilement, lorsqu'on avoit été assez malheureux pour le perdre.

M. de Saci conseilloit toujours extrêmement qu'on ne se chargeât point d'autres enfans que de ceux qui avoient d'honnêtes gens pour pere & mere; & il trouvoit cela si juste & si équitable, qu'il disoit en soupirant, qu'il n'y avoit que la recherche des moyens de subsister qui pût porter à faire autrement. Il me dit une fois qu'il ne pouvoit souffrir qu'un enfant dit: *Pour moi je veux être d'épée ; pour moi je veux être libertin.* Il disoit qu'un pere devoit dire à ses enfans: Je vous ai élevés jusqu'à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans, de telle maniere que vous n'en rougissiez point si vous êtes jamais dans l'Eglise. Il n'avoit pas moins d'éloignement de ces peres qui disposent de leurs enfans à leur gré. Il disoit que cette destination, comme ils l'appellent dans le monde, n'étoit pas chrétienne. Il plaignoit extrêmement les enfans lorsqu'ils devenoient grands, & qu'ils avoient quelque envie de se donner à Dieu, parce qu'il ne voyoit gueres de lieux où il y eût d'autre piété que celle qu'on y portoit. Je l'ai vu souvent exhorter les peres & les meres qui se plaignoient à lui du libertinage de leurs enfans, après qu'ils étoient sortis de la ferule, à céder un peu à leur jeunesse fâcheuse, & à se contenter qu'ils s'assujettissent à certaines heures; & il leur disoit avec sa douceur ordinaire, en plaignant leurs peines, *qu'il étoit bien difficile de blanchir une jeune tête.*

On lui parloit quelquefois de la coutume éta-

blie presque dans tout le monde, de faire voyager les enfans; mais il ne pouvoit approuver cela par rapport à leur salut qui est ce qu'il considéroit principalement, & ce qu'il croyoit que toute personne de bon sens devoit regarder en premier lieu. Il disoit que voyager c'étoit voir le diable habillé en toutes sortes de façons, à l'Allemande, à l'Italienne, à l'Espagnole, & à l'Angloise; mais que c'étoit toujours le diable, *crudelis ubique*. Il appliquoit à cela une parole d'Isaïe renversée, & disoit que comme Dieu est caché dans l'Eucharistie pour nous sauver, le diable se cache pour nous perdre dans tout ce qui appartient au monde & à ses concupiscences. Par tout le démon veut qu'on l'adore. Par tout il veut qu'on fléchisse le genou devant lui. Il ne quitte personne à meilleur marché, non pas même le Fils de Dieu.

Je me souviens aussi qu'un enfant qui avoit été bien élevé, se voyant grand & obligé à faire un choix de vie, disoit dans la peine qu'il sentoit à se déterminer, qu'il ne pouvoit se lasser de louer le bonheur de ces Messieurs les solitaires de Port-Royal. „ Helas, disoit-il, nous autres que „ prétendons-nous faire en desirant de vieillir dans „ les charges?" Mais M. de Saci dit fort sagement, qu'il ne falloit pas se servir de cette connoissance, pour ne rien faire, & pour vivre dans la paresse. J'ai dit tout ceci pour faire voir que tout le monde jusqu'à moi, alloit puiser dans ce desert les avis que M. de Saci, nouvellement élevé au sacerdoce, donnoit à chacun pour sa conduite.

Mais lorsque nous goutions paisiblement notre bonheur, un triste évenement nous causa à tous beaucoup de tristesse: ce fut la mort de M. de Sericourt. Ce bienheureux pénitent voyant son affaire manquée pour les Chartreux, comme je l'ai dit, étoit revenu à Port-Royal avec de si

ar-

ardents transports pour la pénitence qu'il sembloit ne faire que commencer cette vie, ensorte qu'au bout d'un ou de deux ans il trouva bientôt le moyen de venir à bout de lui-même, & de porter jusqu'à la derniere extrémité la sainte violence dont il avoit usé contre lui. La nature succomba sous la force de l'esprit; & cet homme toujours impitoyable à lui-même, fut enfin réduit à demeurer dans le lit. C'est-là qu'il se préparoit à consommer son sacrifice, & que mourant chaque jour par partie, il attendoit son dernier moment. Il n'y avoit que lui seul qui eût de la joie en cet état. Tout le monde voyoit chaque jour la perte que l'on alloit faire, & on la sentoit vivement: lui seul voyoit la mort si proche comme son plus grand avantage.

M. de Saci le voyoit tous les jours, & l'entretenoit, pendant que sur son lit & prêt de mourir, il ne laissoit pas encore de trouver le secret de s'occuper, & après avoir donné les meilleures heures du jour & de la nuit à la priere & à la lecture, de faire ensuite quelqu'ouvrage des mains avec l'aiguille, ou en quelqu'autre maniere que sa charité toujours douce, toujours ingénieuse, toujours agissante lui donnoit moyen de faire. Il prioit souvent M. de Saci, qui étoit nouvellement Prêtre, de se souvenir de lui dans le sacrifice; & M. de Saci lui étoit fidele, offrant à Dieu sans cesse un homme qui étoit pour ainsi dire Prêtre lui-même, en offrant à Dieu la victime de son corps, & gardant cette humble & sainte disposition jusqu'au dernier soupir de sa vie, qui fut le 4. Octobre 1650. jour de S. François, dont ce saint homme avoit admirablement imité la pénitence & la pauvreté. Il laissa en mourant le peu qu'il avoit à M. de Saci & à M. le Maitre ses freres, avec des termes qui marquoient assez que ces trois heureux freres dispu-

toient entre eux à qui seroit le plus pauvre, & qu'ils avoient trouvé dans la pauvreté évangelique ce tresor que M. de S. Cyran leur avoit appris à y découvrir. Il ne faut que lire ces mots du papier qu'il fit de ses dernieres volontés.

[*S.* ✠ *D.* Je laisse & donne à mon frere aîné, Antoine le Maitre, & à mon frere Isaac le Maitre de Saci, Prêtre, tout ce qui peut m'appartenir. Je les conjure d'agréer ce don, parce que je sai qu'ils regardent les biens de la terre plutôt comme une charge pesante, que comme un avantage de fortune. Le peu que je leur laisse ne peut nuire à la pauvreté évangelique qu'ils ont embrassé, & me sert à accomplir le précepte de l'Evangile, de laisser aux pauvres le peu de bien que l'on possede. J'espére qu'ils seront bien aises, en acceptant ce present, de contribuer par ce moyen à mon salut, comme ils ont fait jusqu'à present avec tant de charité & de tolérance de tous mes defauts, dont je leur rends de très humbles actions de graces. Il ne me reste que de les prier de se souvenir de moi dans leurs prieres & leurs sacrifices, afin qu'ils demandent à Dieu misericorde pour moi qui suis un si grand pécheur, & qui ne puis attendre que des effets de sa colere, si sa bonté infinie, en laquelle j'espére tout, ne daigne se laisser fléchir par les prieres de ses serviteurs, & de l'Eglise dans le sein de laquelle j'ai eu, par sa grace particuliere, le bonheur de vivre, & j'espére encore avoir celui de mourir. C'est-là ma derniere volonté que j'offre à Dieu comme le dernier sacrifice de ma vie, & que je supplie sa majesté d'avoir pour agreable.]

Des dispositions testamentaires de cette sainteté & où tout respire l'esprit de l'Evangile, ne paroitroient pas être d'un siecle comme le nôtre, mais de ces siecles de la primitive Eglise.

Nous

Nous avons eu le bonheur de voir de nos yeux un si saint homme, & d'avoir été honorés de son amitié : ou plutôt nous avons eu le malheur de le voir sans le connoître, & sans découvrir assez par la foi les dons de grace & les richesses interieures qu'il cachoit sous une si basse apparence. C'étoit la gloire & le bonheur de ces trois freres, de ce qu'en mourant ils ne se faisoient héritiers l'un de l'autre que de leur pauvreté. Ils auroient pu se faire des legs plus riches, selon le monde, s'ils l'avoient voulu, & si Dieu ne leur avoit fait la grace de renoncer à ces vanités. Mais quand M. de Sericourt auroit laissé à Messieurs ses freres tous les royaumes du monde, que leur auroit-il donné qui égalât la perte qu'ils faisoient? Je sai les sentimens de M. de Saci sur ce sujet, & toute sa consolation alors étoit de lire & relire dans S. Bernard, ce qu'il dit dans le XXVI. Sermon sur le Cantique, en une rencontre semblable, c'est-à-dire, à la mort de S. Gerard son frere. Ceux qui savent de quelle maniere il en parle, trouveront un grand rapport entre l'un & l'autre évenement. Je laisse cela à méditer, sans m'y étendre davantage.

Ainsi donc M. de Sericourt commença le premier à rompre ce bienheureux ternaire de trois freres si admirables, unis par tant de liens & en tant de différentes manieres. Ils avoient marché tous trois jusques-là d'un pas égal dans le chemin âpre & laborieux de la pénitence, que la seule ferveur de leur foi leur faisoit paroître doux. Seuls il savoient ce qu'ils avoient souffert, & avec quelle joie ils avoient souffert. Tous trois conduits par un même pere qui étoit M. de S. Cyran, & M. Singlin ensuite, avoient renoncé aux espérances, l'un du barreau, l'autre de l'épée, & l'autre de la fortune qu'il auroit pu faire dans l'Eglise. Tous trois enfoncés dans la retraite, tous trois nourris

d'un

d'un même pain de larmes, & engraissées de celui de la pénitence, tous trois également amis du silence, & donnant avec la même humilité tout leur tems & leur repos au bien de l'Eglise; enfin ils furent separés par la mort de l'un d'entre eux, si la mort néanmoins peut separer des freres unis de la sorte.

Mais cette mort qui fut si sensible aux deux freres le fut en particulier à M. de Saci, parce que M. de Sericourt lui étoit d'un grand secours dans le nouvel emploi où il étoit engagé, de la conduite des personnes retirées à Port-Royal, dont on peut dire qu'il étoit l'exemple, comme il en étoit la joie & l'honneur. Cette mort, fut bientôt suivie d'une autre encore plus sensible à ces deux freres; je veux dire la mort de Madame leur mere, qui étoit Religieuse à Port-Royal des champs. Il sembloit que Dieu, nonobstant tant de maladies si longues & si douloureuses qu'elle avoit eues à diverses reprises, l'avoit voulu conserver en vie, pour lui donner la consolation de voir sur la fin de ses jours un fils sorti de ses entrailles, élevé au sacerdoce d'une maniere très canonique, & commis à la conduite des ames les plus saintes qui fussent peut-être alors dans l'Eglise : j'entends les Religieuses de Port-Royal. Elle ne le regardoit plus comme son fils, mais n'ayant plus à son égard les mêmes yeux qu'auparavant, elle changeoit en respect toutes ses tendresses. En répandant son cœur dans le sien, ou plutôt en recevant dans son cœur les saints avis que M. de Saci lui donnoit, lorsqu'elle le prit pour son confesseur, elle lui disoit les larmes aux yeux: „Mon fils, Dieu s'est „ servi de moi pour vous donner une vie misera- „ ble, & il se sert maintenant de vous pour m'en „ procurer une bienheureuse." Mais elle ne jouit pas long-tems de cette consolation. Comme les

meres les plus chrétiennes ne peuvent empêcher la nature, M. de Sericourt avoit eu de tout tems la meilleure place & la plus tendre dans son cœur, & sa mort lui fit une plaie qui ne put se refermer. Elle put bien recueillir tout ce qu'elle avoit de force pour rendre à Dieu tout ce qu'il lui avoit donné, & pour lui offrir ce sacrifice douloureux, en se soumettant à sa volonté; mais la nature succomba. Dieu en frappant le fils, frappa la mere du même coup. Quoiqu'elle eût été disposée à ce terrible moment par la longue maladie de ce cher fils, les craintes qui la tenoient toujours dans l'allarme, furent toutes changées en une douleur qui s'empara de son cœur d'une telle sorte, qu'elle la conduisit au tombeau. Ainsi en moins d'un an (le 22. Janvier 1651.) elle alla suivre ce fils bien aimé, & se rejoindre dans le ciel à celui qu'un même desert avoit joint avec elle sur la terre.

On ne peut pas douter de l'état où M. de Saci, aussi bien que M. le Maitre, se trouverent à la mort d'une si sainte mere. Tout lui revint dans l'esprit, depuis les premieres années jusqu'à ce dernier moment, où elle lui avoit dit des choses si touchantes & si tendres. Le deuil que cette mort causoit au dedans & au dehors de Port-Royal étoit grand. Cependant tout le monde admira de quelle maniere la tendresse de la nature céda alors en M. de Saci à la force de la grace. Il me semble le voir encore maintenant en cet état grave & tranquille où il étoit à genoux aux pieds des autels, pendant que cette sainte mere étoit, selon la coutume, exposée à découvert à la grille, & que l'on se préparoit à mettre bientôt en terre une femme en qui Dieu avoit rassemblé une infinité de graces, & pour qui il avoit renversé en quelque sorte tout l'ordre de la nature, en lui faisant regarder comme sa sœur la mere qui l'avoit

OXFORD · TAYLOR INST.

l'avoit mise au monde, ses sœurs selon la chair comme ses meres qui ne l'appelloient que leur fille, l'un de ses fils comme son pere, & les autres comme ses freres. Nous étions alors occupés de ces pensées au sujet de cette sainte Religieuse, lorsqu'étant exposée à la grille elle sembloit encore par son silence nous animer à la pénitence, comme elle avoit fait si souvent, en nous disant que, pour elle, quand elle se portoit bien, elle faisoit tout ce qu'elle pouvoit pour se rendre malade; ajoutant pour marquer sa parfaite soumission dans les maladies, que lorsqu'elle se portoit mal, elle faisoit tout ce qu'elle pouvoit pour se guérir, se donnant ainsi à Dieu comme une victime vivante, & témoignant par le mépris qu'elle faisoit de sa vie, qu'elle avoit parfaitement renoncé à elle-même, & qu'elle savoit soutenir jusqu'au bout l'oblation qu'elle avoit faite à Dieu, en se donnant à lui dans un monastere.

Lors donc que tout le monde versoit des larmes sur cette sainte mere, on fut témoin qu'il n'y eut que M. de Saci qui n'en versa point. Après avoir répandu long-tems son ame aux pieds des autels devant Dieu, pour lui offrir celle de sa sainte mere, & retenu au fond de son cœur tous ses sentimens de tendresse, sans en laisser rien paroître au dehors, il alla les yeux secs la mettre lui-même en terre, imposant silence à la nature. Le respect qu'il savoit qu'il devoit à sa fonction si sainte qui étoit encore presque toute recente en lui, le retint dans le devoir, pour ne faire voir qu'un Prêtre en cette occasion, & oublier qu'il étoit fils. Il montra combien il étoit maître de lui, & combien il savoit regler tous ses mouvemens, selon la loi que Dieu imposa lui-même autrefois à Aaron à la mort de ses enfans. Il n'y eut personne, en voyant cet empire si absolu que M. de Saci avoit

sur ses passions, qui lui faisoit conserver la liberté d'esprit, des yeux & de la voix, lorsque tout le monde au milieu de cette triste cérémonie étoit sans parole, sans chant, & ne parloit que par ses larmes; il n'y eut personne, dis-je, qui ne conçût une nouvelle idée de son éminente vertu, qui savoit rendre ainsi à Dieu ce qu'il lui devoit, aux dépens de la nature.

Ainsi mourut cette sainte femme; cette femme forte & courageuse, mais d'une force & d'un courage qui lui venoit de Dieu, & qui étoit l'effet de sa grande foi. Après avoir reçu d'une admirable mere une éducation sainte & chrétienne, elle eut le bonheur de rendre ensuite à ses enfans ce qu'elle avoit reçu de ses peres, & de voir ses soins en ce point bénis d'une telle maniere, qu'elle n'auroit jamais osé s'en promettre un succès si avantageux. Elle quitta pour un moment la compagnie de ses sœurs, pour s'engager dans le monde & dans le mariage. Le monde la chassa bientôt afin qu'elle se rendît à ses sœurs, avec lesquelles elle s'enferma dans une maison sainte, où elle n'avoit plus des yeux que pour pleurer, une bouche que pour prier, un cœur que pour soupirer en demandant à Dieu le salut de celui qui la faisoit tant gémir, & de ses autres enfans qui ne s'étoient pas encore sacrifiés à son service. Je ne sai si elle a pu plaindre les maux qu'elle a soufferts dans un mariage si peu heureux selon le monde, en voyant les fruits qu'il avoit produits, par des enfans qui donnoient des modeles de pénitence aux hommes, comme elle & ses saintes sœurs en donnoient à une troupe si nombreuse de vierges saintes.

Combien a-t-elle tâché d'enfanter à Dieu ceux de ses enfans en qui elle ne voyoit pas encore que la grace de Dieu eût agi, pour les porter à marcher sur les pas des autres? Combien a-t-elle pleuré pour

pour ce sujet? Combien de fois a-t-elle tremblé en voyant de ses yeux les effets terribles des jugemens de Dieu, qui permettoit qu'il y eût tant d'inégalités entre ses enfans, & que les uns volant comme des aigles vers le ciel, & le voulant ravir par leur sainte violence, les autres, quoique très honnêtes gens selon le monde, se traînassent un peu plus sur la terre. Car on ne peut avoir vu des freres sortis d'un même sein, avoir des inclinations plus differentes; & ces humbles défenseurs de la grace n'auroient-ils pas sujet de dire mille fois, *Quis te discernit?* Qui est ce qui fait le discernement entre nous, mon Dieu, sinon vous-même? Pourquoi ne suis-je pas comme ceux de mes freres que vous n'avez pas encore visités? ou pourquoi ne sont-ils pas comme moi? Dieu prend les uns dès leur enfance, pour les faire monter sans aucune interruption jusqu'au comble de la vertu, & il laisse les autres dans une vie fort commune. Les uns répondant parfaitement à l'éducation d'une sainte mere, vont au delà de tous les souhaits qu'elle formoit de les sanctifier en se sanctifiant elle-même. Les autres l'honorant toujours avec un amour respectueux, demeurent un peu plus en chemin. Ils ne pensent pas à ce qu'elle eût le plus desiré d'eux, mais que ni elle avec tous ses desirs, ni leurs freres avec tous leurs saints exemples, ne leur pouvoient pas donner.

C'est ainsi que Dieu balançoit les choses, & tempéroit la joie que cette sage mere recevoit de quelques-uns de ses enfans, par la douleur qu'elle ressentoit des autres, joignant toujours de très humbles supplications pour ceux qui l'affligeoient, avec ses profondes actions de graces pour les autres qui la consoloient. Elle n'eut rien que de mâle dans l'esprit & dans le cœur; & bien loin de detourner ses enfans de ce grand sacrifice qu'elle

leur

leur voyoit faire, elle les y encourageoit avec une foi qui tenoit quelque chose de celle d'Abraham; avec cette difference, qu'elle offroit à Dieu plus d'un fils, qu'elle eût souhaitté les lui offrir tous, & qu'elle s'offrit aussi elle-même. Elle devint aussi comme la mere de tous ceux qui ont regardé tous ses bienheureux enfans comme leurs peres. Tous ceux qui leur ont obligation, comme j'avoue que je leur en ai de très grandes, doivent étendre jusques sur elle leur profonde reconnoissance.

Que de consolations succederent enfin à sa tristesse. Tout conspira à la rendre heureuse, & au dedans & au dehors de son monastere, qui, nonobstant ses longues, ses fréquentes, & ses douloureuses maladies, lui étoit devenu un paradis sur la terre, en attendant que Dieu la fît passer à celui du ciel. Plaise à Dieu maintenant de susciter de nouveaux enfans à cette sainte mere, en suscitant de nouveaux imitateurs de ceux qu'elle a donnés à son Eglise! Qu'elle devienne de plus en plus une mere dans Israel, par la fécondité que les exemples & les Ouvrages de ces saints enfans lui procurent! Que maintenant qu'ils sont réunis avec elle, ils se joignent tous ensemble pour solliciter la bonté de Dieu, afin que dans la vue des misericordes qu'il leur a faites avec une si riche effusion, il ne tienne pas à notre égard sa main divine si resserrée; & qu'il guérisse de plus en plus des ames qui ne l'ont connu que par leur moyen!

Je ne puis vous quitter, épouse malheureuse d'un époux indigne de vous; mais depuis épouse sans comparaison plus heureuse d'un époux qui ne vous a pas jugée indigne de lui. Je ne puis me lasser de penser à vous. C'est peut-être à moi une témérité d'en parler; mais en parlant des enfans, je n'ai pu oublier la mere. Vous avez

été,

été, la lampe en main, au devant de votre époux qui vous appelloit. Ayez pitié d'une personne qui vous prie de lui donner quelques goutes de cette huile dont votre cœur a brulé pour lui. C'est M. de Saci votre fils qui m'a appris à regarder ainsi les épouses de Jesus-Christ, & à leur faire cette priere. Que la soumission profonde que je garde pour les avis du fils, touche la mere!

Traduction de l'éloge latin rapporté à la page 231. de ce volume. *

ELOGE DE L'ILLUSTRE AURELIUS.
L'ASSEMBLE'E
GENERALE DU CLERGE' DE FRANCE
TENUE EN L'AN DE GRACE M. DC. XLVI.
A CONSACRE' CET ELOGE A L'HONNEUR
DE PETRUS AURELIUS THEOLOGIEN :
TRES ARDENT AMATEUR DE LA VERITE',
TRES JUSTE VENGEUR DE LA HIERARCHIE,
ET TRES INVINCIBLE DEFENSEUR
DE LA DIGNITE' SACRE'E DES EVESQUES.

TOUTES les personnes pieuses gémirent du fond de leur cœur, lorsqu'on vit passer d'Angleterre en France des Livres pernicieux, par lesquels on déclaroit la guerre à la hierarchie, on fouloit aux pieds l'autorité épiscopale, sous le prétexte d'une feinte soumission au Saint Siege apostolique; & ce qui passe toute créance, on s'efforçoit de détruire la vertu du sacrement

* Cette Traduction est prise d'un Ouvrage de M. Arnauld, qui a pour titre *L'innocence & la verité défendues*, imprimé en 1652. page 138.

ment auguste de la Confirmation, parce qu'il ne peut être administré que par les Evêques. Mais tout le monde généralement fut saisi d'horreur, lorsque ces Livres détestables ayant été condamnés par des Censures très justes, & très legitimes de la sacrée Faculté de Paris, de Monseigneur l'Illustrissime Archevêque de la même ville, & d'une très celebre assemblée des Prelats de France, il se trouva des écrivains qui, étant devenus encore plus insolens & plus furieux par cette condamnation, non seulement entreprirent de les défendre, mais eurent même la hardiesse de composer & de publier des libelles diffamatoires, infectés de nouvelles erreurs, contre l'honneur des juges qui avoient censuré leurs premiers Livres.

Ce fut alors que, par la providence de celui dont la bonté est aussi infinie que la puissance, & qui ne souffre jamais que l'on outrage impunément son Eglise, on vit soudain paroître un généreux défenseur de la hierarchie, sous le nom de PETRUS AURELIUS : Theologien si connu de tout le monde, & si inconnu à tout le monde. Cet homme, aussi éloigné de toute ambition que rempli d'amour pour l'Ordre ecclesiastique, & nourri dans le sein de la véritable & ancienne Theologie, attaqua ces monstres d'erreur, & ces prodiges de rebellion & d'insolence, & les terrassa glorieusement par des Livres admirables qu'il mit au jour. L'Eglise Gallicane a été comblée de satisfaction & de joie, lorsqu'elle a vu que par une défense si excellente, la dignité de ses peres est retablie, les erreurs de ses adversaires sont refutées, leurs calomnies détruites, leurs mensonges découverts, & qu'on a répondu aux fous selon leur folie, comme l'ordonne l'Ecriture sainte. Elle ne sait ce qu'elle doit admirer davantage dans ce grand homme qui l'a si puissam-

samment défendue: on son érudition dans les matieres ecclesiastiques, & sa connoissance des Peres & des Conciles: ou la majesté de son stile, & son éloquence si propre pour cet illustre combat; ou l'adresse de son esprit, lorsqu'il decouvre les artifices des ennemis: ou le poids de ses raisons, lorsqu'il refute leurs erreurs: ou la candeur de son ame, lorsqu'il rétablit la vérité: ou les heureuses expressions de ses sublimes pensées, lorsqu'il explique les mysteres les plus cachés & les plus divins: ou la vive ardeur de son amour envers l'épouse de Jesus-Christ: ou la sincere humilité de son cœur, & la noble gravité de son genie.

Mais parmi tant de sujets de consolation & de joie, elle n'a que ce regret, de n'avoir *pu* encore découvrir quelle est la main qui a lancé tant de traits si puissans sur ses ennemis, & qui l'a faite triompher d'eux avec tant de gloire. Elle n'a rien oublié de tout ce qui pouvoit dépendre d'elle, pour témoigner sa gratitude envers ce grand personnage, qui a rendu de si grands services à la hierarchie; & pour le porter à sortir de l'obscurité où il s'étoit renfermé lui-même, & à se produire dans la lumiere publique. Mais ni l'éclat d'une députation très honorable, que l'Assemblée générale du Clergé de France ordonna dès 1635. lui être faite en quelque lieu qu'il se pût trouver; ni l'attrait des récompenses qu'on lui offrit, ne le purent jamais engager à souffrir qu'on levât le voile dont il s'étoit couvert, par une moderation si louable & si extraordinaire.

Il s'est estimé assez heureux d'avoir travaillé courageusement pour l'Eglise, à qui il avoit consacré toutes les affections de son cœur. Ayant combattu en secret, & pour Dieu seul, il n'a desiré d'être couronné qu'en secret par le souverain distributeur des solides & véritables

cou-

couronnes. Il n'a point eu dessein d'acquerir de la réputation, de l'honneur & de la gloire, ni desiré que ses illustres travaux rendissent son nom celebre dans toute la terre. C'est une merveille rare d'avoir produit tant d'Ouvrages, d'avoir remporté tant de celebre victoires, & d'avoir reduit à un si profond silence de si opiniâtres ennemis de la vérité: mais c'en est une sans comparaison plus rare, de ne vouloir pas jouir de la réputation qu'on a acquise.

Qui que vous soyez donc, AURELIUS, puisqu'après les obligations immortelles que vous a tout l'Ordre ecclesiastique, pour tant de signalés services que vous lui avez rendus, votre modestie nous ôte le moyen de reconnoître le mérite de vos travaux, par des recompenses qui en soient dignes, recevez au moins de nous, sous le nom étranger que vous avez emprunté, ce témoignage public d'affection, de gratitude & d'honneur.

Si vous êtes encore vivant, comme nous le souhaitons, sortez enfin de votre retraite, & découvrez aux yeux de tous ce visage que nous desirons de voir avec tant de passion. Vous avez donné assez de preuves de votre insigne modestie. N'enviez plus le bonheur de jouir de votre presence, à ceux qui jouissent du fruit de vos veilles; & ne souffrez pas que la joie d'un triomphe si durable soit plus long-tems diminuée par l'absence du victorieux.

Que si, après avoir combattu si généreusement pour l'Eglise, vous avez reçu des mains du juste juge la couronne de justice, obtenez de Dieu qu'il s'éleve de vos cendres un vengeur illustre, qui défende à l'avenir contre tous les efforts de la calomnie le nom celebre d'AURELIUS, si saint & si vénerable à toutes les personnes de piété, & qui entrant dans la carriere où vous

avez abbatu les ennemis de la hierarchie, ait assez de force pour vous suivre, & pour marcher sur vos mêmes pas. Que la louable émulation de ce grand exemple fasse naître des imitateurs de votre zele & des heritiers de votre gloire; afin que si la majesté de l'Eglise, dont l'amour bruloit votre cœur, vient un jour à être violée par de nouveaux attentats, elle trouve toujours de nouveaux défenseurs qui la soutiennent, & qui la rétablissent dans sa premiere splendeur.

Enfin nous voulons que toute la posterité sache que l'Eglise Gallicane se reconnoissant très redevable à AURELIUS, a voulu faire tout ce qu'elle a pu pour s'acquitter envers lui de ce qu'elle lui devoit; que s'il est vivant, elle a honoré son mérite en lui offrant des recompenses avantageuses; & s'il est mort, elle a honoré sa mémoire en lui rendant des honneurs publics: & que lorsqu'elle lui a élevé ce monument si glorieux, & qui lui étoit si justement du, elle s'est efforcée d'exciter tout ce que la France peut avoir de personnes éminentes en piété & en doctrine, à contribuer de toutes leurs forces au soutien & à la défense de l'Eglise, qui est aujourd'hui attaquée de toutes parts, & à témoigner en de semblables occasions, la même générosité, la même constance & le même zele.

TABLE

Des noms & matieres du premier volume des Memoires sur MM. de Port-Royal.

A.

ARNAULD (Antoine) Avocat & Conseiller d'Etat, pere d'une famille nombreuse & illustre, meurt à Port-Royal des champs. 126. 127
ARNAULD (Madame) se fait Religieuse à Port-Royal sous le nom de Catherine de Sainte Felicité & y meurt. 115
Son caractere par M. de Saci. 116
ARNAULD D'ANDILLY (Robert) demeure avec quelques autres Messieurs sur la paroisse S. Mederic: leur vertu fait grande impression sur le Curé. 6
Presente M. de S. Cyran à Madame l'Abbesse de Port-Royal sa sœur. 31
Pense à se retirer à Port-Royal des champs. 257 258.
Ecrit à M. le Maitre pour lui témoigner la violence du desir qu'il avoit de se joindre à lui. 261
Se retire à Port-Royal : emploi de son tems en ce desert. 289-291
Souhaite le jeune M Fontaine pour son secretaire : ruse qu'on emploie pour l'en dégouter. 291-295
ARNAULD, (Henri) premierement Abbé de S. Nicolas, ensuite Evêque d'Angers, prie M le Maitre (lors de sa conversion) de ne rien precipiter. 40
ARNAULD (Catherine) *Voyez* le Maitre.
ARNAULD, (Marie Angelique) Abbesse & Reformatrice de Port-Royal, découvre dans M de S. Cyran dès la premiere fois qu'elle le voit de grands tresors cachés. 31
Sa sensibilité à la conversion de M. le Maitre son neveu. 69
Sa conduite à l'égard de son neveu avant sa conversion. 70-72

N'a égard à aucune considération humaine pour recevoir les filles que Dieu lui addresse. 271. 272

Ses dispositions & celles de la communanté lors de l'interdit de M. Singlin. 325

Arnauld (Antoine) Docteur. Ses heureuses dispositions dès sa jeunesse: se convertit touché par l'exemple de ses proches, visite M. de S. Cyran dans sa prison. 127-130

Son amour pour la pénitence ; son Livre de la Frequente communion est attaqué, il prend le parti de se retirer après avoir écrit à la Reine-Mere. 132-135

Sa retraite avec M. de Saci son neveu : leurs Ouvrages communs. 348

Arnauld (Angelique de S. Jean) Religieuse à Port-Royal. Part qu'elle eut à la nouvelle union de M. le Maitre & de M. de Saci. 377. 378

Arnauld de Luzanci. (Henri) Sa conversion, se retire à Port-Royal des champs. 122-126

Aumont (Madame d') retirée à Port Royal de Paris, édifie par sa piété; exemple de la simplicité de son cocher. 330

B.

Barcos (Martin de) neveu de M. de S. Cyran écrit à M. le Maitre au sujet de sa nouvelle retraite à Port-Royal des champs. 50

Reçoit de la Reine-Mere l'Abbaye de S. Cyran à la mort de son oncle. 241

Calme les scrupules de M. Singlin. Ibid.

Fortifie M. de Sericourt dans le dessein où il étoit de se faire Chartreux. 266-268

Reçoit chez lui Monsieur de Saci & dirige ses études. 340. 341

Ecrit à M. Guillebert pour l'attirer à Paris. 341.

Son discernement dans une occasion importante. 342-344

Sages avis qu'il donne à M. Guillebert, au sujet des personnes qui veulent prendre pour regle de conduite leurs lumieres interieures. 344-346

Peines qu'il eut à recevoir l'Ordre de prêtrise: détermine M. de Saci qui n'y avoit pas une moin-

moindre opposition. 357-359

BARRE' (Monsieur) Curé de S. Mederic ou Merri à Paris, fait ce qu'il peut pour detourner M. Hillerin de quitter sa Cure. 14-16

BASCLE (Etienne), Gentilhomme de Querci, converti par M. de S. Cyran dont il étoit venu rechercher la protection pour quelques affaires temporelles, pendant qu'il étoit à Vincennes. 27

Solitaire à Port-Royal des champs. 282

BAYON (Monsieur) solitaire à Port-Royal des champs; son caractere: obligé de sortir de Port-Royal, il n'en perd point l'esprit: il entre dans la Congregation de M. de Matincourt en Lorraine. 297 301

BEAUPUIS (Wallon de) de Beauvais, solitaire à Port-Royal des champs, (il avoit soin de quelques enfans.) 282

BOUILLI (François) Chanoine d'Abbeville, solitaire à Port-Royal des champs: sa mort. 310

BROUSSE (M. de la) de Bazas, se retire à Port-Royal des champs. 278

C.

COMMUNION: avis sur les communions. 252. 256

D.

DIRECTEURS: les peines qu'ils éprouvent ne doivent pas leur faire abandonner les ames: comment ils doivent se conduire. 204-224

DISTRACTIONS: cause des distractions pendant la priere, elles doivent beaucoup nous humilier. 251. 252.

DOAMPLUP (Jean) Soudiacre de Bordeaux, solitaire à Port-Royal, vient de Bazas à Port-Royal des champs. 278

DRISDOLLE Ecclesiastique, éprouve des premiers la rigueur avec laquelle M le Maitre gardoit le silence dans sa retraite. 42. 43

E.

ECRITURE sainte: de la meilleure maniere de la lire. 387. 388

ENFANS: état de ceux qui meurent sans batême. 190

Quel cas on doit faire de leur éducation & quels soins on en doit prendre 191-198 & 390-396
Escot (M. l') Docteur de Sorbonne, interroge M de S. Cyran à Vincennès 73. 74 & 84
Etude & science, comment on doit s'y appliquer, regles qu'on doit suivre 179-187
F.
Fontaine: (Monsieur) Auteur de ces Memoires, son dessein en les écrivant. 1-5
Conduite admirable de Dieu sur lui dès son enfance. 5. 6. & 18
M Hillerin à qui sa mere l'avoit confié, le mene avec lui en Poitou. 22. 23
Ensuite à Port-Royal des champs, où la vue seule des solitaires lui donne une haute idée de leur vertu 23-27
Combien il y admire la vertu de Monsieur de Sericourt, & ses reflexions sur ce que les Chartreux refusent d'admettre parmi eux ce saint pénitent. 269-272
Son entrevue singuliere avec M. d'Andilly, & reflexions à ce sujet, parmi lesquelles se trouvent diverses circonstances de sa vie. 291-297
Son respect pour les solitaires déja morts; le souvenir de leurs vertus l'humilie & l'encourage. 310-317. & 383-385
Il fait une digression & donne quelques maximes sur la defiance où l'on doit être de ses propres lumieres, 346-348
Ses véritables amis le detournent d'entrer dans les saints Ordres, ses sentimens à ce sujet. 356
Il est chargé de l'éducation de quelques enfans: avis que lui donne pour cela M de Saci. 389 396
Fosse' (M. du) solitaire à Port-Royal des champs: sa mort 310
François (Jenkins) Gentilhomme Anglois converti par l'exemple de M. le Maitre, solitaire à Port-Royal des champs, sa vertu. 302. 303
G.
Godeau Evêque de Vence, fait par ordre de l'Assemblée du Clergé de 1646. l'éloge de *Petrus Aurelius*: libelles des Jesuites contre lui

lui. 231-234
Gondi (Jean François de) premier Archevêque de Paris, surpris par les ennemis de Port-Royal, interdit M. Singlin. 324
Lui rend ses pouvoirs aussi-tôt qu'il se fut justifié, & va l'entendre prêcher à Port-Royal de Paris où étoient les Religieuses: ses sentimens d'estime pour cette maison. 329-332
Guillebert (Monsieur) Curé de Rouville, Diocese de Rouen, fait de grands biens dans sa Cure. 341-342
Vient à Paris par l'avis de M. de Barcos, & conduit M. de Saci dans ces études de Theologie. 348

H.

Hamel (M. du) succede à M. Hillerin dans la Cure de S. Mederic. 12-14
Hebreu: (l') étude de cette langue, son origine. 104 & 106-108.
Hillerin (Charles de) Curé de S. Mederic à Paris, touché des effets de la grace qu'il voit en la maison de M d'Andilly son paroissien, il pense à quitter sa Cure. 6
Ses dispositions après sa conversion: traverses qu'il éprouve. 7-22
Se retire en Poitou pour y vivre dans la pénitence: fruit de ses larmes. 19
Sa conversion fut le fruit de la prison de M. de S. Cyran, comment. Ibid.
Ordonne en mourant qu'on l'enterre aux pieds de M. de S. Cyran. 20
Sa maniere de vivre dans sa retraite. Ibid.
Amene le jeune M. Fontaine à Port-Royal des champs; la vue des exemples de pénitence qu'y pratiquoient les solitaires le remplit de confusion. 23-24.
Humilite', la véritable glorifie Dieu hautement de ses faveurs. 76

I.

Juliers Ecclesiastique de la paroisse de S. Mederic, compagnon de M. Hillerin dans sa retraite & sa pénitence. 21-23

L.

LAUBARDEMONT (Monsieur) Maître des requêtes, puis Lieutenant civil, va pour interroger M. de S. Cyran à Vincennes. 83. 84
Va par ordre de la Cour interroger & expulser les solitaires de Port-Royal des champs. 84. 85
LINDO (Monsieur) solitaire à Port-Royal des champs, son caractere & sa mort. 287-289
LITOLPHI MARONI (Henri) Evêque de Bazas, touché par le Livre de la fréquente communion, se retire à Port-Royal des champs pour y faire pénitence. 23. 24. & 277
Retourne dans son Diocese par l'avis de M. Singlin où il meurt peu après. 278
LUZANCI, *Voyez* Arnauld de Luzanci.

M.

MAITRE (Monsieur le) pere, Conseiller d'Etat & Maître des requêtes, reçoit une Lettre de son fils, qui auroit souhaité que l'exemple de sa conversion fit quelque impression sur l'esprit de son pere. 38
Terrible jugement de Dieu sur lui: sa mort répond à sa vie. 112
MAITRE: (Madame le) (Catherine Arnauld) sa grande charité pour M. le Maitre son fils ainé. 30. 31
Joie qu'elle ressent de sa conversion. 34. & 41
Ses prieres pour son mari, ses douleurs à sa mort. 38 & 112. 113
Prend l'habit à Port-Royal de Paris (sous le nom de Catherine de Saint Jean,) son caractere par M. de S. Cyran. 113-115
Sa joie lorsque M. de Saci est fait Prêtre. 360
Sa docilité pour ses directeurs. 372
Sa mort après de longues & douloureuses maladies, son éloge. 400-406
MAITRE (Antoine le) Avocat au Parlement & Conseiller d'Etat, sa mortification à Port-Royal des champs. 28
Sa grande reputation au Palais avant sa conversion. 30
Est touché des discours de M. de S. Cyran à Madame

dame d'Andilly mourante. 32
Commencement de sa conversion & dernier effort de son éloquence. 33.35
Quitte le palais & écrit à M. le Chancelier. 35.38
Sa Lettre à Monsieur son pere. 38-40
Sentimens de ses parens au sujet de sa conversion. 40
Son amour pour la retraite, & son éloignement de tout ce qui pouvoit l'en distraire. 42-47
Se retire à Port-Royal des champs que les Religieuses avoient abandonné. 50
Répand son cœur dans une Lettre à M. Singlin qu'il choisit pour son Directeur lors de l'emprisonnement de M. de S. Cyran. 52-64
Sentimens des personnes du monde au sujet de sa retraite. 65
Implore le secours des prieres des Religieuses de Port-Royal & sur-tout de la Mere Angelique sa tante, dont il avoit déja éprouvé l'efficace avant sa conversion au sujet d'un mariage qu'il avoit en vue. 68-73
Son entretien avec M. Singlin, qui le prend sous sa conduite. 73-79
A ordre de la Cour de se retirer de Port-Royal: ses regrets. 85.86
Répand une odeur de vie à la Ferté-Milon, où il se retire avec Monsieur de Sericourt son frere. 86.87. & 100
Grand deuil à la Ferté-Milon à leur sortie. 98
Desir qu'ont de les suivre les personnes chez qui ils demeuroient, M. le Maitre consulte à ce sujet M. de S. Cyran. 99-103
Ses occupations à Port-Royal des champs. 104-106
Ses sentimens au sujet de son pere. 111.112
Aide M. Arnauld son oncle en traduisant pour lui les passages des Peres. 135
On critique ses traductions, il les interrompt. 136-138.
Son long entretien avec M. de S. Cyran sorti de Vincennes. 161-202
Sa conduite en consequence de cet entretien. 202. 203.

Sa douleur à la mort de M. de S. Cyran : & renouvellemnnt de ferveur en lui. 245. 257
Reçoit divers avis de M. Singlin. 247-259
Ses sentimens lorsque M de Sericourt son frere lui témoigne le desir qu'il a de se faire Chartreux. 263-265
Reçoit à la tête des solitaires de Port-Royal des champs M. Manguelen pour Directeur, son discours à cette occasion. 282-284
Ses liaisons avec les Peres de la Congrégation de M. Matincourt. 301
Opposition qu'il a à prendre M. de Saci pour son directeur, il est gagné par Monsieur Singlin. 368-376
Témoigne à M. de Saci la joie qu'il ressent de cette nouvelle union. 377
Sa douleur & celle de tout Port-Royal à la mort de Madame sa mere. 400
Maitre de Saci (Isaac Louis le) sa reconnoissance pour Madame sa mere. 29
Son enfance, noblesse de son genie, ses occupations. 87-93
Combat beaucoup pour n'être point Docteur. 93-98.
Son amour pour la pénitence, il va passer quelque tems à Port-Royal des champs. 116-118
Tombe malade, fait part à M. le Maitre de ses sentimens pendant sa maladie, sentimens qu'il conserva toujours. 118-120
Sa charité, pour ses freres & pour les pauvres. 120-122.
Exemple de sa modération, tempere le feu de M Arnauld, releve le courage de Monsieur le Maitre. 135-138
Part qu'il a aux sermons de M. Singlin. 326
Beauté de son caractere. 336. 337
Ses études toutes de piété: sa preference pour S. Augustin. 337-339
Ses grandes vertus. 339-340
Travaille de concert avec M. Arnauld: caractere de ses Ouvrages. 348
Son Opposition à recevoir l'ordre de prêtrise, fondée

fondée sur la grande idée qu'il en a. 349-352
Se détermine par l'avis de M. de Barcos, & dit sa premiere Messe après s'y être beaucoup preparé. 359-361
Effet de la grace du Sacerdoce en lui. 363-365
Sa conduite dans la direction des ames. 365-367
Il remercie M. le Maitre de l'Ecrit qu'il lui avoit envoyé comme un gage de leur nouvelle amitié, & en fait part à la Sœur Angelique de S. Jean. 377-379
Avis que lui donne M. Singlin pour la direction des solitaires de Port-Royal des champs dont il l'avoit chargé: usage qu'il en fait. 379-384
Son amour pour la retraite, & pour la lecture de l'Ecriture sainte; il tâche d'inspirer aux autres le même goût. 385-389
Son affection pour les enfans, avis qu'il donne sur la maniere de les élever. 389-396
Secours qu'il rend à son frere M. de Sericourt: ses dispositions à sa mort. 397-399
Fait paroitre à la mort de Madame sa mere dont il étoit Confesseur, aussi bien que des autres Religieuses de Port-Royal, l'empire qu'il avoit sur ses passions. 400-403
Maitre de S. Elme: (Jean le) son caractere en sa jeunesse, sa mort édifiante. 120-122
Maitre de Sericourt: (Simon le) son caractere, fuit d'abord le parti des armes, surpris de la conversion de M. le Maitre son frere le vient trouver à Port-Royal, est touché de ses discours, & se joint à lui après avoir écrit à M. de S. Cyran. 79-83
Obligé de quitter Port-Royal va avec son frere à la Ferté-Milon où ils édifient par leur vertu. 86. & 100
Offre sa main à M. Arnauld pour transcrire ses Ouvrages. 135. 263
Prend la resolution de se faire Chartreux, est refusé & revient à Port-Royal des champs. 262-271.
Sa mort sainte: son testament. 396-400
Maitre de Vallemont: (Charles le) son caractere en sa jeunesse. 120-122

Manguelen (Pierre) Prêtre, Chanoine de Beauvais, touché par le Livre de la frequente communion, se retire à Port-Royal des champs. 277
Suit M. Litolphi Maroni Evêque de Bazas dans son Diocese. 278
Revient à Port-Royal: se charge de la conduite des solitaires à la sollicitation de M. Singlin: 278-284.
Sa mort. 284
Meres venerables à cause de leurs enfans. 28. 29
Moreau (Raphael) Chirurgien solitaire à Port-Royal des champs. 281
Sa mort. 310

O.

Office divin: en quelle posture on doit le reciter. 256. 257
Ouvrages de piété: comment on doit les composer. 171-173

P.

Pallu (Victor) Médecin solitaire à Port-Royal des champs. 282
Occasion de sa retraite, devient Médecin des solitaires, son caractere. 301. 302
Peres de l'Eglise, caractere de leurs Ouvrages au jugement de M. de S. Cyran. 176-178
Petrus Aurelius: son éloge. 230-234 & 406-410
Predicateur, comment il doit préparer ses sermons selon M. de S. Cyran. 226-229
Prestrise: dispositions pour recevoir cet Ordre. 357-359

R.

Racine (Agnès de Sainte Thecle) Religieuse puis Abbesse à Port-Royal, attirée à Dieu par l'odeur de vie que répandirent à la Ferté-Milon Messieurs le Maitre & de Sericourt. 100
Rebours (Antoine) confesseur à Port-Royal. 270
Religieuses de Port-Royal. Elles retirent de grands avantages de leur liaison avec M. de S. Cyran qui devient leur confesseur. 31 & 51
Leur joie à la conversion de M. le Maitre. 40
Efficace de leurs prieres. 69-73
Ferveur de leur pénitence. 73. & 78
Leurs soupirs continuels ne peuvent faire changer les terribles decrêts de Dieu, au sujet de M. le Maitre le pere. 112
Ob-

Obtiennent par leurs prieres la converſion de M Arnauld. 129
Effet que font ſur elles les inſtructions de M. Singlin leur confeſſeur ; leurs diſpoſitions à ſon interdit. 324. 325. & 329
Idée que l'on doit ſe former d'elles. 332-335
Accompagnent par leurs vœux & leurs prieres M. de Saci dans ſon ordination. 360
RICHELIEU (Arnauld du Pleſſis Cardinal de) tente inutilement de gagner M. de S. Cyran, enfin le fait arrêter. 47
Sa mort, cauſe d'un grand changement, reflexions ſur cet évenement. 153-159
RIVIERE (Pierre de Pertuis d'Eragni de la) ſolitaire à Port-Royal des champs. 282
Sa mort. 310

S.

SACI (de) *Voyez* Maitre de Saci.
SAINT-CYRAN (l'Abbé de) *Voyez* Vergier de Hauranne.
SAINT-ELME (Jean de) *Voyez* Maitre de S. Elme.
SERICOURT (Simon de) *Voyez* Maitre de Sericourt.
SINGLIN (Antoine) Prêtre, confeſſeur & ſuperieur de Port-Royal, agit avec grande précaution à l'égard de Monſieur Hillerin qui vouloit quitter ſa Cure. 13. 14
Parle fortement ſur la tentation qu'il eut de la reprendre. 17
Son caractere, il confeſſe ſeul les Religieuſes de Port-Royal lors de la priſe de M. de S. Cyran. 51
Prend la défenſe de M. le Maitre au ſujet de ſa retraite. 65-68
Va voir M. le Maitre à Port-Royal des champs : ſon entretien avec lui. 73-79
Témoigne à M. de S. Cyran ſes peines ſur l'exercice du miniſtere, & en reçoit de ſolides avis. 203-229
Ses peines ſe renouvellent à la mort de M. de S. Cyran : M. de Barcos les appaiſe 241
Diſpoſition & conduite admirable de ce digne Prêtre. 242-245
Va à Port-Royal des champs voir M. le Maitre & les autres ſolitaires : leur donne d'excellens

avis sur les pénitences exterieures, la communion, l'utilité de la retraite, &c. 247-260
Fortifie M. de Sericourt dans son dessein de se faire Chartreux : son grand desir pour la retraite. 266
Engage M. l'Evêque de Bazas à s'en retourner dans son Diocese. 278
Mene M. Manguelen à Port-Royal des champs, après lui avoir donné des avis pour conduire les solitaires. 278-282
Ses sentimens à la mort de M. Manguelen. 284-286
Ses sermons à Port-Royal de Paris, odeur de vie pour les uns, odeur de mort pour les autres. 320-324
Est interdit, se justifie auprès de M. l'Archevêque de Paris, qui lui rend ses pouvoirs & le vient entendre prêcher. 324-329
Pense à faire recevoir l'Ordre de prêtrise à M. de Saci. 349-352
Prêche à la premiere Messe de M de Saci. 361-363
Presse les solitaires de Port-Royal de prendre M. de Saci pour leur confesseur. 365-367
Sa peine de la resistance de M. le Maitre, il le détermine dans un long entretien. 367-376
Avis qu'il donne à M. de Saci sur certains abus glissés parmi les solitaires. 379-382
SOLITAIRE : quel doit être son silence. 101-103
Quelles doivent être ses dispositions, & de quels defauts il doit être exempt. 260. 280. 281. 385. & 386.
SOLITAIRES de Port-Royal des champs : sentimens dont on étoit pénetré en les voyant. 25-27
Calomnies de leurs ennemis, leur véritable caractere. 272-276
Reçoivent M. Manguelen pour Confesseur 283. 284
Leur exemple est une puissante predication, nobles sentimens dont ils étoient pénétrés : leur multiplication n'introduit point le relachement, Dieu se plait à les bénir ; leur constance au milieu des persecutions : exemple singulier de pénitence de l'un d'eux. 303-320
Frayeur des uns qui les éloigne des saints Ordres,

dres, humilité des autres qui leur en fait suspendre l'exercice. 352-357
Peine qu'ont quelques-uns de prendre M de Saci pour leur confesseur. 365 & 368
Profitent des avis de M. de Saci & en deviennent plus fervens. 383
SOLITUDE, son bonheur, combien on y doit être attaché. 258. 259

T.

TRAVAIL des mains, son excellence, il doit être temperé. 185. 186

V.

VALLEMONT (Charles de) *Voyez* Maitre de Vallemont.
VERGIER DE HAURANNE (Jean du) Abbé de S Cyran: sa vertu agit sur le cœur de M. Hillerin qui l'alloit voir en sa prison. 19
Son mérite est connu de Port-Royal. 31
Assiste Madame d'Andilly à la mort. 32
Conduit la conversion de M. le Maitre avec de grands menagemens. 33-36
Sa Lettre à M. le Maitre au sujet de sa sainte opiniatreté pour la solitude. 47
Emprisonné à cause des biens qu'il faisoit: douleur des gens de bien. 47. 48
Ecrit de sa prison à M. le Maitre. 49
Idée que l'on doit se former de lui, services qu'on l'a empeché de rendre à l'Eglise. 55-63
Son état à Vincennes, il est visité par M Lescot, à qui il répond avec vigueur, 73. 74
Agit avec beaucoup de circonspection à l'égard de M. de Saci, qui ne vouloit point aller en Sorbonne. 94-97
Ecrit à M le Maitre & lui donne divers avis sur le silence, l'étude de l'Hebreu, &c. 101 111
Sa Lettre à M. le Maitre au sujet de la prise d'habit de Madame sa mere. 113-115
Dans ses liens Dieu se sert de lui pour la conversion de plusieurs personnes, entre autres du Gouverneur de Vincennes. 123-124
Sa conduite à l'égard de M. de Luzanci, avis qu'il lui donne. 124-126

Son caractere, son grand mérite est cause de son emprisonnement : calomnies contre lui. 139-142
On le fait écrire au Cardinal de Richelieu, effet de la Lettre : ses sentimens au sujet de cette négociation. 143-152
Ses pensées à la mort du Cardinal de Richelieu. 154-156.
Est mis en liberté, ses sentimens à ce sujet. 157-159
Va voir les solitaires de Port-Royal des champs, son long entretien avec M. le Maitre, dans lequel il lui donne des regles pour les études, &c. 159-202
Son zele pour l'instruction des enfans. 192-195
Donne d'excellens avis à M. Singlin, qui avoit de grandes peines sur la direction & la prédication. 204-229
Sa mort : sentimens de ses amis à cette occasion. 229. & 234
Son éloge par l'Assemblée du Clergé de France de 1646. 231-233. & 406-410
Son éloge par l'Auteur des Mémoires. 234-240
Laisse par testament son cœur à M. d'Andilly. 258
Vie chrétienne : en quoi elle consiste. 168
Vie uniforme : ses grands avantages. 249
Visaquet (François) solitaire à Port-Royal des champs. 282

Page 12. ligne 36. à Sens *lisez* Diocese de Sens.

63645263